



**Thèse
Présentée par
TOKO, Jérémie**

**UNIVERSITE
DE YAOUNDE**

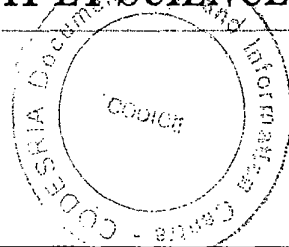
**Le processus de la monétarisation
dans les petits pays : le cas des
pays de l'Afrique centrale**

2001



11.02.01
TOK

UNIVERSITE DE YAOUNDE
FACULTE DE DROIT ET SCIENCES ECONOMIQUES



**LE PROCESSUS DE LA
MONETARISATION DANS
LES PETITS PAYS :**

*(LE CAS DES PAYS DE L'AFRIQUE
CENTRALE)*

THESE :

**POUR LE DOCTORAT DU 3E CYCLE ES SCIENCES
ECONOMIQUES**

Présentée et soutenue le :

Par **TOKO Jérémie**

Jury :

- Directeur de recherche : M. Germain NDJIEUNDE
*Agrégé de Sciences Economiques
Professeur à l'université de Yaoundé*
- : M. Marc Penouil *Président
Université de Bordeaux*
- : M. TOUNA MAMA *Maitre de Conférence*
- : M. J.M. GANKOU *maitre de Conférence*

A mon Père et à ma Mère

M. TOKO Samuel

Mme TOKO EDIMO Marie-Thérèse.

A ma femme, Marie-Yvette

A mes enfants : Wilfried Samuel,
NGOBO Marie-Thérèse Natacha.

REMERCIEMENTS

J'exprime mes profonds remerciements à Monsieur le professeur Ebénézer NJOH-MOUELLE Conseiller académique à la présidence qui a oeuvré pour faire appliquer les textes universitaires.

Que l'ancien doyen Monsieur le professeur Peter Y. NTAMARK, l'actuel doyen le professeur POUGOUE Paul Gérard et Mr. OUDINI SONGOLA, Commissaire divisionnaire à la sûreté nationale soient également remerciés pour leur soutien.

Ce travail n'aura jamais vu le jour sans votre aide. Vous méritez de notre reconnaissance ; que chacun soit ici remercié pour sa contribution à ce travail.

Nous ne saurions passer sous silence les encouragements des enseignants de l'université, le Docteur GAMBI Marcel, le Docteur FOUDA OWOUNDI, le Docteur BIAO.

Que les amis du sort TCHOUBAYOU, TEWOUDA, NGO NGANN, TEMGOUA, ceux de la recherche MBOG BASSONG Simon-Pierre, FAMBON Samuel, TAMBA Isaac, BAYEMI Oscar reçoivent mes remerciements.

A Monsieur MOUKOURY Jean-Pierre et Madame né NGOBO TOKO Marie-Rose, je dis simplement merci.

A mes frères et soeurs, neveux et nièces, que ceci vous serve d'exemple perfectible par la bénédiction du Dieu du Christ.

Je remercie l'entreprise OSCA et particulièrement les secrétaires qui méritent toute ma gratitude pour la réalisation matérielle de ce document.

Septembre 91

RESUME DU MEMOIRE.-

I. - PROBLEMATIQUE.

Après une décennie d'ajustement structurel en Afrique, les coûts sociaux sont de nature à hypothéquer la croissance. Le programme de la Dimension sociale de l'Ajustement (DSA) lancé depuis 1987 vise la prise en compte de la condition des groupes sociaux vulnérables dans les politiques macroéconomiques et leur implication dans le processus de croissance.

Quelle est alors la situation économique des ménages urbains en période de crise et d'ajustement ? Comment réagissent-ils pour s'adapter ? Comment appréhender leurs stratégies d'adaptation à travers leur budget de consommation ?

II. OBJECTIFS.

Face à ces préoccupations, les objectifs de l'étude sont :

- 1) - L'insertion de la DSA dans la théorie économique du bien-être.
- 2) - La compréhension des stratégies de préservation du bien-être des ménages en période d'ajustement à partir d'une étude de cas du milieu urbain ivoirien.

III. - METHODOLOGIE.

1) - L'hypothèse est que les mesures spécifiques en faveur des pauvres sont plus efficaces que la recherche désespérée de l'équilibre budgétaire ; cela se vérifie par le fait que les ménages ont des stratégies liées à leurs catégories socio-professionnelles.

- 2) - Les variables utilisées sont :
 - qualitatives : les strates urbaines et les catégories socio-professionnelles.
 - quantitatives : les types de dépenses dans les budgets des ménages
- 3) - La mesure des variables et les relations entre elles sont exprimées par les coefficients budgétaires et les coefficients de variation.
- 4) - Les données collectées sont de seconde main et proviennent de l'enquête budget-consommation de 1979 et des enquêtes permanentes auprès des ménages de 1986 à 1988.

- 5) - La stratégie de recherche et le traitement de données sont la méthode et la statistique descriptives, en raison de l'insuffisance de données.

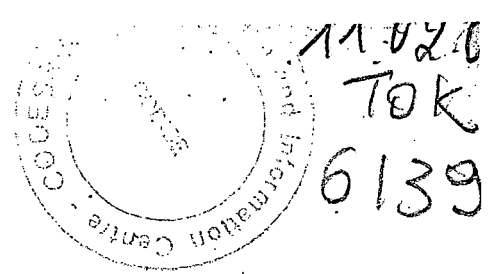
IV. - LES PRINCIPAUX RESULTATS.

1) - Par rapport à l'objectif n° 1 : La DSA peut trouver un fondement dans la théorie du capital humain et dans la procédure du LEXIMIN de John Rawls. Par ses objectifs, elle constitue un optimum de premier rang.

2) - Par rapport à l'objectif n° 2 : d'un groupe social à un autre, les comportements sont différents :

- les cadres protègent leur consommation au détriment de leur épargne.
- les exploitants agricoles raisonnent sur la base de leur revenu permanent et ont également recours à l'autoconsommation.
- les autres catégories socio-professionnelles optent pour des consommations moins onéreuses mais de moins bonne qualité.

R É S U M E D E T H È S E



La monétarisation est l'objet de peu de recherche en Science économique, victime de la vision macroéconomique dominante. Vision qui épouse la neutralité de la monnaie dans l'activité économique. L'endettement rend l'étude de la monétarisation actuelle. David laidler, économiste américain dans un ouvrage récent Taking Money seriously écrit la pensée économique wabasienne est complétée parcequ'elle ignore le rôle que la monnaie joue dans la promotion et l'organisation de l'échange.

La monétarisation est la réussite espace-temporelle des paris entrepreneurs. La monétarisation des économies est un passage obligé vers le développement.

Mais pourquoi la monétarisation coloniale et post-coloniale après éviction de la monétarisation traditionnelle n'a-t-elle pas permis la réalisation des profits suffisants base du développement?

Le but de cette thèse est d'éclairer la notion de monétarisation; de mettre en place les nouveaux indicateurs pour rendre ce concept opératoire dans l'analyse du développement ou du sous-développement.

Pour répondre à la question précédente nous avons suivi une approche pluridisciplinaires (l'histoire, anthropologie, ethnologie, l'analyse empirique).

Il ressort de ce travail les résultats suivants :

Le processus de monétarisation d'un point de vue historique à trois phases

- a) la monétarisation à numération mentale ou en absence d'écriture
- b) la monétarisation paleomonétaire
- c) la monétarisation scripturale

Il ressort que la notion de valeur est une notion culturelle, propre aux sociétés concernées. les limites des indicateurs du professeur Michèle Saint Marc nous ont conduit à rejeter la loi de la

monétarisation de Michèle Saint Marc qui est une extension du préalable de l'épargne pour investir et une vision linéaire et mécanique du développement, et la mise en évidence des limites des politiques économiques basées sur le préalable de l'épargne pour investir, car la monnaie fiduciaire est détenue massivement par les agents économiques.

Les indicateurs que nous proposons, au nombre de quatre :

1) le brevet.

2) Le ratio $\sum_1^n \frac{\text{profit}}{\text{crédit}}$ ou $\sum_1^n \frac{\text{FNCF}}{\text{crédit}}$ $n = \text{années}$

3) le niveau de l'endettement

4) Le niveau du chômage

L'entreprise qui n'innove pas disparaît, le brevet atteste de l'innovation, l'entreprise qui innove fait les profits, l'entreprise qui fait les profits paye ses dettes et crée les emplois.

La monétarisation recessive rencontrée ici a une conséquence qui est le dualisme. Le dualisme nous apparaît être issu d'un choc entre un processus de monétarisation locale et un processus de monétarisation importée. La monnaie étant une institution sociale et l'équivalence générale.

Les profits sont insuffisants dans la seconde monétarisation, parce que la base de la production marchande est étroite la production marchande est contrôlée de l'extérieur et peu intégrée ; ceci s'observe au niveau des dépôts de brevets. Les économies connaissent de nombreuses fuites monétaires, et l'acculturation des comportements socio-économiques des ménages creuse l'endettement des pays concernés.

Que faire pour sortir de la spirale des profits insuffisants? à la lumière de l'indicateur fondamental de la monétarisation, qu'est le brevet; La concurrence excessive des entreprises par la recherche entreposée tue les profits et prépare la crise et l'innovation crée les profits. Ce phénomène négatif et positif lié aux brevets et à l'innovation définit le paradoxe du circuit et conduit logiquement à la nouvelle vision du développement : le con-

trôle de la concurrence, une attitude anti-libérale conduisent à un développement endogène, ancré sur la culture, la notion du développement circuitiste n'est pas transculturelle, donc non-linéaire et non forcément mécanique.

Autant les lettres P.T.L, permettent de différencier Pas, Tas, Las, l'histoire et la culture permettent de spécialiser les problèmes du développement et du sous-développement. La Macroéconomie moderne selon le professeur Frédéric Poulon est une analyse monétaire, d'une économie hiérarchisée, dans une perspective historique, qui dit historique, dit culture.

C'est la conclusion du professeur H. Aujac dans son article culture nationale et l'aptitude à l'industrialisation d'un pays, du professeur André Labourdette de Bordeaux I dans son livre la demande des soins de santé en France. Les incidences des variables culturelles sont indéniables.

Ainsi donc, infléchir le processus de la monétarisation recessif rencontré, il est souhaitable d'activer le couple culture Développement et atténuer le couple acculturation-endettement-sous-Développement. La réforme monétaire est le tremplin de cette vision du développement car le groupe des Capitalistes contrôle les décisions du groupe des entreprises que contrôle en partie celle du groupe des ménages qui ne peut agir que sur les emplois du revenu. le destin d'une économie se joue sur la monnaie et le processus de la monétarisation est la clé de ce destin.

L'étude de la monétarisation menée ici fait appel à une série d'indicateurs. La plupart de ces indicateurs se recoupent et chacun d'entre eux, peut se justifier, mais aucun, non plus que l'ensemble, ne peut prétendre saisir de façon exhaustive ce phénomène donc la dynamique épouse les comportements culturels et les contours historiques, et en définitive échappe au nombre organisateur. Le processus de la monétarisation est un phénomène social.

AVANT - PROPOS

Monsieur le professeur Germain NDJIEUNDE a accepté de diriger cette thèse par les conseils incessants, il m'a armé intellectuellement et moralement, en me conduisant sur le chemin fastidieux, mais ô combien exaltant de la recherche, du savoir, je tiens à exprimer, à notre maître, toute ma reconnaissance pour m'avoir permis de mener à terme ce travail.

J'exprime mes profonds remerciements à Monsieur le professeur Jean-Michel Servet de l'Université de LYON II . La part qui lui revient dans ce travail n'est pas la moindre. Cette thèse a pris corps dans l'unité de recherche Monnaie-Finances et banque de l'Université de LYON II. Ainsi que me rappele le professeur Jean-Michel Servet " Maxime AHPATA m'a promis de vous citer comme inventeur du mot Franc-Monétarisation".

Je m'en voudrais d'oublier Maxime AHPATA, Ousmane SENE de LYON II à qui j'exprime ici toute ma reconnaissance, pour avoir utilisé pour la première fois le terme de Franc-Monétarisation dans un mémoire de D E A pour OUSMANE et dans une thèse de Doctorat pour MAXIME.

Qu'il me soit permis de remercier Monsieur le professeur Frédéric POULON, qui fit germer en moi le désir de travailler sur le circuit et me documenta dans ce sens, avec ces mots il me dédicaca son livre sur la macroéconomie du circuit: A Monsieur TOKO avec tous mes encouragements pour son futur travail sur le circuit Keynesien et toutes mes amitiés. (Yaoundé le 02 Juillet 1987).

Je suis également reconnaissant à Monsieur le professeur Marc PENOUIL pour l'attention portée sur ce travail.

Je remercie vivement le Docteur MUKOKO Blaise pour les encouragements .

Merçi au chancelier Laurent ESSO.

A vous tous, Merçi.

Septembre 1991

Ce travail de recherche a bénéficié de la contribution financière du Conseil pour le développement de la recherche économique et sociale en Afrique (C.O.D.E.S.R.I.A).

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

L'Université n'entend donner aucune approbation, ni improbation aux opinions émises dans les thèses.

Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

I DE LA MONETARISATION A NUMERATION MENTALE AU PALEO-MONNAIES		
1. Le commerce précolonial		24
1.1 Le commerce entre les communautés		24
1.1.1 Les chants, danses		
1.1.2 Les femmes		
1.1.3 Les traits caractéristiques de l'importance de ce commerce		25
1.1.4 Les sphères régionales d'échanges avec spécialisation		26
1.1.5 Emergence de véritables peuples commerçants		27
1.2 Comment échangeaient-elles ?		
1.3 Pourquoi les communautés précoloniales échangeaient-elles ?		28
1.3.1 L'économie de troc et la pénurie		
1.3.2 L'économie de troc et le surplus		
1.3.3 L'économie de troc et le déterminisme écologique		29
1.3.4 L'économie de troc et le besoin social		
1.3.5 L'économie de troc et la nécessité de la reproduction		30
1.4 Comment les communautés mesuraient-elles le gain ?		31
1.4.1 Le temps de travail		
1.4.2 Les traditions, l'expression des besoins		
1.4.3 Les prix traditionnels, expression des offres et demandes		32
1.5 La numération mentale		33
1.6 De la numération mentale à l'unité de compte, moyens de paiements et de réserves : les paléomonnaies		35
1.7 Conclusion		40
2. LA MONETARISATION ECRITE		44
2.1 Le circuit en économie fermée ou la monétarisation interne		45
2.1.1 Les agents		46
2.1.2 Les flux		
2.1.2.1 La création monétaire		
2.1.2.1.1 L'offre de monnaie		
2.1.2.1.2 La demande de monnaie		
2.1.3 La circulation intermédiaire entre pôles E et M		47
2.1.3.1 Le flux revenu		
2.1.3.2 Le flux C		

	Pages
2.1.4 La boucle autour du pôle E	
2.1.4.1 Le flux U	
2.1.4.2 Le flux I	48
2.1.5 L'épargne	
2.1.6 Intégration du temps dans le circuit	
2.1.6.1 Le temps du circuit	
2.1.6.1.1 La définition	49
2.1.6.1.2 La condition de crise et régulation par l'inflation	
2.1.6.2 Le circuit réduit	
2.1.6.2.1 Au pôle M	
2.1.6.2.1.2 A partir du pôle E	50
2.1.6.2.1.3 Expression algébrique du temps de circuit	51
2.1.7 L'analyse de la crise. De la crise à l'économie du troc	52
2.1.7.1 L'analyse théorique	
2.1.7.1.1 Les causes de la crise et le blocage de la monétarisation	
2.1.7.1.2 Les causes apparentes	53
2.1.7.1.2.1 Les causes liées au taux d'épargne	
2.1.7.1.2.2 Les causes liées à i	
2.1.7.1.3 Les causes profondes	54
2.1.7.1.4 Indicateur fondamental de la monétarisation	
2.1.7.1.4.1 Définition brevet	55
2.1.7.1.4.2 Approche comparative par les brevets	56
2.1.7.1.4.3 Les limites des brevets	
2.2 Le circuit en économie ouverte	61
2.2.1 Le schéma du circuit en économie ouverte	62
2.2.2 Définition des notations	63
2.2.3 L'équilibre du circuit en économie ouverte	64
2.2.4 Définition de la monétarisation	
2.2.4.1 L'approche de M.S.M	
2.2.4.1.1 Monétarisation et développement	65
2.2.4.2 Niveau de monétarisation et développement	
2.2.4.3 Les indicateurs de la monétarisation de M.S.M	
2.2.4.4 La définition de la monétarisation de M.S.M	68
2.2.4.4.1 Les degrés de monétarisation de M.S.M	69
2.2.4.4.2 La loi de monétarisation de Michele Saint-Marc	
2.2.4.5 Indicateur de degré de monétarisation de la BEAC	71
2.2.4.6 L'indicateur de l'OCDE	74

	Pages
2.2.4.7 Monnaie approche nouvelle	76
2.2.4.8 Approche par le circuit	
2.2.4.8.1 La condition nécessaire et suffisante de la monétarisation,	
2.2.4.8.2 L'ordre de la monétarisation	
2.2.4.8.3 La hiérarchie des pôles	
2.2.5 La définition de la monétarisation	79
2.2.6 Indicateur circuitiste de la crise est indicateur de la monétarisation	80
2.2.6.1 La monnaie moyen et but	
2.2.7 L'hyperinflation Allemande	
2.2.7.1 L'augmentation de l'endettement	
2.2.7.2 La diminution de l'enrichissement	
2.2.7.3 Du cycle de l'inflation au Troc	81
3. LA MONETARISATION INTERNE ET LA LA MONETARISATION EXTERNE	
3.1 Type de monétarisation	
4. LA PRESENTATION DES PAYS EN DEVELOPPEMENT	
4.1 La nature d'une économie de production	83
4.2 La nature de l'économie sous- développée	84
4.3 Indicateur de crise circuitiste inadaptée de P.E.D	85
NOTES CHAPITRE I	
CHAPITRE II APPLICATION DE LA NOTION DE MONETARISATION	
SECTION I LA PERIODE COLONIALE	97
1. LES BANQUES	
2. LES ENTREPRISES	
2.1 Les entreprises de distribution	
2.2 Les entreprises de production	
2.3 Le processus de la monétarisation coloniale	99
2.3.1 L'implantation des cultures commerciales	
2.3.2 L'instrument d'épargne ou d'endettement	106
2.3.3 L'impôt	107
2.3.4 Le travail salarié	116
2.4 Le schéma du circuit	

3. LES MENAGES	Page s 119
3.1 La consommation	
3.2 L'épargne	
Conclusion	120
SECTION II LA MONETARISATION POST-COLONIALE	
1. LES BANQUES	121
1.1 Le Réseau bancaire	
1.1.1 Le Cameroun	
1.1.2 Le Gabon	
1.1.3 Le Congo	
1.1.4 La R.C.A	
1.1.5 Le Tchad	
1.2 La composition du capital	122
1.2.1 Le Cameroun	
1.2.2 Le Gabon	
1.2.3 Le Congo	
1.2.4 Le Tchad	
1.3 Le comportement du système bancaire en Afrique centrale	128
1.3.1 La prépondérance des crédits à court terme	
1.3.2 L'inégalité dans la répartition sectorielle des crédits	130
1.3.3 La politique du crédit	141
1.3.4 La monétarisation sectorielle	142
2. LES ENTREPRISES	143
2.1 Le Cameroun	
2.1.1 Le capital étranger	
2.1.2 La population	
2.1.3 Les crédits à l'économie	
2.2 Les entreprises Camerounaises	145
2.2.1 Les entreprises	
2.2.1.1 Le poste investissement au Cameroun 1968 à 1978	146
2.2.1.2 La répartition du capital social dans les entreprises 1976, 1983, 1984	147
2.2.1.3 L'exemple de la SCOA	154
2.2.1.4 La présentation du secteur industriel	
2.2.1.5 La place de l'Etat dans l'économie	162
2.3 Les entreprises Gabonaises	164
2.3.1 L'industrie Gabonaise	
2.3.1.2 La répartition du capital social dans les entreprises 1975, 1976, 1983, 1984	

	Pages
2.4 Le Congo	
2.4.1 L'industrie Congolaise	167
2.4.2 La répartition du capital social dans les entreprises 1976, 1983, 1984	170
2.5 Les entreprises Centrafricaines	
2.5.1 La répartition du capital social 1976, 1983, 1984	
2.6	
2.6.1 Cameroun	
2.6.2 Congo	
2.6.3.R.C.A	
2.6.4 Gabon	
2.7 Les investissements étrangers et le blocage de la monétarisation ou le dogme de l'épargne préalable	173
2.7.1 La fuite des capitaux	174
2.7.2 Les causes et conséquences de la fuite des capitaux	177
2.8 L'étude des balances des transactions courantes des pays de la BEAC	
3. LES MENAGES	180
3.1 Les revenus des nationaux	
3.1.1 Les salaires dans le secteur productif	181
3.1.2 Les salaires des expatriés	182
3.1.2.1 Le Cameroun	
3.1.2.2 Le Gabon	
3.2 Les revenus des entrepreneurs	184
3.3 L'épargne	190
3.4 La consommation des ménages	191
3.4.1 Les importations improductives	192
3.4.2 Les conséquences de la consommation extravertie	194
3.4.3 Les établissements financiers non-bancaire	195
3.5 La monétarisation et les principes de l'accélérateur et du multiplicateur	199
3.6 Le rôle de l'Etat dans la recherche facteur de monétarisation	202
3.7 Les obstacles à l'industrialisation	203
3.7.1 Le Cameroun	
3.7.2 Le Congo	
3.7.3 La R.C.A	
3.8 Fuites et blocage de la monétarisation	206
3.8.1 Les conséquences de l'épargne des ménages pour les entreprises	208

3.8.2 La monétarisation et l'évolution des composantes fiduciaire et scripturale	208
3.8.2.1 Les réserves obligatoires et le coefficient d'emploi des dépôts ou bon d'équipement	216
3.8.2.2 Analyse de l'influence de la monnaie fiduciaire b et r	
3.8.2.3 Analyse comparée de la monnaie fiduciaire dans la masse monétaire des pays industrialisés et des petits pays	211
3.8.2.4 Les limites du multiplicateur de crédit	221
3.8.2.5 L'insuffisance des politiques d'investissement basées sur le préalable de l'épargne	
4. LES INDICATEURS DE LA MONETARISATION	222
4.1 L'indicateur de base ou de commande	
4.2 L'approche comparative	
4.3 Les pays de la BEAC	
4.4 L'application de l'indicateur circuitiste de la monétarisation	
4.4.1 Le dénominateur	223
4.4.2 La formation nette du capital fixe	224
4.4.3 L'approche statistiques	225
4.4.4 Les tableaux et les courbes	232
4.4.5 L'indicateur de monétarisation	232
4.4.6 Le niveau de l'endettement	235
4.4.7 Le chômage	
4.4.8 L'interprétation de l'indicateur circuitiste de la monétarisation	237
4.4.9 Le circuit théorique du blocage de la monétarisation	240
4.4.10 Le tableau Analytique du blocage de la monétarisation	241
Conclusion	
NOTES CHAPITRE II	
CHAPITRE III LES CONSEQUENCES DE LA FRANC MONETARISATION	255
1. LA DEFINITION DU DUALISME	256
1.1 Le dualisme de Boeke	
1.1.1 Le déséquilibre géographique	
1.1.2. Le déséquilibre technique	
1.1.3 Le déséquilibre économique	
1.1.4 Déséquilibre des structures sociales	
1.2 Le dualisme de Gannage	
1.2.1 Le dualisme territorial	
1.2.3 Le dualisme fonctionnel	
1.2.4 Le dualisme social	
1.3 Le dualisme de Singer	257

1.4 Le dualisme du B.I.T	
1.5 Le dualisme de Ranis et Fei	
1.6 Le dualisme de Penouil	
1.7 Le dualisme de Rosa	258
1.8 Le dualisme vu par le circuit	259
1.8.1 Le dualisme de sélection	260
1.8.2 Le dualisme de non-concurrence	
1.8.3 Le dualisme de complémentarité	261
1.8.4 Le dualisme de fonctionnement	263
1.8.5 Le dualisme de l'épargne préalable	
1.8.6 Le dualisme social	
1.8.7 Le dualisme épistémologique	264
1.8.8 Le dualisme monétaire	267
1.8.9 Le dualisme et strong-history	268
2. LA FORMATION RECHERCHE	269
3. LA CULTURE	272
4. L'ENDETTEMENT	276
5. LE SOUS DEVELOPPEMENT	277
5.1 Le sous-développement : un phénomène naturel	281
5.1.1 La pauvreté en ressources naturelles	
5.1.2 Le climat	
5.1.3 Le fatalisme	
5.1.4 La surpopulation	
5.1.5 L'impuissance congénitale des non-européanisés	
5.2 Le sous-développement : un retard	282
5.3 Le sous-développement : un blocage de la monétarisation	283
Conclusion	
NOTES CHAPITRE III	
CHAPITRE IV INFLECHIR LA FRANC MONETARISATION	294
SECTION I L'ETAT	295
1. Le rôle de l'état dans les zones rurales	298
2. Le rôle de l'Etat dans la promotion de l'entreprise privée	299
3. La place de la coopération internationale dans l'infléchissement de la monétarisation	300

1. ZONE MONETAIRE ET DEVELOPPEMENT	302
1.1 Conditions déterminant une zone monétaire	
1.2 Définition d'une union monétaire	
1.2.1 La monnaie commune	
1.2.2 Une autorité centralisatrice	
1.3 La zone monétaire	303
1.3.1 La théorie des "zones monétaires optimales"	
1.3.1.1 L'approche traditionnelle	
1.3.1.1.1 La parfaite mobilité des facteurs de production	
1.3.1.1.2 Le degré d'ouverture de l'économie	
1.3.1.1.3 Le degré de diversification de la production	304
1.3.1.1.4 Le degré d'intégration financière	
1.3.1.2 L'approche comparative coûts avantages	305
1.3.1.2.1 Le choix est-il possible ?	306
1.4 La présentation de la zone franc	307
1.4.1 Les généralités	
1.4.2 La convertibilité interne	
1.4.3 La convertibilité externe	308
1.4.3.1 Le découvert du compte d'opération	309
1.4.4 La politique monétaire	310
1.4.4.1 La technique des limites individuelles	
1.4.4.2 La technique des plafonds d'escompte	
1.4.4.3 La pratique de certains coefficients d'emploi	311
1.4.5 La sélectivité des crédits	313
1.4.6 La place de la France dans la zone franc	314
1.4.7 Le système de change dans la zone franc	316
1.4.7.1 La variabilité du taux de change	
1.4.8 Les fondements théoriques de la politique monétaire de la zone franc	317
1.4.9 Pourquoi la réforme ?	
1.4.9.1 Libération des échanges et rigidité monétaire	319

1.4.9.2 Le financement international	321
1.4.9.3 Union monétaire et désunion économique	323
1.4.9.4 Démocratisation des Etats et réforme de la zone franc	
1.4.9.5 Convergence monétaire et divergence économique	324
1.4.9.6 Les effets de seuils	
1.4.9.7 Pour le rattachement à une monnaie composite	325
1.4.9.8 Les avantages de la zone	
1.4.9.9 Les inconvénients de la zone	
1.4.9.10 La réforme	327
II LES REGLES ADAPTEES AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA ZONE FRANC	
1. Le système de change	328
2. Le fond de réserves communs	
3. La politique monétaire dans la nouvelle zone franc	
3.1 Pour une politique de crédit bancaire	329
3.2 L'approche monétaire par le circuit	331
3.2.1 L'épargne dans le circuit dynamique	332
3.2.2 Le blocage de l'épargne comme condition de l'arrêt de la monétarisation	333
4. Investir autrement	
4.1 Le choix des investissements	
4.1.1 La méthode des effets	334
4.1.2 La méthode structurale	335
4.2 Le choix dynamique de l'investissement	337
4.2.1 Les conditions de rentabilité de l'investissement	338
4.2.2 Les effets d'une augmentation de l'investissement	340
4.2.3 Le mécanisme de la croissance et de la crise	341
4.2.3.1 Les modalités d'obtention du profit dans une économie sans inflation	
4.2.3.2 Le coût du crédit	
4.2.3.3 Le rendement de l'investissement	
4.2.3.4 Condition optimale de monétarisation	
5. Quel développement	342
5.1 Le schéma libéral de développement	343
5.1.1 La croissance dans l'échange des marchandises et des capitaux	
5.2 Le schéma de la thèse radical	
5.2.1 Reconquête du marché intérieur	
5.2.2 La rupture avec l'impérialisme	

	Pages
5.3 Le schéma circuitiste	344
5.3.1 L'irréalisme des contraintes du modèle néo-classique	
5.3.2 La nature du développement	345
5.3.3 La politique de transformation sociale	346
5.3.4 La socialisation de la finance	347
5.3.5 La politique industrielle	348
5.3.6 La politique anti-libéral	
5.3.7 La politique du capital humain	349
CONCLUSION	359
NOTES CHAPITRE 4	
A N N E X E S	
Liste des cartes et sources	
Liste des schémas et sources	
Liste des graphiques	
Liste des tableaux et sources	
BIBLIOGRPHIE	

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

I N T R O D U C T I O N

L'étude du processus de la monétarisation est victime de la vision macro-économique dominante, celle qui épouse la thèse de la neutralité de la monnaie dans l'activité économique.

La monnaie n'a pas d'action sur le secteur réel de l'économie. La construction néo-classique exclut la monnaie. Comment peut-on étudier véritablement le processus de la monétarisation dans ce cadre. Cette étude paraît surajoutée autant que la monnaie qui est superflue dans la théorie de l'équilibre général, circonscrivant la macro-économie traditionnelle.

Pour un auteur comme Stuart Mill la monnaie est indifférente. Selon Hume, la monnaie est un simple "voile" "lubrifiant" pour les rouages économiques. Elle ne peut ni assurer, ni détruire l'équilibre général selon Walras, ni en modifier le niveau, la monnaie, dans le coeur de la théorie walrasienne est réduite à la simple fonction d'unité de compte.

<< Dans la version moderne de l'équilibre général, telle que l'a établie G. Debreu, la monnaie disparaît d'ailleurs complètement. L'auteur suppose que l'économie fonctionne sans monnaie... L'économie néo-classique apparaît grâce à l'intervention miraculeuse du commissaire priseur comme une économie de troc >> (1) convenons une fois, avant de continuer que l'économie de troc n'est pas un échange aveugle.

Cette conception économique s'est implanté dans les esprits au XIX siècle du fait de la longue période de paix monétaire. Une telle situation paraît exceptionnelle de nos jours.

L'Etat normal d'une économie est celle de déséquilibre monétaire (Wicksell). La monnaie devient facteur des troubles pour l'économie dans son ensemble un instrument d'action, la monnaie n'est pas neutre et peut devenir "dirigeante".

Le nerf de la guerre - à travers l'activité bancaire. La théorie Keynésienne atteste de la non-neutralité de la monnaie, qui est un puissant facteur dans l'expansion économique ou la dépression économique. La monnaie est ambivalente.

Le développement économique des pays en développement est fonction de multiples facteurs. La monétarisation au sens de réussite espace-temporelle, des paris des entrepreneurs sur l'avenir, constitue l'un des éléments autour duquel gravite, le reste. La monétarisation rompt de nombreuses contraintes qui pèsent sur les échanges car c'est un processus dynamique de normalisation unificatrice espace-temporel. La monétarisation des économies est un passage obligé vers le développement.

La macro-économie moderne qui se place d'abord dans une perspective historique est une analyse monétaire décrivant une écono-

mie hiérarchisée. Il n'y a pas de hiérarchie sans domination il n'y a pas de réflexion macro-économique sans une réflexion sur le développement, sans création de richesses.

L'étude du processus de la monétarisation comme tout processus est dynamique par essence, non statique et non neutre.

<< la théorie de la monétarisation est un moyen de renouveler l'approche des problèmes monétaires, l'ambition de vouloir démontrer le rôle de la monnaie dans la croissance se heurte à la réalité de nombreux pays, états, possédant une monnaie ne connaissant que des pays en stagnation voir en régression, dominés dans leurs relations monétaires avec les autres>> (2) <<nous ne possédons pas une théorie d'ensemble cohérente et utilisable de ce que je propose de nommer l'«effet de domination» en économie ; cette théorie nous procurerait une première synthèse indispensable à la théorie de la force, du pouvoir et de la contrainte. Encore moins possédons-nous une théorie de l'économie internationale dominante, élaborée sous le double rapport de la morphologie des effets de domination et de l'influence de l'effet de domination sur l'équilibre international. Le monde évolue de façon telle que les insuffisances de notre connaissance se paient assez cher dans l'action habituée à penser l'économie en terme d'échanges purs entre égaux, nous sommes contraints de résoudre des problèmes concrets qui manifestement sont d'un autre caractère... qu'il est aussi opportun de concevoir le monde économique comme ensemble des rapports patents ou dissimulés entre dominants et dominés que comme un ensemble de rapports entre égaux>> (3) La théorie du circuit comble cette lacune que signale le professeur François Perroux dans son ouvrage l'économie du XX siècle publié en 1968.

L'abandon de l'approche équilibrante de la macro-économie de la monnaie neutre, pour une autre fondée sur la non-neutralité de la monnaie, circonscrit le cadre d'étude du processus de la monétarisation. Nous faisons un choix d'un cadre méthodologique à travers une démarche véritablement macro-économique.

La macro-économie est une analyse monétaire d'une économie hiérarchisée dans une perspective historique.

La macro-économie du circuit est une analyse monétaire, c'est-à-dire qu'il y a une véritable intégration de la monnaie depuis l'instant de son apparition à travers le crédit des banques, jusqu'à l'instant de sa disparition, constituer en épargne. Intégrer la monnaie dans l'analyse théorique, c'est intégrer le temps. <<car la notion de crédit incorpore le temps>> (4)

<<une confusion parfois commise consiste à considérer comme statique ce qui est au fond stationnaire, et comme dynamique ce qui ne relève au mieux que de la statique comparative. C'est-à-dire de la comparaison d'états à des dates différentes. Lorsqu'on se garde d'une telle confusion, il apparaît que l'analyse du marché (théorie de l'équilibre général) est fondamentalement statique>> (5) étudier le processus de la monétarisation sied fondamentalement à la théorie du circuit qui selon A. parquez est

l'ensemble hiérarchisé des flux qui correspond au processus global de production et aucun système productif ne saurait recevoir même un début d'explication sans recours au mécanisme de crédit, c'est-à-dire en fin de compte sans création monétaire ce qui est étranger à la théorie de l'équilibre général à-temporelle.

La macro-économie du circuit a une seconde caractéristique : une économie hiérarchisée, caractéristique qui est liée à la première puisque la macro-économie du circuit intègre la création monétaire à travers le temps du circuit qui se définit comme la durée qui s'écoule entre la création de monnaie et la constitution de celle-ci en épargne>> (6) Le crédit ainsi créé est distribué essentiellement aux entrepreneurs pour mettre en oeuvre le processus de production et non aux ménages pour consommer. Pouvait-il en être autrement ? Puisque la consommation des ménages provient majoritairement de la production des entrepreneurs. La macro-économie du circuit traduit une cohérence hiérarchique d'action et de comportement. Une relation de causalité totale où <<une première catégorie d'agents (les banques) prête de l'argent à une deuxième catégorie d'agents (les entreprises) qui achètent pour vendre à une troisième catégorie d'agents (les ménages) qui vendent pour acheter>> (7) Parce qu'il y a hiérarchie il y a domination, il y a conflit, il y a dualité.

La macro-économie du circuit en reconnaissant une hiérarchie entre agents établit les relations de pouvoir et de domination incompatible avec l'approche de l'équilibre général qui nie les conflits.

La macro-économie du circuit établit le dualisme comme une transition conflictuelle donc l'issue est entourée d'incertitude contrairement à la transition néo-classique où les individus sont isolés sans coalition entre eux, et sans hiérarchie. Ce monde normatif ignore les conflits entre les agents et conclut à l'absence de crise.

Pourtant la macro-économie du circuit en prenant en compte le crédit, introduira de ce fait une possibilité de crise dans le système. Imaginez un seul instant que les crédits reçus ne soient pas remboursés, nous nous trouverons en crise : crise d'endettement. La théorie du circuit débouche sur une théorie de la crise. Une crise issue de la monnaie, le processus de la monétarisation par excès d'endettement - souvenez-vous de l'hyperinflation allemande - peut s'arrêter et l'économie retournera au troc, stade premier de la monétarisation. La cause première de l'endettement dans les pays en voie de développement semble être le désir de modernisation sans monétarisation effective du fait d'une base de production étroite.

La monnaie dette est à la base de la monétarisation. Aujourd'hui l'endettement excessif plonge les pays de l'Afrique centrale dans une crise donc les conséquences sont le sous-développement à travers le blocage de la croissance et l'accentuation de la dépendance.

L'excès d'endettement des pays de l'Afrique centrale traduit un échec du processus de la monétarisation. Le cycle endettement - création de richesses - développement n'a pas fonctionné, fonctionnera-t-il ? Voir à ce propos la thèse d'Etat de Bruno BEKOLO-EBE : le statut de l'endettement dans les pays en voie de développement, mais la question demeure.

Pourquoi la monétarisation coloniale et Post-coloniale après éviction de la monétarisation traditionnelle n'a-t-elle pas réalisé des profits suffisants base de développement ?

L'histoire de la monétarisation des pays d'Afrique centrale ne commence pas avec la colonisation. La monnaie, c'est la mesure, et la mesure c'est le temps. Aucun peuple n'a ignoré le temps et il n'y a pas de peuple sans histoire. <<l'Afrique précoloniale a ce que les historiens appellent des "monnaies - spécifiques" tout en réunissant les caractéristiques énoncées par Aristote sont d'un usage géographiquement restreint. Ce sont en réalité des monnaies nationales leur nature varie avec les régions tissus, métal ferreux... il y a aussi des monnaies "universelles" à vocation inter-régionales d'abord l'or... ensuite le cauri dont on décèlera l'utilisation plus tard : au XV siècle pour parer l'insuffisance de l'or>> (8) <<les monnaies étaient exclusives les unes les autres, si bien que chacune d'elle est un indicateur de la région ou tel réseau commercial était dominant>> (9) La monétarisation précoloniale avait élu ses réseaux d'échanges qui aboutissaient à une organisation économique, sociale, politique et culturelle spécifique.

L'objet de cette thèse est l'étude de la monétarisation. La période coloniale et post-coloniale est caractérisée par l'appartenance implicite ou explicite à une zone monétaire, dénommée zone franc malgré les avantages qu'elle procure, les inconvénients apparaissent de jour en jour. La différence de priorité du fait des niveaux de développement différents engendre les effets de domination qui se traduisent par l'extraversion et une irresponsabilité des régimes peu enclin à la transparence. Une réforme de la zone franc s'impose c'est-à-dire une restructuration profonde de l'économie car la réforme monétaire est un tremplin.

La monétarisation combine l'analyse monétaire et l'analyse économique, la théorie monétaire et la théorie du développement. La monétarisation mérite une nouvelle analyse tant le phénomène du sous développement qui lui est attaché dans notre étude devient préoccupant. Jusqu'ici l'analyse monétaire dans les pays en développement répondait aux préoccupations de la politique économique liée à l'insuffisance de l'épargne nationale sans se soucier du fait que c'est l'investissement qui détermine l'épargne. Il y a une relation de causalité entre l'investissement et l'épargne. C'est l'épargne qui s'ajuste à l'investissement par la loi fondamentale du circuit : $I = S$, ne signifie pas absence de causalité. La politique économique devrait tenir compte de ceci dans le but d'une monétarisation rapide et efficace, mais la politique économique devrait aussi tenir compte du type de monétarisation.

Les économistes qui analysent les économies d'Afrique noire en générale, et ceux de l'Afrique centrale en particulier notent les faiblesses structurelles de l'appareil productif, incapable de dégager un excédent dans les transactions, la grande spécialisation dans les secteurs de matières premières et une forte polarisation des échanges avec l'ancienne métropole ce qui fait dire au professeur Raymond Barre que ce sont les économies primaires et dualistes dont le fonctionnement est caractérisé par l'instabilité et la dépendance et qui peuvent difficilement rompre le cercle vicieux de la pauvreté.

Les pays de l'Afrique centrale signent avec le fond monétaire international des plans d'ajustement structurels qui agissent directement sur la politique économique des pays concernés, incapables de réduire leur dette l'un des leviers les plus puissant de l'asservissement des nations, les pays de l'Afrique courent le risque d'une récolonisation s'il n'est pas définit urgemment une politique économique basée sur la transformation sociale, la socialisation de la finance. Ce qui permettra l'élection des nouveaux produits par le crédit et le déblocage de la monétarisation.

Le chemin que nous avons suivi est une approche pluridisciplinaires.

L'étude du passé des sociétés humaines à travers l'histoire.

Les résultats de l'anthropologie à travers la recherche d'une explication globales des systèmes sociaux ou de l'ethnologie par la description des moeurs, coutume, rites religieux et sociaux nous a conduit de ne pas couper la monnaie des faits sociaux.

L'apport de la linguistique et de l'archéologie, la science des arts de l'antiquité dans la consolidation de nos résultats sera ressenti.

Tout au long de ce travail l'analyse empirique sera présent à travers l'analyse statistique (tableaux, graphiques et calcul des paramètres caractéristiques). La théorie des graphes et les probabilités feront leur apparition dans les schémas du circuit et celui du circuit réduit.

L'approche comparative nous aura permis de justifier certaines analyses. La méthode est selon le Dictionnaire de Robert, l'ensemble des démarches que suit l'esprit pour découvrir et démontrer la vérité, mais "Les théories que nous possédons sont loin de représenter des vérités immuables...".

Elle ne sont que des vérités partielles et provisoires qui nous sont nécessaires, comme des degrés sur lesquels nous nous reposons, pour avancer dans l'investigation.

Elles ne représentent que l'état actuel de nos connaissances, et par conséquent, elles devront se modifier avec l'accroissement de la science... "(Claude Bernard 1865), ainsi "je partirai de deux thèses générales. La première est s'il existe quelqu'un qui croit

que la méthode scientifique est une manière d'arriver à la réussite en science, il sera déçu. Il n'y a pas de route royale vers le succès. La seconde est la suivante : celui qui croit que la méthode scientifique est une manière de justifier les résultats scientifiques sera également déçu. Un résultat scientifique ne peut être justifié. On peut seulement le critiquer et le tester. Il n'est pas possible d'en dire plus en sa faveur qu'il semble après critique et test, meilleur, plus intéressant, plus robuste, plus promoteur et une meilleure approximation de la réalité que ces rivaux" (Karl Popper 1972).

La méthode étymologiquement, est un chemin et ce chemin est l'alphabet de la Recherche.

Nous articulons notre étude en deux parties. Dans une première partie, nous allons faire une étude de la notion de monétarisation. La deuxième partie de notre travail sera consacrée aux conséquences du type de monétarisation établi pendant la période colonial et post-colonial sur le système productif et la recherche des moyens pour l'infléchir.

Les Notes de l'introduction

- 1) F. POULON, Macro-économie approfondie,
équilibre, déséquilibre circuit :
Cujas, Paris, 1982 page 67
- 2) MICHELE SAINT MARC, Monétarisation et la mesure de ses
relations avec le développement
revue économique mai 1970
- 3) F. PERROUX Economie du XX siècle 1963 ED.
P.U.F P Paris 1969.
- 4) F. POULON O.C page 149
- 5) F. POULON Marché et circuit en documents
pour l'enseignement économique et
social (D.E.E.S) Octobre 1988 page
20
- 6) F. POULON Idem page 20
- 7) F. POULON Idid page 18
- 8) JOSEPH TCHUNDJANG Monnaie servitude et liberté
POUEMI ED. J-A 1980 page 41
- 9) J-PIERRE WARNIER Echanges, développement et
hiérarchies dans le Bamenda pré-
colonial ED. FRANZ Steiner Verlag
Wiesbaden GMBN Stuttgart 1985 page 90.

Les théoriciens de l'école classique ressemblent à des géomètres euclidiens qui, se trouvant dans un monde non euclidien et constatant qu'en fait des lignes droites qui semblent parallèles se coupent fréquemment, reprochaient aux lignes leur manque de rectitude, sans remédier autrement aux malencontreuses intersections qui se produisent : En vérité il n'y a pas d'autre remède que de rejeter le postulat d'Euclide et de construire une géométrie non-euclidienne

J.M. KEYNES

Théorie générale de l'emploi, de
l'intérêt et de la monnaie ed.
Payot 1971, page 42

La causalité circulaire est une hypothèse plus adéquate que celle de l'équilibre stable pour l'analyse théorique d'un processus social

GUNNAR Myrdal
Théorie économique et pays sous-
développés ed. présence africaine
1959.

**SECTION 1 : DE LA MONETARISATION A NUMERATION MENTALE AU
PALEOMONNAIES**

1- LE COMMERCE PRECOLONIALE

1-1- Le commerce entre communautés

La représentation traditionnelle des échanges de biens entre communautés doit être démystifiée et les croyances soit en des sociétés autarciques, égalitaires, doivent être rejetées.

Platon écrivait vers 367 avant J.C, qu'il n'y a échange que si chacun pense y gagner. L'étude de la Genèse des échanges entre communautés dépasse l'objet de notre travail.

Mais il ne se trouve, sans doute, aucune société traditionnelle qui n'ait entretenu des rapports avec transfert réciproque de produit auprès de groupes voisins ou lointains. Ainsi nous allons considérer pour acquis que les échanges font partie des caractéristiques des formations traditionnelles au même titre que l'utilisation d'outils, le langage, la prohibition de l'inceste ou les représentations religieuses. Les progrès de l'éthologie ont montré l'absence de coupure entre l'humanité et l'animalité (1) toutes fois, les modes de ce qui apparait comme coopération chez les chimpanzés, oiseaux, sont souvent éloignés des images communément véhiculées sur l'égoïsme naturel.

Les études récentes de certaines sociétés anciennes permettent de reculer de manière considérables les origines des échanges ; leurs premières formes sont ensevelies dans l'obscurité de l'apparition des sociétés humaines. Une fois admise l'existence primitive des échanges, il convient d'en définir les objets et circonscrire la notion d'économie de troc.

1.1.1) les chants, danses

Marcel MAUSS souligne que dans les sociétés archaïques on n'échange pas que les choses économiquement utiles. L'échange inclut également des chants, des danses, des prières, des rituels magiques. ceux-ci sont autant de biens immatériels non vendues et achetés (contre vivres ou biens précieux) pour la gratuité de leurs qualités esthétiques (les danses notamment seraient seulement imitées par les autres communautés mais leur acquisition suppose un contre-don, une contre-partie, un remboursement. Ces chants, danses et rituels sont censés posséder une efficacité dans le procès du travail.

1.1.2) Les femmes

Les relations entre communautés portent bien évidemment sur la circulation des femmes. Car la prohibition de l'inceste est une

règle de réciprocité qui fonde et garantit un échange. Ceci est plus un échange qu'un commerce <<je vous donne ma soeur et plus tard vous me donnerez l'une des vôtres afin que chacun de nos groupes familiaux se reproduisent>> (2) ces alliances sont susceptibles d'offrir des canaux privilégiés d'informations pour l'établissement du commerce. Par ce fait, le commerce localisé au village n'y est demeuré que le temps pour la communauté de produire. Toutefois, il ne faut pas oublier que chaque communauté entretenait une pluralité de modes de circulations des biens, internes ou externes pour les uns, externes pour d'autres, internes et externes pour quelques uns. Les formes de transactions précolumbiennes sont multiples et propre à, chaque société. toutes néanmoins obéissaient à une condition de reproduction qui implique, le gain, le profit, donc la démarche globale ne peut être assimilée à celle des sociétés contemporaines sur tous les plans.

Les échanges ne sont pas restés longtemps dans les villages du fait de l'interdiction des mariages entre les membres d'une même communauté villageoise. Les échanges dans leurs majorités ont obéi à une avancée dans le temps et l'espace. Puisque l'individu de la communauté A ne pouvait prendre femme que dans la communauté B symbolisons ceci par $A = B$ le résultat sera l'individu AB, qui ne peut prendre femme dans les communautés de ses deux parents $AB \neq A, AB \neq B, AB$ ne pourra prendre femme que dans une autre communauté que nous appelons C, $AB = C$ le résultat est ABC, ABC qui ne peut prendre femme dans la communauté de son père, sa mère et ses grands-parents $ABC \neq A$

$ABC \neq B$
 $ABC \neq C$
 $ABC \neq ABC$

ABC ne peut prendre femme que dans une autre communauté D
 $ABC = D$, le résultat c'est ABCD

Une marche dynamique de reproduction et d'élargissement des produits échangés.

1.1.3) Les traits caractéristiques de l'importance de ce commerce

Les alliances patri et matrimoniales étaient l'occasion de voir le commerce sortir du marché du village. Les exemples apportés tant par les préhistoriens que par les ethnologues d'échanges à grandes distances de matières premières ou d'objets travaillés sont nombreux et concordants. Ils prouvent l'existence du commerce de troc à grande distance, quoique les techniques actuelles de fouilles préhistoriques permettent le plus souvent de ne déceler que les déplacements produits à base de pierres ou coquillages, mais pas des objets en fibres végétales, en os, en ivoire (3).

Les échanges au Cameroun dans la zone de la Benoué sont susceptibles de compter plusieurs millénaires d'existence. Le commerce du sel étant en Afrique de la plus haute antiquité. La vallée de la Benoué contient des sites de la culture NOK, et la vallée de la Katsina Ala semble être une voie tout indiquée pour l'introduction de la métallurgie dans les Grassfields (4).

D'ailleurs l'importance du trafic de l'or contre le sel dans les communautés noires et les tribus du Nord Saharien a placé au second plan les échanges au cours desquels on troquait d'une part les produits agricoles et l'ivoire contre les cauris et les épices d'orient. On peut être étonnés des distances parcourus par les populations pour échanger et de leur capacité à s'orienter et à revenir à leur point de départ (-) ce sont des sphères régionales d'échanges avec spécialisation de diverses communautés. Ces échanges comme tout échange récurrent bénéficiaient plus aux uns qu'aux autres. On verra qu'un profit s'y dégagait.

1.1.4) Les sphères régionales d'échanges avec spécialisation

Le commerce de troc hormis la diffusion à très grande distance des produits, avait des sphères régionales d'échanges ou chaque communauté se spécialise dans la production d'un produit ou de plusieurs, destinés à l'échange. On sait que dans les hauts-plateaux de l'Ouest, les Grassfields, les Africains n'ont pas attendu le développement du commerce européens sur les côtes pour effectuer les échanges marchands à longue distance sur le continent et le long des côtes. Les éléments de base de ce commerce étaient le sel produit sur les bords de mer, échangés contre les produits agricoles de l'intérieur. Ce type de commerce a été décrite par les historiens et la permanence de la spécialisation est frappante. Dans le Bamenda (Cameroun) pré-colonial, la forme des échanges régionaux avait leur point de départ dans les palmeraies situées dans les basses terres du Nord et à l'Ouest : dans la vallée de la Metchum et en pays NGI, Mogamo et Widekum. L'huile de palme produite dans ces régions étant échangée sur les plateaux contre des marchandises dont la production était localisée en fonction des coûts de transport décroissants à partir des palmeraies.

Dans l'ordre : les tubercules, les grains, le petit bétail, les produits de l'artisanat - au nombre desquels le fer (5).

La division du travail dans les sociétés précoloniales n' est pas uniquement une division par sexes, classes d'âge ou castes, chacune des communautés pouvait tendre au sein d'une sphère qui couvre plus de 300 kilomètres et des milliers d'individus ; d'une part à détenir un monopole et d'autre part à être fortement dépendantes pour l'approvisionnement de certains produits des autres communautés.

Ces complémentarités régionales, comme dans le Bamenda pré-colonial étaient constituées de sels, noix de cola, ivoire, fer. On sait que, sur les hauts plateaux, à partir du milieu du 19 ème siècle la cola a partiellement remplacé le fer comme marchandise d'exportation vers la Benoué et que les marchands de cola se faisaient payer en sel. On peut tout au moins avancer l'idée que le sel de la Benoué s'est échangé pendant longtemps contre du fer des Grassfields.

L'économie du troc, à travers son mode de transport (les caravanes), comparés à la capacité de transport d'un camion paraît dérisoire. Mais à l'époque, ces quelques tonnes de noix de cola, du sel et autres orientaient l'espace productif c'est cela qui compte.

1.1.5) Emergence de véritables peuples commerçants

Le désir du gain qui sous tend l'échange va permettre l'émergence d'un peuple commerçant. Les échanges se faisaient en cercle concentriques, jusqu'aux expéditions lointaines qui se préparaient des années durant. Ce type de commerce nécessiterait des relations extérieures, nées du commerce de proche en proche ou des relations nouées à travers les alliances patri ou matrimoniales. Ce commerce à longue distance a permis la spécialisation dans la fonction d'intermédiaire et de transporteur des marchandises. Il se créait les sphères d'échanges autonomes au point où un commerçant d'une sphère A, devrait automatiquement passer par les commerçants de la sphère B pour vendre dans la sphère C ou s'y approvisionner.

La logique du gain dans le commerce de façon générale peut être écrite de la façon suivante : l'échange du produit a, du commerçant de la sphère A avec le produit b du commerçant de la sphère B à la longue devrait s'écrire ainsi $a - b \neq 0$.

Dans la mesure où le fait monétaire semble une caractéristique des formations sociales jugées supérieures, assimiler le troc à une numération mentale serait réhabiliter les anciens peuples. L'économie de troc est la forme foetale de l'économie monétaire, un ancêtre de la numération, parce qu'il fait appel au gain, à une comparaison et hiérarchisation, au nombre organisateur, l'économie de troc va contribuer à l'apparition et au développement du phénomène monétaire.

Mais vouloir trouver toutes les usages de nos monnaies actuelles dans l'économie de troc ou les monnaies précoloniales est impossible. Hier, on faisait les entailles sur un morceau de bois, on mettait les cailloux dans un vase, les noeuds sur une étoffe, pour compter, aujourd'hui, la codification du nombre va du papier monnaie à la carte de crédit.

L'économie du troc préfigure l'économie monétaire de production contemporaine. On verra que la société ordonne un grand nombre de biens et d'activités et leur affecte une estime en nombre de cauris ou coquillages. Non seulement, cette pratique anticipe le phénomène monétaire parce qu'elle évoque la numération, un système de prix, mais de plus elle prépare les groupes et les individus à l'usage des unités de compte ; les hommes peuvent transposer les estimations rituelles pour les besoins de prélèvement ou d'échanges sur les places de marchés.

<<les formes et pratiques monétaires n'apparaissent pas comme des états épanouis par un coup de baguette magique>> (6)
Lorsque nous disons : l'économie de troc est la forme foetale de

l'économie monétaire contemporaine, nous voulons affirmer qu'à travers l'économie de troc se trouve en gestation des éléments à partir desquels se développent des pratiques contemporaines. Cela ne voudrait pas dire que à partir des formes et pratiques monétaires contemporaines, on peut reconstruire ce passé sans écriture. Ce qu'on dit, c'est qu'hier comme aujourd'hui on a compté et c'est la façon qui diffère.

1-2- Comment échangeaient-ils ?

Dans les sociétés traditionnelles l'échange est régit par une certaine conception de l'univers. Le cosmos insère toute la pratique de l'homme dans un ensemble qui est une unité de vie, et la codifie, au point où l'échange dans l'économie du Troc n'est pas un échange aveugle.

Dans le sud-Ouest du Ghana, sur les rives de la Falemé actuelle, la communauté des Lem-Lem pratiquaient le commerce de troc depuis des Carthaginois, les témoignages d'hérodote en font foi. Mais ce qu'illustre cet exemple, c'est que la base de l'activité commerciale n'est pas un échange aveugle. Dans le récit qui va suivre, certains économistes ont voulu s'attarder sur le caractère silencieux de l'échange pour souligner son côté rituel, au lieu de celui de marchandage à base d'une numération qui n'est pas écrite, mais mentale. <<les arabes arrivaient sur les berges de la Falemé déposaient leurs marchandises par petits paquets (produits orientaux assez variés), lançaient un signal, puis se retiraient ; les Africains approchaient à leur tour, et devant chaque lot plaçaient la quantité de poudre d'or qu'ils jugeaient équivalente et s'effaçaient. Les arabes revenaient prenaient l'or s'il jugeaient l'échange satisfaisant ; dans le cas contraire le cycle recommençait (7). En Guinée >>La poudre d'or employée comme moyen général d'échanges dans le commerce de Guinée, peut-être considéré comme présentant le gage des valeurs sans être le signe : elle n'a point d'unité numérique ; elle est seulement toujours également recherchée par tous, et elle offre aussi à tous un moyen d'échange assuré. Ce défaut d'unité dans la poudre d'or a engagé les Mandingues peuples d'Afrique, qui en font usage au lieu de numéraire a se créer une mesure des valeurs, toute autre que cette marchandise universelle : c'est une quantité abstraite qu'ils nomment Macute, qui ne se rapporte à rien en particulier, qui n'est point comme nos monnaies de compte, la somme de plusieurs monnaies réelles ; mais qui n'est conçue dans l'esprit que comme terme idéal de comparaison. Tel boeuf vaut dix macutes tel esclave en vaut quinze, tel collier de verre en vaut deux ; ces objets s'échangent immédiatement les uns contre les autres et les macutes, qui ne peuvent être donnée ni reçus, ne servent que pour compter la valeur de ce qu'on donne ou qu'on reçoit. Ils sont la mesure quoiqu'ils ne soient ni le signe ni le gage des valeurs" (8). Le commerce précoloniale préfigure dans certaines de ses formes les tractations marchandes il convient de comprendre ce qui détermine ces pratiques.

1-3- Pourquoi les communautés précoloniales échangeaient-elles ?

Les historiens de la pensée économique font naître le commerce du troc, d'excédent après avoir satisfait la consommation, de pénuries locales, d'un déterminisme écologique, au lieu de la nécessité d'une relation sociale, nous allons essayer d'exposer chacune des hypothèses.

1.3.1) l'économie de troc et la pénurie

La représentation des sociétés pré-coloniales comme société de pénurie met en scène l'obligation d'échanger pour survivre. Mais aussi, fait de la société précoloniale, une société où le faible niveau de développement des techniques limite les activités à la subsistance, à la survie et à une obligation d'échanger pour un gain de temps dans les productions où elles seraient peu productives : cette vision, celle de l'évolutionnisme, est à la mode au XIXe siècle.

Dans le Bamenda pré-colonial Jean-Pierre WARNIER fait remarquer que, ce n'est pas l'absence de palmiers à huile dans la plaine de NDOP qui ait contraint ses habitants à se spécialiser dans l'artisanat. Au contraire, c'est le fait qu'il ait choisi la production d'artisanat qui les conduits à abandonner à d'autres la production de l'huile de palme.

1.3.2) l'économie de troc et surplus

Les aléas qui président au développement des activités agricoles et para-agricoles obligent à viser plus haut que la consommation prévue, de manière à disposer du nécessaire en cas de mauvaise récolte, on dispose d'un surplus que l'on écoule sur le marché. En fait les échanges récurrents et massifs, toujours dans le même sens ne peuvent se fonder sur des bases aussi aléatoires. Cette hypothèse du surplus a été l'objet des controverses entre Marvin Harris (1959), Dalton (1960 et 1963) et Oran (1966) (9).

Le surplus observé dans le Bamenda précolonial était fondé sur l'existence de surplus commercialisables qui n'avait rien de fortuit, ils étaient prévus et produits régulièrement en vue de l'échange.

1.3.3) l'économie de troc et le déterminisme écologique

La consommation de l'huile rouge est profondément ancrée dans les habitudes alimentaires du Plateau de Bamenda la plupart des sauces qui accompagnent les glucides consommés sous forme de boules de céréales, de purées de tubercules ou de plantains, incorporent une bonne quantité d'huile. Si l'on compte 1/2 à 1 litre d'huile consommée par femme et par semaine, ce qui est probablement très au-dessous de la réalité, le plateau de Bamenda devrait commercer de 1000 à 2000 tonnes d'huiles par an. Or, du pays Meta'a à la plaine de NDOP, le plateau n'en produisait pas une goutte.

Les palmeraies étaient toutes localisées à la périphérie occidentale du plateau et travaillaient pour l'exportation : pourtant l'écologie de l'éleis est telle que le plateau pourrait

sans problème s'adonner à la production de l'huile, les spécialistes qui se sont penchés sur le problème montre que les contraintes qui pèsent sur la culture de l'éleis-température moyenne, pluviosité ensoleillement - s'équilibrent entre les basses terres et les plateaux de sorte que ni les unes ni les autres ne semblent disposer d'un avantage écologique décisif. La spécialisation des palmeraies et de la zone métallurgique (10) ne procèdent pas d'un déterminisme écologique.

1.3.4) L'économie de troc et le besoin social

Réduire le commerce de troc uniquement à l'une des hypothèses précédentes, c'est ignorer la cosmogonie (11) qui est au coeur des sociétés traditionnelles.

Ces hypothèses n'explique pas, mais constate, l' l'histoire de ces communautés, leurs migrations vers ces lieux, à défaut de ressources importantes elles jouissent d'une position géographique privilégiée pour entrer en contact avec de nombreuses communautés. Loin d'être à l'origine de la spécialisation de ces communautés, leur localisation peut tout aussi bien n'en constituer qu'une démarche en relation directe avec la cosmogonie, qui conditionne la reproduction (12).

1.3.5) l'économie de troc et la nécessité de la reproduction

La reproduction de toute formation sociale renvoie à la reproduction des hommes, de la nature, du système culturel et les rapports sociaux. Ainsi on ne peut Réduire l'échange dans ces sociétés à la simple relation matérielle et la prohibition de l'inceste à un déterminisme biologique. La plupart des relations lointaines des communautés précoloniales portant sur l'échange de biens à contreparties immédiates ou différées tendent à apparaître et à être pensées comme l'effet d'une obligation collective ou individuelles à donner ou à rendre. Soit parce qu'en cas d'alliances ces transferts répondent à des incidents de la vie sociale ou a des phases rituels. Soit, dans le cas du commerce, parce que ces prestations sont les contre-prestations (13) de ce qui a été autrefois donné, il apparaît une sanction collective contre celui qui ne fait pas une contre-prestation, si la dette paraît sans cesse faire bouger les être et les choses, c'est parce que les hommes ne peuvent vivre que socialement et que comme société, les sociétés n'ont d'existence qu'à l'état de groupes séparés et coopérant, chacun d'eux dépend réciproquement des autres. Le remboursement de la dette est une condition de la continuation de l'échange, de la reproduction, donc de la croissance chacun aidant les autres à se reproduire et se reproduisant lui-même à l'aide des autres (14). Nous retrouvons ici un mouvement circulaire qui s'enrichit à chaque tour de circuit. parce que sans investissement net, il ne saurait y avoir ni croissance, ni crise (15). Le facteur déterminant de l'échange dans les sociétés précoloniales n'est donc pas la pénurie, ou le surplus ou le déterminisme écologique mais la résultante des forces qui se nourrissent mutuellement et solidairement. A la longue, le désir de richesse va l'emporter sur le rituel, car la richesse confère le pouvoir et subordonne le rituel.

1-4- Comment les Communautés mesuraient-elles le gain

Nous avons vu qu'en définitive le désir de richesse l'emporte avec le temps sur les échanges communautaires. Comment mesuraient-elles le gain en dehors d'écriture ?

1.4.1) le temps de travail

Les sociétés précoloniales sont généralement considérées sans capital et ramenées au bâton-outil primitif d'Adam Smith qui, dans sa mise en scène du troc, considère les échanges des sociétés précoloniales en temps de travail nécessaire et que ce temps sert d'instrument de mesure pour apprécier chacune des contreparties.

Or, toutes les tentatives pour comparer le temps de travail à l'estime des biens et aux rapports d'échanges observés ont plus infirmé que confirmé une détermination précise par la quantité de travail des taux des échanges ; en négligeant les réserves pratiques et théoriques qu'on peut faire sur cette appréciation (conversion du travail complexe en travail simple, travail concret en travail abstrait). Les rapports d'échanges ne reflètent pas le temps de travail socialement nécessaire à la production des marchandises même si ce temps est susceptible dans certains cas d'offrir un ordre approximatif à l'appréciation des biens. Maurice Godelier a calculé que le taux d'échange d'une barre moyenne de sel contre six capes d'écorces pratiqué entre les Baruya et les Yaoundouye de nouvelle-guinée correspond à l'échange d'une journée et demi (sel) contre quatre journées de travail. Fréquemment, les rapports d'échanges des marchandises sont indifférents au temps qui a été consacré pour les transporter (16) ; dans l'Est de la nouvelle-Guinée, une petite poterie s'échange contre un tapis d'écorce aussi bien dans les villages du Sud où travaillent les potiers que ceux du Nord où sont fabriqués les tapis. (A. Curea (1912) a montré qu'en Afrique équatoriale l'appréciation du chargement était faite avant le départ et restait le même à l'arrivée qu'elles que soient les avaries subies par la cargaison (17).

Dans les relations entre communautés aux distances très grandes, la comparaison des temps des différents travaux est impossible, même lorsque deux populations sont suffisamment proches pour ne pas ignorer le labeur qu'exige chacun des produits échangés, mieux elles en ont une idée assez précise (18). Le temps de travail (mort et vivant) ne constitue pas le mode généralisé d'estimation des marchandises.

On pourrait comprendre que les taux des transactions doivent approximativement refléter les rapports des temps socialement nécessaires à la production de chacun d'eux afin qu'aucun des partenaires ne s'enrichisse rapidement, n'accumule (non pas une plus-value mais des biens ou le temps) au détriment d'autres. Les sociétés précoloniales sont inégalitaires, ce qui traduit l'importance des échanges au sein de ces sociétés et avec l'extérieur, à la base du gain (19).

Le fait que le temps de travail n'apparaisse généralement ni comme juste mesure ni comme effet intentionnel n'implique pas l'impossibilité de trouver ici où là des systèmes de transactions intercommunautaires plus ou moins complexes dans lesquels les rapports d'échanges sont approximativement proportionnels aux temps de travail socialement nécessaires à la production des marchandises. La logique de leur détermination s'avère alors différente de celle de la contrainte temps, de la loi de la valeur (de l'équivalence et de l'exploitation).

1.4.2) Les prix traditionnels expression des besoins

L'échec d'une explication des prix traditionnels comme rapport de quantités de travail nécessaire à la production des marchandises incite, pour donner une cohérence à ces transactions, à se retourner vers l'explication des prix traditionnels comme l'expression des besoins éprouvés par les échangistes. Nous reviendront à considérer le déterminisme écologique comme facteur déterminant des échanges, pourtant nous avons démontré que le gain nourrissait les échanges et non les besoins. Compte tenu de la nature et des fonctions sociales de nombreux produits échangés. Le besoin consisterait plutôt dans le plaisir d'une relation sociale une approche en termes d'utilités par son caractère normatif et invérifiable ne serait pas fondé, car l'ensemble des taux d'échanges rapportés les uns aux autres constituent rarement un système cohérent (20).

1.4.3) Les prix traditionnels expression des offres et demandes

Les échanges dans les sociétés précoloniales sont difficilement saisissables,, il n'existe pas de taux communs et affirmés mais de simples demandes réciproques que l'on doit satisfaire, les marchandises sont cédées en tas hétéroclites. Quand les ethnologues observent ce qu'ils appellent des prix pour désigner les contre parties en biens a, b, c d'un bien D, ils affirment très souvent simultanément leur caractère arbitraire,, aberrant, irrationnel. Le rapport d'échange entre des produits sera du double voire du triple. Selon que la transaction d'une communauté a lieu avec la communauté X ou la communauté Y. Converti dans une seule unité, un même produit aura au même moment et en un même lieu un prix différent selon qu'il s'échange contre un produit a, b, c, ou d avec les communautés x,y,z.

Cette non-correspondance entre divers taux ne provient pas d'une fluctuation de ces derniers au gré des offres et des demandes successives. Un des traits dominants de nombreux échanges entre communautés est le caractère rigide des prix définis entre chaque groupe particulier et pour chacun des produits qu'ils se transmettent. La modification de ces rapports d'échange, estimés n'intervient que dans des conditions très précises dont les communautés se souviennent généralement longtemps. L'imperfection du marché diront certains ; plus sûrement absence de marché, à proprement parler et des relations concurrentielles entre les offres et les demandes. Ce qu'il faudra retenir s'est la présence de la mesure dans la société précoloniale sans écriture. (21)

1-5- La Numération Mentale

"C'est un lieu commun de dire que la science porte sur la quantité et s'exerce au moyen de la mesure" (22).

Les techniques d'extraction des métaux de leurs minerais et de leur transformation en produit semi-finis sont connues des sociétés précoloniales d'Afrique centrale depuis fort longtemps.

Il y a environ cinq mille ans que les peuples bantous se sont mis en place dans les immenses territoires qu'ils occupent de nos jours en Afrique centrale, orientale et méridionale, ces sociétés connaissaient la mine et le fer.

Il convient de jeter un bref coup d'oeil sur l'origine probable, en Afrique comme ailleurs dans notre vieux et vaste monde de la métallurgie extractive basée sur un processus de réduction, fondé lui-même sur la connaissance empirique ou méthodique des équilibres physico-chimiques d'oxydo-réduction. Pierre Routhier (1963) dans son excellent traité sur les gîtes métalliférés, apporte les précisions suivantes à propos de la fusion naturelle de métaux natif et de minerais.

<<Diodore relate que la découverte d'argent dans la péninsule Ibérique est due à des bergers qui mirent le feu à une forêt des Pyrénées ; ce feu aurait dégagé une chaleur suffisante pour fondre l'argent natif dans les affleurements des filons>> (23).

L'observation directe du phénomène de fusion naturelle des métaux et minerais par le feu de brousse est vraisemblablement à l'origine de la métallurgie extractive traditionnelle en Afrique.

La métallurgie traditionnelle date de 5000 ans avant Jésus-Christ, au troisième siècle avant J.C. à Nok au Nigéria, aux confins duquel les Bantous sont partis, en même temps du Cameroun pour conquérir le Centre.

Dans la métallurgie extractive, la réduction est conditionnée non seulement par la nature du minerai, notamment sa composition chimique, mais encore et essentiellement par la température atteinte dans le four. D'où la nécessité d'améliorer le soufflage et de disposer d'un bon combustible.

Les techniques de la fonderie sont en rapport direct avec les matières premières. De nombreux travaux font état d'une grande variété de dispositifs techniques de réduction des minerais de fer à travers l'Afrique Bantu, après la fusion on obtient des lingots de fer que le forgeron soumet à des traitements mécaniques en vue d'obtenir des produits utilisables : armes, outils, barrettes. Après avoir rencontré le travail du fer dans les communautés précoloniales d'Afrique, on ne peut pas continuer à penser que la mesure y était absente. Depuis longtemps, ce privilège de la mesure régularité, répétabilité est ressenti plus ou moins confusément mais un pas décisif a été franchi lorsqu'on a compris

que c'est la mesure même qui définit la grandeur à mesurer ; celle-ci ne préexiste pas à sa mesure >> (24)

Le groupe ethnique des Beti, Bulu, Fang de l'Afrique dite francophone, les premiers européens qui rencontrent les fang crurent se reconnaître dans ces conquérants forgers d'acier, au point de méconnaître leur africanité, allant, avec Vivien de Saint-Martin jusqu'à nier qu'ils fussent nègres. Les fondeurs de la région Fang fabriquaient des barrettes de fer (25) utilisées comme monnaie dans le paiement de la dot. On appelait Mbasse étyé chacune de ces barrettes qui se comptaient par paquets de 100 et 1000. Le travail du fer ou du bois rencontrés dans les sociétés précoloniales atteste d'un travail pensé, d'où nous ne pouvons exclure la mesure. La monnaie n'a pas été une nécessité économique, mais une nécessité sociale.

En recherchant les raisons du commerce précoloniaire nous avons eu la conviction que ce commerce est une relation sociale. Les communautés répondent dans la mesure où elles le peuvent et le veulent aux besoins réciproques exprimés par chacune d'elles, sans contrainte aucune. L'échange est libre.

DURKHEIM avait souligné que les grandes institutions sociales sont nées de la religion et que l'idée de valeur économique et celle de valeur religieuse ne doivent pas être sans rapports.

Le Don rituel dans les sociétés précoloniales tire son analogie de la religion. Le créateur a donné sa vie pour les siens. En retour, le créateur est remercié par les actes d'adoration qui sont les chants, les danses, les prières, les sacrifices. Le don du créateur aux humains est remboursable. C'est en cela que tient la continuité d'une vie de bonheur. Ce don est un crédit. Dans les sociétés précoloniales il y a un système de don et de contre-don. Le don n'est pas un cadeau, c'est un crédit. Les sociétés précoloniales ont connu la fonction de crédit, on y pratique le prêt à intérêt, l'épargne réel, à travers les greniers et le bétail, pour prévoir les mauvaises récoltes ; autant d'éléments qui permettent de dire que ces communautés avaient une norme de mesure que le temps a eu à préciser dans les formes actuelles de mesure monétaire, puisque la monnaie est mesure (26) et qu'elle a d'abord été une nécessité sociale avant d'être une nécessité économique, la monnaie précède l'échange, ici le troc. Chaque co-échangiste se réfère à une valeur supérieure. Or il n'y a pas de possibilité d'égaliser des évaluations, puisqu'il n'y a aucun référent extérieur à l'échange quand il dépasse le cadre du don rituel, du vol il ne peut être qu'un échange monétaire. Ainsi la monnaie n'est pas un bien comme un autre. C'est une institution sociale, celle qui crée le champ de l'économie et permet son développement à une condition précise.

Les sociétés précoloniales n'ont pas, semble-t-il, connu les prix sous la forme d'unités de compte, mais elles avaient une mesure référentielle interne ou externe des contreparties. Une codification qui atteste d'un esprit de mesure. Qu'on veuille trouver dans la monnaie des sociétés précoloniales, nos monnaies actuelles pour affirmer que ces peuples sans écriture

connaissaient les phénomènes monétaires et la monnaie, c'est faire de la monnaie et des phénomènes monétaires, un forme finie, figée. L'évolution qui touche, de très nombreux phénomènes imprègne aussi la monnaie, mais ne lui ôte point les deux éléments essentiels qui sont : la mesure, et le moteur du commerce.

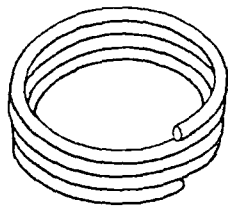
1-6- De la Numération Mentale, à l'unité de compte, Moyens de paiements et de réserves : Les paléomonnaies

Les cauris, les barres de fer, le sel participent au développement monétaire et anticipent les pratiques monétaires en tant que moyens de paiements, unité de compte et instrument de réserve. Dans le Bamenda précolonial, les monnaies (cauris, perles, tringles de laiton) étaient exclusives les unes des autres, si bien que chacune d'elles est un bon indicateur de la région où tel ou tel réseau commercial était dominant : la zone perles correspondait jadis au commerce de Douala, la zone tringles au commerce de calabar, la zone cauris au commerce de l'Adamaoua et un moindre degré, à celui de la Benoué (voir cartes ci-dessous).

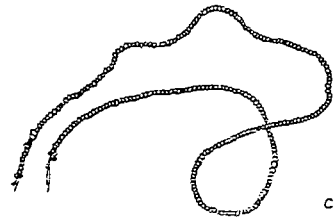
<<Le phénomène monétaire est un phénomène d'organisation de certaines activités humaines (27) qui commence par la définition d'un langage commun, le langage du nombre (28), une fois que l'on compare, établit un rapport, même sans écriture, il y a existence du phénomène monétaire. Il est important donc de ne pas définir les actes monétaires à partir de la monnaie : une opération peut mériter d'être dite monétaire sans qu'elle porte sur la monnaie (29). Le phénomène monétaire consiste à compter que ce soit à l'aide des pièces ou des créances" (30) écrites ou pas". Le passage des paiements métalliques aux paiements par lettre de change, des paiements manuels ou scripturaux aux paiements électroniques : il s'agit dans les deux cas d'introduire une nouvelle manière de compter possédant certains avantages (et parfois quelques inconvénients) par rapport à l'ancienne (31).

La monnaie est généralement définie comme un instrument de règlement des échanges. Par le passé nous avons rencontré les échanges sans l'intervention de la monnaie (exemple : le troc), une opération peut être monétaire sans qu'intervienne la monnaie. Il y a quand même dans l'esprit des co-échangistes l'existence de la mesure plus ou moins équivalente des produits échangés : un type de numération mentale, qui nous autorise à voir dans l'économie du troc, les premiers phénomènes monétaires définissant la monétarisation, une forme foetale de l'économie monétaire de production, et une forme foetale de l'économie de crédit, dans la mesure où le don contre-don signalé dans les sociétés précoloniales est davantage un crédit qui doit être remboursé qu'un cadeau qui ne fait pas appel à une relation de réciprocité. La solidarité des sociétés précoloniales analysée à travers le don est un support à l'effort qu'à la paresse (32).

Les phénomènes monétaires précoloniaux ont permis la codification et le rythme des activités économiques, parce qu'ils expriment, actualisent, reproduisent la hiérarchie des individus et des groupes. Ils sont des richesses indispensables à



tringle de laiton

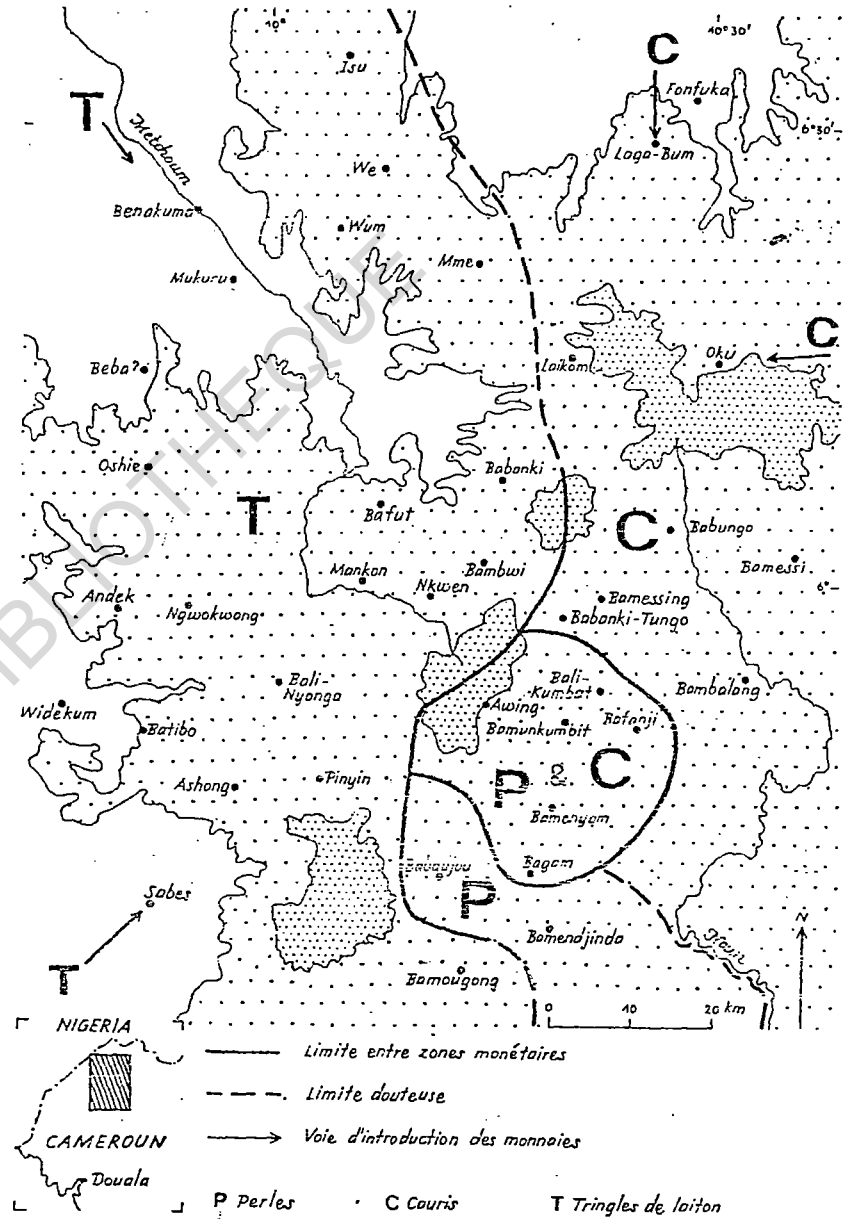


cauris

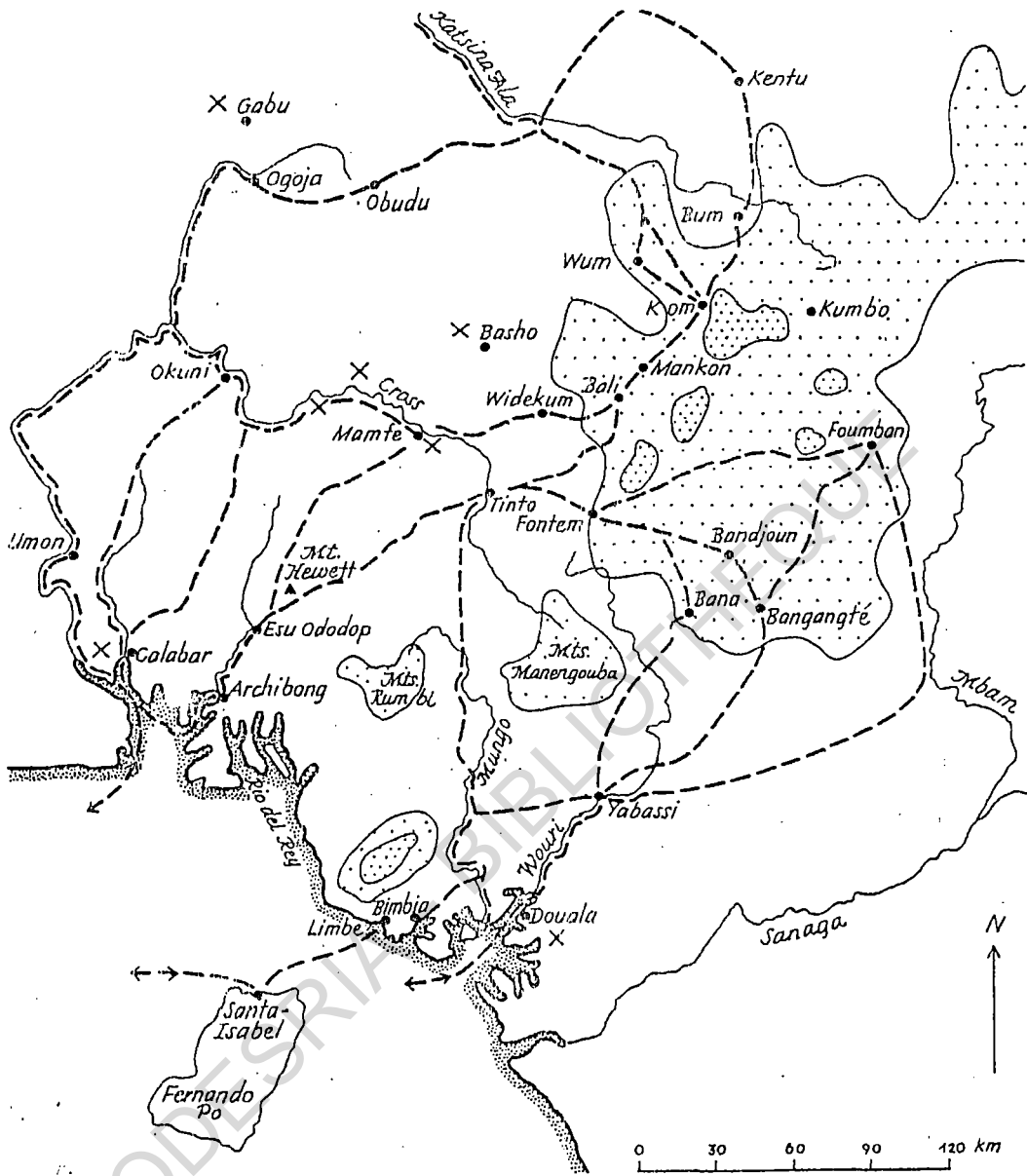


perles tɔtsa'a

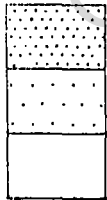
Fig. 1 Monnaies en usage sur le plateau de Bamenda.



Carte 1. Zones monétaires sur le Plateau de Bamenda vers 1890



altitude:



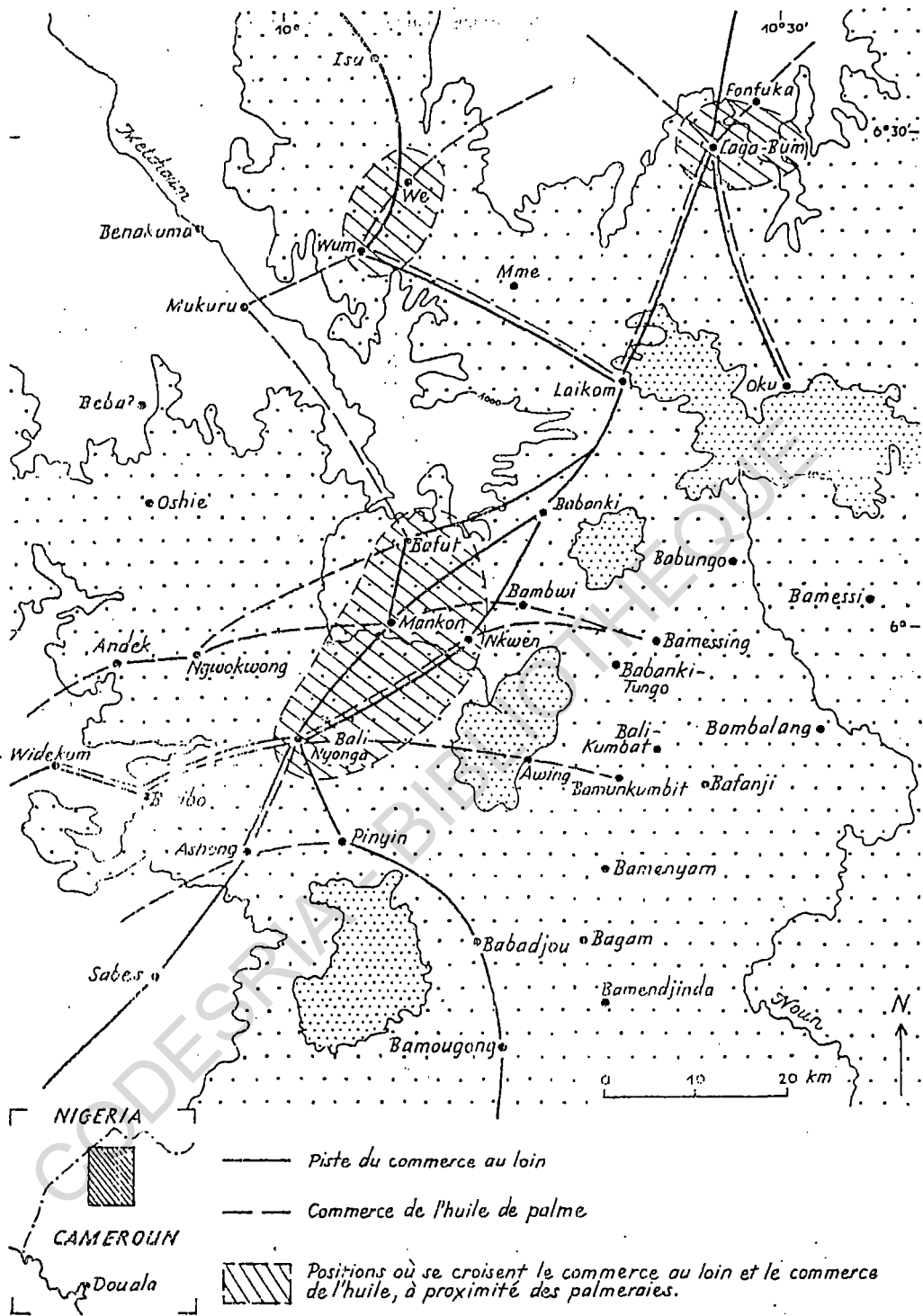
2000 m et plus
 1000 à 2000 m
 moins de 1000 m

× saline

----- piste commerciale

Carte **XIV**. Le commerce entre les Grassfields et la côte atlantique

II



Carte XV. La position centrale sur le Plateau de Bamenda'

3

l'existence sociale des individus et des groupes, sans ignorer leur rôle dans la reproduction des rapports sociaux.

Nous voulons insister sur le phénomène de la numération et de la hiérarchisation, qui a préexisté avant tout échange et qui en fin de compte a dominé les autres compartiments non économiques de l'échange, en les intégrant dans la mesure, c'est-à-dire : dans la monnaie.

La monnaie est un élément de synthèse, elle est capable d'intégrer toutes les autres formes, elle en est l'intermédiaire parce qu'elle mesure, malgré l'irrationalité du fait monétaire (33).

Le troc <<est a-monétaire par définition, les transactions se font donc intuitu personae et les prix n'existent pas>> a-t-on pu écrire dans les manuels d'économie politique. D'abord le troc est un échange qui engage une communauté, les échanges entre individus n'existent pas (34). Déjà platon faisait remarquer il n'y a échange que si chacun pense y gagner. La place du don, et le contre-don n'enlève rien à cette affirmation, elle y ajoute plutôt car dans ce phénomène du don et contre-don il y a la durée, un effort permanent de solidarité, il n'y a pas de gain plus important que celui qui s'étale dans le temps. Le problème qu'on rencontre en étudiant les sociétés précoloniales, c'est la mesure. Comment mesuraient-elles le gain ? Le sens du gain de ces sociétés est-elle à l'intérieur d'elles-mêmes ? L'économie de Troc, est une économie monétaire mais a-numéraire. Les fonctions de crédit avec prêt à intérêt, d'épargne, de prévoyance à travers les greniers nous font penser, qu'en absence d'écriture (35) les échangistes se livraient à une numération mentale pour apprécier le gain. La mesure du gain de ces sociétés étaient peut-être à l'intérieur d'elles mêmes, dans une rareté naturelle ou choisie (36) autant l'or était abondant en Afrique, autant certains produits comme le sel et le cuivre y étaient à l'époque rares ; ainsi dans certaines régions, on préférait les bijoux de cuivre à ceux d'or. Dans l'antiquité, l'or coûtait moins cher que le cuivre en Nubie, c'est-à-dire au Soudan dont Khartoum est l'actuelle capitale. Le troc n'était pas un échange aveugle et bête, il obéissait à une rationalité limitée (37). Faut-il penser que le troc point de régression auquel aboutissent les économies développées quand le processus de la monétarisation à numération écrite échoue par l'hyperinflation, N'a aucune base de numération ? <<la lumière naturelle de l'esprit est la même en tous les hommes, la raison qui est en chacun de nous est une raison universelle>> (38) <<la structure logique de l'esprit est la même chez tous les hommes>> (39) mais tous les hommes ne l'expriment pas de la même façon l'erreur est de vouloir universaliser une vision du monde (40). La démarche logique qui précède à la découverte scientifique (41) nous amène à penser sans conclure que la logique de la monétarisation traditionnelle avait conduit à chercher une cohérence des structures. Car nul ne peut échanger sans cesse sachant qu'il est perdant. Les échanges précoloniaux obéissaient au principe de l'équivalence (42) d'autant plus qu'il n'y a pas de communautés sans échanges, il n'y a pas d'échanges sans

égalité, et pas d'égalité sans commensurabilité (43). Il n'y a pas de communautés sans monnaie.

<<La logique de l'échange est l'équivalence elle n'a jamais été construite en termes rationnellement satisfaisants. Le fait d'observation est la dissemblance et l'inégalité des échangistes pour qui la satisfaction est valeur d'usage utilité subjective et qui subissent dans les conditions dissemblables et rationnellement mal comparables, la pesée de la socialisation des valeurs par les prix... Si l'équivalence est impossible par le jeu d'un mécanisme, les défauts criants dans les fausses équivalences du marché devront être éliminés. Par qui ? Par le plus fort dans l'échange>> (44).

1-7- La conclusion

Dans la petite école nous avons appris qu'avant d'effectuer une opération de calcul, il faut ramener les termes de l'opération à une même unité de mesure. Cela signifie qu'on ne peut pas effectuer une opération de calcul arithmétique sans une homogénéisation des mesures des termes de l'opération. Quelle est l'unité de mesure ou le système de mesure dans l'économie de troc permettant d'estimer le gain ? Puisqu'il y a un comportement d'enrichissement de la communauté dans la reproduction de ses rapports sociaux inégalitaires. On est en mesure de penser qu'il y a un univers référentiel qui permet d'estimer le gain dans ces communautés en absence d'écriture (45) cet univers où la dette est mémorisée nous renvoie à l'ensemble comportemental des sociétés traditionnelles qui est l'oralité. Il existe une tradition orale des dettes et des profits, comme il existe une tradition orale des récits et de tant d'éléments culturels, bien avant que la société humaine face l'objet d'écrits... la mémoire des personnes de bonne foi peut suffire pour assurer l'existence d'une dette ou d'un profit on retrouve la trace de cette méthode basée sur la mémorisation par un ensemble de personnes au niveau des lettres obligatoires du XIII^e siècle>> (46).

Les européens qui ont le culte des textes ne considèrent et respectent généralement que ce qui est écrit ; il ne pouvait considérer une vie intellectuelle sans écriture. Lévi-Strauss va nuancer l'importance de l'écriture en disant : pourtant rien de ce que nous savons de l'écriture et de son rôle dans l'évolution ne justifie une telle conception. Une phase la plus créatrice de l'histoire de l'humanité se place pendant l'événement du néolithique : responsable de l'agriculture, de la domestication des animaux et d'autres arts. Cette immense entreprise s'est déroulée avec une rigueur et une continuité attestée par le succès, alors que l'écriture était encore inconnue.

La prolifération des tontines dans les pays d'Afrique centrale, dont la majorité des membres souvent ne sait ni lire, ni écrire atteste de l'usage millénaire de la numération mentale, source d'une prodigieuse histoire que les griots transmettent.

<<Il est certain que l'appréhension de la mesure est différente dans des sociétés commerciales anciennes par rapport

aux sociétés principalement agraires. Elle est pour autant commune avec la notre, il existe pourrait-on dire, des mesures pour soi, internes aux communautés et des mesures dont l'usage dépasse les communautés locales, que ce soit à l'intérieur d'une nation ou d'une chefferie pour des raisons fiscales ou dans un espace plus large pour les besoins du commerce>> (47).

Dans les sociétés pré-capitalistes les attitudes mentales européennes en matière de métrologie affirme l'historien des économies préindustrielles Witold Kula étaient fort proches des mentalités africaines pré-coloniales. L'invention des poids et mesures, qui changea l'innocente et généreuse simplicité dans laquelle l'humanité avait jusqu'alors vécu, en une existence dominée par la tromperie, Flavius Josèphe, collaborateur des occupants romains mais issu d'une famille de prêtres du temple de Jerusalem, associait la mesure à la tromperie, elle y voyait un symbole de la perte du bonheur édénique, lieu d'injustices de drames et de luttes.

La première étapes du développement des notions métrologiques chez l'homme c'est celle de l'anthropomorphisme ; les membres du corps humain servent alors d'unités métrologiques.

Ce sont évidemment les conditions d'existence et de travail qui décident du développement du système métrologique ou de certains de ses parties. En Ethiopie on définissait une mesure de sel de la façon suivante autant qu'il en faut pour cuire un poulet>> (48). La mesure juste devient un symbole de justice en général et un critère de civilisation. La mesure introduisant la monnaie, introduit la monétarisation. Il est difficile de penser un seul instant qu'il y ait un peuple qui ne fut confronté à la mesure, autrement dit au temps. L'écrivain français Montaigne considère la connaissance des poids et des mesures comme un critère de civilisation, un symbole, un synonyme de culture. FILIPPO Pigafetta, qui, avec Duarte Lopez, raconte son voyage au Congo en 1591, parle d'une tribu particulièrement civilisée car ses membres << se servent des nombres, des poids, des mesures... >> Déjà au XVIII siècle, les Européens connaissaient et admiraient les statuettes artistiques qui servaient aux Ashantis de poids à peser l'or. Certains chercheurs soucieux de sauvegarder les valeurs traditionnelles de la culture africaine, essayent de prouver que ces poids forment un système cohérent, aussi original que les anciens systèmes européens. Si les noirs ont su créer un tel système, il devait y avoir des Savants Noirs, ce qui abolit le mythe de l'absence de science et de savants chez les Noirs... quelques savants européens hostiles à l'Afrique, se sont efforcés de démontrer que le système Ashanti << trop savant pour être inventé par les cerveaux noirs. Mais les découvertes archéologiques témoignent du contraire... >> (49) La mesure est instrument liée à l'homme et à ce qu'il possède de plus précieux : à sa terre, à sa nourriture, à sa boisson. Elle sert à définir la part des biens à laquelle il peut prétendre >> (50) La mesure est un attribut du pouvoir et l'homme est la mesure de toutes choses selon l'expression de Protagoras. L'homme primitif mesure le monde en se prenant lui-même pour étalon << les mesures primitives pratiqués jusqu'au début du Capitalisme avaient en principe, on

l'a dit un caractère significatif ; elles signifiaient ou exprimaient l'homme, les conditions de sa vie et de son travail. Les mesures contemporaines ont un caractère purement conventionnel. La réforme métrique que Lavoisier qualifie en ces termes «> jamais rien de plus grand et de plus simple, de plus cohérent dans toutes ses parties n'est sorti de la main des hommes >> eut ses adversaires.

Sir Frédéric Bramwell, un des principaux adversaires du mètre estimait : «> les industriels britanniques ont intérêt à garder notre système métrologique, le plus simple, le meilleur. Davantage les industriels des pays métriques rencontrent des obstacles sur les marchés d'extrême-orient qui pratiquent les poids et les mesures britanniques. Cette circonstance nous assure la supériorité sur les négociants et les industriels des pays étrangers désireux de conquérir les marchés orientaux>> (51). La revue Sud-africaine African Engineering défend au même moment la position de Sir Frédéric Bramwell «> quels que soient les inconvénients du système anglais, il a le grand avantage d'entraver sur les marchés qui l'emploient la vente des machines continentales. Nous devons faire tout notre possible pour empêcher la réforme métrique en Afrique du Sud et partout où l'on achète des machines aussi longtemps que l'Afrique du Sud préserve les mesures Anglaises, nous avons un grand avantage sur nos concurrents étrangers à qui il est plus difficile de servir de notre pieds qu'à nous de leur mètre >> (52). La mesure attribut du pouvoir, de la souveraineté et de la justice est aussi porteuse de domination et d'injustices. Le rêve séculaire des masses, le rêve de la Mesure unique et juste demeure, un rêve contemporain, parce que la Mesure c'est la monnaie. Pendant les millénaires, les mesures sont restées solidaires des pratiques sociales qui les mettaient en oeuvre. La zone Franc est un système métrique. Le processus de Monétarisation est selon les cas support d'indépendance économique ou de domination économique, donc un puissant facteur d'acculturation.

Lorsque l'Europe prit commercialement pied en Afrique, elle n'utilise pas tout de suite ses monnaies nationales. Si les Africains connaissaient la monnaie, les divisions monétaires d'Europe leur étaient inconnues. Au début l'échange entre les Africains et les Européens était un commerce de troc. Non pas que les Africains ne connaissaient pas la monnaie, économiquement parlant. Les Africains utilisaient la monnaie dans les échanges à longue distance, les échanges intérieurs obéissaient au troc.

La principale monnaie qui circula en Afrique centrale fut le Cauri. Le cauri est un coquillage de forme ovale de deux centimètres de long sur un centimètre et demi de large et un centimètre d'épaisseur. Le cauri était pour les Africains, un bijou il portait sa valeur en lui au yeux des usagers. Le cauri s'échangeait avec le franc colonial cinq franc en argent valait cinq mille cauris en 1834. le cauri était une monnaie résistante que l'humidité, la température, les termites ne pouvaient atteindre. Le cauri était Homogène, les cauris étaient semblables il n'y a pas de petits cauris ou de grands Cauris, recueillis sur les côtes de l'océan indien, le cauri était interchangeable. Le cauri

était commode à enfilé parce qu'il se perçait facilement. Le cauri intermédiaire des échanges, fut aussi un objet cultuel.

Le cauri va disparaître des transactions avec l'apparition des petites monnaies d'Europe au champ d'action plus étendue. Le sel et les barres de Fer connurent le même sort que les cauris. L'évacuation des monnaies traditionnelles, est indissociable de la progression des conquêtes coloniales.

La Monétarisation coloniale concoure à l'appauvrissement des populations puisqu'elle sont prises dans un jeu conçu pour réguler l'espace métropolitain donc le but infini est le profit ; l'accumulation, servi par un moyen fini la consommation des marchandises. c'est ainsi que << à peine introduite au sein de la communauté rurale, la masse monétaire venant de la commercialisation des matières premières est, en quelque sorte, ré-aspirée vers l'extérieur... Irrésistiblement, l'argent est donc entraîné dans un mouvement de va et vient qui lui est imprimé du dehors ; il est contraint de traverser la communauté rurale sans pouvoir s'y fixer sans y laisser d'enrichissement durable. Des conditions de rareté monétaire et de circulation forcée sont ainsi créés et les répercussions de ces contraintes sont profondes... sur le fonctionnement de l'ensemble du système économique et social, l'accélération de la vitesse de circulation de la monnaie apparaît donc, dans une large mesure, comme un moyen de pallier son insuffisance même, conséquences des intenses ponctions effectuées sur l'économie rurale. il est clair qu'une telle situation provoque un déséquilibre marqué entre les fonctions dites spatiales du numéraire et celle dites temporelles. Le rôle d'intermédiaire d'échange est intensifié au point de devenir pratiquement le seul qui soit rempli, celui de réserve de valeur tend, pour sa part, à disparaître (53) face à une telle situation, la seule politique monétaire reste la réduction des naissances ! la monnaie instrument de développement et instrument de pouvoir peut dans des situations précises être l'instrument de la soumission, ce qui confirme la hiérarchie des rapports économiques et aboutit au sous-développement. La vision courante de l'histoire des faits monétaires est le caractère marchand des phénomènes monétaires et l'ignorance de la monnaie par les peuples Africains allant de la mesure. Les données anthropologiques, archéologiques, linguistiques obligent à repenser la monnaie en dehors d'une logique marchande et de la dichotomie conventionnelle monétaire réel << les usages monétaires ne sont pas l'apanage exclusif des sociétés <<civilisées>> ayant connu un développement des échanges incompatibles avec la poursuite du troc. Ces usages constituent un caractéristique universelle des sociétés humaines et sont nés de la rupture progressive d'avec l'animalité, et de l'émergence de l'humanité>> (54) autrement dit on ne peut pas éloigner dans l'espace et le temps l'origine de l'homme et celle de la monnaie donc de la mesure. La mesure s'avère être une condition d'existence autant que l'interdiction de l'inceste. les hommes - entendons par ce terme des êtres qui utilisent un langage articulé, qui prohibent des rapports sexuels considérés comme incestueux, qui maîtrisent le feu et qui non seulement produisent des outils, mais aussi des outils servant à fabriquer d'autres outils - vivent en société, échangent et connaissent des pratiques

monétaires. Les monnaies primitives ou paléomonnaies pour reprendre l'expression du professeur Jean-Michel servet sont les monnaies avant la monnaie, sont des moyens d'échange social, anticipent la nature économique et politique des instruments monétaires modernes. L'émergence de l'humain se réalise à travers les échanges et les instruments monétaires. La colonisation par éviction du processus de monétarisation pré-coloniale a mis un processus d'autorenforcement par la monnaie qui conduit, sous certaines conditions de monétarisation à une situation de domination irréversible dépendant du passé.

SECTION II LA MONETARISATION ECRITE

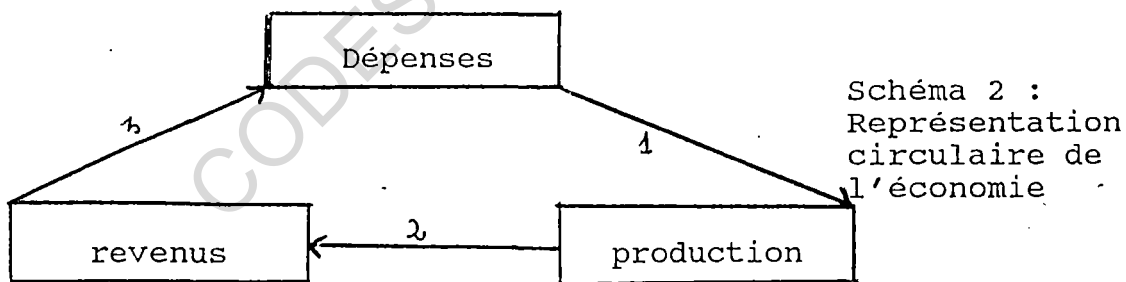
Dans la théorie macro-économique dominante, la monnaie y est fondamentalement absente. L'équilibre général telle que l'a établi Gérard DEBREU, la monnaie y disparaît complètement. L'auteur suppose que l'économie fonctionne sans monnaie. Comment peut-on y étudier la monétarisation ? Nous allons à ce niveau de notre travail considérer la monétarisation comme la création de monnaie. La monétarisation y paraîtra surajoutée, comme l'est la monnaie.

La méthode d'analyse des physiocrates va consister en la première représentation d'ensemble du système de production capitaliste sous forme de circuit économique. Ce circuit représenté comme un tableau, constitue, du point de vue de la théorie positive moderne, l'ébauche d'une authentique analyse du circuit selon Frédéric Poulon.

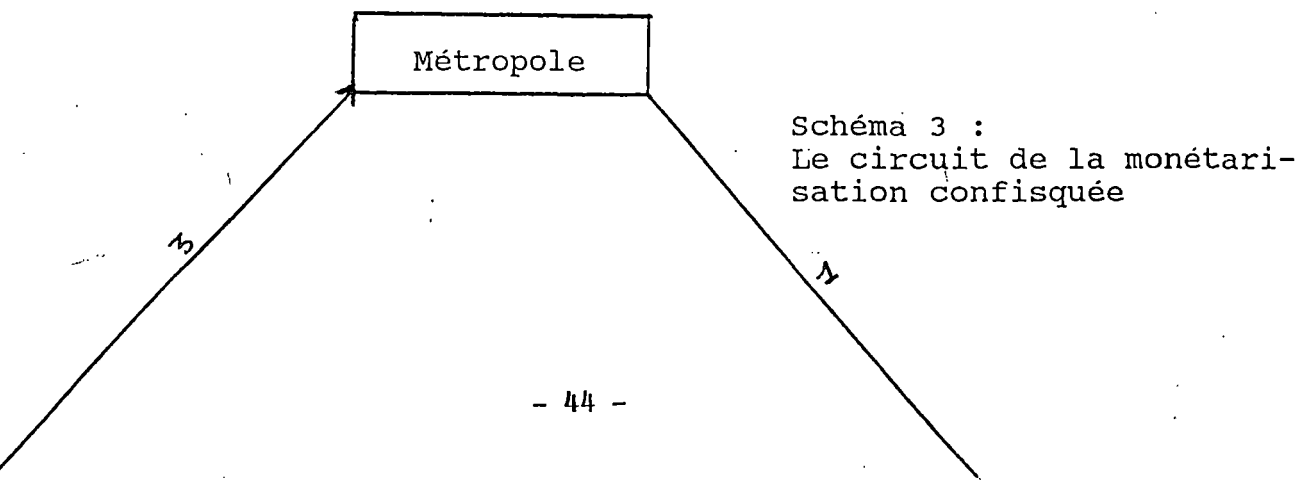
La représentation circulaire de l'économie repose sur trois principes constituant l'armature du circuit :

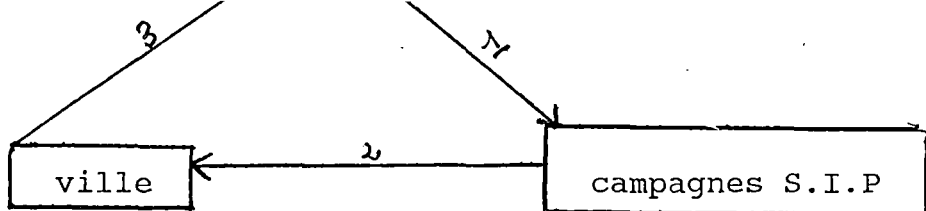
- 1 - Les dépenses donnent vie à la production
- 2 - La production crée des revenus
- 3 - Les revenus permettent les dépenses

Ce qui peut être représenté par la figure ci-dessous :



Cette figure du tableau économique de quesnay peut être comparée à celle Issu de la Monétarisation coloniale.





1 - la monnaie qui arrive de la métropole achète la production dans les campagnes.

2 - les indigènes avec la monnaie issue de la production achètent les produits qui viennent de la métropole.

3 - la monnaie retourne à la métropole

La Monétarisation dans les pays d'Afrique centrale est confisquée par la métropole, et s'inscrit dans un circuit de deux façons, du point de vue historique et du point de vue théorique.

Dans la théorie du circuit l'intégration de la monnaie est une nécessité et non un luxe souligne le professeur Frédéric POULON.

L'opposition entre la théorie de l'équilibre général et de la théorie du circuit réside dans la monnaie. <<C'est en effet la monnaie qui fonde la relation d'exclusion mutuelle entre l'analyse de l'équilibre et l'analyse de circuits>> (55).

2-1- Le circuit en économie fermé ou la monétarisation interne

Keynes est le fondateur de la macro-économie <<mais ce keynes reconnu par establishment est revu et corrigé par Hicks de manière à pouvoir être accordé à la Théorie dominante : qui est l'équilibre général>> (56), constitue la version la plus éloignée de l'esprit et de la lettre de Keynes <<keynes avait pour projet de découvrir les lois de l'économie monétaire de production, et ce n'est d'ailleurs point un hasard si les grands macro-économistes qui se sont penchés sur l'analyse des crises (keynes ? Marx...) ont utilisé la méthode du circuit...>> (57).

L'analyse du circuit apparaît comme le cadre le plus propice pour la compréhension de la macro-économie (c'est-à-dire la monnaie, la répartition, les crises) (58) et l'analyse de keynes telle qu'elle apparaît du moins dans son principal ouvrage la théorie générale et non pas une analyse micro économique mais une analyse macro-économique constitué par un <<ensemble hiérarchisé de flux monétaires>> (59).

L'approche Keynésienne de l'économie <<est non pas une approche ensembliste comme celle des économistes néo-classique, mais une approche systémique>> (60). keynes à la suite de Quesnay et Marx, a une vision circulaire de l'économie. Résultats des recherches des économistes comme : B. SCHMITT A. BARRERE. A parquez, F. Poulon, J. FAU, B. Vallageas atteste cette façon de voir.

Monétarisation interne

La théorie Keynésienne est incontestablement une théorie du circuit (61) << cependant le circuit n'est pas évident dans l'oeuvre de Keynes qui d'ailleurs ne prononce jamais le mot circuit >> (62) il faut donc procéder au préalable à une véritable construction du circuit keynésien. C'est dans le troisième chapitre de la théorie générale consacré au principe de la demande effective que Keynes déclare résumé l'essentiel de sa théorie ; ceci en 8 propositions, fournit les principaux éléments de son circuit économique. Ces chapitres six et sept consacrés à la définition du revenu, de l'épargne et de l'investissement et enfin la détermination de leur relation de causalité.

Le schéma du circuit keynésien de l'économie (63) se présente de la façon suivante :

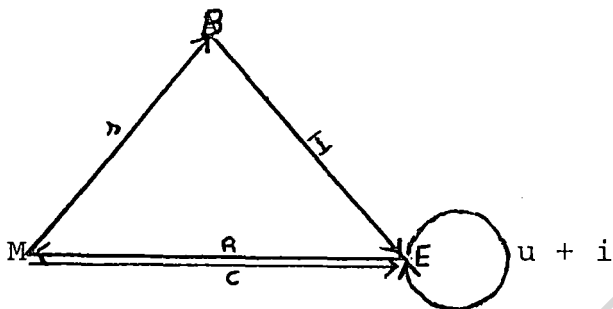


Schéma 4 :
Le circuit

2.1.1 - Les Agents

Dans le circuit keynésien, les trois catégories fondamentales d'agents économiques sont les intermédiaires financiers, les entreprises et les ménages. Le circuit keynésien réalise l'intégration complète de la monnaie, puisqu'il décrit le cycle complet de la monnaie depuis l'instant de sa création jusqu'à l'instant de sa disparition. Il est un ensemble hiérarchisé de flux monétaires entre les banques, les entreprises et les ménages. La théorie du circuit place les banques et la création monétaire au coeur de la dynamique des économies contemporaines, la fonction de financement consiste à mettre de l'argent à la disposition des agents, afin de financer tout projet de dépense productive non spéculatif (64) qui au bout d'un certain temps permettra le remboursement du crédit.

La fonction de production consiste à produire des biens en vue de les vendre, cette fonction est exercée par l'entreprise.

La fonction de dépense, enfin consiste à dépenser l'argent obtenu en contre-partie d'une participation à une activité productive. Cette fonction est exercée principalement par les ménages. Le constat qu'on peut faire à ce stade de la théorie au niveau des agents est : l'absence de l'Etat dont le rôle économique est mise en exergue par Keynes dans la correction des mécanismes économiques. << l'Etat se trouve dans chaque pôle du circuit, jouant les différents rôles, d'intermédiaires financiers trésor public, au pôle banque, >> d'entrepreneurs à travers la fonction de production et la fonction de dépenses à travers la consommation publiques des ménages >> (65).

2.1.2 - Les flux

A l'instant où la monnaie est créée dans le circuit; elle quitte le pôle B à travers le flux F. Les flux sont les transferts de monnaie d'un agent économique vers un autre. Le circuit monétaire apparaît comme ensemble semi-hiérarchisé de flux monétaires semi-hiérarchisé parce qu'il existe un premier flux qui est le flux (F) et un dernier flux qui est (S) entre ces flux externes il n'y a pas d'autres flux parfaitement établis. L'apparition de la monnaie dans le circuit correspond à la création monétaire.

2.1.2.1 - La création monétaire

Le flux F représente l'endettement net de remboursement au cours de la période. Du point de vue des banques F représente une offre de monnaie, envisagé du point de vue des entreprises, F représente une demande nette de monnaie.

2.1.2.1.1 L'offre de monnaie

L'offre de monnaie par les banques apparaît comme un flux homogène on ne distingue pas crédit à court terme et crédit à long terme. Crédit d'institutions bancaires et crédit d'institutions non bancaires. Crédit de financement et crédit de refinancement. Toutes ces distinctions si importantes soient-elles sont secondaires au regard de la signification fondamentale du crédit qui est de faire peser sur le bénéficiaire de ces crédits une contrainte de remboursement. La distinction du crédit selon leur durée est une distinction tout à fait inessentielle (66).

2.1.2.1.2 La demande de monnaie

La demande de monnaie dans le circuit émane des entreprises qui sont les principaux agents à besoin de financement dans la réalité cependant on sait que les ménages aussi sont demandeurs de crédit mais globalement les ménages sont les agents à capacité de financement et n'apparaissent pas dans le circuit abstrait de la monnaie. Sur quoi se fondent les entrepreneurs pour déterminer leur demande de crédit ? Les anticipations des entrepreneurs jouent un grand rôle.

En effet au début de la période la demande de monnaie de la part des entreprises est plus ou moins forte selon que leur anticipation en ce début de période sont plus ou moins optimistes. De bonnes anticipations entraînent une demande élevée de crédit, de mauvaises anticipations découragent la demande de crédit. Le taux de rendement anticipé est supérieur au coût d'accès au capital emprunté, alors l'entreprise accroît son endettement relativement à ses capitaux propres. Sur quoi les anticipations reposent-elles ? Avec cette question on touche le problème de la révision des anticipations à chaque début de période. En fonction des résultats obtenus dans la période précédente (67).

2.1.3 - La circulation intermédiaire entre pôles E et M

2.1.3.1 - Le flux revenu

Le flux R représente le revenu distribué aux ménages. L'essentiel est constitué par les salaires. A cela s'ajoute le cas échéant les revenus tel que les intérêts et les dividendes, une rémunération de l'épargne des ménages. Ces revenus supplémentaires n'existent que s'il y a à côté de l'épargne thésaurisée (essentiellement) l'épargne sous forme de dépôt bancaire a vue non rémunéré et accessoirement les billets conservés par les ménages (épargne placée) constituent soit de titres, actions ou obligations, soit de dépôts bancaires a vue ou à termes mais rémunérés, ces revenus supplémentaires sont payés aux ménages par les entreprises et les banques. Or le flux r ne part que des banques en tant qu'entreprises percevant des intérêts débiteurs et versant les intérêts créditeurs autrement dit, les banques considérées dans leur activités courantes d'exploitation sont assimilé à des entreprises à caractère industrielle et commerciale au pôle E.

2.1.3.2 - Le flux C

La consommation des ménages aux entreprises représente tous les achats effectués dans la période par les ménages aux entreprises, sont donc exclus les achats d'occasion effectués dans la période par les ménages directement les uns auprès des autres, mais passant par les entreprises intermédiaires figurent dans le flux C pour une valeur égal à la différence entre le prix payé par le ménage acheteur, le prix versé par l'intermédiaire aux ménages vendeurs. Figure en outre dans le flux C les dépenses effectuées par les ménages en biens qualifiés d'ordinaire par les comptes nationaux, de biens d'investissements etc.

2.1.4 - La boucle autour du pôle E

2.1.4.1 - Le flux U

Coût d'usage de la production c'est la somme de la consommation intermédiaire et de la consommation fixe des entreprises au cours de la période. La consommation intermédiaire, c'est les biens qui disparaissent dans le processus productif au titre de la consommation intermédiaire, Les paiements de services bancaires c'est-à-dire les intérêts débiteurs payés par les entreprises industrielles et commerciales des banques à la banque centrale considérées en tant qu'entités percevant les intérêts sont assimilées aux entreprises (pôle E). Ces intérêts sont assimilés à des paiements internes, inter-entreprises. On met une boucle autour de E.

La consommation de capital fixe correspond aux dépenses effectués dans la période pour le remplacement du capital fixe mis hors d'usage au cours de cette période par suite d'usure physique ou obsolescence prématuré du capital fixe dû au progrès technique.

2.1.4.2 - Le flux I

C'est l'investissement Net. Il correspond à l'accroissement de la capacité de production des entreprises au cours de la période. Cet accroissement ne peut être calculé directement, il est connu en fin de période seulement, par différence entre le montant total de l'investissement réalisé dans cette période (investissement brut) et les coûts d'amortissements supportés dans la même période, à l'investissement net on ajoute en principe la variation de stock de l'entreprise positive si le stock final est supérieur au stock initial, négative si le stock final inférieur au stock initial.

2.1.5 - L'épargne

L'épargne correspond à l'analyse de Keynes à différents motifs (transaction, précaution, spéculation) dans l'analyse du circuit il nous importe peu de connaître les motifs de l'épargnant, l'important en effet est le constat que l'épargne constitué par les ménages est macro-économiquement, une épargne définitive. Il peut paraître surprenant lorsqu'on prend le point de vue micro-économique de l'épargnant individuel de dire que l'épargne est constituée pour un temps infini ; chacun sait bien que lorsqu'il met de l'argent de côté c'est avec l'intention de le dépenser ultérieurement. L'épargne sous l'angle micro-économique s'analyse comme une consommation différée. sous l'angle macro-économique, Observons que le flux S a été défini comme l'épargne net des retraits effectués dans la même période, il reste un flux net d'épargne qui apparaît à chaque période et cela depuis la nuit des temps, attestant que l'épargne net (le flux S) une fois constitué ne fait jamais retour dans le circuit de la dépense. Lorsque la monnaie est constituée en épargne par les ménages elles sort définitivement du circuit monétaire. L'instant où la monnaie sort définitivement du circuit monétaire est crucial.

2.1.6 - L'intégration du temps dans le circuit

Le problème de l'intégration du temps est fortement lié à celui de la monnaie. Il n'est d'ailleurs pas surprenant que les deux problèmes soient souvent posés en même temps et que les théories qui échouent dans l'intégration de la monnaie échouent dans l'intégration du temps.

Ne revenons pas sur la théorie Walrasienne qui est a-monétaire et à a-temporelle. La théorie du circuit qui réalise une intégration complète de la monnaie permet du même coup de définir une période de temps intrinsèque à l'analyse macro-économique qui correspond exactement à l'idée du court terme de l'analyse Keynésienne, c'est le temps du circuit, la violence de la monnaie s'exerce dans les pôles : la monnaie n'est pas neutre.

2.1.6.1 - Le temps du circuit

2.1.6.1.1 - définition

La durée qui s'écoule entre l'instant d'apparition de la monnaie et l'instant de disparition de la monnaie dans le circuit. Le temps qui s'écoule entre le flux F et le flux S. Ce temps est

fondamental parce qu'il correspond au temps imparti aux entreprises pour réaliser les profits suffisants.

2.1.6.1.2- La condition de crise et régulation par l'inflation

La crise s'analyse dans le circuit keynésien à partir de la notion de temps de circuit.

- Evaluation du temps du circuit

Il n'est pas possible dans la réalité de suivre matériellement une unité monétaire mais nous allons essayer de construire une unité monétaire fictive par la pensée, une construction mentale. L'hypothèse que nous allons faire repose sur l'équivalence suivante. Lorsque je dis que dans une période de temps quelconque les ménages dépensent 80 % de leur revenus et épargne 20 %, j'affirme qu'une unité monétaire parvenu entre les mains de ménages a une probabilité égal à 0,8 d'être dépensée à la période et une probabilité égal à 0,2 d'être épargnée c'est cette hypothèse que nous allons appliqué à la transformation du circuit à un autre circuit que nous appellerons le circuit réduit.

2.1.6.2 - Circuit réduit

2.1.6.2.1.1 Au pôle M

Prenons la situation au pôle M. L'unité monétaire qui y est parvenue à deux possibilités ou bien elle est dépensée ou bien elle est épargnée. Il s'agit d'une unité monétaire indivisible. Nous admettons qu'à partir du pôle M l'unité monétaire va se diriger vers le pôle E chaque fois c'est l'unité monétaire tout entière, car elle est indivisible. Vers le pôle E l'unité monétaire sera consommé C ou C/C+S est la probabilité que l'unité monétaire soit consommée, l'unité monétaire est épargnée avec la probabilité S/R ou S/C + S. La somme de toutes les probabilités étant égal à l'unité C + S = 1.

2.1.6.2.1.2 - A partir du pôle E

L'unité monétaire peut se boucler autour de E ou se diriger vers M. L'unité monétaire sert à payer les revenus affectés à l'achat inter-entreprises.

La probabilité vers le pôle M est

$$\frac{R}{U + I + R} =$$

$$\frac{R}{I + C + F + U} = \alpha$$

La probabilité vers le pôle E est

$$\frac{U+I}{U+I+r} = u+i$$

U

$$u = \frac{U}{U+I+r}$$

$U+I+r$ est la part du coût d'usage dans la dépense totale de l'entreprise. La probabilité pour que l'unité monétaire parvenue au pôle E se dirigera au pôle M = r

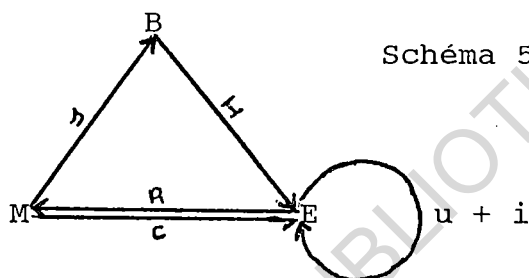
La probabilité pour que l'unité monétaire parvenue au pôle E se boucle autour du pôle E = u+i

La somme des probabilités est égal à 1

$$r+u+i = 1.$$

A partir du pôle B, la probabilité pour que l'unité monétaire partant du pôle B aille en E est $1 - F/F=1$.

Le circuit réduit est très exactement le circuit des probabilités de passage de l'unité monétaire représentative entre les différents pôles.



$$C + s = 1$$

$$u + i + r = 1$$

Le circuit réduit permet de suivre les différents cheminements possibles de l'unité monétaire représentative depuis son départ du pôle B jusqu'à son retour au pôle B.

2.1.6.2.1.3 - Expression algébrique du temps de circuit

Le circuit probabilisé est une chaîne de MARKOV.

Théorème : Pour l'unité monétaire partant du pôle B et passant toujours instantanément d'un pôle à un autre mais séjournant chaque fois d'une durée constante d, dans le pôle où elle est revenue, le temps nécessaire pour que cette unité monétaire revienne au pôle B (sachant que ce temps est mesuré en nombre de durée d, de séjour de l'unité monétaire dans un pôle quelconque est égal (temps) à l'inverse diminué d'une unité de la probabilité de trouver en un instant quelconque l'unité monétaire dans le pôle B.

T = temps de circuit (nombre de durées d entre le départ de l'unité monétaire du pôle B et l'instant de son retour au pôle B.
 $T = 1/d-1$

La probabilité de PB est lié à deux autres probabilités :

PE = probabilité de trouver l'unité monétaire en E
PM = probabilité de trouver l'unité monétaire en M
Ces trois probabilités sont liées $PB + PM + PE = 1$

Pour arriver en B, l'unité monétaire passe par M, la probabilité de trouver l'unité monétaire en B est inférieure à la probabilité de la trouver en M :

$$PB \text{ ou égal à } PM \quad PB = s \quad PM$$

La probabilité que l'unité monétaire se trouve en M passant par E est $PM \quad PE \quad PM = r \quad PE$

$$PB + PE + PM = 1 \quad (1)$$

$$(2) \quad PB = sPM$$

$$(3) \quad PM = rPE$$

$$(2) \quad PM = 1/s \quad PB$$

$$(3) \quad PE = 1/r \quad PM \quad PE = 1/sr \quad PB$$

$$(1) \quad PB + 1/r \quad PB + 1/s \quad PB = 1$$

$$1 + 1/rs + 1/s = 1/PB$$

$$T = 1/PB - 1 = 1/s + 1/rs = 1/s (1 + 1/r)$$

r = part des revenus versés au ménages dans la dépense totale des entreprises :

s = le taux d'épargne des ménages

1. 1. 4 Expression de la condition de crise à partir du circuit réduit

La condition de crise s'exprime ainsi : le nombre moyen de passage de l'unité monétaire dans la boucle autour du pôle E, au cours du temps de circuit, est inférieur à l'unité.

Or le nombre moyen de bouclage autour de E au cours du temps de circuit E, est une proportion D du nombre moyen de passages dans E au cours du temps de circuit.

Le nombre de passage de l'unité monétaire dans le pôle E au cours du temps du circuit est le rapport des probabilités $PE/PB = 1/r \quad PM/sPM = 1/rs$

En multipliant ce nombre par la proportion D des passages dans E qui sont suivis d'accumulation de capital, c'est-à-dire d'investissement net, nous aurons dès lors la condition de crise du circuit keynésien.

$$D/rs < 1$$

2.1.7 - Analyse de la crise : de la crise à l'économie de troc

2.1.7.1 - L'analyse théorique

La crise s'analyse dans le circuit keynésien à partir de la notion de temps de circuit au début de la période du temps de circuit, une unité monétaire est injectée dans le circuit à

travers un fond de crédit des banques aux entreprises. Les entreprises seront redevables de 1 franc envers les banques. Ce franc ainsi prêté aux entreprises entre en circulation jusqu'au moment où il sort de la circulation parce que les ménages décident de l'épargner. A ce moment là on se trouve dans la situation suivante. Le compte des banques est équilibré. Elles ont prêté 1 franc mais elles ont recueilli un franc inscrit à leur passif seulement, elles sont créancières des entreprises et débitrices des ménages. Les entreprises débitrices des banques se trouvent dans la situation où devant 1 franc aux banques, elles ne peuvent pas récupérer ce franc auprès des ménages puisque ceux-ci ont décidé de l'épargner ou bien les entreprises réussissent à convaincre les ménages de leur prêter ce franc grâce auxquels les entreprises pourront rembourser leurs dettes aux banques et leur demander de nouveaux crédits ou bien les entreprises ne réussissent pas à convaincre les ménages de leur céder ce franc nécessaire aux remboursements des dettes. Ces entreprises sont à la merci de leurs créanciers qui peuvent exiger le dépôt de bilan ou mettre les entreprises en faillite.

Il est clair que les ménages ne leur céderont l'unité monétaire convoitée que si la richesse accumulée par les entreprises au cours de la circulation de cette unité monétaire, c'est-à-dire au cours du temps de circuit, est au moins égale à 1 F dans le cas contraire, c'est la crise.

2.1.7.1.1 - Les causes de la crise et du blocage de la monétarisation

- Deux expressions de la crise

$$I/F = I/u + I + R \quad (X) \quad U + I + R/R \quad (X) \quad R/S \quad X \quad S/F$$

Nous avons démontré précédemment que

$$I/U + I + R = i ; R/U + I + R = r - U + I + R / R = 1/r$$

$$S/F = s \quad S = F \Rightarrow S/F = 1$$

$$I/F = i/s \times r \quad I/F < 1 ; 1/s \times i/r < 1$$

Sous cette forme on voit apparaître les causes possibles de la crise économique, donc d'un blocage de la monétarisation dans les pays en voie de monétarisation. Les causes du blocage de la monétarisation sont liées aux valeurs des coefficients s , r , i . au-delà de ces causes apparentes qui définissent l'indicateur de la monétarisation, il y a une cause cachée peut-être la plus importante, celle qui permettra de définir l'indicateur fondamentale ou de base de la monétarisation.

2.1.7.1.2 Les causes apparentes

$$1/s \times i/r < 1$$

Les causes apparentes sont de deux sortes, le taux d'épargne et le ratio i/r .

2.1.7.1.2.1 les causes liées au taux d'épargne.

La cause du blocage de la monétarisation serait un taux d'épargne excessif. Si s est trop élevé, il va tirer vers le bas le ratio I/F et risque de l'amener en dessous de son seuil critique. Dans la région de l'Afrique centrale, l'épargne est manquante. En plus, les comportements d'épargne des ménages sont globalement stables. Les variations de s ne saurait être à court terme une cause du blocage de la monétarisation. Mais les salaires expatriés dans la région ont une épargne importante qui sort de la région ce qui peut bloquer la monétarisation car si les ménages n'épargne pas la condition de blocage de la monétarisation ne se réalise pas.

- les causes liées à r (le poids des revenus versés au ménages dans les dépenses des entreprises).

les salaires seraient très élevés. Les salaires des africains sont bas comparativement à ceux des non-africains qui travaillent dans le même secteur d'activité. Les hausses de r n'existent pas du fait des syndicats qui ne sont pas libres de revendiquer.

2.1.7.1.2.2 les causes liées à i (la part de l'investissement net dans l'entreprise).

L'investissement serait insuffisant : ceci est une tautologie car nous savons que i est lié à deux autres variables $i+u+r = 1$.

$$i + u = 1 - r$$

Si les salaires sont constants, ce qui signifie que $u+i$ sont constants quand on dit que i est insuffisant on dit en même temps que u est excessif. u est la part du coût d'usage dans la dépense totale des entreprises, il se subdivise en deux part :

1) la part de la consommation intermédiaire

2) la part des coûts d'amortissement dans la dépense de consommation du capital fixe

- la part de la consommation intermédiaire peut devenir excessive en cas d'augmentation des prix des matières premières ou de surfacturation par la société mère, donc la filiale est présente dans la sou-région, ou encore une augmentation des taux d'intérêts (le service bancaire est dans la consommation intermédiaire).

2.1.7.1.3 Causes profondes

Le blocage de la monétarisation qui dure depuis plus d'une décennie ne peut accrédi-ter les causes évoquées ci-dessus comme fondamentales pouvant expliquer l'absence d'industrialisation et la persistance du dualisme.

Le blocage de la monétarisation a un début d'explication dans la part des coûts d'amortissements que nécessite la concurrence dans les pays occidentaux et par ricochet il y a répercussion dans les pays en voie de développement qui sont écartés de la concur-

rence ce qui fait des causes partielles, les éléments d'explication dans le blocage de la monétarisation car le multiplicateur et l'accélérateur jouent peu à l'intérieur de la sous-région et davantage à l'extérieur.

2.1.7.1.4 Indicateur fondamental de la monétarisation

Le remplacement accéléré du capital fixe en usage, tel que les biens d'équipements sont remplacés à peine qu'ils sont utilisés ce qui explique une obsolescence du capital, du fait d'une trop grande rapidité du progrès technique, lié à la concurrence excessive entre les entreprises capitalistes. Le progrès technique est à la base de la croissance économique. Mais l'innovation représente un problème assez difficile à cerner, une des difficultés majeures concerne la définition du phénomène et sa mesure. L'innovation peut être appréhendée à plusieurs niveaux celui du laboratoire de recherche, du brevet (68) dans la firme qui industrialise l'innovation, ou le solde de la balance des transferts technologiques et enfin les crédits en recherche développement. La dynamique de la monétarisation réside en Amont.

La valeur ajoutée industrielle se trouve dans les laboratoires et la relance de la compétitivité dépend des dépenses consacrées à l'investissement intellectuel. En France l'industrie emploie deux fois moins de chercheurs qu'en Allemagne fédérale.

Le leader des imprimantes pour billetterie aérienne affecte 40 ingénieurs à la recherche et leur consacre 20 % de son chiffre d'affaires. Les dépenses en recherche développement représente 1,5 % du PIB de l'ensemble des pays de L'O.C.D.E plus que l'aide au développement qu'accorde les mêmes pays.

En 1945 on écrivait l'économie française est un terrain miné par les brevets industriels que les Allemands ont déposés par milliers avant guerre. De 1938 à 1945, ils ont déposé plus de brevets que les français.

L'IG. Farben industrie a par exemple quadrillé le terrain à la cadence de 800 dépôts par an. Le puissant groupe chimique espérait ainsi pouvoir obliger les fabricants français à leur acheter 50 % de leur besoins en matière première pour la production de certaines résines synthétiques.

Les japonais aujourd'hui quadrillent le terrain des dépôts de brevets.

2.1.7.1.4.1 La définition du brevet

Les brevets sont le reflet de la réalité industrielle au sein d'une région. Le brevet d'invention est un titre délivré sur demande par un service public d'Etat (ou par Office Régional agissant pour plusieurs Etats) qui décrit, une invention et qui crée une situation juridique selon laquelle l'invention brevetée ne peut normalement pas être exploitée (fabriquée, utilisée, vendue, importée) sans l'autorisation du propriétaire du brevet.

Le brevet est à mi-chemin du processus de l'innovation entre l'amont : Recherche-Developpement et l'aval : l'industrialisation. Le brevet est la concrétisation de l'idée innovante, comme l'innovation est la concrétisation du progrès technique.

L'analyse des brevets nous donne une répartition par secteurs techniques et par taille des entreprises déposantes. On peut voir si une mutation du tissu industriel se dessine, permettant de reduire le déficit de la balance des transactions courantes.

La diffusion de l'innovation n'est pas uniforme dans tous les secteurs. La propension à breveter d'un secteur montre les enjeux économiques et la maîtrise technologique.

L'analyse de la monétarisation par les brevets a des limites.

L'anvar incite les PME à déposer les brevets à l'étranger, pour développer une clientèle d'acquéreurs éventuels. Le brevet est un soutien à la pénétration commerciale. La France dépose moins de brevet à l'étranger, trois fois moins que l'Allemagne et le nombre de dépôts dans certains secteurs de brevets étrangers traduit une faiblesse relative de l'industrie nationale.

Le brevet est un indicateur du niveau et du dynamisme technologique et, par voie de conséquence, de la compétitivité commerciale. Le suivi et l'étude des dépôts de brevets permettent de déceler les avances technologiques, les mutations technologiques, reconversion, mais également de prévoir les stratégies commerciales de la concurrence internationale. le brevet est une arme offensive dans l'ouverture des marchés extérieures et défensive pour la protection du marché intérieur, il s'avère être un indicateur fondamental de la monétarisation mais il présente des limites.

2.1.7.1.4.2 Approche comparative

BREVETS NATIONAUX D'AFRIQUE CENTRALE

DE 1964 à 1989 et ceux des Régions de France en 1990
seulement pour 100 établissements

Tableau 1 : Brevets

Tableau Brevets

Cameroun	72
Congo	4
Tchad	1
Gabon	12
R.C.A	0

Service : O A P I

Alsace	248	langue doc-Roussillon	339
Aquitaine	215	Midi-Pyrenées	219
Auvergne	192	Nord-pas-de Calais	108
Basse-normandie	125	Pays de la Loire	164
Bourgogne	245	Picardie	110
Bretagne	265	Poitou Charentes	181
Centre	145	Provence Alpes-côte d'azur	482
Hte Normandie	135	Rhone-Alpes	295
Ile de France	824	Champagne Ardennes	145
Limoussin	140	Franche-Comté	169

Source : Usine nouvelle spécial 1991 ATLAS DE L'industrie.

Les régions de France déposent pour l'année 1990 plus de brevets que les pays d'Afrique Centrale de 1964 à 1989. Les pays Européens déposent dans la région d'Afrique Centrale plus de brevets, chacun des pays ou tous ensemble tableau ci-dessous :

Tableau 2 : Brevets des pays occidentaux

France	274	Italie	125
Royaume-Uni	228	Canada	124
Les Etats-Unis	1.332	La Suisse	683
Le Japon	106	Les Pays-Bas	382
L'Allemagne de l'Ouest	308	La Belgique	166

Source : O.A.P.I

On peut conclure qu'il ya effet de domination du marché intérieur des pays de l'Afrique Centrale par les pays déposants ci-dessus. Une domination qui s'accroît quand on examine minutieusement le nombre de brevets réellement déposés par les résidents et les non-résidents sur le total attribué à un pays. L'organisation africaine de la propriété intellectuelle a fait 1806 demandes de Brevets en 1989, un seul appartient aux résidents et 1805 aux non-résidents.

L'impact du brevet dans la protection du marché intérieur et la conquête des marchés extérieurs est réel. Ce qui fait du bre-

vet), un indicateur viable dans le processus de la monétarisation par la réalisation des profits suffisants, le tableau qui suit illustre les propos ci-dessus :

Tableau 3 : Les brevets demandés et délivrés

2.1.7.1.4.3 - LES LIMITES DES BREVETS

- la valeur

La valeur inégale des brevets dont la simple addition ne peut tenir compte d'une pondération souhaitable en fonction de la valeur technique ou de l'importance économique de chacun d'entre eux. Dans certains pays, un seul brevet sera déposé pour une invention ou une innovation donnée alors que pour la même découverte une dizaine de brevets sera déposée dans un autre pays. C'est le cas du Japon qui mène une politique d'occupation du terrain.

- le secret économique

Toutes les inventions sont loin de faire l'objet d'un brevet, le maintien du secret, en particulier sur les procédés de fabrication est souvent préféré notamment dans les secteurs où la rapidité de l'évolution technologique rend moins indispensable une protection sur une longue durée. Remarquons que, l'économie s'apparente à la guerre où les secrets sont gardés. De nombreux domaines par exemple les logiciels, les procédés de fabrication, le savoir-faire industriel ou "know-how" dont on connaît l'importance dans les transferts de technologie se prête mal ou pas du tout à la prise de brevets.

- La multinationalisation des économies. L'importance des sociétés multinationales et la nature complexe de leurs relations avec les filiales affectent d'un coefficient d'incertitude impossible à définir les statistiques de brevets et d'échanges techniques. Il est probable également que les accords qui tendent à se développer entre groupes nationaux et étrangers, et qui incluent souvent des mises en commun ou des communications de brevets et des connaissances techniques arrivent à fausser des statistiques dans une proportion non négligeable.

- Industrialisation du brevet

Tous les brevets ne sont pas exploités même s'ils sont déposés. C'est le cas des déposants indépendants.

A condition de les considérer comme un ordre de grandeur d'en apprécier la tendance évolutive plutôt que la valeur à un moment donné, les statistiques de brevets peuvent être considérées comme un indicateur parmi d'autres du niveau technologique d'un pays, par voie de conséquence de sa force économique, sa capacité à continuer sa monétarisation d'autant plus qu'il est difficile de pondérer les différents facteurs d'erreur.

Tableau 3 : Les Brevets demandés et délivrés

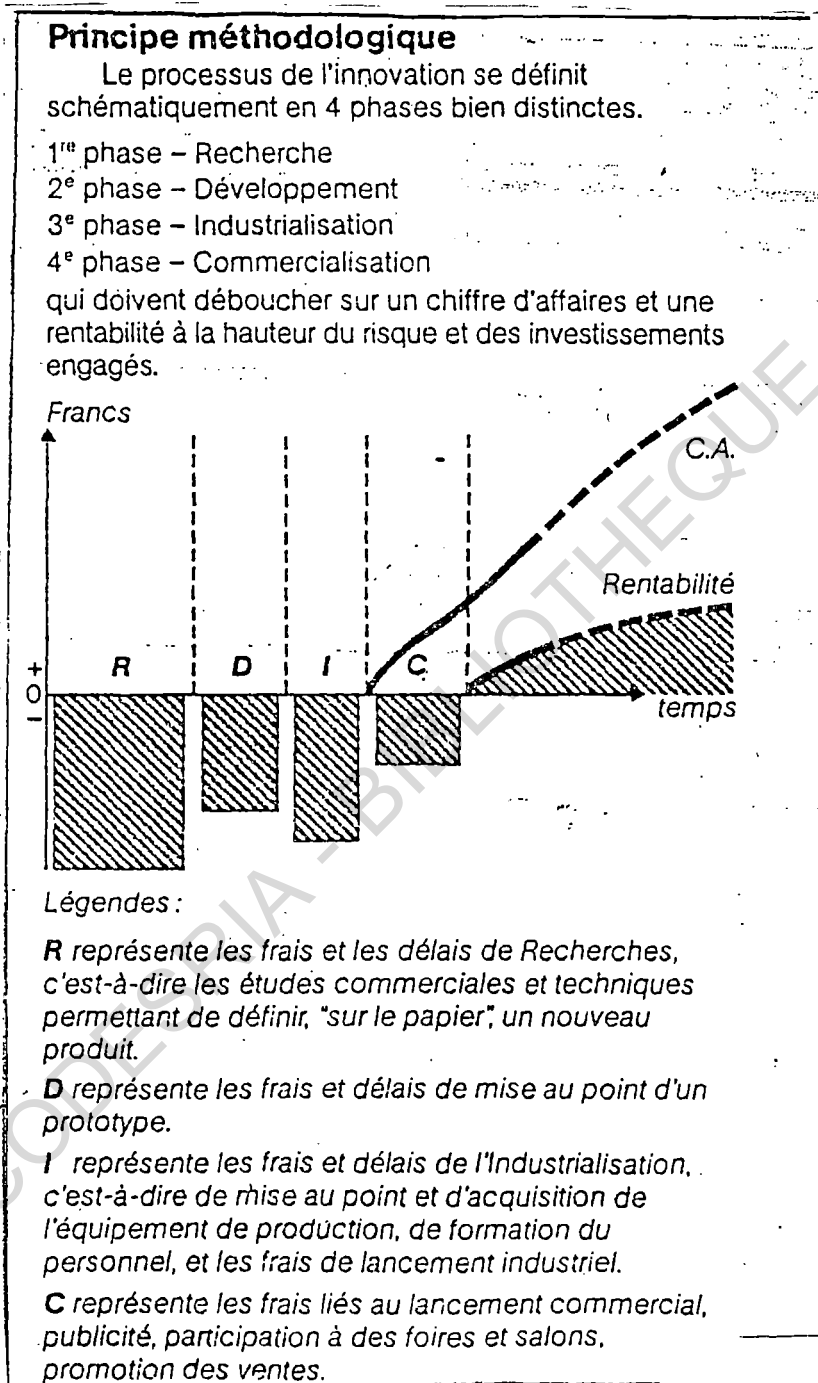
PAYS	DEMANDES DE BREVETS		DEMANDES DE BREVETS 1980		BREVETS DELIVRES		BREVETS DELIVRES EN 1989	
	1988	1989	Résidents	NON Résidents	En 1988	En 1989	Résidents	NON Résidents
	ON.....	345 418	357 464	317 609	39 855	55 300	63 301	54 743
.A.....	147 344	161 660	82 956	78 704	77 924	95 339	50 185	45 345
S.....	176 913	151 808	146 021	5 787	83 983	84 577	83 348	1 229
EMAGNE...	95 998	102 427	43 265	59 162	38 890	42 233	16 903	25 329
TAUME-UNI.	84 175	90 234	24 031	66 203	29 564	30 897	4 234	26 663
NCE.....	68 384	74 944	15 468	59 474	31 956	32 879	8 301	24 578
S-BAS....	42 037	47 327	3 864	43 459	13 909	15 312	842	14 470
DE.....	39 230	44 029	4 353	39 676	15 367	15 905	2 074	13 831
ESSE.....	38 961	43 558	5 096	38 462	14 990	16 057	2 916	13 141

Source : statistiques de la propriété industrielle 1989
 Organisation Mondiale de la Propriété Industrielle Genève 1990.

La compétitivité est une notion relative, pour l'apprécier rien ne vaut la comparaison.

Le brevet est le sous-produit de la recherche-développement. La recherche-développement devient alors un investissement en amont des investissements. L'innovation technologique est un processus global dont le principe méthodologique est le suivant :

Schéma 6 : Le principe méthodologique de l'innovation



C'est un processus long et coûteux. Nous allons choisir de le saisir à travers les dépenses en recherche-développement. La théorie de circuit montre que le progrès technique est bon mais il peut aussi être mauvais par endroit. La recherche des débouchés transforme le monde en un marché où la concurrence exclut les uns de la lutte économique par une division internationale du travail qui, ramené au niveau d'un pays, crée le dualisme. La théorie du circuit apporte une justification théorique du dualisme et sa condamnation. La théorie du circuit, donne un fondement scientifique à l'attitude anti-libéral qui orienterait la monétarisation à être moins tournée vers l'extérieur.

1.1.1.5 - Les crédits d'équipements

C'est un ensemble de crédits à long terme et une partie des crédits à moyen terme. La part de ces crédits est assez réduite dans les crédits intérieurs des pays d'Afrique centrale. Cet indicateur présente quelques limites.

- L'emploi des crédits d'équipement. Les crédits d'équipement peuvent être utilisés pour acheter le matériel d'occasion, à faire des remboursements n'entrant pas dans le cadre de l'innovation ou de la modernisation. Plus que la valeur absolue de l'indicateur retenue, c'est à son évolution qu'il convient de s'intéresser.

- Les filiales

L'existence de nombreuses filiales des sociétés occidentales dans les pays de l'Afrique centrale rend difficile la saisie de cet indicateur, car il peut exister un transvasement des crédits vers la maison mère où il y a le travail conceptuel.

- L'autofinancement

Les entreprises financent l'innovation par l'autofinancement et ont recours aux crédits qu'exceptionnellement. Nous allons nous contenter de saisir la monétarisation par le rapport :

Dépenses recherche-développement

Le produit Intérieur Brut

Ce rapport est l'indicateur de base de la monétarisation. Son niveau sera comparé à celui des pays occidentaux.

2.2 - Le circuit en économie ouverte

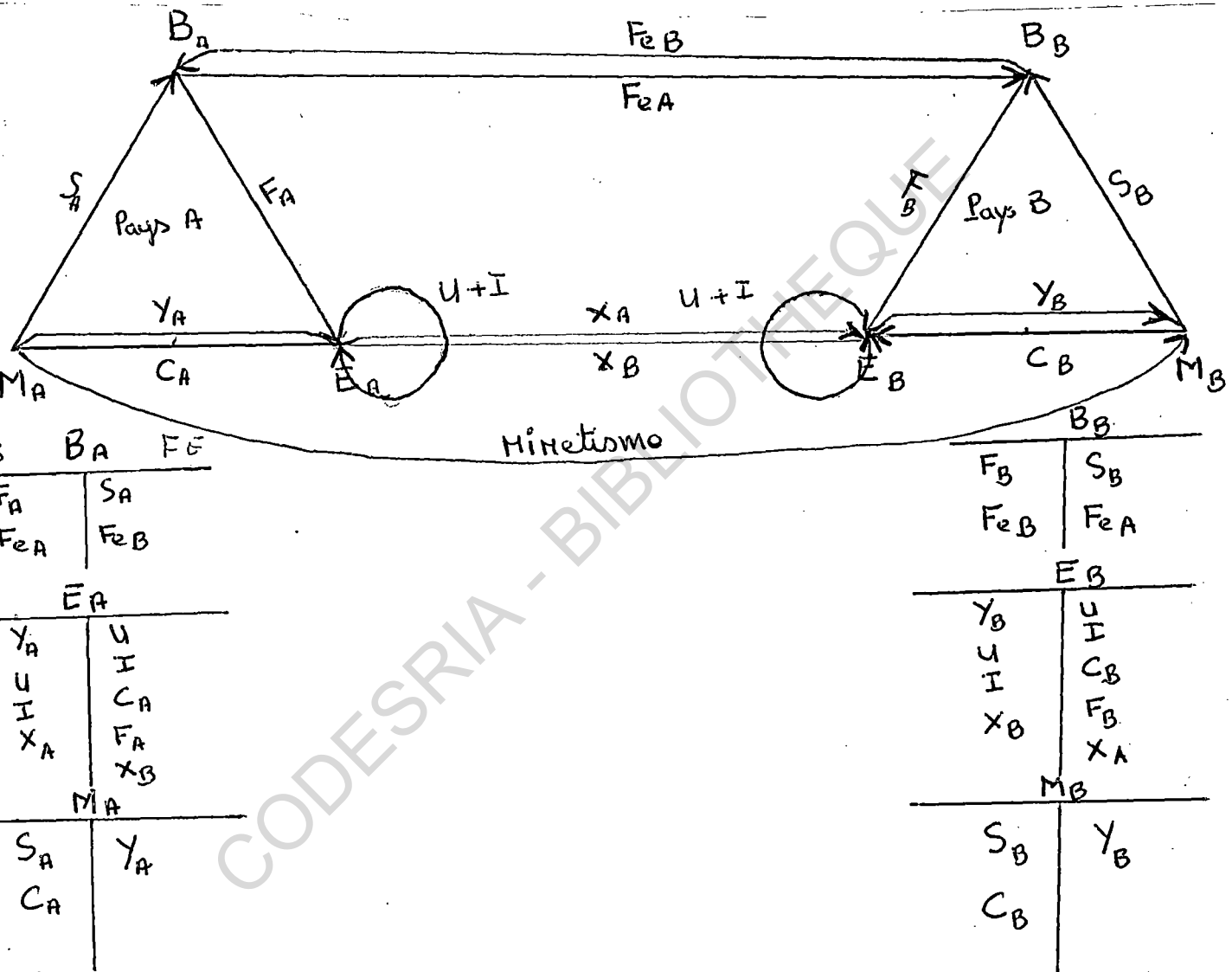
Le passage du circuit fermé au circuit ouvert amène une généralisation du modèle précédent en Y adjoignant le circuit du reste du monde, qui est ici un pays à l'économie dominante.

2.2.1 - Schéma du circuit

Pays dominateur A

Pays dominé B

Le circuit en économie ouverte



2.2.2 - Définition des notations

Les banques du pays A

Les flux sortants

FA = l'offre de monnaie pour le financement des entreprises

EA

FeA = l'offre de monnaie pour le financement des entreprises

EB en passant par les banques BB

Les flux entrants

SA = l'épargne

FeB = les intérêts du crédit FeA constituent une partie épargne pour le pays A

SA + FeB = un flux d'épargne

Les entreprises du pays A

XA-XB constitue les flux commerciaux

XA-XB > 0 constitue un excédent commercial XA-XB = L

L, est une créance sur le pays B

XA-XB < 0 constitue un déficit commercial XA-XB = N

N, est une dette envers le pays B

Les banques du pays B

Les flux sortants

F = l'offre de monnaie pour le financement des entreprises EB

FeB = l'offre de monnaie pour le paiement des intérêts du crédit du pays B

FB + FeB = F = l'offre de monnaie

Les flux entrants

SB = l'épargne

Financement extérieur est une épargne

SB + FeB = épargne

Les entreprises du pays B

XA-XB constitue les flux commerciaux

$XA - XB > 0$ est un excédent commercial $XA - XB = L$
 L , est une créance sur le ~~pays~~ A

$XA - XB < 0$ est un déficit commercial $XA - XB = N$
 N , est une dette envers le pays A

Le flux abstrait qui va des ménages du pays dominateur aux ménages du pays dominé se traduit par le mimétisme.

2.2.3 - L'équilibre du circuit en économie ouverte

Si le recensement des flux ne comporte ni erreur, ni oubli, la condition d'équilibre faible est obligatoirement vérifiée : en chaque compte ; il y a égalité de la somme des flux sortants et de la somme des flux entrants.

L'équilibre est rempli lorsque le revenu non distribué est positif ou nul. Le revenu non distribué est la différence du revenu global et du revenu distribué ($R - Y$) (71).

Le revenu global est la différence de $A - U$. A , ce sont les recettes réalisées au cours de la période par les entreprises en vendant les biens et services produits par elle. On obtient A , par déduction du total des recettes de la période. La valeur des importations. $A = U + I + C + X - H$

Pour le pays A, $A = U + I + CA + XA - XB$

Pour le pays B, $A = U + I + CB + XB - XA$

$R = A - U = I + C + X - H$

Pour le pays A, $B = A - U = I + CA + XA - XB$

Pour le pays B, $R = A - U = I + CB + XB - XA$

Or l'équilibre comptable dans l'entreprise permet d'écrire :

Pays A $YA + U + I + XA = I + U + CA + FA + XB$

$YA + I + XA = I + CA + FA + XB$

$YA + I = I + CA + FA + XB - XA$

$YA + I = FA + R$

$I - FA = R - YA$

$R = (I - FA) + YA$

Pays B $YB + U + I + XB = I + U + CB + FB + XA$

$YB + I + XB = I + CB + FB + XA$

$YB + I = I + CB + FB + XA - XB$

$YB + I = FB + R$

$R = (I - FB) + YB$ (69)

Dans les pays à économie dominante ou les pays à économie dominé, le revenu non distribué $R - Y$ c'est-à-dire les profits des entreprises ont exactement la même forme $I - F$.

Il en résulte que le revenu non distribué $R - Y$ c'est-à-dire les profits des entreprises, à exactement la même forme $I - F$ que dans le modèle d'économie fermée. La condition d'équilibre fort du

circuit s'exprime donc, en économie fermée et en économie ouverte, par la même inégalité I-F. "L'invariance que nous constatons dans le passage à l'économie ouverte souligne l'importance de la condition ci-dessus" (70). La monétarisation en économie fermée et ouverte s'opère de la même façon.

2.2.4 - Définition de la monétarisation

2.2.4.1 - L'approche de Michèle Saint-Marc

Les conclusions du professeur Michèle Saint-Marc, ayant abouti à la définition de la monétarisation peuvent se présenter ainsi.

2.2.4.1.1 - Monétarisation et développement

Il existe une relation très étroite entre la monnaie et le développement. Peter Spuffort écrit l'augmentation de la masse monétaire ne fut peut-être pas la cause directe de cette révolution commerciale, mais c'était une condition nécessaire. Sans un stock de monnaie suffisant à la disposition des pays même si ce n'était que sur la base saisonnière, les propriétaires terriens n'auraient pu tirer profit de la pression que la croissance démographique leur permit d'exercer sur leur tenanciers et ils n'auraient pu réaliser la révolution des prestations qu'ils souhaitaient. Ils n'auraient pas non plus élever leur niveau de vie et obtenir un variété de choix dans leur achats. >> (71) la monnaie a joué un rôle dans la révolution commerciale du 13^e siècle, mais nous pensons qu'il n'est pas tout à fait juste de voir le sens de la causalité demeurer de la monnaie vers le développement car << l'usage de la lettre de change a été le médium d'une causalité circulaire entre l'extension et la diversification du commerce d'une part, l'établissement de relations financières continues tissant une toile de plus en plus dense sur l'Europe, d'autre part >> (72).

2.2.4.2. Niveau de la monétarisation et développement

Le professeur Michèle Saint-Marc dit ceci :

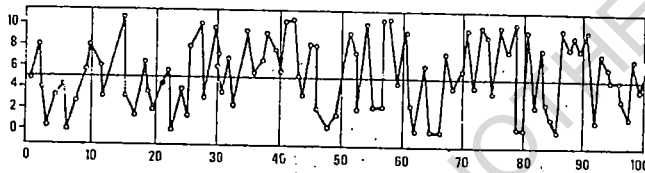
Si le pays A a le même niveau de monétarisation que le pays B et que ce pays B ait le même niveau de développement qu'un pays C, alors le pays A a le même niveau de développement que le pays C. Avec toutes les réserves qu'on peut faire sur le PNB et la définition du développement que nous allons considérer ici comme étant "le passage d'un système économique à un autre>> selon François Perroux. Le professeur Michèle Saint-Marc a une vision du développement très quantitative. Elle nie les conflits de répartition, les multiples déséquilibres issus de la monnaie, ou tout au moins quand elle les accepte, ces conflits sont pareils dans le pays A, B, C. Le développement est mécanique, linéaire et symétrique. Etant entendu qu'il est impossible de donner une définition de la rationalité, une décision considérée comme bonne peut avoir des conséquences mauvaises et une décision considérée comme mauvaise peut avoir des bonnes conséquences; l'irrationalité du fait monétaire nous empêche de partager la mécanique du profes-

seur. La monétarisation transforme les structures économiques, on a semble t-il pu définir les cycles monétaro-productifs (73) mais le sens de ces transformations causes le développement en valeur absolue. Ceci dépendra du type de monétarisation en place. Nous reviendrons sur la définition du type de monétarisation un peu plus loin. Hick écrit : dans les sciences de la nature physique il est raisonnable de penser que ce qui s'est passé dans les cinquante dernières années se reproduira dans les cinquante prochaines années. Dans les sciences physiques ceci est raisonnable, en économie ce n'est pas cela... << la recherche de la cause, c'est un problème méta-physique, méta-économique, toute véritable origine est impossible à connaître (74).

Achevons ce tour sur les conclusions de Michèle Saint-Marc par un exemple assez curieux, publié en Avril 1937 par Eugen Slutsky dans la revue *économetrica*.

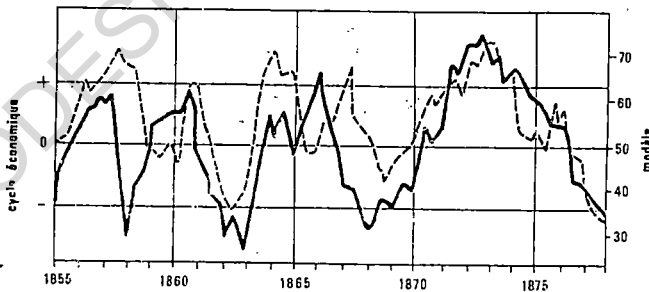
Slutsky part d'une suite de nombres parfaitement aléatoires comme des résultats des loteries.

Graphique 1
Suite de nombres
aléatoires



Cette courbe est extrêmement irrégulière. Slutsky l'adoucit par la méthode de la moyenne mobile ; cette méthode consiste à remplacer chaque nombre par la moyenne des 10 précédents (on pourrait prendre d'ailleurs un nombre quelconque de termes, pourvu que ce nombre soit constant). Or il se trouve qu'ainsi adoucie, la courbe coïncide d'étrange manière avec la courbe représentant les variations de l'indice des prix anglais de 1855 à 1877.

Graphique 2
Suite de nombres
aléatoire



Ainsi, les efforts des économistes pour rechercher les causes des cycles des affaires sont peut-être vains : des causes parfaitement aléatoires sont capables de produire de tels cycles. Cependant l'un des paramètres est d'ordre purement économique, c'est le nombre 10 qui a été choisi pour l'adoucissement de la série aléatoire.

La monétarisation de M.S.M

Le professeur Saint-Marc définit trois indicateurs de la monétarisation :

S	B	MF
-----	-----	-----
PNB	PNB	MM

1) S/PNB - Le rapport épargne privée sur le PNB croit quand la monétarisation est la plus avancée dans les pays développés << nous observons que le taux d'épargne du Ghana est supérieur à celui du Britannique. L'Ivoirien épargne en moyenne plus que le français. A cet égard, les statistiques du F.M.I. sont indiscutables. >> (75) d'ailleurs << En épargnant, les ménages ne forcent pas les entreprises à s'endetter... Jamais la croissance de l'épargne volontaire n'est la cause de l'augmentation de l'investissement >> (76) << Par la consommation, les ménages valident les décisions d'investissements et de production des entrepreneurs, la monnaie qui revient, par le flux C aux entrepreneurs permet à ceux-ci de rembourser leurs dettes ou d'engager un nouveau processus de production >> (77). Une épargne élevée étouffe la production, prépare la crise qui peut mettre fin à la monétarisation par numération écrite. Le rapport S/PNB n'est pas un bon indicateur de monétarisation surtout quand il s'élève. On n'observe avec le temps sa stabilité et une légère baisse. << l'épargne des ménages d'aujourd'hui limite le profit global aujourd'hui >> (78), le taux d'épargne spéculatif trop élevé est un facteur de crise dans la mesure où il tend à rendre plus probable la réalisation de la condition, de crise = i/sr , donc un retour probable au Troc, une régression de la monétarisation.

Le rapport

B

PNB

La création monétaire se fait par le crédit. Le crédit joue le rôle animateur de l'économie écrit Michèle Saint-Marc. En somme l'économie capitaliste est une économie de crédit, une économie de profit. Le crédit permet la réalisation du profit, cela signifie que la contrainte monétaire, de remboursement pèse sur la création monétaire. Le crédit n'est pas un don. L'expansion du crédit peut cacher un phénomène inflationniste lié aux procédures d'indexation pour sauver la dette (Maurice Allais) ce qui fait perdre toute signification au calcul économique. Pour garantir la continuation saine de la monétarisation, il faut que ce phénomène s'accompagne d'une formation nette du capital qui permet le remboursement.

- Le rapport

MF

MM

La monétarisation n'est pas l'évolution des signes support de la monnaie, puisqu'on peut définir la monnaie sans ce support. Une fois qu'on comprend qu'il ne faut pas assimiler le phénomène monétaire aux signes de la numération monétaire, il est exclu que l'accroissement de la monnaie fiduciaire ou scripturale, puisse être assimilé au processus de la monétarisation. S'il en est ainsi, alors qu'on fasse accroître à l'infini pour vite monétariser et en finir. L'évolution de la population d'un pays ne peut être pris comme un indicateur absolu de développement économique, pas plus que la croissance d'un agrégat monétaire comme signe de richesse. Aujourd'hui, dit le Fed, personne ne sait plus à quel agrégat monétaire se fier. Passer de la corrélation à la causalité peut être trompeur (79) << concentrer l'attention sur les agrégats indifférenciés telle par exemple, la quantité totale de monnaie est un retour à un mode de pensée primitif. C'est aller à rebours

de ce qui doit être fait ... Considérons un accroissement inflationniste ou, en fait, n'importe quel accroissement de la quantité totale de monnaie. Si rien n'est dit de l'origine du supplément de monnaie, du lieu où il est injecté de l'ampleur et du mode de pénétration (par quels canaux et avec quelle vitesse) dans l'économie, l'information est mince. La même quantité additionnelle aura des conséquences très différentes si elle est injectée par l'intermédiaire de prêts aux ménages, aux producteurs, des dépenses de la défense, des allocations chômage, etc... suivant la situation de l'économie chaque injection entraînera des conséquences différentes pour la même quantité de monnaie, de telle sorte que l'analyse concernant la monnaie devrait être combinée avec une analyse tout aussi détaillée des modifications dans les flux des biens et services>> (80).

2.2.4.4. - La définition de la monétarisation M.S.M

La définition d'une notion est toujours difficile. Le terme de monétarisation est peu employé en littérature économique. Quand on le rencontre, aucune définition préalable n'est faite, alors on suppose que l'auteur nous renvoie au dictionnaire. On parle souvent indifféremment de monétisation ou de monétarisation du secteur traditionnel, donnant aux deux expressions le même contenu. aux yeux des auteurs, comme Rudolf GANNAGE, il s'agit principalement de la pénétration de la monnaie dans le secteur traditionnel ou de son utilisation par les paysans, personnes qui se livraient à l'auto consommation, méconnaissant la monnaie. Une telle

assimilation nous paraît abusive ; on ne peut réduire la monétarisation à la préférence pour la monnaie. On ne peut considérer l'élargissement de l'espace transactionnel qui en résulte comme de la monétarisation. On ne peut assimiler la monétisation à la monétarisation (81) quoique les rapprochements peuvent être fait entre les deux expressions. On peut trouver que l'une est la conséquence de l'autre. Le choix d'un numéraire, le cauri, ou les barres de fer comme intermédiaire d'échange peut se traduire par un élargissement de l'espace monétaire, base élargie pour la formation du capital. La monétarisation est la conséquence de la monétisation du cauri comme intermédiaires des échanges.

La monétarisation, selon le professeur Michèle saint-Marc, est l'évolution des structures monétaires (82) ou l'évolution des indices représentant les fonctions de la monnaie, évolution telle qu'elle permet aux agents l'utilisation fonctionnelle optimum de leurs ressources monétaires, la structuration monétaire par le crédit modifie l'espace économique. La causalité va de la monnaie vers l'espace économique. Chaque niveau de développement correspond un niveau ou un degré de monétarisation "sur le même aire de développement se succèdent dans le temps des niveaux de monétarisation successifs. Le professeur Michèle saint-Marc définit un déterministe de la monétarisation valable pour tous les espaces monétaires, ce qui est fort contestable, au regard de la culture.

2.2.4.1 - Les degrés de monétarisation de Michèle Saint-Marc

Ces quelques remarques montrent qu'aux diverses civilisations économiques correspond un degré de monétarisation et qu'à chaque degré de monétarisation devrait correspondre une théorie monétaire. Il est intéressant de graduer systématiquement la monétarisation et d'en tirer les conséquences.

- 1er degré : l'amonétarisation ;
- 2 e degré : le troc étalonné ;
- 3 E degré : la semi-monétarisation ;
- 4 e degré : la dépersonnalisation du crédit ;

1er degré : le troc ou l'amonétarisation

Il y a troc quand il y a échange d'un bien contre un autre bien, en dehors de toute monnaie. On l'imagine soit dans une économie où l'on connaît les besoins de chacun et où le producteur d'un bien sait à l'avance à qui il peut céder sa production et contre quel autre bien. Le troc suppose donc une économie où la coutume est bien établie, c'est-à-dire où le marché est transparent. En Afrique, le domaine du troc s'étend jusqu'à des relations entre les villages. On rapporte aussi le troc en Amérique latine. Le troc est réalisé aussi dans les sociétés très modernes pour des objets très précis. En France, les échanges de logements qui sont une politique courante contre la pénurie. Ces échanges se font par l'intermédiaire des petites annonces. En économie primitive comme en pays industrialisés, c'est l'information qui conditionne le troc. Il faut que deux demandes concordent avec deux offres et qu'elles se connaissent réciproquement .

Le second problème soulevé par le troc est l'établissement d'une échelle de valeur. Existe-t-il une échelle des contre-prestations. Il semble que la coutume en établit et que l'on puisse transposer en ce domaine les théories de F. PERROUX sur la domination. Celui qui détient le pouvoir contractuel le plus fort impose la contre-prestation de l'autre.

2e degré : Le troc étalonné ou la monnaie représentative

<< La monnaie représentative est celle qui représente elle-même une valeur car sa matière est rare. il s'agit des monnaies métalliques d'or et d'argent, des têtes de bétail ou des bijoux. Dans la mesure où le métal est considéré comme marchandise , on se trouve dans une opération de troc où les deux problèmes soulevés ci-dessus sont résolus. La demande est infinie donc l'une des deux parties n'a pas besoin de recourir à l'information. D'autre part, l'échelle des valeurs existe car il y a troc étalonné. La monnaie a ainsi une fonction de transaction.

Elle remplit encore deux fonctions. Par l'accumulation de métal elle sert d'encaisse de réserve. Il y a alors thésaurisation car le métal est stérilisé.

Enfin, la monnaie métallique joue un rôle de crédit. Le thésauriseur peut prêter intuitu personae la somme qu'il possède. Il s'agit cependant d'un crédit dont le domaine est limité puisqu'il est en considération de la personne.

3e degré : la semi-monétarisation par la monnaie fiduciaire

Il s'agit d'une monnaie ayant cours forcé dont la valeur en tant que matière de papier du billet de banque ou le cuivre de la pièce de monnaie est beaucoup plus modeste que sa valeur nominale. Il en est de même en cas d'inflation galopante dans les économies développées. Tout le système repose en effet sur la confiance et l'histoire de la monnaie est remplie de perte de confiance dans la monnaie fiduciaire (depuis le système de law jusqu'à la fuite devant le mark en Allemagne en 1923).

La thésaurisation varie en fonction de la stabilité de la monnaie déterminée par la confiance que l'on a en elle.

L'encaisse de la transaction remplit parfaitement son rôle. Elle devient parfois une encaisse de spéculation chez les commerçants ;

4e degré : La dépersonnalisation du crédit par la monnaie scripturale. La monétarisation.

La monnaie ne remplit pleinement son rôle dans les mécanismes du développement économique basé sur les principes cumulatifs du multiplicateur et de l'accélérateur que lorsque le recours au crédit est facile et généralisé. En dehors des conditions du nombre et de la localisation des institutions de crédit et des conditions des prêts, la monnaie scripturale qui est réduite à un simple jeu d'écritures comptable facilite le crédit. En effet, la banque est l'intermédiaire qui rend anonymes le prêteur et l'emprunteur. Chacun ne connaît que la banque à qui il s'adressera facilement pour y faire des dépôts de revenus. Dépôts qui seront ensuite prêtés à l'emprunteur.

L'anonymat facilite d'autant plus l'application des mécanismes du multiplicateur et de l'accélérateur que l'épargne est ainsi déthésaurisée et investie en opérations intéressantes puisque la Banque vérifie la qualité et les motifs de ses emprunteurs.

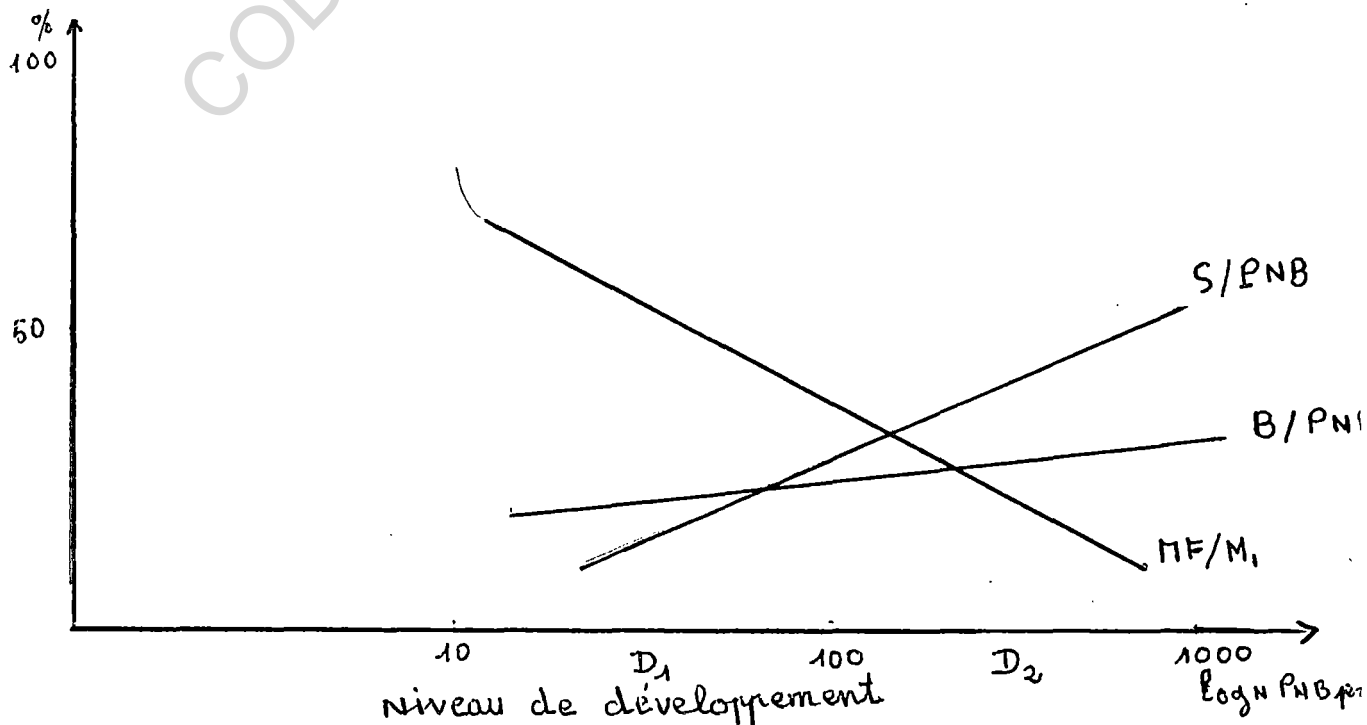
En plus d'une intensification du crédit, la monnaie scripturale encourage aussi la constitution d'encaisses de spéculation. Elle présente enfin le dernier avantage d'être particulièrement sensible à l'action gouvernementale qui fait d'ailleurs du crédit un instrument de la planification.

Ces quatre degrés de monétarisation se retrouvent, ensemble, dans toutes les économies. Même en Pays très industrialisé, il y a du troc et dans tous les pays sous-développés, il y a des banques.

2.2.4.4.2 - La loi de monétarisation de Michèle Saint-Marc

Le professeur Michèle Saint-Marc part de la relation entre la monétarisation et la croissance-développement pour établir la loi de la monétarisation. Le professeur obtient les résultats suivants :

Graphique 3 Indicateur MSM :



Il faut remarquer que :

. Pour les pays sous-développés,
 (niveau de développement = D1) : $S < B < MF$
 $PNB < PNB < M1$

. Et pour les pays industrialisés,
 (niveau de développement = D2) : $S > B > MF$
 $PNB > PNB > M1$

Y a-t-il une loi de la monétarisation comme il est affirmé ci-dessus ? Je ne le crois pas, mais extension d'une vision de l'économie basée sur le préalable de l'épargne. Pour les pays développés on affirme que l'épargne manque pour investir ($B < S$), l'épargne qui manque vient d'emprunt extérieur pour permettre le niveau de crédit suffisant. Pour les Pays sous-développés la monnaie fiduciaire est importante dans $M1$ ce qui réduit le multiplicateur de crédit en accroissant

MF

 $M1$

Dans les pays industrialisés il y a une épargne abondante ($S > B$), supérieure aux besoins du crédit nécessaire. Une partie de cet épargne va à l'extérieur dans les pays sous-développés. La faiblesse de MF dans $M1$ réduit

MF

 $M1$

et rend B élevé par la scripturation.

 PNB

On constate depuis un moment que le crédit n'est pas forcément lié à l'épargne, c'est-à-dire au préalable de l'épargne, ce qui détruit la relation $S < B$ ou $S > B$ et rend invérifiable la loi de la monétarisation. Faut-il parler de loi, ou de conséquence d'un processus de profitabilité ou d'endettement ?.

2.2.4.5 - L'indicateur du degré de monétarisation de la BEAC

Le professeur Gaston Leduc écrit « lorsque l'on retrace les principales étapes de l'histoire monétaire des pays qui retiennent ici spécialement notre attention (pays de la BEAC), on remarque que les instruments de cette monétarisation progressive ont consisté d'abord dans l'introduction de pièces étrangères, en général d'origine métropolitaine durant la phase historique de colonisation, puis, avec la création des banques dites "coloniales" ou des "currency boards" dans les territoires d'allégeance britannique, dans le recours à des signes concrétisés par des coupures de papier, en principe toujours convertibles dans la monnaie" métropolitaine et, par son intermédiaire, dans le métal-étalon (or, argent ou les deux combinés). La phase la plus récente et la plus évoluée a été celle de l'introduction de la monnaie dite "scripturale", concrétisée par des inscriptions en compte, consécutives à des remises de monnaie manuelle par les déposants ou à des ouvertures de crédits par le système bancaire et susceptibles d'être transférés de compte à compte, qu'il s'agisse ou non de la même banque, par la voie des virements et des compensations. C'est le total à un moment donné de ces trois

catégories de "liquidités" monétaires qui constitue la "masse ou stock monétaire" dont dispose l'économie nationale considérée, et c'est l'importance de cette masse par rapport au produit national total annuel, exprimé en termes réels, de ladite économie qui représente ce que l'on peut appeler son "degré de monétarisation". Il reste donc à savoir dans quelle mesure la croissance du développement recherchée peut être stimulée par une augmentation de cette masse susceptible, elle-même, de se traduire par une accentuation de ce "degré de monétarisation".

L'indicateur du degré de monétarisation est le ratio MM/PIB ce ratio peut être réduit à la monnaie dite fiduciaire c'est-à-dire aux billets et à la scripturale, c'est-à-dire aux avoirs en compte disponibles à vue et à la rigueur, à très court terme et qui sont créés et gérés par le système bancaire, les deux sources de création monétaire résident dans la zone BEAC, les excédents de la balance des paiements, et les crédits ouverts par l'appareil bancaire aux emprunteurs internes, tant privés que publics. La masse moné-

taire globale se trouve couverte tant dans sa fraction dite fiduciaire que scripturale. « la création monétaire pourra donc ici servir en tant qu'instrument de financement d'une économie en voie de croissance, pourvu que les crédits sur lesquels elle sera fondée soient eux-mêmes adaptées à la nature des avoirs extérieurs qui lui servent de couverture » Le degré de monétarisation est assujéti à une épargne préalable : Les avoirs extérieurs à travers une politique qui contrôle l'offre de monnaie par la banque centrale en tant qu'instrument permettant de réaliser les objectifs d'une politique économique générale. Le professeur Gaston Leduc continue : on a d'ailleurs cherché à plusieurs reprises à quantifier l'importance des possibilités de financement non inflationniste que peut procurer à un pays l'expansion monétaire requise par la monétarisation progressive de son économie en voie de croissance. La réponse fait intervenir le rapport de la masse monétaire « en circulation » au produit national global annuel ainsi que la fraction de l'accroissement de cette masse qui n'est pas disponible pour le financement d'investissements parce qu'elle doit être utilisée pour faire face tant aux exigences des opérations de crédit court. Le Pr. Johnson, a fait état en 1965, de possibilités d'action pouvant aller, dans les cas les plus favorables et à supposer neutralisés ou éliminés de très nombreux obstacles, jusqu'à une amélioration de 0,8 à 1,5 % du taux de croissance de l'économie concerné. Mais il ne manque pas d'ajouter que, dans la pratique, de telles possibilités demeurent très limitées, à la fois parce que les autorités monétaires ne sont pas pleinement maîtresses d'une offre de liquidité plus ou moins largement déterminée par l'action de facteurs qui échappent à leur circuits de propagation des flux monétaires dans des économies encore partiellement non monétarisées et dépourvues aussi bien de marché financier. La constitution et le perfectionnement de ces marchés doivent donc aller de pair avec les efforts visant à stimuler la formation des épargnes intérieures, dans un climat aussi peu inflationniste que possible et sans négliger, sous réserve d'aménagements adéquats, l'appoint, en général essentiel, que peuvent procurer les concours extérieurs.

L'ancien gouverneur de la BEAC, Monsieur Bernard VINAY écrit : <<nous avons constaté que, dans les pays africains de la zone franc, la participation des banques centrales à la distribution du crédit est beaucoup plus forte que dans la plupart des pays africains et que le rapport entre les interventions globales des banques centrales et l'ensemble des disponibilités monétaires se situe aux niveaux les plus élevés c'est-à-dire que dans ces pays les banques centrales font preuve d'un dynamisme notable pour soutenir le développement des activités économiques>> (voir tableau ci-dessous).

Une analyse de la répartition sectorielle et des destinataires permet de nuancer la conclusion précédente d'autant plus que la structure du capital social d'entreprises est parfois majoritairement aux mains des étrangers.

La fuite de capitaux qui est importante ne permet pas d'apprécier ces indicateurs indifférenciés à leur juste contribution dans la monétarisation. Ils méritent d'être contrôlés par

CONCOURS DES BANQUES CENTRALES AFRICAINES
A L'ECONOMIE ET AUX TRESORS PUBLICS

4 Bis

1964 à 1978 (1)				Ratio 1		Ratio 2		Ratio 1		Ratio 2	
Union monétaire d'Afrique Centrale		Union monétaire d'Afrique Centrale		Union monétaire d'Afrique Centrale		Union monétaire d'Afrique Centrale		Union monétaire d'Afrique Centrale		Union monétaire d'Afrique Centrale	
Ratio 1	Ratio 2	Ratio 1	Ratio 2	Ratio 1	Ratio 2	Ratio 1	Ratio 2	Ratio 1	Ratio 2	Ratio 1	Ratio 2
R.C.A.											
1964	40	46,5	34	36	36	50	37	17,4	16,2	14,3	10,3
1965	38	43,8	32	26	26	37	31	4,9	13,7	9,1	17,4
1966	33	34,2	38	35	35	42	39	17,4	16,2	14,3	10,3
1967	34	39,4	39	38	38	32	24	4,9	13,7	9,1	17,4
1968	35	35,8	35	34	34	27	27	17,4	16,2	14,3	10,3
1969	32	33,7	44	67	67	24	31	4,9	13,7	9,1	17,4
1970	29,5	30,2	45	72,5	72,5	27	35	17,4	16,2	14,3	10,3
1971	29,2	29,0	52,2	85,2	85,2	22	30	4,9	13,7	9,1	17,4
1972	28,9	30,8	50,5	84,2	84,2	25,3	36,7	17,4	16,2	14,3	10,3
1973	29,1	29,1	53,6	97,0	97,0	29,7	46,8	4,9	13,7	9,1	17,4
1974	26,4	30,7	51,1	77,7	77,7	29,8	52,2	17,4	16,2	14,3	10,3
1975	25,1	39,7	53,5	83,6	83,6	22,4	34,4	4,9	13,7	9,1	17,4
1976	20,6	39,2	29,6	50,0	50,0	22,5	49,3	17,4	16,2	14,3	10,3
1977	23,4	38,4	23,2	46,1	46,1	23,5	51,1	4,9	13,7	9,1	17,4
1978	24,6	43,4	42,0	69,2	69,2	22,5	56,4	17,4	16,2	14,3	10,3
Gabon (suite)											
1964	26	30	26	30	30	26	30	48,3	44,6	43,3	51,7
1965	13	19	13	19	19	13	19	17,4	16,2	14,3	10,3
1966	11	19	11	19	19	11	19	4,9	13,7	9,1	17,4
1967	9	18	9	18	18	9	18	17,4	16,2	14,3	10,3
1968	13	25	13	25	25	13	25	4,9	13,7	9,1	17,4
1969	9	19	9	19	19	9	19	17,4	16,2	14,3	10,3
1970	7,5	17	7,5	17	17	7,5	17	4,9	13,7	9,1	17,4
1971	12,9	16,7	12,9	16,7	16,7	12,9	16,7	17,4	16,2	14,3	10,3

tracé l'évolution de deux ratios :
 - Ratio 1 : rapport entre les concours de la Banque Centrale et les crédits bancaires
 - Ratio 2 : rapport entre les concours globaux de la Banque Centrale (crédits à l'économie + avances directes aux Trésoriers) et la masse monétaire.

Pour faciliter les rapprochements, les ratios ont été calculés à partir des données statistiques publiées par les services de base sont donc totalement identiques, quelles que soient les traditions comptables de chaque pays.

nd = non disponible
 - = ratio nul ou presque nul.

Année	Crédits BC à l'Etat (1)		Crédits BC à l'économie (2)		Total création monétaire BC (3)	PIB milliards de F CFA (4)	Rapport %		Crédits BC à l'Etat (1)	Crédits BC à l'économie (2)	Total création monétaire BC (3)	PIB milliards de F CFA (4)	Rapport %	
	2/4	3/4	2/4	3/4			2/4	3/4						
1962	0,31	1,52	1,21	1,52	1,52	ND	ND	ND	ND	1,52	41,0	3,70	3,70	
1963	0,73	2,22	2,22	2,22	2,22	144,7	7,26	7,26	2,22	2,22	4,55	6,31	6,31	
1964	1,03	2,72	2,72	2,72	2,72	156,5	7,68	7,68	2,72	2,72	4,85	6,31	6,31	
1965	1,09	2,97	2,97	2,97	2,97	167,7	6,71	6,71	2,97	2,97	4,85	6,31	6,31	
1966	1,12	3,08	3,08	3,08	3,08	177,3	6,55	6,55	3,08	3,08	4,85	6,31	6,31	
1967	1,12	3,08	3,08	3,08	3,08	194,5	6,77	6,77	3,08	3,08	4,85	6,31	6,31	
1968	1,12	3,08	3,08	3,08	3,08	219,4	5,83	5,83	3,08	3,08	4,85	6,31	6,31	
1969	1,12	3,08	3,08	3,08	3,08	247,3	5,41	5,41	3,08	3,08	4,85	6,31	6,31	
1970	1,12	3,08	3,08	3,08	3,08	300,4	5,54	5,54	3,08	3,08	4,85	6,31	6,31	
1971	1,12	3,08	3,08	3,08	3,08	321,3	4,54	4,54	3,08	3,08	4,85	6,31	6,31	
1972	1,12	3,08	3,08	3,08	3,08	355,9	4,82	4,82	3,08	3,08	4,85	6,31	6,31	
1973	2,00	20,28	22,28	22,28	22,28	400,5	5,06	5,06	2,00	2,00	5,37	7,03	7,03	
1974	2,47	23,89	26,46	26,46	26,46	492,6	4,87	4,87	2,47	2,47	5,37	7,03	7,03	
1975	13,21	27,56	40,77	40,77	40,77	580,2	4,75	4,75	13,21	13,21	7,03	7,03	7,03	
1976	20,87	28,75	49,52	49,52	49,52	661,7	4,34	4,34	20,87	20,87	7,03	7,03	7,03	
1977	22,58	47,82	70,40	70,40	70,40	790,9	6,04	6,04	22,58	22,58	7,03	7,03	7,03	
1978	26,40	65,77	92,17	92,17	92,17	939,8	7,00	7,00	26,40	26,40	7,03	7,03	7,03	
1979	27,10	64,38	91,48	91,48	91,48	1113,2	5,78	5,78	27,10	27,10	7,03	7,03	7,03	
1980	25,91	71,14	97,05	97,05	97,05	ND	ND	ND	25,91	25,91	7,03	7,03	7,03	

d'autres indicateurs : le taux de chômage et le niveau d'endettement. La création monétaire dans la zone BEAC ne profite-t-elle davantage à la France qu'à un solde des transactions courantes globalement positif avec les pays de la zone franc? La consommation importante dans les importations fait de la création monétaire qui s'y attache, un élément d'endettement que de monétarisation véritable. La sortie des billets en circulation dans la BEAC se situe à 45,8 % en 1974 et autour de 57,42 % en 1986. Cet indicateur est bon pour saisir le blocage de la monétarisation.

Déterminer dans une période donnée que l'émission de la monnaie écrit Pierre Berger, excède la nécessité de l'équilibre économique pose des problèmes difficiles, car la rapidité de l'expansion du crédit ou de la masse monétaire elle-même ne fournit pas de critères satisfaisants. Nombreuses ont été les périodes où l'équilibre était maintenu et où pourtant la masse monétaire et le crédit se développaient très rapidement.

La monnaie n'a d'importance dans l'économie que parce qu'elle circule et parce qu'elle finance des transactions. Il ne suffit donc pas de considérer les fluctuations du stock de monnaie pour appréhender l'importance du rôle joué par la monnaie dans l'économie ; il faut aussi connaître le degré d'activité du stock et les variations de ce degré d'activité dans le temps. Un même stock peut "tourner" plus ou moins vite et financer plus ou moins de transactions (J.H.David 86). Il faut se garder de se fier sans réserve aux indicateurs quantitatifs dans l'évaluation des résultats économiques, notamment aux indicateurs immédiatement quantifiables de la performance globale. Il serait temps de mettre en lumière la nécessité d'une appréciation qualitative pour un indicateur donné (D.DONOVAN 83).

2.2.4.6 - L'indicateur de l'OCDE (83)

Derek W. Blades dans son fascicule d'activités non-monétaires dans les comptes nationaux utilise les termes d'activités "non-monétaires" et "de subsistance" de manière synonyme. Ces termes s'appliquent aux productions de biens et services pour compte propre par les producteurs eux-mêmes ou par les membres de leurs familles. En désignant une activité comme "non monétaire" on n'implique pas l'absence de tout échange de monnaie au cours du processus productif. L'usage propre peut être aussi bien final qu'intermédiaire. Le niveau de monétarisation est la part de la production monétaire dans la production totale.

En tenant compte de l'incertitude considérable qui affecte les chiffres on voit dans le tableau et le graphique ci-dessus, que la production non monétaire constitue une part importante de la production totale dans les pays en voie de développement. Ce qui situe le niveau de monétarisation pour le Cameroun à 87 %.

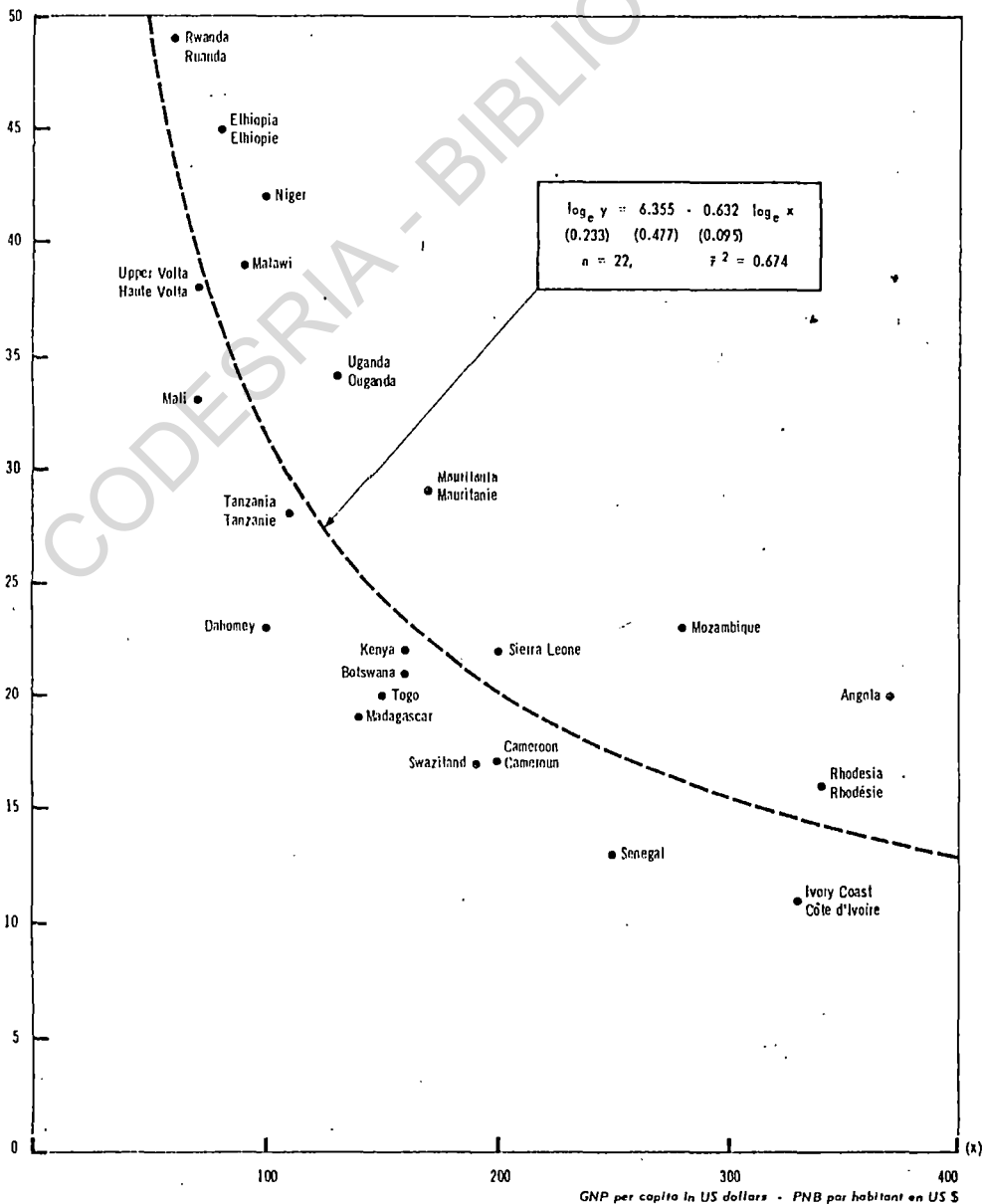
Tableau 5 : Page 64

Graphique 4 : Page 65

Pays	Production non monétaire en pourcentage du PIB	PNB par habitant (dollars)	Pays	Production non monétaire en pourcentage du PIB	PNB par habitant (dollars)
1. Bénin	9	1.250	25. Sénégal	13	250
2. Argentine	2	1.230	26. Philippines	10	240
3. Guyane	4	1.100	27. Vietnam du Sud	12	230
4. Mexique	6	1.060	28. Thaïlande	10	210
5. Hong-Kong	5	900	29. Cameroun	17	200
6. Côte d'Ivoire	3	860	30. Sierra Leone	22	200
7. Malaisie	2	720	31. Swaziland	17	190
8. République démocratique du Congo	2	700	32. Mauritanie	29	170
9. Paraguay	8	450	33. Botswana	21	160
10. République centrafricaine	10	450	34. Kenya	22	160
11. République Dominicaine	13	430	35. Togo	20	150
12. République de Corée	18	430	36. Madagascar	19	140
13. Indonésie	20	400	37. Ouganda	34	130
14. République centrafricaine	2	390	38. Tanzanie	28	110
15. République centrafricaine	7	380	39. Inde	20	110
16. République centrafricaine	20	370	40. Sri Lanka	10	100
17. République centrafricaine	5	370	41. Dahomey	23	100
18. Côte d'Ivoire	11	330	42. Niger	42	100
19. République centrafricaine	16	320	43. Zaïre	10	90
20. République centrafricaine	8	310	44. Malawi	39	90
21. République centrafricaine	21	290	45. Ethiopie	45	80
22. République centrafricaine	7	280	46. Mali	33	70
23. République centrafricaine	23	280	47. Haute Volta	38	70
24. République centrafricaine	5	260	48. Ruanda	49	60

y) Non-monetary value-added as % of GDP

y) Valeur ajoutée des activités non monétaires en pourcentage du PNB



R.W Goldsmith (1966) (87) relève que les taux de monétarisation de 36 pays sous-développés sont inférieurs à 65 % pour 9 d'entre eux et inférieurs à 85 % pour 26 autres. En revanche ces taux dépassent 85 % pour la quasi totalité des économies avancées une étude plus récente de l'OCDE montre que sur la période de 1970-1973, 24 pays sous-développés sur 48 connaissent des taux de monétarisation inférieurs à 85 % (dont une forte majorité des pays africains. Le taux de monétarisation ici est le rapport de la production commercialisée à la production totale. Cet indicateur de L'OCDE ne tient pas compte de l'importance du crédit dans le processus de monétarisation et de la contrainte de remboursement du crédit.

2.2.4.7 - Monnaie - Approche nouvelle

Les données anthropologiques, archéologiques, linguistiques etc... obligent à repenser l'institution monétaire de la société (84) Partons tout d'abord des robinsonnades introduisant tant de traités d'économie politique. L'affirmation du caractère historique de la monnaie passe traditionnellement par sa négation à travers la rhétorique de la fable du troc. Or les usages monétaires ne sont pas l'apanage exclusif des sociétés << civilisées >> ayant connu un développement des échanges incompatibles avec poursuite de la pratique du troc. Ces usages constituent une caractéristique universelle des sociétés humaines et sont nés de la rupture progressive d'avec l'animalité, autrement dit de l'émergence de l'humanité. Les hommes entendons par ce terme des êtres qui utilisent un langage articulé, qui prohibent des rapports sexuels considérés comme incestueux, qui maîtrisent le feu et qui, non seulement produisent des outils, mais aussi des outils servant à fabriquer d'autres outils vivent en société, échangent et connaissent des pratiques monétaires. Encore ne faut-il pas confondre les monnaies de ces sociétés anciennes avec les instruments rudimentaires du marché primitif popularisés par l'imagination fertile des économistes, mais saisir leur rôle essentiel de normalisation des rapports sociaux. La monnaie est la mesure, et la mesure est un premier mode d'arbitrage des conflits. Y'a-t-il de sociétés sans conflit ? Les échanges entre les communautés dites primitives, tels que peuvent nous permettre de les représenter les travaux de l'anthropologie économique moderne, sont infiniment plus complexe que la représentation atrophiée de nos propres modes d'échanges donnée par le troc.

Il est tentant d'imaginer que les hommes en lutte contre la rareté pour satisfaire des besoins primaires ont échangé, d'abord et principalement, afin de dépasser les limites immédiates d'un environnement supposé vécu comme hostile et pour se procurer des biens indispensables à leur survie physique. Mais l'anthropologie montre au contraire que des produits ont circulé à grande distances depuis des temps très anciens et que les échanges << primitif >> portent essentiellement sur des biens ne jouant pas un rôle fondamental dans la reproduction physique des individus : les biens importés ont une utilité différente, ils servent d'instruments très actifs de différenciation sociale entre hommes/femmes, aînés/cadets, entre groupes familiaux, etc.

Par ailleurs, alors que la représentation dominante des économies primitives suppose que les échanges extérieurs portent sur un surplus aléatoire, il est possible d'observer, au-delà des limites de chaque communautés ; une division régionale du travail impliquant plusieurs communautés; en règle générale, chaque société <<primitif >> produit intentionnellement en vue de l'échange un bien privilégié (haches de pierre pour les uns, barres de sel ici, poteries là, capes d'écorce pour d'autres, etc,) qui devient le moyen de paiement des productions de chacun des autres groupes.

La division sociale du travail entre communauté ne s'arrête pas là. Chaque communauté n'est pas en contact direct avec chacun des autres groupes consommateurs des biens qu'elle produit en vue de l'échange. Parmi ces sociétés dites << primitives >> les communautés spécialisées parcourent pour ce faire des dizaines, voire des centaines de kilomètres. Leur rôle médiateur explique en partie les limites du développement de la fonction de moyen de paiement dans le cadre de ces relations commerciales.

D'un point de vue théorique, notons que, s'il n'existe pas d'instruments monétaires marchands qui auraient pour fonction essentielle et spécifique d'être un << intermédiaire des échanges >> Les marchandises n'en sont pas moins dans ces relations réciproquement moyen de paiement les unes des autres. Ces réalités que nous venons sommairement d'évoquer sont à mille lieux des illusions sur la genèse de la monnaie par le troc et ses embarras.

Dans les sociétés anciennes, les fonctions monétaires essentielles, de compte et de paiement, ne se réalisent pas à travers des actes purement économique. L'économie ne peut pas être séparé du reste du social et est comme englué dans des relations de parenté, des alliances entre groupes et communautés, des croyances et des cultes, etc? Autant d'institutions et d'usages qui ont une dimension économique parce qu'ils assurent la reproduction de force nouvelles de travail et des moyens de la production, qu'ils organisent celle-ci et qu'ils justifient la répartition du travail et des produits, mais qui, dépouillés de leurs dimensions politiques, religieuses, morales, etc, non seulement perdent tout sens mais s'évanouissent.

Les <<monnaies primitives >> ou, comme nous préférons le dire, les paléomonnaies sont des agents de la vie sociale ; non seulement elles fonctionnent comme telles, mais elles sont pensées comme les instruments essentiels à l'existence du groupe. Chaque paléomonnaie a ses propriétés propres à la société (ou aux sociétés qui en font usage en circulant), et elles paraissent le plus souvent n'avoir que cette utilité ou vertu circulatoire, elles règlent des naissances, des adoptions, des initiations, des mariages et des deuils. Elles compensent des injures physiques ou morales, et elles peuvent être un moyen de communication pour déclarer la guerre ou pour faire la paix ; elles permettent aussi de dialoguer avec les dieux, les esprits, les ancêtres qui donnent fécondité, richesse ou mort ; elles sont paroles données et mémoires, etc. Les paléomonnaies ne sont généralement pas, à proprement parler, des << contreparties >> comme le sont des instruments modernes de paiement qui permettent d'acquérir des

biens de production, des forces de travail ou des produits de consommation. Ces monnaies avant la monnaie sont des moyens d'échange social ; elles servent de moyen d'accès à des rôles et à d'autres biens. Elles présentent des caractères de rareté et d'inutilité analogues à certains supports monétaires contemporains. Et surtout, elles anticipent la nature économique et politique des instruments monétaires modernes.

Economiques, car, d'une part, les paléomonnaies sont des biens ordonnant les activités et des richesses à la manière d'unités de compte et, d'autre part, leur standardisation préfigure celles des actuels moyens de paiements ;

Politique, parce que les paléomonnaies sont des signes perpétuant, mettant en jeu et reproduisant la renommée, le pouvoir relatif et la hiérarchie des sexes et des classes d'âge, des individus, des groupes de parenté, des clans et des communautés. Les hiérarchies, les rapports de domination et les relations de dépendance ne sont pas des inventions modernes et apparaissent comme des ingrédients même des sociétés << primitives >>, puisqu'on les retrouve dans certains groupes d'animaux.

L'émergence de l'humanité se réalise, à travers les échanges et les instruments monétaires (tant pour ce qui est de la fonction de paiement que celle de compte), en produisant, en reproduisant, en développant matériellement et intellectuellement les instruments de ces distinctions sociales et en les normalisant (86).

Michèle Saint-Marc distingue quatre étapes de la monétarisation :

On a le sentiment de passer des cinq étapes de la croissance de Rostow aux quatre étapes de la monétarisation de Michèle Saint-Marc. L'analyse de la monétarisation est faite de façon descriptive ; chaque étape est analysée en essayant de dégager les éléments fondamentaux qui la caractérisent, ce qui laisse de côté la dynamique du phénomène monétaire, un phénomène global. Le passage d'un type de monétarisation à l'autre n'est pas expliqué. La monétarisation est l'évolution des structures monétaires, qu'elles sont les structures monétaires du troc ? Si le troc est le premier stade de la monétarisation ce qui est notre avis aussi, alors la définition de monétarisation de M.S.M est peu exacte, car le troc ne présente pas de structures monétaires, mais circonscrit un système productif. Jacques Bichot définit la monétarisation d'une activité comme l'instauration d'un couplage entre elle et les actes monétaires. Il compare des économies monétaires à des machines à commande numérique. Le système monétaire stocke et fait circuler des informations numériques ; et ce traitement de l'information gouverne, conditionne ou contrôle de nombreux comportements humains. La numération est ainsi au coeur de l'organisation monétaire des sociétés. La monétarisation de la société est la multiplication des fonctions de commande et de contrôle confiées à ce système.

2.2.4.8 - L'approche par le circuit de la monétarisation

On peut penser dans un premier temps que la monétarisation c'est l'accroissement des salaires pour activer la consommation. C'est une possibilité qui bute sur deux obstacles. Le premier est le suivant : augmenter les salaires pour accroître la consommation importée ceci tue à la longue la monétarisation par l'endettement (85) deuxièmement se livrer à la consommation des produits locaux suppose une production préalable donc une première phase de la monétarisation à travers la production. La monétarisation c'est d'abord mettre la monnaie au service de l'économie de production.

La monnaie est un attribut de la souveraineté de l'Etat. La monétarisation signifierait, battre davantage de monnaie. La monétarisation serait liée au pouvoir du prince à permettre le crédit.

2.2.4.8.1. - La condition nécessaire et suffisante de la monétarisation

Le crédit ne se fait pas de façon anarchique. On ajoute la monnaie pour réaliser le profit. La monétarisation ne se limite pas, à davantage de monnaie, ni à un quelconque quantitativisme, naïf mais à une qualité monétaire d'un signe monétaire supplémentaire.

Comment apprécier la qualité monétaire d'un signe monétaire supplémentaire? Nous sommes face au futur non-probabilisable (86). Le processus de la monétarisation est accompagné d'incertitude, d'autant plus que la monnaie devient le moyen (crédit) et le but final (profit) de la production.

2.2.4.8.2 - L'ordre de la monétarisation

Dans le modèle du circuit, le pôle Banque devient fondamental, alors qu'il est en général délaissé par l'analyse du marché qui s'appuie sur la dichotomie réel/monétaire et le pôle banque passe au second plan. Le retour sur ce pôle à l'avantage de mettre en évidence le rôle et la place de la monnaie dans l'articulation des flux et des pôles. La hiérarchie doit être perçue dans les deux directions.

2.2.4.8.3 - La hiérarchie des pôles

Les institutions financières constituent l'origine du circuit, car il crée la monnaie et c'est la circulation de la monnaie entre les pôles IF, E ET M qui permet le circuit. Il y a un ordre total entre les pôles, donc une hiérarchie entre les flux. On ne peut pas ignorer longtemps la hiérarchie des flux : le flux du financement, le flux de la production et le flux de la consommation qui s'enchaînent dans cet ordre au risque de courir un endettement insupportable.

2.2. - La définition de la monétarisation

La monétarisation est la mise en évidence de la qualité monétaire d'une quantité de monnaie ou d'un comportement monétaire.

2.2.6 * L'INDICATEUR CIRCUITISTE DE LA CRISE EST L'INDICATEUR DE LA MONÉTARISATION

2.2.6.1 * LA MONNAIE MOYEN ET BUT

Puisque la monnaie est au début et la fin du circuit, car elle est le moyen et le but final de la production et la monétarisation, est la mise en évidence de la qualité monétaire d'une quantité de monnaie ou d'un comportement monétaire, il est tout à fait logique que l'indicateur qui traduit la crise dans le circuit crise liée à la présence de la monnaie soit le même qui traduise le processus de la monétarisation. La monnaie étant "l'ensemble des signes émis en contrepartie des dettes contractées par l'entreprise envers les banques pour réaliser leur anticipation, les formes que peuvent prendre la monnaie sont sans importance dans une économie monétaire la nature même de la monnaie seule est au centre de la compréhension d'une économie monétaire basée sur la création des richesses matérielles" (87)

2.2.7 * L'HYPERINFLATION ALLEMANDE

L'hyperinflation Allemande nous offre une expérience unique qui apporte la preuve que, le surendettement peut conduire au troc forme première de la monétarisation. L'indicateur de crise circuitiste est mis en évidence par le professeur POULON à travers les réparations allemandes que J.M. KEYNES trouvait excessifs. L'indicateur de la crise, est l'indicateur du seuil d'endettement mais aussi un indicateur de monétarisation. L'hyperinflation Allemande finit de nous convaincre que l'économie de troc est un stade d'une économie monétaire en régression ou en gestation et que l'échange ici n'est pas aveugle.

2.2.7.1 * AUGMENTATION DE L'ENDETTEMENT

Après la première guerre mondiale, l'Allemagne fait face à deux problèmes. L'existence d'une dette publique considérable d'environ 150 milliards de Marks, constituée pour un tiers par une dette flottante, et la question des réparations que l'ultimatum de LONDRES fixera à 132 milliards de Marks or payable par annuités de deux milliards, portant intérêt de 6 % plus une taxe de 26 %.

Un passage du bulletin financier du haut-commissariat Français indique "suivant le Welt Buehne, des crédits d'un montant total de 1300 milliards de Marks auraient été accordés aux syndicats des charbons de Westphalie. D'autres syndicats de moyenne importance auraient reçu des sommes variant entre 15 et 20 milliards de Marks, les banques privées auraient décaissé à ce titre 400 milliards. La Stahlfinan Zienungsell Shaft qui groupe les plus grands établissements miniers, les entreprises métallurgiques de l'Allemagne, tels que ceux de Stime, Otto Wolf, Haniel Kloeckner, Mannesman, Stumm, Rombach et Hoesch n'aurait pas touché moins de 600 milliards de Marks.

A ces sommes considérables, il convient d'ajouter les indemnités accordées en application de la loi concernant l'occupation qui sont par le Reich d'après les indications payés de

l'industrie, jusqu'à 80 % de leur montant <<(88) en 1923 la Rentenbank refuse tout prêt supplémentaire au gouvernement et >> rendit nécessaire une politique rigoureuse des finances publiques, c'est-à-dire exactement la causalité inverse (89). Cette situation s'explique elle-même par la modification de la structure des rapports sociaux qui était à la base du mouvement hyperinflationniste >> (90) La spéculation contre le Mark s'en suivit due << à la panique que suscite en Allemagne le partage de la haute-silésie décidé par la société des nations peu à peu une stratégie spéculative se mit en place, des marchés spéculatifs se forment en prenant pour vecteurs le dollar, et la bourse. On assiste à une évasion fiscale et à l'exportation de capital. Le dollar va s'apprécier en passant de 13 marks en mai 1921 à 42 000 marks en novembre 1923 >> (91) Analyser la dynamique hyperinflationniste c'est précisément étudier les étapes par lesquelles la spéculation sur les charges acquiert une autonomie de plus en plus grande, c'est mettre en évidence les transformations qualitatives qui scandent ce processus, c'est montrer comment la régulation monétaire Allemande fut altérée >> (92)

2.2.7.2 - Diminution de l'enrichissement

K. Helfferich écrit "l'inflation et la fin du mark sont enfant d'un même parent. L'impossibilité de payer la tribut qui nous était imposé" Le problème de restaurer la circulation monétaire n'est pas un problème technique ou bancaire, c'est en dernière analyse, le problème de l'équilibre entre la charge et la capacité de l'économie allemande de supporter cette charge ... Le président de la Reichsbank, Havenstein, déclara << toute tentative de stabilisation du mark était vouée à l'échec tant que les causes structurelles de cette dépréciation demeuraient. Aussi le préalable indispensable à cette politique était un moratoire sur les dettes de guerre et une nouvelle solution aux problèmes des réparations. (93).

En été 1922, nous assistons à un tournant de l'hyperinflation << le surinvestissement et l'exportation stimulent la croissance ; mais les disproportions sectorielles s'aggravèrent, la crise des débouchés commença à se faire sentir. Dans le même temps l'activité spéculative devient plus intense ... une partie de la valorisation de la production devient très incertaine. Les risques de l'endettement privé s'élevèrent dangereusement, certains créanciers retirent leurs dépôts pour financer leurs activités spéculatives pendant que les créances sur les débiteurs perdent de valeur sévères. Les difficultés se concentrent sur les monnaies bancaires qui doivent faire preuve de leur qualités monétaires, c'est-à-dire de leur capacité à faire respecter la contrainte de paiement dans leur propre espace monétaire >> (94).

2.2.7.3 - Du cycle de l'inflation au troc

Le mouvement du salaire réel en Allemagne fut jusqu'en octobre 1922 caractéristique d'une certaine régulation inflationniste. La hausse des prix va entraîner la baisse des salaires. Il y a envolée du salaire réel qui traduit l'extension des pratiques

d'indexation << dès lors, l'inflation devient incapable de déplacer le partage salaire/ profit>> (95).

<< Grâce à l'indexation automatique sur le change dépendant directement du commerce extérieur, puis à la diffusion progressive de ces évolutions à l'ensemble des prix, la devise possède immédiatement mais pour partie seulement, la qualité d'unité de compte. Au cours des différentes phases de l'hyperinflation cette propriété s'étendit sous des formes diverses pour culminer dans un comportement général d'indexation de tous les agents économiques. (99). La politique de l'indexation toucha aussi les actes de crédit fin 1922, la pratique a été introduite d'effectuer des prêts à long termes libellés en livres de seigle, en unités de charbon, de potasse, et même en kilowatts électriques. A nouveau la Reichsbank se trouva confrontée à un problème de convertibilité dans la mesure où les conditions de remboursement de tels prêts lui échappaient totalement >> (96).

<< le développement des procédures d'indexation met en évidence une difficulté majeure des périodes inflationnistes. La perte de signification du calcul économique, les prix ne livrent plus qu'une information ambiguë. on ne sait plus si l'on fait des profits ou des pertes... derrière un développement prodigieux de leurs activités se cachait une perte réelle de substance, une diminution considérable de leur actif financier. Ainsi, paradoxalement, la déflation profonde de l'économie allemande était masquée par les hausses nominales. Il n'y avait pas de faillites, mais la crise s'intensifiait jusqu'à la dislocation des réseaux d'échanges... Les entreprises dont les comptabilités en valeur or faisaient apparaître une situation saine, ont néanmoins été absorbées dans l'incapacité qu'elles étaient de se procurer des quantités suffisantes de mark, pour payer leurs employés>> (97) A ce point du phénomène inflationniste la contagion atteint l'ensemble du corps social. La monnaie n'assure plus la cohésion sociale, aucune cohésion n'y transparait << de toutes parts, jaillissent des papiers multicolores, monnaies valables seulement dans les rayons étroites, dont l'apparition rejette l'économie à quelques siècles en arrière, mais que l'on accepte par besoin. Les entreprises privées se mettent aussi de la partie et, pour payer leurs ouvriers, fabriquent elles-mêmes leur monnaie, les nombreux signes privés << provoquèrent un morcellement de l'Allemagne en îlots monétaire isolés. On assiste en conséquence à une régression profonde des relations marchandes, à un blocage de la division du travail jusque dans ses aspects les plus fondamentaux. Ainsi, du fait de la volonté des campagnes de ne plus accepter le mark il y eut une rétention de produits agricoles et un début de blocus des villes ! cette désagrégation entraîna une dépression fantastique de l'activité économique. Elle eut des répercussions politiques avec le développement de mouvements séparatistes (Rhénanie, Bavière) et l'éclatement d'insurrections << le troc s'instaure à partir des produits alimentaires, chacun cherche à subsister et les transactions étant ralenties, l'économie stagne. (98).

Le système de troc est le point de régression auquel aboutissent les économies développées dont le système monétaire est perturbé quand la monnaie ne remplit plus sa fonction d'étalon de va-

leur. On assiste à une régression vers le système de troc libre. Tel a été notamment le cas de la grande inflation allemande et la situation de plusieurs économies occidentales durant la seconde guerre mondiale.

<< Nulle théorie ne peut fixer à priori le seuil quantitatif au-delà duquel un tel évènement se produit, il dépend d'une conjoncture sociale complexe donc seule peut-être saisie la logique fondamentale. L'instant où cette structure d'actif condense la conflictualité latente... Elle met en branle la multitude de rivalités privées que porte en lui le rapport monétaire du fait de sa structure mimétique. Le processus une fois initialisé connaît sa propre logique : la contagion sociale >> (99). La logique fondamentale d'un tel évènement est l'augmentation des crédits, dont l'endettement et la diminution de l'enrichissement, des profits. Cette logique est circonscrite par la théorie du circuit à travers sa condition de crise : le rapport investissement net sur les crédits à long terme. Si le rapport I/F est négatif de façon permanente il est fort probable que l'économie retourne au troc. C'est la raison pour laquelle nous pensons que le rapport I/F est un bon indicateur de la monétarisation. Il ne peut avoir monétarisation permanente et continue de l'économie sans profit, c'est-à-dire sans formation du capital. Le retour au troc qui se fait, nous éclaire dans ce genre de commerce, qu'il n'est pas un commerce aveugle, et que le troc début de la monétarisation, se fait à base d'une numération mentale.

3 - LA MONETARISATION INTERNE ET LA MONETARISATION EXTERNE

Il est démontré par la théorie du circuit qu'en économie ouverte comme en économie fermée, la condition d'équilibre fort est exprimée de la même façon $I-F > 0$.

La condition de la monétarisation en économie fermé ou ouverte est invariante.

3.1 - Types de monétarisation

On peut distinguer trois types de monétarisation :

- La monétarisation d'équilibre $I/F = 1$
L'économie sans s'enrichir n'est pas endettée

- La monétarisation récessive ou de crise $I/F < 1$
L'économie s'endette sans s'enrichir, bref l'économie devient pauvre, regresse.

La monétarisation cumulative ou de croissance $I/F > 1$
L'économie s'enrichit par l'endettement

4 - LA PRESENTATION DES PAYS EN DEVELOPPEMENT

4.1 - La nature d'une économie monétaire de production

L'axiomatique de R. Clower résumée sous forme littéraire par la formule valable seulement en économie monétaire << les biens

achètent la monnaie ; la monnaie achètent les biens, mais les biens n'achètent pas les biens définit l'économie monétaire. Pour le professeur Ducros une économie monétaire est une économie où les transactions ont lieu en monnaie >> (100). La monnaie c'est quoi ? d'où vient-elle ? A ces questions nous souscrivons à la réponse de parquez, Heinsottn et Seiger : <<La monnaie est l'ensemble des signes émis en contrepartie des dettes contractées par les entreprises envers les banques pour réaliser leurs anticipations. Les formes que peuvent prendre la monnaie sont sans importance dans une économie monétaire, la nature même de la monnaie seule est au centre de la définition et de la compréhension d'une économie monétaire basée sur la création de richesses matérielles>> (101).

La monnaie vient du crédit car << une première catégorie d'agents (les banques) prête de l'argent à une deuxième catégorie d'agents (les entreprises) qui achètent pour vendre à une troisième catégorie d'agents (les ménages) qui vendent pour acheter>> (106) L'économie fonctionne sur la base de la monnaie de crédit dont l'émission est faite à la demande du public. << une économie monétaire est essentiellement une économie où la variation des vues sur l'avenir peut influencer sur le volume actuel de l'emploi et non sur la seule orientation >> (102).

L'économie monétaire de production est une économie ordonnée et hiérarchisée par le premier flux : le crédit. Les entreprises ne peuvent rembourser le crédit que par la vente du produit que, si l'épargne est nulle (103). Il y a cohérence des structures de productions et de consommations, à défaut, l'endettement va créer l'inflation pour le partage du surplus et un retour au troc, la condition de transaction par le crédit de l'économie monétaire est une condition nécessaire mais pas suffisante. Elle devient suffisante par le remboursement du crédit et assure la continuité de l'économie monétaire.

L'économie des pays en voie de développement est une économie en monétarisation, sorte de transition. Car le phénomène monétaire est un phénomène d'organisation, l'ordre monétaire est un langage commun. La monnaie est le fondement de la cohésion sociale, le socle des processus d'auto-organisation (104).

4.2 - La nature de l'économie sous-développée

On peut dire de l'économie sous-développée qu'elle est dualiste et inarticulée. La transmission des mécanismes fondamentaux de l'économie bute sur l'incohérence et l'extraversion. Ce qui fait de cette économie, une économie monétaire d'exploitation et non de production. Le résultat de la désarticulation est une absence de communication entre les différents secteurs de l'économie. Les secteurs sont juxtaposés et n'effectuent entre eux que les échanges marginaux. Les échanges s'effectuent avec l'extérieur. << L'on pose que toute croissance économique se fonde sur l'accumulation du capital, c'est-à-dire sur le taux optimum d'investissement cela signifie que la croissance des économies sous-développées dépendra du taux optimum d'investissement étrangers >> (105) L'indicateur pour saisir la crise circuitiste

s'avère être un mauvais indicateur pour saisir la crise dans les pays en développement, tant que le multiplicateur keynésien ne pourra s'y appliquer.

4.3 - L'indicateur de crise circuitiste inadaptée en P.E.D

<<On considère généralement que la théorie du circuit ne peut véritablement s'appliquer qu'aux pays industrialisés. Seuls ceux-ci disposeraient d'institutions bancaires sophistiquées et d'infrastructures industrielles développées qui permettraient la multiplication quasi illimitée des marchandises par l'expansion du crédit scriptural et la hausse de la capacité de production ou de son taux d'utilisation>> (106).

Le multiplicateur est inapplicable dans les pays en développement (F. Perroux 1966).

Si l'on se réfère à la définition courante, le multiplicateur keynésien est le rapport du revenu induit à l'investissement inducteur.

<<Le graphe keynésien, dit le professeur Poulon, donne une interprétation précise de cette définition : l'investissement est une unité monétaire de 1 F lancée dans le circuit chaque fois que cette unité monétaire passe dans l'état M, (ménages) elle induit un revenu de 1 F, l'induction cesse lorsque l'unité monétaire se constitue en épargne. Le multiplicateur de revenu est donc le nombre de passages dans M au cours du temps de circuit>>.

Le temps du circuit est identifiable au nombre de passages de l'unité monétaire dans les trois pôles B, E ou M au cours du temps du circuit.

Le multiplicateur s'écrit :

$$K = PM \times t_{BB} = \frac{PM \quad W \quad 1}{PB \quad SW \quad S}$$

Nous pouvons associer le multiplicateur (K) à la condition de crise,

$$\frac{i \quad i \quad 1 \quad iK}{rs \quad r \quad s \quad r}$$

Théoriquement la condition de crise circuitiste ne s'applique pas dans les pays en voie de développement, mais cette condition permet de déterminer le seuil d'endettement et être un indicateur de monétarisation. Nous pouvons déjà faire remarquer que, plus s est grand, plus le multiplicateur est faible. Les fuites bloquent le multiplicateur.

Une augmentation de k qui correspond à un s plus petit entraîne une monétarisation cumulative, ki est l'indicateur

$$\frac{\quad}{r}$$

de monétarisation en fonction du multiplicateur. Une meilleure intégration des secteurs économiques est un facteur qui joue en faveur de la monétarisation donc de la croissance .

Dans les pays en voie de développement toute la production n'est pas issue du crédit.

L'indicateur de crise circuitiste est un indicateur de synthèse. Les nombreuses relations monétaires a-numéraire, l'auto-consommation, l'économie souterraine, une économie de distribution plus que de production ou selon François PERROUX le multiplicateur keynésien ne s'applique point, y appliquer l'indicateur circuitiste de crise nous fait saisir davantage le processus de la monétarisation que la crise ou le développement . La nature de nation salariée (107) de ces économies, des pays en développement rend l'interprétation de cet indicateur I/F difficile. Les inégalités sociales de répartition rendent cet indicateur incapable de traduire la crise de développement. Le passage de l'indicateur de monétarisation à celui de crise suppose une cohérence et une articulation des structures productives.

Le professeur Michèle saint-Marc démontre que la théorie keynésienne (socle de la théorie du circuit) n'est efficace qu'en univers économique complètement monétarisé et les pays de l'Afrique Centrale sont en voie de monétarisation.

Nous ne disposons d'aucun tableau d'échanges industriels pour l'Afrique noire souligne le professeur Gérard Grellet, qui continue en affirmant : si de tels tableaux existaient, ils ne montreraient que des cases vides à l'exception des flux de l'agriculture et des mines vers les industries de transformations : livraisons d'arachides vers les huileries, de bois vers les scieries, de coton vers l'industrie textile. La majeure partie des imputs seront par contre recensée sur la ligne importations. Il y a une absence de flux intersectoriels.

La croissance économique dépend de la structure économique plus les complémentarités intersectorielles sont fortes, les effets d'entraînements seront plus importants au point où la crise saisie par l'indicateur circuitiste est difficilement contestable. Par contre dans une économie désarticulée, extravertie où les complémentarités intersectorielles sont faibles ou existent peu ; l'indicateur circuitiste traduit mal l'existence de la crise quoique l'économie soit monétaire mais en voie de monétarisation totale. L'indicateur circuitiste de la crise qui est celui qui définit le seuil d'endettement (Touna mouna) pris positionnement, traduit que les crédits reçus peuvent être remboursés, sans saisir les fuites et la situation dans les zones de monétarisation à numération mentale ou d'auto-subsistance, cet indicateur ne peut pas dire davantage sur le développement, au point où certains ont pu écrire au sujet des économies en voie de monétarisation qu'il s'y produit : une croissance sans développement".

Les économies des pays de l'Afrique Centrale sont faiblement intégrées à l'intérieur mais fortement intégrées aux centres externes de décisions qui en déterminent la spécialisation. Et cette

polarisation est d'autant plus forte que les échanges ainsi développés sont le fait d'un ou deux produits qui constituent plus de 80 % des recettes d'exportations (108) donc des profits. La monétarisation se fait par le commerce extérieur et profite davantage à l'extérieur par effet d'entraînement et de répartition des profits.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

NOTES DU CHAPITRE I

1 - La paléthrologie nous indique que l'hominidé se détache des primates et inaugure sa carrière de bipède. La thèse monocentrique monogénétique va triompher de la thèse polycentrique née du "faux" de piltdown obtenu par l'ajustement d'une mâchoire de singe à un crâne humaine CF DONALD JOHANSON et Maitland Edey une jeune femme de 3. 500. 000 ans Paris, Robert LAFFONT 1983.

2) Jean-Michel Servet Genèse des formes et pratiques
monétaires thèse d'Etat
Université de Lyon II 1981 page 98.

3) J.M. Servet T.C page 105

4) Jean-Pierre WARNIER Echanges, développement et
hiérarchies dans le Bamenda pré-
colonial (Cameroun) ed. FRANZ
Steiner stuttgart 1985 page 11

5) J. Pierre WARNIER O.C page 39

6) Servet J.M O.C page 240

7) CHEIKHANTA DIOP L'Afrique noire pré-coloniale
éditeur présence africaine 1987
page 126

8) J. CH L. Sismonde de Nouveaux principes d'économie : *Journal de Politique*
cahiers de l'ISMEA économies et sociétés Tome X N°
1 janvier 1976 page 45-46.

9) cité par Jean-pierre O.C voir aussi J.M. Servet O.C
WARNIER

10) P. WARNIER Démontre que même la zone
métallurgique n'obéit pas au
déterminismes écologique

11) NJAMI-NWANDI Le Pek ou le cogito Negro-Africain
thèse de doctorat d'Etat es
lettres Université René descartes

12) Voir NJAMI-NWANDI T.C page 211

13) Marcel MAUSS Essai sur le don PUF 1986

J. Binet pense que "les dons et contre-dons jouent un rôle de premier plan dans les économies africaines... Celui qui livre ses cadeaux ne cherche pas à donner autant qu'il a reçu, mais à donner plus. Il ne s'agit pas d'équilibre, mais de rivalité, un autre but est caractéristique : le contrat : le contrat est durable, il dépasse la symétrie classique "prestation-contre-prestation" pour engager toute une vie psychologie économique Afrique Payot, Paris 1970 page 121.

14) Godelier Maurice Rationalité, irrationalité en
économie Tome II Maspero 1976

- 15) POULON (Frédéric) Macro-économie approfondie
éditeur Cujas 1982, Paris page
257
- 16) J.M. Servet O.C page 158
- 17) J.M. Servet O.C page 159
- 18) Idem
- 19) Une communauté les Siassi, savent convertir un cochon en cinq ou dix cochons par le jeu du commerce entre îles différentes, ce qui ressemble fort bien aux phénomènes de changes entre plusieurs places financières aujourd'hui.
- 20) Voir J.M. Servet (1978), monnaie-riz, voir également Godelier O.C et
J.P. Warnier O.C
- 21) Voir G. GUITEL Histoire comparée des numérations
écrites (Flammarion) 1975 page
10, 27, 751
- 22) J. ULLMO La pensée scientifique moderne
Flammarion 1958 page 17
- 23) cité par ENO BELINGA Civilisation du Fer et tradition orale bantou. Bulletin de L'IFAN 1988, voir également J.M. ESSOMBA, Fer dans le passé des sociétés du Sud-Cameroun Thèse de doctorat d'Etat es lettres, Paris
- 24) J. ULLMO O.C page 17
- 25) NKAMA 1 paquet de 100 Barrettes
AKULU 1 paquet de 100 Barrettes
BIZAK plusieurs paquets de 1000 barrettes
cité par ENO. BELINGA Idem
- 26) WITOLD KULA (84) Les mesures et les hommes, voir également G. Simmel : la philosophie de l'argent 1987
- 27) J. BICHOT Huit siècles de monétarisation ed. economica 1984
- 28) Idem
- 29) Idid
- 30) Idid
- 31) Idid
- 32) De nos jours la solidarité africaine s'apparente au parasitisme pourtant dans les sociétés pré-coloniales la solidarité était un soutien à l'effort de chacun qui contribue à l'effort de tous.

- 33) J. DENIZET L'équilibre général et la monnaie
économie appliquée Tome XXX 1977
N° 2 page 565-583
- 34) M. MAUSS Essai sur le don in sociologie et
Anthropologie P.U.F 1968
- 35) L'existence d'une pensée non parlée semble être attestée. La pensée est antérieure à la parole et à l'écrit. Une antériorité de temps et de causalité.
E. Gilson : linguistique et philosophie VRIN 1969 page 123-124
- Aristote écrit : les sons émis par la voix sont les symboles des états de l'âme, et les mots écrits les symboles des mots émis par voix (Aristote) De l'interprétation 1, 16 à 5-10 Trad. J. Tricot ed. VRIN 1969 page 78-79
- 36) Keynes nous enseigne que la rareté en soi n' existe pas. La rareté n'apparaît que par la déformation du système d'anticipation, c'est-à-dire quand il y a dualisme : le dualisme est la conséquence de la déformation du système d'anticipation précoloniale (voir chapitre 3 de ce travail) voir A. Parquez Hamlet et Shylock ou la rareté choisie. revue d'économie appliquée ISMEA.
- 37) Voir Quesada F. Miro : critique de la raison économique Revue économie et sociétés N° 23 1989, voir également CL. Menard : les organisations en économie de marché R. économie politique N°6 1989.
- 38) Nicolas Malebranche dans de la recherche de la vérité Xe éclaircissement. Gallimard. voir également E. Kant qui écrit la logique, qui expose les règles formelles de toute pensée, n'a depuis aristote ni progresse, car elle est sure et est achevée (critique de la raison pure Flammarion 1976).
- 39) LEVY- BRUHL cité par S.B Njami NWANDI Thèse cité
- 40) Idem
- 41) K. POPPER Conjectures et réfutations Payot 1985
- 42) F.Poulon O.C
- 43) TCHUNDJANG Pouemi (J) Monnaie, servitude et liberté. Ed J.A 1980 page 18
- 44) F. Perroux : contrainte - échange-don
P.U.F 1963
- 45) P. LABAT écrit : Les Nègres n'ont point d'annales de ce qui se passe chez-eux, parce qu'ils n'ont pas l'usage de l'écriture. Ils se servent des caractères arabes pour écrire leur propres langues, et n'en connaissent point d'autres, exceptés les marabouts et quelques grands seigneurs personne ne sait lire ni écrire malgré "cette ignorance", ils savent parfaitement bien ce qui s'est passé dans les temps les plus reculés cité par ENO Belinga O.C
- 46) J. BICHOT O.C
- 47) WITOLD KULA O.C
- 48) Idem

- 49) Idid.
- 50) Idid
- 51) Idid
- 52) Idid
- 53) Claude Raynaud Circulation monétaire et
 évolution des structures Socio-
 économiques chez les Haoussas du
 Niger Revue Africa 47 (2) 1977
- 54) B.Courbis E. Froment, Introduire l'histoire, dans
 J. M. Servet l'économie politique de la
 monnaie revue économique N° 2
 1991
- 55) F. POULON O.C page 9
- 56) F. POULON Idem
- 57) A parquez monnaie et épargne dans la crise pour une analyse dynamique Pr.
 éco.. 6 juin 1984 N° 1877
- 58) F. POULON Cours de doctorat Université de
 Yaoundé 1986
- 59) A. parquez cité par O. C page 319
 POULON
- 60) T. MAMA L'endettement supportable par
 les pays en développement Thèse
 de thèse de doctorat d'Etat
 Université de Bordeaux 1985
- 61) Certains circuitistes, pensent qu'ils ne faut pas exagérer la référence à
 Keynes. Le modèle du circuit justifie les résultats fondamentaux de kalecki, de
 steindl, de Shumpeter et au-delà de Marx.
- 62) F. POULON Cours de macro-économie
 approfondie doctorat, Université
 de Yaoundé 1986
- 63) F. POULON O.C
- 64) F. POULON Cours cité
- 65) F. POULON Cours cité
- 66) F. Poulon O.C
- 67) F. Poulon Cours. C

68) Le choix prioritaire accordé au brevet en tant que mesure de l'innovation est discuté dans la littérature économique : Kuzent (1962), Schmookler (1962 et 1966) Sanders (1962). Les études empiriques de Mansfield (1968) et Scherer (1965) ont établi les liens existants entre la recherche-Développement et le nombre d'inventions brevetées.

69) F. Poulon : le circuit en économie ouverte et la
capacité d'endettement international
économies et sociétés N° 6-7 1988

70) F. Poulon Idem

71) P. Stafford Le rôle de la monnaie dans la révolution
commerciale au XIII siècle revue d'études
histoire monétaire N° 4 1984.

72) M. Aglietta A. La violence de la monnaie Paris P.U.F Orlean
1984 page 167

73) M. Saint-Marc Cycles monétaires et cycles productifs
au XIX siècle, leur interprétation
d'après Sismondi : économies et Sociétés
cahiers de l'ISMEA 1985 série H.S N° 28

74) Hicks cité Henri Causalité et imagination revue
GUITTON d'économie politique N° 1 1980

75) J. TCHUNDJANG (80) O. C ed J.A page 22

76) A. Parquez profit, épargne, investissement éléments pour une théorie moné-
taire du profit économie appliquée vol 33 N° 2 1988.

77) F. POULON Cours cité

78) F. POULON Idem

79) << On peut être tenté de passer d'une étude de corrélation à des conclu-
sions dans le domaine de la causalité. C'est très tentant et en même temps très
dangereux. En effet, l'existence d'une corrélation ne prouve pas l'existence
d'une relation de cause à effet entre les deux variables étudiées ; elle prouve
tout au plus leur interdépendance. Peut-être, toutefois, cette interdépendance
est-elle due à une même cause commune qui leur est extérieure ; on cite ainsi
souvent des exemples plus ou moins cocasses de fausses corrélations. On pourrait
ainsi montrer l'existence d'une corrélation entre les ventes de lunettes de so-
leil et les ventes de glace à rafraîchir. Il n'y a évidemment aucun lien de
cause à effet, mais l'action d'une cause commune d'ordre climatique. Cependant,
l'absence de corrélation constitue une démonstration par l'absurde si l'on veut
démontrer l'absence d'une liaison de cause à effet.

Il ne faut pas non plus, lorsque la corrélation existe, nier l'existence
d'une relation de cause à effet entre les deux variables ; mais il faut nier que
l'étude de la corrélation puisse en rendre compte. Dans certains cas, le sens de
la liaison est assez manifeste : par exemple, pour la corrélation entre la
consommation de charbon et la température. Dans d'autres cas, ce sens n'est pas
évident. Ainsi, on constate que les femmes qui travaillent ont moins d'enfants
que les femmes qui ne travaillent pas. On peut être tenté de dire que les femmes

qui n'ont pas, ou ont peu d'enfants, ont plus de facilité que les autres pour travailler ; mais on peut aussi bien dire que les femmes qui travaillent ont un comportement différent des autres, et que le fait et le désir de travailler les incitent à avoir peu d'enfants.

Il faudrait d'ailleurs introduire ici une discussion philosophique sur les notions de causalité, qui déborderait de beaucoup le cadre de nos travaux. Bref, dans le cas d'une corrélation entre deux variables, il peut y avoir :

- action directe ou indirecte des variations d'une des variables sur les variations de l'autre ;

- action de chacune des variables sur l'autre ;
- action d'une cause commune extérieure ;
- corrélation due au hasard.

Pratiquement l'étude de la corrélation est utilisée, outre cette approche sur la recherche des causes :

- pour choisir parmi de nombreuses variables celles qui paraissent prépondérantes (prolongements de cette étude par l'analyse factorielle) ;
- pour savoir dans quelle mesure on peut remplacer une variable par une autre plus accessible (Jacques Antoine).

Transposer ceci dans le domaine du développement face à la Rationalité limitée des agents et parfois l'absence de Rationalité des agents, bref l'incertitude qui plane dans le domaine de la décision économique et du résultat possible attendu, nous fait rejeter cette transitivity que pose le professeur Michèle Saint-Marc. La dynamique monétaire peut modifier brutalement les causalités macro-économiques observées par le passé (M. Aglietta et A. Orlean 84)

- 80) O. MORGENSTERN Treize points critiques de la théorie économique contemporaine, une interprétation économie appliqué Tome XX VII 1974 N° 2/3
- 81) M. Saint-Marc Notes sur la monétarisation et le développement Mai 1970
- 82) M. Saint-Marc Monnaie espace, incertitude la théorie de la monétarisation, Paris Dunod 1972
- 83) O. C. D. E Facteurs déterminants de la structure financière centre de développement Paris 1966 (les taux de monétarisation sont des taux moyens calculés sur la période 1948- 1963).
- 84) Par cette expression les auteurs signifient que les pratiques monétaires sont inhérentes à toute société humaine voir B. COURBIS, E. FROMENT, I M. SERVET art. Cité.
- 85) B. BEKOLO-EBE Le statut de l'endettement dans les pays en voie de développement Thèse doctorat d'Etat 1984 Université de

Bordeaux

- 86) Alain Parquez La dynamique de la monnaie. Economie
et sociétés série MP 1 P U G 1984
- 87) G. Heinsohn et remarques sur les origines de la
O. Steiger cité par monnaie à propos des contributions
Léonard Jacques G.H. et O. Steiger Séminaire ISMEA
janvier 1984 in économies et
sociétés Série M.P N° 1
- 88) Voir M. Aglietta O.C voir également Thomas Mayer
M. Orlean et Gunther Thuman une réforme
monétaire radicale le cas de
l'Allemagne en 1948 finances et
développement mars 1990
- 89) cité par M. Aglietta/A. Orlean O.C page 190
- 90) Idid page 199 et 201
- 91) Idid
- 92) Idid
- 93) Idid
- 94) Idid
- 95) Idid
- 96) Idid
- 97) Idid voir également Fernand Braudel : capitalisme et civilisation maté-
rielle chap. 7 page 391.
- 98) Idid
- 99) Idid
- 100) Clower cité Christian de Boissieu Introduction d'économie appliquée Tome
XXX N° 2 1977
- 101) Heinsottn et Seiger cité Remarques sur les Léonard
Jacques origines de la monnaie économies et sociétés
série MP N° 1 1984
- 102) F. POULON O.C
- 103) Keynes cité par Touna MAMA
Thèse cité page 135
- 104) M. Aglietta/A. Orlean O.C et J.Bichot O.C
- 105) Y. Lacoste Les pays sous-

106) M. Lavoie

La théorie post-

Keynésienne du circuit
macro-économique in
théories économiques
et fonctionnement de
l'économie mondiale
presses Universitaires
de Grenoble 1988

107) Le professeur Frédéric POULON se pose la question de savoir si les nations d'aujourd'hui en instaurant à leur échelle une division internationale du travail, n'ont pas créé les conditions d'apparition d'une nouvelle catégorie : la nation salariée. La nation salariée n'est pas le pourcentage des salariés dans la population active. La nation salariée n'est pas une économie de salariat. Car on est conduit à voir dans toute économie capitaliste une nation salariée puisque les expressions économie de salariat et économie capitaliste sont synonymes. La nation salariée est celle qui se trouve prise à l'échelle internationale, dans un rapport analogue à celui du salarié, à l'échelle individuelle. Ce type de monétarisation correspond parfaitement à la nation salariée.

108) B. BEKOLO EBE

Le statut de l'endettement dans les pays en voie
de développement présence africaine 1985 page 334

CHAPITRE II APPLICATION DE LA NOTION DE MONETARISATION

Le choc en retour de l'industrialisation des colonies sur les entreprises des pays colonisateurs revêt pour ce dernier des conséquences au niveau de l'emploi et de la balance des paiements.

Gérard TARDY

La France et la concurrence du
tiers-monde. Revue problèmes
économiques Numéro 1565, 25 mars
1978

Les profits se répercutent en cascades des entreprises Aval vers les entreprises Amont.

J.L. AMELON

Cité par Gérard Tardy. La France et la concurrence du
tiers-monde. Le nouveau défi industriel ; problèmes éco-
nomiques N° 1565 25 mars 1978.

INTRODUCTION

Le processus de la monétarisation n'est pas l'évolution stricte sensu des structures monétaires. Nous avons vu que la monnaie est une institution sociale, <<la confiance que l'on porte à l'argent n'est que le reflet d'une confiance plus générale dans l'organisation sociale, car l'argent est une assignation sur la société (1) où une première catégorie d'agents (les banques) prête de l'argent à une deuxième catégorie (les entreprises) qui achètent pour vendre à une troisième catégorie d'agents (les ménages) qui vendent pour acheter>> (2) C'est parce que le circuit de la monnaie est aussi celui de la monétarisation que l'étude de la monétarisation s'intéresse au trois pôles qui définissent l'indicateur de crise circuitiste, la monétarisation ne peut être comprise indépendamment du mouvement d'ensemble. L'étude de la monétarisation est une approche systémique ou <<le groupe des capitalistes contrôle les décisions du groupe des entreprises qui contrôle en partie celle du groupe des ménages qui ne peut agir que par les emplois du revenu>> (3) <<la monnaie, est un véhicule qui charrie les signes pour le plus grand profit non de celui qui les transmet, mais de celui qui les émet>> (4).

I - LA PERIODE COLONIALE

1) Les Banques

Le capital des banques est en majorité ou complètement étranger. Les banques vont permettre l'élargissement de l'espace économique et son intégration dans l'économie mondiale. La création et l'extension du réseau bancaire dans la zone d'Afrique Centrale atteste des convoitises et de l'intérêt que la région a pour le capital bancaire étranger.

Le tableau ci-dessous nous montre la création et l'extension du réseau bancaire, puis le nombre de guichets périodiques représentant les banques et les institutions financières. On peut dénombrer dans la région de l'Afrique équatoriale française et au Cameroun jusqu'en 1956, 97 agences et guichets périodiques.

2) Les entreprises

On peut dénombrer deux types d'entreprises pendant cette période. Les entreprises de distribution et les entreprises de production.

2.1 Les entreprises de distribution

Ces entreprises de distribution commercialisent les produits importés. (C'est la SCOA, la CFAO) et exportant les matières premières.

2.2 Les entreprises de production

- TABLEAU N° 24 - Agences Bancaires en A.E.F. et au Cameroun jusqu'en 1956

	Nomb. de Banques et Insti. Financi.	- BANQUES ET INSTITUTIONS FINANCIERES -												INSTITUT D'EMISSION			TOTAL Banques Institu. Financi. Institu. D'Emis. 1 + 2 + 3	
		BANQUES						INSTITUTIONS FINANCIERES						TOTAL Banques Institu. Financi. (1)+(2)	CCFOM	BCEAFC		TOTAL (3)
		BBWO	B.A.O.	B.C.A.	B.S.A.	DNCI	C.L.	S.G.	TOTAL (1)	CFDA	SIFA	SFDC	TOTAL (2)					
<u>AGENCES PERMANENTES</u>																		
<u>CAMEROUN</u>	9	1	4	3	-	5	4	2	19	1	2	1	4	23	2	2	4	27
<u>A.E.F.</u>	7	-	6	6	3	10	6	3	34	-	6	-	6	40	5	6	11	51
ont : MOYEN-CONGO...	7	-	2	2	2	3	2	2	13	-	2	-	2	15	2	2	4	19
GABON.....	7	-	2	2	-	2	2	-	8	-	2	-	2	10	1	2	3	13
OUANGUI.....	7	-	1	1	1	2	1	1	7	-	1	-	1	8	1	1	2	10
TOUAD.....	7	-	1	1	-	3	1	-	6	-	1	-	1	7	1	1	2	9
<u>- TOTAL -</u>																		
CAMEROUN + A.E.F.....		1	10	9	3	15	10	5	53	1	8	1	10	63	7	8	15	78
<u>AGENCES PERIODIQUES</u>																		
<u>CAMEROUN</u>				3	-	10			13									13
<u>A.E.F.</u>						1	5		6									6
ont : MOYEN-CONGO...						-	2		2									2
GABON.....						1			1									1
OUANGUI.....							1		1									1
TOUAD.....							2		2									2
<u>- TOTAL -</u>																		
CAMEROUN + A.E.F.....				3		11	5		19									19
<u>TOTAL AGENCES</u>																		
<u>AGENCES PERMANENTES</u>		1	10	12	3	26	15	5	72	1	8	1	10	82	7	8	15	97
<u>AGENCES PERIODIQUES</u>																		

* Banque Centrale des Etats de l'A.E.F. et du CAMEROUN.
(Institut d'émission créé en Octobre 1955 (B.C.E.A.E. et du CAMEROUN))

Les entreprises de production coloniales capables d'un transfert élargie sous la colonisation sont celles qui cultivaient, les cultures traditionnelles de rente, à travers les coopératives appelées : sociétés indigènes de prévoyance.

2.3 Le processus de monétarisation coloniale

2.3.1 L'implantation des cultures commerciales

L'implantation des cultures commerciales commence avec l'expropriation des terres. Les concessionnaires de L'A.E.F reçurent environ 700 000 KM2. L'Etat français avait aliéné en 1930, près d'un million d'hectares. La mise en exploitation des régions supposait le concours d'africains.

Le géographe Jean DRESH a défini l'économie de traite: <<Terme magique en terre africaine, car la traite règle toute l'activité économique, fait circuler les hommes et l'argent, anime les marchés, les villes, les factories et les boutiques pendant les mois qui suivent la fin de la période pluvieuse et les récoltes. Traite des produits de cueillette ; traite des produits cultivés : arachides, sisal ou coton de la zone soudanaise ; café, cacao de la zone forestière. Le producteur reste toujours essentiellement l'Africain... On installe des comptoirs et des escales où ces produits sont rassemblés et où le Noir pourvu d'argent achète la pacotille d'importation... Economie singulièrement primitive et paresseuse... La traite consiste donc à rassembler et drainer les produits fabriqués>>.

L'évolution des surfaces cultivables des sociétés indigènes de prévoyance témoigne d'une monétarisation de l'économie, mais aussi de l'accroissement de la force de travail en nombre et en intensité. En Afrique occidentale française le tableau ci-dessous nous indique l'évolution des sociétés indigènes de prévoyance de 1929 à 1936.

TABLEAU 7 : Nombres des sociétés indigènes de prévoyance en AOF

1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936
22	35	36	56	101	102	97	104

Au Cameroun les sociétés indigènes de prévoyances furent créées tardivement. Mais on trouve des coopératives sur toute l'étendue du territoire, bénéficiant des subventions du pouvoir colonial. Ci-dessus, l'arrêté et les subventions selon les coopératives.

Arrêté accordant des subventions aux coopératives agricoles du territoires.

LE GOUVERNEUR DES COLONIES

COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE AU CAMEROUN OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

Vu les décrets des 23 Mars 1921 et 21 Février 1925 déterminant les attributions du Commissaire de la République Française dans les territoires du Cameroun ;

Vu le décret du 30 Décembre 1912 sur le régime financier des colonies ;

Vu le budget spécial du Cameroun pour l'exercice 1936; le conseil d'administration entendu.

Arrêté

article premier

Les subventions suivantes sont accordées aux coopératives agricoles du Territoire ci-après désignées :

1°) Subventions pour contribuer aux dépenses de fonctionnement et d'entretien du matériel d'huilerie récemment installé :

Cooperative des Boulons de Kribi.....	4 000
Cooperative de Bambibi.....	12 000
Coopérative d'Edéa.....	6 000
Coopérative d'Eséka.....	18 000
Coopérative de Yabassi.....	4 000
Coopérative de Bafia.....	8 000
Coopérative de Ndikiméki.....	2 000
Coopérative de Bafang	4 000
Coopérative de Dschang.....	2 000
Coopérative de Foumban.....	4 000
Coopérative de Bangagté.....	2 000
Coopérative de M'Banga.....	18 000
Coopérative de Yaoundé.....	20 000
Coopérative de Mbalmayo.....	4 000
Coopérative de Nanga -Eboko.....	4 000
Coopérative d'Akonolinga.....	4 000

Total116.000

2°) Subventions aux coopératives pour achat de sémences sélectionnées :

Coopérative de Mora.....	10 000
Coopérative de Guidder.....	10 000
Coopérative de Maroua.....	10 000
Coopérative de Yagoua.....	10 000
Coopérative de Fort-Foureau.....	10 000
Coopérative de Garoua.....	10 000
Coopérative de Poli.....	10 000
Coopérative de Yoko.....	10 000
Coopérative de Batouri.....	5 000
Coopérative de Bertoua.....	5 000
Coopérative de Bétaré-Oya.....	5 000

3°) Subventions aux coopératives pour achat et installation de moto pour consasseur :

coopérative de Yabassi.....	18 000
Coopérative de Sangmélima.....	21 000
	<hr/>
TOTAL	39 000
TOTAL GENERAL	250 000

Art. 2 - La dépense est imputable au budget spécial du Territoire, exercice 1936 - chapitre 12 article 4, paragraphe 2

Art. 3 - Le directeur des finances, ordonnancier délégué et le trésorier-payeur, sont chargés de l'application du présent arrêté qui sera communiqué et publié partout où besoin sera.

Yaoundé, le 10 Mai 1937

BOISSON

Source . Le journal officiel N° 411 du 1er Juin 1936.

Le décret portant création au Cameroun des sociétés indigènes de prévoyance, de secours et de prêts mutuels agricole sera signé décret du 7 Juin 1937, le 9 Juillet 1937, voir Annexe I.

Les sociétés indigènes de prévoyance au Cameroun seront transformées en société africaines de prévoyance en Avril 1956 on pourrait dénombrer 18 sociétés africaines de prévoyance (voir annexe 2) l'arrêté ci-dessous.

Arrêté n° 2840 DU 20 Avril 1956

Approuvant pour l'exercice 1956 le taux des cotisations des sociétés Africaines de Prévoyance du Territoire.

Le Haut-Commissaire de la République Française au Cameroun,

Vu les décrets des 23 Mars 1921 et 21 Février 1925 déterminant les attributions du commissaire de la République française au Cameroun ensemble le décret du 13 Février 1937 :

Vu le décret du 7 Juin 1937 portant création au Cameroun de Sociétés Africaines de prévoyance, de secours et de prêts mutuels agricoles ;

Vu l'arrêté n° 250 du 9 Juillet 1937, fixant les conditions d'application du décret susvisé ;

Vu l'arrêté n° 251 du 9 Juillet 1937, déterminant les conditions d'organisation et de fonctionnement du fonds commun des sociétés africaines de prévoyance, de secours et de prêts mutuels agricoles ;

vu les statuts types des sociétés africaines de prévoyance, notamment l'article 25 ;

ARRETE :

Article premier . - Sont approuvées les délibérations des conseils d'administration des sociétés africaines de prévoyance qui ont fixé pour l'exercice 1956, les cotisations aux taux ci-après:

1° S.A.P. de l'Adamoua.

Section Ngaoundéré, Banyo, Tignère :

par sociétaire.....35 FR.
Par boeuf..... 40 >>

Section Meiganga :

Par sociétaire.....45 FR.
Par boeuf..... 40 >>

Section TIBATI

Par sociétaire.....45 FR.
Par boeuf.....50 >>

2°) S.A.P. BAMILEKE

Cotisations Ordinaires

Section Dschang et Bangandté.....100 Fr.
Bafang..... 75
Bafoussam 50
Mbouda..... 125

Cotisations extraordinaires

Section Dschang : Financement matériel de concassage.....100 FR.
Bafoussam : pour carrière de pierre.....25 FR.

3°) S.A.P. Bamoun

Section Fouban et Foubot.....200 FR.

4°) S.A.P. Bénoué

Cotisations ordinaires

Section Guider et Tchollire.....200 FR.

Garoua : 1ère Catégorie..... 130
2e Catégorie..... 100

POLI 100
Rey Bouboua..... 200

Cotisations Extraordinaires

sections Poli : participation P.E.R.....50 F
5° S.A.P. boumba- Ngoko

Section Yokadouma.....150
Moloundou..... 150

6° S.A.P. DU DIAMARE

Cotisations ordinaires

Sections Maroua 1ère catégorie150
2e catéorie.....120
3è catégorie..... 30

KAélé Foulbés..... 130
Paiens 130

Yagoua Islamisés..... 150
Paiens 120

Cotisations spéciales

Section Kaélé : participation P.E.R

7° S.A.P DJA ET LOBO

Sections Sangmelima.....200 FR
Djoum..... 200

8°) S.A.P. HAUT-NYONG

Section Abong-Mbang? Doumé, Messaména.
Lomié..... 150

9° S.A.P. KRIBI

Sections Kribi..... 75
Lolordorf..... 100
Campo..... 50

10° S.A.P. LOGONE-CHARI

Sociétaires 50

Bétail (boeufs 30
Chevau..... 30

11° S.A.P. Lom et kadei

Cotisations Ordinaires

Section Batouri, Bertoua, Bétaré Oya.....80 FR

Cotisations extraordinaires , (pour participation P.E.R.)

Section Bertoua.....70 FR.

Section Batouri..... 80

Setion Bétaré-Oya :

1ère catégorie..... 469 FR.

2e catégorie289

3e catégorie.....146

4e catégorie 72

12° S.A.P.Margui-Wandala

cotisations ordinaires

Section Mokolo et Mora :

1ère catégorie..... 100 FR.

2e catégorie..... 10>>

13° S.A.P. MBAM

Section Bafia, Ndiki et Yoko:

1ere catégorie 400 FR.

2e catégorie..... 300 FR

3e catégorie..... 200 FR

Cotisations spéciales

Piste de Yoko 50 FR

14° S.A.P. Mungo

Cotisations ordinaires

Sections Nkongsamba et Mbanga 150 FR.

Cotisations spéciales

Section Nkongsamba : pour habitat50 FR

15° S.A.P. NKAM

Cotisations ordinaires200 FR.

Cotisations spéciales

Remboursement crédit Cameroun, aménagement d'une piste menant au magasin SAP, achat d'une usine à café.....30 F

16° S.A.P. Ntem

Cotisations ordinaires

Section Ebolowa.....150
Section Ambam 150>>

17 ° S.A.P. Nyonet-Sanaga

Cotisations ordinaires

Section Doungolo, etc..... 130 FR

Cotisations spéciales

Section Nang-Eboko ;

Equipe phyto, achat 2 CV, construction proche-
rie.....70 FR

Section Essé :

Piste cacaoyère, étang pisciculture, points d'eau, lutte phyto,
journal des villages, plantations arachides et ma-
nioc.....70 FR

Section Okala :

Lutte phyto, journal des villages, pisciculture, adduction
d'eau..... 70 FR

Section Mfou :

Amortissement, emprunt, habitat.....25 FR

Section Saa :

Pisciculture, pépinière modèle, encouragement petit élevage, ate-
liers, familiaux, lutte phyto, journal des vil-
lages.....130 FR.

18° S.A.P. Sanaga-Maritime

Section d'Edéa, Eséka.....100 FR

Section Babimbi.....150
>>

Art. 2 - Le présent arrêté sera enregistré , publié et communiqué
partout où besoin sera.

Yaoundé, le 20 Avril 1956

P. Le Haut-Commissaire et par délégation

Le secrétaire général

TIRANT

L'union des coopératives du café arabica de l'ouest <<la plus grande entreprise agricole du Cameroun, elle distribue 3 milliards de francs CFA à quelques 50 000 planteurs des hauts plateaux de l'ouest. L'UCCAO ne date que de 1959, mais elle prenait la suite d'un mouvement pré-coopératif déjà assez ancien dans la région. Les S.A.P (Sociétés africaines de prévoyance). Les coopératives les plus anciennes sont celles de Dschang et de Foumban fondées en 1932-1933.

On peut se poser la question de savoir pourquoi les coopératives sont apparues en Afrique ? L'imprévoyance des africains, les famines successives passent généralement être la cause de leur émergence. Une analyse historique et comparative des faits de la colonisation s'accordent mal avec ce préjugé, d'autant plus que les activités de ces coopératives agricoles sont loin des formes de consommations traditionnelles des populations.

2.3.2 Instrument d'épargne ou d'endettement ?

Les S.I.P dans le but de constituer une épargne pour la mise en valeur coloniale vont lancer le paysan africain à délaisser les cultures traditionnelles pour les cultures commerciales, seules susceptibles de lui permettre d'augmenter son pouvoir d'achat. L'accroissement de la fiscalité a été un élément favorable à cette tendance générale en faveur des S.I.P. Ainsi l'extension des cultures commerciales provoquent les déplacements massifs de populations.

Au départ, ces institutions (S.I.P) vont jouer un rôle actif dans l'économie de l'Afrique centrale prédisposer à des crises chroniques de disettes et de famine. Les S.I.P ont à leur actif un certain nombre de réalisations d'intérêt social (écoles, dispensaires, ports) et que pendant les périodes difficiles elles ont rendu d'immenses services aux populations rurales sous forme, par exemple de prêts de vivres et de semences. L'idée qui était, d'ailleurs à l'origine de ces institutions était d'encourager une tendance traditionnelle à la prévoyance à laquelle l'expérience de plusieurs siècles d'insécurité avait donné corps et vie en présidant à la naissance du grenier familial de réserves. Apercevant l'intérêt de cette forme embryonnaire de la prévoyance, l'autorité de tutelle va donner à une organisation spontanée et libre un caractère obligatoire et systématique qui fera des S.I.P des organismes para-administratifs.

Les S.I.P portaient en elles les germes de l'échec.. Loin de cultiver la prévoyance de l'autochtone elles ont, dans une large mesure, contribué à créer et à développer l'imprévoyance par les interventions qui les ont éloignées de leurs attributions. Les S.I.P en écartant les intéressés eux-mêmes de la gestion de leurs propres affaires, leur enlevaient la possibilité d'acquérir l'expérience nécessaire au progrès humain. Du point de vue économique, créées pour délivrer le paysan de l'usurier et de la disette, les S.I.P ont, en Franc-Monétarisant, curieusement développé le goût de l'endettement lorsqu'elles ne se sont pas substituées aux petits commerçants. Plus occupés de thésauriser et

de gérer d'une manière plus ou moins commerciale les biens de leurs adhérents, elles ne songeaient que très tard à l'une de leurs fonctions primordiales, l'organisation de la production en vue de l'épargne, donc la vente et la répartition des bénéfices. C'est là sûrement une des grosses lacunes des S.I.P.

Les S.I.P présentées comme instrument de l'épargne finies comme instrument de la monétarisation et de l'endettement des économies de l'Afrique Centrale.

1.7 Les coopératives ou sociétés indigènes de prévoyance ont permis une harmonisation des cultures par la sélection et la distribution des semences, et une organisation du travail pour plus d'efficacité productive, mais se sont les sociétés commerciales françaises : C F A O, la SCOA qui s'occupaient de la commercialisation, de la distribution, assuraient le monopole de la traite commerciale. Il ressort une relation très étroite entre la domination commerciale des firmes et le type de monétarisation rencontré ici. Ces sociétés de traite exportent des produits africains vers les métropoles industrielles et vendent en Afrique Noire des marchandises qu'elles importent. Les maisons de traites qui ont précédé la CFAO et la SCOA sont parvenues en 1900 à éliminer les commerçants locaux de l'import-export, grâce notamment au contrôle de la première Banque créée au Sénégal en (1901). Les maisons de traites bordelaises deviennent majoritaires à partir de 1960 ; la pratique bancaire qui s'instaure et qui persistera jusqu'à la fin de la période coloniale consiste à interdire de fait l'accès du crédit aux commerçants locaux indépendant des maisons de traites. Les S.I.P regroupement coopératifs étaient des organismes para-administratifs, et indirectement avaient pour rôle plus ou moins avoué d'éliminer dans l'avenir les commerçants indépendants. Les "intermédiaires" devenus indésirables. Par contre, les grandes compagnies coloniales (CFAO SCOA) et leur personnel, jouissent de quelques prestiges aux yeux de l'administration. La concurrence éliminée, les sociétés commerciales vont connaître une croissance rapide : grâce au support bancaire et de l'administration coloniale. La traite sera monétarisée, grâce au crédit bancaire métropolitain.

2.3.3 L'impôt

L'impôt est apparu au théoricien de l'économie de traite comme l'instrument nécessaire de la mise en valeur, puisqu'elle devrait aboutir à remplir les caisses coloniales et obliger l'indigène à travailler pour payer l'impôt. L'impôt fut ressenti comme une extorsion sans compensation du travail accompli. L'impôt suscita la création et l'extension de l'économie d'échanges avec numéraire. Au Cameroun le taux maximum passe de 20 F en 1926 à 41 F en 1939. En dépit de la stagnation des prix agricoles. En 1940 La SCOA va constater que la moitié des gains des africains étaient absorbés par l'impôt. L'impôt en monnaie et le travail forcé (l'impôt physique) supports de la mono-culture et de la monétarisation firent délaisser les cultures vivrières. L'impôt direct indigène en moyenne évalué par tête d'habitant et en franc

passé au Cameroun de 1,35 à 6,59 de 1915 à 1927, puis en Afrique équatoriale française de 1,55 à 7 pendant la même période.

L'impôt monétaire a été un vecteur d'orientation du travail de façon définitive et absolue. Ce que l'impôt en nature (le travail forcé) aurait aussi fait, mais avec une réelle violence sur les individus qui refuseraient. La monnaie en canalisant la violence au point de la rendre invisible, à orienter une économie à produire et à consommer. L'obligation de payer l'impôt en espèces a contraint le paysan à se livrer aux activités commerciales, ce qui a permis l'amorce d'un circuit monétaire à l'intérieur de l'économie traditionnelle "le paysan obligé de payer l'impôt quelque soit le montant de sa recette ou de ses avoirs, doit donc s'ingénier à trouver le moyen de vivre et de payer en même temps ses impôts, donc d'augmenter sa production et de s'intégrer à la situation coloniale... le paiement de l'impôt qui forme l'un des aspects essentiels de l'insécurité de la vie locale est donc le moteur essentiel de la nouvelle économie monétaire>> (5) L'impôt de capitation est fixé comme suit pour l'année 1937 au Cameroun

I Région Haut-Nyong

a) subdivision d'Abong- Mbang

Hommes 25 francs
Femmes 19 francs

b) subdivision de Doumé (à l'exclusion du groupement BAKOUM)

Hommes 25
Femmes 19

c) groupement Bakoum

Hommes 19
Femmes 12 francs

d) subdivision de Lomié

Hommes 19
Femmes 12

e) Poste de Messamena (Bikelés)

Hommes 19
Femmes 12

II Région du M'bam

subdivision de Bafia

Groupement Bafia, Bapés, Yambettan, Lemandes, Danages, non compris le groupement N'goro-Djanti

Yambassas

Hommes 25
Femmes 19

Groupement Balom et N'GORO-Djanti

Hommes..... 26 francs
Femmes..... 6 --

Groupement Babouté (N'guila)

Hommes..... 20 francs
Femmes..... 15 --

b) Subdivision de Ndikiniméki

Hommes..... 23 francs
Femmes..... 17 --

c) Subdivision de Yoko

Hommes..... 15 francs
Femmes..... 12 --

3° - Région de Lom et Kadeï

a) Subdivision de Batouri

Cantons Kaka, Medjimé, Bangantou

Hommes et Femmes..... 12 francs

Cantons Baya (Amada Badjouet Kataoua)

Hommes et Femmes..... 7 francs

b) Subdivision de bertoua

Makas, Bamvélés, Bobilis, Pols
et Képérés de Deng-Deng

Hommes et Femmes 12 francs

Képérés de Woutchaba et Bayas de Gari

Hommes et Femmes..... 8 francs

4° - Région du Wouri

Hommes..... 37 francs
Femmes..... 30 --

5° Région du Noum

a) Subdivision de Dschang, Bafoussam,
Foumban et Bangangté

Hommes.....	26 francs
Femmes.....	6 --

b) Subdivision de Bafang

Hommes.....	26 francs
Femmes.....	10 francs

6° Région du N'TEM

a) Subdivision d'Ebolowa

Hommes.....	34 francs
Femmes.....	25 --

b) Subdivision de Sangmélina (sauf région M'Boutou
Atchamenlam (Bengbis) et Boulous venus de Lomié)

Hommes.....	34 francs
Femmes.....	25 --

Région M'Boutou Atchamenlam (Bengbis)

Hommes.....	28 francs
Femmes.....	19 --

Boulous venus de Lomié

Hommes.....	22 francs
Femmes.....	11 francs

Subdivision de Djoum

Hommes.....	25 francs
Femmes.....	12 francs

7° Région de la Sanaga-Maritime

a) Subdivision d'Edéa et d'Eséka

Hommes.....	37 francs
Femmes.....	30 --

b) Subdivision de Bambibi (sauf groupement Bati

Hommes.....	30 francs
Femmes.....	23 --

Groupement Bati

Hommes.....	23 francs
-------------	-----------

Femmes..... 20 francs

8° - Région du Chari Population non sédentaire,
Kotokos, Arabes Bornouans

Hommes..... 16 francs

Femmes..... 6 --

9° - Région de la Bénoué.

Population Islamisées
et population non sédentaires

Hommes..... 16 francs

Femmes..... 9 --

b) Kirdis évolués, Batas, Ngongs, Gnèwes, Moundangs,
Mambays et Machubès

Hommes..... 12 francs

Femmes..... 8 --

c) Damas, Momos du Boubandjiida, Kirdis Vol Saras,
Lakkas de la subdivision de Garoua

Hommes et femmes 6 francs

d) Kirdis Falis du Tenguelin et du Kangou, Njegns,
Holmas, Dourous du Boubandjida

Hommes..... 5 francs

Femmes..... 3 --

e) kirdis Tchambas des Alantikas, Kirdis Kolbilas du
Mayo, Bantadjé

Hommes..... 4 francs

Femmes..... 3 --

1) kirdis Papés de Garoua, komas des Alantikas, Namchis
de Tchéboa, Tchamba et Boundang, Lakkas et Bayas du
Boubandjida

Hommes et femmes..... 3 francs

g) Kirdis Namchis et l'Hosséré Mango et du Longué-
Téré

Hommes et femmes..... 2 francs

10 - REGION DE KRIBI

a) subdivisions de kribi et de Lolodorf (à l'exception des groupements Mvog Tsoungui M'Balla Yanda, Enoah)

Hommes.....	37 francs
Femmes.....	30 --

Groupements Mvog Tsoungui M'Balla Yanda, Enoah

Hommes.....	34 francs
Femmes.....	27 --

b) subdivision de Campo

Hommes.....	14 francs
Femmes.....	9 --

11 - REGION DU LOGONE
Subdivision de Maroua

a) Foulbés et population non sédentaire

Hommes.....	14 francs
Femmes.....	6 --

b) Kirdis Mousgoums

Hommes.....	7 francs
Femmes.....	3 --

c) Kirdis Toubouris et Bananas

Hommes.....	4 francs
Femmes.....	2 --

d) Autres Kirdis, Moundangs et Guissagas

Hommes.....	3 francs
Femmes.....	2 --

e) Mofous

Hommes et femmes.....	2 francs
-----------------------	----------

Subdivision de Yagoua

a) Foulbés et population non sédentaire

Hommes.....	14 francs
Femmes.....	6 --

b) Kirdis Mousgoums

Hommes.....	7 francs
Femmes.....	3 --

c) Kirdis Toubouris, Makas et Bananas

Hommes.....	5 francs
Femmes.....	2 --
d) Autres Kirdis Moundangs et Guissagas	
Hommes.....	3 francs
Femmes.....	2 --
e) Mofous	
Hommes et femmes.....	2 francs

12 - REGION DU MANDARA
Subdivisions de Mokolo, Mora et Guidder

a) Population non sédentaire

Hommes	25 Francs
Femmes	19 ---

b) Musulmans et Mousgoums

Hommes	14 Francs
Femmes	9 ---

c) Kirdis Guelebda

Hommes	6 Francs
Femmes.....	4 ---

d) Kirdis de Guidder (sauf Bori-peské et Kirdis du Lamido Mousgoï)

Hommes et Femmes	4
------------------------	---

e) Kirdis de Bourrah et Hina et Kirdis du Lamido Mousgoï

Hommes	3 Francs
Femmes	2---

f) Kirdis de Mokolo, de Mora et du Bori Peské

Hommes et Femmes.....	2 Francs
-----------------------	----------

13 - REGION DE L'ADAMOUA

a) Races Foulbés, Mboums de N'Gaoundéré, Haoussas, Arabes, Bororos, Bornouans, Etrangers et Tikkars

Hommes	15 Francs
Femmes	10 ---

b) Autres M'Boums, Dourous, Kirdis, Bouls, Lakas, kakas

Hommes et Femmes.....	8 francs
e) Bayas et Kirdis de kontcha	
Hommes et Femmes.....	5 francs
d) Population non sédimentaire	
Hommes	25 Francs
Femmes	19 ---
14 - REGION DU MUNGO	
a) Subdivision de N'Kongsamba	
Hommes	28 Francs
Femmes	25 ----
b) Manoeuvres étrangers travaillant sur les plantations (concessions rurales)	
Hommes et Femmes	25 Francs
e) Subdivision de M'Banga	
Hommes	37 Francs
Femmes	30 ---
15 - REGION DU N'KAM	
a) Vallée du Wouri, Bodiman	
Hommes	37 Francs
Femmes	30 ---
b) Régions Yabassi, Badjoub, Banya, Bassa rive gauche, Banen, Yingi	
Hommes	34 Francs
Femmes	27 ---
c) Autres régions	
Hommes	27 Francs
Femmes.....	20 ---
16 - REGION DE NYONG ET SANGA	
a) Subdivision de Yaoundé Région Yaoundé, Bané	
Hommes	34 Francs
Femmes	27 Francs
Eton-Est	
Hommes	33 Francs
FEMMES	25 ---

Betsenga, Eton-Est, Mvélé-Est et Ouest Manguissa, M'Bida-Bané, Tsinga

Hommes	30 Francs
Femmes	25 ---

b) Subdivision de Mbalmayo

Hommes	34 Francs
Femmes	27 ---

c) Subdivision d'Akoloninga Région sud

Hommes	30 Francs
femmes	25 ---

Région Nord

Hommes	22 Francs
Femmes.....	14 ---

d) Subdivision de Nanga-Eboko Région sud

Hommes.....	14 Francs
Femmes	12 ---

17 - REGION DE BOUMBA-NGOKO

a) Subdivision de Yokadouma

Hommes et Femmes	15 Francs
------------------------	-----------

b) Subdivision de Moloundou

Hommes et Femmes	12 Francs
------------------------	-----------

et selon la branche d'activité économique (1)

Le taux de l'impôt de capitation à percevoir sur la population flottante sont fixés comme suit :

Hommes	47 Francs
Femmes	35 ---

Sont considérés comme faisant partie de la population flottante ou non sédentaire, les indigènes sujets et protégés français ou étrangers, non inscrits sur les rôles d'impôts de capitation ou de la taxe personnelle de l'unité administrative où ils sont rencontrés, et qui ne peuvent y justifier d'une résidence permanente, susceptible de motiver leur inscription sur ces rôles. Toutefois, les taux ci-dessus ne sont pas applicables à la population non sédentaire des régions de l'Adamaoua, de la Bénoué, du Logone, du Mandara et du Chari.

Sont exemptés du paiement de l'impôt de capitation :

1) Les indigènes jouissant dans leur pays d'origine d'un statut européen ;

2) Les miliciens et les gardes indigènes en service, pour leur cote personnelle ;

3) Les vieillards des deux sexes de soixante ans et plus ;

4) les individus atteints d'infirmités les mettant dans l'impossibilité de subvenir à leurs besoins ;

5) Les enfants au-dessous de 14 ans et les élèves des écoles

6) Les femmes ayant trois enfants vivants, au-dessous de 14 ans, inscrits sur les registres de l'état civil indigène ou identifiés par certificat de notoriété.

L'impôt de capitation constitue la base du système fiscal dans les pays A.E.F ET AU CAMEROUN. On était parvenu à une classification des indigènes en plusieurs catégories suivant leur degré de fortune. On proposa cinq catégories :

- 1 F : indigènes très pauvres
- 5 F : indigènes pauvres
- 10 F : indigènes gênés
- 10 F : indigènes aisés
- 50 F : indigènes riches

Signalons que d'autres taxes existaient sur les troupeaux, les pirogues, la circulation des produits. Toutes ces taxes et impôts contribuèrent à la monétarisation. L'impôt en numéraire a été l'aiguillon qui contraint l'indigène à travailler pour un salaire.

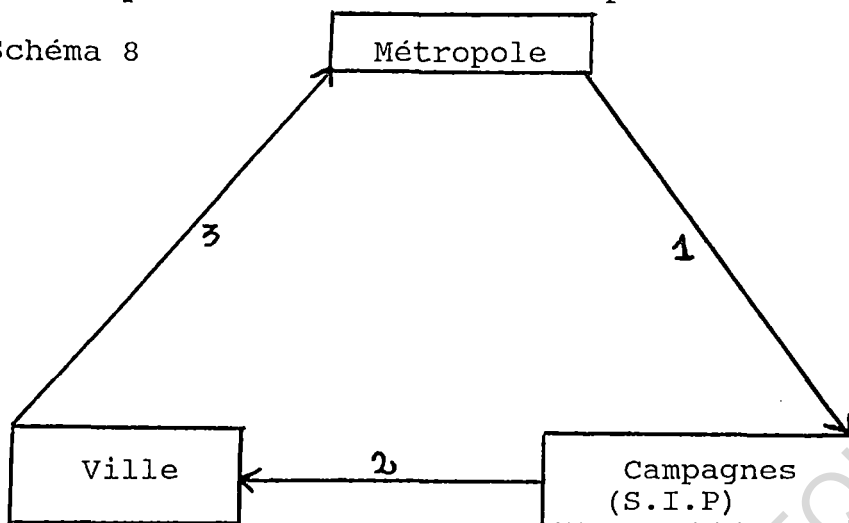
2.3.4 - Le travail salarié

Les Africains participent aux cultures commerciales, en restant liés à la communauté et à la pratique de l'autosubsistance traditionnelle. Beaucoup d'africains eurent à migrer temporairement pour gagner l'argent nécessaire pour le paiement de l'impôt. En quête d'une main d'oeuvre abondante à bon marché, les colons préférèrent réclamer l'institution du travail forcé. En 1931 l'argent devient indispensable pour manger, se soigner, s'habiller. Pour vivre, il faut avoir de l'argent, pour l'avoir il faut cultiver, les cultures commerciales. L'emprise de la monnaie coloniale sur le mode vie des Africains restera forte. L'implication des indigènes dans l'économie << marchande corollaire de leur franc-monétarisation va élargir l'usage de l'argent . Ce phénomène qui s'est accompagné du recul des valeurs traditionnelles et de la diffusion de nouveaux modèles de référence a modifié les comportements traditionnels d'épargne mais est loin de les faire disparaître (6)

La monétarisation de la traite va entraîner la monétarisation de l'économie coloniale, celle-ci induite par les activités d'exportations va créer les revenus salariaux dont la demande en produits importés va susciter les entreprises de substitution

d'importation. La monétarisation sera un mouvement triangulaire qui partira de la Métropole transitera des campagnes aux villes africaines pour retourner à la métropole.

Schéma 8



- 1) L'argent achète la production de la Campagne.
- 2) Les indigènes des Campagnes achètent les productions venant de la métropole.
- 3) L'argent retourne en métropole.

En premier lieu le volume de la quantité de monnaie suit le volume de la traite à l'exportation que multiplie les prix. A la fin de la campagne, le niveau de la circulation monétaire est au plus bas comme le souligne H. Durand, la monnaie fiduciaire en circulation suit de près la campagne agricole. Et comme les dépôts à vue n'augmentent pas dans l'intervalle, les disponibilités monétaires ne progressent pas. Même si la sphère des échanges s'étend avec l'économie de traite, la monnaie apparaît puis disparaît au cours du cycle de production. La monétarisation croissante a lieu dans l'économie d'origine, des firmes commerciales, davantage que dans l'économie d'accueil. Dans cette dernière, la monnaie joue essentiellement un rôle d'intermédiaire des échanges, mais non de capital comme le montre le circuit au-dessus. Les opérations de traites donnent lieu à un crédit et de paiements. Les grandes sociétés commerciales reçoivent le crédit des banques métropolitaines, pour acheter les produits issus des S.I.P, puis acheter à la métropole les produits qu'ils vendront dans les pays d'Afrique.

Nous pouvons schématiser autrement le triangle précédent

1) l'argent vient de la métropole pour les campagnes c'est le flux d'investissement agricole. La métropole c'est la banque, les campagnes Africaines, les entreprises d'où est produit le café, le cacao.

2) Le salaire reçu par les indigènes va acheter une autre production venue de la métropole, le revenu retournera en métropole.

3) L'épargne des indigènes va aussi en métropole à travers les banques qui sont étrangères.

Cette emprise de structure correspond au circuit en économie ouverte.

Nous remarquons que la monnaie transite vers le pays dominé mais n'y demeure pas. La monnaie fait circuler les marchandises, crée une pression de survie et la maintien à tel point qu'il y a irréversibilité du mécanisme. Si le mécanisme a démarré par les travaux forcés, il s'est maintenu et a survécu grâce à la monnaie : une violence invisible, mais réelle. Nous sommes face à un ensemble logiquement articulé des flux monétaires dont le déroulement reflète la hiérarchie entre les groupes d'agents et permet aux entreprises de réaliser le profit>> (7) C'est le circuit, qui fera apparaître moins de profit (par hiérarchie) dans l'économie dominé, ainsi la monétarisation de ce pays sera moindre. Mais à la longue ce mécanisme de facilité limitera les deux économies et les affaiblira << les mécanismes de formation de ce profit expliquent le niveau de l'emploi >> (8) et du chômage dans les deux pays.

La monétarisation qui est en marche est partielle << une partie seulement de la valeur des marchandises est convertie en monnaie à cause des systèmes de crédits privé (avances des marchandises importées du négociant au traitant, ventes à l'avance des marchandises au producteur. La monétarisation des échanges est partielle elle est en quelque sorte partiellement <<confisquée>> (9) inachevée.

Il y a ici actes monétaire mais la monnaie n'intervient pas comme numéraire. La confiscation de la monétarisation vient de l'étendue de la monnaie << ensembles des biens susceptibles d'être échangés contre la monnaie>> (10) ou susceptibles de bénéficier du crédit monétaire, mais aussi du circuit que décrit la monnaie : les sociétés de traite reçoivent des banques métropolitaines un crédit qui leur sert à financer les marchandises qu'elles exportent vers les pays d'Afrique, ou les produits de rente qu'elles importent vers la métropole. La monétarisation est inachevée dans la mesure où l'épargne s'accumule davantage à la métropole qu'à la colonie. La monétarisation dans l'économie de traite est articulée autour de la création monétaire à travers le crédit des banques métropolitaines. Le négociant exporte le produit, l'entreprise métropolitaine qui transforme le produit lui règle par traite dont l'escompte lui fournira la monnaie pour rembourser la banque de son avance et éventuellement autofinancer une partie du cycle suivant de la monétarisation qui commence par la campagne de traite.

L'arrivée massif de crédit pour la mise en valeur, puis les préoccupations d'indépendance vont créer les nouvelles conditions

de la monétarisation. Dans ce nouveau cadre, l'indépendance politique déterminera, les conditions de la monétarisation. Les nouveaux pays investiront dans les entreprises autres qu'agricoles, la monétarisation restera ancrée sur les opérations du commerce extérieur.

3) LES MENAGES

La population active est en majorité constituée d'agriculteurs qui sont les salariés agricoles ou adhérents aux coopératives (S.I.P), les salaires sont bas. Les revenus moyen des paysans est évalué pour 1951 à environ 8 000 F CFA par an et par personne. Les quelques centaines de frais exigés pour l'adhésion au S.I.P représente une grosse part du budget, mais ceci s'avère indispensable pour avoir un matériel de travail. Les S.I.P s'avère indispensable pour obtenir le crédit, un minimum de 100 000 adhérents est indispensable pour avoir le capital suffisant. Le métier de commerçant va faire son apparition avec de nombreux produits manufacturés venus de la métropole. Mais la force de travail sera en majorité occupée par les cultures de rente au détriment des cultures vivrières. La solidarité traditionnelle s'amenuise, puisqu'on peut accumuler à travers la monnaie alors pourquoi donner ? Le don et contre-don deviennent rares. L'individualisme s'installe.

3.1 La consommation

Le revenu monétaire croît, son origine provient de la vente des produits d'exportations (café, cacao, arachide etc.) et des produits manufacturés. Pour des villages reculés les revenus monétaires proviennent de la vente des cultures vivrières qu'ils fournissent aux citadins. Le comportement du consommateur n'est pas facile à saisir, car ce comportement n'est pas homogène et il est déterminé ou conditionné par un très grand nombre de facteurs différents, et dans des conditions d'environnement culturel, d'espace et de temps assez divers, rien ne permet de dire si la part relative des dépenses d'alimentation par rapport aux recettes monétaires sont plus grand dans les régions d'exportation que dans les régions internes, l'utilisation des chiffres disponibles et l'interprétation des résultats sont délicates. Ce qui est certain, c'est la monétarisation de plus en plus grande de la consommation et son extension. L'alimentation se rapproche des normes françaises. L'échange monétaire devient moins intense à mesure que nous nous éloignons des villes, l'autoconsommation devient plus important.

La demande monétaire par habitant dans trois régions, du Cameroun est la suivante dans les année 1960. Centre-sud : 39 000 F CFA, Cameroun occidental 15 000 F CFA Nord-Cameroun : 8 000 F CFA, comme souligne le professeur Germain NDJIEUNDE, il y a disparité de niveau de vie. La demande monétaire par habitant au Centre-sud est près de 2,5 fois celle du Cameroun occidental et environ 5 fois celle du Nord Cameroun.

3.2 - L'épargne forcée

Les sociétés indigènes de prévoyance à l'origine ont simplement assumé la mission simple et utile de distribuer les semences, elles ont été l'instrument de la monétarisation et celle de la constitution d'une épargne forcée. Le rôle des S.I.P dans la formation du capital des pays colonisés a été variable selon la valeur des produits commercialisés. Le surplus a été détourné le plus souvent par les administrateurs, de ses sociétés coopératives. Les indépendances verront les coopératives passer sous la tutelle d'un office de commercialisation des produits de base, le surplus drainé dans les caisses publiques où les responsables du développement économiques fixent l'affectation. L'épargne monétaire qu'elle soit volontaire ou forcée est faible, ceci est dû à la faiblesse des revenus salariaux issus des cultures de rente.

CONCLUSION

La monétarisation coloniale après la guerre, à travers les choix monétaires des autorités françaises a permis un resserrement des liens économiques entre la France et les membres de la zone franc << l'ensemble des territoires se déconnecta progressivement des principaux courants d'échanges internationaux et constitua une zone commerciale préférentielle >> (11) la complémentarité entre la France et les membres de la zone franc est au détriment de ses derniers << les économies elle-mêmes se sont modélées en fonction de ces parités surtout depuis que la modification de ces dernières est devenu de moins en moins probable ; cet état de choses, et notamment la formation d'une économie de plus en plus autarcique à l'échelle de l'union française ne finit pas de susciter de nombreux et graves questions (12). La monétarisation coloniale a permis de renforcer l'emprise économique de la métropole sur ses colonies << notamment par la reconstitution des anciens marchés coloniaux protégés et la remise en vigueur des mécanismes des surprix >> (13) les échanges entre la métropole et l'outre-mer se font la plupart des cas à des prix sensiblement supérieurs aux cours mondiaux ; le résultat est que dans leur ensemble qui dans aucun cas, ne doit, ne peut être autarcique, on est conduit à pratiquer des prix qui rendent de plus en plus difficile la confrontation sur les marchés mondiaux avec la concurrence étrangère >> (14).

La métropole va contrôler et orienter les structures de productions et de commercialisation pour en faire la complémentarité métropolitaine au point où << il est fréquemment arrivé que l'industrie métropolitaine déploie des efforts considérables pour empêcher l'installation d'une industrie dans les pays d'outre-mer (15).

C'est l'une des raisons et non la moindre qui pousse des auteurs comme T. Balogh à écrire : << il faut contester vigoureusement le soi-disant profit tiré par les territoires africains de leur relations privilégiées avec les métropoles. Même dans l'après guerre, l'aide "nette" reçue fut plus que compensée par les concessions ou les privilèges commerciaux obtenus en faveur des intérêts métropolitains. Le fait que l'administration coloniale, dominée par la métropole, n'ait pas utilisé la fiscalité et les contrôles directs pour accélérer le développement, aggrava encore

le préjudice subi par les territoires dépendants>> << L'emprise française sur les économies d'outre-mer, était suffisamment forte avant 1960 pour réussir à traverser la période des indépendances, puis à se maintenir au-delà >> (16).

II - LA MONETARISATION POST-COLONIALE

1 - LES BANQUES

1.1 - Le réseau bancaire

1.1.1 - Cameroun

Au Cameroun jusqu'en 1956 il y avait 40 agences et guichets périodiques. Au 30 Juin 1980 les banques disposaient 150 guichets permanents et de 27 guichets périodiques, 5 bureaux de change au total 210 guichets dont 172 pour les banques commerciales en activité BIAO, BICIC, SCB, la société générale la Cameroun Bank, Paris-Bas Cameroun, Chase Bank Cameroun. En 1986 le réseau bancaire est constitué de 177 guichets permanents, quatre banques nouvelles au Cameroun crédit Lyonnais, le crédit agricole, la Méridien bank, CCEI et trois de moins la SCB, Paris-Bas, et Cameroun Bank (Chase Bank).

1.1.2 - Le Gabon

Le réseau bancaire gabonais est constitué de banques suivantes :

- banque du Gabon et du Luxembourg
- banco do Brasil
- banco do Real
- bank of credit and commerce International overseas
- banque internationale pour le commerce et l'industrie du Gabon
- banque Internationale du Gabon
- banque de Paris et des pays-bas-Gabon
- banque International pour le Gabon city bank N.A

En 1986 le Gabon dispose de 47 guichets permanents le réseau gabonais est dense, il est composé de dix banques.

1.1.3 - Le Congo

Le réseau bancaire du Congo est l'un des moins étendu de l'Afrique francophone, depuis la concentration des banques commerciale en 1974. En dehors de la banque nationale de développement, on rencontre deux banques commerciales, l'union Congolaise de banque, la banque commerciale Congolaise. En 1986 il y a 32 guichets permanents au Congo.

1.1.4 - La république Centrafricaine

Le réseau est constitué de cinq banques donc quatre banques commerciales et une banque de développement. En 1986, le nombre de guichets est de cinq.

Union bancaire Afrique Centrale
 BIAO Centrafricain
 Banque nationale Centrafricaine de dépôts
 Banque Centrafricains d'Investissements

1.1.5 - Tchad

Le réseau bancaire du Tchad comprend en juin 1980 trois Banques commerciales et une banque de développement. En 1986 le réseau est constitué de cinq guichets

1.2. La composition du capital

Tableau 8

Les Banques	capital national	capital étranger	Fondateur
SGBC	45 %	55%	SGBC FCE
BIAO	35 %	65%	
BOSTON BANK	35 %	65	B. BANK USA
CHASE BANK	35 %	65%	CHASE.
B C C C	35 %	65	P. ARABES L.

Tableau 9

	Capital national	Capital Etranger	Fondateur
B.I C I C	51 %	49 %	BNP (France)
Paris Bas	35 %	65 %	Paris Bas (France)
S C B	65 %	35 %	Crédit Lyonnais France
C.B	70,5	29,5	Particulier camerounais
Total	45 %	55 %	

Tableau 10

En 1981 la part du capital étranger ou non-résident est majoritaire dans les banques commerciales.

1983	ETAT	P.N	C.E
BICIC	51		49
BIAO	35		65
SGBC	45		55
BCD	82	8	10
BOSTON BANK	34		66
SCB	65		35
TOTAL	54 %		46 %

Tableau 11

1988

Banque	Etat	Capital N. privé	Capital étranger
Paris-Bas	60		40 %
BCC	35		35
Méridien Bank ex.chase standard	35		65
Chartered B.	34		66
Caisse commune d'épargne et d'investissement		95	5 %
SGBC	45		55
BIAO	51		65
BICIC	51		49
BOSTON BANK	35		65
TOTAL	36,8	10,5	52,7

En 1989, le Cameroun dispose de 10 banques ici nous présentons 9 banques, avec la répartition du capital. La prédominance du capital étranger se fait ressentir comment pouvait-il en être autrement, de nombreuses banques sont les filiales des banques étrangères. Le pourcentage du capital national dans une filiale de banque multinationale est d'un intérêt limité dans une analyse globale.

Tableau 12

1.2.3 Le Gabon

Les Banques	Etat	C.Privé	C.étranger
U.G.B	25%	19	56
BIPG	28,6	11,4	60
BICIPG	51	0	49
BG	30%	0	70 %
BIG	40%	0	60
Paris-Bas	32,2	30,1	37,7
Total	34,6	10	55,4

En 1981 parmi les sept banques recensées le capital non-résident est de 55,4 %

Tableau 13

1988

Banques	Etat	C. Privée	C. étranger
UGB	25	18,7	56,3
BICIG	27,7	23,3	49
Paris-Bas	32,2	60,1	7,7
BIG	28,6	11,4	60
BDG	69		31
BGL		30	70
BIPG	40		60 %
TOTAL	3,5	19,5	47,0

En 1988 le capital étranger est minoritaire dans le capital des banques. Il y a une part accrue des capitaux privés nationaux. Dans cette catégorie nous trouvons les étrangers ayant opté pour la nationalité Gabonaise afin de mieux protéger leurs intérêts.

Tableau 14

1.2.3 - Le Congo 1981

Banque	Etat	PN	C.étranger
BND	78,5		21,5
UCB	51		49
BCC	63		37
TOTAL	64,1		36,9

Etat majoritaire dans les deux banques commerciales et l'unique banque de développement.

Tableau 15

1988

Banque	Etat	C.P.N	C.étranger
B C C	56,8		34,2
U C B	89,7		10,3
B I C	56,7		43,3
TOTAL	70,6		29,2

L'Etat reste majoritaire dans le capital des banques commerciales.

Tableau 16

1.2.4 - La Centrafrique 1981

Banques	Etat	C.P	C. étranger
UBAC	60		40
BIAO			
Centrafrique	20	5	75
BNCD	-	-	-
BCI	-	-	-
TOTAL	40	2,5	57,5

Pour les deux banques dont nous avons pu avoir la répartition du capital, la part du capital étranger est majoritaire.

TABLEAU 17

1988

Banques	Etat	C.P	C.étranger
UBAC	85		15
BIAO			
Centrafrique	20	5	75
BNCD	-	-	-
BCI	-	-	-
Total	52,5	2,5	40 %

Le capital étranger est minoritaire dans les deux banques Centrafrique donc nous avons pu avoir la répartition du capital.

TABLEAU 18

1.2.5 - Tchad 1981

Banques	Etat	CP.	C.étranger
BDT	52		48
BIAT	35	14	51
BTCDD	51		49
BICIT	48		52
TOTAL	46,5	3,5	50 %

A partir des chiffres obtenus la capital étranger est de 50 %.

TABLEAU 19

1988

Banques	Etat	C.P	C. étranger
BTCDD	40	26	34
BIAT	35	14	51
BCICIT	48		52
BDT	52		48
TOTAL	43,75	10	46,25

En 1988 le capital étranger devient minoritaire avec une baisse du capital privé national.

Le capital des banques de l'Afrique Centrale appartient aux multinationales étrangères, il s'agit des banques commerciales. Il est difficile de pouvoir déterminer sinon impossible le degré de dépossession du capital national du fait de multiples interactions au niveau national et international, puis la multiplicité des banques à prendre en compte. Le capital bancaire est un puissant instrument de la pénétration commerciale car << ce mouvement de circulation du capital-argent à l'intérieur des firmes transnationales a suscité dans un premier temps puis a été renforcé ensuite par le mouvement de transnationalisation des banques elles-mêmes >> (17) les nombreuses filiales extérieures des banques occidentales << servent au financement de l'activité des firmes transnationales

aussi bien dans les pays industrialisés que dans les pays sous développés, mais il est intéressant de noter qu'elles jouent un rôle déterminant dans le transfert des capitaux prélevés dans le PSD vers les centres de décision des pays industrialisés >> (18) ces banques ont une cohérence d'action dans le financement mondiale des investissements et ceci au détriment de l'Afrique.

Le rôle des banques est de mettre à la disposition des entreprises, des crédits pour la production << un financement à long terme devrait être utilisé seulement pour des projets viables et non pour les dépenses générales... Le seul objectif du prêt à long terme est l'investissement en capital, un projet productif >> (19). Quel est le comportement du système bancaire en Afrique Centrale dans la répartition du crédit à court terme et du crédit à long terme ?

3 - LE COMPORTEMENT DU SYSTEME BANCAIRE EN AFRIQUE CENTRALE

1.3.1 - La prépondérance des crédits à court terme

La lecture des tableaux montre la prépondérance des crédits à court terme par rapport au crédit à long terme, dans les différents pays et quelque soit la période. On peut s'interroger sur les raisons d'un choix pareil ? S'il faut parler de choix ou d'ailleurs pour certains pays il y a complètement absence de crédit à long terme. La grande proportion des crédits est accordé aux financements des opérations à court terme, alors que les crédits à moyen mais surtout à long terme seraient mieux adaptés pour les économies désarticulées, pour des meilleurs effets de restructuration et de croissance (20).

Les pays de la zone BEAC ont opté depuis les indépendances pour la selectivité des crédits. Les banques commerciales à capitaux majoritairement étrangers accordent les crédits à court terme.

Tableau 20 : Répartition crédit BEAC 75

Part dans les crédits totaux (Banque commerciale + Banque Camerounaise de développement)	Court terme	Moyen terme	Long terme
	82,2 %	11,4 %	3,4 %

Ces crédits sont liés aux activité d'import-export. Les profits sont importants et rapides. L'économie distribue sans produire. Peut-on parler de choix ? L'histoire économique de ces pays et des pays colonisateurs fait apparaître ceci comme une démarche logique des uns, imposée aux autres.

STRUCTURES PAR TERME DES CREDITS BANCAIRES AU CAMEROUN (1974-1982) EN % DU TOTAL

Terme des crédits	Années									
	74	75	77	78	79	80	81	82		
Crédit à cours terme	91	86	83	80	77	69	68	66	70	
Crédit à moyen terme	6,5	9	12	16	20	26	26	29	25	
Crédit à long terme	0	-	-	-	0,02	0,02	0,01			
Autres et débiteurs divers	2,5	5	5	4	3	5	6	5	4,99	

Source : Bulletin de la banque des Etats d'Afrique Centrale.
n° 105, Octobre 1983.

Le tableau des crédits bancaires à l'économie du Cameroun de 1974 à 1986 confirme la prédominance des crédits à court terme et la faiblesse des crédits à long terme qui représente moins de 1% de l'ensemble des crédits. Les crédits à long terme constituent moins de 3 % de l'ensemble des crédits.

La prépondérance des crédits à court terme orientés vers les secteurs commerciaux d'import-export contribuent faiblement à la formation du capital et fortement à l'endettement des pays. Les effets multiplicateurs de ce genre de crédit sont limités. Cette situation maintient et renforce une désarticulation héritée de la période coloniale. La monétarisation est sous surveillance et demeure inachevée.

Les statistiques des banques montrent clairement que les banques commerciales consacrent une très large partie de leur ressources en faveur du crédit à court terme ce qui n'est pas souvent le cas dans un pays comme la France. Voir le tableau ci-dessous.

Tableau 22 : Crédits en France

Structure des crédits distribués par les banques en France selon le terme %.

	1971	1976	1981
Crédits à court terme	30,4	26,9	23,7
Crédits à moyens terme mobilisables	10,1	8,1	6,6
Crédit à moyen terme non mobilisables ou à	58,2	63,3	67,8
Crédit de durée non précisée	1,3	1,4	1,9
TOTAL	100	100	100

La seconde caractéristique des crédits des pays de la zone BEAC c'est l'inégalité de la répartition sectorielle (voir tableaux ci-dessous) pour les périodes de court terme, moyen et long terme.

1.3.2 - L'inégalité dans la répartition sectorielle des crédits

La seconde contradiction que nous observons sur les tableaux

de la répartition des crédits au secteurs économiques classés est la suivante : le secteur primaire composé de l'agriculture bénéficie moins de crédits. (voir tableaux) ceci pour les périodes de court terme, moyen et long terme. Cette constatation est valable pour l'ensemble des pays de la zone BEAC et contredit la vocation agricole régionale des discours politiques.

Le secteur secondaire connaît une croissance de ces crédits, mais c'est le secteur tertiaire, celui du commerce de distribution et d'exportations qui bénéficie de la majorité des crédits. Ceci pour l'ensemble des pays de zone et pour les périodes court moyen et long termes. Les crédits à moyens et à long terme, dans les pays de la BEAC ont connu une évolution favorable pour les crédits immobiliers. Le désintérêt des banques pour l'agriculture, exceptée l'exploitation forestière peut étonner pour les pays donc la vocation agricole est déclarée. Ce désintérêt ne date pas de nos jours (voir tableau ci-dessus).

Tableau 23 : Répartition des crédits par nature d'activité économique (en millions de francs métropolitains).

	1956		1957		1958	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
A.O.F - TOGO						
Agriculture élevage....	1 552	2	2 200	2	3 078	3
Mines et pétrole...	2 022	2	1 646	2	9 008	8
Industrie	13 754	16	14 318	15	13 736	12
Commerce	54 666	65	62 392	64	74 524	63
TOTAL	84 268		97 688		119 732	
A.E.F Cameroun						
Agriculture	882	2	1 050	2	1 114	2
Mines et pétrole	2 154	5	3 196	7	3 728	7
Industrie	8 178	18	8 934	19	10 722	21
Commerce	25 568	58	27 230	57	30 032	57
TOTAL	44 318		47 656		52 092	

La répartition par nature d'activité économique des utilisations des crédits bancaires recensés à la centrale des risques en (86 et 90) au Cameroun montre la faiblesse des crédits accordés à l'agriculture dans les crédits à court ou à moyen et long terme. Ce qui est contraire aux discours politiques qui font de l'agriculture un axe essentiel de la politique économique. La prépondérance des crédits au commerce de distribution et d'exportation par rapport aux crédits de la production industrielle et assimilée. Ce qui importe c'est la propriété du capital qui le plus souvent est étrangère, au point où l'épargne des Camerounais contribue à l'extraversion de leur économies et à la fuite des capitaux.

A la faiblesse générale des crédits au secteur agricole, nous essayons d'évoquer trois explications :

1) Les banques commerciales classiques ne s'intéressent pas au crédit agricole, elles ne sont pas organisées pour assurer la distribution avec efficacité (de la production vers un marché

(fin d'année)

SECTEURS	COURT TERME						LONG & MOYEN TERME			
	70	75	76	77	78	79	76	77	78	79
Agriculture	601	1 607	3 241	3 367	4 090	5 962	538	1 191	2 226	2 951
Industries	517	2 209	2 754	3 493	3 551	5 183	897	2 083	6 095	2 951
<u>Secteur Primaire</u>	1 118(3)	3 816(5)	5 995(7)	6 860(6)	7 641(5)	11 145(6)	1 435(10)	3 275(15)	8 321(19)	16 015(27)
Indust. TP & Services	2 071	6 239	5 603	8 690	11 011	13 344	341	612	1 487	1 916
Industries Ali-mentaires	937	3 919	5 431	9 464	16 750	14 118	3 218	3 324	4 470	7 184
Industries	3 460	14 078	17 945	21 844	27 864	42 516	6 717	6 734	6 332	20 143
<u>Secteur secondaire</u>	6 468(18)	22 906(29)	28 979(35)	39 998(34)	55 615(35)	69 978(40)	10 306(72)	10 670(50)	22 289(51)	29 249(49)
Commerce Gal	7 522	10 939	13 366	22 271	38 410	45 164	566	1 304	3 726	5 206
Commerce d'exportation	10 980	22 065	11 306	16 316	12 614	14 740	36	414	516	891
Autres	10 225	19 239	24 108	33 513	44 973	35 993	2 066	5 827	8 656	8 592
<u>Secteur Tertiaire</u>	28 727(79)	52 243(66)	48 780(58)	72 100(60)	95 997(60)	95 897(54)	2 668(18)	7 545(35)	12 898(30)	14 691(24)
Total (1+2+3)	36 313	78 965	83 754	118 958	159 253	177 020	14 409	21 489	43 508	59 949

Sources données brutes : BEAC Bull. Et. & St. n° 32,53,60,72. BCEAO, Bulletin n° 163

* Les chiffres entre parenthèses représentent le % par rapport au total.

solvable). Les engagements des banques s'observent au niveau de la pêche et l'exploitation forestière deux domaines où les étrangers sont majoritaires. Au niveau de l'agriculture, l'intervention des banques s'observe uniquement au niveau de la commercialisation et la collecte par l'octroi des crédits de campagne, réfinancés hors plafond par la banque Centrale.

2) Les banques et les établissements locaux spécialisés craignent que le crédit dépensé ne soit mal employé. Les chances d'une meilleure utilisation des crédits a des fins productives s'accompagnent de quelques conditions

- possibilités certaines de gains économiques par l'adoption de techniques de productions nouvelles

- de la prise de conscience des possibilités par les exploitants et de l'accès au moyens de formation

- des systèmes de livraison de manière à mettre les facteurs de production nécessaires à la disposition de ceux qui en ont besoin et de débouchés pour les produits agricoles.

- Ces conditions sont rarement remplis. On peut observer que le préalable de l'épargne pour obtenir le crédit n'est pas la seule raison qui entre en ligne dans la distribution des crédits et que ce préalable ne suffit pas pour la rentabilité de l'investissement. A quoi sert le préalable de l'épargne ? Sinon qu'activer le dualisme monétaire.

- enfin les flux financiers qui constituent le crédit ne sont pas eux-mêmes facteurs de production. Afin d'augmenter la production, les agriculteurs doivent utiliser les fonds empruntés pour acquérir les engrais, Semences, pesticides, etc...Ils doivent aussi vendre sans doute. Le crédit leur permet-il d'acheter des facteurs de production, mais c'est la mise en oeuvre des facteurs qui importent et les éléments déterminant sont la maîtrise technique, les infrastructures, les mentalités, l'information. Il faut donc ajouter au crédit, d'autres facteurs pour promouvoir le développement agricole. Une sorte d'intuition d'entrepreneurs.

REPARTITION PAR NATURE D'ACTIVITE ECONOMIQUE DES UTILISATIONS DE CREDITS BANCAIRES RECENSES A LA CENTRALE DES RISQUES 31 OCTOBRE 1986 (En millions de F CFA)31 DECEMBRE 1990

CAMEROUN

Ce que nous observons au Cameroun dans la répartition par nature d'activité économique des utilisations des crédits bancaires s'observent dans l'ensemble des pays de la zone BEAC Tableaux ci-dessous 1986 à 1990.

ATTENTION TABLEAU 26, 27, 28, 29 , 30

CREDIT A L'ECONOMIE FIN D'ANNEE - EN MILLIONS DE FRANCS

	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
CAMEROUN												
rt terme	227 600	290 052	373 533	482 172	585 489	576 789	654 952	739 407	781 245	832 930	937 400	954 603
en terme	92 918	116 273	174 732	135 511	219 243	225 774	219 818	243 059	229 525	187 421	143 205	123 796
g terme	3 227	10 288	11 415	11 054	4 032	3 568	3 515	3 746	3 786	3 577	846	721
AFRIQUE												
rt terme	29 624	45 330	47 074	58 193	28 727	28 758	32 094	28 703	25 117	25 448	28 831	32 543
en terme	1 116	1 606	1 786	2 499	2 115	1 861	2 938	3 267	4 340	5 207	7 661	7 599
g terme										48	40	36
CONGO												
rt terme	29 265	36 255	53 824	82 429	98 863	119 370	137 400	130 305	127 110	137 506	126 303	136 595
en terme	9 077	12 233	32 949	38 770	46 265	52 619	55 125	63 193	51 395	37 683	31 166	23 637
g terme	7 245	7 508	7 429	9 958	8 823	8 567	8 719	9 382	8 409	194	206	279
GABON												
rt terme	79 225	100 663	122 817	127 410	141 809	140 633	173 559	185 069	169 676	142 197	151 936	156 143
en terme	34 220	31 927	38 246	47 673	78 669	101 407	119 318	142 180	115 485	102 293	84 218	79 130
g terme	9 909	9 996	9 927	9 893	8 628	9 791	10 478	9 084	8 165	10 932	5 580	6 307
TCHAD												
rt terme	29 468	28 680	22 460	21 180	23 537	36 672	56 208	65 378	64 793	42 996	35 462	34 789
en terme	8 164	8 257	8 259	8 269	8 376	8 716	8 200	9 084	8 839	29 404	22 719	16 402
g terme	542	542	542	542	542	542	542	542	542	542	0	220
TOTAL												
rt terme	395 187	500 980	619 708	771 384	876 425	902 220	1 054 213	1 090 333	1 167 941	1 181 077	1 279 932	1 314 673
en terme	145 995	170 296	255 982	282 722	354 668	390 377	405 399	460 783	409 584	362 008	288 969	250 564
g terme	20 923	28 334	29 313	31 450	22 025	22 468	23 256	22 754	20 902	15 293	6 672	7 563

TABLEAU IX

EVOLUTION DES CREDITS A L'ECONOMIE ET VENTILATION SELON LA DUREE
 Décembre 1975 — Décembre 1985 (fin de période)

(en millions de francs CFA)

	1975		1979		1982		1985 (1)	
		en % du total		en % du total		en % du total		en % du total
CAMEROUN								
. Crédit à court terme	92 388	82,9 %	227 654	70,3 %	482 211	71 %	654 952	74,6 %
. Crédit à moyen terme	16 518	14,8 %	92 869	28,7 %	185 472	27,3 %	213 833	24,3 %
. Crédit à long terme	2 538	2,3 %	3 227	1 %	11 057	1,7 %	9 502	1,1 %
TOTAL	111 444	100 %	323 750	100 %	678 740	100 %	878 287	100 %
CENTRAFRIQUE								
. Crédit à court terme	10 902	80,9 %	14 004	89,7 %	27 847	91,8 %	32 094	91,6 %
. Crédit à moyen terme	1 888	14 %	1 616	10,3 %	2 499	8,2 %	2 938	8,4 %
. Crédit à long terme	685	5,1 %	—	—	—	—	—	—
TOTAL	13 475	100 %	15 620	100 %	30 346	100 %	35 032	100 %
CONGO								
. Crédit à court terme	19 966	88,9 %	29 265	64,2 %	80 429	62,3 %	137 508	68,3 %
. Crédit à moyen terme	2 496	11,1 %	9 077	19,9 %	38 770	30 %	55 017	27,3 %
. Crédit à long terme	—	—	7 245	15,9 %	9 955	7,7 %	8 719	4,4 %
TOTAL	22 462	100 %	45 587	100 %	129 154	100 %	201 244	100 %
GABON								
. Crédit à court terme	51 736	78,2 %	79 225	64,2 %	127 410	68,9 %	173 400	57,2 %
. Crédit à moyen terme	9 806	14,8 %	34 220	27,7 %	47 673	25,8 %	119 318	39,4 %
. Crédit à long terme	4 607	7 %	9 909	8,1 %	9 893	5,3 %	10 478	3,4 %
TOTAL	66 149	100 %	123 354	100 %	184 976	100 %	303 196	100 %
TCHAD								
. Crédit à court terme	19 797	88,9 %	29 468	77,2 %	21 180	70,6 %	56 208	86,5 %
. Crédit à moyen terme	1 402	6,3 %	8 164	21,4 %	8 269	27,6 %	8 200	12,6 %
. Crédit à long terme	1 055	4,8 %	542	1,4 %	542	1,8 %	542	0,9 %
TOTAL	22 284	100 %	38 174	100 %	29 991	100 %	64 950	100 %
GUINEE EQUATOR.								
. Crédit à court terme	—	—	—	—	—	—	7 412	—
. Crédit à moyen terme	—	—	—	—	—	—	18	—
. Crédit à long terme	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL	—	—	—	—	—	—	7 430	—
	243 043	—	546 570	—	1 055 207	—	1 490 139	—

(1) Chiffres provisoires.

Tableau 27

REPARTITION PAR NATURE D'ACTIVITE ECONOMIQUE DES UTILISATIONS DE CREDITS BANCAIRES RECENSES A LA CENTRALE DES RISQUES

31 Décembre 1990

(En millions de F. CFA)

CAMEROUN

Tableau 6a

SECTEURS ECONOMIQUES	COURT TERME 1989-1990						MOYEN TERME ET LONG TERME 1989-1990							
	Décembre	Février	Avril	Juin	Août	Octobre	Décembre	Décembre	Février	Avril	Juin	Août	Octobre	Décembre
11 Pêche.....	2 811	2 970	2 613	2 906	2 736	2 474	2 781	529	446	455	456	454	454	443
12 Forêts.....	10 303	11 031	11 726	11 203	10 913	11 116	10 984	547	522	464	559	488	405	636
13 Agriculture.....	68 761	71 092	68 873	67 886	63 442	61 486	61 958	11 552	11 201	11 004	10 973	11 333	10 441	10 896
Production agricole et assimilée.....	81 875	85 093	83 212	81 995	77 091	75 076	75 723	12 628	12 169	11 923	11 988	12 275	11 300	11 975
21 Extraction pétrole carburants.....	7	7	7	4 100	6 581	1 717	1 527	4 671	4 834	4 335	2 854	2 208	2 200	1 966
22 Extraction minerais métalliques.....	72	78	84	89	87	101	98							
23 Extraction matériaux construction.....	901	898	882	891	908	927	926	308	315	310	308	307	299	300
Production minière.....	980	983	973	5 080	7 576	2 745	2 551	4 979	5 149	4 645	3 162	2 515	2 499	2 266
31 Industries alimentaires.....	38 497	39 317	44 263	41 159	41 323	43 450	44 445	24 463	24 110	23 455	24 239	24 182	23 251	24 703
32 Industries textiles.....	9 869	10 071	9 937	9 797	9 981	10 413	10 995	3 546	3 516	3 454	3 394	3 391	3 288	3 278
33 Industries du bois.....	14 821	15 137	14 534	14 350	14 336	13 657	13 731	1 424	1 458	1 428	1 338	1 379	1 254	1 197
34 Industries des métaux, constructions mécaniques et électriques.....	6 161	5 979	6 555	6 155	5 549	5 791	6 145	1 362	1 367	1 512	1 323	1 339	1 322	1 334
35 Industries chimiques et peintures.....	9 878	10 301	11 804	11 505	11 446	12 481	13 690	2 362	2 322	2 285	2 330	2 264	2 215	2 136
36 Industries des matériaux de construction et du bâtiment.....	4 331	4 458	4 273	4 095	4 158	4 707	5 458	862	860	876	873	890	911	936
37 Industries du papier et imprimerie.....	5 185	5 069	5 637	5 854	5 752	5 597	5 776	1 174	1 173	1 189	1 259	1 220	1 094	1 150
38 Industries diverses.....	27 775	26 824	27 357	28 903	31 112	31 682	31 587	6 732	6 436	7 719	5 787	6 341	6 306	7 996
Industries de transformation.....	116 517	117 156	124 360	121 818	123 657	127 778	131 827	41 925	41 242	41 718	40 543	41 006	39 641	42 730
41 Eaux et électricité.....	8 039	5 772	5 545	5 113	5 007	5 404	5 888	5 949	5 848	5 674	5 439	5 189	4 735	3 464
42 Entreprises Travaux Publics et Bâtim. Production Industrielle et Assimilée.....	60 381	61 857	58 867	56 944	54 309	54 690	55 478	5 426	4 614	4 488	4 391	4 180	4 533	4 047
51 Commerce général.....	204 708	203 338	194 299	194 299	192 075	193 453	193 666	25 763	25 539	25 527	26 103	24 367	23 793	25 831
52 Commerce produits alimentaires.....	9 260	8 805	9 288	9 292	8 908	8 600	9 560	2 809	2 420	2 424	2 418	2 463	2 011	2 318
53 Commerce Mat. prem. Matériaux, Quincaillerie.....	7 750	7 378	7 430	7 585	7 587	7 836	8 116	1 021	1 006	930	881	827	939	754
54 Com. mach., autos, cycles et acc.....	19 442	19 486	20 770	21 019	18 811	19 167	18 945	2 070	2 070	2 107	1 706	1 410	1 653	1 642
55 Commerce textiles, habillement.....	3 206	3 293	3 347	3 289	3 328	3 342	3 473	471	419	445	453	452	434	437
56 Import. Distrib. combustibles.....	7 517	6 318	8 497	8 743	8 572	10 057	7 718	27	28	30	24	26	28	28
57 Autres commerces spécialisés.....	20 562	19 985	21 443	22 990	22 763	23 081	23 585	3 974	3 865	3 515	3 612	3 717	3 800	3 532
Commerce de distribution.....	272 445	268 603	265 074	267 217	262 044	265 536	265 063	36 135	35 347	34 978	35 197	33 262	32 658	34 542
61 Export.cacao, café, bananes, oléag.....	77 137	76 658	76 915	73 707	70 935	67 289	67 067	527	523	452	422	387	105	309
62 Exportateurs de coton.....			18											
63 Exportateurs de bois.....	1 747	1 755	2 114	1 691	1 546	1 428	1 718	81	77	72	68	83	77	74
64 Exportateurs d'autres produits.....	307	301	223	199	112	120	124							
65 Coop. & organ. de mutual. agr.....	5 154	3 616	5 292	5 552	3 959	3 550	3 156	17	68	20	17	17	17	17
Commerce d'exportation.....	84 345	82 330	84 562	81 149	76 552	72 387	72 065	625	668	544	507	487	199	400
71 Transports.....	21 283	24 457	22 365	22 349	21 082	22 245	22 869	6 065	4 219	4 062	4 262	4 341	4 430	4 352
72 Transit et manutention.....	11 388	8 746	8 247	7 740	8 399	7 794	7 889	868	1 893	2 059	2 031	1 980	1 910	1 647
73 Hôtels, Rest. Cafés, Spectacles.....	5 671	4 995	5 206	5 059	6 070	5 427	5 481	7 310	6 920	6 764	6 837	6 682	6 273	6 274
74 Services immobiliers et logements.....	14 741	14 799	15 073	15 371	15 773	16 031	16 227	11 024	10 974	10 609	10 055	9 958	9 559	10 140
75 Etabl. Fin. de ventes à crédit.....	6 155	6 523	6 230	5 654	5 149	4 451	4 413	1 630	1 446	1 396	1 407	1 424	844	1 312
76 Services divers.....	36 323	36 874	36 359	37 118	40 440	39 945	41 476	7 778	7 844	7 654	7 700	6 812	6 438	6 914
Services.....	95 561	96 394	93 480	93 291	96 913	95 893	98 355	34 675	33 296	32 544	32 292	31 197	29 454	30 639
81 Particuliers.....	42 012	41 714	43 077	42 896	45 046	42 781	43 193	46 409	46 154	46 088	45 048	43 450	42 774	42 990
91 Non classés.....	64 067	60 605	67 739	59 831	75 442	80 543	53 789	13 241	13 226	11 498	13 099	10 976	11 331	9 337
Total des crédits recensés.....	826 222	820 507	826 889	815 334	823 637	822 833	803 932	201 992	197 713	194 100	191 666	184 537	179 124	182 410

REPARTITION PAR NATURE D'ACTIVITE ECONOMIQUE DES UTILISATIONS DE CREDITS BANCAIRES RECENSES A LA CENTRALE DES RISQUES

31 Octobre 1986

CAMEROUN

(En millions de F CFA)

Tableau 6 a

SECTEURS ECONOMIQUES	COURT TERME 1985-1986						MOYEN TERME ET LONG TERME 1985-1986							
	Octobre	Déc.	Février	Avril	Juin	Août	Octobre	Octobre	Déc.	Février	Avril	Juin	Août	Octobre
11 Pêche	1 666	1 636	1 453	1 231		1 149	850	135	187	185	169		124	112
12 Forêts	6 139	7 047	6 578	6 873		6 232	5 530	820	1 119	1 069	1 122		1 411	820
13 Agriculture	8 895	10 740	14 187	34 262		49 111	39 098	4 767	9 111	9 621	11 031		4 426	4 738
Production agricole et assimilée	16 700	19 423	22 218	42 366		56 492	45 478	5 722	10 417	10 875	12 322		5 961	5 670
21 Extraction pétrole carburants	14 013	4 035	17 387	22 633		19 407	7 933	43 771	44 280	42 141	40 721		41 530	35 934
22 Extraction minerais métalliques	2 029	1 983	686	414		954	412	317	267	8	8		158	1 428
23 Extraction matériaux construct.	241	270	520	1 099		595	796	270	439	446	429		54	192
Production minière	16 283	6 288	18 593	24 146		20 956	9 141	44 358	44 986	42 595	41 158		41 742	37 554
31 Industries alimentaires	21 278	22 967	22 000	23 529		23 519	23 482	20 836	20 652	20 064	19 564		16 830	17 503
32 Industries textiles	16 943	14 395	23 250	5 294		5 659	6 374	2 444	4 010	5 197	3 218		2 129	2 363
33 Industries du bois	24 071	22 720	26 221	22 310		16 249	11 791	3 750	5 162	5 051	5 238		2 698	1 316
34 Industries des métaux, constructions mécaniques et électriques	16 035	11 740	10 354	7 722		11 159	2 985	7 739	8 516	8 523	8 774		4 667	511
35 Industries chimiques et peintures	7 092	7 419	7 546	6 571		5 359	6 394	1 255	1 504	1 504	1 627		1 187	1 030
36 Industries des matériaux de construction et du bâtiment	5 381	4 936	3 502	2 521		1 660	3 183	1 001	1 112	910	1 069		479	740
37 Industries du papier et imprimerie	8 556	8 768	8 840	8 617		7 487	3 197	264	614	479	510		118	183
38 Industries diverses	10 167	9 496	15 068	18 709		13 828	21 619	4 416	5 511	5 955	7 909		7 750	10 207
Industries de transformation	109 523	102 441	116 781	95 273		84 920	79 025	41 705	47 081	47 683	47 909		35 858	33 853
41 Eaux et électricité	15 643	19 678	19 805	20 506		20 560	15 808	9 473	10 370	11 132	8 926		9 389	8 107
42 Entreprises Trav. Pub. et Bât.	58 241	60 520	67 271	66 618		50 465	68 236	6 930	7 451	6 216	6 898		7 151	4 880
Production Industr. et Assimilée	199 690	188 927	222 450	206 543		176 901	172 210	102 466	109 888	107 626	104 891		94 140	84 394
51 Commerce général	110 409	118 937	122 192	117 763		131 802	144 289	12 456	14 408	14 293	15 902		13 635	14 741
52 Commerce produits alimentaires	5 262	5 674	8 738	6 124		3 768	6 763	249	568	578	982		1 188	1 326
53 Commerce Mat. prem., Matériaux Quincaillerie	7 967	8 478	9 090	9 090		8 264	5 657	391	304	769	608		480	672
54 Com. mach., autos, cycles & acc.	15 119	16 641	16 546	18 919		19 401	22 080	1 804	1 438	1 364	1 473		1 144	1 290
55 Commerce textiles, habillement	2 415	2 913	2 536	2 663		2 808	1 908	150	615	594	723		644	163
56 Import. Distrib. combustibles	10 922	12 778	10 889	9 603		10 279	8 438	3 558	3 525	3 491	4 955		4 721	4 601
57 Autres commerces spécialisés	14 646	15 069	15 066	13 773		12 899	15 973	901	1 072	1 010	1 392		2 211	1 688
Commerce de distribution	166 740	180 490	185 057	177 935		189 221	205 108	19 509	21 930	22 099	26 035		24 023	24 481
61 Export. cacao, café, bananes, oléag.	16 281	20 813	21 890	27 610		21 866	25 054	113	137	254	243		165	214
62 Exportateurs de coton	1	2 726						742	1 106					
63 Exportateurs de bois	601	603	704	622		875	1 787						64	39
64 Exportateurs d'autres produits	164	63	283	276		95	115	11	17	16	138		4	4
65 Coop. & organ. de mutual. agr.	6 261	8 753	8 294	4 638		2 370	4 234	429	2 315	2 172	2 376		680	44
Commerce d'exportation	23 308	32 958	31 171	33 146		25 206	31 190	1 295	3 575	2 442	2 757		913	301
71 Transports	12 275	17 704	18 111	16 282		13 576	21 640	3 552	4 099	4 252	4 362		2 841	3 653
72 Transit et manutention	4 923	4 531	5 689	8 323		8 518	8 945	496	824	888	1 091		1 373	1 461
73 Hôtels, Rest., Cafés, Spectacles	2 418	2 354	2 354	2 433		3 841	3 319	2 141	3 000	2 757	3 018		2 960	2 421
74 Services immobiliers et logements	5 317	4 914	5 597	6 350		5 919	6 926	4 129	4 629	5 287	5 499		4 949	7 051
75 Etabl. Fin. de ventes à crédit	9 701	9 700	9 423	9 482		8 812	8 856	1 490	1 722	2 534	2 152		3 332	3 522
76 Services divers	21 462	26 031	28 210	27 677		28 716	17 614	5 370	6 879	6 814	4 643		4 707	4 345
Services	56 096	65 234	67 384	70 547		69 382	67 300	17 178	21 153	22 532	20 765		20 162	22 453
81 Particuliers	17 948	18 308	21 035	21 219		21 472	17 742	26 709	27 955	31 140	32 166		28 830	32 019
91 Non classés	31 119	36 697	23 533	25 416		26 609	25 127	9 533	8 629	6 605	6 568		8 170	4 505
Total des crédits recensés	511 601	542 037	572 848	577 172		565 283	564 155	182 412	203 547	203 319	205 504		182 199	173 823

ZONE BEAC : REPARTITION SECTORIELLE DES CREDITS

RECENSES A LA CENTRALE DES RISQUES

(données à fin juin - en pourcentage)

Tableau 28

Secteurs économiques	Court terme					Moyen et long terme				
	1983	1984	1985	1986	1987	1983	1984	1985	1986	1987
Production agricole et assimilée										
Cameroun	4,0	4,6	3,6	7,9	8,7	4,0	3,2	5,1	3,1	3,0
Centrafrique	8,2	1,3	2,2	1,0	1,7	5,4	—	5,5	1,3	1,9
Congo	5,3	5,3	11,6	12,2	14,1	6,3	3,6	7,5	10,2	10,4
Gabon	6,3	6,4	4,7	5,5	5,3	10,5	9,1	5,9	4,2	4,6
Guinée équatoriale	—	—	—	41,4	22,1	—	—	—	7,8	18,4
Tchad	—	1,1	0,6	0,2	0,2	—	9,7	2,9	0,2	0,3
Production industrielle										
Cameroun	37,0	35,2	34,9	30,6	29,9	57,0	60,2	54,0	48,3	44,0
Centrafrique	15,6	12,6	14,3	11,4	9,2	39,5	15,0	17,7	18,7	27,6
Congo	32,3	26,6	24,9	30,7	30,9	55,9	35,8	27,5	48,4	36,9
Gabon	48,0	46,0	40,9	45,2	45,4	48,7	52,1	46,7	55,3	44,4
Guinée équatoriale	—	—	—	31,5	50,6	—	—	—	56,1	55,4
Tchad	—	22,0	12,2	11,4	9,9	—	62,1	63,4	37,4	48,2
Commerce de distribution										
Cameroun	29,6	33,0	33,3	37,1	33,5	12,0	8,4	10,8	15,1	17,2
Centrafrique	44,8	50,8	45,2	43,1	41,3	7,3	21,6	9,1	11,1	11,8
Congo	37,7	36,6	35,5	39,1	34,5	—	7,0	8,5	9,5	17,3
Gabon	28,7	29,3	26,1	25,1	28,5	12,2	11,2	9,4	7,8	8,8
Guinée équatoriale	—	—	—	17,5	12,5	—	—	—	11,3	8,5
Tchad	—	34,5	16,6	11,6	16,2	—	5,7	9,3	5,4	13,4
Commerce d'exportation										
Cameroun	11,2	9,0	6,1	5,6	10,6	1,0	1,2	1,8	0,3	0,2
Centrafrique	22,2	23,0	27,6	32,9	31,1	—	6,7	5,3	8,2	4,9
Congo	1,5	2,1	1,3	1,6	1,0	0,5	0,5	—	—	0,8
Gabon	2,6	0,7	7,0	4,4	2,7	—	0,2	0,5	0,4	0,1
Guinée équatoriale	—	—	—	0,1	0,2	—	—	—	—	—
Tchad	—	38,2	6,8	69,6	69,3	—	45,8	12,7	44,5	9,3
Services										
Cameroun	10,3	11,4	12,0	10,8	10,0	10,0	11,2	10,4	12,8	13,7
Centrafrique	3,6	2,6	3,6	2,4	5,7	4,8	5,1	10,6	8,9	8,3
Congo	13,7	11,5	7,0	11,9	12,5	21,6	29,2	21,9	21,1	19,9
Gabon	7,2	9,6	11,3	11,6	11,3	12,9	10,9	12,3	15,9	22,9
Guinée équatoriale	—	—	—	2,5	8,3	—	—	—	14,0	8,9
Tchad	—	2,9	1,9	4,7	2,9	—	19,9	4,0	3,5	9,9
Divers non classés										
Cameroun	7,9	6,8	10,2	8,0	7,3	16,0	15,8	17,9	20,4	21,9
Centrafrique	5,6	9,7	7,1	9,2	11,0	43,0	51,6	51,8	51,8	45,5
Congo	9,5	17,9	19,7	4,5	7,0	15,7	23,9	34,6	10,8	14,7
Gabon	7,2	8,0	10,0	8,2	6,8	15,7	16,5	25,2	16,4	19,6
Guinée équatoriale	—	—	—	7,0	6,3	—	—	—	10,8	8,8
Tchad	—	1,3	61,9	2,5	1,5	—	2,6	7,7	9,0	18,9

REPARTITION PAR NATURE D'ACTIVITE ECONOMIQUE DES UTILISATIONS DE CREDITS BANCAIRES RECENSES A LA CENTRALE DES RISQUES

31 Octobre 1986

ENSEMBLE DE LA ZONE

(En millions de F CFA)

Tableau 6 g

SECTEURS ECONOMIQUES	COURT TERME 1985-1986						MOYEN TERME ET LONG TERME 1985-1986							
	Octobre	Déc.	Février	Avril	Juin	Août	Octobre	Octobre	Déc.	Février	Avril	Juin	Août	Octobre
11 Pêche	2 686	3 059	2 822	2 927		2 110	1 806	1 441	1 553	1 491	1 653		1 122	1 140
12 Forêts	13 206	13 964	14 406	14 092		12 607	13 643	3 530	4 534	4 290	3 113		3 870	3 110
13 Agriculture	23 586	24 618	33 726	53 770		62 197	53 262	11 299	16 889	15 913	17 328		12 459	13 160
Production agricole et assimilée	39 478	41 641	50 954	70 789		76 914	68 711	16 270	21 976	21 694	22 094		17 451	17 410
21 Extraction pétrole carburants	24 308	9 527	26 041	35 336		30 974	19 171	66 535	67 524	64 545	65 817		65 164	57 829
22 Extraction minerais métalliques	5 282	5 870	4 335	3 785		5 029	3 706	3 366	3 313	2 880	2 837		3 131	3 767
23 Extraction matériaux construct.. . . .	409	624	752	1 321		602	803	510	719	684	659		54	213
Production minière	29 999	16 021	31 128	40 442		36 605	23 680	70 411	71 556	68 109	69 313		68 349	61 809
31 Industries alimentaires	38 425	34 840	38 116	35 963		37 833	38 165	27 085	28 748	29 431	29 099		28 875	29 668
32 Industries textiles	24 908	22 504	30 213	12 691		12 245	12 053	3 152	4 809	6 011	4 032		3 184	3 198
33 Industries du bois	30 967	29 782	35 706	31 158		27 412	20 394	11 209	12 874	14 455	15 226		12 105	10 634
34 Industries des métaux, construc- tions mécaniques et électriques	18 460	15 220	12 915	10 212		13 550	5 143	8 924	9 856	9 837	9 816		5 802	1 422
35 Industries chimiques et peintures	14 893	14 470	15 917	13 037		11 627	12 425	3 217	3 299	3 273	2 319		1 900	1 750
36 Industries des matériaux de cons- truction et du bâtiment	7 987	7 485	6 273	5 556		4 567	6 315	3 327	2 289	3 074	2 780		2 126	2 579
37 Industries du papier et imprimerie	9 305	9 433	9 644	9 472		8 299	4 092	269	638	536	588		236	248
38 Industries diverses	19 229	15 090	22 434	27 046		21 145	27 873	6 616	7 269	7 582	9 151		10 150	12 785
Industries de transformation	164 174	148 824	171 020	145 135		136 678	126 460	63 799	69 782	74 199	73 011		64 378	62 284
41 Eaux et électricité	20 868	24 865	25 066	26 308		23 614	19 433	16 669	16 952	18 374	16 266		16 818	15 591
42 Entreprises Trav. Pub. et Bât.	108 179	114 722	123 777	120 043		94 364	112 738	26 029	25 392	38 188	38 652		44 020	41 144
Production Industr. et Assimilée	323 220	304 432	350 991	331 928		291 261	282 311	176 908	183 682	198 870	197 242		193 565	180 828
51 Commerce général	157 856	167 600	172 734	171 174		178 834	192 277	19 664	22 334	24 049	25 406		24 892	20 127
52 Commerce produits alimentaires	10 548	10 125	13 398	10 271		8 586	12 360	1 568	1 638	2 312	2 633		2 640	2 665
53 Commerce Mat. prem., Matériaux Quincaillerie	14 789	15 235	16 229	16 613		16 181	12 325	892	812	1 310	2 515		2 268	2 305
54 Com. mach., autos, cycles & acc.	27 785	27 702	27 268	29 555		27 709	31 977	3 106	2 618	2 415	2 187		1 470	1 827
55 Commerce textiles, habillement	3 710	4 105	3 636	5 608		5 042	4 041	161	626	605	945		974	335
56 Import, Distrib. combustibles	36 599	39 506	27 167	27 703		25 495	23 250	7 572	7 393	6 973	8 008		7 806	8 177
57 Autres commerces spécialisés	25 862	26 913	25 760	22 984		20 525	25 606	3 098	3 018	3 197	2 559		3 450	3 374
Commerce de distribution	277 149	291 186	286 192	283 908		282 372	301 836	36 061	38 439	40 861	44 253		43 500	38 810
61 Export, cacao, café, bananes, pléag.	16 368	20 951	22 417	27 942		22 057	25 305	165	189	300	283		199	242
62 Exportateurs de coton	26 416	47 722	51 870	52 418		51 206	51 512	3 737	1 879	773	439		3 213	3 213
63 Exportateurs de bois	6 405	5 023	5 410	4 038		6 797	7 169	50	641	203	514		407	493
64 Exportateurs d'autres produits	5 688	11 064	9 575	8 384		1 617	1 891	88	88	131	253		268	268
65 Coop. & organ. de mutual. agr.	6 306	8 799	8 384	4 691		2 835	4 469	429	2 315	2 172	2 376		869	224
Commerce d'exportation	61 183	93 559	97 656	97 473		84 512	90 346	4 469	5 112	3 579	3 865		4 956	4 440
71 Transports	19 671	24 649	25 012	23 762		21 222	29 844	6 697	7 107	7 048	7 068		6 044	6 829
72 Transit et manutention	8 251	8 524	9 727	12 558		13 510	12 336	1 872	2 584	2 883	2 861		4 090	3 750
73 Hôtels, Rest., Cafés, Spectacles	5 828	6 488	7 153	6 170		6 812	5 919	9 325	8 053	8 613	8 482		9 783	9 300
74 Services immobiliers et logements	8 273	8 379	6 886	10 435		7 414	8 468	6 361	9 522	8 649	10 464		10 487	11 821
75 Etabl. Fin. de ventes à crédit	13 298	14 672	14 375	15 327		13 681	13 622	5 198	3 722	6 587	3 922		5 384	6 611
76 Services divers	29 918	33 619	39 175	40 546		40 393	29 174	14 482	17 935	21 686	17 861		17 117	19 740
Services	85 239	96 331	102 328	108 798		103 032	99 363	43 935	48 923	55 466	50 658		52 905	58 051
81 Particuliers	32 061	34 304	36 919	36 891		36 089	32 631	46 424	48 368	55 495	57 655		52 637	54 854
82 Non classés	60 314	62 978	60 632	31 715		31 146	30 747	34 691	39 556	15 084	14 238		13 381	9 409
Total des crédits recensés	878 644	924 431	955 672	961 502		905 326	905 945	358 758	386 056	391 049	390 005		378 395	383 802

SOURCES BEAC N° 137 DEC 1986

REPARTITION PAR NATURE D'ACTIVITE ECONOMIQUE DES UTILISATIONS DE CREDITS BANCAIRES RECENSES A LA CENTRALE DES RISQUES

31 Décembre 1990

(En millions de F. CFA)

ENSEMBLE DE LA ZONE

Tableau 6g

SECTEURS ECONOMIQUES	COURT TERME 1989-1990						MOYEN TERME ET LONG TERME 1989-1990							
	Décembre	Février	Avril	Juin	Août	Octobre	Décembre	Décembre	Février	Avril	Juin	Août	Octobre	Décembre
11 Pêche.....	4 401	4 488	4 391	4 610	4 670	4 264	4 454	2 073	1 982	1 972	2 019	2 063	2 029	1 362
12 Forêts.....	19 067	20 197	20 902	19 244	19 263	19 294	19 253	3 510	3 419	3 325	2 411	2 265	2 336	2 723
13 Agriculture.....	76 333	77 747	76 114	75 172	72 271	69 224	68 822	13 143	12 732	12 719	12 671	12 776	11 704	12 129
Production agricole et assimilée.....	93 501	102 432	101 407	99 026	96 204	92 782	92 529	18 726	18 133	18 016	17 101	17 104	16 069	16 214
21 Extraction pétrole carburants.....	9 978	9 734	8 817	10 905	13 522	10 630	10 329	33 810	37 919	35 216	33 975	33 545	34 235	33 892
22 Extraction minerais métalliques.....	3 216	3 656	3 785	3 504	5 846	3 197	3 447	5 628	6 443	5 338	5 106	5 081	5 020	4 955
23 Extraction matériaux construction.....	952	959	940	949	963	976	973	350	356	350	348	346	337	338
Production minière.....	14 146	14 349	13 542	15 358	20 331	14 803	14 749	39 788	44 718	40 904	39 429	38 972	39 592	39 185
31 Industries alimentaires.....	61 473	63 132	69 091	66 091	66 002	69 659	70 429	42 501	41 779	40 790	40 974	40 746	39 775	40 980
32 Industries textiles.....	13 974	14 335	14 020	14 085	14 362	14 206	14 719	5 015	4 955	5 235	5 148	5 079	5 246	5 147
33 Industries du bois.....	27 484	28 003	27 534	27 335	28 376	28 693	28 989	5 018	5 071	4 743	4 492	5 494	5 535	5 665
34 Industries des métaux, constructions mécaniques et électriques.....	11 107	10 430	11 353	10 711	10 684	10 719	11 143	4 433	4 606	4 540	4 346	4 283	4 250	4 492
35 Industries chimiques et peintures.....	12 586	12 877	14 595	14 230	14 249	15 143	15 534	2 753	2 682	2 644	2 687	2 622	2 572	3 150
36 Industries des matériaux de cons- truction et du bâtiment.....	7 884	8 462	8 432	7 941	8 102	8 365	8 938	2 040	2 019	1 856	1 843	1 865	1 857	1 876
37 Industries du papier et imprimerie.....	5 758	5 705	6 535	6 585	8 953	8 764	8 594	1 635	1 611	1 642	1 841	1 795	1 666	1 955
38 Industries diverses.....	33 696	33 389	34 674	35 670	37 192	37 376	35 860	8 026	7 847	8 574	6 782	7 700	7 790	9 277
Industries de transformation.....	174 062	176 333	186 234	182 498	188 120	192 925	195 306	71 391	70 570	70 024	68 213	69 584	68 691	72 553
41 Eaux et électricité.....	13 869	10 684	11 318	10 579	10 227	10 588	11 052	9 669	9 526	9 322	9 060	8 948	7 972	6 239
42 Entreprises Travaux Publics et Bâtim. Production Industrielle et Assimilée.....	88 130	89 022	87 206	86 612	82 751	83 951	83 893	11 588	10 186	10 996	10 595	10 187	11 969	10 135
51 Commerce général.....	252 599	251 077	242 452	241 866	239 436	239 376	236 543	31 687	30 783	30 800	31 661	29 796	29 985	33 247
52 Commerce produits alimentaires.....	17 800	19 223	19 889	20 879	20 279	19 576	20 826	3 605	3 178	3 148	3 218	3 128	2 588	2 943
53 Commerce Mat. prom. Matériaux, Quinquallerie.....	14 661	14 657	14 911	14 625	14 303	14 208	14 228	1 997	1 837	1 654	1 706	1 504	1 548	1 629
54 Com. mach., autos, cycles et acc.....	31 711	31 844	33 523	34 317	31 575	32 799	31 449	4 370	4 328	3 982	4 115	3 709	3 770	3 623
55 Commerce textiles, habillement.....	4 886	4 934	4 993	5 148	5 407	5 583	5 679	1 111	1 153	1 164	1 046	1 029	995	984
56 Import. Distrib. combustibles.....	22 476	16 279	19 669	23 231	20 799	21 189	20 768	2 725	2 487	2 255	2 024	1 943	1 700	1 392
57 Autres commerces spécialisés.....	30 846	30 756	32 036	36 028	35 490	35 597	35 159	8 135	7 997	7 484	6 311	6 295	6 480	6 144
Commerce de distribution.....	374 979	368 770	366 473	375 694	366 285	368 328	364 652	53 626	51 763	50 487	50 081	47 404	47 066	49 962
61 Export.cacao, café, bananes, oléag.....	81 247	80 907	81 094	78 088	75 283	71 602	71 377	527	523	452	422	387	111	313
62 Exportateurs de coton.....	16 330	19 036	17 851	23 407	20 001	18 705	16 598	15 078	15 789	19 568	10 898	8 674	7 251	10 097
63 Exportateurs de bois.....	5 856	5 710	5 327	5 724	5 779	5 029	4 580	121	117	112	108	122	116	113
64 Exportateurs d'autres produits.....	2 217	2 514	2 199	2 015	2 212	1 917	1 555	330	135	399	878	374	337	337
65 Coop. & organ. de mutual. agr.....	5 225	3 684	5 379	5 640	4 047	3 636	3 241	113	162	112	108	108	109	100
Commerce d'exportation.....	110 875	111 851	111 850	114 874	107 322	100 889	97 351	16 189	16 726	20 633	11 914	9 665	7 924	10 960
71 Transports.....	30 727	33 800	31 788	31 209	30 082	31 351	30 305	7 530	5 493	5 380	5 380	5 521	5 655	5 613
72 Transit et manutention.....	14 926	12 817	12 194	11 705	12 693	11 234	11 582	4 505	5 283	5 422	5 713	5 654	5 466	5 136
73 Hôtels, Rést. Cafés, Spectacles.....	13 170	12 488	12 668	12 541	14 350	14 475	14 011	18 847	18 133	18 313	18 003	15 545	15 918	15 522
74 Services immobiliers et logements.....	18 292	18 238	18 620	18 952	19 343	20 454	22 778	17 487	18 160	17 791	17 141	18 868	18 750	18 443
75 Etabl. Fin. de ventes à crédit.....	9 575	10 581	10 703	9 993	9 728	8 945	8 925	3 227	2 932	2 479	2 732	2 953	2 391	2 935
76 Services divers.....	54 369	55 327	55 072	67 300	76 543	59 554	74 753	105 478	104 853	106 090	106 707	104 719	103 396	106 933
Services.....	141 059	143 251	141 045	151 600	162 739	146 013	162 354	157 074	154 854	155 352	155 676	153 280	151 576	154 582
81 Particuliers.....	69 247	70 240	73 173	72 402	73 421	73 724	74 321	93 065	92 007	91 851	90 005	88 462	87 801	88 384
91 Non classés.....	89 035	83 138	87 324	83 166	93 691	106 278	76 507	24 725	27 580	24 628	26 905	20 691	21 154	21 685
Total des crédits recensés.....	1 175 203	1 170 050	1 179 572	1 191 809	1 207 135	1 190 291	1 172 714	495 815	486 063	492 413	478 979	464 297	459 814	469 899

Sources : études et statistiques N° 179 / 1991

1.3.3 - La politique du crédit

Les banques commerciales doivent apporter à la clientèle les liquidités nécessaires à ses opérations, et assurer notamment le fond de roulement des entreprises. Elles interviennent également dans le domaine de la production agricole, industrielle et minière, dans celui des transports et services, dans celui des travaux publics et privés, mais avec la préoccupation dont les banques centrales exigent le respect "se tenir dans la limite impartie par la réglementation, celle-ci tend de plus en plus à établir les coefficients dit d'emplois sectoriels ou domestiques" qui contraignent les banques à diviser les crédits entre différents secteurs de l'économie, suivant des pourcentages édictés par les autorités monétaires. Il faut noter que les banques commerciales ne sont pas autorisées à consentir à une même personne ou à un groupe de personnes ayant des intérêts étroitement liés, des crédits pour un montant égal ou supérieur aux fonds propres effectifs tels que définis par la banque Centrale.

Les pays en voie de développement ont connu des situations historiques particulières du point de vue de l'introduction de la monnaie du colonisateur. L'adoption par les PVD des règles du crédit édictées par les pays métropolitains constituent un facteur de régression dans la recherche de l'utilisation optimale de la monnaie pour le développement. Malgré l'indépendance économique, l'orientation des institutions bancaires est restée identique à la période coloniale.

Les emplois et les ressources de la communauté financière dans les P.V.D sont inadaptés. Les ressources sont généralement courtes. Le faible niveau des revenus, la préférence pour la liquidité, la forte propension à consommer favorisent le déséquilibre de la structure à terme des ressources monétaires et financières locales. Le raisonnement bancaire basé sur le préalable de l'épargne n'est pas à mesure de créer une dynamique de la fonction bancaire, une condition minimale d'un décollage économique.

Les prêts correspondent aux ressources. Les avances à court terme à l'économie représentant 60 % à 85 % des crédits à l'économie. Les banques commerciales concentrent le maximum de prêts autour des entreprises commerciales d'import-export, le plus souvent étrangères. Nous avons vu que le secteur forestier occupé par les expatriés bénéficie des crédits supérieurs au reste de l'agriculture.

Les entreprises locales sont écartés dans l'allocation des crédits par les banques commerciales. La selectivité des crédits présentée dans les pays d'Afrique centrale, serait un outil pour contrer la concurrence de ses pays et non un choix délibéré pour promouvoir les secteurs comme l'agriculture ou l'industrie qui sont inexistantes, sauf du point de vue de la culture de rente ou de l'industrie pétrolière pour les pays ayant du pétrole.

Il n'en demeure pas moins que les lieux des décisions stratégiques des banques multinationales installées dans le P.V.D sont en occident. Toutes les politiques des autorités monétaires lo-

Les deux ratios permettent de circonscrire la monétarisation sectorielle, et peuvent être un guide pour les efforts à fournir dans l'élaboration de la politique économique, sectorielle et globale.

2 - LES ENTREPRISES

2.1.- Cameroun

Le cameroun occupe une place de choix en Afrique Centrale. Nous nous limiterons à faire une étude exhaustive du cameroun. Ce qui voudra pour les autres pays de l'Afrique Centrale, non parce que le cameroun est l'Afrique en miniature, mais pour trois autres raisons : le capital étranger, la population, les crédits à l'économie.

2.1.2 - Le capital étranger

Les pays de l'Afrique centrale sont dominés par le capital étranger dans leur banques et les grandes entreprises. Le cameroun présente un potentiel bancaire et industriel plus importants.

2.1.2 - La population

Le marché de la consommation dépend de la population. La population du cameroun est la totale, des pays retenus ici, c'est-à-dire le Congo, le Gabon, le Tchad, la République Centrafricaine.

Population	Cameroun	Tchad	R.C.A	Congo	Gabon
Population en 1986 en millions	10,548	5,146	2,654	1,938	1,043

2.1.3 - Les crédits à l'économie

Le graphique ci-dessous nous montre que le cameroun perçoit plus de la moitié des crédits à l'économie accordés à l'ensemble des pays de la zone BEAC.

Une étude détaillée du processus de la monétarisation du Cameroun à travers les entreprises et les ménages permettra de se faire une vision générale quoique superficielle sur les autres pays.

ANNEXE GRAPHIQUE 5

cales sont susceptibles d'être arbitrées à l'extérieur de ses pays par les maisons mères qui alimentent en devises étrangères convertibles, les succursales situées dans les pays en développement. Historiquement, les banques commerciales ont toujours financé le secteur des exportations et le commerce. Les opérations à court terme dans ces conditions sont plus attrayantes, du point de vue des banques commerciales, puisque la rentabilité est grande et le risque presque nul. L'orientation des crédits en majorité à court terme a toujours bénéficié aux mêmes depuis les indépendances. L'autonomie des banques commerciales qui sont multinationales rend leur contrôle difficile. Les banques contrôlent la concurrence, en empêchant certains d'y entrer, ce qui l'activerait et la rendrait suicidaire en raccourcissant le temps du déclenchement de la crise, puis soutiennent cette concurrence à travers d'autres.

Ici, la banque assure un type d'échange et bloque la production, quand ailleurs, elles activent la production par le crédit et brandit l'insuffisance de l'épargne nationale comme cause du manque d'investissement dans les P V D. Certes l'épargne est un facteur important, issu de la production, alors toute référence à l'insuffisance de l'épargne renvoie à une insuffisance de la production dans les P.E.D. les revenus étant bas, accusé la consommation de tuer l'épargne est invraisemblable. (21)

1.3.4 - La monétarisation sectorielle

l'inégalité de la répartition sectorielle est plus frappante quand nous calculons de ratio :

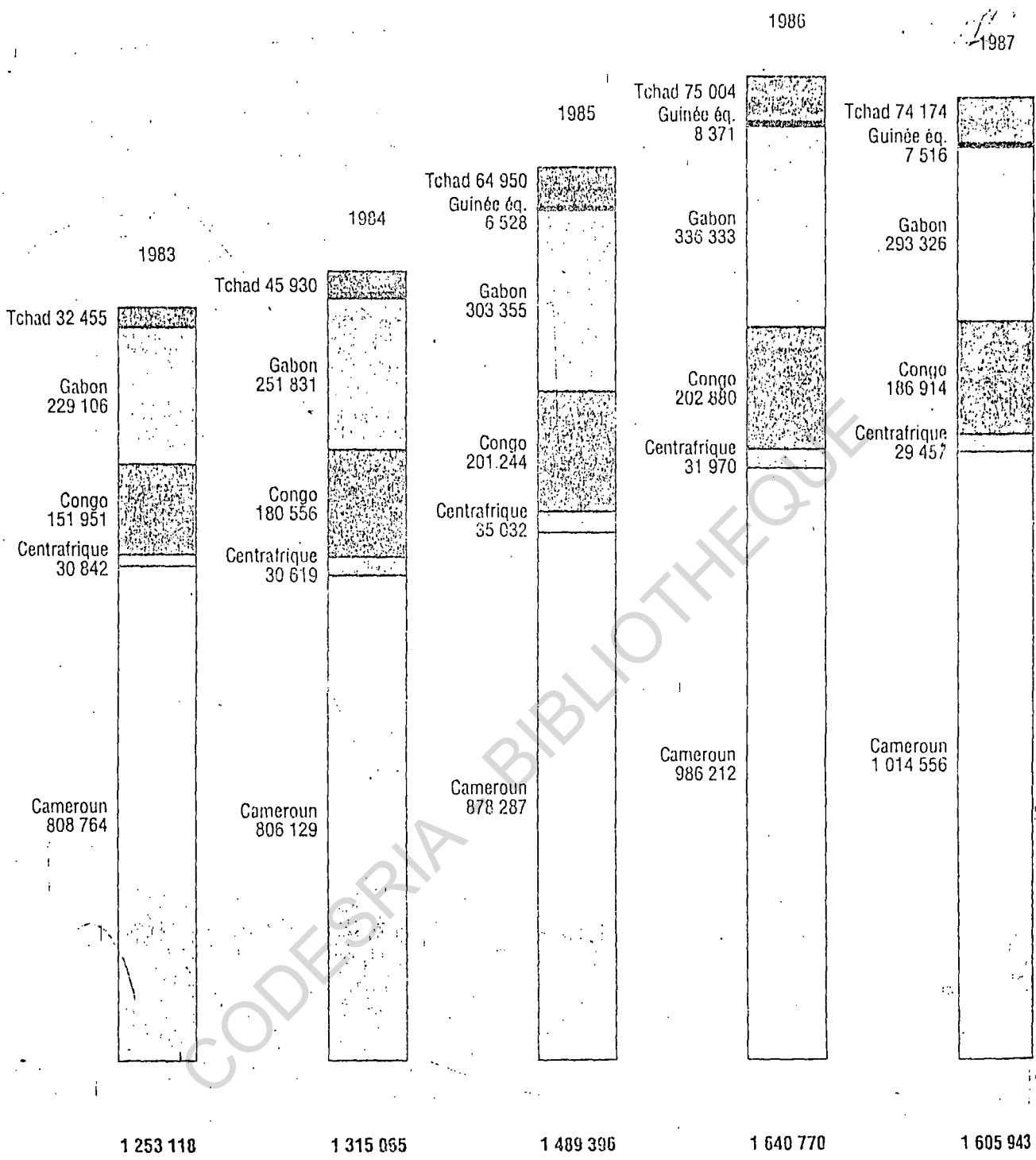
Crédit sectoriel

Population active sectorielle

1985	Agriculture	industrie	Services
Main d'oeuvre au cameroun (2)	73,2 %	6,4 %	21,4
Crédit à l'économie (1)	4,35 %	44,45 %	51,2 %
L'économie 1/2	0,06	6,945	2,393

L'agriculture s'avère être le parent pauvre des crédits à l'économie. Un oublie que ne justifie ni la participation de l'agriculture à la création d'emplois ou à la formation du capital fixe. Le ratio formation nette du capital sectorielle (FNCFS) sur la production active sectorielle (PAS) permettra de voir si le secteur agricole contribue davantage à la monétarisation par la formation du capital qu'il ne reçoit de crédits si l'inégalité suivante est vérifiée $FNCFS/PAS > C.S/PAS$.

ZONE BEAC : CREDITS A L'ECONOMIE
(en fin d'année — en millions de francs CFA)



A travers sa thèse de doctorat Jean Schmitt mesure le choc en retour de l'industrialisation du tiers monde sur les entreprises françaises . La France dit-il ne peut rester insensible au développement de l'activité des pays en voie d'industrialisation, puisque les produits fabriqués par ces derniers viennent concurrencés gravement ses propres productions. Dans les hypothèses les plus défavorables l'ampleur de la menace que les pays en voie de

développement peuvent directement exercer sur l'industrie française est de l'ordre de 4,7 % d'ici 1985 d'une baisse de l'emploi industriel.

Ainsi le choc en retour de l'industrialisation des colonies, conclut Gérard Tardy, sur les entreprises du pays colonisateur revêt pour ces derniers des conséquences au niveau de l'emploi et de la balance des paiements. Le contrôle des entreprises des pays de l'Afrique Centrale par le capital étranger, permet de maîtriser le choc en retour de l'industrialisation des colonies devenues indépendantes et orienter le processus de monétarisation.

2.2 - Les entreprises camerounais

2.2.1 - Les entreprises

Le professeur agrégé Germain NDJIEUNDE montre que la création des entreprises industrielles au Cameroun pendant la période de 1950 à 1970 est en majorité constituée de capitaux étrangers << les entreprises bénéficiaires des régimes A,B,C et D nécessitant ainsi des investissements élevés sont souvent à capitaux étrangers >>

La prédominance du capital étranger dans les entreprises camerounaises est observable à travers le rythme des régimes fiscaux privilégiés accordés aux entreprises de 1961 au 31 décembre 1970. Les participations de l'Etat du Cameroun dans certaines entreprises industrielles est minoritaire.

Tableau 33 : Rythme du nombre de régimes fiscaux privilégiés accordés aux entreprises de 1961 au 31 - 12 - 1970.

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	TOTAL
Nombre d'agrément accordés	4	9	8	16	19	34	14	10	25	17	155
dont Régime A	3	2	2	5	9	8	1			2	32
Régime B	1		1	2	4	2	1			2	13
Régime C	1	1	2	35	5	5		1	1		18
Régime D		3		1		1				1	5
TU - TIP seulement		3	3	5	1	18	3		4	4	41
R.F. Régime forestier							9	9	4	3	25
P. M. E.....									15	5	20
Montant prévu des investissements totaux (millions de F CFA)	1377	22197	389	4850	6528	16301	886	940	615	1867	55950
Emplois créés prévus.....	930	6914	530	6163	4760	8914	2914	2912	1399	1508	36941

A travers une étude dactylographiée de Y. Marguerat <<origine des investissements et pouvoir économique au Cameroun cité par le Maître de conférences Jean-Marie GANKOU dans son ouvrage investissement dans les pays en développement (le cas du Cameroun) sur un échantillon de 125 sociétés, les camerounaises possédaient en 1971-1972 3,3 % du capital social cumulé soit (726 millions sur un total de 22 milliards de francs CFA).

Le résultat d'une enquête menée en 1974/1975 (tableau ci-dessous) par le ministère du travail et de la prévoyance sociale corrobore ce que le professeur Germain NDJEUDE observait déjà entre 1950 et 1970, dans une étude sur la création des entreprises industrielles au Cameroun. La prépondérance des entreprises étrangères a un impact qui rend dans sa globalité et à long terme toute monétarisation par investissement (prêts ou dons) véritablement illusoire sur un total de 3 165 établissements créés il y a toutes formes juridiques comprises 2 398 entreprises étrangères et 767 entreprises camerounaise.

2.2.4 Le poste investissement au Cameroun de 1968 à 1978

On a pu observer de 1968 à 1978 au Cameroun, l'évolution du poste investissements directs. Il ressort que les recettes issues de ces investissements sont supérieurs aux dépenses, comme l'atteste le tableau ci-dessous

Tableau 34 : Evolution du poste "investissements directs de l'extérieur et des investissements" (en millions de F CFA)

ANNEES	RECETTES	DEPENSES	SOLDE
1968	1 938	481	+ 1 457
1969	1 143	550	+ 593
1970	5 897	1 457	+ 4 440
1971	3 120	2 633	+ 487,9
1972	3 798	2 975	+ 824
1973	6 191,8	4 880,5	+ 1 311,3
1974	5 014,2	2 158,1	+ 2 856,1
1975	9 742,8	4 135,8	+ 5 607
1976	10 330	6 715,8	+ 3 614,2
1977	8 115,4	5 974,7	+ 2 140,7
1978	14 848,7	5 694,3	+ 9 154,4
Total période	70 139,9	37 655,2	32 484,7

Source : Ministère des Finances différentes balances de paiement.

Ce solde qui est transféré contribue à bloquer efficacement la monétarisation.

2.2.1.2 La Répartition du capital dans les entreprises

En 1975 on peut observer à travers la répartition du capital (tableau ci-dessous) le rôle des firmes étrangères à travers la maîtrise du capital majoritaire, le rôle dans le blocage de la monétarisation et l'accentuation du dualisme.

Ce sont les entreprises sous contrôle étranger qui dominent dans ce classement, suivies de celles de l'Etat en dernière position, viennent les entreprises à capitaux privés national. La croissance enregistrée en 1983 est moins forte que celle constatée en 1982. On relève une forte capitalisation, car la majeure partie des entreprises ont augmenté leur capitaux propres par l'apport d'argent frais. Bien qu'une amélioration des résultats ait été enregistrée, ceux-ci restent dans l'ensemble médiocres.

En 1984, la prédominance du capital étranger demeure, bien que nombre de société sous contrôle étatique se retrouvent dans le peloton de tête des entreprises classées.

Le capital national privé fait cependant une intrusion remarquée, surtout dans les entreprises de taille moyenne (en bas du classement).

La croissance est non seulement plus forte qu'elle ne l'était en 1983, mais concerne aussi une grande majorité des entreprises

TABLEAU 35 : Etablissements selon leur nature et selon la branche d'activité économique (1)

BRANCHE D'ACTIVITE ECONOMIQUE	E T A B L I S S E M E N T S								
	Personnes Morales			Personnes Physiques			Toutes Formes Juridiques		
	Camerounais	Etrangers	Total	Camerounais	Etrangers	Total	Camerounais	Etrangers	Total
Exploitations forestières	-	39	39	1	8	9	1	47	48
- sylviculture.....	-	12	12	-	-	-	-	12	12
- pêche.....	-	109	109	4	12	16	4	121	125
Plantations de produits									
- en vivriers.....	1	18	19	4	-	4	5	18	23
- élevage.....	2	8	10	-	4	4	2	12	14
- secteur primaire.....	3	136	189	9	24	33	12	210	222
- puits de pétrole et									
- prospection du pétrole....	-	6	6	-	-	-	-	6	6
- matériaux de construction	2	-	2	2	4	6	4	4	8
Industries extractives ...	2	6	8	2	4	6	4	10	14
Industries alimentaires	48	50	98	25	40	65	73	90	163
- fabrication de boissons	1	16	17	4	-	4	5	16	21
- industries de tabac	-	12	12	-	-	-	-	2	2
- industries textile	-	13	13	-	-	-	-	13	13
- fabrication articles									
- habillement et autres									
- vêtements.....	-	30	30	19	32	51	19	62	81
- industries du Bois									
- de liège.....	-	40	40	6	10	16	6	50	56
- industries du meuble	20	15	35	13	6	19	33	21	54
- imprimerie et édition	2	17	19	5	-	5	7	17	24
- industrie du cuir non									
- tassée ailleurs.....	1	2	3	-	2	2	1	4	5

(1) Résultats d'une enquête menée en 1974 - 1975 par le Ministère du travail et de la Prévoyance Sociale.

TABLEAU 35 : Etablissements selon leur nature et selon la branche d'activité économique (suite)

BRANCHE D'ACTIVITE ECONOMIQUE	E T A B L I S S E M E N T S								
	Personnes Morales			Personnes Physiques			Toutes Formes Juridiques		
	Camerounais	Etrangers	Total	Camerounais	Etrangers	Total	Camerounais	Etrangers	Total
1 Industrie chimique.....	-	20	20	-	4	4	-	24	24
2 Industrie des dérivés du pétrole et du char..	-	3	3	-	-	-	-	3	3
3 Industries des autres produits minér. et métal.	7	13	20	6	6	12	13	19	32
4 Métallurgie lourde.....	-	6	6	-	-	-	-	6	6
5 Fabrication d'ouvrages en métaux sauf machines véhicules.....	6	16	22	13	5	18	19	21	40
6 Construction en machines non électriques.....	-	10	10	-	10	10	-	20	20
7 Fabrication machines et fournitures élect...	-	1	1	-	1	1	-	2	2
8 Construction et réparation matériel de tran...	-	24	24	20	7	27	20	31	51
9 Industries diverses non comprise ailleurs.....	7	8	15	4	4	8	11	12	23
23 Industries manufacturières.....	92	286	378	115	127	242	207	413	620
12 Génie civil.....	-	17	17	-	-	-	-	17	17
44 Installation de réseaux électriques, télégraphiques et hertziens...	-	7	7	-	-	-	-	7	7
15 Construction de bâtiments	13	52	65	10	26	36	23	78	101
16 Travaux annexes du bâtiments	-	30	30	21	8	29	21	38	59
18 Travaux électricité en bâtiment.....	7	24	31	11	11	22	18	35	53
19 Bâtiment travaux publics	20	130	150	42	45	87	62	175	237
51 Electricité, gaz.....	50	4	54	3	10	13	53	14	67
5 Electricité, gaz, eau...	50	4	54	8	10	13	53	14	67
15 Secteur secondaire.....	164	426	590	162	136	348	326	612	938
52 Banqués.....	21	63	84	-	-	-	21	63	84

TABLEAU 35 : Etablissements selon leur nature et selon la branche d'activité économique (suite et fin).

Branche d'ACTIVITE ECONOMIQUE	E T A B L I S S E M E N T S								
	Personnes Morales			Personnes Physiques			Toutes Formes Juridiques		
	Camerounais	Etrangers	Total	Camerounais	Etrangers	Total	Camerounais	Etrangers	Total
Assurances.....	2	41	43	-	10	10	2	51	53
Affaires Immobilières.....	1	10	11	-	2	2	1	12	13
Banques, Assurances, Immob.	24	114	138	-	12	12	24	126	150
Transport.....	10	59	69	10	54	64	20	113	133
Communications.....	-	8	8	-	-	-	-	8	8
Transports.....	10	67	77	10	54	64	20	121	141
Administration.....	5	17	22	-	-	-	5	17	22
Services fournis à la collectivité.....	76	253	329	28	21	44	99	274	373
Services fournis aux entreprises	10	48	58	9	25	34	19	73	92
Services récréatifs	-	15	15	2	8	10	2	23	25
Services Personnels.....	8	46	54	31	36	67	39	82	121
Services.....	99	379	478	65	90	155	164	469	633
Vente par le producteur..	1	91	92	1	6	7	2	97	99
Revendeurs de produits									
Produits crus.....	3	48	56	3	17	20	11	65	76
Exportateurs.....	6	23	29	2	3	5	8	26	34
Exportateurs - Importateurs	5	45	50	6	1	7	11	46	57
Importateurs.....	9	132	141	15	79	94	24	211	235
Commerce de gros et demi									
Gros.....	25	108	133	21	46	67	46	154	200
Détaillants de marchandises									
Importation.....	15	112	127	87	95	182	102	207	309
Détaillants produits locaux.	1	17	18	2	8	10	3	25	28
Commissionnaires.....	8	24	32	6	5	11	14	29	43
Commerce.....	78	600	678	143	260	403	221	860	1 081
Secteur tertiaire.....	211	1 160	1 371	213	416	634	429	1 576	2 005
Total Privé.....	378	1 772	2 150	389	026	1 015	767	2 398	3 165

BRANCHE D'ACTIVITE CAMEROUN 1976 MILLIONS CFA	Nbre de Stés	Capital Social	Intérêts Nationaux		Intérêt. Etranger 20	
			Totaux %	Public %	Totaux %	Français
Agro-industrie (33)	7	10 095	73	71	27	21
Transformation des produits de la Mer	2	628	33	33	67	
Industrie Alimentaires	5	1 456	21,5	16,5	78,5	72,5
Boissons	3	3 836	23	7,5	77	69
Tabac	1	1 209	15,5		84,5	84,5
Industries Textiles	15	2 590	25	2,3	75	38
Cuir et Articles chaussant	3	805	34	13	66	
Transformation du bois	14	2 620	16	14	84	45
Industries Chimiques	15	4 250	36	31	64	47,5
Matériaux de Construction	3	1 050	52	52	48	48
Transformation des Métaux	17	6 720	10	9	90	88
Imprimerie transforma- tion du papier	6	620	50	40	50	50
Energie électrique et eau	2	4 825	80,5	80,5	19,5	19,5
TOTAL GENERAL (estimation (3))	93	40 700	42,5 %	39 %	57,5 %	45 %

Tableau 37 : Répartition du capital dans certaines sociétés Camerounaises

CAMEROUN 1983

RAISON SOCIALE	Secteur	Chiffres d'affaires			Capitaux propres		Résultats nets		Ratio de rentabilité	Efficacité	Répartition du capital			NOM DU P.-D.G. OU D.G.
		1983	% variation 83/82	% Export. 83	1983	% Variat. 83/82	1983	% Variat. 83/82			% Etat	% privés nationaux	% étr.	
Industries du Cameroun	IAA	67 000	19,6	-	11 210	16,1	3 185	↗	0,28	4 378	17	9	74	M. Ille
Camcam	SID	39 061	26,1	62	15 879	3,9	(1 292)	↘	-	1 051	35	-	65	P. Lassoney
Cameroon Airlines	TRA	28 770	11,6	76	(1 849)	-	(9 330)	↘	-	1 875	75	-	25	A.F. Kodock
CAF du Cameroun	TRA	25 362	6,9	0	65 036	38,3	(1 049)	=	-	6 800	100	-	-	A. Moudiki
W. King	IMP	23 737	-	-	1 290	-	-	-	-	527	-	-	100	Ph. Guerard
CO Cameroun	DIS	20 835	-	-	2 005	-	(108)	-	-	-	-	-	100	R. Panel-Darlus
Central	SID	20 663	33,2	38	1 404	0	285	↘	0,20	271	25	-	75	P. Lassoney
Menteries du Cameroun	MAT	20 573	81,7	0,26	4 267	9,7	1 333	↗	0,31	617	63,07	1,43	35,50	H. Francez
Cameroon Shipping Lines	TRA	19 846	10	-	5 000	7,1	1 100	↘	0,22	406	66,61	-	33,39	R. Mbayen
Camcao	AGR	17 411	-7,2	93,2	14 357	17,2	3 335	↗	0,23	1 697	-	100	-	H. Fankam
Complexe chimique cam.	CHI	13 000	28,7	33	-	-	-	-	-	592	-	100	-	Fadil
Acada	COM	13 000	-	-	1 500	-	(292)	-	-	427	-	-	-	B. Remy
Sec	EAU	12 684	40,6	0	1 774	21,8	608	↗	0,34	1 649	75	22	3	C. Obouh Fegue
Industries de l'Afrique Centrale	TAB	11 772	13,4	0	2 182	9	163	↘	0,07	530	-	25	65	Beaugrand
Camcam	CHI	11 577	16	12	1 400	7,7	310	↘	0,22	1 381	-	74,5	25,5	V. Fotso
Office national des Ports	TRA	10 225	15,8	0	9 702	23,4	116	↘	0,01	1 300	100	-	-	G. Ngann Yonn
Emiry	AGR	9 132	41,3	0	4 580	0	(1 700)	↗	-	1 516	51,7	48,3	-	E.K. Buchmann
Cam. Develop. Corp.	AGR	8 507	-4,5	50	-	-	-	-	-	17 500	89,9	10,1	-	J.N. Ngu
COM	IAA	8 378	112,6	1	763	0,4	-	-	-	170	23	36	41	L. Nghoh
SA Bernabé	DIS	7 400	1,3	0	1 018	9,1	398	↗	21,9	200	-	22	78	L. Ravassod
Groupeement des pharmaciens	IMP	5 791	-	0	499	-	47	-	0,09	159	-	100	-	R. Tokoto
Stpca	PAR	5 600	3,7	-	-	-	220	↗	0,57	62	50	-	50	G. Dangle
Camtec	COM	5 547	-	-	337	-	(392)	-	-	189	-	-	-	S. Kingue
Scapalm	AGR	4 813	-5,8	0	9 474	11,8	(805)	↘	-	4 921	68,48	31,52	-	F. Douxami
Seam	TRA	4 791	15,2	-	994	24,1	260	↗	0,26	528	-	13,2	86,8	J.L. Greciet
Stata	CUJ	4 672	-12,5	4	1 347	0,1	(496)	↘	-	751	15	15	70	M. Dumoulin
SCFI	IMP	3 647	31,7	0	220	83,3	28	↗	0,34	75	-	11,25	88,75	R. Moreira
Scaver	VER	3 113	52,2	1,5	1 377	-1	(64)	↘	-	196	35	52	13	M. Ille
Stem	ELE	2 232	254	-	234	98,3	116	↗	0,49	185	-	66	34	J. Onobiono
Union Allumettière	IND	2 133	21	35	369	-	77	↗	0,21	284	-	25	75	J. Lacombe
Sopecam	EDI	2 026	18	0	1 615	59	176	↗	0,11	364	100	-	-	J. Zambou
Soecomcam	IME	2 009	11,2	0	400	38	120	↗	0,30	248	-	1	99	R. Pramotton

JEUNE AFRIQUE ECONOMIE

73

N° 53-54/DECEMBRE 1984-JANVIER 1985

RAISON SOCIALE	Secteur	Chiffres d'affaires			Capitaux propres		Résultats nets		Ratio de rentabilité	Efficacité	Répartition du capital			NOM DU P.-D.G. OU D.G.
		1983	% variation 83/82	% Export. 83	1983	% Variat. 83/82	1983	% Variat. 83/82			% Etat	% privés nationaux	% étr.	
Alubassa	MEN	1 905	8,7	5	258	0	1	↗	-	200	15	-	85	B. Masurel
CTMC	MNT	1 602	7,4	12	227	0	14	↘	0,06	237	15	5	80	B. Masurel
Foraco	EAU	1 500	25	-	100	0	50	↘	0,50	50	-	40	60	J.Y. Lauge
Rhône-Poulenc Afr. cent.	SER	1 500	-	-	-	-	-	-	-	16	-	-	100	G. Tayou
Milliat Fr.	IAA	934	12,2	6,4	223	4,7	8	↘	0,04	80	-	48	52	S. Lengue Diboti
Fabasem	EMB	735	258	0,76	200	0	25	↗	0,13	34	-	51	49	V. Fotso
Les Contre-plequés du Cameroun	BOI	719	5	0	1 224	135	-	-	-	411	74,79	-	25,21	Y. Dubois
Sodenkam	AGR	680	49,1	0	676	115,3	16	↗	0,02	465	85,12	14,88	-	R. Nkambock

En millions de F CFA.

classées. Seules trois entreprises ont enregistré une baisse de leur chiffre d'affaires.

Les résultats, bien que dans l'ensemble bénéficiaires, accusent toutefois une baisse générale sensible.

Ce qui a pour conséquence de rendre la structure financière plus fragile alors qu'elle était déjà jugée, dans le passé, médiocre. On notera les mauvais résultats de plusieurs entreprises contrôlées par l'Etat (voir tableau ci-dessous).

Les groupes étrangers les plus puissants sont SHELL, ELF, Bastos (aujourd'hui en perte de vitesse), C.F.A.O, SCOA, et Pechiney) qui tissent avec la banque nationale de Paris à travers les << BICI >> Africaines, la BIAO contrôlée toujours par la BNP (jusqu'à une date récente), la société générale et le Crédit Lyonnais, une toile de suggestion pour l'économie du Cameroun.

2.2.1.3 Exemple SCOA

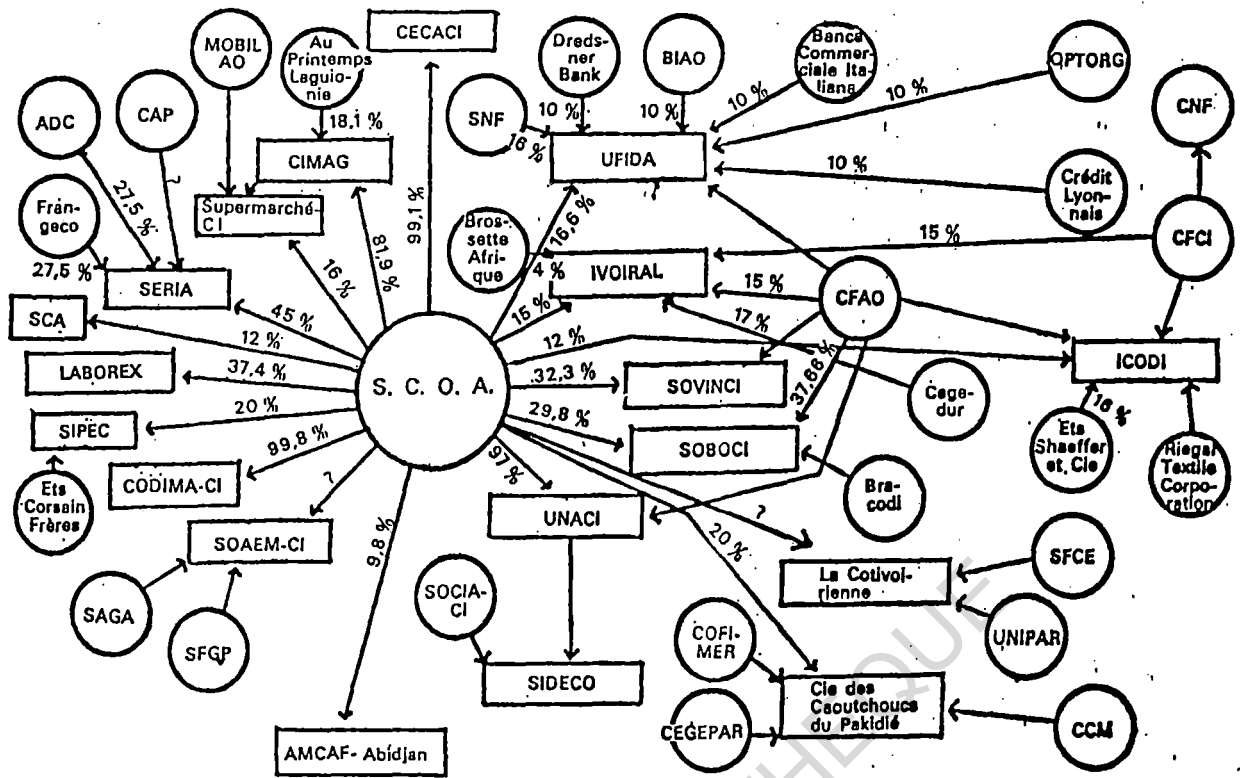
Les SCOA avec un chiffre d'affaires de six milliards de francs, 32 000 personnes et 150 filiales dont 104 à l'étranger est l'un des plus grands groupes industriels et commerciaux français sur le plan international (22).

Bref historique du groupe SCOA

Trois phases semblent se dessiner dans l'histoire du groupe SCOA. Fondé en 1907 en Sierra Léone par deux Suisse, associés par la suite aux français, le groupe fut l'exemple type de "comptoir" de l'époque coloniale. Il commercialisait les produits manufacturés français en Afrique contre les produits de l'agriculture et de l'artisanat. Le groupe s'est vite étendu à plusieurs villes africaines entre les deux guerres. Jusque dans les années 1960, la structure d'activité du groupe n'a pas subi de grands changements, sauf les modifications statutaires intervenues en 1959 et qui insistaient sur la nécessité d'étendre son implantation au-delà de l'Afrique. La troisième période qui a profondément marqué le groupe a commencé en 1969, depuis qu'il est contrôlé par PARIBAS. Son extension géographique s'est accompagnée de modifications profondes de son activité : désormais, le groupe se lance dans l'activité industrielle, et son département de production n'a cessé de croître.

La Banque paribas est un groupe qui en 1976 présente une structure à plusieurs étages parfois complexe (sociétés Holding, holding secondaires, etc) qui donne à l'ensemble une souplesse permettant par exemple, l'intégration de nombreux associés étrangers le plus souvent.

La puissance de la Banque PARIBAS qui contrôle la SCOA, représente un monstre économique aux ramifications nombreuses qui bloque la monétarisation de l'économie et l'oriente vers la stratégie mondiale ou le Cameroun et l'ensemble des pays de la sous-région n'ont pas ni les moyens financiers, ni la volonté politique pour s'y opposer, quand cela est contraire aux intérêts nationaux.



Aussi bien pour la SCOA que pour la C.F.A.O il y a des flux de marchandises qui viennent de l'extérieur à travers les crédits bancaires et les flux monétaires qui vont des pays de l'Afrique centrale vers les sociétés mères de la SCOA et la CFAO. Ce mouvement vieux de plus de trente ans bloque la monétarisation par les fuites sans cesse, comme l'atteste le tableau suivant sur la Côte d'Ivoire :

L'exemple ivoirien des liaisons financières de la SCOA élaboré par le professeur Georges NGANGO est l'illustration du blocage de la monétarisation par les entreprises étrangères.

" La nature de ce schéma suffit à convaincre de cet impact de la S.C.O.A. sur les secteurs de production les plus variés de l'économie ivoirienne. Nous avons présenté par un rectangle les sociétés dans lesquelles la S.C.O.A. a des participations, et par un petit cercle les sociétés qui sont ses partenaires dans les opérations. La flèche indique la société bénéficiaire de diverses participations. Nous avons essayé, lorsque l'information nous le permettait, de mesurer (en %) la part détenue par la S.C.O.A. dans la société nouvelle. "

Le poids des entreprises étrangères est contrebalancé par la présence de l'Etat dans les différents secteurs. Ce qui donne une impulsion à la monétarisation.

2.2.1.4 Présentation du secteur industriel camerounais

Le secteur secondaire représente 18,69 % du P.I.B en 1979-80. Ce pourcentage tend à stagner ou diminuer en dépit des investissements effectués dans l'industrie.

En regroupant les industries autour de certaines branches on obtient le tableau suivant :

Tableau 40 : Poids des Branches dans la P.IB industrielle 76-

77

1	Bâtiment T.P	32,4 %
2	Boissons, tabacs	16,2
3	Textiles	10,9
4	Produits alimentaire	7,9
5	Electricité, eau gaz	7,8
6	Industrie du bois	7,6
7	Industries chimiques	3,7
8	Industries des minéraux non métalliques	3,5 %
9	Métallurgie Légère	3,1
10	Industries extractives	2,5
11	Métallurgie Lourde	2,2
12	Industries du papier d'édition	1,3
13	Autres industries	0,9

Ce tableau nous éclaire sur le niveau d'industrialisation du Cameroun. Les entreprises de bâtiments, T.P viennent en tête (1/3 de la PIB), quoiqu'il n'existe aucune grande entreprise de Bâtiments et T.P à capital National. Toutes celles qu'on rencontre ici sont étrangères. En deuxième et troisième position nous rencontrons les industries de la boisson, du tabac et des produits alimentaires.

Les industries qui font la puissance des pays occidentaux (métallurgie, mécanique, chimie, électronique) n'occupent qu'une place limitée.

Les nationaux qui sont minoritaires dans l'industrie sont-ils attirés par les industries à faible intensité capitalistique, comme les biens de consommation ou bien un comportement orienté des banques les exclurait ? Qu'elle que soit la raison fondamentale, on aboutit à une dépendance qui réduit la monétarisation de l'économie, sa capacité à former le surplus qui s'investirait dans les activités autres. (la modification de la structure économique allant la structure industrielle est observable en étudiant les principales importations et exportations des pays de l'Afrique Centrale.

CAMEROUN

Tableau 41.

EVOLUTION DU POURCENTAGE DE CHAQUE PRODUIT EXPORTE PAR RAPPORT AU TOTAL
(Quantités)

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	MOYENNE	
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	—
Cacao	15,36	13,51	13,65	12,57	9,13	11,65	11,46	9,37	9,13	8,99	8,30	9,10	10,16	8,23	8,35	8,24	7,07	5,50	5,16	2,22	2,96	3,41	2,54	2,83	8,29	
Aluminium brut	10,98	10,68	11,59	8,25	7,54	6,92	6,97	6,30	4,95	4,97	4,50	3,28	3,40	2,58	1,92	2,84	2,15	2,09	0,60	0,82	0,36	0,96	2,50	2,20	4,56	
Café vert	7,95	8,22	8,68	6,94	7,76	7,39	10,16	8,48	10,23	8,35	7,21	6,70	8,11	7,58	9,10	10,65	10,15	7,35	6,40	3,53	3,37	3,94	2,82	3,30	7,27	
Bois bruts	39,83	39,40	37,95	37,59	41,05	37,18	39,89	36,19	44,74	46,39	47,11	49,95	46,94	51,97	46,77	37,50	46,13	49,67	37,57	15,92	19,97	4	12,06	10,10	36,49	
Coton égrené	1,91	2,41	2,85	2,35	2,63	2,45	2,95	2,31	2,62	2,75	4,17	1,69	1,43	1,44	0,52	1,04	1,50	1,22	0,98	0,58	0,94	1,03	0,93	0,79	1,81	
Bananes fraîches.....	9,57	11,88	11,94	19	17,90	18,37	9,82	6,50	5,40	5,67	5,75	5,74	7,05	5,96	6,82	8,44	7,75	8,78	6,85	2,57	2,39	2,18	2,31	1,62	7,93	
Caoutchouc	0,94	2,29	1,78	1,42	1,44	1,55	1,47	1,57	1,17	1,30	1,41	1,46	1,84	1,51	1,09	2,07	1,88	1,75	0,43	0,17	0,20	0,17	0,34	0,67	1,16	
Amandes de palme, palmistes	3,99	3,38	2,73	2,92	3,08	3,17	2,42	2,32	2,84	1,96	2,61	2,20	1,16	1,14	2,31	1,40	1,21	1,05	0,54	0,28	0,25	0,24	0,09	0,23	1,81	
Arachides décortiquées	0,94	2,29	1,78	2,79	2,80	1,59	0,81	1,19	0,91	2	1,49	0,80	0,55	1,52	2,10	2,06	0,06	0,15	0,42	—	—	—	—	—	1,38	
Tabacs bruts	0,21	0,23	0,25	—	—	—	0,08	0,23	0,22	0,16	0,21	0,22	0,18	0,19	0,19	0,28	0,22	0,24	0,18	0,08	0,08	0,05	0,06	0,04	0,17	
Sous-produits de cacao	0,57	0,70	0,84	0,76	0,74	1,28	1,17	2,07	2,17	2,34	1,90	1,84	1,95	1,39	1,65	2,17	1,39	1,87	1,91	0,69	0,65	0,71	0,35	0,41	1,31	
Huile de palme et de pal.				0,96	1,58	2,91	1,09	1,42	1,07	0,77	1,06	0,97	0,13	0,09	1,63	1,04	0,57	0,91	0,78	0,20	0,51	0,18	0,45	0,17	0,88	
Chocolat							—	0,15	0,43	0,22	0,33	0,40	0,24	0,26	0,30	0,30	0,68	0,26	0,28	0,16	0,19	0,10	0,01	0,01	0,25	
Bois équarris et sciés							2,84	2,24	1,60	6,30	7,04	8,26	9,74	9,08	9,35	10,57	10,59	10,08	9,21	4,47	5,30	0,49	3,71	2,73	6,31	
Sous-produits de l'aluminium										0,52	0,36	0,68	0,76	0,70	1	1,58	n.d.	1,19	0,85	0,36	0,38	0,39	0,32	0,34	0,67	
Vêtements, bonneterie Acces.										0,04	0,03	0,02	0,03	0,05	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,01	0,01	—	0,01	0,01	0,02	
Chaussures										0,07	0,09	0,06	0,06	0,03	0,03	0,02	0,03	0,02	0,03	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	
Tissus de coton													0,06	0,09	0,16	0,15	0,25	0,33	0,13	0,06	0,10	0,14	0,12	0,10	0,14	
Crustacés													0,10	0,16	0,13	0,10	0,07	0,06	0,04	0,01	0,01	—	0,01	0,01	0,06	
Cuir et peaux													0,24	0,19	0,23	0,18	0,16	0,15	0,11	0,03	0,02	—	0,02	0,02	0,12	
Pétrole brut																			20,48	65,98	59,33	65,26	69,05	70,64	58,46	
Divers	7,75	6,16	6,83	4,45	4,35	5,54	8,87	n.d.	12,52	7,20	6,43	6,63	5,87	5,84	6,33	9,35	6,98	7,31	7,03	1,85	2,97	16,74	2,29	3,77	6,65	

Source : Calculs à partir des données du tableau des exportations.

a) Exportations

Il ressort du tableau ci-dessus que le tonnage des produits exportés par rapport au total en 1963 pour les cinq principaux produits étaient dans l'ordre : le bois brut (37,59 %), les bananes fraîches (19 %) le cacao (12,57 %), l'aluminium brut (8,25 %) et le café vert (6,94 %), soit pour les cinq produits de 84,35 % du total des exportations sur onze produits recensés)

En 1977 on retrouve les cinq produits cités précédemment dans l'ordre suivant : le bois brut (49,67 %), les bananes fraîches (8,78 %), le café vert (7,35 %), le cacao (5,50 %), aluminium brut (2,09 %) ; soit pour les cinq produits 73,39 % du total sur 20 produits recensés (24).

Quand en 1978 le Cameroun officialise l'exportation du pétrole. Les exportations des cinq produits recensés en 1960 reçoivent les pondérations suivantes bois brut (37,57 %) bananes fraîches (6,85) café vert (6,40 %), cacao (5,16 %), aluminium (0,60 %), soit pour les cinq produits 56,58 % du total exportés (21 produits)

Le pétrole va représenté 20,48 % du tonnage total exportés. Sa part va s'accroître pour atteindre 70,64 % - 1983.

On observe que depuis l'indépendance les principaux produits traditionnellement exportés par le Cameroun sont restés les mêmes. Seule la pondération avec la présence du pétrole dans les exportations, a changé.

La monétarisation des économies des pays de l'Afrique Centrale se fera avec le Commerce extérieur. La valeur des exportations de 1963 à 1983 est passé de 33 275 millions de francs à 413 801 millions de francs soit un taux d'accroissement de 1143,57 % . Les principaux produits exportés pendant cette période ont connu les taux d'accroissement moyens annuels suivants :

Cacao	11,57 %
Aluminium brut	29,17 %
Café vert	14,72 %
Bois bruts	16,20 %

En valeur relative, le cacao et le café sont les principaux produits d'exportations du Cameroun, à l'exception du pétrole qui a fait son apparition dans les statistiques officielles en 1978.

GRAPHIQUE N° 6- PRINCIPALES EXPORTATIONS (de 1983 à 1986)

Quantités
Tonnes

2 000 000

1 200 000

680 000

650 000

620 000

590 000

560 000

520 000

500 000

470 000

430 000

400 000

370 000

330 000

300 000

270 000

230 000

200 000

170 000

140 000

110 000

90 000

60 000

30 000

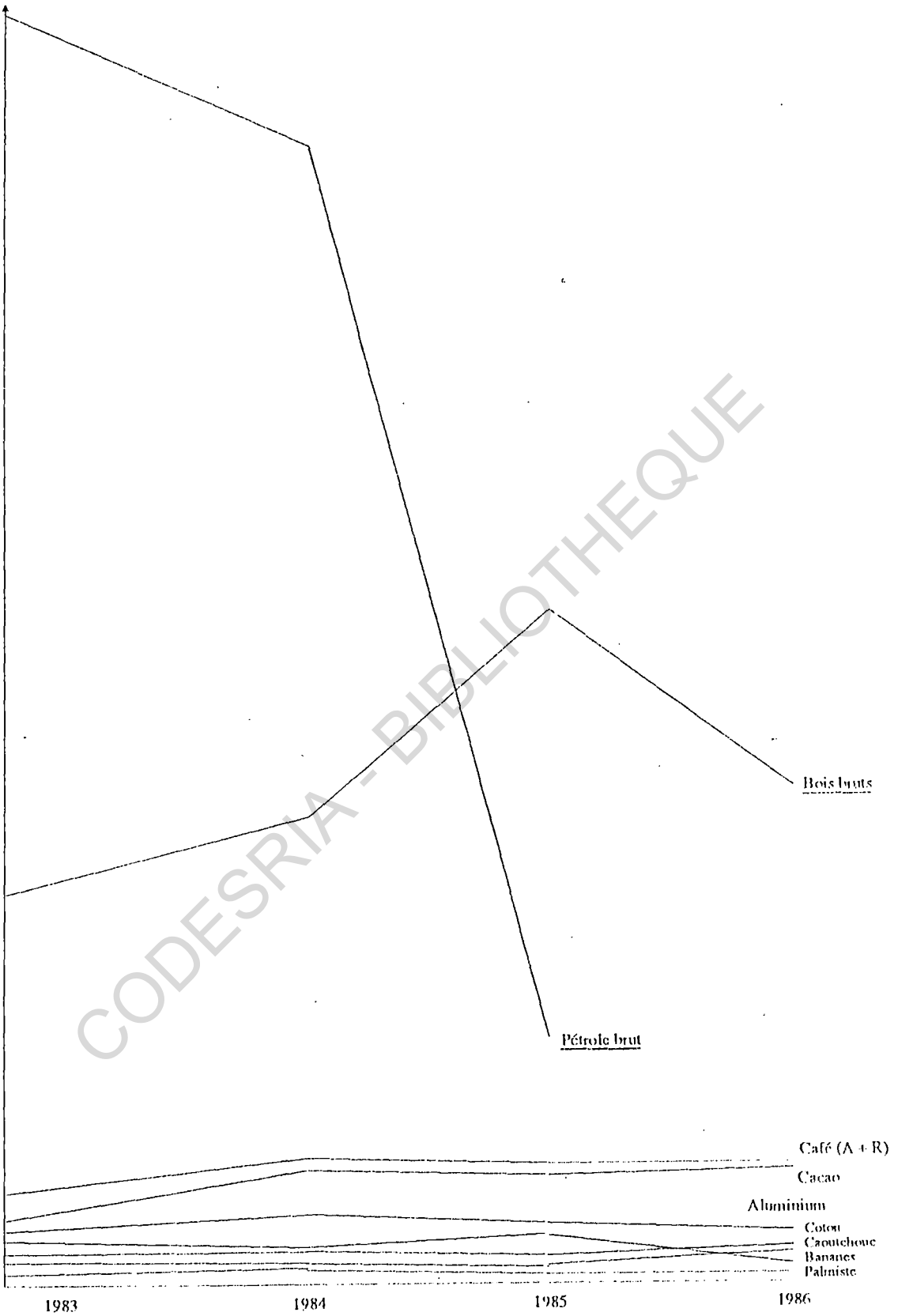
1983

1984

1985

1986

Années civil



En 1963 les deux produits représentaient les 46,57 % du total des exportations. En 1984 les deux produits représentent 28,78 % du total des exportations.

Actuellement le bois brut et le pétrole brut constituent les principales exportations du Cameroun de 1983 à 1986. On peut dire que la monétarisation de l'économie du Cameroun se fait par des produits qui ne sont pas ceux de l'industrie. Ceci est visible sur la typologie des exportations du Cameroun où le bois et le pétrole sont les premiers produits d'exportation. (soulignons l'abus de langage qui est courant quand on parle de produit d'exportation du Cameroun, car en ce qui concerne le bois, ce sont les entreprises étrangères majoritaires dans le capital social qui assure l'exportation d'une partie majoritaire du bois et s'accaparent des profits).

eau 42

CAMEROUN

VENTILATION DES IMPORTATIONS PAR GROUPE D'UTILISATION

1960		1970		1971		1972		1973		1974		1975		1976		1977		1978		1979		1980		1981		1982		1983	
Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1 374,5	6,7	2 955	4,4	3 620	5,2	3 835	5,0	4 055	5,4	9 210	8,8	11 260	8,8	11 315	7,8	20 435	10,6	22 165	9,3	27 560	10,2	44 455	13,2	48 515	12,6	7 024	1,8	5 178	1,1
1 143	5,6	9 975	14,8	9 475	13,7	15 560	20,4	13 620	18,3	16 235	15,5	19 090	14,9	24 800	17	34 125	17,7	39 290	16,6	38 485	14,2	46 125	13,7	50 770	13,1	39 340	9,8	39 657	8,8
4 181,5	20,5	11 600	17,3	11 700	17,0	13 500	17,5	13 185	17,7	21 440	20,5	27 850	21,7	28 005	19,2	37 320	19,4	47 115	19,9	57 535	21,2	72 895	21,6	91 625	23,7	98 699	24,7	129 992	27,8
2 405	11,8	8 015	11,9	9 405	13,6	6 905	9,0	7 235	9,7	8 865	8,5	14 985	11,7	20 470	14	23 375	12,1	38 925	16,4	40 365	14,9	47 555	14,1	56 345	14,5	75 058	18,8	108 058	23,2
11 336	55,4	34 695	51,6	35 085	50,6	36 585	47,9	36 390	48,9	49 090	46,8	54 920	42,9	61 375	42	77 145	40,1	89 750	37,8	107 215	39,5	126 545	37,5	138 835	36	174 459	43,5	182 677	39,8
4 040,5	19,8	6 300	9,4	7 305	10,5	6 565	8,6	7 380	9,9	10 370	9,9	8 920	7,0	9 720	6,7	13 615	7,1	14 050	5,9	18 775	6,9	16 615	4,9	18 830	4,9	20 445	5,1	30 280	6,5
20 440	100	67 240	100	69 350	100	76 385	100	74 485	100	104 825	100	128 255	100	145 965	100	192 400	100	237 245	100	271 160	100	337 605	100	386 090	100	399 580	100	466 978	100

de la Zone Franc.

Ce tableau nous montre que les types de produits importés depuis 1960 demeurent en 1983. Les quatre principaux groupes d'utilisation des biens importés, à savoir, énergie, matières premières et demi-produits, produits finis destinés à l'équipement et biens de consommation ont vu leur pondération évoluer de 1967 à 1983.

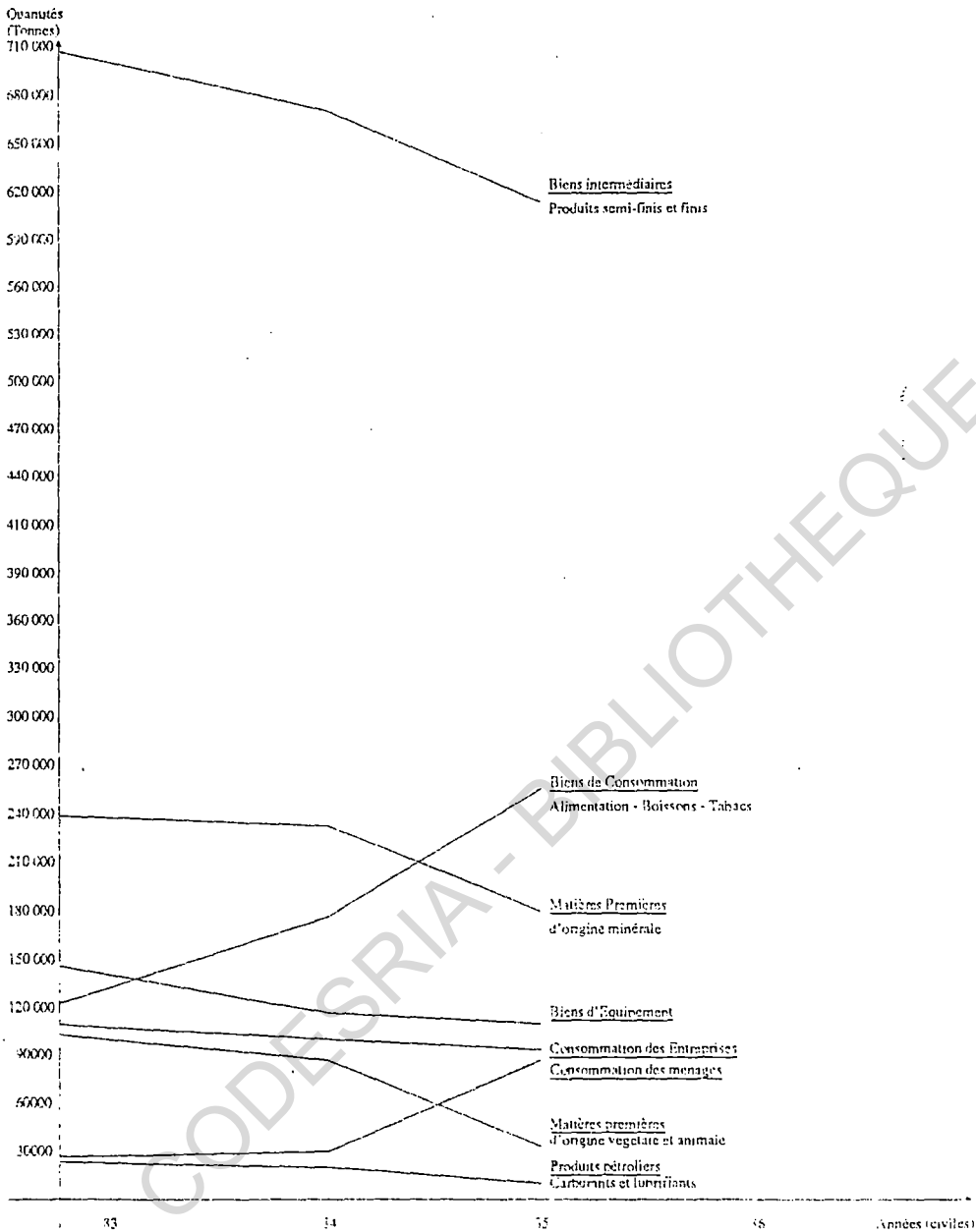
TABLEAU 43 : Ventilation des Importations en volume

	1967 (Base 100)	1983 (base 100)
Energie	24,66	1,58
Matières premières demi-produits	47,69	74,81
Produits finis destinés à l'équipement	4,14	6
Consommation	23,51	17,61

Les importations en valeur sont passées de 1964 à 1983 de 32860 millions de francs à 46 6 560 millions de francs soit un taux d'accroissement global de 1319,84 % et un taux d'accroissement annuel de 15,60 %, l'évaluation en pourcentage de chaque groupe s'est faite ainsi.



GRAPHIQUE N° 7. IMPORTATIONS PAR GROUPE D'UTILISATION (de 1983 à 1985)



83

TABLEAU 44 : Ventilation des importations en valeur

	1967 (Base 100)	1983 (Base 100)
Energie	4,52	1,83
Matières premières à l'équipement	11,70	27,86
Produits finis destiné	38,92	31,66
Consommation	44,86	39,15
dont alimentation	5,86	6,49

B 1.3. Le Diagnostic du commerce extérieur du Cameroun

Les produits exportés par le Cameroun se sont très peu diversifiés. Les produits primaires : le café, le cacao, le bois, le pétrole occupent une place importante dans l'ensemble des exportations.

Les produits importés recensés en 1964 au nombre de treize produits, sont en 1983 au nombre de seize. La baisse relative des importations d'énergie et de la consommation correspond au fait que le Cameroun est producteur de pétrole et auto-suffisant dans le domaine alimentaire. Le poids relatif de la valeur des biens importés pour les besoins de la consommation (surtout non-alimentation) est élevé ce qui traduit les biens de luxe qui contribuent au mimétisme des ménages occidentaux et à un blocage de la monétarisation (graphique ci-dessous).

Parmi les entreprises classées très peu transforment les matières premières locales. Elles sont majoritairement tournées vers le Commerce de distribution. Le poids des sociétés étrangères pèse dans l'activité économique nationale. Une enquête a révélé que 97,2 % des investissements dans le secteur du bâtiment et travaux publics sont étrangers, 78,4 % dans le commerce général, 64,8 % dans la pêche ; 63 % dans les industries métalliques et extractives ; 54,7 % dans le secteur pétrolier, 52 % dans l'industrie alimentaire. En tête des investissements : les français avec 2/3 des capitaux non camerounais (23).

Le solde commercial est globalement négatif de 1982 à 1987. Ceci agit négativement sur le processus de la monétarisation.

2.2.1.5 La place de l'Etat dans l'économie

Le rapport d'activité de la S.N.I. nous indique que la participation de la SNI dans les différents secteurs de l'économie Camerounaise est la suivante pour l'année 1987 :

RAISON SOCIALE	Capital Social	% SNI	Effectifs		Frais de Pers.		Inves. Cum. Net	Amort. Cumulés	Dettes à LMT	Fonds de Rlt net.
			Nat.	Exp.	Nat.	Exp.				
I - SOUS SECTEUR AGRO INDUSTRIES										
SCT	1750	66,66	594	4	900	159	1563	2268	0	860
SOSUCAM	2000	7,83	2084	17	2257	398	5129	5513	1197	109
CAMSUCO	1286	35,66	3495	11	3333	195	18118	15830	15685	(5283)
SAFACAM	1820	17,58	1772	9	1148	239	4765	4330	1309	181
SPIS	1525	16,39	480	4	297	104	6425	1033	3905	(1437)
SOUS-TOTAL I	8381	28,06	8425	45	7935	1095	36000	28974	22096	(5570)
II - SOUS-SECTEUR PECHE ET ELEVAJE (I)										
CREVCAM	590	64,89	208	9	324	71	332	2545	4737	(2589)
SOPEPA	375	33,33	765	4	582	69	2941	751	0	1612
SOUS-TOTAL II	965	52,62	973	13	906	140	3273	3296	4737	(405)
III - SOUS-SECTEUR BOIS ET PATE A PAPIER										
COCAM	2489	48,85	500	3	625	67	385	1595	945	(932)
SOFIBEL	1902	40	881	4	1198	130	3932	2969	5471	(382)
ECAM-PLACAGES	406	44,74	311	10	331	122	1749	2322	51	(811)
SOUS-TOTAL III	4797	44,99	1692	17	2154	319	6066	7886	6467	(2125)
IV - SOUS SECTEUR STES DEVELOPPEMENT										
SOCAPALM	9470	5,07	4710	8	3508	168	39740	16056	13865	(1600)
SODENKAM	136	2,20	415	0	398	0	712	451	0	698
SODECAO	425	11,76	3673	8	5064	42	3308	4403	570	101
SODEBLE	4350	5,17	316	1	281	7	924	2797	2300	(798)
SODECOTON	4529	25,00	2862	29	4949	790	18002	14692	8767	1296
ZAPI-EST	600	0,67	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
HEVICAM	16518	8,22	3388	10	2382	3477	38806	9611	29957	8027
SOUS-TOTAL IV (2)	35428	9,17	15364	56	16582	1354	101492	48010	55459	6044
TOTAL GENERAL SECTEUR PRIMAIRE	49571	16,67	26454	131	27668	2928	146831	88166	88759	(2628)

17,23%

Tableau #9

Tableau #7

Secteur Tertiaire : 27,48%

RAISON SOCIALE	Capital Social	% SNI	Effectifs		Frais de Pers.		Inves. Cum. Net	Amort. Cumulés	Dettes à LMT	Fonds de Rlt net.
			Nat.	Exp.	Nat.	Exp.				
XI - HOTELERIE TOURISME ET PUBLICITE										
S.G.P.C	963	89,50	271	3	697	138	4826	3985	413	(1265)
S.H.N.C	2414	57,54	219	1	409	3	3268	2816	17	(268)
S.O.H.LI	1500	79,57	195	2	629	86	4053	2710	1407	372
S.H.E (I)	400	23,80	31	0	61	0	392	414	200	88
S.P.E (I)	540	64,83	105	2	326	50	273	6	6	493
SOCATOUR (I)	550	10,00	17	0	33	33	352	4	0	(6)
SOUS-TOTAL XI	6367	61,96	838	8	2155	277	13163	10027	2043	(586)
XII - TRANSPORT-TRANSIT MANUTENTION										
S.O.T.L.C	400	28,94	3094	6	5354	229	6471	10300	4488	(8277)
CAMSEIP	4365	30,26	426	43	1295	756	24519	8015	18988	5028
SOCAMAC	1012	15,00	343	3	2182	63	3287	1074	381	(278)
S.C.D.P.	3500	11,00	291	2	1003	295	10347	6749	1337	(619)
S.E.P.B.C	275	16,00	217	3	488	79	423	1219	103	190
SOUS-TOTAL XII	9552	21,13	4371	57	10322	1332	44047	27357	22297	(8806)
XIII - ETABLISSEMENTS FINANCIERS ET BANCAIRES										
B.C.C.C	1250	8,00	91	12	267	293	7216	761	38766	36097
PARIBAS	3500	6,25	106	5	533	404	5564	743	30209	28019
CAMBANK	705	28,00	-	-	-	-	101	55	3444	5616
IBAC	3000	10,00	34	3	330	168	101	55	3444	5616
SOUS-TOTAL XIII (I)	7750	7,99	231	20	1030	865	13600	2059	75419	67127
XIV - ETUDES ET COMMERCE GENERAL ET DIVERS										
S.E.A.C	1052	20,64	297	13	631	565	1342	668	477	(131)
SEDA	300	20,00	179	0	824	0	241	208	0	(185)
SOUS-TOTAL XIV	1332	20,50	476	13	1455	565	1583	876	477	(326)
TOTAL GENERAL SECTEUR TERTIAIRE	25001	27,48	5916	98	14962	3029	72993	40319	98236	60409

2.3 Les Entreprises Gabonaises

2.3.1 L'industrie de Gabon

L'industrie gabonaise est dominée par les activités liées à l'exploitation forestière, jusqu'au démarrage de la décennie 1970 de l'industrie pétrolière << les ressources en Hydrocarbures représentent en 1975 plus de 65 % du chiffre d'affaires industriel et près de 68 % des investissements totaux réalisés >> à la fin de 1975 << Ce déséquilibre des activités industrielles au profit des secteurs de valorisation des ressources naturelles est caractéristique d'une industrie gabonaise marquée par une faible intégration des divers branches de la production >> (24)

L'activité industrielle s'est traduite en 1975 par un chiffre d'affaire estimé à plus de 244 milliards de CFA contre près de 211 milliards en 1974. Les activités de valorisation des ressources naturelles (mines et bois) représentent 83,3 % en 1975 contre 84,6 % en 1974 du chiffre d'affaires, alors que les industries de transformations ne représentent que 14 % environ du chiffre d'affaires en 1975.

Les investissements totaux réalisés à la fin 1975 sont estimés à plus 362 milliards de CFA, 83 % sont constituées par les activités de valorisation des ressources naturelles, 9 % par les activités de transformations, 8 % par l'énergie électrique et l'eau. L'industrie gabonaise est dominée par les capitaux étrangers.

La répartition du capital social : des sociétés industrielles traduit le recul au cours des dernières années des intérêts étrangers, principalement français, au profit des intérêts nationaux gabonaise quasi-exclusivement publics compte tenu de la volonté des autorités gouvernementales, d'une part, de mieux contrôler les activités essentielles au développement économique et social du pays, d'autre part, d'accélérer le processus d'industrialisation en aval des ressources naturelles.

TABLEAU 48 : Repartition du capital social 1975

Tableau 48 : Répartition du Capital Social 1975

(millions CFA)

Sociétés Siège social Date de création	Capital social 1975	Intérêts nationaux		Intérêts étrangers	
		Totaux	Publics	Totaux	Français
Industries transf. du bois	3.400	20%	10%	80%	75%
Industries extractives	25.188	20%	20%	80%	63%
Agro-Industrie	1.700	51%	51%	49%	49%
Industries alimentaires	439	27,6%	27,6%	72,4%	72,4%
Industries des boissons	850	6,7%	6,7%	93,3%	93,3%
Industries du tabac	100	10%	10%	90%	90%
Industries textiles	382	18%	10%	82%	20%
Industries chimiques et pétroch.	4.130	28%	27%	72%	60%
Industries matériaux construct.	520	25%	22%	75%	37%
Industries électriques et transf. des métaux	391	3,5%	3,5%	96,5%	96,5%
Energie électrique et eau	1.955	65%	65%	35%	35%
Total général estimé	39.055	24%	23%	76%	62%

Tableau 49

Répartition
du Capital

Social

1983

SOCIÉTÉ SOCIALE	Société	Chiffres d'affaires			Capitaux propres		Résultats nets		Ratio de rentabilité	Efficacité	Répartition du capital			NOM DU P.-D.G. OU D.G.
		1983	% variation 83/82	% Export 83	1983	% Variat. 83/82	1983	% Variat. 83/82			% Etat	% privés nationaux	% étr.	
Gabon	PET	387 375	- 3,4	81	110 472	13,5	38 898	↘	0,35	1 340	25	-	75	M. Cosse
Eurotrag (1)	MAT	72 086	118,1	-	-	-	-	-	-	3 200	-	-	-	Turmel
Petrogab	PET	50 460	-52,3	100	1 000	-	-	-	-	58	100	-	-	F. Bangole Yenvou
Minol	MIN	43 187	24,2	99	44 689	13	-	-	-	3 820	20	1	79	M. Leveau
SH Pizo	PET	31 065	20,8	-	1 954	5	(95)	↘	-	108	50	-	50	J.B. Saulierond-Mapangou
EG	EAU	31 002	9,6	0	1 950	-	-	-	-	1 870	63,69	29,11	7,20	A. Paul-Apandina
Acadidis	DIS	25 163	10	0	1 876	30,9	109	↗	0,06	800	41,1	-	58,9	J.P. Julia
Artemag	DIS	21 411	17	0	1 613	42,6	795	↘	0,49	413	12,29	9,53	78,17	F. Gombert
Union et Cookson	IMP	16 037	23	-	710	-	-	-	-	268	-	-	100	P. Caput
CDG	DIS	13 233	-	-	-	-	390	-	-	244	10	5,4	84,6	J. Martinant
Arkraga	IAA	12 883	28,2	0	2 464	6,7	769	↗	0,31	439	16	4	80	M. Palu
Scaput-Gabon	BTP	11 577	- 8,2	0	1 264	13	158	↗	0,13	711	10	-	90	M. Radunovic
MO Gabon	DIS	9 031	-	-	3 575	-	371	-	0,10	-	-	-	100	J.F. Bonvalot
MO Gabon	PET	6 562	34	0	518	7	159	↗	0,31	38	10	-	90	J.C. MacDonald
Magama	DIS	6 279	-	-	260	-	142	-	0,5	-	-	-	94,09	S. Goldstein
MTM	TRA	4 795	14,5	29	1 293	52,5	394	↘	0,30	20	51	44	5	L. Ognagna Ockogho
Spec	TP	4 223	34,2	0	920	5,3	101	↗	0,11	216	9,33	6,54	84,13	C. Bonnecaze-Lasserre
Actra	TRA	4 103	139,4	-	284	23	-	-	-	1 249	100	-	-	C. Tsiabah
Actub	IND	3 149	35	0	430	73,7	183	↗	0,43	30	48,75	-	51,25	P. Okumba d'Okvstsegue
MO Gabon	IMP	2 800	12	0	450	-	80	↘	0,18	98	-	100	-	M. Achour
Sabost	BTP	2 300	24,3	0	1 500	20	208	↗	0,14	304	-	-	100	A. Salini
MO Informatique	INF	2 003	12,4	0	533	26,6	62	↘	0,10	85	40,15	33,51	26,34	A. Boumah
MO	MAT	1 767	29,4	0	674	0,3	39	-	0,06	125	-	35	65	R. Brenac
MO E. Mbadou	BOI	1 447	32	0	1 547	44,3	-	-	-	396	-	100	-	E. Mbadou
MO PP	PET	1 375	18,3	0	924	9	72	↘	0,08	102	25	28,12	46,87	J. Owondault-Berre
Actrevil	TRA	1 101	51,2	0	1 065	-	(502)	↘	-	522	93	7	-	P. James
Maisons de la Womba	IAA	950	137,5	0	100	-	-	-	-	60	-	15	85	M. Libercier
MOgaz	PET	899	9,9	0	163	18,5	23	↘	0,14	60	-	87,34	12,66	A. Pitolas Irogolo
Thomson-CSF	ELO	829	22,4	0	439	-	38	↗	0,09	29	10	-	90	P. Sigier
MO Gabon	ING	800	40,3	0	55	120	67	↗	1,04	25	-	30	70	A. Baude
MOpilots	EMB	438	188	-	-	-	-	-	-	13	59	31	10	G. Pilat
MO Port-Gentil	AGR	274	10	0	120	-	(13)	↘	-	62	54,75	20,25	25	P. Kounda-Kiki
MO Phoenix SA	IMP	246	58,7	0	18,9	18	11,9	↗	-	30	-	100	-	J.M. Mintsá Ondo

en millions de F CFA. (1) Consortium.

AFRIQUE ECONOMIE

131

N° 53-54/DECEMBRE 1984-JANVIER 1985

RAISON SOCIALE	Société	Chiffres d'affaires			Capitaux propres		Résultats nets		Ratio de rentabilité	Efficacité	Répartition du capital			NOM DU P.-D.G. O.U.D.G.
		1984	% variation 84/83	% export. 84	1984	% variation 84/83	1984	% variation 84/83			% Etat	% privés nationaux	% étrangers	
Elf Gabon	51	455 856,06	12,27	-	169 641,77	5,66	41 472	6,62	0,24	1 350	25	75	0,00	Cosse M.
SN Petrogab	51	96 000,00	92,00	70,00	20 000,00	1 900,00	-	-	-	64	100,00	0,00	0,00	Bangole Yenvou F.
Comilóg	60	55 826,16	29,27	99,00	-	-	-	-	-	3 631	20,00	4,00	79,00	Rodoz S.
Libremag	81	39 580,60	84,86	-	1 698,30	5,29	1 133,40	42,57	0,67	442	12,29	9,54	78,17	Diouf M.
SEEG (Energie et Eau)	84	36 307,00	14,74	-	1 950,00	-	-	-	-	2 000	66,06	26,75	7,20	Paul-Apandina A.
Pizo	85	29 895,00	-3,77	-	1 877,00	-3,94	-505,00	-431,58	-	100	50,00	0,00	50,00	Ongalle G.
Ceca Gadis	80	28 648,50	13,45	-	1 574,18	10,06	83,00	-23,85	0,50	721	13,10	13,70	45,20	Juilla J.P.
CFAO	81	21 384,90	9,61	-	2 244,91	0,90	72,60	261,19	0,30	-	-	-	88,96	-
Cie Forestière du G.	80	15 341,50	2,83	-	3 398,92	22,69	171,00	205,84	-	-	-	-	-	Corner B.
CCDG	81	12 336,00	-6,78	-	347,10	-	166,00	-57,46	48,00	165	10,00	5,40	84,60	Martinet J.
SHO	81	10 752,01	18,39	-	3 724,00	+ 4,16	421,70	13,54	-	-	-	-	99,98	-
Sogame	81	6 526,99	3,94	-	829,87	9,23	76,10	-46,31	0,09	-	-	-	99,96	-
Office du chemin de fer	93	5 865,00	42,91	-	611 584,00	14,78	-90,00	-712	-	1 501	100,00	0,00	0,00	Tsibah C.
Sovingab	81	5 111,65	19,27	-	416,32	16,69	376,70	4,70	0,90	-	-	-	50,58	-
Sté Nat. d'Acconage et Transit	93	4 370,13	24,71	-	790,00	-	210,61	27,18	0,27	589	51,00	-	49,00	Redombo E.
Ets Edouard Mbadou	80	3 778,00	141,25	-	-	-	318,00	47,22	-	398	0,00	100	0,00	Mbadou E.
Socafric Froid S.A.	70	3 700,00	12,12	-	433,80	13,38	51,24	-32,82	0,12	160	-	-	-	Gauvin J.
Pizolub	86	3 436,30	11,48	10,24	430,30	73,72	183,40	0,44	0,43	31	48,50	51,50	0,00	Levrage J.Cl.
Air Inter Gabon	93	3 162,86	8,96	-	174,55	17,41	2,69	-89,60	0,02	122	0,00	50,40	49,60	Guilloteau Ch.
Gabon Informatique	21	2 388,07	19,24	-	584,66	9,68	-53,26	-203,2	-	90	20,15	0,00	59,85	Okili J.
Heli Afric	93	2 079,34	-0,02	-	53,25	19,42	-5,34	+ 161,6	-	48	10,00	25,00	64,70	Guilloteau Ch.
S.G.E.P.P. (*)	51	1 298,70*	-	-	995,73	7,77	111,21	54,97	0,11	-	25,00	28,12	46,87	Anotho-Edowiza P.
Sotravil	93	1 120,79	12,07	-	1 065,00	-	573,86	14,29	0,53	488	95,00	7,00	0,00	James P.
Geri Gabon	90	740,00	-7,50	-	28,00	33,33	45,00	-21,05	-	25	0,00	30,00	70,00	Baude Andreas
Sogafuts	24	561,00	28,97	-	400,00	-	42,00	-134,70	0,11	15	68,50	31,50	10,00	Leibrock A.
Librairie Le Phenix	80	380,92	43,82	-	27,81	12,50	11,74	-1,18	0,42	27	0,00	100,00	0,00	Mintsa-Ondo J.-M.
Sogame 2	81	90,57	2,20	-	1 055,84	2,66	22,54	-17,62	0,02	-	0,00	0,00	100,00	-

(*) Chiffres en millions de F.CFA -

Tableau 51

Les Industries 1976	Capital Social	Intérêts Nationaux		Intérêts étrangers	
		Totaux	Publics	Totaux	Français
Les industries transformations du bois	3 400	20 %	15 %	80 %	75 %
Industries	439	27,6	27,6	72,4	72,4
Industries du tabac.....	100	10	10	90	90
Industries des boissons.....	850	6,7	6,7	93,3	93,3
Industries textiles	382	18	10	82	20
Industries chimiques et petro- chimiques.....	4 130	28	27	72	60
Industries matériaux de construction	520	25	22	75	37
Industries électriques et trans- formation des métaux.....	391	3,5	3,5	96,5	96,5
Energie électrique et eau	1 955	65	65	35	35
Total Général estimé	12 167	28,5	25,3	71,5	26,55 %

Les firmes étrangères sont prépondérantes à travers le capital détenu dans l'industrie Gabonaise en 1976. Cette prédominance s'observe dans les deux tableaux ci-dessus qui présente pour 1982/1983 et 1983/1984 les entreprises Gabonaises.

Le Congo

2.4.1. L'industrie congolaise

Sur la base des comptes nationaux, la valeur ajoutée par les industries manufacturières (BTP compris) ont représenté :

2.4.2. La répartition du capital social dans les entreprises

Tableau 53 : Répartition du Capital Social 83 et 84

RAISON SOCIALE	Secteur	Chiffres d'affaires			Capitaux propres		Résultats nets		Ratio de rentabilité	Efficacité	Répartition du capital			NOM DU P.-D.G. OU D.G.
		1983	% variation 83/82	% export. 83	1983	% variat. 83/82	1983	% variat. 83/82			% Etat	% privés nationaux	% étr.	
Elf Congo	PET	245 626	14,1	90	11 392	6,7	6 451	0,57	1 029	25	-	75	M. Sadoun	
Agip Recherches	PET	160 700	29	10	660	-	4 920	7,45	314	20	-	80	F. Salvo	
Comaf	RAF	55 028	-	36	10	-	96	9,6	340	60	-	40	J. Peyre	
SCKN	IMP	18 085	- 1,5	-	916	-	-	-	499	-	-	100	G. Yoyo	
Ofnacom	DIS	13 118	- 0,7	0	2 756	5,6	(1 476)	-	877	100	-	-	Obambo-Okandza-Lekogny	
CCSO	DIS	12 859	-	-	1,09	-	(0,049)	-	437	1,8	-	98,2	A. Andries	
Soc. Nat. d'Electricité	ENE	8 261	21,1	-	17 820	-	-	-	1 560	100	-	-	L. Issambo	
Bouygues offshore	IME	7 908	-36,1	80	110	10	(486)	-	675	-	-	100	H. Marion	
Dragages Congo	BTP	7 187	52,8	0	316	222,4	381	1,20	489	-	-	100	B. Charmoy	
SAIVA	DIS	5 277	20,3	0	380	75,9	146	0,38	200	-	100	-	J. Rivet	
SHO Congo	DIS	5 074	-	-	932	-	125	0,13	-	-	-	100	J. Friboulet	
Savcongo	PAR	2 479	- 7,9	2	200	-	-	-	230	-	100	-	P. Otto-Mbongo	
Placongo	BOI	2 120	-11,3	100	2 325	-	-	-	600	33	-	67	C. Sterk	
Laborex	DIS	2 020	12,7	0	217	12,4	70	0,32	22	-	6,74	93,26	P. Michel	
ONLP	DIS	1 300	8,3	0	172	56,3	40	0,23	114	100	-	-	J.M. Niabia	

RAISON SOCIALE	Secteur	Chiffres d'affaires			Capitaux propres		Résultats nets		Ratio de rentabilité	Efficacité	Répartition du capital			NOM DU P.-D.G. OU D.G.
		1984	% variation 84/83	% export. 84	1984	% variation 84/83	1984	% variation 84/83			% Etat	% privés nationaux	% étrangers	
Hydro Congo	80	63 077,00	-0,67	-	781,00	-	1 965,00	+ 1 702,00	-	-	100,00	-	-	Okabe S.
ATC (Ag. Transcong. Com.)	93	33 621,42	18,43	-	129 148,22	3,84	-752,79	85,61	0,10	7 804	100,00	-	-	Lepetit P.
CCSO	0	13 183,60	2,52	-	633,20	480,92	-277,10	-465,51	0,44	412	-	-	93,80	Tisse P.
Sté Nat. d'Electr.	20	10 823,09	2,48	-	25 836,72	44,98	118,84	+ 42,95	-	1 497	100,00	-	-	Issambo L.
Sté Cong. de Brasseries Kr.	0	9 769,93	21,98	-	3 717,55	1,54	890,69	93,33	0,24	-	-	-	44,99	
Saiva	81	5 679,02	7,61	-	452,92	19,31	88,60	15,80	0,19	200	-	-	100,00	Rivet J.
Dragages Congo	70	5 511,31	-27,91	-	656,66	72,28	-471,00	-223,50	0,72	500	-	-	100,00	Flick J.
SHO	0	4 294,57	-15,37	-	798,11	-14,38	-17,93	-114,30	0,02	-	-	-	97,48	
CIB (Congolaise Ind. des Bois)	0	2 909,31	-6,81	72,98	878,14	8,57	54,14	22,60	0,06	480	-	-	100,00	Dubois Y.
Placongo SA	40	2 900,00	38,10	100,00	2 325,00	-	-	-	-	575	33,30	-	66,70	Touranchet D.
Sovinco	0	2 214,11	-4,10	-	124,58	9,67	97,30	-3,64	0,78	-	-	-	66,45	
Laborex Congo	80	1 922,88	-4,85	-	250,92	13,56	39,09	-44,36	0,16	22	-	7,60	92,40	Hally M.
Transcap	0	1 480,38	-1,56	-	294,54	-22,58	18,45	-277,07	0,06	-	-	-	99,36	
Impreco	0	860,55	-85,59	0,00	726,66	-19,88	198,20	9,94	0,27	-	-	-	19,99	

Chiffres en millions de F CFA.

Tableau 54 : Répartition du Capital Social

BRANCHE D'ACTIVITES CONGO 1976 MILLIONS CFA	Nbre de Stés	Capital Social	Intérêts Nationaux		Intérêts étrangers	
			Totaux	Publics	Totaux	Français
Transformation produit de mer.....	1	39			100	90
Transformation bois.....	3	458			100	
Industries extractives	4	4 150	17	17	83	83
Industries alimentaires	1	35			100	100
Boissons	3	755	2,5		97,5	75,5
Tabacs.....	1	500			100	100
Industries textiles.....	1	270	30	30	70	60
Articles chaussants.....	1	175			100	
Industries chimiques	6	494	17	7	83	77
Industries mécaniques	4	234			100	100
TOTAUX	25	7 110	12,5 %	11,5 %	87,5	75,5

La participation des intérêts étrangers demeure essentielle et représente pas moins de 87,5 % du capital social cumulé des 25 principales sociétés industrielles, excepté les Sociétés d'états dont la plupart n'ont pas de capital social.

En 1975 10,68 % du PNB Total ou 16 328 millions de F CFA en 1978 15,24 % du PNB locale ou 28 638 millions de Fr. CFA en 1980 12,37 % ou 44 005 millions de francs CFA.

Si l'on considère la part occupée au sein de la production le secteur secondaire (BTP exclus) pour les différentes branches on obtient à peu près les pourcentages suivants (base 1978).

TABLEAU 52 : Valeur ajoutée par branche

Industries alimentaires, boissons et tabacs	35,3 %
Industries du bois	17,5
Electricité et eau	14,4
Industries mécaniques	10,5
Industries textiles	9,6
Autres industries	12,7

On révèle en 1979 << un peu plus de 100 entreprises manufacturières. T.P, exploitations forestières et mines énergie exclus, qui employaient de l'ordre de 13 000 salariés et qui contribuaient pour environ 8 % de la production intérieure. Ces quelques chiffres montrent d'emblée la faiblesse globale du secteur, mais outre cette faiblesse quantitative, le secteur industriel actuel montre une carence >> (28).

Le secteur industriel constitue un ensemble assez disparate, son taux d'intégration est faible, est concentré dans deux ou trois centres, et ne représentent pas encore une base d'accumulation appréciable, ni en termes de surplus dégagé, ni en termes de capacité de production, ni en termes de maîtrise technique. Les éléments essentiels à la monétarisation véritable sont absents de l'économie congolaise.

2.4.2. La répartition du capital social dans les entreprises

TABLEAU 53 et 54 Répartition du capital social 83 et 84 et 76 Page 168 et 169

3.5 Les Entreprises Centrafricaines

2.5.1 La répartition du capital social

La répartition du capital social par branches d'activités montre la présence des intérêts étrangers à la hauteur de 62 % (29).

Tableau 55 : Répartition du Capital Social

BRANCHE D'ACTIVITE 52 R C A 1976 MILLIONS CFA	Nbre de Stés	Capital Social	Intérêts Nationaux		Intérêts Etrangers	
			Totaux	Public	Totaux	Français
Agro - Industrie	2	657	68	68	32	32
Placage/Déroulage Bois	5	1 109	11,3	11,3	88,7	77,5
Industries Alimentaires	1	150	100	100		
Industries des boissons	1	500			100	50
Tabac	1	225			100	100
Textiles	6	662	91	88,5	9 %	9
Article chaussant	1	180			100	
Chimique	2	72,5			100	100
Matériaux de Construction	1	42	100	54		
Industries Métallique	3	156	24	24	76	76
Energie et Eau	1	Sté d'ETAT				
TOTAL GENERAL	24	3 673	38 %	37 %	62 %	50 %

Tableau

56

RAISON SOCIALE	Secteur	Chiffres d'affaires			Capitaux propres		Résultats nets			Ratio de rentabilité	Efficacité	Répartition du capital			NOM DU P.-D.G. OU D.G.
		1983	% variation 83/82	% Export. 83	1983	% Variat. 83/82	1983	% Variat. 83/82	% Etat			% privés nationaux	% Etr.		
Socada	AGR	4 333	50	99,3	1 259	26	259	↗	-0,20	423	75	-	25	J. Magrondji	
SCKN	IMP	4 104	15,6	-	206,6	-	-	-	-	96	-	-	100	K. Chiapetti	
Soc. centr. de Travaux fluviaux	TRA	2 856	11	0	300	-	-	-	-	500	51	-	49	F. Toussaint	
Scat	TAR	1 058	-12	-	1 060	47	(380)	↗	-	95	33,4	-	66,6	J. Beassem	
Renault Confrat.	AUT	950	29	-	60	-	22	↗	0,44	58	-	-	100	J.C. Gros	
SHO Centrafrique	DIS	743	-	-	75,5	-	743	-	9,8	-	-	-	100		
Efbaca	BOI	604	-37	86,45	306	-9	(2)	↗	-	250	11,5	0,4	88,1	J. Quennoz	
CCEHO	TOU	420	20	-	324	10	-	-	-	120	-	-	100	A. Panayotopoulos	
Ucutex	TEX	-	-	0	300	-	-	-	-	800	49	-	51	J. Kling	
Centrapalm	IAA	-	-	-	1 266	-	-	-	-	600	-	-	-	O. Copin	

En millions de F CFA.

Tableau 57

RAISON SOCIALE	Secteur	Chiffres d'affaires			Capitaux propres		Résultats nets			Ratio de rentabilité	Efficacité	Répartition du capital			NOM DU P.-D.G. OU D.G.
		1984	% variation 84/83	% export. 84	1984	% variation 84/83	1984	% variation 84/83	% Etat			% privés nationaux	% étrangers		
Centrafricaine des Pétroles	80	17 210,05	6,70	0,17	790,03	259,02	- 162,25	- 404,8	-	480	75,00	0,00	25,00	Hannecart T.	
Socada (dév. agricole)	01	10 335,93	138,51	99,00	1 965,70	56	706,59	172,00	0,35	492	75,00	0,00	25,00	Endjingboma P.	
CFAO	81	4 971,02	22,02	0,00	451,35	14,24	186,51	78,92	0,41	-	-	-	79,81		
Sté Cent. des Tabacs	01	1 667,13	57,65	0,00	1 100,00	46,67	248,35	+ 165,34	0,23	220	66,87	0,00	33,33	Beassem J.	
SHO	81	1 264,10	70,22	0,00	170,75	-	39,00	32 841	0,23	-	-	-	99,81		

Chiffres en millions de F CFA.

Tableau 56 : Répartition du Capital 83

Tableau 57 : Répartition du Capital 84

2.7 Les investissements étrangers et le blocage de la monétarisation : ou le dogme de l'épargne préalable

La monétarisation des économies des pays de l'Afrique Centrale suppose un profit permanent et des investissements rentables, les incidences des investissements étrangers sur les économies aussi fragiles que celles des Etats de L'Afrique Centrale sont à terme le blocage de la monétarisation par effet de stoppage et d'entraînements limités (NGANGO Georges 1973) un vieux continent industriel comme l'Europe accueille avec méfiance sinon avec beaucoup de réserves les investissements étrangers (25), donc le mécanisme à terme est de retourner et contrôler les mécanismes économiques, politiques et culturels du pays receveur, au bénéfice du pays investisseur. Le profit monétaire va apparaître dans le pays de l'investisseur. Ce retournement n'est possible que par l'établissement d'un lieu numérique, la liaison monétaire, donc le code des investissements fini par affermir les mécanismes. Le développement est un changement dans les institutions (François Perroux 1964). La monnaie est la première de ses institutions, celle qui porte les autres. Le sous-développement peut être perçu comme une sous-monétarisation des économies que sert une politique de strangulation. L'indicateur de monétarisation I/F nous informe que le profit I est lié au crédit ; qui donne le crédit (F) est en position de recevoir le profit (I). Le crédit et celui qui le fait travailler récoltent le profit. En Afrique Centrale les banques sont étrangères et offre le crédit aux entreprises étrangères ou tournées vers l'importation. Le profit retourne à celui qui donne le crédit et à celui qui le fait travailler. Le processus de la monétarisation qui conduit à l'accumulation, au profit, devient dans les pays de l'Afrique Centrale une place de transition des flux et des flux monétaires, de marchandises périssables porteur d'aucun transfert de technologie.

TABLEAU 58 : Nombre de Sociétés étrangères recensées en 1965

PAYS	Nombre de Sociétés
Cameroun	750
Centrafrique	234
Congo-Brazzaville	425
Gabon	326
Tchad	146

Source : édiafric cité par NGANGO Georges 1973

La théorie du circuit dans la loi fondamentale démontre que l'investissement est égal à l'épargne à la fin du cycle du circuit. Ragnar NURSKÉ avait énoncé une règle d'or en étudiant les problèmes de la formation du capital dans les pays en voie de dé-

veloppement à savoir que le capital est crée à domicile. La monétarisation est un processus d'anticipation des opportunités du marché intérieur qui n'a pas besoin d'une épargne préalable. Ce dogme classique est contredit par l'histoire et le présent. Le processus de la monétisation s'affermi par la connaissance du fait que la banque qui accorde le crédit et l'entreprise qui reçoit se partagent le profit. Les ménages qui consomment les produits ne reçoivent aucun profit. Le processus de la monétarisation s'inscrit dans la production de richesses matérielles.

Entre 1978 et 1988, selon Michel-André Lévy, la rentabilité des banques mesurée par leur produit Net bancaire est due à l'effet taux selon lequel les résultats des banques s'améliorent avec l'augmentation des taux d'intérêt qui réduisent le profit des entreprises ($r-i$) (r est la rentabilité des Investissements et i le taux d'intérêt). Le profit des banques s'améliorent aussi par l'augmentation de l'effet en cours" avec l'augmentation du volume d'activité donc de la rentabilité des entreprises. Le profit est partagé entre les banques et les entreprises. Au sein des entreprises le profit se répercute des entreprises aval vers les entreprises amont. Les entreprises en amont fabriquent les produits finis, et les entreprises en aval produisent les matières premières. Les entreprises des pays de l'Afrique Centrale se trouvent globalement en Aval et ceux des pays occidentaux en amont. La monétarisation se fait davantage en Amont, qu'en Aval. Elle devient récessive autour d'autres conditions permissives, comme la croissance démographique.

Les implantations industrielles étrangères dans les pays de la sous-région répondent souvent à une stratégie de transnationalisation de la production pour les raisons de l'activisme des syndicats qui se trouvent ainsi réduit à négocier ne pouvant plus interrompre complètement un processus de production éclaté dans un espace mondial. La transnationalisation de la production répond aussi à une nécessité d'être à côté des débouchés et des matières premières.

2.7.1 La fuite des capitaux

La fuite des capitaux vers l'étranger selon le ministre des finances du Cameroun s'élève à 30 milliards de franc CFA en 1982, 128 milliards en 1988, 109 milliards en 1990. Pour le ministre camerounais chargé de la coordination du plan d'assainissement et de redressement, M. Roger Tchoungui, 60 % des marchandises importées échappent aux douanes camerounaises, les recettes douanières du port de Douala sont tombées de 22 milliards en 1985 à 9 milliards de franc CFA en 1990.

70 % des pagnes utilisés traditionnellement par la population féminine sont importés en fraude du Nigéria voisin. Ce sont les éléments susceptibles de bloquer la monétarisation par anéantissement des anticipations qui au départ paraissent positives et compréhensibles. Nous sommes en présence des fuites qui bloque la monétarisation et retarde l'apparition des seuils indispensables pour les phénomènes cumulatifs de croissance.

Les billets en circulation hors de leur pays d'origine sont aussi passés de juin 1974 à juin 1986 à :

Cameroun	10 503,2 à 87 467,6 millions de francs
Gabon	5 524,1 à 43 291,2 millions de francs
Congo	4 187,3 à 37 269,4 millions de francs
Tchad	5 641,2 à 33 654,7 millions de francs
Centrafrique	3 à 92 à 21 439,7 millions de franc
Guinée équatoriale :	juin 1985 180,5 juin 1986 2726,9

Ces exportations représentaient au 30 juin 1986 51,0 % de la circulation fiduciaire au Cameroun contre 40,7 % à la même date en 1974

61,2 % au Gabon contre 51,2 en juin 1974
60,3 % au Congo contre 10,2 seulement en 1974
68,4 % au Tchad contre 80,9 en juin 1974
46,2 % en centrafrrique contre 46,9 % en juin 1974
5,3 % en 1985 en guinée équatoriale contre 49,1 % en 1986 (32)

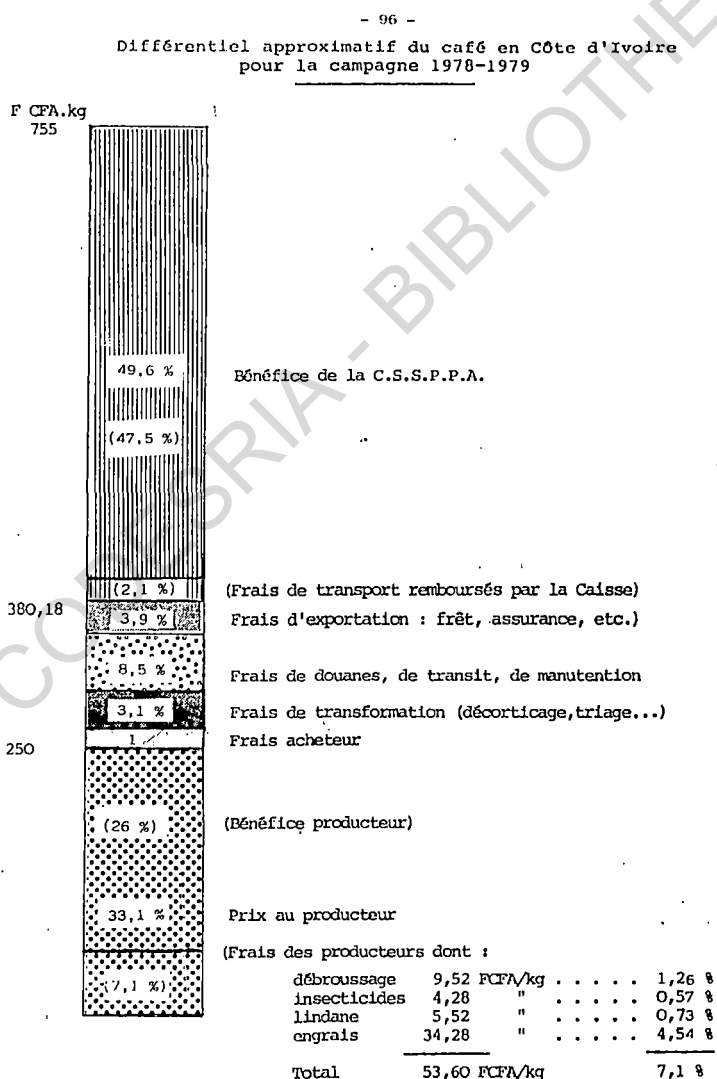
La fuite à un sens unique :

L'extraction du surplus dans le secteur primaire est fait au profit des administrations qui se livrent à la consommation extravertie et aux fuites de capitaux qui bloquent la monétarisation. Cette répartition du surplus est visible à travers le barème qui fixe la commercialisation du café Ivoirien du paysan jusqu'au port. La caisse de stabilisation Ivoirienne (la C.S.S.P.P.A) l'homonyme de la défunte ONCPB camerounaise, sociétés d'Etats perçoit 49,6 % du bénéfice du prix d'un kilo de café, quand le paysan producteur ne perçoit que 26 % (schéma ci-dessous). Ce partage des bénéfices aux planteurs s'amenuise quant, à la place de l'administration se trouvent les entreprises étrangères. Une récente étude de la conférence des Nations-Unies sur le commerce et le développement (C.N.U.C.E.D) souligne ces inégalités dans la répartition des bénéfices allant aux pays producteurs et aux entreprises étrangères. La part des planteurs et les entreprises domestiques des pays producteurs dans le prix au détail final est de l'ordre de 11,5 % celles des sociétés étrangères d'environ 88,5 % l'idée qui domine dans les pays en voie de développement est que les filiales étrangères

décapitalisent les pays qui les accueillent, une démonétarisation qui bloque toute monétarisation cumulative. (l'exemple du partage des bénéfices dans la banane) ; schéma ci-dessous.

Recette brute des planteurs	11,5 %	Pays producteurs
Autres	26,1 %	
Fret et assurances	11,5 %	
Marge brute des mûrisseries	19 %	Entreprises étrangères 88,5 %
Marge brute des détaillants	31,9 %	

Schéma 9 : Répartition du surplus dans le café



(1) Les pourcentages obtenus dans ce tableau sont faits d'après le différentiel de 1978-79 soit :

prix de vente producteur 250 F
prix de vente CAF 755 F (voir chapitre 364)

2.7.2 Causes et Conséquences de la Fuite des Capitaux

La fuite des capitaux des pays de l'Afrique centrale est dramatique. Cette fuite rend insupportable le poids de la dette, puisqu'une partie de l'endettement est due aux sorties de capitaux. La fuite des capitaux ne peut être saisie avec exactitude. C'est toujours une estimation approximative. Les capitaux empruntés à l'étranger ressortent bien avant d'avoir servi à la formation du capital : L'absence de confiance à la monnaie qui englobe, la surévaluation de la monnaie, le différentiel de rendements des actifs financiers, la fiscalité des revenus des capitaux, et de façon fondamentale l'absence de confiance aux institutions à la gestion économique et politique sont des causes à la fuite des capitaux donc les conséquences sont l'endettement et le chômage qui augmentent, au niveau de la théorie du circuit, la fuite des capitaux correspond à un refus de consommer des ménages, la rétention de monnaie. Une épargne qui renforce la condition de crise de monétarisation. Les statistiques ci-dessous des exportations de billets dans la zone BEAC montre une circulation anormale des capitaux qui bloque la monétarisation.

TABLEAU 59 PAGE 177

GRAPHIQUE 8 PAGE 178

2.8 L'Etude de la balance des transactions courantes des pays de la BEAC

C'est en étudiant les principales importations et exportations d'un pays qu'on peut déceler les branches industrielles du pays ou celles dans lesquelles peuvent être créées des nouvelles entreprises. (34) Le solde de la balance courante peut-être un indicateur de la monétarisation à travers les tableaux (ci-dessous), nous observons que la nature des importations et des exportations n'a pas considérablement changé

STATISTIQUES DES EXPORTATIONS DE BILLETS BEAC

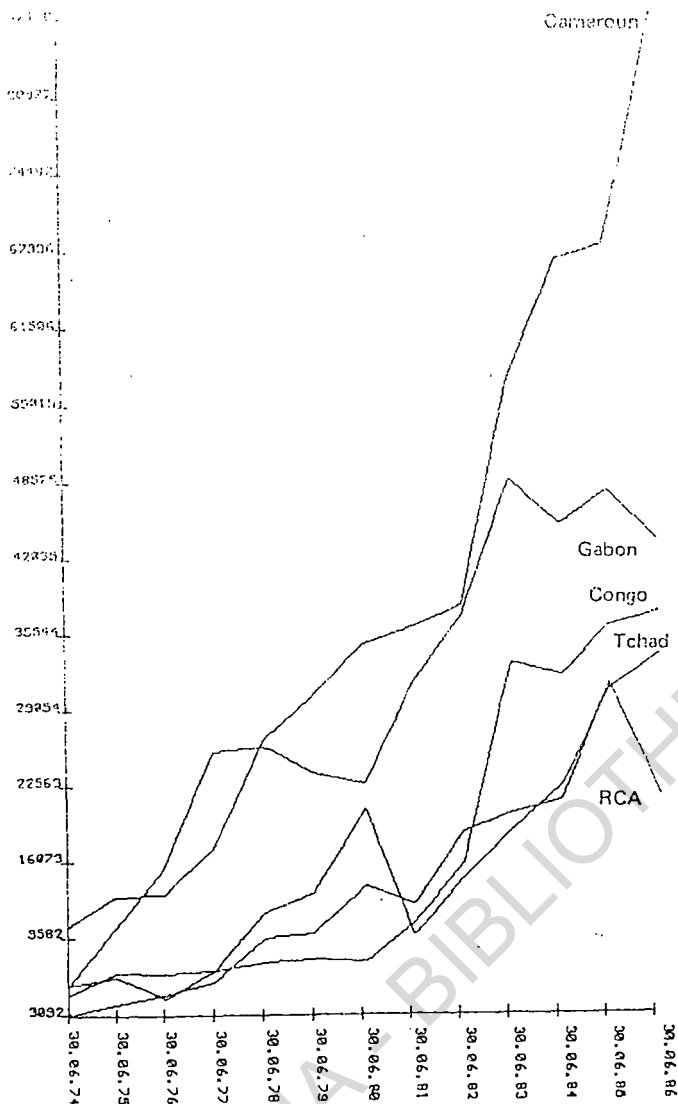
(en millions de francs C.F.)

PAYS	REPARTITION PAR PAYS DE DESTINATION												
	30-6-74	30-6-75	30-6-76	30-6-77	30-6-78	30-6-79	30-6-80	30-6-81	30-6-82	30-6-83	30-6-84	30-6-85	30-6-86
.....	5 992,3	7 254,0	9 970,7	13 271,6	12 770,4	15 238,2	12 731,1	22 012	22 358	36 909,6	36 116	70 620,4	63 419
.....	5 430	7 143	4 191,5	3 701,4	8 192	8 903	9 556,2	7 803	17 303,4	30 097,8	34 035,8	90 528,4	99 102
.....	10 041,6	12 922,5	17 618,5	28 606,4	37 709,6	35 386,1	38 346,6	39 953,3	34 252,2	56 792,3	74 860,4	69 823,4	99 102
.....	151,7	407,2	354,4	701,6	1 705,5	3 425	6 097,9	2 931	3 802,4	6 424,1	6 051,3		
(1).....	21 615,6	27 727,3	32 135,2	44 181	60 377,5	62 932,3	71 643,1	72 749,3	77 801,1	130 813,8	141 647,5	161 448,8	168 521
à l'intérieur													
.....	7 962,2	12 934,4	12 605,5	17 966,8	20 693,8	21 932,9	22 659,2	27 225	46 304,8	46 882,5	45 875,3	52 726,3	57 327
Sortés.....	29 577,8	40 661,7	46 740,7	62 147,8	81 071,3	84 865,2	94 302,3	99 974,3	124 105,9	177 696	187 522,8	214 175,1	225 049
PAYS	VENTILATION PAR PAYS EMETTEURS												
	30-6-74	30-6-75	30-6-76	30-6-77	30-6-78	30-6-79	30-6-80	30-6-81	30-6-82	30-6-83	30-6-84	30-6-85	30-6-86
.....	10 503,2	13 193,1	13 289,9	17 295,9	26 530,2	30 325,1	34 723,1	36 071,9	37 908,3	57 213,1	67 193,5	68 353,3	87 467
UE.....	3 092	4 101,3	4 809,5	5 905,7	9 529,1	9 877,3	13 933,6	12 204,9	18 548,6	20 121,6	21 249,7	31 165,9	21 439
.....	4 817,3	6 682,3	6 559,6	6 742,4	7 417,5	7 761	7 472,9	10 762,0	15 833,2	33 019,7	31 837,2	36 109,0	37 269
.....	5 524,1	10 470,5	15 575,6	25 439,1	25 908,1	23 529	22 658,1	31 369,6	37 228,7	48 589,5	44 757,7	47 519,2	43 291
UNEE EQUAT.	5 641,2	6 214,5	4 505,9	6 764,7	11 686,4	13 372,8	20 514,6	9 485,9	14 587,1	18 752,1	22 484,7	30 847,4	33 654
.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	180,3	2 726
.....	29 577,8	40 661,7	44 740,7	62 147,8	81 071,3	84 865,2	94 302,3	99 974,3	124 105,9	177 696	187 522,8	214 175,1	225 049

..... rachatés aux correspondants de la BEAC non compris les billets exportés dans les autres Etats membres de la Banque.

6-85, ces chiffres sont cumulés et concernent (la France, la Suisse et Autres pays).

VENTILATION PAR PAYS EMETTEURS



depuis les indépendances. Le solde cumulé de la balance des transactions courantes pour chaque pays est depuis 1977 à 1987 pour l'ensemble des pays globalement négatif.

TABLEAU 60 : Solde des Transactions Courantes

(En millions de francs CFA)

TCHAD	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
I. TRANSACTIONS COURANTES	- 7 007	-10 490	- 1 726	1 709	5 511	1 212	14 471	8 971	-39 174	-20 559	
A. Marchandises (FOB)	- 8 759	-14 648	5 140	3 301	577	-10 257	- 7 976	- 6 873	-46 927	-39 292	-35 002
-Exportations	26 177	22 210	18 772	14 989	22 663	17 010	29 805	53 356	27 781	34 145	32 892
-Importations	-34 936	-36 858	-13 632	-11 688	-22 076	-27 257	-37 781	-60 229	-74 708	-73 437	-67 894
B. Services Nets	-22 159	-19 662	-12 423	- 5 802	- 6 056	- 8 661	-19 938	-30 412	-65 485	-45 027	-41 400
-Frais expédition/marchandises	-11 256						-12 226	-21 403	-27 991	-26 026	-25 897
-Autres transports	- 701						- 1 564	- 1 500	- 1 800	- 2 704	- 2 398
-Autres assurances	686						55	463	465	631	632
-Voyages et séjours	- 1 452	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	- 4 980	- 4 913	- 5 775	- 8 733	-12 340
-Intérêts, dividendes	- 564						397	477	- 1 011	- 3 055	- 3 059
-Autres services privés NCA	- 5 283						- 5 076	- 8 104	-25 922	-13 371	-11 780
-Transactions gouvernement.	- 3 589						3 456	6 448	7 479	9 493	14 706
C. Transferts unilatéraux nets	23 911	23 730	- 5 497	4 290	10 990	20 130	42 385	46 256	63 218	63 760	68 727
-Secteur privé	1 183	- 2 571	- 1 979	- 880	- 160	1 701	1 288	- 736	3 076	- 1 868	- 2 956
-Secteur public	23 728	26 301	7 476	5 170	11 150	18 429	41 097	46 992	60 142	65 628	71 683

CAMEROUX

BALANCE DES PAIEMENTS

Tableau 12-a
(En millions de francs CFA)

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
I. TRANSACTIONS COURANTES	-22 475	-42 060	-27 214	-94 248	-130 992	-26 805	-156 980	-73 822	-252 247	-190 841	-233 000
A. Marchandises (FOB)	3 638	11 199	17 350	7 858	11 341	46 113	53 905	229 061	220 326	153 227	89 000
-Exportations	198 657	247 281	287 612	359 191	385 299	446 214	520 804	694 301	739 645	719 256	530 000
-Importations	-195 019	-236 092	-270 262	-342 333	-371 958	-400 101	-466 899	-465 240	-510 323	-566 029	-450 000
B. Services Nets	33 870	54 917	46 141	-103 970	-149 531	-170 522	-211 776	-282 166	-464 236	-311 973	-260 000
-Frais expédition/marchandises	3 770	10 025	11 100	-21 376	-34 380	-23 229	-15 462	-32 057	-28 800	66 670	
-Autres transports	1 186	1 852	6 323	1 189	3 018	3 141	3 179	4 160	4 096	1 350	
-Autres assurances	1 631	2 308	1 842	1 689	1 965	4 643	3 193	1 011	3 852	9 860	
-Voyages et séjours	2 804	2 377	2 162	4 291	2 291	2 734	11 106	20 577	26 466	58 346	
-Intérêts, dividendes	9 982	16 737	20 384	36 793	50 761	62 559	105 178	141 897	261 643	144 034	
-Autres services privés NCA	11 376	18 239	20 037	45 089	61 521	86 042	80 816	87 265	128 645	37 441	
-Transactions gouvernement.	5 913	7 162	3 163	8 067	7 367	7 544	7 175	5 590	5 614	3 530	
C. Transferts unilatéraux nets	7 753	1 668	1 577	1 864	1 802	2 396	661	10 717	8 335	32 095	33 000
-Secteur privé	1 117	1 173	6 442	15 507	18 693	21 067	27 700	33 778	44 853	42 523	(5)
-Secteur public	6 636	3 441	8 019	13 371	16 891	18 671	26 584	23 061	36 518	10 428	

CENTRAFRIQUE

BALANCE DES PAIEMENTS

Tableau 12-b
(En millions de francs CFA)

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
I. TRANSACTIONS COURANTES	-4 675	-5 510	-4 010	-4 689	-1 169	-13 742	-12 169	-10 657	-21 855	-22 704	-22 617
A. Marchandises (FOB)	143	-1 978	-2 267	-9 614	-7 301	-12 545	-9 420	-11 098	-16 487	-21 329	-21 212
-Exportations	25 671	24 888	26 003	29 495	31 981	36 651	43 683	50 100	58 875	44 842	38 194
-Importations	-25 528	-26 866	-28 270	-39 109	-39 282	-49 196	-53 103	-61 198	-75 362	-66 171	-59 406
B. Services Nets	-11 645	-12 204	-18 247	-16 529	-10 071	-24 294	-27 704	-23 345	-30 848	-30 640	-31 786
-Frais expédition/marchandises			-8 311	-12 736	-10 607	-11 292	-14 075	-15 210	-21 912	-20 500	-17 342
-Autres transports			-1 656	-2 846	-1 634	-4 241	-2 797	-1 986	-2 547	-1 465	-1 653
-Autres assurances			-348	-34	-102	-321	-215	-518	-468	-661	-1 094
-Voyages et séjours	(1)	(1)	-2 589	-7 295	-5 074	-7 420	-9 925	-9 271	-9 970	-8 057	-9 683
-Intérêts, dividendes			-1 153	562	902	2 978	1 288	795	3 327	4 261	5 766
-Autres services privés NCA			-926	-3 628	-2 871	-3 005	-3 694	-4 953	-6 868	-7 571	-7 667
-Transactions gouvernement.			-3 264	9 380	5 385	4 963	4 790	9 340	14 244	11 885	11 319
C. Transferts unilatéraux nets	6 827	8 672	16 504	21 454	16 212	23 097	24 455	23 784	25 480	29 265	30 381
-Secteur privé	2 485	2 995	-1 946	-5 642	-3 773	-5 579	-5 652	-4 893	-5 308	-4 501	-7 126
-Secteur public	9 322	11 667	18 450	28 096	19 985	28 676	30 107	28 677	30 788	33 766	37 507

GABON

BALANCE DES PAIEMENTS

Tableau 12-c
(En millions de francs CFA)

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
I. TRANSACTIONS COURANTES	24 294	16 669	47 087	175 550	109 583	101 645	37 356	49 238	73 001	-366 198	-134 967
A. Marchandises (FOB)	174 708	169 399	262 943	389 301	369 286	472 464	485 711	561 334	492 700	32 928	166 665
-Exportations	319 471	295 290	382 292	534 840	597 869	709 926	762 175	881 200	876 700	572 000	386 600
-Importations	-144 763	-125 891	-119 349	-144 949	-228 584	-237 461	-276 466	-320 366	-334 000	-339 072	-219 945
B. Services Nets	-141 006	-143 181	-191 300	-188 116	-242 002	-351 336	-414 266	-482 767	-522 688	-348 279	-284 542
-Frais expédition/marchandises			-23 895	-28 678	-44 661	-45 207	-54 963	-63 987	-80 880	-70 359	-42 594
-Autres transports			84	3 306	4 153	5 432	5 496	2 845	2 686	2 529	2 799
-Autres assurances			1 972	2 879	2 752	3 412	13 594	5 981	6 748	5 029	5 700
-Voyages et séjours	(1)	(1)	-15 954	-16 752	-26 914	-23 901	-32 104	-35 733	-33 645	-40 833	-28 094
-Intérêts, dividendes			-76 903	-39 822	-39 207	-102 938	-57 258	-37 073	-109 040	-84 987	-72 460
-Autres services privés NCA			-74 749	-35 295	-30 389	-158 219	-208 172	-278 002	-290 499	-147 197	-107 159
-Transactions gouvernement.			2 157	1 404	2 232	7 228	2 679	3 854	810	2 403	1 357
C. Transferts unilatéraux nets	3 408	3 549	24 556	26 225	-17 700	19 483	34 089	29 329	-43 013	50 947	37 080
-Secteur privé	-16 177	17 827	-33 360	-33 274	25 308	27 469	36 241	40 403	-19 085	88 564	44 429
-Secteur public	6 769	8 278	9 404	7 049	7 608	7 976	2 152	11 074	6 072	7 717	7 348

CONGO

BALANCE DES PAIEMENTS

Tableau 12-c
(En millions de francs CFA)

	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
I. TRANSACTIONS COURANTES	-47 499	-40 741	-23 274	-35 211	-125 187	-109 942	-149 589	-16 021	-72 541	-208 020	-66 931
A. Marchandises (FOB)	0 003	5 304	28 474	77 202	73 126	146 125	158 775	232 690	231 232	55 489	137 278
-Exportations	85 512	69 556	105 429	122 333	231 488	364 332	406 282	582 550	514 232	232 941	263 477
-Importations	57 509	63 652	76 955	115 191	218 352	218 137	247 507	268 860	283 060	177 452	-126 199
B. Services Nets	-53 833	-55 290	-51 720	-112 198	-201 475	-248 628	-306 800	-265 465	-305 102	-270 041	-207 544
-Frais expédition/marchandises			-8 913	-26 092	-41 797	-47 100	-56 439	-61 681	-64 717	-39 838	-28 410
-Autres transports			2 097	7 862	810	1 654	5 601	8 129	4 661	6 736	4 641
-Autres assurances			740	863	2 457	1 993	5 323	3 212	5 316	5 272	1 514
-Voyages et séjours	(1)	(1)	-4 990	-4 573	-8 876	-15 495	-22 547	-23 665	-25 403	-20 885	-21 753
-Intérêts, dividendes			-20 437	-34 651	-30 481	-34 976	-63 069	-85 323	-102 444	-78 197	-76 807
-Autres services privés NCA			-14 429	-54 022	-119 094	-144 342	-166 834	-102 510	-113 508	-136 632	-76 663
-Transactions gouvernement.			114	141	2 040	3 624	1 511	3 497	1 715	3 773	7 038
C. Transferts unilatéraux nets	1 664	3 645	20	215	3 162	1 564	7 439	-1 164	1 329	6 532	3 335
-Secteur privé	8 232	2 995	6 734	13 596	8 772	15 326	15 661	19 650	16 825	14 199	16 944
-Secteur public	6 568	11 640	6 706	13 381	11 934	8 087	14 097	18 486	18 154	20 731	20 279

3.1 La question qui vient à l'esprit est : A quoi ont servi les crédits accordés ?

Une étude détaillée de chaque ligne de crédit mérite d'être faite. Néanmoins, on peut trouver les études qui démontrent que de très nombreux projets n'avaient pas été bien étudiés.

L'exemple de l'usine de pâte à papier qui n'a pas été adapté au bois camerounais, une mauvaise étude du marché, une manque d'intégration industrielle, de compétence technique. Autant de causes pour expliquer l'échec, et la non rentabilité des projets industriels africains. Car << non seulement un investissement mort, mais aussi aggrave la situation financière des pays en les mettant dans l'incapacité de rembourser les dettes contractées pour leur construction >> (26).

3.2 Les Ménages

3.2.1 Les revenus des nationaux

La deuxième loi du circuit selon Parquez signifie que les entreprises produisent pour anticiper la capture du quantum de monnaie qui couvre leur coût de production et fait apparaître le profit. Ce profit est l'excès de l'évaluation du produit disponible sur le coût ou évaluation du travail (27). Ce profit est l'anticipation dans le futur de la dépense des ménages. Les ménages constituent un maillon essentiel de la monétarisation, celui qui justifie toute activité de production, << par leur consommation les ménages valident, en quelque sorte, les décisions d'investissement et de production des entrepreneurs.

a) échanges monétaires entre les ménages et les entreprises

A Bangui un fonctionnaire gagne entre 90 000 et 120 000 F CFA, un directeur d'une administration centrale dans un ministère perçoit des émoluments qui varient entre 150 000 et 200 000 F CFA. Un infirmier gagne entre 50 000 et 70 000 CFA, le cuisinier se contente de 15 000 CFA. Quand le cadre de l'administration, haut fonctionnaire se plaît entre 500 000 et 600 000 (32). Le mimétisme dans la consommation draine le maximum de ces revenus dans les pays étrangers détenteurs du capital bancaire qui décide de l'industrie, qui ici fait l'importation des produits manufacturés.

D'après le 4e plan, les 3/4 des cadres supérieurs des 3 secteurs productifs étaient en 1974 des expatriés, exactement 1410 sur 1894 dans la proportion de 79 % pour l'agro-industrie. 75 % des techniciens supérieurs étaient des étrangers. Les Camerounais se retrouvent en majorité dans les échelons inférieurs à celui de technicien (29).

Les camerounais qui représentaient 93,7 % des effectifs totaux de toutes les catégories, ne reçoivent que 70,6 % des salaires.

Sur une population estimée en 1976 à 8 millions d'habitants, la population active occupée selon la situation de l'emploi est de 2. 869 000 de travailleurs repartis comme suit

TABLEAU 61 : répartition de la population active occupée des deux sexes selon la situation dans l'emploi

SITUATION DANS L'EMPLOI	EFFECTIFS	%
Travailleurs indépendants	1 824 684	63,6 %
Employeurs	13 484	0,5 %
Salariés permanent	298 376	10,4 %
Salariés temporaires	100 415	3,5 %
Apprentis	34,428	1,2 %
Tailleurs familiaux non rémunérés	568 062	19,8 %
Personnes non laissées	28 690	1,0 %
TOTAL	2 869 000	100,0 %

Les salaires représentent 14 % de l'ensemble (y compris les temporaires). Les travailleurs indépendants sont en majorité les agriculteurs. Les autres catégories sociaux on ne saurait dire avec certitude le niveau de leurs revenus.

3.1.1 Les salaires dans les secteurs productifs

Le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) et le salaire minimum agricole garanti (SMAG) en vigueur jusqu'en 1976 ont été supprimés. Néanmoins l'évolution du SMIG et SMAG s'observent sur le tableau ci-dessous (30).

TABLEAU 63 : Evolution du SMIG et du SMAG

ANNEE	SMIG	SMAG
1956	19	19
1957	22,2	19,3
1958	24,5	21,2
1959	31	23,1
1961	33	25
1963	36	26,5
1970	39	29,5
1973	43	32,5
1974	49	37
1976	49	37

Actuellement il existe une grille de salaire par secteur et pour chacune des trois zones définies. La grille de salaire à 12 catégories dans le sens vertical qui tiennent compte de la qualification et des diplômes, puis les échelons dans le sens horizontal tiennent compte du mérite et de l'ancienneté.

3.1.2 Les salaires des cadres expatriés

La grille des salaires leur est applicable mais les contrats des expatriés coûtent à l'entreprise qui les emploie au cours du IVe plan << la main d'oeuvre étrangère qui représente 7 % de la main d'oeuvre salariée reçoit 35 % de la masse salariale et cette distribution inégalitaire s'accroît lorsqu'on y intègre les revenus d'exploitation, compte tenu de la structure du revenu du capital des entreprises... on note que dans la masse des revenus, la part des revenus salariaux est en régression 49,9 % en 81/82, 46 % en 83/84, alors que les revenus d'exploitation représentent au cours de la même période un peu plus du double du revenu national disponible >> (31). Les salaires des expatriés accroissent l'endettement dans le circuit de la monétarisation.

Les revenus distribués permettent la monétarisation de l'économie camerounaise, mais la part qui revient à la main-d'oeuvre étrangère et au capital étranger constituent des fuites qui éloignent le seuil d'une monétarisation cumulative.

Durant l'année 1967, le ministère du plan et du développement du Cameroun a observé les disparités de salaires dans le secteur privé entre nationaux et expatriés. Le rapport entre salaire moyen

des expatriés et celui des nationaux est de $1\ 848\ 000/151\ 000 = 12,2$

⁶³
Tableau page 184

En analysant la distribution des salaires versés à la main-d'oeuvre camerounaise au cours de la première année d'application du IIe plan (1966-1967), le professeur NGANGO écrit ceci : « La comparaison de la colonne des valeurs ajoutées et celle du total des salaires versés révèle la faiblesse des salaires par rapport à la valeur ajoutée brute (13 % seulement). Ce n'est pas la faible pression fiscale de 13 % également qui modifiera substantiellement ce déséquilibre de l'affectation de la valeur ajoutée brute.

Pour la part relative des salaires versés aux Camerounais, un certain nombre de secteurs d'activités présentent des inégalités inquiétantes : le secteur des mines, de la recherche minière et pétrolière où 10 % d'expatriés totalisent 78 % des salaires versés dans le secteur ; le secteur des industries de boissons et tabacs où 4 % d'expatriés totalisent 58 % des salaires distribués ; le secteur des industries textiles-chaussures et habillement où 5 % totalisent des salaires de 55 % le secteur des industries mécaniques et électriques où 9 % d'expatriés recueillent 59 % des salaires ; et le secteur des industries chimiques où 5 % d'expatriés bénéficient de 58 % des salaires versés.

Autre phénomène caractéristique de ce tableau c'est l'importance des salaires moyens des expatriés dans trois ou quatre secteurs : le secteur des industries de boisson et tabacs où le salaire moyen annuel s'établit à 4 969 000 francs CFA ; le secteur des mines et du pétrole où il s'établit à 3 000 000 de francs CFA ; le secteur des industries de l'aluminium où il est de 2 564 000 francs CFA ; et les industries textiles, chaussures et habillement 2 313 000 francs CFA.

Ceci confirme notre réserve sur l'importance de la part de la valeur ajoutée qui reste dans les économies africaines. Si l'on pouvait disposer pour les différents pays de l'espace étudié de balances de paiement détaillées, il serait sûrement possible d'observer une sortie importante de capitaux correspondant au revenu des investissements et au transfert des salaires des expatriés.

En 1982 -1983 selon le rapport d'activité de la société nationale d'investissement 2,50 % des effectifs expatriés reçoivent 24,18 % de frais de paiement totaux (tableau ci-dessous).

⁶³
tableau voir page 184 Tableau 64 page 185

Les pays candidats au processus de développement selon l'expression de Samuel NANA -SINKAN devront lutter contre les fuites qui réduisent et ralentissent le processus de la monétarisation « le commerce extérieur entraîne de nombreuses fuites monétaires, il serait en principe possible d'arrêter cette hémorragie par des mesures autoritaires ; mais le risque est alors de

Tableau

Bis DISTRIBUTION DES SALAIRES VERSÉS A LA MAIN-D'ŒUVRE CAMEROUNAISE
 AU COURS DE LA PREMIÈRE ANNÉE D'APPLICATION DU II^e PLAN (1966-1967)

Les salaires moyens sont en milliers de francs C.F.A.) (Production, valeur ajoutée et salaires en millions de francs C.F.A.)

SECTEURS D'ACTIVITÉS PLAN	PRODUC- TION TOTALE	VALEUR AJOUTÉE	EFFECTIFS SALARIÉS				SALAIRES VERSÉS				SALAIRES MOYENS	
			CAME- ROU- NAIS	Expa- triés	Total	% Camer.	Came- rou- nais	Expa- triés	Total	% Camer.	Came- rounais	Expa- triés
1. Energie électrique	2 595	1 708 66 %	779	121	900	87	175	166	341	51	225	1 372
2. Mines-recherches mi- nières et pétrolières	152	133 88 %	133	14	147	90	12	42	54	22	90	3 000
3. Industries agricoles	5 059	5 005 99 %	1 363	64	1 427	96	129	82	211	61	95	1 281
4. Industries alimentaires	2 924	956 33 %	691	49	740	93	154	108	262	59	223	2 204
5. Industries des métaux de construction	2 373	2 136 90 %	265	11	276	96	37	20	57	65	140	1 818
6. Industries de boissons et tabacs	6 347	4 387 69 %	2 249	97	2 546	96	355	480	837	42	145	4 969
7. Industries de bois	1 814	1 438 72 %	1 124	69	1 193	94	99	54	153	65	88	782
8. Industries textiles- chaussures-habillement	5 009	1 526 31 %	3 255	160	3 415	95	458	370	828	45	114	2 313
9. Industries d'alu- minium	4 357	1 749 40 %	642	78	720	89	168	200	368	54	311	2 564
10. Industries mécaniques et électriques	2 129	1 376 65 %	1 735	181	1 916	91	302	207	509	41	120	1 144
11. Industries chimiques	1 977	841 43 %	701	34	735	95	65	48	113	42	68	1 412
12. Industries du bâtiment et des T.P.	9 152	8 557 94 %	700	78	778	90	135	134	269	50	196	1 756
13. Industries diverses	381	195 51 %	132	28	160	83	28	28	56	50	212	1 000
Ensemble	44 269 100 %	30 007 68 %	13 969 93 %	984 7 %	14 953 100 %	93	2 117 53 %	1 941 47 %	4 058 100 %	53	151	1 249

Tableau 64 : Distribution des salaires entre nationaux et expatriés
selon les effectifs 82/83

1982/1983	1	2	3	4
Sous-secteur des agro-industries	99,30	83 %	0,70	17 %
Sous-secteur pêche et élevage	97,20	71,43	2,80	28,57
Sous-secteur Ets financiers et bancaires	98,03	86,69	1,47	11,31
Sous-secteur Etudes et commerce général	95,61	74,47	4,39	25,53
Sous-secteur transport transit-manutention	96,58	78,29	3,42	21,71
Sous-secteur métallurgie et électronique	95,42	69,60	4,58	30,40
Sous-secteur Chimie et Energie	97,35	79,84	2,65	20,16
Sous-secteur des Industries alimentaires	98,44	71,59	1,56	28,41
Sous-secteur Textiles-confection	97,49	61,37	2,51	38,63
Sous-secteur Bois et pâte à papier	97,80	72,20	2,20	27,80
Sous-secteur des sociétés agricoles et de développement	99,2	83,6	0,8	16,40
Moyenne	97,5	75,82	2,50	24,18

$$1 = \frac{\text{Effectifs nationaux}}{\text{Effectifs totaux}}$$

$$3 = \frac{\text{Effectifs expatriés}}{\text{Effectifs totaux}}$$

$$2 = \frac{\text{Frais du personnel national}}{\text{Frais du personnel totaux}}$$

$$2 = \frac{\text{Frais du personnel expatriés}}{\text{Frais du personnel totaux}}$$

tarir la source même du profit >> allant le processus de la monétarisation. Une étude de la structure de la balance des paiements permet d'apprécier l'ampleur des fuites, donc la masse salariale des expatriés est une des composantes : exemple du Cameroun (1987).

TABLEAU 65 :

	eff. nation. /eff.totaux	frais personnel nationaux /frais personnel totaux
sous-secteur métallurgie et électronique	97,70 %	79,26 %
sous-secteur chimie et industrie	98,53 %	85,95 %
sous-secteur des sociétés de Développement	99,64 %	92,64 %
sous-secteur des industries alimentaires	98,83 %	69,27 %
sous-secteur textile confession	98,44 %	74,10 %
sous-secteur des matériaux de construction	97,41 %	81,39 %
sous-secteur des cuirs peaux	98,37 %	76,82 %
sous-secteur hôtellerie, tourisme et publicité	99,05 %	88,62 %
sous-secteur transport, transit tourisme	98,71 %	88,57 %
sous-secteur établissement financiers et bancaires	92,03 %	54,35 %
sous-secteur études commerce général et divers	97,34 %	72,03 %

La masse salariale des expatriés est un puissant facteur de fuite monétaire et d'extraversion par le mimétisme qu'il engendre chez les nationaux. Les profits des entreprises qui sont fonction de la part du capital détenu dans l'entreprise sont aussi un élément important de fuites donc du blocage de la monétarisation.

Le tableau ci-dessous tiré du tableau précédent démontre que 2,17 % des effectifs des expatriés dans l'ensemble des sous-secteurs recensés représente 21,54 % des frais du personnel totaux. Comparer aux chiffres cités par le professeur NGANGO où 47 % des salaires sont entre les mains de 7 % des expatriés salariés dans le secteur privé en 1967 au Cameroun, aujourd'hui les 7 % des expatriés salariés dans le secteur privé représentent 69,0 % des frais du personnel totaux et 93 % des nationaux représentent 31,0 % des frais du personnel pour l'ensemble des sous-secteurs. L'inégalité de répartition entre les nationaux est aussi une source de blocage de la monétarisation, car ce blocage s'accompagne d'un mimétisme culturel. L'inégalité de répartition est source de chômage dans de très nombreux pays dans le monde, mais dans les pays de la sous-région où l'on emprunte pour la marche de l'économie, l'inégalité de répartition s'accompagne en plus du chômage, de l'endettement.

Une répartition moins inégalitaire des revenus entre nationaux et expatriés accroîtrait les dépôts dans les banques locales, ce qui permettrait l'extension du réseau des banques et un accroissement des crédits.

TABLEAU 66 : Distribution des salaires expatriés selon les effectifs.

	effectifs expatriés/effectifs totaux	frais personnel expatriés/frais personnel totaux
Sous-secteur métallurgie et électronique	2,30 %	20,74 %
sous-secteur chimie et industrie	1,47 %	14,05 %
sous-secteur des sociétés de développement	0,36 %	7,36 %
sous-secteur des industries alimentaires	1,17 %	30,73 %
sous-secteur textile confection	1,56 %	25,9 %
sous-secteur des matériaux de construction	2,59 %	18,61 %
sous-secteur des		

cuirs et peaux	1,63 %	23,18 %
sous-secteur hôtellerie tourisme et publicité	0,95 %	11,38 %
sous-secteur transport transit	1,29 %	11,43 %
sous-secteur établissement financiers bancaires	7,97 %	45,65 %
sous-secteur études commerce général et divers	2,66 %	27,97 %
moyenne	2,17 %	21,54 %

Conformément à la théorie du circuit le secteur des institutions financières et bancaires est le flux premier qui impulse une dynamique au reste des flux. Nous constatons que les effectifs expatriés sont plus importants dans ce secteur 7,87 % qui perçoivent 45,65 % des frais de personnel. Si nous ajoutons la fuite de capital lié à la répartition des profits favorables au capital majoritaire qui est étranger dans le secteur bancaire, le blocage de la monétarisation par la décision des banques dans l'octroi des crédits se double de la fuite des capitaux.

Le blocage de la monétarisation est un processus historique qui s'inscrit dans une logique de l'économie-monde en proie à la guerre économique.

La répartition inégalitaire des revenus est un facteur de blocage du processus de la monétarisation par consommation interposée. La consommation est certes liée au revenu, mais nos capacités physiologiques limitent notre possibilité à tripler notre ration alimentaire, bref notre consommation. la conséquence de ses inégalités est le chômage, la première des inégalités selon Lionel Stoleru.

3.1.2.2. Au Gabon

Dans son ouvrage sur l'économie du Gabon, Hugues Alexandre Barro Chambrier reprend les résultats d'une enquête sur la distribution des revenus par groupes socio-économiques (tableau ci-dessous).

TABLEAU 67 : La distribution des revenus par groupes socio-économiques 1980.

GROUPES	Revenu moyen francs par mois	Nombre de ménages en %
1. pauvres du secteur agricole et du secteur non structuré	15 000	12,4
2. Agriculteurs indépendants	38 000	24,4
3. Travailleurs du secteur non structure	46 000	7,0
4. Salariés agricoles	54 000	1,0
5. Ouvriers	70 000	22,7
6. Employés	100 000	13,7
7. Fonctionnaires	160 000	13,3
8. Cadres	350 000	0,6
9. Employés non africains	400 000	1,4
10. Employeurs	650 000	1,7
11. Cadre non africains	730 000	1,8
Moyenne/Total	110 000	100

Il ressort de cette enquête que le revenu moyen des cadres non africains soit 1,8 % de la population totale est de 730 000 F CFA par mois. La lecture de la balance de paiement du Gabon de 1960 à 1983 publié dans le bulletin de la BEAC numéro 120, mars 1985 montre que le poste des biens de consommations est et demeure élevé, ce qui atteste de l'extraversion du comportement de consommation, un élément de fuite des capitaux et du blocage de la monétarisation. La deuxième loi du circuit selon parquez : la capture du quantum de monnaie qui couvre leur coût de production et fait apparaître le profit n'est pas réalisé ici du fait des fuites, des goulets d'étranglement et l'absence de flux intersectoriels.

3.2 Le revenu des entrepreneurs

Le revenu des entrepreneurs est le profit. Comment les profits net peuvent-ils exister ? << En effet dans la

décomposition en série des processus productifs successifs induits par un crédit I à une entreprise on doit noter qu' à chaque stade i , la proportion $(1 - W)$ de la monnaie reçue par les entreprises de ce stade affectée à des achats à des entreprises de stade $i + 1$, comporte des achats de biens d'équipements supplémentaires correspondant à des profits nets des entreprises de stade i , ces profits reposent sur la capacité des entrepreneurs à faire travailler les ménages, pour une valeur monétaire I , pendant tout le temps nécessaire au déroulement des processus productifs décrits... Les ménages pourront acheter avec la valeur monétaire I , la production des entreprises des biens de consommation. Mais entre temps, leur travail aura contribué à la fabrication d'autres biens, consommés par les entreprises dans le processus productifs ou accumulés par celles-ci. Les profits n'existent donc bien que parce que les ménages versent une partie de leur temps de travail gratuitement au compte des entreprises >> (32).

La prépondérance du capital étranger dans l'entreprise Camerounaise, entraîne un partage des profits au détriment du capital national, d'autant plus grand que dans le processus productifs, de nombreux achats sont faits à des entreprises étrangères, ou une partie du profit qui devrait être national s'accumule, au regard de la faible intégration de l'appareil productif. Le revenu des entrepreneurs est faible comparativement aux pays où le tissu économique est plus intégré et moins dominé.

La faiblesse du revenus des entrepreneurs constitue un frein à la dynamique et au processus de monétarisation. Une faiblesse qui accroît l'endettement et réduit l'enrichissement à travers l'emprise des capitaux étrangers sur les structures de production, de financement, et de consommation.

Dans cette situation que devient l'épargne ? L'épargne des ménages et des entrepreneurs.

3.3 L'épargne

L'épargne a une influence certaine dans la formation des profits. Les ménages en s'abstenant d'acheter les biens produits par les entreprises dans le circuit dynamique de la nation empêchent les entreprises de constituer leur profits et de rembourser leur dettes contractées auprès du système bancaire. La consommation extravertie de nos ménages est parfaitement assimilable à un refus de la consommation nationale, donc à une épargne thésaurisée qui agit sur la condition de crise d'abord, au niveau du revenu distribué qui est une charge et ensuite au niveau de la consommation extravertie, qui s'ajoute comme une épargne thésaurisée et enfin au niveau du service de la dette qu'il faudra payer. Les recettes douanières que perçoivent l'état par l'importation ne peuvent pas compenser le numérateur de la condition de monétarisation du fait de la fraude douanière et du mode de gestion publique.

L'épargne dit Alain parquez est issu de la production qui détermine le revenu et la dépense de la nation quelque soit les inégalités que cache la répartition des revenus au Cameroun le produit national brut par habitant est un indicateur acceptable du

niveau de vie des hommes. On ne peut pas dire que les Camerounais épargnent peu parce qu'ils consomment beaucoup. Le niveau de l'épargne observé ici renvoie à la fonction de production qui ne permet pas la réalisation d'une épargne suffisante aussi bien au niveau des ménages que des entreprises. Nous sommes là, face au type de monétarisation qui choisit une fonction de production et la caractérise par le mode de financement monétaire de l'économie. La fonction de production au Cameroun et en Afrique Centrale est une fonction de production sans épargne suffisante.

Le problème dans les pays en voie de développement ne semble pas se situer au niveau du dénominateur de la condition de crise car les deux éléments qui s'y trouvent, sont suffisamment bas pour déclencher une crise. Pourtant nous sommes en crise depuis longtemps. Il faudra voir du côté du numérateur si les investissements par leur nature ne sont pas faits dans les secteurs peu porteurs de profits. Et si les profits ne sont pas accaparés par les intérêts étrangers présents dans les banques et les entreprises. Les erreurs de gestion et la personnalité des dirigeants pourront nuancer ces propos (voir en annexe 3 l'apologue militaire, le rôle des personnalités dans un processus historique, de Lesourne J.).

L'épargne des citoyens des pays étudiés ici est transférée dans les pays détenteurs du capital bancaire. Son utilisation est à la merci de la décision bancaire qui domine le capital. Cette épargne est en fin de compte utilisée pour réprimer une cohérence industrielle au profit de l'extraversion. Son niveau importe peu, c'est son utilisation qui est en cause. Entre 1960 et 1967 les transferts privés d'épargne étaient estimés en Afrique Centrale à 13 milliards de francs CFA pour le Cameroun 8 milliards pour le Congo, 15 milliards pour le Gabon, 8 milliards pour la R.C.A. et le Tchad soit annuellement en pourcentage du P.I.B de chacun de ces pays : 8% au Cameroun, et au Tchad et en R.C.A, 20 % au Congo et 30 % au Gabon (33).

La fuite des capitaux dans les pays de l'Afrique Centrale est suffisamment élevée.

3.4 La consommation des ménages

Le problème des débouchés qui est au centre de la concurrence est un élément central de la monétarisation, dans l'analyse des importations du Cameroun, nous avons observé que la consommation improductive absorbe en moyenne de 1960 à 1983, 38,84 % de la valeur du total des importations. Cette monnaie qui revient aux entrepreneurs permet à ceux-ci de rembourser leurs dettes. La consommation qui trouve dans le mode de financement à court terme des opérations commerciales une aubaine financière ne constitue pas un investissement, pourtant ce financement demeure un crédit qui doit être remboursé. L'accroissement des crédits qui s'en suit fini par un endettement de l'économie. L'une des sources de déséquilibre dans l'économie camerounaise est la croissance des transferts sans contrepartie. Le déficit sur le poste rémunération de capital est passé de -95,5 milliards et -136,8 milliards de 82/83 à 83/84 sur des biens et services. Le déficit est passé de -130,5 milliards à -157,0 milliards de 82/83 à 83/84. Le solde

positif de la balance des capitaux était en diminution 201,8 milliards en 82/83 à 135,5 milliards en 1983/84 (34). La consommation extravertie des ménages fragilise l'assise de la monétarisation, validant ainsi les anticipations des entrepreneurs extérieurs qui trouvent dans cette consommation un moyen de rembourser les dettes à la longue. Ce jeu endette le pays consommateur qui ne formera pas suffisamment de capital pour rembourser les crédits mettant le processus de la monétarisation en échec.

3.4.1 Les importations improductives

L'analyse des différentes rubriques des importations (l'énergie, le matériel de transport, les matières premières et demi-produits, les produits finis à l'équipement) sont généralement considérés comme des importations productives. La part des importations productives de l'ensemble des quatre pays Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon est inférieur à 50 % (voir le tableau ci-dessous) il ne faut pas perdre de vue que dans les entreprises qui peuvent importer, la totalité du capital n'est pas nationale, le profit sera partagé en fonction de la propriété du capital, la répartition des salaires est au détriment des nationaux. Tout ceci bloque la monétarisation.

TABLEAU 68 : Part des importations de consommation dans les importations totales en %

Années	Cameroun	Centrafrique	Congo	Gabon
1960	55,4	53,0	43,0	49,5
1970	51,6	51,9	53,4	39,2
1975	42,9	38,2	35	28
1980	37,5	45,9	40,1	38,9
1982	43,5	33,5	36,3	36,0

La part des importations de consommation improductive ne jouant pas directement sur le développement, et très peu sur la formation du capital, est environ de 40 % sur l'ensemble de la période et pour les quatre pays. Le profit se répartit sur la chaîne qui va du fabricant européen au distributeur africain qui reçoit le dernier profit. Le véritable bénéficiaire est le producteur qui aura créé et maintenu les emplois et un potentiel de recherche correspondant.

Tableau 69 : Ventilation des importations par groupe d'utilisation

Pays BEAC

CENTRAFRIQUE

VENTILATION DES IMPORTATIONS PAR GROUPE D'UTILISATION

1960		1970		1971		1972		1973		1974		1975		1976		1977		1978		1979		1980		1981		1982	
Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	
429	8,7	155	1,6	115	1,3	105	1	95	0,8	50	0,5	85	0,6	145	1,10	105	0,7	90	0,7	175	1,2	195	1,5	2 063	8	7 231	T
564	11,4	1 400	14,8	1 445	15,9	1 668	16,2	1 890	16,4	1 930	17,4	2 310	15,8	2 040	15,5	2 610	17,2	2 675	20,9	2 430	16,4	2 905	17,1	4 608	18	5 953	1
321	6,5	1 830	19,3	1 800	19,9	2 047,5	19,9	2 295	2,0	1 350	12,4	1 750	12,0	1 570	11,9	1 615	10,4	1 325	10,4	1 000	6,7	1 465	8,6	7 498	9,7	2 816	
1 013	20,4	1 180	12,4	3 600	39,8	3 900,5	38	4 215	36,7	3 545	32,0	4 875	33,4	5 160	31,4	5 090	27,0	3 485	27,3	4 775	32,2	4 650	27,3	6 361	24,8	10 436	2
2 630	53,0	4 925	51,9	2 095	23,1	2 555	24,8	3 000	26,1	4 195	37,7	5 595	39,2	7 490	39,2	6 120	39,4	5 200	40,7	6 435	43,5	7 795	45,9	10 116	39,5	13 375	3
760	16	1 610	17	1 330	14,7	1 285	12,5	1 240	10,8	1 335	12,0	1 835	12,6	1 935	14,7	1 960	12,6	1 760	13,8	2 135	14,4	2 945	17,3	2 602	10,1	4 246	1
4 957	100	9 490	100	9 055	100	10 276	100	11 495	100	11 090	100	14 615	100	13 155	100	15 540	100	12 775	100	14 815	100	17 010	100	25 646	100	41 207	1

CONGO

VENTILATION DES IMPORTATIONS PAR GROUPE D'UTILISATION

1960		1970		1971		1972		1973		1974		1975		1976		1977		1978		1979		1980		1981		1982	
Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	
1 123,5	6,5	320	2	465	2,1	620	2,4	775	2,8	2 485	8,4	2 760	7,8	3 570	8,9	4 820	9,6	5 930	10,5	6 810	9,8	9 775	11	13 390	11,2	20 305	8
842,5	4,9	2 260	14,2	5 145	23,5	5 067,5	20,8	4 990	18	5 800	19,6	5 135	14,6	5 740	14,4	6 600	13,4	7 225	12,5	6 210	9	8 540	9,6	17 660	14,8	22 030	9
1 861	10,7	2 770	17,4	2 555	11,7	2 590	10,6	2 625	9,5	2 680	9,0	3 785	10,7	4 620	11,6	4 705	9,5	5 120	9,1	6 345	9,2	8 185	9,2	13 835	11,6	16 010	6
6 381,5	39,7	4 310	27,2	5 535	25,3	7 460	29,6	9 385	33,8	8 950	30,2	11 210	31,8	11 885	29,7	13 050	26,4	15 060	26,6	24 120	34,9	26 555	30,1	40 410	33,8	97 370	39
74 505	43	8 490	53,4	8 210	37,4	9 087,5	36,7	9 955	36,9	9 735	32,8	12 360	35	14 150	35,4	20 164	40,5	23 220	41,3	25 665	37,1	35 465	40,1	34 425	28,8	88 845	36
2 922,5	17,2	3 105	19,5	3 145	14,4	3 217,5	13,2	3 290	11,9	3 245	10,9	4 445	12,6	4 935	12,3	8 155	16,5	10 480	18,5	10 830	15,7	13 990	15,8	9 205	7,8	28 570	11
17 315,5	100	15 910	100	21 910	100	24 820	100	27 730	100	29 650	100	35 250	100	39 965	100	49 340	100	56 555	100	69 150	100	88 520	100	119 720	100	244 560	100

GABON

VENTILATION DES IMPORTATIONS PAR GROUPE D'UTILISATION

1960		1970		1971		1972		1973		1974		1975		1976		1977		1978		1979		1980		1981		1982	
Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	
598	7,6	310	1,4	275	1,1	440	1,3	270	0,8	2 662,5	3,0	4 450	4,7	1 120	0,9	3 900	2,2	12 970	9,3	3 800	3,4	3 700	2,0	7 300	2,9	7 400	2,9
766	9,8	4 055	16,2	5 185	20,5	6 130	12	6 250	18,3	10 943	17,3	15 635	16,4	15 390	12,8	33 760	19,2	15 745	11,3	12 100	10,7	15 600	8,5	31 200	12,3	33 200	11,2
1 025,5	12,9	5 630	25,3	2 365	9,3	9 040	26,5	10 050	29,4	9 385	19,3	8 720	9,1	7 785	6,5	10 075	5,7	10 035	7,2	13 700	12,1	20 600	11,2	24 600	9,7	32 500	11,4
1 579	20,2	3 530	15,9	10 865	42,9	6 185	18,1	6 125	18,0	22 965	29,9	39 805	41,7	58 905	48,9	64 590	36,7	47 855	34,4	50 500	44,7	76 000	41,3	98 200	38,8	109 200	38,2
3 874	49,5	8 705	39,2	6 620	26,2	12 310	36,1	11 535	33,7	18 850	30,6	26 770	28	37 040	30,8	63 675	36,2	52 570	37,8	33 000	29,2	71 600	38,9	91 600	36,2	102 600	36,0
1 562,5	20	3 125	14,1	2 495	9,9	4 625	13,6	4 435	13	3 787,5	8,2	3 140	3,3	10 120	8,4	14 705	8,4	15 815	11,4	21 900	19,3	22 700	12,3	41 500	16,4	44 200	15,5
7 829,5	100	22 230	100	25 310	100	34 105	100	34 230	100	64 805	100	95 380	100	120 240	100	176 000	100	139 175	100	113 100	100	183 800	100	252 900	100	285 000	100

3.4.2 Les conséquences de la consommation extravertie

Vendre pour les entreprises ou consommer pour les ménages est un facteur de productivité << il existe apparemment entre les résultats de productivité et les niveaux de consommations une relation directe << évidente >> (35) quoique cette relation mérite d'être précisée, la vente agirait comme facteur de productivité à travers le volume de la demande (le revenu des consommations) et le revenu relatif des prix qui agit à titre secondaire sur le volume de la demande.

En 1960, J. Wolter Thompson, publiciste américain déclarait, que <<les américains devaient apprendre à augmenter leur consommation personnelle de 16 milliards de dollars (soit 140 milliards de francs 1972), pour suivre le rythme de la production>> (36) La même année dans le numéro de Sales management on écrivait ceci <<si nous devons acheter et consommer tout ce que les usines automatiques, les vendeurs persuasifs et les publicistes tout-puissants veulent nous imposer, il faudrait doter la génération montante d'oreilles, d'yeux, et de sens supplémentaires>> (37).

Au fond, la seule façon de résoudre le problème de l'offre et de la demande serait fabriquer biologiquement une nouvelle race de superconsommateurs à défaut coloniser culturellement, asservir par la puissance oppressive du capital.

La consommation est le moteur de la croissance, parce qu'à travers la vente, les entreprises réalisent un profit d'autant plus grand que le volume de la production est grande. Et pour arriver à produire plus, l'entreprise est contrainte d'investir en adoptant des nouvelles méthodes qui engendrent un progrès de la productivité. Certains économistes soutiennent qu'il convient de réduire la consommation pour accroître les investissements.

A cela on répondra ceci. Réduire la consommation accroît l'épargne. L'accroissement de l'épargne n'entraîne pas la réussite d'un investissement donc du remboursement du crédit qui est à la base de l'investissement. Ensuite les entreprises privées procèdent rarement à des investissements pendant la période où la demande est faible. Enfin on observe que l'origine du crédit est bancaire. La consommation, comme la force de travail sont une source de profit pour l'entreprise. Ainsi donc la consommation extravertie des ménages Camerounais qui se situe autour de 38,84 % de la valeur des importations maintient le Cameroun dans une situation de crise. Parce que le revenu distribué (r) par l'entreprise (x) au Cameroun est une charge qui réduit son profit, donc son investissement, quand 38,84 % de ce revenu se dirige à l'extérieur à travers la consommation importée improductive.

C'est 38,84 % des profits issus de la consommation du revenu qui manque au numérateur de la condition de monétarisation.

Le dénominateur croît plus vite que le numérateur ce qui ralentit la monétarisation à défaut de la bloquer par un endettement excessif.

La croissance de la consommation à travers le revenu accroît le profit donc l'investissement (I) si ce profit n'est pas investi ou consommé il devient une épargne thésaurisée qu'à travers (s) amène la condition de crise. La croissance des revenus salariaux dans les pays de l'Afrique Centrale, accroît la condition de crise, à travers la consommation extravertie qui s'accroît et en même temps, l'endettement du pays en devises. Dans ces conditions on ne peut pas incriminer les bas revenus salariaux pour sortir de la crise.

La crise dans les pays de l'Afrique Centrale se situerait au niveau du mode financement des investissements, de la nature de ses investissements et du mode de consommation extravertie. Le sous-développement n'est pas un phénomène de bas salaires, mais quoi consommer et ne pas consommer avec son salaire.

La consommation extravertie est équivalente à une épargne thésaurisée qui ne revient pas à l'entreprise qui aurait distribué le revenu correspondant. Facilement on assimilerait cette consommation extravertie à une sous-consommation. Une thésaurisation des signes monétaires qui réduirait le niveau de la monétarisation, la consommation extravertie nous endette, il y a perte des signes monétaires, une démonétarisation de l'économie.

L'épargne des ménages qui va dans les succursales des banques étrangères quelque soit son volume contribue à l'extraversion des économies des pays de l'Afrique Centrale, à leur endettement. L'épargne extérieur venue combler l'insuffisance de l'épargne intérieur a davantage endetté les pays de l'Afrique Centrale en accroissant les consommations extraverties, le service de la dette et la fuite des capitaux, il y a un ralentissement de la monétarisation de l'économie en même temps que la Franc-monétarisation se fait sur le sillage de la dollarisation (P. Salama 1984) (38).

LES ETABLISSEMENTS FINANCIERS NON BANCAIRE

Ils jouent un rôle indéniable dans l'orientation du processus de la monétarisation. (voir annexe 4A, 4B, 4C, 4D, 4E, 4F).

Présentation

- SOCIETE CAMEROUNAISE D'EQUIPEMENT (S.C.E)

La société Camerounaise d'Equipement a pour objet essentiel de favoriser le développement des opérations commerciales sur le territoire national, notamment par l'achat et la revente de toutes marchandises, articles et objets manufacturés, et généralement toutes les opérations mobilières, industrielles ou commerciales. Créée en 1963, elle a connu une expansion de ses activités ; cependant les capitaux restent entièrement étrangers.

SOCIETE CAMEROUNAISE D'EQUIPEMENT (S.C.E.)

bleau 70

a) *Date de création ou d'agrément* : Création en 1963 ; agréée le 1er juillet 1975.

b) *Capital social* : 225 000 000 F CFA

c) *Liste des actionnaires*

ACTIONNAIRES	NBRES D'ACTION	MONTANT	%
Sté d'Etudes d'investissements et d'assistance (S.E.I.A.)	19 725	98 625 000	43,83
SCOA	6 073	30 365 000	13,49
Albert HAMOU	01	5 000	0,01
Société européenne de coopération et d'assistance (SECA)	01	5 000	0,01
Union de participations de France et d'outre-mer	13 049	62 245 000	28,99
Michel NAEDER	01	5 000	0,01
Sté Française de Commerce européen	6 074	30 370 000	13,49
Sté d'études et de réalisations financières et immobilières (SERFIM)	01	5 000	0,01
Jacques Ippolito	01	5 000	0,01
François PARLIER	25	125 000	0,04
Succession de M. Alexis SPOLIANSKY	24	120 000	0,04
Mme MAEVA LALANNE	25	125 000	0,05
TOTAL	45 000	225 000 000	100

LA SOCIETE CAMEROUNAISE DE CREDIT BAIL (SOCABAIL)

Créée en 1976 par le même groupe que la SOCCA, la SOCABAIL a pour objet, essentiellement : la création, l'achat, la vente, la location, l'exploitation soit pour son compte, soit pour le compte de tiers en qualité d'agent représentant commissionnaire, concessionnaire ou autrement, de tous les immeubles, fonds de commerce, installation, magasins, garages et ateliers de réparation nécessaires ou utiles aux opérations sociales.

Tableau 71

SOCIETE CAMEROUNAISE DE CREDIT BAIL (SOCABAIL)

a) *Date de création ou d'agrément* : Créée en 1977.

b) *Capital social* : 450 000 000 F CFA

c) *Liste des actionnaires*

ACTIONNAIRES	NBRES D'ACTION	MONTANT	%
SOCCA	13 008	65 040 000	14,45
RCI	7 185	35 925 000	7,92
CAMI	6 669	33 345 000	7,41
RENAULT CAMEROUN	6 342	31 710 000	7,05
R.W. KING	6 300	31 500 000	7,00
SEAC	6 300	31 500 000	7,00
SOCADA	6 300	31 500 000	7,00
CFAO	6 294	31 470 000	6,99
SHO CAMEROUN	5 671	28 355 000	6,30
BIAOC	4 500	22 500 000	5,00
SGBC	4 500	22 500 000	5,00
CAMTEC	4 150	20 750 000	4,61
SOFINREN	3 000	15 000 000	3,33
BICIC	2 572	12 860 000	2,86
CICA	1 800	9 000 000	2,00
SAFCA	1 350	6 750 000	1,50
NIBA	1 162	5 810 000	1,29
OTEMA	770	3 850 000	6,85
CAMER	720	3 600 000	0,80
SUMOCA	562	2 810 000	0,62
SCI	450	2 250 000	0,50
SIMCA	450	2 250 000	0,50
SERFIM	5	25 000	-
TOTAL	90 000	450 000 000	100

LA SOCIETE GENERALE DE LEASING DU CAMEROUN (SOGELEAS)

c'est une filiale de la Société Générale de Banques au Cameroun, spécialisée dans l'achat, la vente, la gestion et l'exploitation de tous les biens immobiliers et mobiliers, et habilitée à faire toutes opérations de crédit-bail ou de leasing.

a) *Date de création ou d'agrément* : Création en 1980. Agréée par arrêté n° 158/MINFI/CE du 18 mars 1981..

b) *Capital social* : 500 000 000 F CFA

c) *Liste des actionnaires*

bleau 72

ACTIONNAIRES	NBRE D'ACTIONS	MONTANT	%
SGBC	19 994	199 940 000	39,99
VALORIND (UNIFOREST)	17 491	174 910 000	34,98
SNAC	12 500	125 000 000	25
CAMATRANS	5	50 000	0,01
EL HADJ AHAMADOU HAYATOU	2	20 000	0,004
Gaston NGUENTI	2	20 000	0,004
François BOURDEAU	2	20 000	0,004
Jean Michel LE PETIT	2	20 000	0,004
Alain PY	2	20 000	0,004
TOTAL	50 000	500 000 000	100

LA SOCIETE CAMEROUNAISE DE CREDIT AUTOMOBILE (SOCCA)

La Société Camerounaise de Crédit Automobile est un établissement financier fondé en 1959 dont l'objet principal est le financement des ventes à crédit, notamment de véhicules automobiles, le matériel industriel et de travaux publics et d'engins à deux roues.

La SOCCA est un établissement du groupe SAFCA. Les principaux actionnaires sont la Seac 17,07 % ; Sho 12,22 % ; R.WKing 10,97 % et la CFAO 18,3 %.

Liste des actionnaires

a) Personnes morales : 198 986 actions soit 82,9 %

R.W King, Socada; Sho, Safca, serfim
Renault Cameroun, Seac, Cami, UAP.

b) Personnes physiques : 41 014 actions soit 17,1 %

MM CHAUSSE, Théodore BELLA, VIGIER.

Le capital social s'éleve à 1 200 000 francs CFA

L'association des capitaux nationaux et des capitaux métropolitains, quelle que soit la partie majoritaire, génère la dénationalisation des capitaux nationaux du fait de l'inégalité des partenaires en pouvoir technique et en puissance économique. La stratégie qui sera mise en place est une subordination et une orientation de l'économie du pays d'accueil vers les objectifs non-nationaux (P.JALEE 73).

Les établissements financiers ouvrent le marché national aux produits manufacturés, favorisant l'achat des biens de consommation à crédit. En dehors de l'automobile où la répartition des crédits semble normale entre nationaux et expatriés, la répartition est inégalitaire en ce qui concerne le matériel des travaux publics qui est productif, contrairement à l'automobile qui est improductif (Tableaux en annexe).

Ce déséquilibre peut s'expliquer par l'absence de maîtrise du secteur technique par les nationaux, absence de formation ou mauvaise formation.

Ce déséquilibre dans la répartition des crédits productifs peut aussi être le résultat d'une discrimination qui relève du dualisme monétaire.

La théorie économique reconnaît plusieurs théories de la discrimination, orientées vers la demande ou orientées vers l'offre. On assimile souvent la discrimination à l'inégalité des situations économiques que l'on observe généralement entre les différents groupes démographiques qui composent une économie. La nature des actionnaires des établissements financiers peut être à la base de la discrimination au niveau de l'octroi des crédits productifs. Cette discrimination rend le processus de la monétarisation lent, peu cohérent et progressivement extraverti, d'autant plus que la majorité des crédits aux nationaux sont à des fins de consommation plutôt qu'à des fins d'investissement productifs et donc de ne pas contribuer à l'accumulation du profit, puis du capital (humain et physique).

3.5 La monétarisation et les principes de l'accélérateur et du multiplicateur

La domination par le capital industriel ou financier a des effets non seulement par les relations commerciales et monétaires mais aussi par les modèles de production, de consommation, d'organisation, et même culturels qu'il projette sur les pays dominés. A cet effet les investissements étrangers éliminent la concurrence des entreprises locales en les réduisant à être inoffensives.

Ces investissements étrangers déterminent des profits de la production et de la demande, des modes de répartition des revenus, rythment ainsi le processus de la monétarisation pendant les vingt dernières années l'Afrique noire a connu une dégradation sensible de ses structures économiques et des conditions de vie de ses populations, même si certains pays ont réussi à obtenir des taux de croissance élevés de leur P.N.B.

En 1981 l'Afrique noire est plus dépendante de l'extérieur qu'en 1960. Elle connaît des situations de pénurie alimentaire jusqu'à présent inconnues. Elle doit faire face à des crises financières récurrentes (39).

La monétarisation actuelle dessert l'Afrique au profit de l'étranger car même nationalisées, les sociétés minières sont

contrôlées par les intérêts étrangers qui ont la technologie, les capitaux et contrôlent les circuits de distribution.

La production manufacturière est contrôlée par les filiales des sociétés multinationales. L'absence d'un secteur industriel national. La spécialisation coloniale crée un manque d'effets d'entraînements, un manque de relation inter-industrielles. Cela fait vingt ans déjà que le professeur Germain NDJEUNDE écrivait:

Ces effets de liaison devraient être plus importantes pour une économie nationale en ce qui concerne des industries polyvalentes et situées beaucoup plus en amont comme celle de la métallurgie. Qu'en est-il alors de l'industrie électro-métallurgique que possède le Cameroun et qui est unique en Afrique Noire d'expression française ? Cette électro-métallurgie au Cameroun a trait à la fabrication des lingots d'aluminium à partir de l'alumine par la société Alucam, les effets de liaison d'Alucam en amont se traduisent par ses différents inputs constitués principalement par l'utilisation de l'électricité produite par Enelcam à partir du barrage d'Edéa et qui consomme presque la totalité de la production d'Enelcam à un prix extrêmement bas puisque l'électricité lui est vendue au tarif de 0,50 F le kilowattheure pour un prix de revient de 11 F CFA. L'autre input d'Alucam est constitué par l'alumine, mais importé de Guinée ses effets de liaison en aval jusqu'à une date récente étaient nuls puisque Alucam exportait la totalité de l'aluminium ainsi produit (40).

Mais la création par la suite de deux entreprises filiales d'Alucam, comme la Socatral pour la fabrication des tôles ondulées en aluminium et Alubassa pour la fabrication d'ustensiles de ménage en aluminium, ces deux dernières entreprises utilisant une partie de la production d'Alucam (quoique même en faible production), a permis de réaliser une certaine intégration d'Alucam à l'économie camerounaise, ce qui tend ainsi à atténuer les critiques dont Alucam a été souvent l'objet. Si les effets de liaison sont ainsi réalisés partiellement par Alucam en aval, il n'en demeure pas moins vrai que cet effet est encore sinon nul du moins faible quand on considère la matière première utilisée par l'entreprise à savoir l'alumine qui est encore importé. Or les disponibilités du Cameroun en bauxite sont de l'ordre de 1216 millions de tonnes ainsi réparties :

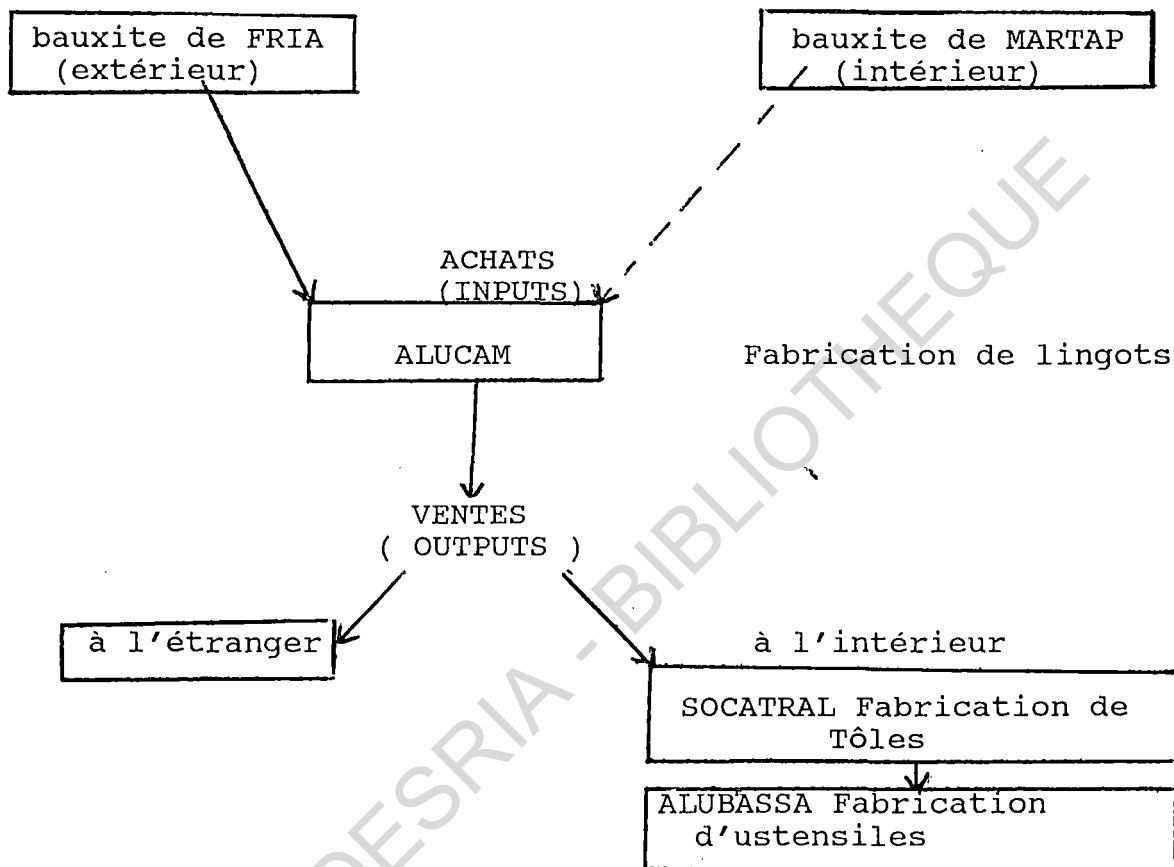
A l'ouest 46 millions de tonnes à Fongo-Tongo 5 millions de tonnes à Foka-mezoum-Fokoné, 40 millions à Bangam, 4 millions de tonnes à Koutaba-Foumban ; et surtout au Nord Cameroun le gisement de Martap qui a une réserve de 1116 millions de tonnes de bauxite et est le plus exploitable économiquement et c'est dans ce sens qu'a été constituée à Yaoundé une entreprise pour l'exploitation, dénommée "SEBACAM"... ou société d'étude des Bauxites du Cameroun.

Toutes ces possibilités du Cameroun en bauxite laissent supposer qu'une plus grande intégration d'Alucam aussi en amont est probable à long terme.

D'ailleurs la construction du chemin de fer Transcamerounais qui passe à côté du gisement de bauxite de Martap augmente encore ces possibilités de voir Alucam utiliser un jour directement la bauxite locale exploitée à Martap.

Un schéma d'Alucam dépassant le stade actuel où l'intégration est encore insuffisante et aboutissant à une situation où cette intégration serait plus parfaite par l'utilisation de la bauxite de Martap peut être symbolisé de la façon suivante :

Schéma 10 : moindre intégration et plus forte intégration d'Alucam



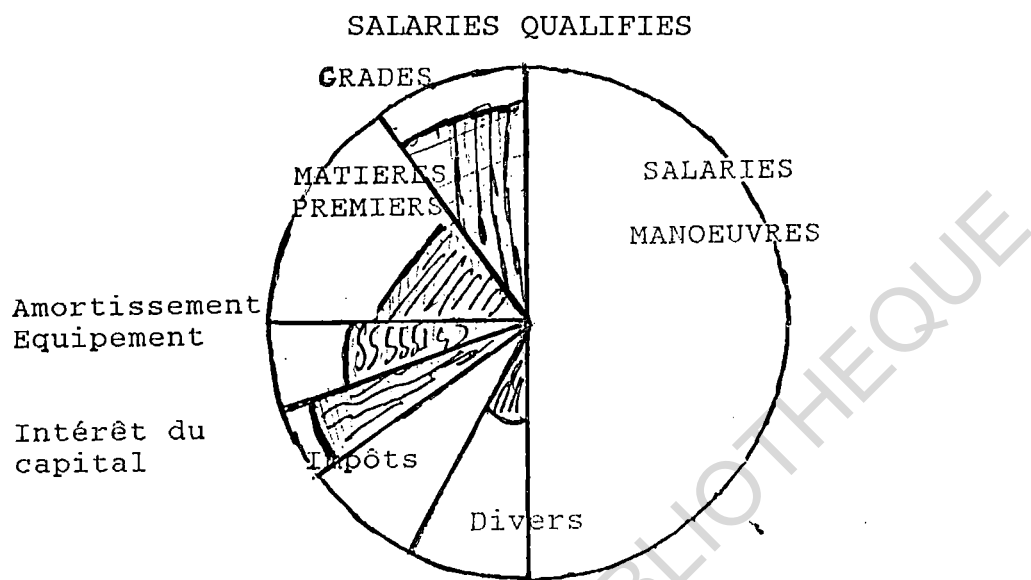
- la flèche en pointillé traduit l'absence d'utilisation de bauxite de Martap par Alucam pour le moment.

- la partie droite du tableau réalise la meilleure intégration d'Alucam à l'économie Camerounaise puisque des effets de liaison seraient exercés en amont (utilisation de la bauxite de Martap) et aussi en aval avec les ventes d'Alucam à des entreprises locales (Socatral et Alubassa) comme c'est le cas actuellement.

Le processus d'accélération profite à l'étranger producteur du bien d'équipement il faut envisager l'intégration verticale de l'unité finale de production dans un ensemble utilisant des facteurs nationaux de production.

Le processus d'accélération aura un effet bienfaisant dans la mesure où il sera local (non exporté). L'intensité interne du processus d'accélération doit être le critère du choix des entreprises à retenir dans les plans de développement. Celle-ci dépend directement de la proportion de facteurs nationaux qui seront mobilisés, c'est-à-dire intégrés dans le processus dynamique de développement.

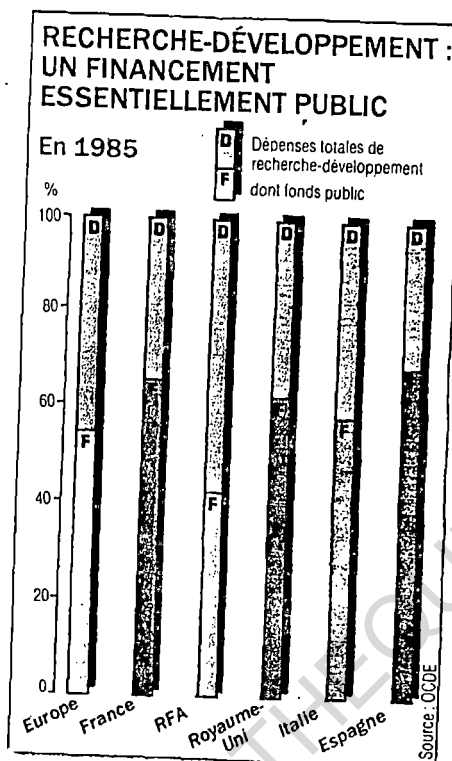
Shéma 11 : Répartition des coûts entre Nationaux et expatriés.



Le schéma ci-dessus permet une vision synthétique. La surface hachurée représente les coûts qui sont expatriés. Leur surface doit être la plus réduite possible. Le secteur des industries d'équipement, étant le plus souvent absent. Ce seront les industries de main-d'oeuvre, utilisant les matières premières locales, demandant un encadrement restreint et un équipement d'un degré capitaliste moyen qui seront préférées. L'accélérateur est en effet d'autant plus intense que la demande finale est éloignée du goulot d'étranglement. On songe aux industries de consommation. Le problème cependant n'est pas résolu, car l'on verra que les facteurs financiers monétaires tout aussi déterminants dans l'application du processus d'accélération, sont d'autant moins opérants que l'on approche du consommateur final, car celui-ci est peu monétarisé >> (41).

3.6 Rôle de l'Etat dans la recherche : facteur de monétarisation

La recherche est essentiellement en Europe financée par les fonds publics dans les pays européens, mais profitent aux entreprises privées. La place de l'Etat dans le développement se situe au niveau de l'impulsion de base. Dans les pays en voie de développement cette place ne doit souffrir d'aucune contestation. Au Etats-Unis les fonds publics financent plus de 48 % des dépenses intérieures brutes de recherches et développement.



Le ratio crédit recherche développement / crédit intérieur est révélateur d'un point de vue sectorielle, des efforts qui sont fait en profondeur pour la monétarisation véritable des secteurs. Ce ratio cause la formation du capital de demain. Il n'y a de développement véritable sans recherche.

3.7 Les obstacles à l'industrialisation et à la monétarisation

Longtemps on a considéré que les obstacles à l'industrialisation étaient liés à un manque de facteur de production, le professeur Gérard GRELLET pense que ces obstacles ne sont pas négligeables en Afrique mais ils n'ont qu'une importance secondaire car aucun d'entre eux (capital, savoir-faire technologique ou matières premières) ne constitue un obstacle insurmontable, s'il existait une véritable politique d'industrialisation. Les obstacles fondamentaux à l'industrialisation de l'Afrique Centrale sont des deux ordres : Le contrôle de l'industrie par les intérêts étrangers et l'exiguïté des marchés nationaux .

Dans le bulletin d'Afrique noire, numéro spécial 1971 consacré au Cameroun on pouvait lire le taux d'utilisation des capacités productives au Cameroun en 1971.

Tableau 73 Taux d'utilisation des activités

Au Cameroun

Activités	taux d'utilisation
Cycles et motocycles	91,56 %
articles émaillés	90
Savon	85
Bière	84,51
Coton-graine	82
Caoutchouc	80,51
Ciment	80
Caisses	80
Bonneterie	80
Conserves de viandes	75
Produits préfabriqués	72,22
Boissons gazeuses	71,6
Beurre de cacao	66
Tôles laminées	64,6
Articles de ménages	64,6
Huile d'arachides raffinée	58
Tissu écru	53,8
Chaussures	53
Tissus imprimés	52,7
Electricité	45,6
Oxygène acétylène	35,5
Transistors	28
Cartons	27,8
Huile de palmistes	27
Couvertures	20

Au Congo et en République centrafricaine on observe une sous-utilisation de la capacité de production en 1976.

TABLEAU 74 : Taux d'utilisation des activités

Au CONGO

Société	bien produits	capacité installée	capacité utilisée	taux d'utilisation
SIAT	cigarettes	1 250 t	450 t	36 %
BATA	Paires chaussures	11 400 t	4 500 t	39 %
Africa Plast	articles plastiques	800 t	400 t	50 %
Plasco	Bouteilles plastiques	8.000.000	169 427	21 %
Cidalou	Ciment	120.000	55 300	46 %

Source : Industrie africaine 1976

Tableau 75 : Taux d'utilisation des activités

EN R.C.A.

Société	Bien produit	capacité installée	capacité utilisée	taux d'utilisation
ICAI	Files	1800 t	1530 t	85 %
	Tissus	11 000 000 de mètres	7.680.000m	70 %
	Couverture	2 800 000	75.000	3 %
	Pansements	5 000 000	450.000	90 %
CIOT	confection	2 000 000 de pièces	1.197.000	60 %
BATA	chaussures	1 500 000 paires	700.000 paires	47 %
Centra-color	peinture	3 000 t	650 t	22 %
SEPIA	Bicyclette	12 000 pièces	6.230 pièces	52 %
		10 000 pièces	4.170 pièces	42 %

Cetramet	Ustensiles ménagers	450 t	250 t	56 %
UCCA	Usines d'épargne	95 à 105 000t	45.512 t	50 %
MOCAF	bière	170 000 HL	130.000 Hl	76 %
	Boissons gazeuses	35 000 HL	35.000 Hl	100 %
	glace	3 500 t	1.500 t	43 %
	sirop	500 HL	430 Hl	86 %

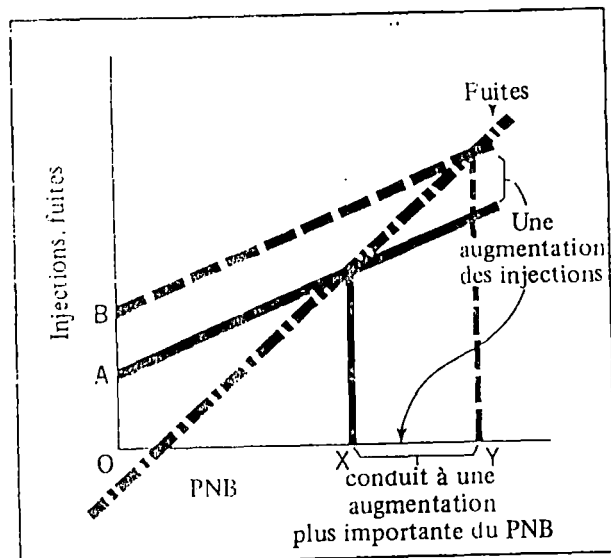
Les regroupements régionaux sont très indispensables pour les petits marchés africains. La population de l'Afrique Centrale (Cameroun, Congo, Tchad, RCA, Gabon) est moins 25 millions d'habitants en 1990. Ces regroupements qui ne verront plus une usine textile au Tchad, une au Congo, une au Gabon, une au Cameroun réduiront les fuites par une meilleure intégration.

3.8 Fuites et blocages de la monétarisation

Le point essentiel concernant le multiplicateur est que les variations de l'investissement, des dépenses publiques ou des exportations débouchent sur les variations plus amples du produit National brut parce que les accroissements du revenu sont dépensés donnant naissance à des revenus supplémentaires, à une monétarisation accrue (voir graphique ci-dessous).

Graphique 9 : Le multiplicateur Page 107

Graphique 9
Le multiplicateur

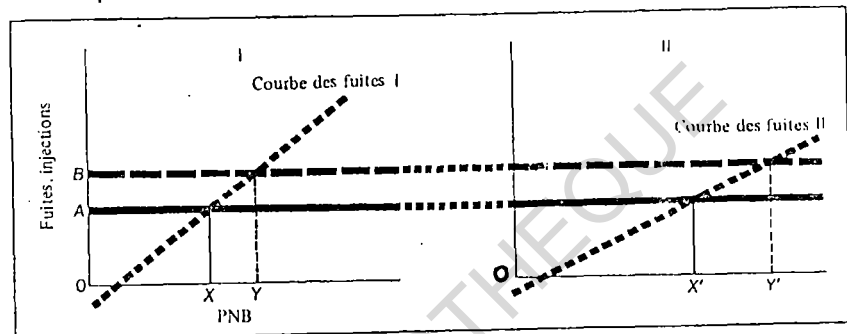


Une augmentation AB des injections conduit à une augmentation plus forte du PNB, XY on a là une représentation graphique du multiplicateur. Il importe de comprendre pourquoi AB crée XY. La raison tient à la pente de la courbe des fuites. Et pourquoi cette pente à de l'importance ? Parce qu'elle représente la propension marginale à épargner et que celle-ci est la cause du multiplicateur. L'effet multiplicateur dépend de la propension marginale à consommer, de la propension à imposer et de la propension marginale à importer à mesure que le PNB augmente. Le graphique ci-dessus montre que l'accroissement du PNB est supérieur à celui des injections. C'est le jeu du multiplicateur.

Les deux courbes de fuites, de pentes différentes, engendrent des multiplicateurs différents. Cela tient à ce que des pentes différentes représentent des modes de dépenses et d'épargne différents très importants.

Graphique 10

Le multiplicateur



Les deux graphiques montrent que le rapport entre l'accroissement initial des injections et l'accroissement final du PNB dépend de la pente de la droite des fuites. Le graphique ci-dessus nous présente deux rapports différents entre les injections et le PNB dus à des pentes différentes. Remarquons que le même accroissement des dépenses de (OA à OB sur des injections) conduit à un accroissement plus petit sur le graphique I (OX à OY), où la pente des fuites est forte, que sur le graphique II (OX' à OY') où la pente est plus progressive. Pourquoi l'accroissement est-il plus fort quand la pente est plus progressive ? La réponse devrait être clairement perçue. La pente représente la progression marginale à épargner, imposer et importer, l'ensemble des propensions marginales qui donnent lieu à des fuites. Si ces propensions sont élevées, les fuites sont importantes la pente des fuites est forte et le PNB s'accroît moins, la monétarisation aussi. La monétarisation d'équilibre et d'accumulation ne seront possible que si certains modes de comportements changent. La répartition inégalitaire des revenus génère des fuites à travers l'épargne. Les importations improductives exercent sur l'économie des fuites autant que le service de la dette, et la fuite des capitaux.

Ces comportements divers agissent sur le dénominateur de l'indicateur de monétarisation d'application par un accroissement

de s . A travers le multiplicateur, un accroissement de s qui tend vers 1 annule l'effet multiplicateur et il y a blocage de la croissance, de la monétarisation. Les fuites importantes bloquent la monétarisation, donc le développement.

Remarquons la relation qui existe entre les revenus et l'investissement à travers $Ki/r > 1$: la cohérence des structures de production et de consommation est souhaitable.

3.8.1 La conséquence de l'épargne des ménages pour les entreprises

En suivant le circuit de la monnaie, une avance en monnaie (I) est faite par les intermédiaires financiers aux entreprises, leur permettant de produire des biens et services en payant des salaires (R) et d'acquérir les équipements, en anticipant sur les profits (p) qui se réaliseront dès qu'afflueront les dépenses de consommation (c) des ménages. On peut remarquer que l'écoulement des biens de consommation produits, ainsi que la réalisation des profits est subordonné au retour de la monnaie sous forme de dépenses des ménages. Si la monnaie est épargnée au lieu d'être consommée, ou bien consommée hors du circuit qui l'a distribué, les entreprises du circuit distributeur restent avec les stocks invendus de biens destinés aux ménages, et ne peuvent réaliser leur profit. Le comportement d'épargne, les consommations importées improductives, les inégalités de répartition qui bloquent la consommation, sont une gêne pour les entreprises et le processus de monétarisation.

LA MONETARISATION ET L'EVOLUTION DES COMPOSANTES FIDUCIAIRE ET SCRIPTURALE DE LA MASSE MONETAIRE

La marche positive du processus de la monétarisation entraîne la croissance de la masse monétaire qui s'accompagne de la variation des composantes fiduciaire et scripturale. Le multiplicateur de crédit joue un rôle d'amplificateur dans le phénomène de la croissance de la masse monétaire. Les banques commerciales doivent satisfaire les demandes des billets (retrait à vue) formulées par leurs clients. Pour cela, elles doivent s'adresser à la Banque Centrale, qui leur fournit les billets et débite leur compte courant sur ces livres. Ceci oblige les banques à se refinancer en monnaie centrale. C'est la conversion de la monnaie scripturale centrale en billets de banque.

On note une régression significative de la part de la monnaie fiduciaire dans la structure de la masse monétaire dans la zone BEAC. On peut dire qu'au fur et à mesure qu'il y a monétarisation, la monnaie scripturale croît plus vite que la monnaie fiduciaire (ci-dessus tableau 74). Ceci est valable dans un pays comme le Nigeria ayant une banque Centrale autonome (tableau ci-dessus).

Tableau 74. Structure de la masse monétaire

En 1976 la monnaie fiduciaire représentait 31,4 % de la masse monétaire ; en 1985, elle se situe à 23,5 % . Cette évolution tra-

EVOLUTION DES COMPOSANTES FIDUCIAIRE ET SCRIPTURALE AU NIGERIA.

	55	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86
	47,9	53,7	50,6	48	46,6	45,9	42,8	41,7	45,5	35	38	34,9	34	31,9	28,9	21	24,6	23,1	24,8	28,6	23,8	22,1	25,3	25,2	25,4	22,9	21,2	21,9
	41,3	27,7	26,7	27,9	27,7	31	27	26,9	25,6	29,7	29,4	30,7	30,2	30,1	32,5	43,3	37,7	43	46,3	39,2	38,6	42	38,6	34,9	33,8	34,5	35,9	31,9

EVOLUTION POSSIBLE DU MULTIPLICATEUR DU CREDIT AU NIGERIA. = $\frac{1}{r+b - rb}$

S	55	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86
%	1,88	1,69	1,8	1,87	1,92	1,94	2	2,10	1,96	2,40	2,26	2,39	2,37	2,58	2,77	3,46	3,11	3,30	3,35	2,79	3,18	3,40	3	3	3,1	3,35	3,40	3,3
%	1,64	1,53	1,60	1,63	1,66	1,72	1,75	1,80	1,72	1,95	1,86	1,96	1,98	2,04	2,14	2,45	2,30	2,36	2,29	2,15	2,3	2,40	2,27	2,27	2,27	2,38	2,45	2,4

TABLEAU I.76

EVOLUTION DES DIFFERENTES COMPOSANTES DE LA MASSE MONETAIRE
 Décembre 1975 - Décembre 1985 (fin de période)

	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985 (1)	Variations moyennes en % 1975/1985
A -- Disponibilités monétaires	169 727	266 538	283 720	317 834	366 978	417 627	522 502	595 018	695 742	793 223	843 379	+ 34,5 %
dont :												
- monnaie fiduciaire	(36 345)	(106 631)	(120 315)	(135 108)	(157 534)	(177 674)	(223 288)	(249 601)	(282 510)	(312 894)	(342 143)	+ 29,6 %
Part en % de M2	(36,6 %)	(31,4 %)	(30,1 %)	(22,6 %)	(32,3 %)	(29,9 %)	(29,7 %)	(28,5 %)	(26,8 %)	(25 %)	(23,5 %)	
- monnaie scripturale	(103 377)	(159 907)	(172 905)	(182 726)	(209 444)	(239 953)	(299 214)	(345 417)	(413 232)	(480 329)	(501 236)	+ 38,5 %
Part en % de M2	(43,8 %)	(47,2 %)	(44,1 %)	(44,2 %)	(42,9 %)	(40,4 %)	(39,8 %)	(39,4 %)	(39,3 %)	(38,4 %)	(34,4 %)	
B -- Quasi-monnaie	46 364	72 572	98 049	96 072	120 707	176 620	228 851	281 523	356 200	457 939	612 319	+122,1 %
Part en % de M2	(19,6 %)	(21,4 %)	(25,1 %)	(23,2 %)	(24,8 %)	(29,7 %)	(30,7 %)	(32,1 %)	(33,9 %)	(36,6 %)	(42,1 %)	
C -- Masse monétaire (M2) (A + B)	236 066	339 110	391 769	413 907	487 685	593 647	752 333	876 541	1 051 942	1 251 162	1 455 698	+ 51,7 %

(1) Chiffres provisoires.

La monétarisation avance à travers le crédit, condition nécessaire, qui s'accroît avec les valeurs faibles de r et b dans l'hypothèse du multiplicateur du crédit.

EVOLUTION DES COMPOSANTES FIDUCIAIRE (b) ET SCRIPTURALE (s) DE LA MASSE MONETAIRE

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
CAMEROUN																			
S	51 %	52 %	54 %	52 %	53 %	52 %	42 %	45 %	41 %	39 %	40 %	41 %	38 %	32 %	34 %	32 %	33 %	38 %	35 %
b	40 %	37 %	34 %	31 %	29 %	28 %	28 %	26 %	25 %	25 %	22 %	21 %	18 %	17 %	20 %	25 %	23 %	22 %	21 %
CONGO																			
S	47 %	47 %	51 %	47 %	51 %	46 %	45 %	46 %	51 %	48 %	47 %	42 %	47 %	43 %	37 %	34 %	32 %	33 %	33 %
b	50 %	50 %	46 %	50 %	46 %	48 %	44 %	42 %	38 %	33 %	37 %	37 %	36 %	33 %	38 %	40 %	37 %	35 %	40 %
GABON																			
S	60 %	56 %	55 %	55 %	56 %	52 %	53 %	45 %	39 %	44 %	41 %	40 %	42 %	37 %	39 %	35 %	39 %	41 %	41 %
b	36 %	36 %	35 %	31 %	25 %	25 %	27 %	24 %	23 %	21 %	22 %	21 %	19 %	17 %	17 %	21 %	20 %	21 %	21 %
TCHAD																			
S	25 %	28 %	31 %	29 %	32 %	32 %				29 %	28 %	27 %	30 %	29 %	31 %	32 %	33 %	33 %	28 %
b	71 %	65 %	57 %	65 %	63 %	63 %				67 %	68 %	69 %	66 %	66 %	64 %	62 %	61 %	61 %	67 %
CENTRAFRIQUE																			
S	35 %	36 %	37 %	35 %	44 %	40 %	32 %	30 %	28 %	23 %	21 %	22 %	21 %	26 %	20 %	21 %	29 %	22 %	21 %
b	58 %	57 %	57 %	56 %	48 %	51 %	59 %	66 %	67 %	70 %	73 %	72 %	71 %	66 %	70 %	68 %	68 %	66 %	68 %

EVOLUTION DE LA MONNAIE FIDUCIAIRE DANS LA MASSE MONETAIRE M₂

1969	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90
------	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

F R A N C E Donnés en Milliards de Francs Français FF.

305,46	352,04	416,22	493,82	567,65	670	777	876	998	1 125	1 286	1 411	1490	1 651	1 837	1 989	2 101	2 606	2 718	2 822	2 948
73	76	78	83	89	98	106	115	122	131	139	143	160	177	190	198	207	214	224	236	246
23%	21,5%	19%	17%	16%	15%	14%	13%	12%	12%	12%	11%	10%	10,7%	10,3%	9,9%	9,8%	8,2	8,2%	8,3%	8,3%

A L L E M A G N E Données en Milliards de Deutsche Mark.

210 BIS

318	353	406	469	523	573	650	708	779	731	769	795	834	942	942	995	1 074	1 144	1 213	1 283	1 348
4,7	36,9	40,3	45,7	47,4	51,5	56,5	60,6	67,5	76,2	79,9	84	84,2	88,6	96,4	99,8	103,9	112,2	124,1	142,1	147,9
1%	10,4	9,9	9,7	9,06	8,9	8,6	8,5	8,6	10,4	10,3	10,5	18,4	9,4	10,2	10	9,6	9,8	10,25	11,1	10,9

ETATS - UNIS Données en Milliards de Dollars E U.

2,9	453,8	508,7	569,6	633,2	693,4	738,1	796,1	1 286	1 388	1 498	1 630	1 795	1 960	2 196	2 378	2 580	2 815	2 926	3 085	3 234
6,6	50,0	53,4	57,8	61,8	68,1	74,1	81,6	89,9	99,1	107	117,4	126,9	135,4	147,6	160,8	173,1	186,2	199,3	214,8	225,3
5,5	11%	10,4	10,1	9,7	9,8	10	10,2	6	7,1	7,1	7,2	7	6,9	6,7	6,7	6,7	6,6	6,8	6,9	6,9

duit une "modernisation" des comportements des agents économiques qui utilisent de moins en moins de la monnaie fiduciaire pour leurs règlements au profit de la monnaie scripturale qui est une forme évoluée de paiement, mais moins évoluée que l'usage de la monnaie électronique dans les pays industrialisés.

Dans les pays de la zone BEAC en 1987 LA PART RELATIVE DES BILLETS DANS M2 est de 68 % pour le Centrafrique, 62 % pour le Tchad, 70,9 % en Guinée Equatoriale. Au Gabon, au Cameroun et au Congo, ces taux sont respectivement de 21 %, 25 % et 40 % (voir tableau II ci-joint).

Cette disparité dans la composition de la masse monétaire traduit également des différences dans le niveau de la cohérence et de l'intégration de l'économie des pays de la zone. Cette disparité traduit les inégalités de développement des réseaux bancaires et de la répartition des populations dans l'usage de la monnaie ; mais encore, illustre la possibilité pour chacun de ses pays de permettre la croissance de sa masse monétaire par le phénomène du multiplicateur du crédit, puisqu'il existe une relation entre l'accroissement de la monnaie centrale et la monnaie fiduciaire.

Lorsque le système bancaire accorde un crédit de 100 F à une unité institutionnelle, "X", le compte courant de celle-ci est crédité de 100 F. Ces 100 F sont utilisés par "X" pour effectuer des règlements auprès des unités "Y", "W",... qui mettent les sommes ainsi obtenues en dépôts dans les banques, dans les CCP, auprès des intermédiaires financiers de sorte que ces 100 F sont repartis ainsi :

- ΔF de dépôts dans le secteur bancaire proprement dit
- $bF = (100 - \Delta)F$ de dépôts hors du système bancaire.

En fait, le système bancaire va procurer b billets (monnaie fiduciaire) à sa clientèle. ' b ' est la proportion de la monnaie fiduciaire dans la masse monétaire ; il ne subsistera que $(1-b)\Delta F$ de dépôts sous forme scripturale. Cet accroissement de dépôts entraîne un accroissement de réserves pour un montant de :

$$r(1-b)\Delta F$$

r est le coefficient de réserves obligatoires ; il accroît les besoins des banques en monnaie fiduciaire en stérilisant une partie de leur trésorerie. $b\Delta F + r(1-b)\Delta F = (b + r - rb)\Delta F$

Un accroissement de 100 F de la masse monétaire nécessite un accroissement de monnaie centrale de :

$$\frac{100}{(b+r-rb)} F$$

Inversement, un accroissement de la monnaie centrale de 100 F peut permettre un accroissement de la masse monétaire de :

Le coefficient $\frac{1}{(b+r-rb)}$ est le multiplicateur monétaire.

$$\frac{A}{100}$$

Á

Peut être considéré dans une première approximation, comme 100 un coefficient de fuite, hors du système bancaire, en cas de fuite le multiplicateur monétaire devient plus petit ; ce qui réduit la création de monnaie. En absence de fuite, Á

$$\frac{\text{Á}}{100} = 1$$

$$\frac{\text{Somme des dépôts du système bancaire}}{\text{Masse monétaire}} = 1$$

$$\text{le multiplicateur de crédit devient} = \frac{1}{b+r-rb}$$

Ceci correspond à une préférence des agents économiques pour la monnaie banque centrale, la monnaie fiduciaire, "b" a une valeur positive et sera proche de 50 %, le dénominateur sera élevé ; ce qui réduit le multiplicateur. Tout se passe donc ici comme si le maintien de la monnaie fiduciaire hors du circuit bancaire réduit le pouvoir de création de monnaie par les banques puisque c'est cette monnaie fiduciaire qui leur sert de base pour l'octroi des crédits (G. NDJIEUNDE). Signalons la nature primaire et lente des mécanismes économiques dans la région qui ne nécessite point la vitesse de l'écriture électronique. Une économie en monétarisation se traduit par la croissance continue du multiplicateur de crédit qui passe de 1 à 1/r

$$\frac{1}{r+b-rb} \text{ à } \frac{1}{r}$$

par une réduction de la monnaie fiduciaire dans la masse monétaire au profit de la monnaie scripturale. (voir tableau 74).

On peut ainsi constater qu'une économie monétaire de production de richesse matérielle est une économie de crédit où les transactions sont faites en monnaie scripturale, monnaie écrite basée sur la confiance uniquement. Le multiplicateur de

crédit devient $\frac{1}{r} > \frac{1}{r+b-rb}$ et croît avec une réduction de la monnaie fiduciaire.

Avec la scripturation il y a progression de la monétarisation davantage encore avec la réduction des réserves obligatoires, qui agissent comme une épargne, donc cause la crise.

La création monétaire dépend essentiellement de deux facteurs, la préférence des agents économiques pour la monnaie fiduciaire (b) et le taux de réserves obligatoires (R) fixé par la Banque Centrale. La monnaie créée à partir du crédit initial sera d'autant plus importante que les agents économiques conserveront une faible fraction de monnaie fiduciaire et que le taux de réserves obligatoires sera bas.

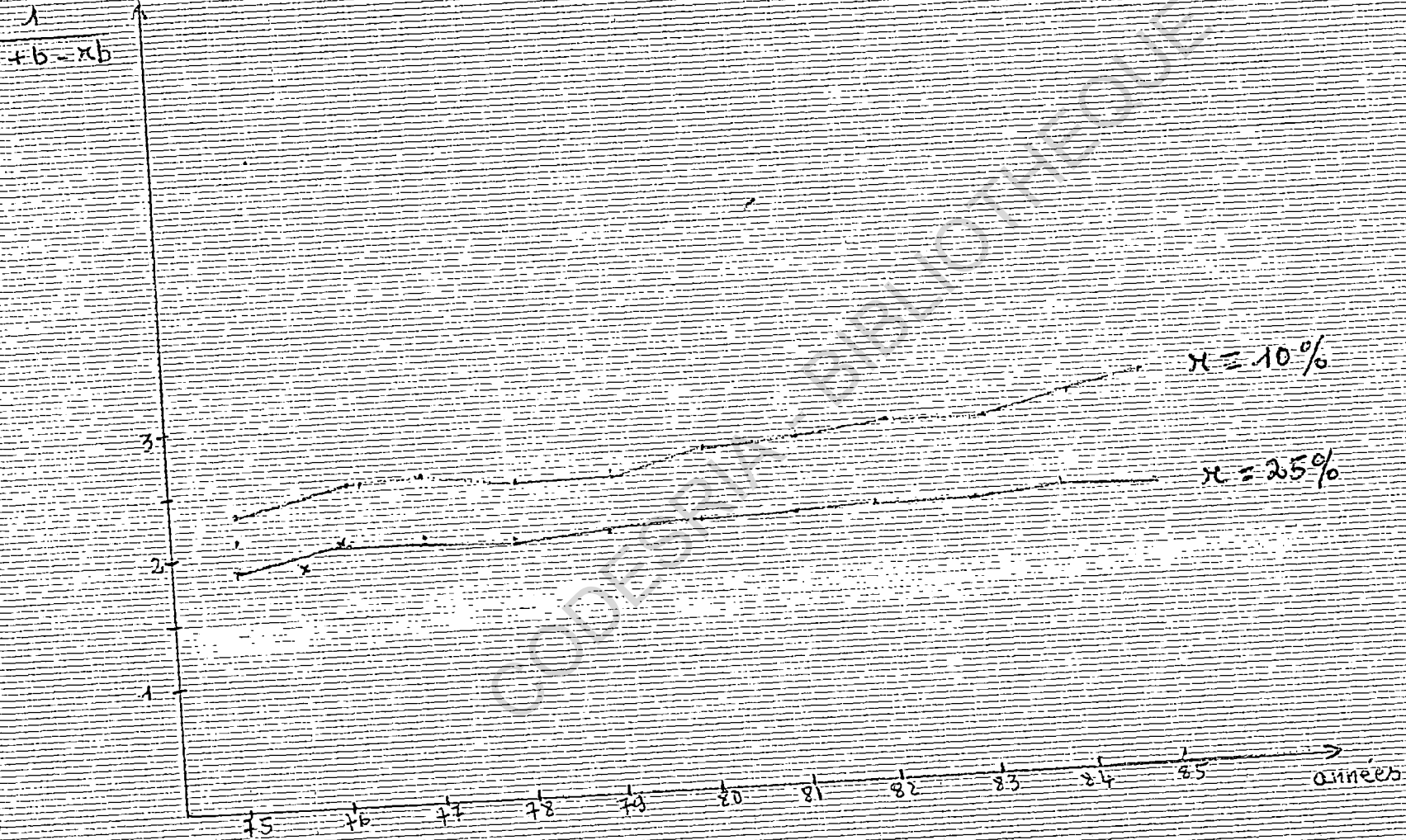
Une répartition moins inégalitaire des salaires entre nationaux et expatriés augmenterait le dépôts des nationaux ; ce qui

1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
CAMEROUN																		
2,17	2,30	2,46	2,63	2,77	2,84	2,99	2,99	3,07	3,07	3,35	3,46	3,51	3,95	3,57	3,07	3,25	3,35	3,46
COTE D'IVOIRE																		
1,81	1,81	1,94	1,81	1,94	1,87	2,52	2,09	2,26	2,51	2,30	2,30	2,35	2,51	2,26	2,17	2,30	2,40	2,17
GABON																		
2,35	2,35	2,40	2,63	3,07	3,07	2,91	2,84	3,25	3,46	3,35	3,46	3,09	3,95	3,95	3,46	3,57	3,46	3,46
S. O. A.																		
1,60	1,63	1,63	1,65	1,87	1,64	1,56	1,44	1,42	1,36	1,32	1,33	1,35	1,44	1,36	1,40	1,40	1,44	1,40
TCHAD																		
1,35	1,45	1,63	1,45	1,45	1,45			1,42	1,40	1,38	1,44	1,44	1,47	1,51	1,54	1,54	1,42	
ENSEMBLE DES PAYS																		
			2,32	2,61	2,65	2,54	2,55	2,70	2,72	2,80	2,93	3,05	3,21					

 $r = 10\%$

Graphique 11

Le multiplicateur de crédit



accroîtrait le multiplicateur de crédit, donc la masse monétaire et le processus de la monétarisation.

3.8.2.1. - Les réserves obligatoires et le coefficient d'emploi des dépôts ou bons d'équipements (voir annexe 5).

Le développement de certaines formes de crédits amena le Conseil d'Administration de la BEAC, en Juillet 1977, à une modification des statuts. Cette modification impose désormais aux banques la constitution de réserves obligatoires déposées auprès de la Banque Centrale. Jusqu'à ce jour, la Banque Centrale n'a pas fait usage des réserves obligatoires pour contrôler l'expansion du crédit - à l'exception du cas Gabonais à la demande du Fonds Monétaire International -, Mais la Banque Centrale a institué un coefficient d'emploi des dépôts en crédits non réescomptables.

Ce ratio, institué en 1977, avait pour objet de freiner la tendance des banques de certains pays de la zone Franc à développer de façon jugée dangereuse sur le plan de l'allocation des ressources le volume de leurs crédits non réescomptables, développement favorisé par une aisance de liquidité particulièrement large. Il a donc été imposé aux banques de ne consacrer que 25 % de leurs dépôts à vue et 50 % de leurs dépôts à terme au financement d'opérations de crédit non réescomptable (voir annexe 5). Les banques avaient l'obligation de déclarer tout crédit non réescomptable supérieur à F/CFA 25 millions.

Dans la réalité, le coefficient d'emploi des dépôts en crédits non réescomptables est fréquemment dépassé (tableau ci-dessous)

tableau 79

Evolution du coefficient d'emploi des dépôts en crédits non réescomptables
(millions F CFA) :

	30/6/84		30/6/85		30/6/86		30/6/87		31/12/87	
	Autorisé	Effectif	Autorisé	Effectif	Autorisé	Effectif	Autorisé	Effectif	Autorisé	Effectif
BIAO	37,98	47,03	39,32	60,18	39,54	46,93	39,79	55,59	42,07	68,37
BICIC	33,44	43,01	39,81	54,49	39,51	45,99	40,02	43,95	40,72	54,51
SCB	37,75	58,13	38,29	64,38	35,36	49,32	39,77	55,59	38,51	51,05
SGBC	35,83	90,08	41,67	42,61	42,90	42,77	42,68	44,63	40,29	37,56
CBC	37,82	68,45	57,65	68,58	40,23	51,93	34,98	52,35	42,42	83,29
BPPBC	-	-	44,83	93,71	40,21	92,79	41,20	102,52	42,04	94,09
BCC	43,00	100,00	46,10	84,75	60,34	53,69	42,41	53,99	42,31	76,93
SCBC	-	-	-	-	-	-	43,26	68,73	43,50	91,60
IBAC	-	-	-	-	-	-	39,81	81,90	36,57	105,00

On peut néanmoins considérer que l'obligation légale pour les banques d'affecter 10 % de leurs dépôts à la souscription de bons d'équipements émis par le Trésor Camerounais au profit de la Société Nationale d'Investissement est assimilable à l'imposition de réserves obligatoires. L'impact de r et b dans la création monétaire s'observe à travers le tableau et graphique ci-dessus, où nous avons donné à r les valeurs suivantes : r=50% ; 25 % et 10 %.

3.8.2.2 - Analyse de l'influence de la monnaie fiduciaire (b et r)

INFLUENCE DE LA MONNAIE FIDUCIAIRE AU NIVEAU DE LA POLITIQUE MONETAIRE (R)

La politique monétaire de la Banque Centrale a pour but l'accroissement ou la réduction des réserves excédentaires des Banques. En conséquence, les moyens de la politique monétaire permettent de lancer le processus d'expansion ou de contraction de la masse monétaire.

Les moyens de la politique monétaire sont au nombre de trois.

1°) La stérilisation de la monnaie fiduciaire à travers l'encadrement du crédit et l'imposition des réserves obligatoires (r)

2°) Empêcher les banques de se procurer de la monnaie fiduciaire à travers les plafonds de réescompte et les opérations de open-market.

3°) Accroître les besoins des banques secondaires en monnaie fiduciaire par les bons de la Société Nationale des Investissements ou les bons du trésor.

Le résultat de cette politique est d'accroître ou de réduire la masse monétaire ou le taux d'intérêt ; ce qui est observable à travers 1 , le multiplicateur de crédit (M.C).

$$r+b-rb$$

r et b sont de la monnaie fiduciaire, d'où l'impact de la détention de cette monnaie par le public et les banques dans la création monétaire et son expansion.

b) INFLUENCE DE LA MONNAIE FIDUCIAIRE AU NIVEAU DU MULTIPLICATEUR DE CREDIT

1°) Le tableau 82

	r < b	r = b	r > b
r < 10 %	M.C > 5,26	M.C > 10	M.C > 10
r = 10 %	M.C < 5,26	M.C = 5,26	M.C = 10
r > 10 %	M.C < 5,26	M.C < 5,26	M.C < 5,26

2°) Deux cas

le cas des pays industrialisés :

Le multiplicateur du crédit est élevé parce que la monnaie fiduciaire détenue par les individus est faible "moins de 10 %" et les réserves légales imposées en monnaie fiduciaire sont également faible "moins de 10 %".

Le multiplicateur de crédit est supérieur à 10.

b/ le cas des petits pays :

Malgré la modernisation des comportements des agents économiques, la monnaie fiduciaire est utilisée "plus de 20 % dans la masse monétaire". Les réserves obligatoires introduites en Juillet 1977 n'ont été appliquées qu'une fois au Gabon; les différences d'appellation, réserves obligatoires, coefficients d'emploi des dépôts en crédits non réescomptables ou non mobilisables, ou d'autres ratios de liquidité qui concourent à l'encadrement du crédit, tout ceci contribue à contrôler la masse monétaire à travers la Banque Centrale. Le multiplicateur du crédit est une vision théorique dans la Région, mais les différentes réserves légales donnent un (r) élevé face à un (b) aussi élevé ; le multiplicateur du crédit est bas, c'est à juste titre qu'on parle de déflation monétaire dans la région.

3°) Le cas des pays continentaux :

On peut observer que dans les pays sans bordure maritime (le Tchad, la Centrafrique) l'usage de la monnaie fiduciaire est de 67 % pour le Tchad, 68 % pour la Centrafrique. Pour ces pays le multiplicateur du crédit est inférieur à 2 ; ceci est une moyenne nationale. Mais la monnaie fiduciaire est davantage utilisée dans les zones rurales. Dans les villes il y a une activité monétaire qui s'équilibre avec la monnaie scripturale et se rapproche des pays ayant une bordure maritime, une évolution des composantes fiduciaire en regression et scripturale en croissance.

4°) Les pays riverains :

C'est le cas du Cameroun et du Gabon. Dans ces pays la monnaie fiduciaire se situe à 21 % de la masse monétaire "M2" ; le multiplicateur du crédit est supérieur à 3.

5°) Dans les pays industrialisés :

La diminution de la monnaie fiduciaire dans la masse monétaire M2 (voir tableau ci-dessus) ramène le multiplicateur du crédit à s'~~e~~crire $1/n$. La création monétaire dépend des réserves
— obligatoires.

Le multiplicateur de crédit est l'inverse du pourcentage de couverture en billets ou en liquidités des dépôts bancaires. L'accroissement de la masse monétaire résulte du fait que le processus de la création de monnaie l'emporte sur celui de la destruction monétaire.

Le processus de la création monétaire résulte de la transformation par acquisition d'actifs non monétaires en actifs monétaires ; le processus de la destruction de la monnaie est l'inverse : par exemple, lorsqu'une banque commerciale se fait rembourser une avance ou un effet de commerce. De même la diminution des avoirs extérieurs, le remboursement de l'endettement des banques commerciales ou du Trésor réduisent la quantité de monnaie Banque Centrale.

L'expansion de la masse monétaire concourt à la monétarisation, mais c'est un phénomène qui a des limites.

3.8.2.3 - Analyse comparée de la monnaie fiduciaire dans la masse monétaire des pays industrialisés et des petits pays

En France on peut constater une régression de la monnaie fiduciaire dans la masse monétaire de 1969 à 1989. On passe de 23 % à 11 %. En R F A, il y a une constante de la monnaie fiduciaire dans la masse monétaire environ 10 % de 1969 à 1989. AU Etats-Unis en début de période 1969 on a 11 % de MF pareil que la France en fin de période en 1989. Les Etats-Unis connaissent une régression de MF à 6,9 % en 1989. On peut dire qu'il y a une croissance de la monétarisation avec réduction de la monnaie fiduciaire et croissance de la monnaie scripturale. Ceci est davantage la conséquence que la cause du processus la monétarisation. La cause étant le processus de profitabilité, les profits suffisants sur une longue période. Dans les pays d'Afrique Centrale, le Gabon et le Cameroun ont respectivement 21 % M F en 1989, pourcentage observable en France en 1969 et la moitié s'observe aux Etats-Unis et en Allemagne durant la période 1969. Faudra-t-il conclure qu'il y a en 1989 au Gabon et au Cameroun le même développement qu'en France en 1969 ou la moitié de celui des Etats-Unis ? Je ne le crois pas. Car déjà, le Cameroun et le Gabon n'ont pas le même niveau de développement, l'analyse par pays (petits-pays) fait ressortir d'importantes différences entre les masses monétaires respectives et leurs évolutions, les évolutions reflètent certaines disparités dans les données socio-économiques de base et le type de monétarisation, Des économies. En 1984 le Cameroun possède 58,8 % de la masse monétaire globale de la zone BEAC, suivi par le Gabon 21,7 %, la R C A 4,2 %, le Congo 9,7 % et le Tchad 5,6 %.

Cette répartition que nous retrouvons à quelque chose près au niveau de la part de la monnaie fiduciaire dans la masse monétaire (M2). Le Cameroun 42,9 %, le Gabon 16,8 %, le Tchad 14,6 %, le Congo 13,9 % et la R C A 11,8 % se renverse au niveau de la détention de la monnaie fiduciaire hors banques par rapport à la masse monétaire (M2), la R C A vient en tête avec 67 % de MF/M2 suivi du Tchad 66 %, le Congo 36 % le Gabon 19 % et le Cameroun 18 %. Les inégalités du développement du réseau bancaire justifient les chiffres précédents, car il y a 179 guichets permanents au Cameroun en 1984, 39 au Gabon, 25 au Congo, 3 en R C A, et 2 au Tchad ou la guerre justifie les vides de notre tableau en 1978, 1979, 1980. En RCA, au Tchad on détient plus facilement de la monnaie par l'absence de guichets de banque se qui réduit le multiplicateur de crédit et bloque les politiques basées sur le préalable de l'épargne, les individus à travers les tontines investissement en dehors des circuits de l'économie formel, mais la nature des ses investissements concourent à l'extraversion, car reste majoritairement non concurrentiels et complémentaires à la métropole.

3.8.2.4. - Limites du multiplicateur de crédit

1°) Tout prêt n'est pas générateur d'une augmentation des dépôts en banque.

2°) Il y a une limite à l'accroissement de la masse monétaire résultant d'une seule augmentation des dépôts car l'accroissement dépend de la fraction qui a été mise chaque fois en réserve et le montant des réserves excédentaires qui permettent de consentir des prêts diminue progressivement.

3°) Le processus d'expansion peut jouer à l'inverse quant le système bancaire dans son ensemble subit une perte nette de dépôts : la banque doit réduire ses prêts ou céder ses investissements pour retrouver les réserves dont elle a besoin.

4°) Le processus d'expansion prend du temps; comme le multiplicateur d'investissement, l'expansion de la masse monétaire se heurte à bien des difficultés dans la vie réelle. Les banques ne consentent pas immédiatement des prêts lorsque leurs réserves augmentent. Les clients des banques n'utilisent pas instantanément le montant des prêts bancaires. Les délais dans les transactions bancaires sont trop variables.

5°) le processus d'expansion n'est pas nécessairement mené jusqu'à terme. La banque peut avoir du mal à trouver un client solvable, un investissement rentable, et peut en tout cas décider de conserver ses réserves excédentaires. Les clients peuvent retirer sous formes de liquidités une partie de leurs nouveaux dépôts et contribuer à comprimer les réserves des banques, donc leurs capacités de prêts.

Le processus d'expansion monétaire n'est viable que s'il circonscrit le processus de la profitabilité à travers le ratio profit $\frac{\text{profit}}{\text{investissement}} > 1$, à défaut, l'expansion monétaire peut déboucher sur l'inflation, un excès de monnaie fiduciaire en circulation. Le contrôle de la masse monétaire concourt à faire de l'expansion monétaire un processus de profitabilité, un véritable processus de monétarisation.

3.8.2.5 - L'insuffisance des politiques d'investissement basées sur le préalable de l'épargne

La détention massive par les individus de la monnaie fiduciaire (cas des pays continentaux 68 %) bloque toute politique d'investissement basée sur le préalable de l'épargne. Les politiques d'épargne qui cherchent à accroître les réserves excédentaires des banques secondaires pour après accroître le crédit, sont bloquées. Vouloir attirer l'épargne nécessite obligatoirement la possibilité d'accorder le crédit, et surtout que cette possibilité soit connue et applicable à tous les épargnants.

On peut constater qu'il y a blocage du processus de la monétarisation à travers la valeur élevée de la monnaie fiduciaire.

Le multiplicateur de crédit réduit dans nos pays par la détention massive de la monnaie fiduciaire par les individus (b) l'est d'autant plus que, la fuite des capitaux (monnaie fiduciaire) va accroître le multiplicateur de crédit ailleurs. Ces crédits, nous reviennent parfois avec une charge élevée d'endettement et une orientation évidente de l'économie. Ce qui réduit évidemment notre profit dans ces activités, donc notre capacité à épargner et à faire croître le multiplicateur de crédit.

4.1 L'Indicateur de base ou de commande

$$\text{Le rapport} = \frac{\text{crédit de Recherche-Développement}}{\text{crédit intérieur}}$$

Pour une analyse comparative avec les pays occidentaux. On peut utiliser comme indicateur de base le ratio :

$$\frac{\text{Dépenses en Recherches-Développement}}{\text{Produit intérieur brut}}$$

4.2 L'approche Comparative

a) pays occidentaux

Dans les pays ci-dessus le ratio

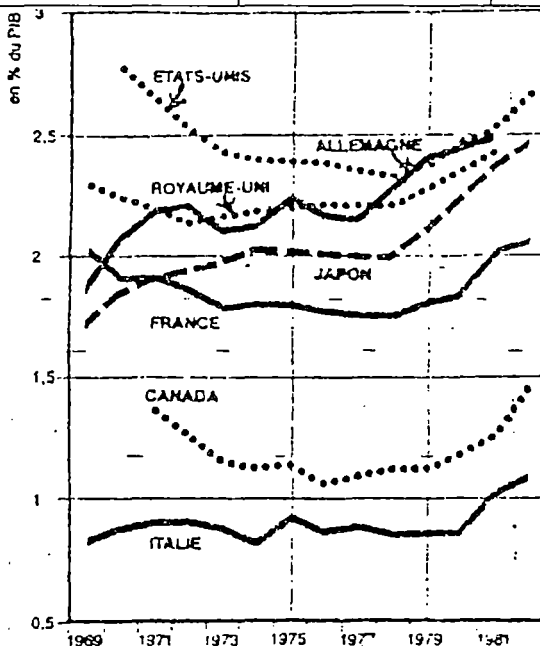
$$\frac{\text{Dépenses totale de R.D}}{\text{PIB}} \text{ est en moyenne supé-} \\ \text{supérieur à 1,5 \% du PIB}$$

Quand la contribution de ces pays à l'aide du développement est inférieur à 1 % du PNB.

TABLEAU 83 : Aide publique au développement en % du PNB

Pays	Moyenne 1966-1968	1975	1976	1977
France	0,69	0,62	0,62	0,63
Allemagne	0,39	0,37	0,31	0,27
Japon	0,28	0,23	0,20	0,21
Pays-bas	0,48	0,75	0,82	0,85
Suede	0,26	0,82	0,82	0,99
Royaume-Uni	0,43	0,37	0,38	0,38
Etats-Unis	0,41	0,26	0,25	0,22

FIGURE 10 - DÉPENSES TOTALES DE R-D (en % du PIB)



Source : OCDE

Conclusion

La recherche des Occidentaux est plus importante que l'aide au développement. La recherche et le développement sont pourtant deux expressions, donc la signification finale est identique : l'homme.

L'aide au développement devrait être davantage, l'aide à la recherche, car à ce niveau se trouve, la clé d'un processus de la monétarisation cumulative. A la limite écrit le professeur François PERROUX politique et économie, sont orientés au développement plénier de la ressource humaine, où, sans jamais se confondre leurs finalités propres peuvent se recommander d'une finalité commune. L'homme est la ressource ultime de l'homme.

4.3 Pays de l'Afrique Centrale

Dans les pays de l'Afrique Centrale. Le ratio Dépenses totales de R-D/PIB est nettement inférieur à 0,05 % du PIB

La faiblesse de l'indicateur ci-dessus est annonciatrice d'une monétarisation réduite. Mais seule l'indicateur d'application I/F permettra de conclure à un blocage véritable de la monétarisation.

4.4 L'application de l'indicateur circuitiste de la monétarisation

4.4.1 Le dénominateur

Le dénominateur de l'indicateur circuitiste est composé des créances sur l'administration centrale et les créances sur le secteur privé. Ce qui est appelé le crédit intérieur. Dans les pays en voie de développement, la part importante de l'Etat dans le secteur économique nous autorise de retenir les crédits intérieurs. Le docteur Touna Mama a démontré que la condition de crise se réalise quand la charge de la dette s'accroît. C'est à la même conclusion qu'une étude sur les philippines réalisés par l'économiste Eduardo Borensztein aboutit. La charge de la dette à une incidence négative sur l'investissement. Le dénominateur de la condition de crise s'alourdit du service de la dette (les intérêts).

4.4.2 La formation nette du capital fixe

La F N C F est celui du pays. Le secteur public à une place prépondérante dans les économies des pays de l'Afrique centrale. La part du capital social détenu par l'Etat dans le tissu économique industriel nous empêche d'ignorer la formation nette du capital fixe qui s'y crée ou qu'il suscite.

Au Cameroun les intérêts publics passent de 39 % du capital social des 100 premières entreprises de 1974 à 52 % en 1980 grâce au secteur de l'agro-alimentaire 76 % et l'énergie et l'eau 99 %.

La formation brute du capital fixe paraîtra élevée par moment. Mais il s'agira d'une illusion statistique (Gabon 40 %) qui ne mesure nullement l'effort consenti par ces pays pour accroître leur potentiel de production souligne le professeur Gérard Grellet. Car la Formation brute du capital fixe va pour l'essentiel, à la construction urbaine qui ne profite que très indirectement au développement du pays et aux investissements miniers qui rapportent surtout aux sociétés concessionnaires. L'agriculture qui occupe la majorité de la population active est le parent pauvre des crédits à l'économie malgré les discours politiques.

Tableau 84 Décomposition de FBCF

	Année	FBCF	FBCF - FBCF en construction	FBCF agriculture + industrie
Cameroun	1976	21	12,6	5,8
Centrafrique	1970	40		
Gabon	1978	40	11,6	3

Source : calculée d'après le year Book of National accounts statistics, ONU

Dans le numéro 15 de 1987 d'économies et sociétés J.C toutain souligne que la formation brute du capital fixe s'avère un des agrégats les plus difficiles à mesurer plus difficile encore dans les pays en voie de développement.

4.4.3 L'approche statistique

Il convient tout d'abord de noter que toute recherche statistique se heurte à des erreurs de mesure. Si, comme le note les rédacteurs du plan de l'Etat de l'UDEAC, un recensement de population aux Etats-Unis comporte une marge d'erreur de 3 %, la précision, pour des agrégats aussi hétérogènes que ceux de la comptabilité nationale dans les pays développés et à fortiori dans les pays sous-développés, ne peut être que des plus médiocres... qu'en tout état de cause, tout système de comptabilité nationale se heurte à des difficultés de mesures dans les pays sous-développés est une réalité incontestable. Ces difficultés peuvent se résumer dans la vaine recherche d'un étalon de mesure, l'absence ou des carences des services statistiques, les fuites structurelles et enfin la complexité du système comptable (SCN) <<qu'est un moule qui ne correspond pas à l'objet que l'on veut reproduire>> (42) certaines grandeurs monétaires sont dénuées de sens. Comment faut-il évaluer la production lorsqu'elle échappe à tout échange et est auto-consommée ? Comment peut-on dégager une épargne. Le S.C.N conduit à des conclusions erronées au niveau de la comptabilisation des services et surtout de la notion de résident. <<le SCN efface tout simplement toute trace de la production, de la dépendance économique à partir du capital

étranger>> (43) l'accroissement du PIB et du RND par le classement des quasi-sociétés à capitaux étrangers résidente depuis plus d'un an sur le territoire, est assimilé à l'évolution du niveau de vie de la population et surtout à une croissance de la monétarisation. Pourtant il n'en est rien. Il y a une monétarisation artificielle de l'économie car la formation du capital érigé en variable fondamentale traduit davantage l'intégration de l'économie dans le commerce mondial.

Denis-Clair Lambert écrit à juste titre : l'obstacle le plus important à la connaissance des mécanismes du sous-développement est la faiblesse du terrain statistique. Le sous-développement est d'abord statistique.

Un cas concret. Les importations de pneumatique en 1987 au Cameroun sont comptabilisés dans chacun de ces trois services :

Le commerce extérieur : 5 935 300 kg ; valeur :
5 092 248 000 CFA

Douanes camerounaises : 7 303 200 kg ; valeur :
6 254 200 000 CFA

Syndicats des acconiers : 11 259 051 kg

De tels écarts sont incompréhensibles face à une même source :

Les connaissements délivrés par les navires. <<il se trouve que les droits perçus sur les marchandises (qui sont pondérés en fonction de la valeur) alimentent aussi deux organismes importants tels que l'office des ports et le Conseil National des Chargeurs. Or toute minoration des quantités et des valeurs a automatiquement des répercussions budgétaires sur ces deux organismes. Ainsi par exemples, à l'office des ports, l'on constate généralement un grand décalage entre les recettes attendues établies à partir des statistiques saisies directement par le service exploitation auxquelles il est appliqué les tarifs correspondant et les recettes effectivement réservées>> (44).

La saisie de la monétarisation de l'économie se trouve affectée par l'outil statistique. La qualité des statistiques invite à prendre avec quelques précautions les résultats qui vont suivre, sans rejeter le cadre keynésien qui a le mérite d'éclairer les incohérences, par l'approche SCN ; pour les atténuer par une approche circuitiste qui met l'accent sur le financement de l'économie, contrairement à la Comptabilité nationale qui s'attache à analyser la production.

4.4.4 Les tableaux et les courbes du processus de la monétarisation

1) Nous avons constaté que la majorité des crédits était à court terme et orienté vers l'import-export du commerce et de la distribution.

Tableau 85 : Indicateur I/F

CAMEROUN

ANNEES	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973
F B C F				15,2	17,2	25	27,9	31,7	34,6	30,6	44,7	50,5	60,3	74,0
Amortissement				3,8	5,7	8,3	9,3	10,5	11,5	10,2	14,9	16,8	20,1	24,6
F N C F				11,4	11,5	16,7	18,6	21,2	23,1	20,4	29,8	23,7	40,1	49,4
Crédit (F) Intérieur	12,17	12,25	15,89	15,52	17,37	19,75	23,78	28,54	30,23	32,43	30,83	39,96	56,51	67,80
I/F				0,73	0,66	0,84	0,78	0,74	0,76	0,62	0,96	0,59	0,70	0,72

ANNEES	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
F B C F	74,7	99,2	118,7	163,5	204,7	251,7	282,4	441,4	507,2	654,5	809,5	939	927	
Amortissement	24,9	48,38	57,28	63,55	80,37	79,37	103,1	125,46	142,92	158,1	165,2	194,65	173,00	
F N C F	49,8	50,82	61,42	99,95	124,33	172,33	175,3	315,94	364,28	496,4	644,3	744,35	854	
Crédit Intérieur	86,30	118,77	140,92	197,08	248,97	284,6	363,8	425,93	563,04	700,52	731,85	835,65	997,03	938,94
I/F	0,57	0,42	0,43	0,507	0,49	0,60	0,48	0,74	0,64	0,70	0,88	0,89	0,856	

SOURCES : Statistiques financières Internationales Annuaire 1988 Direction de la Statistique (Cameroun)

CONGO

Tableau 86 : Indicateur I/F

ANNEES	1955	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973
F B C F	5,1	14,5	20,3	12,5	8,1	7,8	9,2	13,9	15,6	15,9	17,8	18,9	19,9	21,2	23,9
Amortissement	1,7	4,80	6,7	4,6	2,7	2,6	3,00	4,60	5,2	5,3	5,20	6,3	6,6	7,00	7,90
F N C F	3,4	9,7	13,6	7,9	5,4	5,2	6,2	9,3	10,4	10,3	11,9	12,3	13,3	14,2	16
Crédit Intérieur		6,98	8,47	5,42	9,66	10,0	8,57	9,94	12,21	12,84	14,09	14,57	15,94	20,09	23,35
I/F		1,38	1,60	1,45	0,55	0,52	0,72	0,93	0,85	0,80	0,84	0,84	0,83	0,70	0,68

ANNEES	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
F B C F	31,7	41,2	36,1	32,8	46,4		118,7	239,7	404,7	280,2	250			
Amortissement	10,60	13,70	12,00	10,90	15,40		39,50	79,9	134,9	93,4	83,3			
F N C F	21,1	28,5	24,1	21,9	31,0		79,2	159,8	269,8	186,8	166,7			
Crédit Intérieur	27,50	39,41	51,72	57,71	61,30	66,71	78,65	98,88	151,45	171,03	220,22	233,48	239	218,97
I/F	0,76	0,72	0,46	0,37	0,50		1	1,61	1,78	1,09	0,75			

GABON

Tableau 87 : Indicateur de I/F

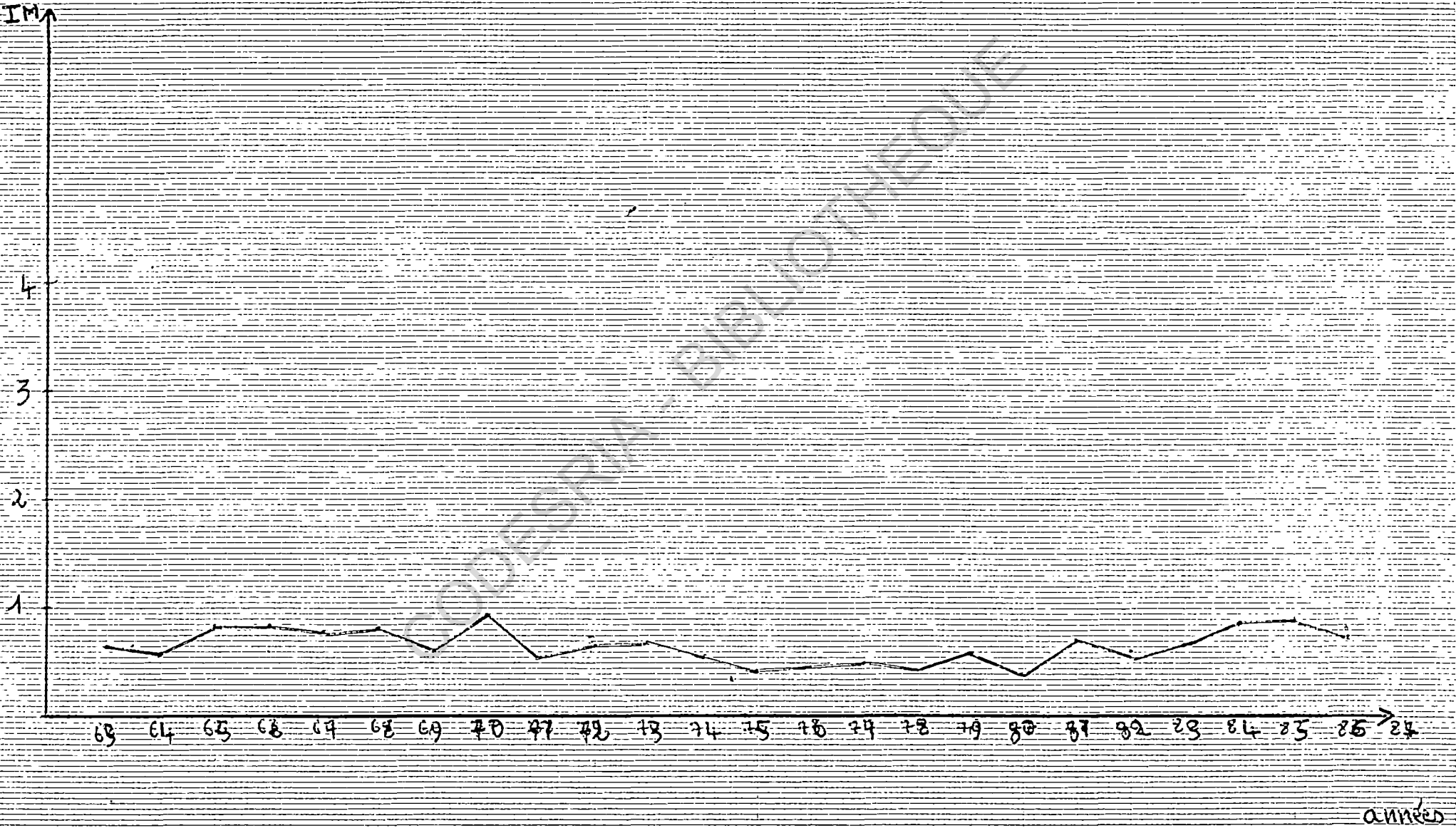
ANNEES	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973
F B C F	12,4	15,7	16	12,6	10,7	12,7	16,7		22,2	25,4	27,6		52,2	60,4
Amortissement	4,13	5,23	5,3	4,2	3,56	4,21	5,51		7,4	8,46	9,2		17,4	20,11
F N C F	8,27	10,47	10,7	8,4	7,2	8,5	11,2		14,8	17	18,4		35,8	40,3
Crédit Intérieur	2,82	4,24	5,59	8,40	10,10	8,75	10,82	10,63	12,75	14,92	16,92	16,97	17,29	22,44
I/F	2,93	2,46	1,9	1	0,71	0,97	1,03		1,16	1,13	1,08	2	2,07	1,79

ANNEES	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987
F B C F	192,4	289,7	528,5	400,8	188,8	211								
Amortissement	64,12	96,51	176,10	133,3	62,90	70,3								
F N C F	128,3	193,2	352,4	267,5	125,9	140,7								
Crédit Intérieur	37,78	54,80	124,30	166,53	142,73	155,15	173,44	168,93	152,46	209,04	235,05	313,37	367,72	383,92
I/F	3,39	3,52	2,83	1,60	0,88	0,90								

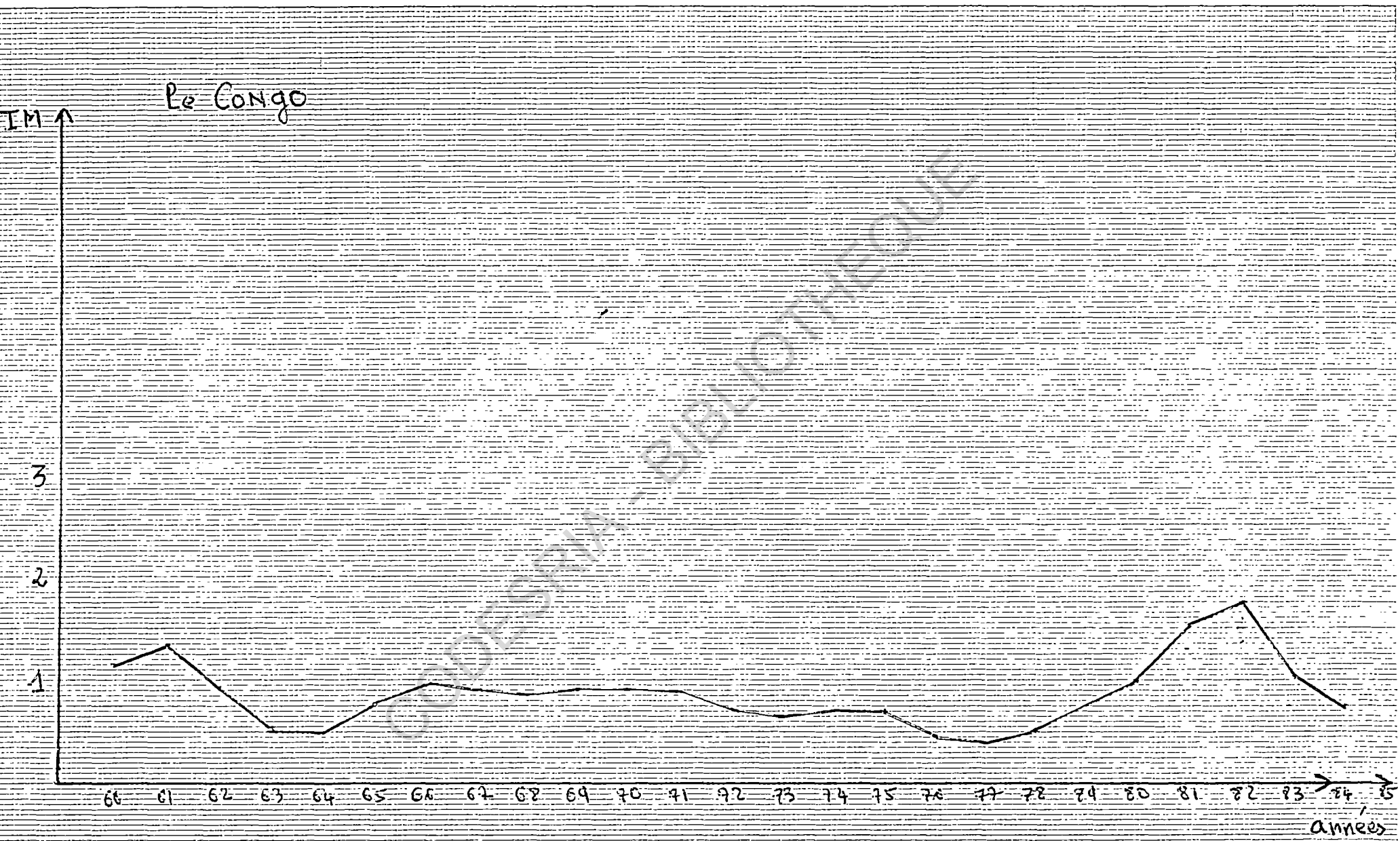
SOURCES : Statistiques Financières Internationales, les chiffres sont en Milliards de FRANCS CFA.

Graphique 13 : La Courbe du Processus de Monétarisation

Le CAMEROUN

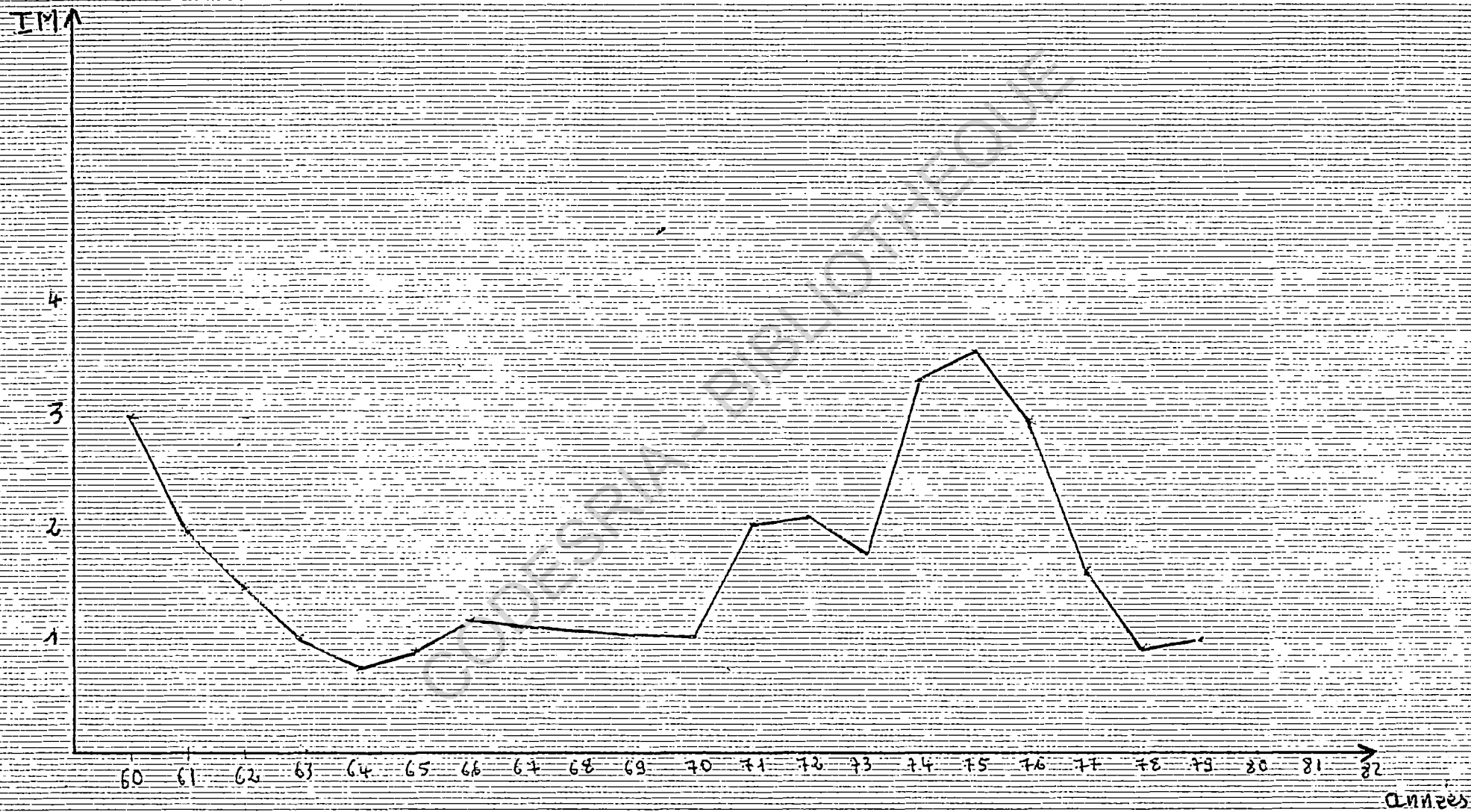


Graphique 14 : La courbe du Processus de Monétarisation



Graphique 15 : La courbe du Processus de Monétarisation

Le GABON



2) Les chiffres de l'amortissement obtenus dans la recherche statistique étaient généralement le tiers de la formation brute du capital fixe.

Ainsi donc chaque fois que l'amortissement de la formation brute du capital fixe était indisponible, nous avons pris le 1/3 de la FBCF pour l'amortissement correspondant au FBCF de l'époque, ce qui nous a permis de calculer le FNCF.

Tableau 85 Indicateur I/F

Tableau 86 Indicateur de I/F

Tableau 87 Indicateur de I/F

graphique 13 : La courbe du processus de monétarisation

Le Cameroun

Graphique 14 La courbe du Processus de monétarisation

Le Congo

Graphique 15 Courbe du Processus de monétarisation

Le Gabon

4.4.5 L'indicateur de la monétarisation

$$IM = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n \left(\frac{I}{F} \right)_i$$

n (années)

1960-86	Cameroun	Congo	Gabon
I M	0,72	0,39	1,71

La monétarisation est récessive au Cameroun et au Congo, quand au Gabon elle est cumulative.

Le cas du Gabon est étrange vu la croissance du chômage et de l'endettement qu'on observe dans ce pays, comme dans les deux autres. Cette monétarisation cumulative ne cacherait-elle pas des fuites ?

4.4.6 Le niveau de l'endettement

Dans la sous-région le niveau de l'endettement pose un problème. Les différents pays ont signé les plans d'ajustement structurels avec le fond monétaire international. Le niveau de l'endettement est croissant ainsi que celui du service de la dette, comme le montre les tableaux ci dessous.

Tableau 88 :

DETTE TOTALE

Milliard de dollars Américain

	1970	1980	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
CAMEROUN		2 513	2 717	2 739	2 739	2 722	2 940	3 710	4 039	4 743	
CONGO		1 496	1 942	2 007	2 049	3 033	3 480	4 351	4 158	4 316	
GABON		1 513	1 000	914	920	1 207	1 941	2 544	2 800	3 176	
TCHAD		218,3	168	168,6	157,9	186	237,2	320	357,3	368,1	
R C A		195	253	258	265	348	468	626	671	716	

Tableau 88 Bis

SERVICE DE LA DETTE

	1970	1980	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
CAMEROUN		280	387	344	402	641	662	649	651	365	
CONGO		109	236	329	359	419	382	444	412	320	
GABON		432	306	243	281	246	199	98	139	223	
TCHAD		6	1,7	1,1	7,7	17,1	7,6	7,5	8,8	11,6	
R C A		10	9	21	25	26	28	28	26	30	

Quelques Indicateurs de la dette

	1970	1980	1982	1983	1984	1985	1986	1988	1989	
Comeroual										
4. DEBT INDICATORS										
EDT / XGS(%)	..	136.7	132.5	119.9	104.6	104.3	145.4	190.5	200.4	252.0
EDT / GNP(%)	..	36.8	37.3	37.2	36.4	38.5	36.6	33.4	33.9	42.2
FDS / XGS(%)	..	15.2	18.9	15.0	15.5	22.7	25.9	30.6	30.9	19.4
NT / XGS(%)	..	8.1	9.2	7.7	7.8	6.1	9.0	11.5	12.7	1.9
NT / GNP(%)	..	2.2	2.6	2.4	2.7	2.2	2.3	2.0	2.1	1.5
RES / EDT(%)	..	8.2	3.0	6.2	2.3	4.8	1.9	1.9	3.9	1.9
RES / MGS (months)	3.0	1.1	0.4	0.9	0.3	0.7	0.3	0.3	0.7	0.5
Short-term / EDT(%)	..	10.8	14.6	12.0	14.0	18.0	21.1	17.9	18.1	11.5
Concessional / EDT(%)	..	31.4	31.4	31.1	30.1	31.4	28.2	27.0	25.1	25.7
Multilateral / EDT(%)	..	16.8	19.1	20.7	20.7	23.5	23.5	27.1	24.8	23.4
Tchad										
4. DEBT INDICATORS										
EDT / XGS(%)	..	305.8	271.0	157.8	106.3	186.9	160.5	173.8	158.9	163.4
EDT / GNP(%)	..	30.2	28.6	28.9	24.8	25.7	31.9	39.9	34.4	36.7
FDS / XGS(%)	..	8.4	2.8	1.1	5.2	17.2	5.1	4.0	3.9	5.2
NT / XGS(%)	..	0.8	1.1	0.7	0.6	2.4	1.5	2.0	1.8	1.7
NT / GNP(%)	..	0.1	0.1	0.1	0.1	0.3	0.3	0.5	0.4	0.4
RES / EDT(%)	..	5.4	10.5	19.2	30.1	19.9	8.5	18.0	18.4	36.2
RES / MGS (months)	0.3	1.7	2.0	2.2	2.5	1.4	0.6	1.6	1.7	3.4
Short-term / EDT(%)	..	4.9	4.5	3.2	1.8	10.9	13.0	11.9	10.5	7.5
Concessional / EDT(%)	..	48.6	50.4	55.1	58.2	55.1	58.1	59.8	66.7	74.9
Multilateral / EDT(%)	..	34.1	44.1	48.4	52.2	48.2	47.1	43.7	48.7	62.7
Congo										
4. DEBT INDICATORS										
EDT / XGS(%)	..	145.2	161.1	173.1	151.2	246.8	444.0	433.2	441.0	363.9
EDT / GNP(%)	..	97.0	97.6	104.3	102.8	157.0	213.8	213.0	217.3	214.9
FDS / XGS(%)	..	10.5	19.6	28.4	26.5	34.1	48.7	44.2	43.7	27.0
NT / XGS(%)	..	6.6	9.4	9.8	8.6	13.6	17.6	13.5	13.8	11.9
NT / GNP(%)	..	4.4	5.7	5.9	5.8	8.7	8.5	6.7	6.8	7.0
RES / EDT(%)	..	6.2	2.7	0.6	0.4	0.3	0.3	0.2	0.2	0.5
RES / MGS (months)	0.8	0.9	0.3	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.2
Short-term / EDT(%)	..	16.5	9.6	8.6	9.1	22.4	20.2	20.7	14.4	17.8
Concessional / EDT(%)	..	27.0	27.5	26.3	24.6	19.7	19.9	20.2	21.9	22.0
Multilateral / EDT(%)	..	7.9	8.1	13.2	12.6	11.1	11.3	11.7	13.5	12.6
Gabon										
4. DEBT INDICATORS										
EDT / XGS(%)	..	62.2	42.5	41.2	41.8	57.0	159.6	179.5	196.7	169.3
EDT / GNP(%)	..	39.8	29.9	28.2	30.8	39.1	62.9	86.0	101.9	133.9
FDS / XGS(%)	..	17.7	13.0	10.9	12.8	11.6	16.3	6.9	9.7	11.9
NT / XGS(%)	..	6.3	5.0	3.3	3.9	3.7	6.2	5.3	7.8	8.6
NT / GNP(%)	..	4.0	3.5	2.2	2.9	2.5	2.4	2.5	4.0	5.5
RES / EDT(%)	..	7.6	31.8	21.0	22.1	16.3	6.8	0.7	2.5	1.2
RES / MGS (months)	0.8	0.7	1.9	1.1	1.2	1.1	0.7	0.1	0.4	0.2
Short-term / EDT(%)	..	15.1	17.3	25.5	27.3	21.7	24.7	15.9	14.4	17.7
Concessional / EDT(%)	..	8.2	9.9	9.9	10.0	11.0	9.3	10.2	9.6	16.9
Multilateral / EDT(%)	..	2.6	5.0	6.0	7.0	7.9	6.5	6.5	5.9	6.8
RCA										
4. DEBT INDICATORS										
EDT / XGS(%)	..	94.8	148.2	159.3	174.3	188.6	248.5	316.8	327.5	336.0
EDT / GNP(%)	..	24.4	34.0	39.8	42.2	50.2	47.8	59.4	61.2	65.8
FDS / XGS(%)	..	4.9	5.1	12.9	16.3	14.2	15.0	14.1	12.7	14.3
NT / XGS(%)	..	1.6	3.3	5.8	5.7	5.3	6.8	6.4	5.2	5.2
NT / GNP(%)	..	0.4	0.7	1.4	1.4	1.4	1.3	1.2	1.0	1.0
RES / EDT(%)	..	31.7	20.4	19.8	21.2	15.3	14.9	16.3	16.8	16.4
RES / MGS (months)	0.2	2.2	2.3	2.4	2.8	2.2	2.3	3.3	3.8	4.1
Short-term / EDT(%)	..	12.6	7.7	5.8	5.1	5.2	6.1	4.7	5.6	5.3
Concessional / EDT(%)	..	30.1	37.9	41.8	49.0	53.9	57.3	63.6	69.0	75.0
Multilateral / EDT(%)	..	27.4	26.4	29.0	34.6	36.3	38.8	40.4	43.4	47.2

4.4.7 Le chômage

On sait les polémiques que suscitent les statistiques en général et celles de l'emploi, surtout du chômage en particulier. La définition du Bureau international du travail considère comme chômeurs <<les travailleurs à même de prendre un emploi, qui se trouvent sans emploi et en quête de travail rémunéré>> (45) cette définition est sensiblement équivalente à la définition keynésienne, qui donne du chômeur involontaire, celui qui accepte de travailler au salaire courant, et ne trouve d'emploi.

Dans la sous-région d'Afrique centrale, il faudra distinguer trois catégories de chômages :

. Le chômage ouvert qui est une absence totale de revenu représente plus de 10 % de la force de travail.

. Le chômage déguisé qu'on retrouve dans les activités informelles. Le travail n'offre qu'un revenu de pauvreté.

. Le chômage des diplômés. Les personnes ayant fait des études qui ne trouvent aucun emploi environ 2 %.

Michel Albert, président du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII, organe attaché au Ministère du plan français) avait publié un rapport où la conclusion suivante s'affichait. Les hauts salaires provoquent le chômage. La répartition observée dans les entreprises camerounaises devrait s'inspirer de cette conclusion pour réduire le chômage des diplômés.

Au Gabon la demande d'emploi en revenu urbain (16 400) provenant du secteur privé et 101 000 emplois provenant du secteur para-public. L'administration publique employait en 1982 25 000 personnes et 38 000 se trouvaient dans l'informel. Le taux de chômage était de 7 % en 1982 sur une population active estimée à 398 000 personnes.

Avec l'accumulation de la crise, les problèmes de l'emploi sont préoccupants. Au Cameroun la population active a évolué de la façon suivante : (60).

Tableau 90 : Population totale et active

	pop. Totale	Pop. active
1965	5 309 000	1 956 745
1970	5 836 000	1 968 394
1976	7 746 692	2 510 043
1981	8 982 620	2 819 242
1986	10 481 468	3 188 896
1990	10 565 000	3 643 803

L'emploi sala^{né} dans le secteur moderne privé et para-public a évolué ainsi

Tableau 91 Emploi sala^{né} secteur moderne

Année	effectifs	Année	effectif
1973	180 482	1978	224 680
1974	187 823	1979	267 483
1975	191 469	1980	307 306
1976	203 850	1981	381 435
1977	212 807	1982	518 745

Le solde entre les demandes et les offres d'emplois est le suivant :

Tableau 92 : Solde entre les demandes et offres d'emplois

	1970	1976	1981	1986
Demande d'emploi	2 098 501	2 675 952	3 005 589	3 399 676
Population	2 675 052	3 005 589	3 399 676	
Offre public	56 758	79 117	107 058	148 240
Privé et Para-public	170 600	242 400	341 000	386 000
Solde :	1 871 143	2 354 435	2 584 531	2 865 436

En absence d'information^s fiables et exhaustives, il est difficile de saisir l'ampleur du chômage. A la fin du Ve plan (1986) on estimait à 250 000, le nombre de personne à la recherche d'un premier emploi. Chiffre auquel il faut ajouter les chômeurs ayant déjà exercé une première activité.

On peut estimer à 7,03 % environ le chômage par rapport à la population active. Une répartition de la population active par province fait ressortir les chiffres suivants ; en 1984, du chômage.

Le littoral	11,4 %
Le Nord-Ouest	13,3 %
Le centre	11,2 % (46)

La situation du chômage est croissant dans la sous-région, et de plus en plus dramatique

4.4.8 Interprétation de l'indicateur de monétarisation

Nous avons souligné la relation entre monétarisation et développement. Une monétarisation cumulative sur une certaine période devrait conduire à une réduction de l'endettement et à un taux de chômage faible, en situation de croissance démographique normale. Le niveau du chômage et de la dette s'avèrent être deux indicateurs à associer à l'indicateur de monétarisation.

Tableau 93 : Cas du chômage fort pays en voie de développement.

Indicateur	endettement fort	endettement faible
IM > 1	fuites de la monétarisation la possession du capital national par les non-résidents	déflation ou absence des opportunités d'investissements rentables
IM < 1	Investissements improductifs, fuites	déflation ou absence des opportunités d'investissement rentables
IM = 0	TROC Recolonisation, pas de souveraineté monétaire	

L'indicateur de monétarisation ne donne pas des indications sur le répartition de la richesse nationale. Il indique tout au moins à la base des données disponibles que les crédits reçus pendant une période ont pu être remboursés par les anticipations des entreprises, par une formation du capital suffisante. $IM > 1$

Ce capital supplémentaire peut autant s'investir au pays où sortir du pays par de nombreuses entreprises et banques étrangères, créant ainsi un blocage de la monétarisation et une impossibilité de réduction de la dépendance, par une moindre extraversion.

Ainsi donc, l'examen d'autres indicateurs du développement comme le niveau du chômage, le poids de la dette, l'éducation, la santé et les infrastructures, donnent un meilleur éclairage sur l'indicateur de monétarisation. La monétarisation en marche dans le pays n'est-elle pas accaparée par les intérêts étrangers présents dans les banques et les entreprises au point où elle se présente théoriquement cumulative ($IM > 1$) pourtant elle est pratiquement récessive ($IM < 1$). la monétarisation dans ce cas est perverse ou extravertie, illustration du processus historique de la franc-monétarisation : une domination orientée par la monnaie et pour la monnaie. La monnaie par les crédits bancaires oriente les investissements, puis elle s'accapare du profit.

Dans le cas d'une monétarisation récessive en théorie ($IM < 1$) nous sommes face à des investissements improductifs où face à une politique de déflation monétaire. Les opportunités d'investissements rentables sont étouffées et l'accroissement de la charge qu'impose la croissance démographique, devient un facteur d'accentuation.

Tableau 94 : cas de chômage faible \

Indicateur	endettement fort	Endettement faible
$IM > 1$	Monétarisation cumulative	Monétarisation cumulative
$IM < 1$	Monétarisation récessive	Monétarisation faiblement récessive
$IM = 0$	TROC Recolonisation, pas de souveraineté monétaire	

Aussi bien dans le cas du chômage fort que faible le retour au troc résulte d'un excès d'endettement. L'excès d'endettement peut entraîner à défaut du troc, une recolonisation, une perte de souveraineté monétaire. Le processus de la monétarisation se déroulera sur un autre plan.

Graphique 16 : Situation de monétarisation page 244

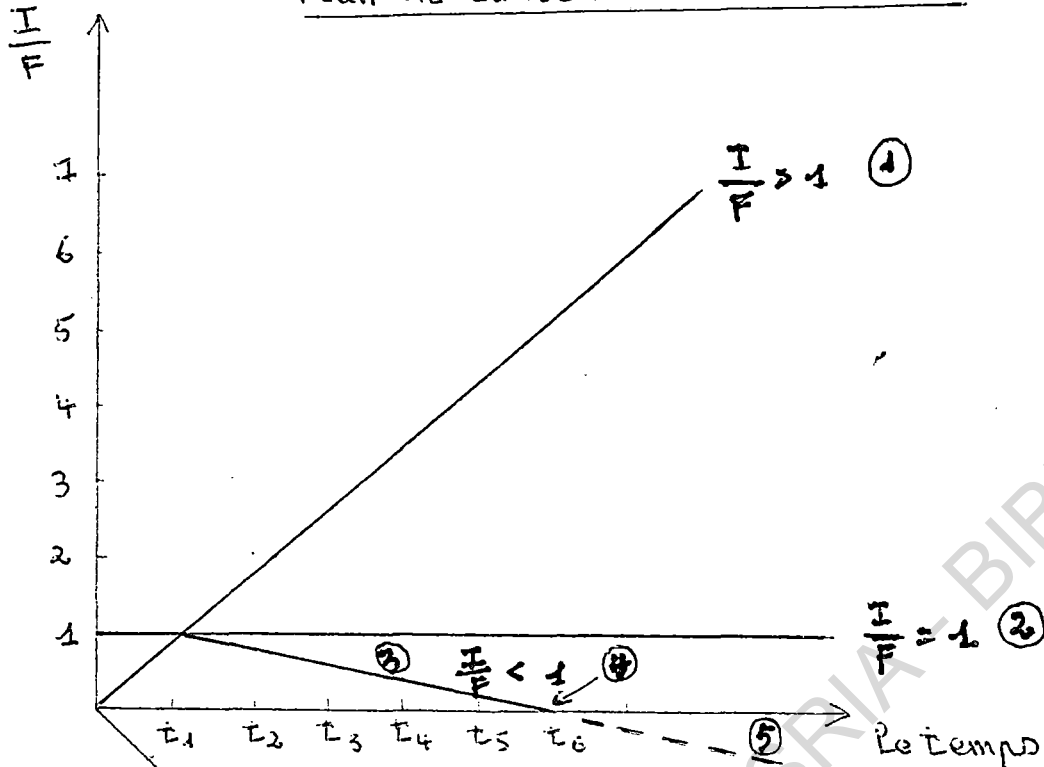
Shéma 13 : page 245

L'indicateur de la monétarisation I s'exprime sous forme :

F

graphique 16 situation de la monétarisation

Plan de la souveraineté monétaire



Plan de la recolonisation

- 1 -) $\frac{I}{F} > 1$ La monétarisation est cumulative
- 2 -) $\frac{I}{F} = 1$ La monétarisation stable
- 3 -) $\frac{I}{F} < 1$ La monétarisation recessive, phase d'endettement, l'excès d'endettement et l'économie retourne au troc.
- 4 -) $\frac{I}{F} = 0$ Puisque la confiance n'existe plus face au système de numération, d'évaluation, il y a refus de l'échange monétaire. *retour au troc*
- 5 -) $\frac{I}{F}$ Recolonisation, puisqu'on ne peut pas payer son endettement, il y a risque de recolonisation.

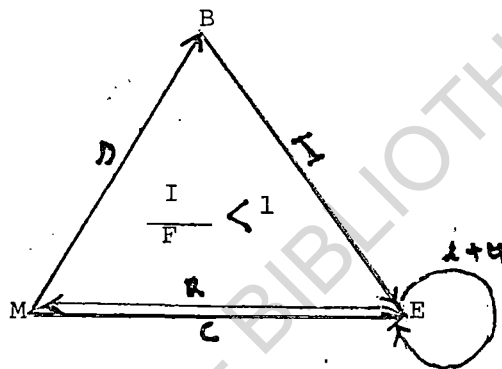
CONCLUSION :

La phase de troc est préférable à la phase de la recolonisation. La phase d'endettement préférable à la phase de troc, puisque par les investissements rentables, on pourra revenir à une phase de monétarisation stable puis à une monétarisation cumulative.

LES FUITES DANS LE PROCESSUS DE LA MONETARISATION

Au niveau des Ménages

- 1) La Consommation Improductive Importée
- 2) Les profits rapatriés sur les salaires des expatriés
- 3) Le mimétisme
- 4) Profits rapatriés des Ménages Nationaux.



Au niveau de la banque

- 1) Frais de Personnel Expatriés
Effectifs du Personnel expatriés
- 2) Profits rapatriés sur le capital social.

Au niveau de l'entreprise

- 1) Problèmes de rendements
- 2) Frais de Personnel Expatriés
Effectifs du Personnel expatriés
- 3) Profits rapatriés sur le capital social
- 4) Le service de la dette
- 5) Détournements des fonds publics.

REMARQUE : La variable démographique au regard du processus de la monétarisation apparaît ambivalente. Elle peut bloquer ce processus où l'accompagner favorablement.

$$\frac{i}{rs} = \frac{Ki}{r}$$

Le blocage de la monétarisation a pour cause directe les charges qui pèsent sur le dénominateur.

1) Les coûts des emprunts dépassent les avantages des investissements qui sont peu rentables ou sont morts-nés dans un cas comme dans l'autre le service de la dette est appliqué et accroît le dénominateur (F ou rs)

2) Les revenus distribués aux expatriés (r) agissent du dénominateur de la condition de crise. Les revenus rapatriés des expatriés (s) renforcent la condition de crise. La part des revenus consacré à la consommation improductive importée est un manque pour les entrepreneurs camerounais qui distribuent ce revenu. Ce manque est ressenti au niveau de (I) qui est amoindri et se sont les entreprises étrangères qui en profitent.

3) Les profits rapatriés des expatriés réduisent (I) ce qui accroît (F)

4) La répartition très inégalitaire des revenus entre expatriés et nationaux est un frein à la consommation et un blocage de la monétarisation qui maintien le dualisme, le multiplicateur est limité $\frac{ki}{r}$

$$\frac{ki}{r}$$

5) La fuite des capitaux dus aux nationaux, capitaux des investissements (F) ou profits des sociétés (I) bloque la monétarisation. L'importance des fuites est due au fait que la monétarisation est associée à l'industrie et au commerce extérieur à travers une technologie et main-d'oeuvre étrangères.

La présence des capitaux étrangers dans les banques et les entreprises assure un contrôle orienté de l'économie qui n'est pas sans conséquence sur le mode de production et consommation, mimétique, qui entraîne une extraversion culturelle évidente. Le blocage de la monétarisation est dû à la concurrence capitaliste qui par la mondialisation des marchés contrôlés par un nombre réduit de centre, aspire les profits en son sein.

4.4.10 TABLEAU 95: Analytique du processus de la monétarisation

Indicateur de base ou de Commande	Indicateur d'application	Indicateurs de contrôle		Les fuites		
		Taux chômage	Niveau de l'endettement	I	i	ki
.Dépenses R-D	I			I	i	ki
crédit-intérieur	F			F	rs	r
				s	>	1
. Les brevets				k	>	1

. Dépenses R-D			
PIB			

L'étude du processus de la monétarisation est fait autour d'un indicateur de base ou de commande, qui donne l'impulsion d'orientation de la monétarisation. L'indicateur d'application I/F permet la réalisation des résultats de recherches.

Une multinationalisation des économies peut rendre le résultat de cet indicateur trompeur, à travers les mouvements de capitaux, d'où la nécessité d'indicateurs de contrôle qui peuvent être le chômage et l'endettement. Ce qui aidera à une analyse pertinente du processus de monétarisation et de la détermination des fuites. Ces différents indicateurs pourront dans un travail ultérieur permettre la mise en place d'un modèle de monétarisation. L'étude du processus de la monétarisation fait appel à une série d'indicateurs. La plupart de ces indicateurs se recoupent et chacun d'entre eux peut se justifier, mais aucun non plus que l'ensemble, ne peut prétendre saisir de façon exhaustive ce phénomène donc la dynamique épouse les contours culturels et historiques et en définitive, échappe au nombre organisation. Le processus de la monétarisation est un phénomène social.

CONCLUSION

<<L'imitation de la langue s'accompagne presque toujours d'une imitation de la pensée>> (47) du mode de consommation et de production qu'elle impose. <<L'inadéquation entre le "mode effectif de la consommation" et la norme de consommation structurée par la production>> (48) est porteuse de crise pour le pays soumis à ce dysfonctionnement. Car le mode de monétarisation qui soutend cette inadéquation <<est un véhicule qui charrie les signes pour le plus grand profit non de celui qui les transmet, mais de celui qui les émet>> (49). Les aides et crédits ont plus d'effet sur les pays donateurs que ceux qui les reçoivent, ceci du fait du type de monétarisation et du degré de monétarisation du pays. Le développement des pays de l'Afrique centrale se fera dans le sillage de la franc-monétarisation, le franc était dans le sillage du dollar. Le développement sera une dollarisation de ces économies. Et nul ne peut dire avec exactitude quand cela se fera, tout peut s'accélérer dans un sens comme dans l'autre, tout dépend des autres. d'autant plus que J.L Amelon démontre que <<les profits se répercutent en cascade des entreprises aval vers les entreprises Amont>>, des entreprises des matières premières vers les entreprises de matière grise, le produit fini. Cette répartition des entreprises est observable à travers la structure des exportations des pays de l'Afrique centrale. Une structure qui a peu varié depuis les indépendances.

La détérioration du solde courant associée aux mouvements nets de capitaux, au détriment des pays de l'Afrique centrale à travers l'alourdissement du service de la dette permettent de parler d'une monétarisation récessive.

D'un point de vue historique ; l'obligation qui est faite de payer l'impôt en monnaie du colonisateur va étendre les sociétés indigènes de prévoyance et amorcer la monétarisation à travers le salariat et l'inadaptation de mode de production et de consommation. L'ordre de la monétarisation ne sera pas respecté.

Si l'on s'en remet à l'analyse de Marx, le salaire est né de la <<décomposition de l'union originelle qui existait entre l'homme au travail et les instruments de travail>>. Le salarié est celui qui est dépossédé de ses moyens de production par la division du travail et asservit à celui qui en a pris possession à sa place. La monétarisation coloniale et post-coloniale en introduisant les pays colonisés, aujourd'hui indépendants dans la Division Internationale du travail a fait du salaire la condition de survie de tout individu. L'avènement du salariat a élargi la sphère des échanges marchands. Le processus de monétarisation qui est la base de cet élargissement a transformé des nations entières, en <<nations salariées>>. C'est-à-dire <<prise à l'échelle internationale dans un rapport analogue à celui du salarié, à l'échelle individuelle>> (50).

Le processus de la monétarisation que la monnaie réalise <<progressivement est silencieux ; autrement dit, en grande partie caché à ceux qui le vivent, les stratégies et instruments de transformation ou de perpétuation des positions acquises ont toujours des effets différents des motivations de ceux qui les inventent ou les utilisent>> (51).

L'indicateur circuitiste de crise, qui est aussi l'indicateur du processus de la monétarisation ne peut saisir que la crise de croissance qui se confond ici à la crise d'endettement.

La crise de développement plus complexe lui échappe en partie, car fait intervenir le quantitatif et le qualitatif. Ne pas souscrire à la thèse du cycle de la dette revient à rejeter la thèse du développement linéaire et mécanique. L'irrationalité et l'incertitude du fait monétaire y sont défavorables. D'autant plus que l'épargne extérieure qui compose la dette obéit à "la logique du <<donner pour donner qui a été fondamentale et correspond le mieux à l'intelligence de ce qui s'est passé, elle n'est ni exclusive, ni simple, les tendances prédatrices des sociétés feodo-marchandes survivent longtemps au sein des formations capitalistiques>> <<les prêts aux pays en voie de développement deviennent donc un puissant instrument de la conquête des marchés>> (52).

Pour comprendre la situation actuelle des pays de l'Afrique, il faut les replacer dans le contexte historico-social. Il faut accepter que le développement de la France ait eu un effet négatif sur les actuels pays de l'Afrique centrale et soit à l'origine de la situation actuelle.

Ceci n'a pu être possible que grâce au lien monétaire, qui a permis la transformation et l'évolution des forces productives dans le cadre de l'économie capitaliste ou la monnaie est

moyen et but final de la production source d'accumulation primitive pour la métropole qui renforce ces structures capitalistes, les pays de l'Afrique centrale fournissent des occasions d'investissements qui freinent la chute des taux profit en réduisant l'incertitude et apparaissent comme des exutoires aux excédents de capitaux; lieux de valorisation du capital.

La monétarisation organise le dépendance financière, commerciale ou technique. Le surplus obtenu dans les pays d'Afrique centrale sert au développement des pays développés, en partie.

La monétarisation se présente comme le moyen de la désagrégation des économies des pays de l'Afrique centrale au lieu d'être l'élément moteur de la cohérence.

Le développement de certains secteurs (café, cacao, bois, pétrole) n'est pas le résultat d'une croissance interne, mais lié à un développement externe. Ce type de développement oriente la formation qui apparaît aujourd'hui inadaptée, peu qualifiée et mal qualifiée. Ceci résulte des effets cumulatifs des mécanismes économiques que nous avons traduit par la franc-monétarisation. Les mécanismes mis en place lors des premiers contacts entre les deux groupes de pays et qui se sont perfectionnés par la suite aggravant les caractéristiques du sous-développement. La période coloniale n'a-t-elle pas pour ses pays fait le choix de la rareté?

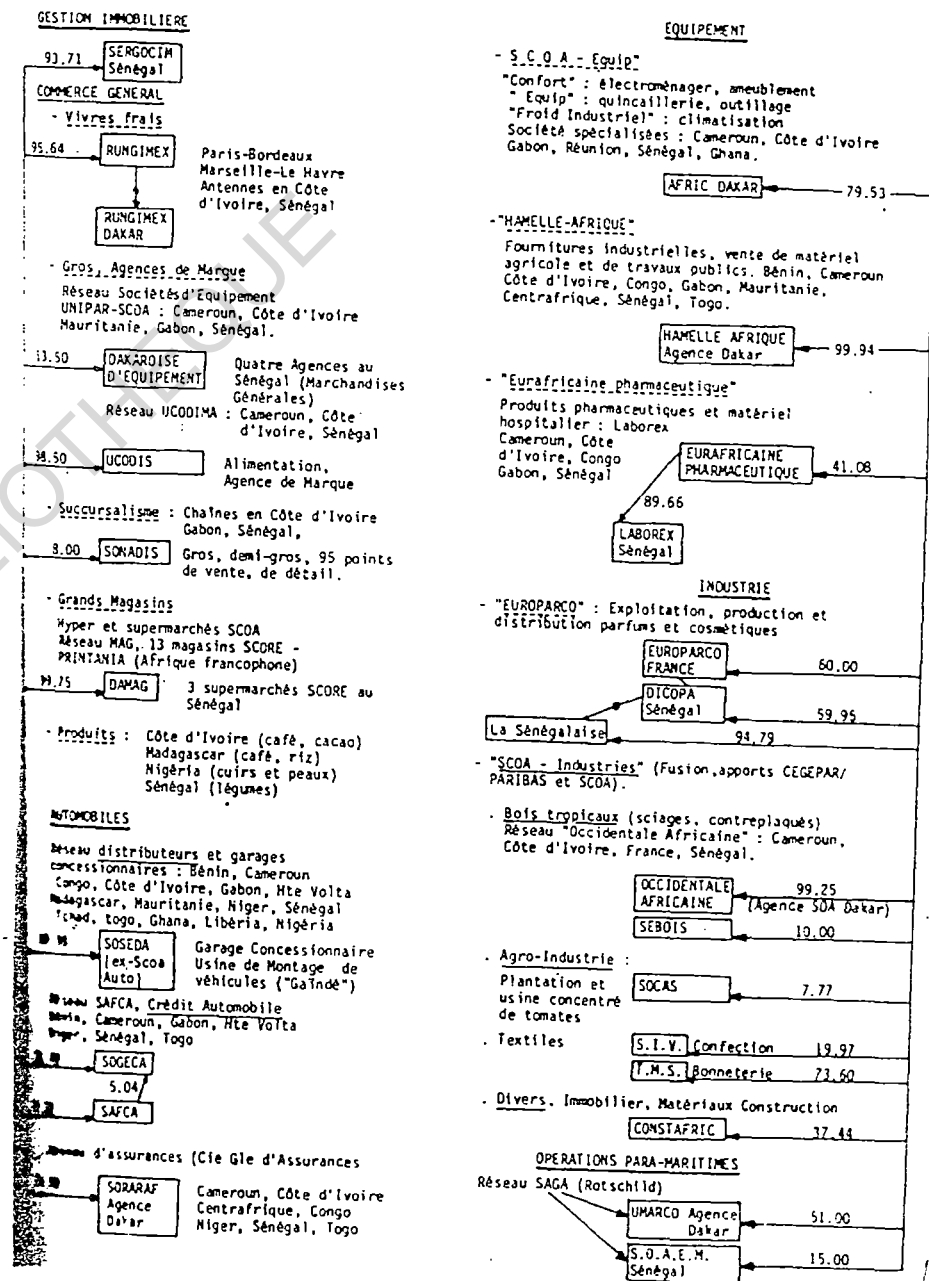
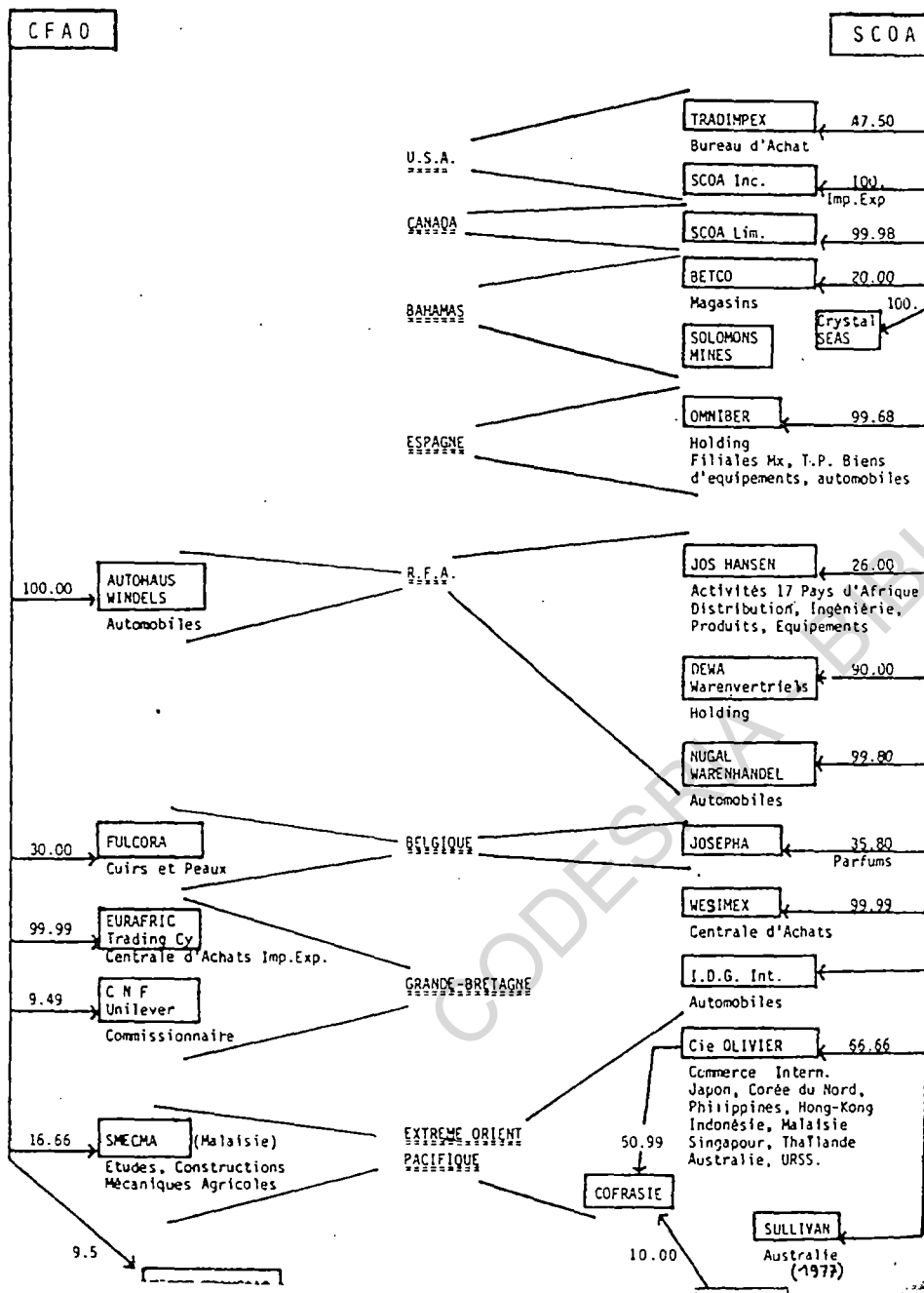
L'exportation du capital à travers les banques dominées par le capital étranger et également l'industrie <<agit comme un accélérateur de transformation de tous les rapports sociaux et de l'extension du capitalisme sur toute la surface... elle s'accompagne en même temps, non seulement de l'exportation des produits capitalistes, mais aussi des rapports d'exploitation au stade toujours atteint dans le pays le plus avancé. Qui plus est, pour éviter la baisse des profits, les unions de capitalistes s'efforceront comme pour les marchandises d'éliminer la concurrence, et ce d'autant plus que l'exportation devient pour elles une nécessité à laquelle il faut satisfaire à tout prix... il y a une liaison intime entre l'exportation de capital et la recherche du débouché extérieur et la concentration bancaire favorise cette exportation>> (53) le problème de débouchés trouvera la solution à l'extérieur de la métropole, dans les pays sous-développés. Ils seront la victime émissaire. Le mécanisme de la victime est salvateur ; en réalisant l'unanimité, il fait taire la violence sur tous les plans ou elle parle ; il empêche les proches de se battre et il empêche la vérité de l'homme d'apparaître, il la pose à l'extérieur de l'homme par l'intégration à la communauté d'une victime qui par nature lui est trop étrangère>> (54). Ceci permet le dialogue social de continuer à tous les niveaux. Peu importe s'il est impossible ailleurs (55). Ceci n'est possible que par un lien monétaire particulier, dans une loi monétaire particulière et aucun économiste ne peut oublier qu'une société est fondée sur la gestion de la violence et sur son élimination par des boucs émissaires (56).

- 1) SCIALON (L) Notes de lecture sur la philosophie
de l'argent de G. Simmel revue
économique N° 5 Septembre 1989
- 2) POULON (F) Macro-économie approfondie Paris,
Gujas 1982 page 320
- 3) A. Parquez profit, épargne, investissement,
élément pour une théorie monétaire
du profit économie appliquée vol 33
N° 2 1988
- 4) POULON (F) Introduction économies et sociétés
hors série N° 32 Août 1989 page 3
- 5) NICOLAS GEORGES Cité par Coquery Vidrovitch
cathérine Afrique noire permanences
ruptures. Paris Payot page 227 et
- 6) OUSMANE SANE BIRAM Le comportement traditionnel
d'épargne et leur évolution en
casamance (Sénégal) mémoire D. E. A
Université Lyon II 1986
- 7) A. Parquez Profit, épargne, investissement,
éléments pour une théorie
monétaire du profit économie
appliquée Vol 33 N° 2 1988 page 429
- 8) Idem
- 9) E. ASSIDON Commerce captif, monétarisation et
substitution d'importation le cas
de l'Afrique de l'Ouest revue
tiers-monde T XXVII N° 105 Janvier- mars
1986
- 10) M. Saint-Marc Monnaie, espace incertitude Paris,
Dunod 1972 et monétarisation et la
mesure de ses relations avec le
développement revue économique
Mai 1970
- 11) F. Bloch Lainé Cite H. Gérardin zone-franc ed.
l'harmattan 1989 page 68
- 12) Voir A. ORLEAN Spécialisation et taux de change
économies et sociétés N°29 H.S 1985
- 13) ALEXANDRE J. YEATS Les pays africains paient-ils
davantage pour leurs importations
revue finances et développement juin 1990
- 14) P. MOUSSA Cité par Hubert Gerardin O.C page 70

- 15) Idem
- 16) H. GERARDIN O.C page 83
- 17) G. DESTANNE DE BERNIS Relations économiques
internationales dalloz 1977 page 927
- 18) Idem page 927
- 19) S. NANA-SINKAM Banques commerciales internationales
et crédibilité financière des pays
candidats au processus de
développement études et
statistiques N° 104 Août-Sept. 1983
- 20) B. M'UKOKO Effet de restructuration et
croissance dans les économies
désarticulées R.C.M N° 2 1986
- 21) RAPPORT DE LA ZONE Politique monétaire 1975, 1980,
FRANC 1985
- 22) Les sociétés concessionnaires
- Graphique 14 ET 15 PAGES 252
- GRAPHIQUE 12 ET 16 PAGES : 253

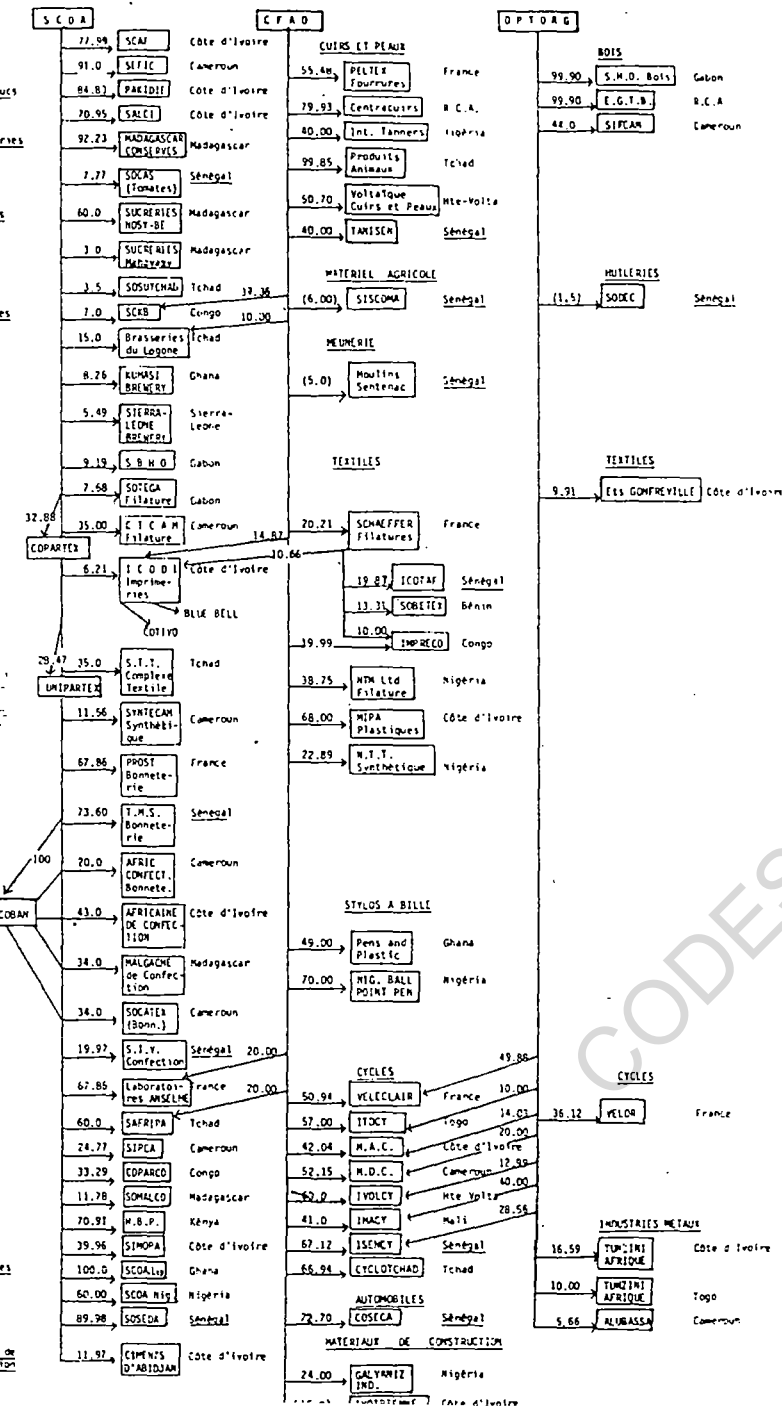
La présence dans tous les secteurs d'activités des sociétés concessionnaires (graphique 12, 16, 15) dans les pays hôtes et dans les pays d'origine (graphique 13) puis une expansion internationale (graphique 14) a pour objectif principal d'établir avec les nouveaux industriels locaux des liens organiques garantissant l'octroi du monopole d'écoulement de leurs productions sur le marché intérieur africain. L'emprise de structures des sociétés concessionnaires est évidente, elle contribue à une moindre monétarisation par leurs effets multiplicateurs limités. Le multiplicateur (K) étant faible, la monétarisation est aussi faible : Ki/r

Le pouvoir économique est entre un petit nombre de grandes entreprises étrangères. Les investissements réalisés par les sociétés concessionnaires ont un apport en capital qui met en marche une monétarisation qui est confisquée par les sociétés concessionnaires et inachevées par le transfert dans la maison-mère de la majorité des profits. Il y a blocage de la monétarisation. Ce blocage de la monétarisation justifie la réticence des investissements étrangers dans les pays occidentaux (Note 26)



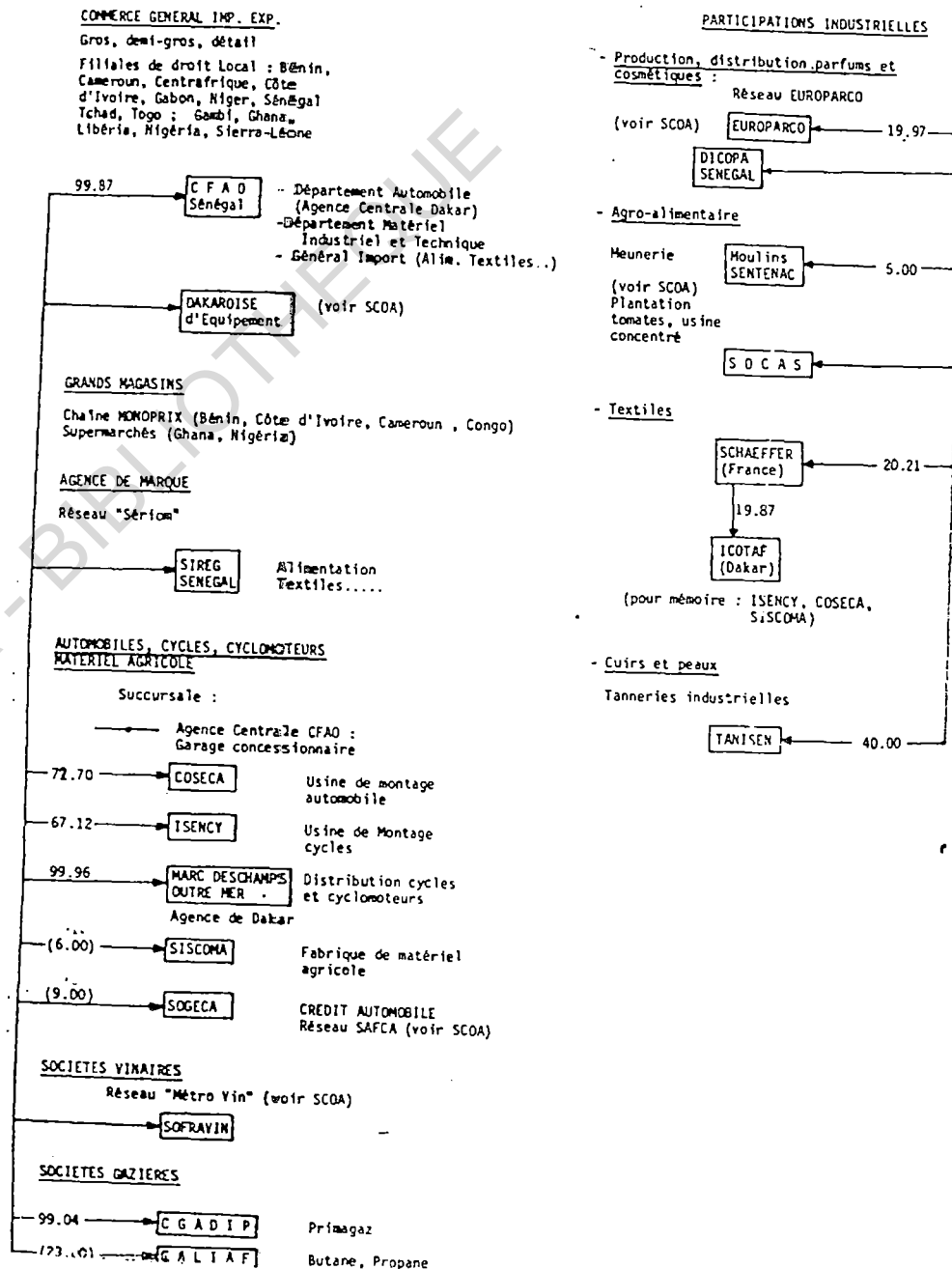
Graphique 12

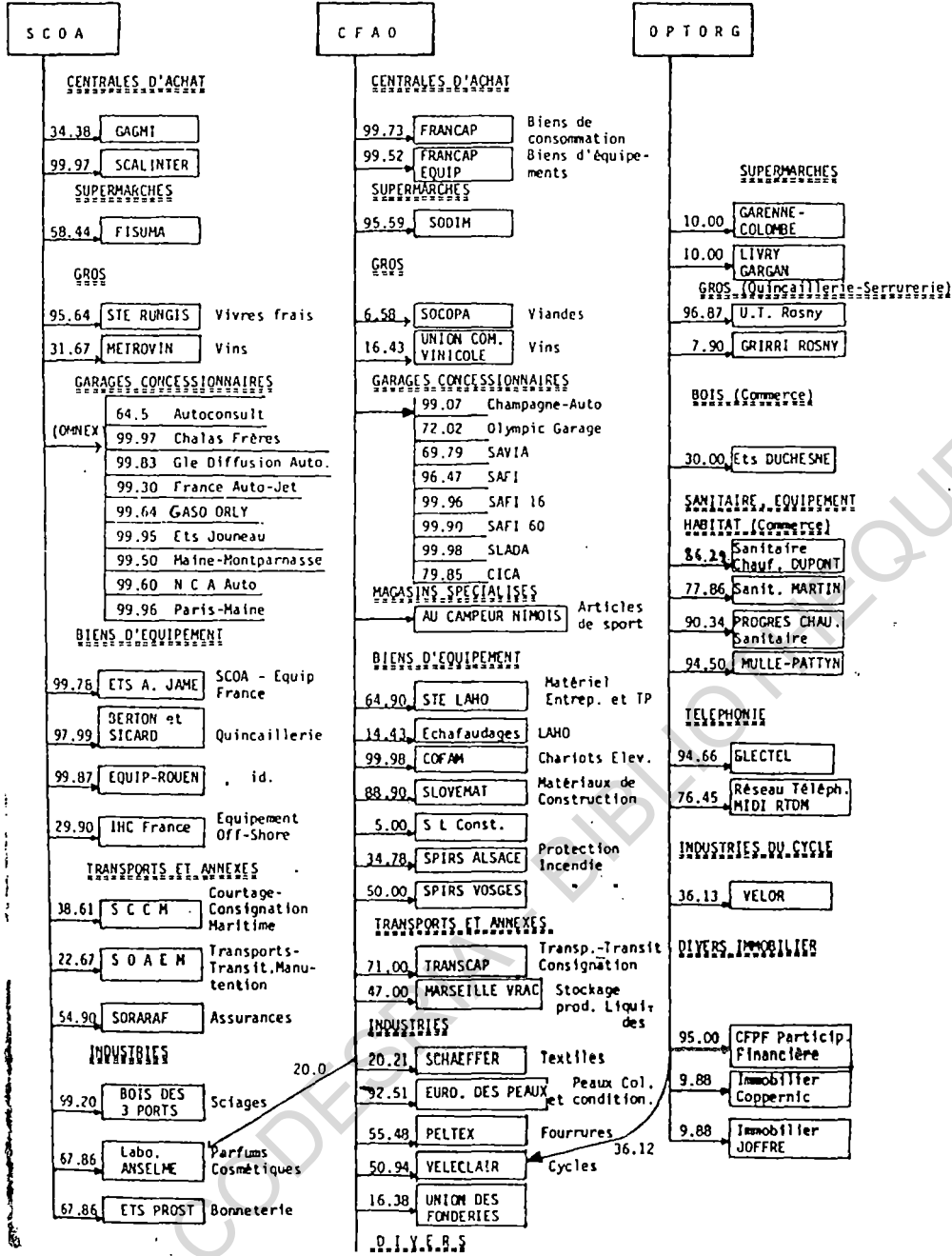
C.F.A.O., O.P.T.O.R.G. - PARTICIPATIONS INDUSTRIELLES (31-12-1976)



Graphique 16

C.F.A.O. - ORGANISATION FONCTIONNELLE ET PORTEFEUILLE SÉNÉGALAIS (31-12-1976)





23) E. NIDA II Le commerce extérieur du Cameroun
depuis l'indépendance. Bilan -
diagnostic et incidence sur le
développement R.C.M N° 3-4 1986

24) EDIAFRIC Documentation africaine le Gabon

25) La présence des capitaux étrangers en France, les tableaux ci-dessous donnent une idée globale de la pénétration étrangère en France sur 24 499 entreprises que comportent l'industrie 6,5 % seulement connaissent une participation étrangère, mais ce pourcentage selon l'auteur est peu significatif de la réalité économique. En effet, en termes d'effectifs, des ventes, d'investissements, la pénétration étrangère (1) est importante entre 14 % et 22 %

La pénétration étrangère dans l'industrie française ne se fait pas au hasard constate le maître de recherche au C.N.R.S Suzanne quiers-valette, mais dans les secteurs qui représentent un intérêt à divers titres (secteur à forte croissance offrant des perspectives de profits).

La pénétration du Capital étranger en France est nettement inférieur à la pénétration du capital étranger dans les pays de l'Afrique centrale mais ceci suscite des réticences (voir le numéro hors-série N° 32 économies et sociétés Août 1989 : la France vassale.

La France est déterminée à la réduction de sa dépendance et à reconquérir le marché intérieur. Ces conditions passent par le renforcement de son potentiel industriel et la multiplication du nombre des entreprises françaises aptes à supporter la concurrence mondiale.

L'occupation du marché intérieur par la pénétration étrangère est révélateur des faiblesses industrielles avant tout, des faiblesses en recherche Développement. Les conséquences sont le chômage des diplômés et le déficit, ce qui remet en cause la politique d'éducation qui devrait s'adapter. Ceci est valable aussi pour les pays d'Afrique centrale.

(3) Définition de l'indice de pénétration : moyenne des taux de contrôle des entreprises pondérées par la grandeur retenue (effectifs, ventes...), le taux de contrôle étant lui-même défini à partir du taux de participation PX. On a :

$$t = 100 \% \text{ si } P > 50 \%$$

$$t = P \text{ si } P < 50 \%$$

$$t = 0 \text{ si } P < 20 \%$$

Exemple : l'indice de pénétration calculée à partir des effectifs E est :

$$IE = E_i \cdot t_i / E$$

Les statistiques ne portent que sur les entreprises employant plus de 20 salariés. Celles afférentes à la valeur ajoutée ou à l'excédent brut d'exploitation ne concernent que les entreprises de plus de 50 salariés.

Grandeurs retenues pour le calcul des indices de pénétration : nombre d'entreprises, effectifs, employés, ventes, valeur ajoutée, investissements, excédent brut d'exploitation, rémunérations. L'ensemble de ces informations a trait à la situation au 1er janvier 1976

1. La participation étrangère dans l'industrie française

Principales caractéristiques	En nombre					En pourcentage					
	Entreprises à participation étrangère			Entreprises à capitaux français	Ensemble de l'industrie	Entreprises à participation étrangère			Entreprises à capitaux français	Ensemble de l'industrie	Indice de pénétration étrangère
	Majoritaire	Minoritaire	Maj. + Min.			Majoritaire	Minoritaire	Maj. + Min.			
Nombre d'entreprises	1 257	342	1 599	22 900	24 499	5,1	1,4	6,5	93,5	100	
Effectifs (en milliers)	648	175	823	38 97	47 20	13,7	3,7	17,4	82,6	100	13,96
Rémunérations (a)	25 751	6 221	31 972	133 060	165 032	15,6	3,8	19,4	80,6	100	
Par personne employée (b)	39,7	35,5	38,8	34,1	35						
Ventes hors taxes (a)	193 551	31 469	225 020	661 794	886 814	21,8	3,6	25,4	74,8	100	21,95
Par personne employée (b)	298,8	179,7	273,5	169,8	187,9						
Valeur ajoutée brute (a)	48 193	11 055	59 248	221 100	280 348	17,2	3,9	21,1	78,9	100	17,70
Par personne employée (b)	75,3	63,9	72,9	63,1	64,9						
Excédent brut d'exploitation (a)	14 027	2 583	16 610	52 166	68 776	20,4	3,7	24,1	75,9	100	
Par personne employée (b)	21,9	14,9	20,4	14,9	15,9						
Investissements totaux (a) ..	8 981	1 664	10 645	40 281	50 926	17,6	3,3	20,9	79,1	100	17,93
Par personne employée (b)	13,9	9,5	12,9	10,3	10,8						

) En millions de francs.

) En milliers de francs.

Source : S.T.I.S.I., *op. cit.*, p. 35.

Tableau V : Part des entreprises à participation étrangère dans l'industrie française (*)

	Entreprises à participation étrangère	Entreprises à capitaux français	% Entreprises à participation étrangère	% Entreprises à capitaux français
Nombre d'entreprises	1 621	23 248	6,5	93,5
Effectifs (milliers)	818	4 673	17,5	82,5
Valeur ajoutée (millions de F)	276	1 172	23,6	76,4

(*) Les implantations étrangères dans l'industrie - 1978 - Ministère de l'Industrie - STISI.

26) Etude du Centre Nord-sud de l'institut de l'entreprise

Par Gérard Egnell cité par Jacques Gautrand J.A

économie N° 75-76 31

Décembre 1989

- 27) A. Parquez Au coeur du circuit ou quelques
réponses aux questions du circuit
économies et sociétés PUG N° 1 1984
- 28) F. POULON Macro-économie approfondie
 Cujas 1982
- 29) J.A ECONOMIE N° 74 du 28 Novembre 1985
- 30) Y. MOREL Tableaux économiques du
 Cameroun 1983 ed. Collège
 Libermann, Douala page 124
- 31) B. BEKOLO EBE Rétrospective d'une décennie
 de croissance de l'économie
 Camerounaise 1975-1986
 revue Camerounaise de
 management N° 3-4 1986
- 32) F. POULON O.C page 325
- 33) WILLAMS Cité par S. Amin cité par
 BEKOLO-EBE O.C page 349
- 34) B. BEKOLO Art. cité supra page 27
 revue Management ESSEC
- 35) MAURICE LENGELLE La consommation ed. P U F
 page 65
- 36) MAURICE LENGELLE O.C page 5
- 37) VANE PACKARD Cité par Maurice Lengelle
 O.C page 6
- 38) DOLLARISATION est une notion forgée à partir du terme dollar par P. Salama
dans un ouvrage intitulé : la dollarisation édité par la découverte. L'auteur
montre comme le dollar structure le système productif des pays de l'Amérique
latine par une perversion de la consommation de la production et du système
politique
- 39) G.GRELLET Les structures économiques en
Afrique noire P U F / I E D E S Paris, 1982
- 40) Pierre Moussa à l'époque où il était journaliste avant d'être banquier avait
un jour écrit : Alucam est un problème Pechiney résolu au Cameroun
- 41) M. SAINT-MARC Zone franc et décolonisation
 sedes Paris 1964 page 164
- 42) MONIQUE ANSON-MEYER Le mythe de la comptabilité
 nationale en Afrique revue
 d'économie politique N° 1
 1983 page 89
- 43) IDEM page 108

- 44) LES DONNEES STATISTIQUES Journal Africa International
AU CAMEROUN N° 217 Juin 1989
- 45) A. BARRERE La crise n'est pas ce que
l'on croit. Ed. economica
1981 page 292
- 46) SIM REMY Problèmes de l'emploi au
Cameroun à la veille du VI
plan R.C.M N° 3-4 1986
- 47) F. POULON Introduction économies et
sociétés hors série N° 32
Août 1989 page 2
- 48) J.M BRICALL Sur la demande effective et
la crise économies et
sociétés N° 1 1984 page 101
- 49) F. POULON La France, nation salariée
économies et sociétés hors
série N° 32 Août 1989
- 50) FREDERIC POULON La France, nation salariée
économies et sociétés HS N°32
Août 89 page 77-89
- 51) J.M SERVET Etat et origines de la
monnaie Thèse de doctorat
d'Etat en Sciences
Economiques Université de
Lyon II 1982
- 52) SERGE LATOUCHE Déculturation ou sous-
développement revue Tiers-
monde t XXV N° 97 Janvier
- Mars 1984
- 53) Pierre Dockes et Bernard O.C. Page 98
- 54) René Girard La violence du sacré
éd. Grasset 1972 page 412
- 55) Demosthene cité par J.M. Servet O.C.
page 111
- 56) J. Attali Préface de la violence de la
Monnaie Puf 1984 page 8

CHAPITRE III LES CONSEQUENCES DE LA MONETARISATION COLONIALE

A mesure que nous tirons des enseignements de nos erreurs, notre connaissance se développe, même s'il peut se faire que jamais nous ne connaissions, c'est-à-dire n'ayons de la connaissance certaine. Puisque notre connaissance est susceptible de s'accroître, il n'y a là aucune raison de désespérer de la raison. Et puisque nous ne saurions jamais avoir de certitude, rien n'autorise à se prévaloir en ces matières d'une quelconque autorité, à tirer vanité de ce savoir ni à faire preuve, à son propos de présomption

KARL R. POPPER

Conjectures et réfutations

la croissance du savoir scientifique

ed. Payot 1985, page 10

Telle est ma conception de la troisième guerre mondiale. Il s'agit d'une guerre menée en période de paix, que l'on ne saurait comparer avec celles qui l'ont précédées, mais où le nombre des victimes sera beaucoup plus élevé, de même que celui des soldats sans uniforme. Si l'on n'examine pas sérieusement tous les arguments qui militent contre le développement avant qu'il ne soit trop tard, l'élite se chargera de résoudre le problème de la façon dont elle l'a toujours fait, c'est-à-dire aux dépens des autres.

Caudes Alvares

Le refus du développement forum du développement octobre 1983

La crise de 1929 a été un élément moteur pour la création de la zone franc. Cette crise <<engendrée puis entretenue en partie par une insuffisance de la demande, provoqua un repli général des métropoles sur leurs colonies, en prenant des mesures contraignantes dans les domaines des échanges, de l'émission et des changes. L'Etat français se dota, comme les autres Etats européens, d'instruments lui permettant d'orienter et de contrôler plus aisément l'économie de ses colonies : aux prises avec des difficultés internes multiformes, les métropoles ont renforcé les liens avec leurs possessions d'outre-mer >> (1) après les indépendances la zone franc sera à la remorque. Le type de monétarisation en vigueur va agir sur le secteur réel de l'économie. Commencé avec méthode dans les années de crise 29. La monnaie dans son ambivalence devient un facteur de trouble. Elle sera un facteur d'expansion pour les secteurs pouvant résoudre la crise métropolitaine et un élément de freinage pour les secteurs dont l'expansion pourra aggraver la crise. La transition dualiste se mettra en place. C'est à un rythme lent lié aux besoins de la métropole que la transition se fera. La sélectivité du crédit va favoriser tel, ou tel, secteur, tels groupes sociaux, ou telles activités donc l'emploi correspondant.

La monnaie apparaît comme un instrument de domination, entre les mains des banques qui peuvent s'en servir pour modifier certains facteurs réels de l'économie dans son ensemble. Le dualisme regardé comme une transition devrait d'abord être vue comme une situation modifiée par le type de monétarisation. La monétarisation va monétiser le café, le cacao et pas le manioc ou le vin de palme, par nécessité d'une régulation (2) de l'économie en crise.

Les différenciations entre zone apparaîtront et se répercuteront au niveau de l'économie. La manifestation de ces différenciations dues au crédit et à la demande de consommation vont circonscrire le dualisme.

La dynamique créée par la monnaie sera en marche. D'un côté, la monnaie sera répressive (3) et de l'autre expansive. Nous seront face à l'ambivalence de la monnaie. Il ressort de façon historique un lien de causalité entre le type de monétarisation et le dualisme. C'est à la même conclusion que parvient le modèle d'ADELMAN et MORRIS. Si la monétarisation cause le Dualisme, le Dualisme contribue à la survie de la monétarisation quelle définition donner au dualisme imprégné du déséquilibre monétaire, de l'irrationalité du fait monétaire.

<<Quand un individu ou une collectivité, qu'elle que soit sa provenance, tient à avoir une emprise sur les autres, il cherche à imposer un instrument monétaire de son choix et à bien le contrôler... L'Etat colonial qui a su imposer le numéraire n'a pas suivi de démarches différentes : le paiement de l'impôt ayant obligé tout un chacun à se procurer les pièces indispensables et à apprendre à les manipuler. En même temps le nouvel instrument était un support d'institutions différentes qui pénétraient peu à peu

les habitudes de chacun : cela se lit à travers l'évolution de la langue et des critères qui régissent la vie de tous. Dans le monde du XXe siècle... l'économique a un nouveau dieu : l'Etat et la banque ; c'est l'homme qui détient beaucoup de numéraire qui est maintenant le personnage le plus puissant>> (4) <<l'extension de l'économie monétaire est par suite un drame à rebondissement aussi bien dans les vieux pays habitués à sa présence que dans ceux qu'elle atteint sans qu'ils en soient aussitôt tout à fait conscients... sous nos yeux, dans certains pays sous-développés d'aujourd'hui, ainsi en Afrique noire, où, selon les cas plus de 60 ou 70 % des échanges échappent à la monnaie. Pour un temps, l'homme peut encore y vivre hors de l'économie de marché, <<comme l'escargot dans sa coquille>>. Mais c'est un condamné en sursis... la monnaie, bien entendu, est le signe autant que la cause des mutations>> (5). Le Dualisme est un moment d'incertitude (6).

I La Définition du Dualisme

Parmi les difficultés de la création des entreprises au Cameroun on évoque le poids du passé <<Jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale, l'économie camerounaise comme d'ailleurs celle de tous les pays sous-développés encore dépendants est une économie totalement orientée sur l'agriculture exportant des produits primaires et recevant des produits manufacturés en provenance des pays industrialisés. Dès lors toute création d'entreprise mettant en cause cette situation ne peut que rencontrer des difficultés nombreuses à cause de la structure des échanges ainsi instituée et aussi pour des raisons économiques. Il n'est donc pas étonnant qu'avant la deuxième guerre mondiale, pratiquement, aucune entreprise n'existe dans le domaine industriel au Cameroun, à la rigueur dans un sens large on peut dire qu'il existe une seule entreprise industrielle, celle de l'imprimerie commerciale du Cameroun datant de 1929.>> écrit le professeur Germain NDJIEUNDE. Le système colonial écrit Samuel NANA-SINKAM interdisait la création d'entreprises locales, la spécialisation, avec ses conséquences désastreuses, n'était point dictée par le marché, mais par les soucis économiques des pays industrialisés, la pauvreté des pays sous-développés est plutôt la conséquence et le symptôme d'une déstructuration économique-socio-politique des sociétés de ces pays <<contrairement à ce qu'ont pensé et que continuent à penser beaucoup d'auteurs économistes et théoriciens du sous-développement, le dualisme économique est une réalité incontestable, mais il est une création du système de déstructuration imposé par la domination économique, sociale et politique du capitalisme Libéral... c'est ainsi que la plupart des théories sur le sous-développement ont été construites par des gens qui ont été élevés et ont vécu uniquement dans les pays industrialisés>> la confession de l'économiste Kindleberger auteur de l'ouvrage *economic development : this book is written by one who has not been there* rapporte Samuel NANA-SINKAM est éclairant.

1.1 Le Dualisme de Boeke

L'économiste Hollandais J BOEKE l'a défini comme la conséquence <<du choc d'un système social importé contre un système social indigène d'un autre type>> sans pour autant mettre le doigt

sur la cause du dualisme qui n'a pas les mêmes conséquences selon l'environnement social. La monnaie étant une institution sociale, le choc des systèmes sociaux peut être ramené à des chocs monétaires et l'éviction d'un système monétaire. La monnaie étant l'équivalent général.

L'économiste hollandais trouve au dualisme des manifestations diverses aux effets souvent cumulatifs :

1.1.1 Déséquilibre géographique entre les régions ayant les îlots d'économie moderne et des régions d'économie traditionnelle.

1.1.2 Déséquilibres techniques entre les îlots modernes ayant les techniques industrielles et l'économie traditionnelle avec les techniques artisanales

1.1.3 Déséquilibres économiques entre les secteurs modernes à productivité et revenus monétaires élevés, consommant des produits industriels et importés et les secteurs traditionnels, où la productivité est faible et l'auto-consommation est important.

1.1.4 Déséquilibres des structures sociales entre les campagnes introvertie et les villes en croissance accélérée extravertie (7).

1.2 Le dualisme de Gannagé

Il n'est pas différent de celui de BOEKE mais l'auteur le présente autrement.

1.2.1 Le dualisme territorial entre les régions ayant bénéficié les investissements et soumis à la croissance économique et d'autres négligées soumis à l'exode rural.

1.2.2 Le dualisme fonctionnel caractérisé par la juxtaposition d'une économie d'échanges monétaire à la consommation extravertie autant que la production et une économie de subsistance agricole et artisanale.

1.2.3 le dualisme social traduit la différence des relations et des comportements entre les membres et les groupes au sein des deux économies (8).

1.3 Le dualisme de Singer

La notion ^{de} Dualisme obéit à quatre conditions, essentielles:

1) la coexistence de différentes conditions dans un intervalle donné et au même moment.

2) cette coexistence est chronique et pas uniquement transitoire

3) Par conséquent, les degrés de supériorité ou d'infériorité ne permettent de saisir un signe de diminution rapide. Au contraire ils peuvent tendre à la constance ou à l'accroissement.

4) les inter-relations dites "supérieurs" et inférieurs ou l'absence de relations entre eux, sont telles qu'on ne peut rien dire du point de vue de l'accroissement ou de l'abaissement d'un élément, ou d'un élément sur l'autre. Cette approche de Singer est nouvelle par rapport à l'approche précédente en quatre secteurs (9).

1.4 Le Dualisme du Bureau International du travail

Les travaux du B.I.T ne remettent pas en cause le schéma dualiste mais propose une distinction entre secteur structuré et secteur non structuré. Le secteur non structuré englobe les activités rurales et les activités urbaines de type artisanal (10).

1.5 Le Dualisme de Ranis et Fei

C'est une vision en trois systèmes économiques :

1- L'agrarianisme : qui se caractérise par la stagnation et l'équilibre entre les ressources et la population.

2- Le Dualisme qui se compose de deux secteurs : un système industriel dynamique, et un système traditionnel qui lui aussi connaît un progrès. La propagation de l'agriculture vers l'industrie par réallocation des facteurs de production, fait tendre l'économie vers la maturité.

1.6 Le Dualisme de Penouil

Il part du dépassement de la notion de secteur qui implique homogénéité selon J. Freyssinet pour aboutir à une conception de blocage résultant du poids du milieu traditionnel, un milieu soumis au remplacement des structures traditionnelles par des structures modernes. Le Dualisme se présente comme un élément moteur du développement <<Le développement n'est plus alors que le processus de remplacement d'un type d'organisation économique par un autre, c'est le lent glissement de cette structure extraordinairement complexe vers une plus grande efficacité, par la lente élimination des formes les moins efficaces>> (11). Le développement est une mutation basé sur les activités de transition : les activités rurales, les activités informelles urbaines (12).

1.7 Le Dualisme de ROSA

L'auteur insiste sur le terme de cristallisation et refuse de considérer le dualisme comme une étape transitoire, un passage automatique vers une économie plus et mieux structurée <<Le Dualisme n'est pas une phase transitoire conduisant à la maturité, mais constitue un nouvel Etat, un nouvel système ayant des caractéristiques différentes à la fois des économies traditionnelles et des économies développées. C'est une économie où on assiste à un développement de l'industrie de l'urbanisation

et du développement du surplus commercialisable dans des proportions assez appréciables, mais sans jamais changer la structure interne de l'économie, c'est-à-dire qu'il manifeste des forces tant internes qu'externes qui empêchent la rupture et l'apparition d'une autre structure... la phase dualiste... marque le conflit ouvert entre une économie agrarienne de subsistance, et une économie industrielle de marché. Loin d'être un passage automatique, elle est caractérisé par l'intensité des disparités qui se manifestent. Le dualisme peut, dans le cas de l'échec de la mutation, paralyser l'évolution structurelle en cristallisant les deux secteurs".

Si toutes ces dualismes ne relèvent pas la cause du dualisme qui est monétaire, elles évoquent des descriptions du dualisme qui s'avèrent être une analyse simpliste face à une réalité complexe. Le Dualisme n'est pas une forme finie, mais une situation d'incertitude, certes en transition discontinue par le mauvais côté, ce qui occasionne un blocage de la monétarisation à défaut de sa régression, par un endettement excessif.

1.8 Le Dualisme vu par le circuit

Le Dualisme ne caractériserait pas entièrement le phénomène du sous-développement. Le dualisme peut se retrouver dans une économie développée mais étouffée par les profits excédentaires d'un secteur. Le Dualisme est l'illustration d'un type de monétarisation. Le Dualisme peut être vu comme un ensemble d'activités transitoires certes, mais il n'y a pas de situation permanentement statique même le développement des pays industrialisés est une forme transitoire. Tout Etat est un état transitoire. Le dualisme dans les pays d'Afrique centrale, n'est pas un phénomène normal de transition dynamique des sociétés en mutation, où le développement s'avère être un phénomène continue de longue période nous empêchant de dire qu'un pays "est développé", en réalité il continue à se développer (13) Le Dualisme ici, est un blocage dû à un type de monétarisation où sur le long terme, de 1960 à nos jours il y a une régression qu'on pourra saisir par le solde cumulé de la balance des transactions, le montant de l'endettement et le chômage des diplômés. Il y a cristallisation et permanence dans les structures économiques : les mêmes importations depuis 1960 et les mêmes exportations, moulées dans les conventions et les réglementations. Le Dualisme est loin d'être une simple transition quoique la situation est facile à décrire qu'à comprendre. <<Il n'y a pas, dans l'histoire connue de l'humanité, de changement décisif quel qu'en soit le sens auquel n'aient été associés d'une manière ou d'une autre des événements monétaires>> (14). <<Le rythme de l'économie est réglé par celui de la monnaie>> (15) et <<il n'y a pas de moyen plus subtiles, plus surs de miner les bases existantes de la société que de vicier sa monnaie. La période engage toutes les forces des lois économiques dans le sens de la destruction, et il le fait d'une manière qu'aucun homme sur un million ne peut déceler>> (16). Le Dualisme actuel n'est pas une transition, c'est le résultat de la monétarisation et de ce fait, il y a une incertitude complète dans son évolution : croissance ou régression ? Le destin de l'homme se joue sur la monnaie.

<<Dans une économie capitaliste toute division du travail est produite par le capital. La division internationale n'échappe évidemment pas à cette règle. Les travailleurs d'une ville, d'une région ou d'une nation n'ont pas la liberté réelle de choisir leur spécialisation>> (17). Au niveau d'une nation le capital va disqualifier le travail indésirable jusqu'à son effondrement. Mais avant l'effondrement survivra le dualisme jusqu'à quand ? Le temps de la durée de la transition (18) ! ce qui en même temps nie le dualisme et le rejette dans une analyse transitoire de tout phénomène social. <<Il est assez admirable de voir comment certains économistes décrivent la formation de la division internationale du travail. Ce ne serait, selon eux, que le résultat des calculs forts rationnels de ce qui est plus profitable de faire ici ou là. Bien entendu, il existe des possibilités et des dispositions plus grandes à attirer des activités... mais ces dispositions sont créées et, en tout cas, renforcées par l'imposition pur et simple de la loi du plus fort>> (19) que dicte la monnaie.

Le Dualisme est à deux niveaux : celui du fonctionnement interne de l'économie en voie de développement et celui de sa relation avec les économies développées. La Concurrence que se livrent les entreprises pour réaliser le maximum de profit dans l'espace National continue dans l'espace extérieur où le capital d'un côté valorise les régions, les activités, les branches d'activités et de l'autre dévalorise les régions, les activités, les branches d'activités. Face à l'ambivalence de la monnaie nous découvrons les échanges rabougris réprimés par la monnaie et de l'autre les échanges favorisés. Cette rencontre faite dans un espace économique national se rencontre aussi au niveau international. Ce sont ces avantages comparatifs orientés (20) par le type de monétarisation qui génère le dualisme, avec plusieurs modalités qui s'entrepénètrent en se complexifiant.

1.8.1 Le Dualisme de Sélection

La monnaie choisie les biens, services et activités. La colonisation a pour but de répondre aux besoins d'expansion de la société occidentale fortement industrialisée. Celle-ci a autant besoin de débouchés pour ses produits que de ressources d'approvisionnement en matières premières. La colonie sera réduite au double rôle de déversoir et de réservoir. L'orientation de l'économie qui s'en suit va entraîner la ruine de l'artisanat et la transformation de l'agriculture traditionnelle pour éviter toute concurrence et mieux associer la complémentarité. Cette sélection de ce qu'il y a à faire ou à ne pas faire, passe par les investissements, où le système productif dominant par destruction de l'artisanat crée un débouché pour sa propre production et détermine des secteurs de production bénéficiant prioritairement des flux d'investissements. Ce type d'investissement se présente à la longue comme une politique délibérée d'abandon des régions entières et des secteurs entiers. La distribution des investissements répond à la logique définie par l'économie développée. On peut observer une répartition inégalitaire des crédits entre la production vivrière liée au marché intérieur et la production des

cultures d'exportations liées au marché extérieur. La nature de l'intégration des pays sous-développés dans l'économie mondiale et l'impact sur eux des préférences des structures des pays développés sont tels qu'on peut dire avec Michalet que l'exportation du capital tend à s'effectuer dans le sens pays sous-développés pays développés. La monétarisation devient récessive.

1.8.2 Le Dualisme de non-concurrence

C'est à travers les textes, les prises de dispositions des uns et des autres que transparait l'idée d'un refus de la concurrence.

<<Je crois devoir appeler votre attention d'une façon toute particulière sur la nécessité pour les colonies de se soumettre à une discipline de production, afin que la métropole ne soit pas réduite à cette alternative. Ruiner les producteurs débiteurs d'établissements financiers ou bien donner un contingent supplémentaire, précédent dangereux pour les producteurs métropolitains>> (21). <<Les pays à économie réputée libérale ont peur de la concurrence ils se protègent contre l'envahissement de leur marché par les produits en provenance des pays pauvres... qu'on aide>> (22). Ainsi <<l'industrialisation des colonies était écartée d'entrée de jeu sous prétexte que la crise universelle <a prouvé que la création ou le développement de toutes les activités industrielles sans exception dans toutes les régions de l'empire aboutirait infailliblement à de regrettable déséquilibre et de déplorables engorgements des marchés sur lesquels il est essentiel d'ajuster aussi strictement que possible les offres et les demandes>> (23). C'est la raison qui présentait <<l'industrialisation des colonies comme une activité extrêmement dangereuse>> (24) dont <<il paraît nécessaire que son développement soit conditionné par le propre développement de la France ... les colonies ne doivent fournir que des acheteurs et non des producteurs... Les colonies doivent nous acheter nos filés et nos étoffes... il ne faut pas précipiter artificiellement cette industrialisation car il est dangereux, sous le prétexte de créer les revenus et partant des besoins aux travailleurs non évolués qu'on oblige à régresser le travailleur qui est déjà arrivé au stade supérieur de l'évolution. Il faut veiller à ce que cette concurrence n'engendre pas du chômage dans la métropole>> (25). Rosa Luxembourg démontre que la pénétration capitaliste dans le monde non-capitaliste peut résoudre le problème de l'accumulation mais elle démontre aussi que le capitalisme n'est pas viable s'il n'a pas à sa disposition, cette possibilité d'expansion (accumulation du capital) en même temps que le capitalisme accumule, il enraye toute concurrence dans le domaine de l'accumulation en commençant à faire échec à tout épargne des entrepreneurs pour n'offrir que l'endettement . <<cette contradiction n'est qu'apparente. Au fond l'objectif recherché est de neutraliser les citoyens du tiers monde en les excluant du circuit de la production>> (26) par la non-concurrence il y a réduction de l'incertitude face au futur non-probabilisable et <<l'action des armées n'est que passagère comme peut-être celle d'une tempête ou d'un tremblement de la terre qui ne troublent que très momentanément la vie des mers ou des continents. Autrement

puissante et déterminante est l'action des phénomènes continus d'ordre économique ou social qui règle à travers le temps et l'espace, suivant les courants qui paraissent mystérieux parce que l'esprit humain ne s'est pas encore habitué à en analyser les causes et à prévoir les effets sur les destinées de l'humanité (27).

Le régime exclusif du système colonial voulait que le commerce de la colonie ne se fasse qu'avec la métropole. Toute activité industrielle était interdite aux colonies. Williams Petit (1708-1778) homme d'Etat Britannique déclare que le plus petit clou utilisé par les colons doit être fabriqué en Angleterre. Le raffinage du sucre et la fabrication du chocolat sont interdits aux colonies, au bénéfice des ports de Rouen, Nantes et Bordeaux en France. Il est interdit de vendre du Raphia des îles (eau-de-vie) en France, pour ne pas gêner celle des eaux-de-vie métropolitaines. Les colons sont ravitaillés pour leur alimentation exclusivement par les négociants de la métropole. Il n'en faut pas plus pour tuer toute économie locale endogène et extravertir les comportements. Les instructions de Colbert aux gouverneurs Français des Antilles interdisent d'y effectuer la moindre transformation, les colonies ne doivent pas produire même un clou ; cette situation est qualifiée de Malthusianisme de l'initiative privée étrangère par le professeur J.M Gankou.

Un autre motif de malthusianisme de l'initiative privée étrangère réside dans la concurrence que certaines productions peuvent faire à des industries déjà existantes dans les pays développés. Le pacte colonial était précisément fondé sur ce principe : créer des entreprises complémentaires et non pas concurrentes de l'économie de la métropole. Lorsqu'il s'agit de produits spécifiques (cacao, café, bois, caoutchouc,...), ce seront les activités de transformation qui seront monopolisées dans les pays industrialisés. Une modification de ce type de spécialisation internationale suppose un profond bouleversement des rapports de force.

L'absence d'initiatives privées nationales n'est donc pas une situation naturelle. Elle est le résultat de blocages volontaires ou involontaires que l'Etat doit chercher à lever, en menant une politique appropriée de promotion d'entreprises.

Les blocages dus à des groupes de pressions divers comme celui de l'époque colonial, << le parti colonial >>. le professeur Charles-Robert Ageron écrit : Ce groupe de pression très efficace fut à coup sûr le principal inspirateur de la politique extérieure de la France entre 1890 et 1911 et, jusqu'à la deuxième guerre mondiale... ce groupe ne recoupait pas la division politique gauche / droite. Ce groupe de pressions qui empêchait toute concurrence n'est point absent sous d'autres formes dans la scène internationale : les crédits liés aujourd'hui sont là pour empêcher toute concurrence. La majorité des crédits accordés sont improductifs, assimilables aux crédits aux ménages <<le prêteur joue le rôle de banquier et ensuite t'oriente vers l'entreprise qui te vend le produit non pas que plus tard tu fabriques ce produit afin de le supplanter. C'est absurde d'un côté comme de l'autre. C'est

ce qui rend le libre-échange condamnable>> (TOUNA 84) et les crédits liés absurdes. Car << les emprunts sont de plus en plus contractés, non pas pour le financement des projets ou d'investissements productifs, mais pour le paiements des dettes antérieures.

1.8.3 Dualisme de complémentarité

<<Les objectifs à atteindre et les mesures à prendre, tant dans la métropole que dans les territoires doivent être intégrés dans un ensemble cohérent... Ainsi les intérêts de l'Europe et des territoires d'outre-mer loin de s'opposer, sont en grande partie complémentaire et le développement économique des uns dépendant du relèvement des autres... A une époque où le marché intérieur métropolitain fait preuve d'une extrême rigidité, limité qu'il est par la faible croissance du salaire ouvrier et l'importance du monde paysan particulièrement économe, les colonies deviennent la <<béquille>> d'un capitalisme concurrentiel qui se heurte au problème des débouchés... la consommation européenne est saturée, il faut faire surgir des autres parties du globe des nouvelles couches de consommateur sous peine de mettre la société moderne en faillite>> (28) Ainsi donc <<la division internationale du travail n'est pas tombée du ciel, elle a été organisée par les industriels européens sous le contrôle vigilant de la grande-Bretagne. Ceux-ci ont financé la transformation des autres continent de façon à obtenir des productions complémentaires de leur industries... Le financement international a permis la spécialisation entre les économies complémentaires>> (29) d'autant que l'on préfère les conventions, telles celles de Lomé, qui figent la D.I.T... On n'a pas assez insisté sur le fait que ce n'était possible que parce que la monnaie le permettait, le permet toujours. L'exploitation accélérée des colonies est contemporaine de la découverte du secret de la monnaie moderne.

Elle va chercher la production désirée et réprimée celle qui ne l'est pas, sous couvert de technicité, les Jargons bancaires cachent cette réalité fondamentale (30). Le financement international renforce les relations entre les pays créanciers et les pays débiteurs. Les importations du tiers monde sont stimulés directement par les emprunts à l'extérieur, puis les exportations suivent pour payer le service de la dette. Mais le rôle du financement international lie l'évolution des pays débiteurs à celle des créanciers, favorisant une certaine convergence entre les économies qui doit se traduire par leur complémentarité.

1.8.4 Dualisme de fonctionnement

J. M Bricall (31) a démontré que l'existence des déséquilibres propres à l'échec des prévisions dans l'économie permet de constater une cohérence de fait. Cette cohérence assure d'une part les conditions de la correspondance à chaque période entre la structure de production et la structure de consommation et, de l'autre les conditions de l'accumulation. Ce constat ne s'applique pas aux P.E.D où il y a extraversion de la consommation et de la production qui n'assurent pas les conditions de l'accumulation ; il y a là le Dualisme de fonctionnement : le

principe d'inadéquation entre le mode effectif de la consommation et la norme de consommation structurée par la production est présent, il se maintient par un processus d'adaptation de modèles de consommation plus sophistiqués, qui se produit en absence du processus correspondant d'accumulation du capital et de progrès dans les méthodes de productions. il y a désajustement des structures de la production et de la consommation.

1.8.5 Le Dualisme de l'épargne préalable

Les conditions de l'accumulation du capital étant absentes, le préalable théorique de l'épargne surgit et renforce les dualismes précédents. La structure économique des pays de l'Afrique Centrale présente une dualité entre le secteur contrôlé par l'étranger au capital majoritaire dans l'industrie et les banques et un secteur national victime du préalable de l'épargne pour l'obtention des crédits. quand bien même les crédits extérieurs arrivent, ils contribuent à accroître l'endettement, réduisent les pays en nations salariées et renforçant l'absence de l'épargne en respect du préalable qui se retourne contre l'épargne, car on aboutit à moins d'épargne que précédemment et à plus d'endettement.

1.8.6 Le Dualisme Social

La rupture du lien qui existe entre la culture nationale et toute aptitude à se développer. Le mimétisme est devenu la référence culturelle à laquelle chacun essaie de s'adapter en fonction de ses revenus.

La monétarisation agit aussi par défaut dans les zones où la monnaie n'est pas présente ou suffisamment. Elle conditionne les comportements, nourrit les rêves. Le type de monétarisation créé ici, assure une cohérence sociale dans la métropole où certaines revendications ouvrières sont acceptées et les risques sociaux évités, quand dans les pays de l'Afrique Centrale l'incohésion sociale s'accélère avec son exode rural, ces activités informelles (Tontines), seule l'omnipotence du pouvoir maintient la cohésion dans une convention tacite générée par le capitalisme concurrentiel. Mais pour combien de temps encore ?

1.8.7 Dualisme épistémologique

C'est le conflit entre la théorie et la pratique de cette théorie. Le Dualisme de l'épargne est de l'ordre du dualisme épistémologique. Dans la pratique le crédit assure l'investissement sans le préalable de l'épargne imposée par une certaine pratique, dans les P.V.D. L'Etat qui doit protéger les citoyens et le patrimoine national devient fossoyeur de ce patrimoine. Il y a conflit entre le rôle de l'Etat selon la théorie et la pratique. Ce qui est valable pour l'Etat est également valable pour les individus et les entreprises.

Aujourd'hui dans les pays industrialisés le discours de l'économie libérale coexiste avec les pratiques protectionnistes

qu'elles soient le fait des Etats ou qu'elles soient le fait des entreprises.

Après la publication du rapport de la représentante américaine Carla Hill, en 1989, la communauté économique européenne a répliqué en dénombrant quarante deux secteurs dans lesquels les Etats-unis se livrent à des pratiques déloyales mais ceci n'est pas nouveau, déjà avant 1960 on a pu constater que les métropolitains étaient <<libre-échangiste quand il s'agissait d'écarter les rhumiers guyanais du marché métropolitain, le ministre de l'agriculture avait par contre les arguments << autarchistes quand il s'agissait de défendre les intérêts des betteraves français. <<d'un côté on dit d'exporter davantage pendant qu'on se voit obligé de protéger les frontières contre les marchandises Brésilien... De l'autre on dit de restreindre les importations et on critique les banques de refuser les crédits qui donnent du travail aux ouvriers Américains>> (33).

L'évocation des <<dragons>> du sud-est asiatique péril permanent pour la balance commerciale des Etats-Unis nous conduit à montrer l'attitude des Etats-Unis envers ces concurrents. Les Etats-Unis ne jouent pas le jeu du libéralisme ni à l'extérieur ni à l'intérieur.

Le protectionnisme américain s'exprime par la loi sur le commerce promulguée le 23 août 1988, qui autorise la maison blanche à prendre des mesures contre les pratiques commerciales déloyales ou constituant une menace pour la sécurité nationale. Parmi ces mesures figurent le contingentement d'importations ou le blocage d'investissements étrangers aux Etats-Unis. La loi prévoit aussi une augmentation des subventions aux agriculteurs Américains afin de faire pièce à l'Europe verte, tout cela s'ajoute aux multiples barrières non tarifaires qui entravaient déjà l'accès au marché américain (34), le Dualisme épistémologique est un libéralisme de façade qui fait des autres pays, les nations salariés. <<Il ne faut pas être naïf, ni frileux il ne faut pas s'imaginer que le commerce est toujours libre et loyal. Ce n'est pas vrai du tout. Lorsqu'on voit la façon dont le Japon et les Etats-Unis traitent les pénétrations, sur leur territoire, d'activités économiques ou d'industries diverses, on se rend compte qu'on est très loin du libéralisme qu'on veut imposer à l'Europe en feignant de craindre qu'elle devienne une forteresse>> (35).

Paul Bairoch attache une telle importance à ce phénomène qu'il estime que le Japon aurait pu ne pas réussir son décollage économique, s'il était <<parti>> quelques décennies plus tard on peut même se demander si le Japon n'est pas passé un extrémis par cette porte qui mène au développement avant que celle-ci ne se referme pour ne plus s'entrouvrir que moyennant des difficultés croissantes.

Le Dualisme épistémologique est un véritable paradoxe <<du point de vue des classes dominantes un tel paradoxe est nécessaire, puisque l'élucidation des questions particulières liées à des aspects déterminés du fonctionnement du capitalisme doit s'arrêter en deça de l'interrogation globale sur la nature du

système capitaliste. En somme, la science sociale officielle doit répondre à la fois à un besoin de connaissance (du fonctionnement du système) et à un <<besoin de méconnaissance>> de (la structure du système) assurant ainsi une fonction scientifique en même temps qu'une fonction idéologique>> (36).

Le Dualisme constitue un système ayant des règles particulières. Comme le dit le professeur Benham, dans aide économique aux pays sous-développés : "il est agréable de penser que l'on vient en aide à ses voisins tout en augmentant ses propres bénéfices. L'essence du néo-colonialisme dit Kwame Krumah c'est que l'Etat qui est assujéti est théoriquement indépendant, possède tous les insignes de souveraineté sur le plan international, mais en réalité, son économie et par conséquent sa politique, sont manipulées de l'extérieur" par la monnaie et l'arsenal juridique qui s'exprime contre la souveraineté <<l'institution juridique est le fondement invisible de la liberté des hommes qui porte atteinte à son intégrité commet, quels que soient les motifs qui l'inspirent un crime inexpiable : le crime contre la dignité humanité, écrit Jacques Rueff dans l'ordre social. Quand en 1891 à la session du congrès national Indien LALA MURLINDHARE dit : je sais que c'est par pure philanthropie que l'Inde s'est vue inondée de marchandises anglaises qui ont surement quoique lentement tué toute industrie locale. Pure philanthropie aussi que pour faciliter ce processus, a aboli les droits à l'importation et supprimé les trois crores annuels de revenu que payaient les riches et, pour compenser ce mauvais sacrifice, a augmenté les droits sur le sel, que les pauvres paient... libre échange, concurrence loyale entre nations. Comme je hais, ce déguisement, quelle libre concurrence peut-il exister entre l'Inde appauvrie et l'Angleterre capitaliste obèse ? autant parler d'un combat loyal entre un enfant et un homme vigoureux, un lapin et un boa constrictor, ceci est sans doute conforme en tous points avec la meilleure science économique>>. La macro-économie de l'équilibre qui nie les crises et les conflits, pourtant la réalité est autre : Eric Huret conseiller technique au Ministère des postes et télécommunications écrit << Devons-nous laisser jouer la concurrence jusqu'à renoncer à toute industrie nationale, ou européenne dans les secteurs fondamentaux de l'avenir que sont l'informatique et les circuits intégrés ? L'indépendance nationale aura-t-elle un sens si un jour tous les systèmes de transport et de traitement de l'information utilisés par les entreprises, les banques et les administrations sont contrôlés par les firmes étrangères. En définitive, la pratique de libéralisme deviendrait à abandonner la cohérence de notre économie nationale au profit des intérêts économiques, mais aussi politiques des économies dominantes. Et dans ce jeu l'Europe <<dindon de la farce>> serait la seule à jouer honnêtement le jeu de la liberté des échanges>>.l'histoire de la période coloniale et post-colonial apporterait un démenti à la liberté des échanges de la France vis-à-vis de ces colonies. Néanmoins un fait est, là, la tentation protectionniste est normale car, au fond le libéralisme est plein d'hypocrisie car on peut noter un protectionnisme de <<pratique>> aux Etats unis, un protectionnisme de <<comportement>> au Japon. Les plans d'ajustements structurels du Fonds Monétaire International sont la parfaite illustration du dualisme épistémologique dans les pays d'Afrique centrale. On im-

pose sans ménagement des intérêts vitaux des peuples, un libéralisme libre-échangiste qu'il n'est appliqué par personne. Et pourquoi donc ?

1.8.8 Le Dualisme monétaire

Existe-t-il un dualisme monétaire ? un comportement des décideurs monétaires qui serait en conflit avec l'idée du développement couramment admise. Une pratique monétaire contraire à l'idée du développement ?

La crise des années 1930 qui allait placer les pouvoirs publics face à des choix décisifs. <<c'est qu'entre temps la nature des problèmes avait changé. Ce n'est pas l'approvisionnement en matières premières coloniales qui était à l'ordre du jour mais leur prix. Ce n'était plus la question du financement qui était préoccupante mais celle de la valorisation des capitaux destinés à se perdre s'ils étaient versés dans une économie qui n'était pas faite pour les utiliser au bon endroit et de façon productive>> (37). <<les circuits financiers et monétaires, ne reflètent pas ses capacités, encore moins ses besoins... la monnaie est réprimée à l'intérieur elle ne peut jouer le rôle qui lui revient. Celui de promouvoir et de soutenir à partir du centre la vie économique, la croissance et l'ordre social... on finance les exploitations minières et les cultures pérennes comme le café. Le crédit de campagne, bien appris et bien assimilé est devenu l'alpha et l'oméga de nos banquiers : on attend que le paysan cultive le café, puis on envoie la monnaie le chercher. Le ramassage assuré, les robinets sont fermés. C'est la saison morte en attendant l'année prochaine. Pourquoi ne pas aller plus loin et financer la production de café ? parce qu'alors on ferait le crédit aux indigènes. Pour justifier l'exclusion de l'agriculture africaine du crédit on invoque mille arguments techniques : il n'offre pas de garantie, il ne peut se constituer un apport personnel, il ne peut produire les bilans>> (38). La meilleure garantie de l'agriculteur africain c'est la vente de sa culture et le remboursement du crédit <<c'est une loi de la science économique établie depuis cent cinquante ans, que la valeur d'un bien (ou d'une affaire) dérive non de son histoire passée qu'atteste le bilan, mais des flux de services qu'on en attends dans le futur>> (39) Le secteur traditionnel est celui où les transactions sont restées rabougries n'ayant pas reçu le support monétaire pour croître. Le secteur traditionnel n'est pas celui où l'on ignore la monnaie mais où la monnaie ignore globalement les transactions qui s'y font, par refus du crédit.

Face à l'impératif du développement nous observons les décideurs monétaires accordés les crédits à court terme au lieu des crédits à long terme et faire un choix sectoriel peu cohérent.

Le Dualisme monétaire est établi par les conditions d'accès au crédit, les textes réglementaires, la monnaie est une institution. C'est à travers le comportement des autorités monétaires que le Dualisme monétaire s'observe, et non à travers une fonction de demande de monnaie qui est globalisante. La monnaie est une institution sociale et c'est les institutions financières qui permettent de définir le dualisme monétaire, à

travers les déterminants de l'activité des banques et le fonctionnement du marché du crédit.

Le développement économique n'avance que là où l'économie est monétarisée. La campagne où habite plus de 60 % de la population n'a pas accès au crédit, condition nécessaire à la monétarisation. <<les diverses analyses théoriques sur la croissance, les principes de l'accélérateur et du multiplicateur, les processus cumulatifs de développement que myrdal et perroux ont appliqué aux pays sous-développés reposent sur les agents économiques qui sont censés manier la monnaie>> (40). Or en Afrique centrale on se trouve devant la manifestation monétaire du dualisme.

1.8.9 Le Dualisme et Strong History

Les travaux de Paul david ou Brian Arthur énoncent les conditions sous lesquelles << l'histoire compte >> pour comprendre le mouvement et l'issue de ces processus dynamiques :

Le choix entre les alternatives (spécialisation commerciale) est influencé par la distribution des choix antérieurs. Les premiers choix au tout début du processus sont essentiels et déterminants.

En conséquence, la distribution des choix antérieurs détermine non pas le prochain choix, mais plutôt la probabilité que chaque alternative soit choisie.

Le choix d'une option à t_0 augmente la probabilité que la même option soit sélectionnée à t_1 . Ce processus d'autorenforcement conduit sous certaines conditions, à une situation de domination irréversible << d'une des alternatives et à l'élimination de toutes les autres. L'existence des mécanismes d'autorenforcement localisés et la possibilité d'états définitifs différents. (l'introduction des cultures vivrières, l'obligation de payer l'impôt en la monnaie du colonisateur, sont autant de situations contemporaines dépendantes du passé. L'analyse de la "dynamique économique" d'investigation historique.

Selon J. Lessourne << deux systèmes micro-économiques identique au temps t_0 peuvent, sous l'influence de phénomènes aléatoires, connaître des histoires qui les feront progressivement diverger irrésistiblement. En particulier, ils peuvent se trouver au temps t_0 dans deux états voisins $e(t)$ et $e'(t)$ et être néanmoins déjà contraints à suivre des trajectoires futures très différentes si $e(t)$ sont deux bassins d'attraction distincts. Cela signifie qu'est apparu avant la date t un événement significatif (un germe) qui a séparé les destinées futures des deux systèmes.

Ce germe peut être la monnaie, à travers la politique de crédit qui, comme un fleuve qui traverse un pays montagneux ; le fleuve, creuse un lit mais ne réussit pas à arroser tout le pays, il laisse toujours d'énormes étendues au delà de son bassin fertile, créant le dualisme.

Il découle écrit dominique Foray que l'analyse et la compréhension de certains processus dynamiques impliquent une exigence d'investigation historique. Le Dualisme est un processus dynamique essentiellement historique ou le caractère aléatoire du chemin diminue au fur et à mesure des décisions prises. Selon la Distinction de Paul David : Le " Mild moderate history" et le strong history, le Dualisme relève du strong history. <<Si nous reprenons la représentation de l'arbre, les processus <<essentiellement historique>> correspondent à ce que le mouvement sur certaines branches n'est possible que dans une seule direction. Quelle que soit la raison de cette non-reversibilité, son existence va déterminer l'apparition des régions au sein de l'espace des stades du processus, qui se trouvent être effectivement déconnectées du reste de l'arbre. S'étant positionné librement sur une des branches basses de l'arbre. Le système est ensuite capable d'évoluer le long des rameaux supérieurs, qui émanent de celle-ci, tout en ne pouvant échapper à cette zone en vue de visiter d'autres parties de l'arbre. Ces régions séparées correspondent aux états absorbants, desquels il n'est pas possible de s'extraire. Ainsi lorsqu'on parle de processus dépendants du passé (le sous-développement) il faut (entendre par là, l'ensemble des processus dynamiques, dans lesquels la position du système économique ou des sous-systèmes constitutifs (le capital étranger dans les entreprises des pays de l'Afrique centrale, l'acculturation, le mimétisme des ménages) sont sensibles aux conditions initiales>> qui sont inscrites dans le colonialisme un mode de régulation du capitalisme en proie à la concurrence (J. MARSEILLE 90)

2 - LA FORMATION - La recherche

Tout programme socio-économique d'un pays se doit d'organiser l'enseignement de telle manière que ses résultats répondent en quantité et en qualité aux besoins de la nation, afin d'ordonner une large part de l'activité économique au profit de l'éducation.

La France entre 1942 et 1950 mettra en place un appareil scientifique agronomique spécialisé dans les cultures d'exportations (café, cacao, coton, oléagineux, hévéa) avec leur siège en métropole et des stations dans les colonies.

Ces instituts par leurs travaux de recherches, apporteront une contribution au développement des cultures de rente. Par contre, ils ne feront guère progresser l'agriculture vivrière traditionnelle, qui est exclue des préoccupations des investisseurs et des banques dans le respect de la politique économique coloniale (41). La vocation de la recherche ici est d'alimenter la vulgarisation agricole en données susceptibles d'être diffusées parmi les paysans. La recherche a orienté la vulgarisation dans une direction qui ne permet pas au paysan d'améliorer son exploitation traditionnelle. Mais au préalable c'est la formation du paysan qui ne lui permettra pas d'orienter ses recherches, et même s'il arrivait à se former ailleurs, le financement manquera pour appliquer son avoir.

Marshall (42) dans l'analyse du lien organique qui doit exister entre la recherche et la formation, le situe dans le processus

de l'innovation ; qui est la résultante des besoins issus du monde paysan, ceci implique une collaboration entre le paysan, le chercheur et le formateur, et une volonté des Institutions financières à favoriser une telle collaboration.

L'échec du développement rural à cause d'une absence de formation, de recherche et de financement va orienter les efforts des colonisateurs vers la recherche d'une éducation de base gage de réussite. <<jusque là, en fait, on considérait bien souvent l'économie de ces territoires comme régie plus ou moins nettement par le système du pacte colonial... ces pays étaient considérés comme des réservoirs naturels de matières premières, l'important alors n'était pas tant d'organiser une production stable, pérenne et rationnelle que d'échanger aux meilleures conditions possibles et au gré des besoins variables des métropoles ces matières premières, sans se soucier de leurs conditions de production >> (43).

Ces économies ou l'organisation du commerce était bien développée par rapport à l'organisation de la production, le souci n'était ni la formation ni la recherche (44).

Les Centres de formation agricole à partir de 1952-1953, pour recaser les jeunes oisifs des villes, puis la transformation des sociétés indigènes de prévoyance en société de modernisation et de développement rural. (propagande, commercialisation, transformation des produits et crédit-rural).

De nombreux efforts n'ont pas permis au paysan de maîtriser le métier d'agriculteur car <<la qualification professionnelle agricole, contrairement aux qualifications industrielles n'est pas une simple adaptation à des postes de travail >> (45). Le paysan africain a su, défricher, tailler, entretenir les cultures, récolter mais il n'a pas la maîtrise globale de la situation professionnelle car étant un simple exécutant il n'a pas la responsabilité des choix parce qu'il n'a pas été formé dans ce sens, à pouvoir analyser le milieu, décider et pouvoir gérer les conséquences de sa décision, ceci a des raisons cohérentes pour le pouvoir colonial dans ces choix politiques, car une autonomie de réflexion cause une autonomie d'action et vis versa. <<l'ordre colonial fondé sur la notion d'exploitation des ressources physiques et humaines, était cohérent avec lui-même, en interdisant que le monde rural ne progresse vers une organisation où les agriculteurs représentent des pôles d'autonomie et donc potentiellement des pôles de contestation des excès du pouvoir central>> (46). La formation est liée aux objectifs économiques du moment, quand elle sera étendue aux ingénieurs les précautions seront prises l'enseignement ne sera pas offert à tous. Il ne doit servir qu'à former un petit nombre d'auxiliaires de la colonisation, parce que le colonisateur ignorant le pays, à besoin de quelques intermédiaires et agents d'exécution dans les tâches humbles.

Le programme des écoles d'agriculture visait à faire des cadres formés, des éléments parlant le même langage (au propre et au figuré) que le colonisateur et non celui du paysan, le pro-

gramme de français est un instrument au service de la politique d'assimilation.

Après les indépendances, l'impact du système de formation est loin de finir. La charte de la formation agricole du Congo, élaborée en 1979, rappelle combien le système éducatif actuel doit à son modèle colonial << Brazzaville, de par son rôle de capitale administratif de l'A.E.F, a été le point de départ du développement d'un fonctionnariat avec un système de formation étudié pour, au détriment des métiers véritablement développeurs. Cet état de choses devenu anachronique après l'indépendance se perpétue malheureusement et devient un véritable cancer pour notre pays. Ce système éducationnel hérité, prônant l'élitisme, avec le diplôme comme critère de base, engendre les produits, on peut s'en douter, inadaptés, inopérants car conçus tout a fait en dehors des réalités concrètes>> (47).

La lecture de la balance des services des pays de l'Afrique centrale globalement déficitaire traduit l'inadaptation de la formation. Et la balance commerciale traduit l'absence d'une recherche d'autonomie. L'investissement éducatif fait sentir ses effets à long terme sur la production, sa nature et le coût de la production. Un regard sur le dépôt des brevets et leur application (61) dans la région permettent de conclure à une absence de recherche. De nombreuses entreprises des hommes d'affaires de la région ne sont que des licences concédés par les firmes étrangères pour mieux contrer la concurrence.

Cette formation inadaptée se traduit par un chômage massif des diplômés, pour des pays qui ont moins de trente ans de politique d'éducation. Ceci traduit parfaitement l'orientation du financement et l'échec d'un processus de monétarisation qui s'avère extraverti <<une mauvaise éducation peut être parfois pire que pas d'éducation du tout>> (48). La base véritable de la monétarisation est dans la recherche. On peut constater que le modèle culturel est fortement influencé par le type de formation scolaire ou universitaire, les techniques de gestion des entreprises ou des équipements sociaux, le mode de vie des assistants techniques, celui que les nationaux acquièrent à l'étranger, les journaux, les livres les films, les programmes télévisés que la coopération charrie avec elle (A. TIANO 1977). Les flux de capitaux étrangers dans l'éducation ont des effets politiques et culturels.

Le progrès de l'instruction, en effet, dans son avancée à travers les éléments indigènes, doit éviter un double écueil, l'insuffisance d'un enseignement qui ne satisfait pas aux besoins légitimes d'une élite et la formation de déclassés dont une pseudo-culture ne ferait qu'exciter les orgueilleuses prétention... beaucoup plus grave est le danger de laisser se former en dehors de nous, dans d'autres pays, sous d'autres influences et d'autres disciplines scolaires ou politiques, des élites qui revenaient ensuite sur le territoire natal, peuvent tourner les talents de propagande et d'action acquis à l'extérieur contre le "protecteur local qui leur aura refusé la faculté de s'instruire>> (49). Les conséquences de la monétarisation observée

ici se sont les retards qui s'accumulent et certains ne peuvent plus se rattraper. Car si A cause B et B cause C, C cause D... y cause Z. La non réalisation de B entraîne la non réalisation de Z. le temps que met A pour causer B n'est pas un temps fixé d'avance. Il peut devenir plus ou moins long en fonction des opportunités liées aux anticipations. Ce temps n'est pas forcément une fonction linéaire. Edouard Gibbon historien anglais écrit <<faute d'avancer, toute entreprise humaine se condamne à reculer>>. <<time is money>> ; le temps perdu à travers les retards successifs, retarde la monétarisation en la rendant difficile presque impossible. Le processus de la monétarisation qui est un processus temporel, qui devrait conduire au développement fait du développement ou du sous-développement un processus historiquement daté par les phénomènes monétaires.

Cette monétarisation est parvenu a pratiqué cette politique que J. Robinson appelait dès 1935 <<Beggar Myneighbour>> et par laquelle un état exporte son chômage chez les autres. Cette emprise de structure (50) de la monétarisation sur tout, parce que la monnaie est l'équivalent général, demeure le véhicule du transfert de richesse du dominé vers le dominant. Ainsi <<tout procès de la reproduction élargie du capital social du pays moins développé s'en trouve affecté et altéré>> (51) car il y a acceptation par le pays dominé <<d'une fonction de préférence conforme aux objectifs des détenteurs du capital des pays développés, mais incapable de conduire au développement>> (52).

3 - CULTURE

<<Cette condition à laquelle notre pays semble s'être résigné, n'a pas seulement les conséquences que nous venons de tracer, à savoir l'étranglement monétaire... elle a aussi des conséquences que l'on peut qualifier de morales, par différence avec celles qui pèsent sur le patrimoine physique du pays. Ces conséquences <<morales>> ne sont ni plus ni moins que la désagrégation du patrimoine spirituel et culturel et, par la suite, la perte de toute identité nationale...>>

Il est inutile d'insister sur la signification, pour un pays, de l'abandon de son patrimoine culturel. Le lien bien connu entre culture nationale et aptitude à l'industrialisation a encore été souligné par H. Aujac. Une nation qui fait bon marché de sa culture est vouée à n'être plus qu'une zone d'ombre à la périphérie du grand empire qui captera toute la lumière>> (53) <<la domination culturelle fut historiquement très importante et constitue toujours un problème fort grave. Elle tient d'abord au fait que la puissance dominante a transmis ou imposé son propre système éducatif... cette domination culturelle est donc d'abord celle de langages dominants, mais aussi d'un système éducatif dont l'organisation administrative, la pédagogie et les connaissances transmises ne sont qu'une transposition du modèle dominant. Cette intégration culturelle est d'ailleurs si forte que les intéressés eux-mêmes souhaitent le transfert du modèle métropolitain? cependant la domination culturelle va plus loin. Elle est liée à la constitution de la société coloniale et ses séquelles dans les comportements... elle est centrée sur la reconnaissance de la su-

périorité du colonisateur. Cela implique donc un effort d'imitation du modèle et le rejet de sa propre culture. Pourtant, l'interrogation sur son devenir est d'abord un effort d'identification. Les échecs, en dépit d'un endettement considérable ; des stratégies de développement méritent d'être revus sous la dynamique de la culture. Au lieu de rechercher les équilibres nationaux ou régionaux, à partir d'une diversification de la production, on a davantage extravertie la production et la consommation excluant de l'activité productrice, le ressort culturel qui lui donne un sous bassement. il semble accepté aujourd'hui que le phénomène du développement n'est nullement transculturelles. La rigueur scientifique n'est pas en question elle demeure même indispensable mais l'esprit de rigueur doit rencontrer les adhésions sociales pour pouvoir s'épanouir dans une conjugaison capable de produire les transformations positives. En omettant le facteur historique qui crée le ciment culturel, la désagrégation par le monde extérieur s'est faite par l'arme culturelle, venue de l'extérieur. La perte de la conscience historique par suite de l'occupation étrangère engendre la stagnation, la désagrégation, que le facteur linguistique parachève. La culture est une dynamique qui traverse les générations pour s'enraciner dans le temps. <<une analyse dynamique doit être un effort de reconstruction théorique, aussi riche que possible du temps>> (54) rompre le temps, c'est rompre la mesure, détruire la norme communautaire <<le temps est construction>> (55) l'abandon de la culture à travers l'histoire et la langue pèse sur le développement d'un poids que notre endettement est un indicateur partiel.

Les formes, les styles, les techniques d'écriture et de création artistiques, propres à la région sont refoulés au bénéfice de la littérature des pays industrialisés. Le cinéma et la télévision imposent les modèles extérieurs de sociétés et accentuent les processus d'acculturation qui conduisent au mimétisme • <<le mimétisme est le processus clef qui permet de rendre intelligible l'évolution des besoins chez un être marqué par l'inconstance du désir, son indétermination. Impuissant à trouver en lui-même une règle permettant de sélectionner les objets, il va se tourner vers les autres pour orienter sa recherche. Dans les circonstances qui privent le sujet de toute connaissance a priori, imiter l'autre est la seule stratégie rationnelle... L'autre que le sujet imite, est indissociablement modèle et rival>> (56).

C'est ici que réside le tour de force de la monétarisation d'avoir fait l'autre que le sujet imite le modèle et non le rival. Le mimétisme conduit à l'extraversion et l'extraversion conduit à l'endettement. L'obtention de nouveaux crédits va renforcer l'acculturation, avec l'obligation d'un mimétisme plus important. L'extraversion s'accroît et s'accélère, l'endettement aussi. Le cycle en place est : acculturation - mimétisme - extraversion - endettement, une démarche structuraliste et systémique

Les échecs à l'industrialisation dans les pays d'Afrique Centrale autorisent à explorer d'autres voies d'explications. On peut se rappeler que la colonisation venu civiliser les peuples a d'abord écarté dans l'esprit de ce peuple, l'acceptation d'avoir une culture. Ce a quoi les africains à travers le concept de

Négritude ont affirmé qu'il y a une façon pour le négro-africain, de prendre femme, de manger, de se soigner, de cultiver, de bâtir et de gouverner les cités. Ce qui a été traduit par la façon suivante, il n'y a pas de peuple sans culture, sans capacité à résoudre ses problèmes. Comme le bâton a l'allongée du bras, la culture d'un peuple est la genèse d'une aptitude à l'industrialisation. Toute culture s'adapte pour résoudre les problèmes de son environnement existentiel qui sont d'ordre économiques, sociaux, intellectuels, religieux, idéologiques. La culture s'avère être la racine de l'arbre de vie qui porte l'aptitude à l'industrialisation. Henri Aujac montre que la "culture nationale" qui est synonyme de <<ordre social global>> (57) est déterminant pour générer un <<ordre social industrialisant>>. <<ordre social global>> traduit une hiérarchie de la société qui assure la domination de certains, individus du groupe, sur la masse des autres>> cet ordre s'est établi et consolidé au cours des siècles dans les pays d'Afrique centrale, a été remis en cause par la colonisation à travers principalement la monnaie. La monnaie est un ordre à travers le chiffre organisateur. Il n'y a pas de communauté sans norme et toute norme ordonne, hiérarchise. Rien ne normalise comme la culture et rien n'ordonne comme la monnaie. La corrélation entre la culture et la monnaie qui est un ordre de production établit la nécessité de la reproduction de la communauté par éveil de son aptitude à l'industrialisation enraciné dans sa culture.

Les valeurs de l'ordre social global aboutissent à l'industrialisation à deux conditions selon Henri Aujac <<à côté du pouvoir politique, un groupe dominant bourgeoisie ou bureaucratie d'Etat, doit devenir suffisamment puissant pour imposer à une partie importante de la population par la nécessité, la terreur ou l'illusion, de travailler au profit de ce groupe dominant pour des finalités dont ce dernier reste seul juge ; de plus, ce groupe doit être convaincu que c'est l'industrialisation qui est le moyen le plus efficace qui lui permettra d'atteindre ses objectifs personnels, économiques mais aussi politiques, militaires, culturels, idéologiques>> (58).

Ces conditions ne sont pas réunies dans la zone franc, qui crée un transfert de souveraineté des pays d'Afrique vers la France à travers un type de monétarisation porteur d'un "désordre social global" examiné à travers les dualités diverses qui organisent l'extraversion. Ce désordre social global ne répond pas aux conditions que désirent les capitalistes pour investir dans les pays en développement. Tout peut arriver dans ces pays du jour au lendemain. Ces pays restent les lieux de valorisation des capitaux et non d'investissement pour le développement, car le risque pays, non nul, peut s'aggraver quand les pouvoirs publics ne sont pas assez forts et efficaces pour garantir l'ordre public ou la société devint instable, par des partis révolutionnaires rendant le rapatriement des profits difficiles.

La colonisation en détruisant toute identité commune des peuples, toute solidarité, toute conscience nationale a rendu difficile l'aptitude à l'industrialisation. On peut observer les "ordres sociaux tribaux" qui se comportent une fois à la tête de

l'Etat comme s'il y a une opposition entre cet ordre au pouvoir et les autres, qu'il faut réduire financièrement. Cet "ordre social global tribal" se manifeste par les équipes sportives de football à base tribales, le refus des mariages inter-éthniques, dans les entreprises privées nationaux on retrouve une personnalité et autour de lui les membres de sa tribu. Ce qui pousse à un refus de consommer par les autres "ordre social tribal" des produits issus de l'autre, parce que son enrichissement entraînera sa domination. Une situation qui est mise en place par la colonisation et que la décolonisation exploite au sein de chaque pays et dans l'ensemble des pays de la sous-région. Ce qui rend difficile la mise en place de l'identité en sommeil et l'unification du pays dans un effort productif. Vouloir imposer un ordre social global importé présente un risque que souligne à juste titre Henri Aujac <<le nouvel "ordre social global" pourra-t-il s'établir en profondeur ? Il comporte un danger évident celui de déstructurer la société par destruction de "l'ordre social global" ancien, avant qu'un ordre quelqu'il soit, nouvel "ordre social global" ou "ordre industriel", ne soit instauré qui permette de maintenir les relations sociales acceptables par tous.

Il serait à craindre alors que les rivalités entre ethnies pour s'approprier les ressources de l'Etat ne mettent à bas les encore si fragiles échafaudages <<l'ordre social nouveau>> en cours de création. S'il est vrai que la culture nationale conditionne le développement industriel pour une part importante... il apparaît indispensable de prendre en compte à côté des paramètres et critères économiques traditionnels, des paramètres et critères sociologiques et culturels (1) qui veut évaluer les chances d'industrialisation d'un pays qui veut élaborer une politique de développement, notamment industrielle, doit commencer par se poser les questions suivantes : quel est <<l'ordre social>>, quels sont les comportements sociaux et les valeurs, tous, fruits d'une histoire ayant impliqué de nombreuses générations, qui structurent la société ?>>. Les pays en développement ont nolens volens, dû subir pour se développer et s'industrialiser la loi des pays riches mais l'expérience leur a appris que les finalités et les formes de développement et d'industrialisation ainsi adoptées se révélaient incompatibles avec leurs cultures nationales détruites par la colonisation qui en évinçant la monétarisation traditionnelle a réduit les réseaux techniques et commerciaux en gestation pour installer une autre monétarisation qui ignore la culture nationale, les modes de productions et de consommation, la monétarisation coloniale s'est imposé par l'impôt en monnaie du colonisateur et l'impôt physique (les travaux forcés), l'abandon des cultures vivrières et l'organisation sociétale que va déclencher l'extraversion économique qui est précédé par l'acculturation qui est <<le désordre social global>> préalable, à la domination économique porteur de l'endettement, car les choix sont réalisés au niveau des décideurs détenteurs du capital majoritaire dans les banques et les entreprises.

Ceci est l'aboutissement d'un processus historique d'acculturation. L'acculturation commande et précède l'extraversion économique, qui nourrit par le mimétisme l'acculturation.

4. L'ENDETTEMENT

L'ordre de la monétarisation que nous avons évoqué ne sera pas respecté, la majorité des flux financiers qui partent des institutions financières ne seront pas liés aux investissements productifs. Ce n'est pas le montant de l'endettement de la sous région qui importe, c'est le processus de l'endettement qui fait appel à la notion d'ambivalence et de souveraineté. La monnaie est attribut de la souveraineté étatique et elle est ambivalente. Le processus de la monétarisation démarre à la période coloniale par le paiement des impôts puis les crédits pour financer la traite, ensuite la mise en valeur vont accélérer la monétarisation et l'endettement : l'indicateur circuitiste de la monétarisation s'écrit de la façon suivante : (I/F).

1) L'endettement sera issu dans une première phase de l'optique suivante : financer le développement.

L'endettement pour financer le développement devrait justifier l'entrée des capitaux la vision linéaire du développement devrait miraculeusement conduire les pays pauvres de la pauvreté à la richesse, la formation nette du capital (I) sera supérieur aux crédits (F) $I/F > 1$ pourtant la relation endettement (F) développement (I) s'est révélée de nature plus complexe. On assiste depuis 1960 à une croissance plus rapide des besoins d'importations (F) que de la formation nette du capital fixe (I) pouvant être transféré. Dans l'endettement des pays de l'Afrique centrale, le besoin d'acheter est-il plus fort que celui de vendre des autres ?

Nous serons en face d'une croissance déficitaire. Les besoins d'importation, imiter davantage l'autre, d'autant plus que ce dernier ne tolère pas la concurrence et fixe unilatéralement les prix des matières premières. La gestion de la dette qui sera à l'ordre du jour va préciser la nature de l'endettement.

2) L'endettement sera fait dans l'optique de financer le déficit commercial. L'indicateur circuitiste s'écrira : $I/F < 1$. La formation nette du capital (I) demeure insuffisant face à la croissance des crédits. Le recyclage des pétrodollars a permis l'octroi des crédits nouveaux sans avoir à en souffrir. Puis vint la période de la crise des paiements ou les crédits nouveaux rembourseront les anciens crédits : l'utilisation finale des crédits la viabilité des projets, les erreurs de gestion sont loin d'expliquer cette dernière situation.

La persistance des mêmes erreurs dans de nombreux pays montre la voie étroite qui est laissée aux pays en développement. Doit-on penser qu'il n'est plus possible aujourd'hui de se développer en voulant imiter l'Occident ? Si les relations internationales et la vision macro-économique classique restent en vigueur alors se développer devient impossible.

L'endettement va déclencher la spirale de l'inflation et de l'hyperinflation. Le retour au troc est possible mais dans le

cadre des pays dominés, c'est la récolonisation (59) qui peut arriver.

Les effets de l'endettement montrent l'incapacité, apparemment structurelle des Etats à prendre le contrôle réel des économies, en particulier l'industrie, et d'organiser des rapports dynamiques entre le développement agricole et l'industrie en termes des produits, de technologie et de main d'oeuvre. La crise profonde de l'agriculture qui manque de crédits, la sous-industrialisation structurelle et les faibles capacités scientifiques et techniques des pays sont des faits dominants. De manière générale, l'interrogation qui s'impose est celle de savoir si l'endettement n'est pas seulement un processus d'entretien de la croissance des pays développés par le crédit international et le maintien du consensus démocratique, sans impact réel, sinon tout à fait marginal, sur le développement des pays en développement. Y aurait-il contradiction entre endettement et développement s'interroge ABDELLATIF BENACHENOU dans un article comment reinterpréter la théorie du développement, qui ajoute pourquoi l'endettement international a-t-il si peu aidé au développement ? A toutes ces questions le Maître de conférence BEKOLO EBE répond longuement dans sa thèse d'Etat : Statut de l'endettement dans les pays en voie de développement. Certains auteurs ont même estimé que l'endettement international était une modalité particulière, mais très efficace, de subordination et d'instrumentalisation des pays en développement, afin de réduire leur autonomie d'action dans le domaine financier et monétaire, et en conséquence dans le domaine économique, tant il est vrai que l'on ne peut isoler de façon abstraite, l'origine des flux financiers et la liberté de manoeuvre dans leur utilisation.

Les politiques d'endettement peuvent être considérées comme un instrument tout à fait efficace pour subordonner les pays en développement à une logique globale de régulation du marché mondial mais qui ne prête que peu de place à une logique interne d'accumulation du capital. Conclut ABDELLATIF Benachenhou.

La nature des conventions, des normes et formes d'organisations issues de la période coloniale ne sont-elles pas autant ou corrélativement explicatives du présent que le discours dominant sur l'endettement.

5 - LE SOUS DEVELOPPEMENT

Le sous développement nous apparait être un problème essentiellement monétaire, né historiquement de la concurrence dans les économies monétaires de production d'Europe.

L'approche critériologique du sous développement ne va pas au fond du problème et demeure une vision de surface. L'état du sous développement est appréhendé dans un premier temps à partir des manifestations les plus visibles liées à l'économie, à la démographie, au social, à la culture et à la politique. On trouve à la base de cette observation, des données statistiques sur le revenu, la démographie, la consommation, l'épargne, le capital.

L'usage qui est fait de ces critères est comparative entre les pays en voie de développement et des pays dits développés. La question qui vient à l'esprit est de savoir s'il y a un seuil à partir duquel on passe d'une catégorie à une autre ? Ce critère est fort contestable comme nous le verrons dans le texte de Yves Lacoste.

<<Depuis trois décennies, il est usuel de repérer le sous-développement par la faiblesse des PNB per capita et de vouloir faire coïncider les limites de l'ensemble << pays sous-développés >> avec celles de l'ensemble formé par les Etats dont la valeur du PNB par tête est inférieur à un certain seuil, choisi arbitrairement ou empiriquement dans la courbe qui s'abaisse sans discontinuité évidente depuis les 20 000 \$ du Koweït, 17 000 \$ de la Suisse, 14 000 \$ de la Suède, 13 000 \$ des Etats-Unis, 12 000 \$ pour la RFA, 11 000 \$ pour la France, jusqu'aux 80 \$ par tête du Tchad ou de l'Ethiopie. Avant même de discuter la signification des tranches que l'on peut établir dans cette gamme régulière, il faut prendre en considération les poids démographiques des différents Etats pour s'apercevoir qu'elle dissimule un énorme fossé entre la masse << de plus de 2 500 \$ >> - 28 % de la population mondiale, réalisant 80 % de la valeur des biens et des services de l'activité économique mondiale - et la masse des << moins de 500 \$ >> : 56 % de la population mondiale pour 15 % environ de la valeur de toutes les activités économiques. Entre ces deux masses s'échelonnent une cinquantaine d'Etats qui ne représentent que 16 % de l'humanité. Ce sont eux qui donnent à la courbe des PNB par tête son allure régulière.

L'importance de tels écarts traduit entre autres la diversité du tiers monde ; mais ces abstractions que sont les évaluations de l'accroissement des produits nationaux et de leurs différents niveaux n'ont, comme toute abstraction, qu'une signification partielle, contrairement à l'idée générale qui les considère comme des indicateurs synthétiques. Elles donnent une idée de l'importance des activités du secteur << d'économie moderne >> qui font l'objet de transactions monétaires et qui, de ce fait, sont comptabilisables.

Mais dans les pays du tiers monde - et c'est une de leurs caractéristiques fondamentales - ces activités du secteur d'économie moderne ne procurent de ressources régulières - en les répartissant généralement de façon fort inégale qu'à une partie de la population active ; le reste - et c'est, dans la plupart des cas, la majorité de la population - a pour moyens d'existence des activités difficilement comptabilisables et de très faible productivité.

C'est pourquoi, depuis vingt-cinq ans, on a souvent cru nécessaire de prendre en considération non seulement l'évaluation des PNB par tête, mais aussi un certain nombre d'autres caractéristiques qui ont été jugées particulièrement significatives.

Il y a vingt ans, j'ai proposé après quelques autres une liste de caractéristiques qui me paraissaient communes à l'ensemble des pays sous-développés.

- 1 - insuffisance alimentaire.
- 2 - graves déficiences des populations, forte proportion d'analphabètes, maladies de masse, forte mortalité infantile.
- 3 - ressources négligées ou gaspillées.
- 4 - forte proportion d'agriculteurs à basse productivité
- 5 - faible proportion de citadins ; faiblesses des classes moyennes.
- 6 - industrialisation restreinte et incomplète.
- 7 - hypertrophie et parasitisme du secteur tertiaire.
- 8 - faiblesse du produit national par habitant.
- 9 - ampleur du chômage et du sous-emploi ; travail des enfants.
- 10 - situation de subordination économique.
- 11 - très violentes inégalités sociales.
- 12 - structures traditionnelles disloquées.
- 13 - ampleur de la croissance démographique.
- 14 - prise de conscience de la misère (60).

C'est donc sur des points véritablement cruciaux que portent ces transformations ; ainsi en est-il du critère des très fortes inégalités sociales qui a dans notre caractérisation du sous-développement une fonction primordiale, puisque l'on peut considérer que c'est justement l'importance des prélèvements opérés par la minorité privilégiée qui a longtemps bloqué le développement économique, le pouvoir d'achat de la masse de la population étant réduit de façon telle que les possesseurs de capitaux n'ont eu longtemps aucun intérêt à les investir en fonction d'un marché intérieur si exigu. C'est en fonction des débouchés à l'exportation que se sont effectués les investissements. Si les perspectives de profit sont encore trop faibles, les capitaux sont exportés vers les pays développés où ils s'investissent.

La domination ne s'exerce pas seulement par des formes de << domination primaire >> (exportations agricoles et minières), mais par des formes de domination << secondaire et tertiaire >> (contrôle d'établissements industriels ou des réseaux bancaires). Or celles-ci jouent un rôle non moins considérable dans l'évaluation économique de nombreux pays << développés >> telle grande firme sabote une timide tentative manufacturière dans tel Etat Africain >>.

Le critère du revenu par tête est arbitraire et approximatifs, le mode d'évaluation y tient une place importante. Ces comparaisons ont le mérite de chiffrer et de formaliser les différences mais elle risque aussi de gêner l'analyse des situations. Il y a des pays où l'on vit avec un revenu de 130 dollars par tête et par an, quand dans d'autres la vie devient impossible.

Les partisans de la thèse d'une utilisation restreintes et limitées des ressources naturelles incapable de dégager un surplus devront méditer les sabotages de timide tentative manufacturière dans tel Etat africain par une firme occidentale ou bien l'impossibilité de vendre sur le marché mondial ses produits.

En 1975 les philippines ont du mal à trouver des preneurs sur le marché international pour l'excès de blé qu'elles avaient produit, la viande du Tchad et du Niger ne trouve pas de débouchés authentique, le riz Camerounais ou le maïs du Kenya, quant à d'autres pays du tiers monde on proposait des prix dérisoires pour leurs produits quand ils n'étaient pas obligé de vendre à des firmes occidentaux qui seules sont habilitées à vendre sur le marché mondial, à ce jeu là, le pays n'a que des miettes (82). Les firmes gagnent le Plus.

L'approche critériologique a une vision éthnocentrique du développement non rattaché à la culture. C'est une vision mystificatrice qui masque les véritables problèmes. La description des formes de sous-développement est loin d'épuiser le réel du sous-développement et de nous donner les causes et le processus de transformation du tiers monde.

L'approche typologique est construite sur des jugements implicites comme l'approche critériologique. Comme souligne NANA SINKAM, cette approche suppose l'adoption implicite de deux postulats.

1) l'existence d'un niveau optimum de peuplement par rapport auquel on peut alors définir le sous peuplement et le surpeuplement. Il faudrait supposer l'existence d'un rapport idéal entre la densité de population et le niveau de ressources idéologiques

2) il faut admettre que le fait qu'un pays soit sous peuplé ou surpeuplé entraîne des conséquences directes sur les possibilités de développement, sinon la distinction serait purement gratuite et n'aurait aucun intérêt explicatif.

Le problème qui ressort de cette approche peut être résumé par une question pourquoi ces pays présentent-ils autant de lacunes structurelles et des inaptitudes à valoriser leur potentiel de ressources ? R. Nurske répond par le cercle vicieux de la pauvreté, une relation circulaire qui convient de qualifier de circuit dynamique de la pauvreté à l'opposé du circuit dynamique de la croissance. On peut comprendre par cette similitude que l'origine du sous-développement est monétaire car comme le souligne R. NURSKE dans sa propre logique << du côté de l'offre, il y a une faible capacité d'épargne qui résulte du bas

niveau du revenu réel, le faible revenu est lui même le reflet de la faible productivité qui résulte à son tour pour une large part, du manque de capital.

Ce manque de capital est le résultat de la faible capacité d'épargne et le cercle se trouve ainsi fermé >> on peut constater que le préalable de l'épargne crée et nourrit le circuit dynamique de la pauvreté. << Du côté de la demande, continue R.NURSKÉ, l'incitation à investir peut être faible à cause du pouvoir d'achat réduit des gens, conséquence de la faiblesse de leurs revenus réels, laquelle est de nouveau due à la faible productivité >>. La productivité se gagne dans la recherche.

L'analyse du sous-développement décrit par le texte de R. NURSKÉ pour les uns, entraîne la rupture avec le capitalisme, pour les autres mieux intégrer le capitalisme. De part et d'autre le doigt ne sera pas mis sur le préalable de l'épargne comme la cause du problème.

Le sous-développement ne s'est imposé comme réalité préoccupante pour le monde que dans la décennie des années cinquante. << c'est dans les couloirs de la maison blanche que le terme sous-développement a été forgé et c'est de ce lieu qu'il a été << lancé >> par la presse, avant même d'avoir fait l'objet d'une quelconque définition scientifique >> (61).

Le sous-développement peut être observé comme un retard un phénomène naturel, un phénomène historiquement daté, intégrer le temps, l'histoire, c'est forcément intégrer la monnaie.

5.1 Le sous-développement : un phénomène naturel

Cinq phénomènes sont tour à tour évoqués comme causes du sous-développement.

5.1.1 La pauvreté en ressources naturelles

Tous les pays sous-développés ne répondent pas à cette cause, certes il y a des pays dépourvus mais il y a des pays riches en matières premières qui sont sous-développés.

5.1.2 Climat

Les pays industrialisés ont construit leur développement à partir du textile parce que le climat << tempéré >> le leur imposait cet argument du climat ne résiste pas à l'observation d'une carte du sous-développement.

5.1.3 Le fatalisme

De nombreuses religions qui pousse à la résignation

5.1.4 La surpopulation

La croissance démographique trop rapide peut anéantir les efforts économiques qui sont accomplis certes mais il ne faut pas oublier que beaucoup de pays sous-développés sont sous-peuplés au point de ne pouvoir organiser rationnellement la mise en valeur et la rentabilité de leurs ressources naturelles.

5.1.5 L'impuissance congénitale des non-européanisés

L'exode des cerveaux des pays en voie de développement nous amène à rejeter un tel argument qui est à la limite d'un mauvais racisme.

<< la forme plus subtile de cette << naturalisation >> du sous-développement consiste à organiser le raisonnement en terme de cercles vicieux... Le sous-développement serait alors un phénomène sans cause >>.

5.2 Le sous-développement ce n'est qu'un retard de développement

Le sous-développement est un phénomène réel, et il n'y a aucune raison naturelle pour que les peuples soient et demeurent dans cet état. La thèse la plus empirique du retard s'élabore en terme de << critères ou en termes << d'étapes >> historiques. L'analyse économique part de deux postulats implicites : d'une part il n'existe qu'une forme d'économie. L'économie libérale, d'autre part celle-ci peut se définir en dehors de tout conflit social comme la combinaison du capital et du travail que fait l'entrepreneur. Le retard vient du fait que le travail et le capital n'existent pas en proportions harmonieux. Il y a abondance du travail, peu d'entrepreneurs et des capitaux insuffisants, ce qui conduit à définir la politique de l'aide en terme de transferts de capitaux.

Le premier groupe de partisans de la thèse du retard, a élaborer la thèse dite de la croissance transmise ou les pays développés transmettraient dans le cadre du libre échange aux pays en voie de développement leur propre croissance. l'économie de marché donnera à chacun ses meilleures chances de développement à condition que règnent le libre-échange des produits et le libre échange des capitaux ainsi ces pays traverseront les étapes, pays nouvellement emprunteurs, pays emprunteurs évolués, pays nouvellement prêteurs, pays prêteurs évolués.

Le second groupe de partisan de la thèse du retard sous la houlette de W.W Rostow admet que les automatismes du marché peuvent ne pas jouer parfaitement et que les pays en voie de développement devront accroître leur taux d'épargne par croissance des exportations << les forces qui ont permis aux sociétés européennes de s'industrialiser au XIX siècle sont absentes des pays sous-développés d'aujourd'hui... Les pays européens disposaient alors de la maîtrise des marchés mondiaux et pouvaient mettre le monde à leur service, alors que les sous-développés d'aujourd'hui doivent d'abord reconquérir leur propre indépendance et leur propre marché sans pouvoir espérer entrer dans le marché des développés >> (A. Emmanuel).

Le sous-développement rassemble majoritairement et globalement à un blocage du circuit dynamique de la croissance à travers un système d'institutions donc la première est la monnaie qui est un fait social total.

5.3 Le sous-développement : un blocage de la monétarisation

Nous avons essayé de montrer qu'il n'y a pas de culture sans forme de développement et vis versa ; qu'il n'y a pas de pays sans norme et que la monnaie était la première de toutes les normes. Norme de blocage et de déblocage, ce qui traduit l'ambivalence de la monnaie et sa non-neutralité. Les dualismes sont les phénomènes monétaires d'immenses espaces à peine articulés se voient désarticulés par éviction d'une forme de monétarisation traditionnelle pour une autre monétarisation qui véhicule d'autres normes de productions, de consommations, et une autre culture.

Le sous-développement est le produit d'une histoire, un phénomène structurel, un blocage de la croissance. La croissance est un phénomène monétaire, elle ne peut être débloquée que par une action monétaire ou un phénomène monétaire. La monnaie a pris dans l'histoire, des formes multiples, son expansion et sa généralisation se trouvent liées à l'évolution des sociétés économiques. La théorie du circuit hiérarchise les flux, le flux des institutions financières domine tous les autres flux. Le sous-développement étant le produit d'un type de monétarisation ou la domination est manifeste. La monnaie étant l'équivalent général, un fait social total, il y a répercussion sur les autres formes de la domination monétaire. Tout est monnaie. << la monétarisation des relations manifeste ou déguisée, glisse une distance invisible, fonctionnelle entre les hommes, qui est en fait protection intérieure et une compensation pour cette proximité bien trop étroite, pour ces frottements inhérents à la vie de notre civilisation >> (62) il y a << un pouvoir inhérent au mouvement de l'économie monétaire, de soumettre à son temps les autres contenus de la vie >> (63) toute dépendance est d'abord monétaire, le reste est équivalent.

5.7.1 conclusion

Il y a une curieuse manière de présenter les faits historiques. L'analyse de l'endettement des pays en voie de développement conclut que les P.E.D. vivent au-dessus de leur moyens et non que les pays industrialisés sont contraints de vendre et toujours vendre, plus, pour empêcher la condition de crise de se réaliser.

La concurrence a conduit les pays industrialisés à s'assurer les débouchés s'assurer les débouchés dans les P.E.D. c'est vaincre la concurrence de ces P.E.D. dans leur propre marché, grâce à un dispositif juridique et scientifique qui conduit à empêcher la formation du capital. Les crédits ont servi à écouler la production des pays industrialisés en bloquant la formation du capital des P.E.D. à travers un type de financement de la production et la nature de la fonction de production mise en place. Un moyen de réduire la concurrence des P.E.D. face à la menace inéluctable de la crise lié à la monnaie.

Nous avons souligné la relation qui peut exister entre la monétarisation et le développement. Mener une politique de développement signifie être capable de faire des choix.

La monnaie est l'intermédiaire de tous les choix qui contrôle la monnaie contrôle les choix et dispose d'un pouvoir de décision, plus de 50 % de la capacité de production des secteurs clé sont sous le contrôle étranger, et la vente d'un produit dans ces pays P.E.D. assure plus de la moitié des recettes. L'exportation est "monoculture" et engendre une monométarisation << le type de développement économique qui a lieu dans les pays dépendant est subordonné à des intérêts extérieurs à ces pays. Cela n'entraîne pas nécessairement l'arrêt du développement et encore moins le recul général de leurs forces productives mais entraîne un type de développement particulier qui aboutit à l'hypertrophie de quelques secteurs qu'il est de l'intérêt des classes dominantes de développer et à la stagnation, et même au recul, des autres secteurs >> (64) << le secteur d'économie soi-disant << traditionnelle >> se caractérise surtout par la dislocation des structures économiques et sociales précoloniales et par les conséquences désastreuses qui résultent de la domination et des prélèvements réalisés au profit des firmes impérialistes. Celles-ci transfèrent à l'étranger la plus grande partie des profits qu'elles réalisent et elles s'efforceront d'empêcher l'essor d'industries dans les pays du tiers monde afin de pouvoir y écouler les produits fabriqués en Europe et en Amérique du nord. Ce sont les contraintes imposées par le système colonial qui se prolongent aujourd'hui par les mécanismes de l'échange inégal qui ont empêché l'industrialisation des pays du tiers monde >> (65), la capacité de transfert élargie d'un pays, qui est le profit des entrepreneurs, contribue à la monétarisation de l'économie. Si elle est en majeure partie transférée à l'extérieur, il y a frein à la monétarisation et à la non apparition des seuils synergiques, d'autant plus que la consommation est importée

<< Le développement implique que la masse de la population soit réintroduite dans une économie d'échanges intérieurs... Recomposer le marché intérieur pour que les producteurs puissent afin devenir des consommateurs >> (66) dans le cas des pays de l'Afrique Centrale vu la répartition du capital social dans les banques et les entreprises, on peut dire que le pouvoir économique échappe aux nationaux de ce fait la possibilité de choisir la nature des investissements.

Le développement doit-il reposer sur l'agriculture ou l'industrie ? Une question difficile en soit mais qui s'éclaire autrement quand on sait que l'industrie dans les P.E.D. est dominé par les capitaux étrangers et l'agriculture reste le parent pauvre des crédits à l'économie.

La présence majoritaire des capitaux étrangers dans le secteur bancaire et dans l'industrie aurait pu être un moyen d'accélérer la monétarisation de l'économie, par un minimum d'erreurs dans les choix des investissements, de la gestion et de la technique, du seul fait de l'expérience du colonisateur. Mais

on est obligé de constater que ces capitaux ont structuré l'appareil productif dans le sens des intérêts étrangers faisant de ces pays des nations salariées. La voie étroite laissée à la formation du capital ne peut répondre aux besoins croissants que la démographie conjuguée avec l'impératif de la construction imposent. La monétarisation issue de l'histoire où le problème des débouchés des uns, a croisé le désir de se développer des autres, à donner aux uns un marché illusoire et aux autres l'illusion de se développer. Avec le temps on a vu que le marché n'était point solvable et qu'il était entretenu par les crédits et que le développement était un mirage. Aurait-on dû créer davantage de monnaie ou un peu moins pour que le marché des P.S.D soit solvable et que son développement ne soit pas un mythe ?

Un objectif de la masse monétaire ne peut pas être fixe indépendamment des besoins de l'économie que ratifie les entrepreneurs à travers leurs anticipations. La création monétaire dit-on ne doit être ni trop expansif, ni trop restrictif mais jusqu'où peut-on ne pas aller en deça ou en dessous. A cette question l'indicateur circuitiste donne une réponse à travers le ratio FNCF / crédit, mais le ratio FNCF / crédit peut cacher les incohérences structurelles comme nous pouvons l'observer dans le cas du Cameroun à partir de 1978.

L'année où la production du pétrole a été officialisé les profits élevés du secteur, comme celui de l'armement en occident peuvent cacher les déficits de nombreux secteurs.

1. Le Koweït avec un PNB/Hbt le plus élevé du monde présente une économie où de nombreux secteurs sont absents mais où les profits du pétrole couvrent les besoins des autres secteurs inexistantes.

La France présente un excédent de la balance courante lié à son commerce de services et négoce avec le tiers monde, mais, est en déficit avec les pays industrialisés dans la balance commerciale.

La pensée de l'économie dominante utilise des catégories auxquelles elle prétend donner un sens indépendamment de tout contexte historique, les exportations de produits manufacturés de la métropole aux colonies se faisaient par la force ou bénéficiaient de situations évidentes de domination que renforcent les pouvoirs publics, détruisant les activités qui privées de crédit et de débouchés périclitent. La domination sélective du capital étranger a altéré profondément les structures des pays de l'Afrique créant le dualisme : ici l'endettement, là le chômage des diplômés, ne laissant aux initiatives locales aucune base économique qui lui permette de concevoir une stratégie politico-économique nationale, qui irait à l'encontre des stratégies du capital multinational : c'est le dualisme de non concurrence et de complémentarité. Le dualisme est entretenu par un type de monétarisation qui intègre les pays dans la division internationale du travail sans base autonome d'accumulation faisant des structures désarticulées de ces pays un milieu de non-propagation, sans effet d'entraînement. L'indicateur

circuitiste de crise demeure un indicateur de monétarisation son passage de l'indicateur de monétarisation à l'indicateur de crise est un pas vers le développement ; cohérence et articulation : << la cohérence de ces systèmes productifs nationaux se repérait à travers l'autonomie de leur procès d'accumulation (ou double niveau de son financement et de la cohérence de sections productives) l'interaction des divers branches de l'économie nationale, l'ajustement des structures de la production et de la consommation, l'autonomie du partage salaire/profit (67).

<< L'appropriation de moyens de production par les non-résidents est cause des rapatriements de profits soit pour renforcer l'accumulation << centrale >> soit pour les replacer ailleurs, voir les réexpédier sur place mais il arrive fatalement un moment où la croissance du capital local approprié par des non résidents fait que les flux de capitaux vers les << dominions >> sont inférieurs aux profits rapatriés. Et il devient nécessaire d'exporter pour compenser ce déséquilibre d'où la nécessité de recourir à des nouveaux emprunts ou à l'aide. Dans les deux cas, la dépendance à l'égard de l'extérieur augmente les emprunts posent le problème des intérêts, le déficit externe en est accru et l'intégration aussi. Les aides asservissent, les aides liées tendent à augmenter les importations d'un montant égal à l'aide, l'on observe à nouveau le cercle de la dépendance, même les aides bilatérales n'existent souvent que pour permettre les rapatriements de profits. L'extraversion des économies périphériques empêche l'indépendance monétaire... Mais l'indépendance monétaire des nations périphériques ne sera guère plus grande tant que ces économies restent totalement intégrées dans la division internationale du travail (68). La monétarisation en orientant les économies au bénéfice de la métropole n'a pas besoin de recourir au despotisme. La monétarisation est une horloge Suisse discrète et efficace

Les pays sous-développés n'ont jamais constitué un système productif, l'accumulation du capital y est définie de l'extérieur. La cohérence des activités ne se réalise qu'à l'échelle du système qui l'intègre ; le taux de profit qui est réalisé sert à alimenter le procès d'accumulation du système productif dominant.

L'intelligibilité de la structure productive des pays de l'Afrique centrale ne se comprend rationnellement qu'au niveau de la structure productive mondiale.

L'indicateur circuitiste de crise ne pourra pas saisir la crise économique dans chacun de ces pays, le préalable d'une cohérence minimale fait défaut. La théorie du circuit est une vision systémique, structuraliste, de ce fait l'indicateur circuitiste de crise s'appliquerait mal à des structures incohérentes.

La notion d'antécédent logique nous autorise à refuser les explications du cercle vicieux de l'épargne qui explique le sous-développement. L'épargne est un flux qui ne sort pas du néant, elle a un antécédent logique qui est la production, comme l'écrit Amelon, le profit se répercute en cascades des entreprises aval vers les entreprises amont. Les entreprises des pays étudiés en

Aval, dans la chaîne de la distribution des produits importés et producteurs des matières premières, distribuent peu de salaires élevés et reçoivent le dernier profit. L'épargne des entreprises et des salaires s'avèrent insuffisants. Le cercle vicieux de l'épargne est réellement celui de la production ou le type de monétarisation fait répercuter en cascade des profits des entreprises Aval vers les entreprises Amont, et les entreprises des pays de l'Afrique centrale se trouvent généralement en Aval et << les conditions de création monétaire déterminent pour partie la propension à consommer des ménages et la demande de biens de production des entreprises et donc, les prévisions de celle-ci. D'autre part, pour mettre en oeuvre leur anticipation, les entreprises doivent s'endetter auprès des institutions financières, qui ne leur accorderont un crédit que dans la mesure où elles font confiance à leur capacité de dégager le profit. Ce sont donc les institutions financières qui créent les conditions dans lesquelles les entreprises pourront mettre en oeuvre leurs anticipations et réaliser les profits escomptés >> (69).

Le cheminement principal de la causalité, est donc :
IF --> E --> M une fois que la consommation des ménages est déterminé on pourra en déduire la nature de la production des entreprises, ces entreprises qui distribuent ou produisent une consommation extravertie ne peuvent qu'être extraverties. Les banques qui financent une production extravertie ne peuvent être qu'extravertie. Un circuit économique extravertie ne peut concourir qu'à résoudre un problème de demande extravertie. Le circuit extraverti est un bouc émissaire. La hiérarchie des flux fait des institutions financières, base du processus de la monétarisation, un processus extraverti. Le mécanisme de la zone franc y répond parfaitement. Ceci est perceptible à travers les mécanismes de crédits.

<< Les problèmes les plus graves de l'Afrique - ceux de la pauvreté, de la faim, de la faible productivité et d'une base de production insuffisante - sont liés non pas à des déséquilibres macro-économiques et financiers, mais aux goulots qui naissent des structures elles-mêmes de la production, de la consommation, de la technologie, de l'emploi, et de l'organisation socio-politique. Ce sont donc ces structures qu'il faut changer >> (70) parce que << il est impossible de résoudre les problèmes économiques de l'Afrique à bref délai ou en se concentrant exclusivement sur l'accumulation du capital ou l'ajustement économique. Les structures de production de l'Afrique doivent être transformées >> (71) dans une problématique centrée sur la culture susceptible de nous sortir de la condition de nations salariées.

- 12) M. PENOUIL O.C page 486
- 13) M. Penouil idem
- 14) J. Rueff Cité par J. TCHUNDJANG O.C. Page 18
- 15) IDEM Page 109 J. TCHUNDJANG
- 16) LENINE Cité par J. TCHUNDJANG O.C page 154
- 17) P. DOCKES et B. ROSIER Les rythmes économiques la découverte/maspéro 1983
- 18) La transition ressemblerait au long terme néo-classique donc la durée est inconnue
- 19) J.M. ALBERTINI Des sous et des hommes édition du édition du seuil 1985 page 165

20) En 1938 un conflit extraordinaire surgit dans le Lancashire centre de l'industrie des cotonnades en Grande-Bretagne, les tisseurs de cotonnades en Grande-Bretagne avaient appris que l'école textile de Blackburn voulait admettre dans ses classes 61 Egyptiens comme étudiant de tissage, les tisseurs de coton étaient fort mécontents et ils menaçaient de manifestations de masse, car si l'on enseigne aux Egyptiens la technique d'une des plus importantes industries Britanniques, ils installeront de gros tissages dans leur pays, et ils rendront impossible la vente des produits du Lancashire dans leur pays, et peut-être aussi dans d'autres pays si l'on permet aux Egyptiens de profiter des résultats acquis avec notre argent, la demande des cotonnades fabriquées en Grande-Bretagne va se trouver encore réduite.

Malgré l'opposition des tisseurs, la British North Lothrop Loom Company avait une autre opinion ayant obtenu une commande égyptienne de métier à tisser, pour une valeur de 100 000 livres sterling à la condition d'enseigner à 61 Egyptiens l'utilisation de ces métiers à tisser automatiques, avait une opinion différente... mais les tisseurs ne désarmèrent pas, ils furent valoir que l'installation en Egypte de 1 200 métiers à tisser automatiquement qui pourraient être utilisés jour et nuit, signifierait l'arrêt obligatoire de 600 à 700 métiers à tisser dans le Lancashire.

En fait l'admission des 61 Egyptiens à l'école de Blackburn fut refusée.

Au 18^{ème} siècle, l'Inde produisait et exportait plus de textile que la Grande-Bretagne. Les manufacturiers de Manchester eurent au 19^{ème} siècle un objectif prioritaire : éliminer la compagnie des Indes dont une partie des activités était l'exportation des produits Indiens. La suppression du Monopole et du rôle politique de la compagnie des Indes permit de limiter l'exportation de produits finis indiens et d'interdire l'importation des métiers à tisser en Inde. Des villes jadis prospère, telle Dacca, déclinèrent et les tisserands mourant de faim, fuirent vers les campagnes où se développèrent la culture du coton... Exportable en Grande-Bretagne. On peut, bien entendu, montrer qu'une fois l'industrie traditionnelle indienne détruite, il était économiquement plus rentable d'installer une industrie à Manchester qu'à Dacca...

- 21) Cité par J. MARSEILLE Empire colonial et le
capitalisme français, Fayard
1982 page 307
- 22) Cité par J. MARSEILLE O.C page 265
- 23) Cité par J. MARSEILLE O.C page 256
- 24) IDEM 228,335 pages
- 25) J. MARSEILLE O.C page 271
- 26) J. TCHUNDJANG O.C page 89
- 27) J. MARSEILLE O.C
- J. MARSEILLE O.C Page 297
- 29) PASCAL ARNAUD La dette du tiers-monde, la
découverte 1984 page 11
- 30) J. TCHUNDJANG P. O.C page 262
- 31) J.M. BRICALL Sur la demande effective et la
crise économies et sociétés
P.U.G N° 1 1984
- 32) Cité par Jacques MARSEILLE O.C page 307
- 33) ARGHIRI EMMANUEL Véhicule de transfert de
ressources revue tiers-monde
Tome XXV N° 99 Juillet-septembre 1984
- 34) F. POULON Libéralisme et sortie de crise
économie appliquée Tome X LII
1989 N° 1
- 35) RAYMOND LEVY P.D.G Paris-Match 30 mars
Renault 1989
- 36) FAYCAL YACHIR Où en est la théorie du
développement vol X N° 3 1985
Codesria Africa-Developpement
- 37) Cité par J. MARSEILLE O.C page 332
- 38) J. TCHUNDJANG O.C page 25
- 39) IDEM page 68
- 40) MICHELE SAINT-MARC Zone franc et colonisation
sedes page 141
- 41) ROBERT CORNEVIN L'Afrique noire de 1919 à nos
jours Paris 1973

- 42) MARSHALL (E), (J.R) Les qualifications
Bonneviale ; R. Juassieu professionnelles
de l'agriculteur Dijon
INRAP-APCA 1981
- 43) M. ROSSIN La mise en valeur agricole
dans les territoires d'outre-
mer (in le monde non-chretien)
1952
- 44) E. MARSHALL BONNEVIALE (J.R), JUISSIEU (R)
O.C page 154
- 45) D. PARROT La transformation rurale dans
L'Afrique coloniale de 1885-
1960 Thèse de doctorat 3ème
cycle en Sciences de
l'éducation Université de Lyon
- 46) Problèmes de l'enseignement en Afrique noire : présence Africaine N° 6
Février-Mars 1956
- 47) Université MARIEN Institut du développement
NGOUABI rural charte de la formation
agricole en république
populaire du Congo. (Document
du séminaire national) 1979
Discours du Directeur de L'I.D.R
- 48) RAJIV GANDHI Premier Ministre de l'Inde, lors de l'inauguration en mars
1988 de la réunion de New Delhi de la société
internationale pour le développement cité par le
rapport de l'O.C.D.E coopération pour le
développement
- 49) Cité par J. MARSEILLE O.C page 327
- 50) L'emprise de structure est la combinaison des actions asymétriques exercées
plus ou moins durablement par un sous-ensemble A sur un sous ensemble B qui ten-
dent à substituer à la décision de B la décision de A (F. Perroux)
- 51) P. BARAN Cité par Christian Palloix dans
l'économie mondiale capitaliste et les
firmes multinationales maspero 1975 Tome II
- 52) DESTANNE DE BERNIS Relations économiques
internationales Dalloz
1977 page
- 53) F. POULON France, Nation salarié
économies et sociétés
H.S N° 32 Août 1980
- 54) I. PRIGOGINE Eloge de l'instabilité in
Libération 25 Janvier 1988

- 55) Idem
- 56) M. Aglietta et A. Orlean : La violence de la monnaie
éd. PUF 1984 Page 4
- 57) H. AUJAC La culture nationale et aptitude à
l'industrialisation revue d'économie
politique 1983 N°1
- 58) Idem
- 59) Touna MAMA L'endettement international : la théorie du circuit a-t-elle
une réponse ? Revue D.E.E.S octobre 1988
- 60) YVES LACOSTE Contre les anti-tiers-mondistes éd. de la découverte 1985
Page 26
- 61) Y. LACOSTE La géographie du sous-développement PUF 1982 Page 173
- 62) Georges Simmel La philosophie de l'argent PUF Paris 1987 Page 613
- 63) Idem Page 657
- 64) F. PARTANT La guérilla économique éd. du seuil
1976 Page 97
- 65) G. Destanne De Bernis De l'existence des points de passage obligatoires
écono-mies et sociétés N° 2 1983 Page 227
- 66) Africa Genève La commission économique pour l'Afrique
(alternative afri-caine au programme
d'ajuste-ment struturel)
- 67) Pierre Dockes et
Bernard Rosier Les rythmes économiques éd. Maspero la dé-
couverte 1983 Page 104
- 68) Idem Page 134
- 69) Alain Planche La périodisation selon le circuit Keynésien
D.E.E.S CNDP Paris octobre 1988 Page 35.
- 70) Le rapport de la Banque Mondiale : l'Afrique subsaharienne de la crise a une
coissance durable, étude prospective à long terme Washington D.C. 1989.
- 71) Idem

CHAPITRE IV INFLECHIR LA FRANC-MONETARISATION

Lorsqu'un pays colonisé a conquis son indépendance politique il hérite le plus souvent d'une économie dualiste, désarticulée dépendante de son ancienne métropole. Deux voies s'offrent alors à lui. Il peut accepter cette situation et chercher à progresser dans le cadre et avec l'aide de l'économie dominante. C'est la voie la plus aisée, celle qui donne, à court terme, les résultats les plus rapides ; mais lie le pays à ses anciennes structures, accroît des disparités sociales et régionales, et fait obstacle aux transformations nécessaires à son développement à long terme. L'autre voie, plus pénible, consiste à rechercher une croissance autonome en transformant peu à peu les structures économiques et sociales, ce qui implique un protectionnisme éducatif, une différenciation géographique du commerce extérieur, la création d'un système bancaire et monétaire indépendant, l'acceptation enfin pendant la période intermédiaire de sacrifices pénibles ; encore faut-il que le pays soit assez important et dispose de ressources naturelles suffisantes pour pouvoir pratiquer une telle politique autonome

ANDRE PHILIPPE

Professeur à la faculté de droit et sciences économiques de Paris préface à l'ouvrage de Robert Bistolfi : la structure économique et indépendance monétaire ed. Cujas 1967

Pour pouvoir satisfaire les aspirations de la population à un niveau de vie croissant, il faut améliorer notre productivité, ce qui signifie plus d'épargne, d'investissements de recherche-développement, de technologies nouvelles et un meilleur système éducatif. C'est ce que veut le pays et nous devons nous doter des moyens d'action pour y parvenir.

James Tobin

Un débat sur le rôle de l'Etat, entre deux prix Nobel d'économie d'opinions différentes.
Revue dialogue Numéro 90 4/1990 Page

Infléchir la Franc-monétarisation à travers une réforme monétaire est une opération minutieusement exécutée qui s'insère dans un programme plus vaste de restructuration économique qui prépare la voie au redressement.

Souvenez-vous << au début de 1948, l'économie allemande était dans un état désespéré. Par suite des dégâts étendus causés par la guerre, la production manufacturière ne représentait que 60 % de ce qu'elle était En 1936, et la consommation réelle par habitant, les deux tiers environ de son niveau d'alors... Le Reichmark (RM) avait perdu sa fonction de moyen d'échange et le troc était devenu pratique courante. Une réforme du système monétaire dans le contexte d'une réforme plus vaste de l'économie était nécessaire pour améliorer la situation économique >> (1). Les pays de l'Afrique centrale se trouvent dans une situation d'endettement qui, si elle ne fait pas courir, un risque de retour au troc, menace la souveraineté par un risque de recolonisation des pays de l'Afrique centrale, souligne le docteur TOUNA MAMA. Par conséquent, une réforme monétaire ne consiste pas seulement, tant s'en faut à échanger une nouvelle monnaie contre l'ancienne à un taux arbitrairement fixé, elle entraîne une restructuration profonde de toute l'économie ainsi donc la clé de la réussite est une création d'une économie libérale qui pratique une politique macro-économique, sociale, prudente, aidée par une population à la mentalité de gagneur dans un Etat démocratique. Les pays candidats au processus du développement ont intérêt à la nationalisation du développement (J. M. GANKOU 1984) par la maîtrise du capital des institutions financières.

La Franc-monétarisation s'avère un instrument de sécurisation et de confiance pour les intérêts des anciens coloniaux. Diverses études du CNPF et du CIAN ont montré combien la zone Franc était la condition sine qua non de l'exploitation de la rente africaine par le capitalisme Français (2). Cette zone, à travers la Franc-monétarisation (3) dessine une réalité économique qui n'est point concurrentielle mais plutôt complémentaire, au détriment des anciennes colonies. Cette zone tente de réduire l'incertitude pour les investissements métropolitains du fait de la non-concurrence. C'est une zone de régulation du capitalisme français (4). La pression qu'exerce le capital financier et industriel soumet l'autorité des jeunes Etat dont le degré d'acculturation en progression n'oppose aucune résistance aux intérêts étrangers (5), même quand ceux-ci contrent les intérêts nationaux.

La Franc-monétarisation s'avère être un mauvais compromis historique pour les pays de l'Afrique Centrale et pour la France.

Infléchir la Franc-monétarisation c'est changer de norme, pour une norme moins restrictive au niveau de la production (6). La monétarisation est la normalisation d'un réseau d'informations et de choix économiques, sociaux, techniques et culturelles, qu'il convient de remettre en cause chaque fois que la communauté ne

retrouve pas son compte. La normalisation est affaire d'Etat au service d'une économie monétaire de production.

SECTION I L'ETAT

La monnaie est l'expression de la souveraineté étatique, un instrument de pouvoir. Infléchir la Franc-monétarisation, reviendrait à infléchir d'abord l'Etat. L'Etat qui ne doit être qu'arbitre, à partir d'un seuil de développement. Mais ici, l'Etat doit transformer les structures existantes, retourner les mécanismes économiques pour leur en substituer de nouveaux. Le problème des rapports entre le développement et le rôle de l'Etat est l'un des plus complexes qui se pose à la théorie économique, quoique l'économie soit forcément politique (7).

La conception du rôle de l'Etat dans les pays en voie de développement peut être regroupée en trois tendances.

L'intervention de l'Etat dans la première tendance, nous montre un Etat qui met en place les conditions de fonctionnement de l'économie sur la base d'une économie de marché. On peut voir ici un Etat qui intervient pour mieux intégrer l'économie locale dans le système mondial et à son profit. L'Etat met l'économie locale au service des intérêts extérieurs cette intervention de l'Etat s'accompagne parfois d'un service public important et des investissements croissant mais ceci ne doit pas nous faire conclure à une autonomie de l'économie locale et l'existence d'un système productif cohérent. L'Etat ici peut être considéré comme un Etat relais, qui assure les fonctions importants, mais transitoires.

La seconde tendance étatique est plus radical. L'Etat contrôle l'ensemble des moyens de production le plan est privilégié, il n'est pas de type indicatif, mais de type autoritaire.

La troisième tendance étatique est une organisation d'une économie mixte où le plan et le marché feraient bon ménage. Le plan est de caractère indicatif pour une orientation générale de l'économie, quant à l'Etat, il assure un rôle non négligeable dans le système productif.

Ces tendances étatiques évoquées ici ont connu des variantes dans les pays de l'Afrique centrale où les errements de l'Etat sont sanctionnés lourdement par un échec dans le désir de conduire l'économie de façon indicative ou impérative, même de façon mixte. L'Etat a mobilisé des ressources pour assurer l'ordre (8) une certaine unité et stabilité, mais surtout cherchant à se maintenir au pouvoir. L'activité de l'Etat a bloqué un processus de progrès, à travers un mauvais fonctionnement de l'Etat. L'Etat a renforcé par son comportement l'accumulation rentière avec des conséquences socio-économiques que 25 années de centralisme économique affichent comme un échec.

<< Il est évident que dans un pays en développement l'action d'orientation et d'incitation de l'Etat doit être plus vigoureuse

que dans un pays industrialisé... L'absence d'infrastructures, le manque d'entrepreneurs, la faiblesse des structures économiques obligent l'Etat à une intervention directe >> (9) en cassant le système rentier tout en favorisant les paris des entrepreneurs, mais pour y arriver, l'Etat doit parier en premier sur l'avenir en mettant en place un environnement macro-économique porteur des politiques incitatives qui libèrent les énergies et les initiatives d'individus ou de groupes. La politique économique de l'Etat aura pour but de contrôler l'investissement pour le plein-emploi (10).

Dans un pays en développement, la politique budgétaire (11) peut s'exprimer en dehors de toute idée d'équilibre. L'équilibre budgétaire signifie que l'Etat ne peut dépenser que ce qu'il a dans ses caisses. Une telle politique qui n'anticipe pas, condamne la société à régresser vue la croissance démographique (12).

Le déficit budgétaire acceptable est celui qui se consacre aux dépenses d'investissements, car à long terme il est formateur de capital, contrairement aux dépenses de fonctionnement qui sont improductives.

Réduire la part des dépenses de fonctionnement dans les budgets des Etats des pays de l'Afrique centrale par l'usage des techniques modernes de gestion publique et administrative, d'où la nécessité de former les utilisateurs, surtout d'adapter les programmes scolaires, secondaires, et universitaires à cette nouvelle donnée. L'Etat dans son intervention devra distinguer des mesures d'urgences, des politiques de redressement durables ; de la capacité de produire et de payer. Elle impliquent un appareil de production et un marché intérieur fondés sur la propension au service de l'économie réelle de la production et des besoins (13).

Ainsi il convient de ne pas perdre de vue que le capital ne doit jamais être placé sur le même plan que le travail. Le capital est le principe d'organisation de la production dans l'économie (14). Ce dont l'Afrique a besoin ce n'est pas le moins d'Etat, mais d'un gouvernement plus efficace qui cherche moins à intervenir directement et davantage à permettre aux autres (15) d'être productifs. Ainsi, l'Etat doit faciliter l'accès au crédit pour le financement du capital circulant en même temps éduquer la population que la source de la création de richesse est le crédit à travers les banques. Le déficit budgétaire apparaît utile et nécessaire car dans le modèle d'accumulation par le crédit, il n'y a pas besoin d'épargne préalable.

Le rôle de l'Etat dans l'économie peut trouver grâce aux yeux de quelques irréductibles en évoquant la souveraineté de l'Etat selon les juristes. L'Etat dispose de toutes les compétences y compris celle de définir ses propres compétences. Les limites de l'intervention de l'Etat sont au nombre de deux. Les forces extérieures qui l'empêchent d'agir ou bien il décide de ne pas agir. Deux limites qui circonscrivent la monétarisation.

L'intervention de l'Etat dans l'économie s'inspire de divers motifs : idéologie, sécurité nationale, protection d'une industrie

nationale, démarrage d'une nouvelle industrie, création d'emplois, développement régional, acquisition d'entreprises susceptibles de passer à des intérêts étrangers, présence nationale dans les secteurs clés. Cette présence peut prendre des formes diverses : la taxation, le versement de subventions, fixation des règles du jeu ou la participation financière, création des sociétés d'Etat, la nationalisation d'industries existantes.

Le rôle de l'Etat peut s'exprimer à travers le plan qui a un caractère souple pour prendre en compte des situations aléatoires présentes dans les pays en voie de développement (baisse des prix des matières premières, mauvaises récoltes, épidémies...). Le plan devrait avoir une durée de moyen terme.

Le plan est un instrument qui sert de guide aux pouvoirs publics dans la suivie des réalisations des objectifs de développement programmés.

Dans le modèle d'accumulation par le crédit le plan dépend du niveau de développement du pays. Il ne sera plus un mythe pour mobiliser la population. Comme le budget, il permettra de prendre les risques en augmentant le nombre des parieurs et en contrôlant les résultats, afin d'aboutir à une cohérence structurale inhérente à la théorie du circuit (16). Reconnaissons qu'il est très difficile d'arriver à des résultats excellents au niveau du plan du fait des problèmes du choix des technologies dans une économie dépendante et inarticulée. Néanmoins le rôle de l'Etat permet de mettre en marche une organisation dynamique qui ne peut donner des résultats satisfaisants que dans le cadre d'une démocratisation de la vie politique, la libéralisation des énergies. La forme d'intervention de l'Etat qui nous semble correspondre à une meilleure application de la théorie du circuit dans les pays en développement, est celle dans laquelle l'Etat est porteur d'un projet national. Ceci n'a de sens que par rapport à la démocratie, - qui assure à la société civile la présence permanente dans la définition des objectifs du développement, faute de quoi, le projet national risque d'être étouffé et détourné par les élites - orienté vers la satisfaction des besoins matériels de la majorité de la population (17).

Le régime des régimes autoritaires et militaires, avec ses partis uniques, s'avèrent être un handicap pour le développement économique et une condition favorable à l'exploitation des richesses du pays, dans le silence forcé des élites avec la complicité du pouvoir qui se satisfait des industries sans racines (18) génératrices de la croissance sans développement.

Popper établit une analogie entre l'hypothèse vraiment scientifique et le gouvernement démocratique : l'un pouvant être renversé par le suffrage comme l'autre peut être rejeté par l'expérience. Une attitude autoritaire est l'équivalent politique du dogmatisme, néfaste pour le progrès. L'opinion publique est donc amenée à jouer dans la conception démocratique le rôle "négatif", critique de l'expérience dans l'épistémologie. Mais, de même qu'on ne saurait vraiment tirer une théorie de la simple observation des faits, on ne saurait construire une politique sur

l'opinion publique qui <<constitue une forme de pouvoir irresponsable [Jean Lacoste]>>. La démocratie ne contribue au développement que si la condition nécessaire, les élections et la condition suffisante, l'opinion publique sont respectées.

Infléchir l'Etat, c'est infléchir la monnaie << c'est faire place à l'idée selon laquelle la société marchande n'est pas une structure horizontale mais une organisation hiérarchique. Le rapport monétaire est le niveau supérieur de cette organisation celui grâce auquel la totalité sociale acquiert son unité... La théorie monétaire est une théorie de la souveraineté... parce qu'elle définit une logique spécifique des relations sociales >> (19).

Dans les pays d'Afrique Centrale en majorité agricoles et peu monétarisés dans les zones rurales, la monnaie étant dans l'ordre marchand le principe de la cohésion sociale, l'ordre global social s'exprimerait à travers une politique non restrictive de la monnaie vers les zones rurales qui peuvent introvertir la consommation.

1. LE ROLE DE L'ETAT DANS LES ZONES RURALES

Dans les pays de l'Afrique Centrale, les campagnes représentent plus de 70 % de la population n'ayant pas accès au crédit. Une attitude différente de l'Etat, expression de la souveraineté, à travers la monnaie, déclencherait un processus de monétarisation accéléré dans ces zones. Les campagnes constituent par la densité de population des potentialités agricoles et la moindre monétarisation, le point de passage obligé (20) pour le développement économique et un déblocage de la monétarisation.

Les zones rurales sont ignorées actuellement par les autorités administratives qui n'accordent pas de crédits aux productions qui s'y font, mais en plus, ces productions subissent une répression financière et commerciale car incapable de supporter la concurrence et d'accroître leur marché.

Le rôle de l'Etat dans la recherche des voies et moyens du développement, organiserait les différents circuits ruraux de production et de distribution, afin de produire les richesses.

La croissance de la production agricole dans les zones rurales par l'introversión de la production et de la consommation est un facteur de formation du capital, de moindre endettement extérieur et d'un possible développement économique en permettant à l'économie de franchir << le seuil de la faim >> (21).

Le développement des zones rurales << permet également le dépassement du << seuil de l'isolement >>. La croissance de la production permet de dégager un surplus qui pourra être commercialisé et contribuer à la monétarisation réelle par le remboursement du crédit.

La tâche d'organisation qui incombe à l'Etat fait appel à la recherche d'une cohérence entre le processus du développement et la culture paysanne. La réussite de ce processus du développement

est dépendant du crédit qui est à la base du processus de la monétarisation et d'un changement de mentalités, tant dans les régions rurales que dans les zones urbaines. La mobilisation des énergies paysannes et urbaines est l'une des conditions d'un véritable développement. La monnaie, expression du pouvoir de la souveraineté étatique est au centre du pari de l'inflexion de la franc-monétarisation.

2. LE ROLE DE L'ETAT DANS LA PROMOTION DE L'ENTREPRISE PRIVEE

On peut observer dans les pays industrialisés le rôle et la place de la production comme principe de l'action et du mouvement économique, grâce à la mise en oeuvre des techniques nouvelles, à travers un instrument prépondérant : l'investissement qui dépend de plus en plus largement du financement par le crédit d'Etat.

La caractéristique qui différencie le plus profondément la période 1952 - 1983 des périodes des grandes mutations du XIX siècle souligne le professeur émérite Jean-Louis GUGLIELMI réside dans le nouvel aspect pris par le financement de la formation du capital par le crédit.

Dans tous les grands pays industriels le rôle de l'épargne est moindre, tandis que la part du budget de l'Etat devient prépondérant. L'Etat participe de plus en plus largement au financement des investissements et les entreprises privées s'occupent librement de la formation du capital, de la mise en oeuvre des nouvelles techniques.

Le financement des investissements (22) dépend très largement du budget de l'Etat. D'un point de vue historique, le préalable de l'épargne s'amenuise quand la présence de l'Etat devient prépondérant.

L'Etat devient ainsi le premier parieur dans les économies en voie de développement, à travers le crédit qui est synonyme d'avenir, à condition qu'une révolution des mentalités s'opère.

<< Le rôle du système bancaire est primordial : sans sa volonté de fournir les encaisses désirées pour les motifs de transactions et de spéculation, point d'activité économique, sans la capacité des entreprises de compter sur l'épargne des ménages et ainsi rembourser les avances bancaires, point d'offre renouvelée d'encaisses... La monnaie est un flux global orienté faisant le lien macro-économique entre les pôles fonctionnels... allant de l'un à l'autre selon une nécessité fixée par la structure économique >> (23).

La domination du capital étranger dans les systèmes bancaires ne présente-t-elle pas un handicap pour la cohérence du processus du développement et l'inflexion de la Franc-monétarisation ? Le modèle de la théorie du circuit dans les pays en voie de développement peut-il atteindre ses objectifs sans une coopération extérieure ? (24).

3. LA PLACE DE LA COOPERATION INTERNATIONALE DANS L'INFLECHISSEMENT DE LA MONETARISATION

Le développement n'est pas la croissance de tel ou tel indicateur, c'est davantage une cohérence des structures, mais sans l'accumulation du capital humain, technique, ou monétaire bref sans investissement net au cours de chaque période du circuit, le développement ne serait qu'un rêve face à une réalité incohérente, et face à l'endettement, et une possible recolonisation.

Pour nous, il s'agit de réaménager le cadre institutionnel des activités économiques entre les nations souveraines, au moins de droit sinon de fait. L'échec des modèles de développement basés sur la division internationale libérale du travail (25) est patent. Mais est-ce pour autant évoquer la rupture ? Le problème de la division internationale libérale du travail est un problème politique (26).

L'économie est politique. Le développement ne peut être mis en oeuvre indépendamment des changements dans les rapports de force internationaux et internes aux économies dominées (Philippe Hugon 1991).

Les pays de l'Afrique Centrale ont intérêt à s'intégrer dans le jeu économique mondial en recherchant un nouveau compromis aidés par leurs peuples afin que, avec les autres peuples, nous entrons dans l'ère de la concurrence praticable par extension du champ du possible (27) et le refus des emprises de structure (28).

Les pays de l'Afrique Centrale chercheraient une intégration sous-régionale complémentaire, dans une concurrence praticable, pour un refus de la médiocrité des solutions de facilités, dans le cadre global d'un nouvel ordre économique international qui serait fondé sur l'égalité souveraine qui réviserait les taux de change (29), qui réviserait les prix et renforcerait la solidarité par le refus des emprises de structure.

Un effort particulier devrait être fait dans l'axe recherche - développement, car au coeur de tous les changements, il y a le savoir et le savoir-faire, la non maîtrise de cet instrument du savoir au préalable, condamne le nouvel ordre économique à un désordre. Car nul ne peut demander ce qu'il ignore. Le nouvel ordre est un autre ordre du savoir, un ordre du dialogue, à la place de l'ordre de la domination et du refus, l'ordre du donner et du recevoir.

Un ordre monétaire imposerait une nouvelle division internationale du travail ou l'extraversion, destructrice de la culture et des hommes se verrait substituer un phénomène de transition qui accroîtrait le champ du possible. Ce dualisme là est à construire, car «le désordre monétaire mondial loin d'être imputable seulement à des accidents de l'histoire, est lié à des conditions profondes que la théorie courante dissimule et qui, même par temps calme imposent un effort d'organisation (NOEI)... On pouvait le dissimuler quand l'information était indigente et le rapport des forces inébranlable, mais le temps de la résignation est passé...

ceux qui ont tout à gagner et ceux qui ne voudraient rien céder deviennent conscients d'inégalités criantes et humainement insupportables... L'inégalité structurelle est source de dommage cumulatifs pour les pays sous-développés qui travaillent, largement pour leurs puissants partenaires>> (30) à travers un type de monétarisation.

Réduire la dépendance c'est changer avant toute chose le rapport monétaire, afin que le travail fait dans les pays d'Afrique ne soit récupéré par les autres, à travers une norme d'évaluation défavorable. Le changement du rapport monétaire va automatiquement orienter la production et la consommation (31). Les comportements des agents économiques. Ainsi aucune modification durable n'est possible sur le mode de consommation et de production sans une norme d'évaluation différente.

Le problème n'est pas au niveau du travail en tant que tel, ni de la consommation, puisque le consommateur consomme ce qui vient de la production, et le producteur produit ce qu'autorise les banques. Le problème se situe au niveau des normes bancaires qui décident du prix du travail, à travers celui de la monnaie et du produit du travail.

La nouvelle division internationale du travail devrait assurer à tous le travail ayant un bon prix. La nouvelle division internationale du travail comme l'ancienne est le dualisme au niveau international, et est issue du type de monétarisation chaque fois en vigueur. Cette monétarisation oriente l'éducation, l'agriculture, l'industrie. C'est cette orientation par la monnaie et ici le franc que nous qualifions de franc-monétarisation et Pierre SALAMA à travers le dollar, de dollarisation (32). L'Europe se fera avec l'écu ou ne se fera pas. Et chaque fois, face au Franc, au dollar, à l'écu << nous sommes au coeur d'une crise du mode de régulation (nous ne pouvons oublier que la crise est en cours de développement, qu'elle est loin d'avoir épuisé tous ses effets). Ainsi nous ne pouvons analyser cette crise comme si nous connaissons la totalité de son évolution. Ceci est une contrainte très forte de l'analyse. La question qui se pose finalement n'est pas de savoir qu'elle est la capacité d'issue à la crise de chacune des économies nationales, il est peut-être trop tôt pour s'en préoccuper - l'essentiel aujourd'hui est de comprendre comment se manifeste la crise en chacune d'elles, afin de mettre à jour le mécanisme même de la crise sans oublier qu'il y a une incertitude multiforme qui caractérise la crise du mode de régulation >> (33) la crise est monétaire et se régule par la monnaie. Le type de monétarisation observé ici est au service de la régulation métropolitaine à travers la zone-Franc.

<<A défaut d'une autorité régulatrice en charge du crédit et d'une monnaie pour le monde, la sagesse des responsables des organismes financiers internationaux et des responsables politiques devront trouver une solution pour modifier les rapports qui ont toujours existé entre les puissances et les pays en voie de développement>> (34).

II LA ZONE FRANC

1. ZONE MONETAIRE ET DEVELOPPEMENT

Le type de monétarisation observé ici, caractérise la zone monétaire. Les débats sur le taux de change fixe ou taux de change flexible ont relancé la théorie des zones monétaires optimales. Avant d'apprécier l'efficacité économique de la zone franc dans le processus du développement, nous présenterons du point de vue théorique, la zone monétaire.

1.1 Conditions déterminant une zone monétaire

Des objectifs qui sont loin d'être la seule appartenance à un espace géographique proche, sont avancés dans l'existence d'une zone monétaire. La zone monétaire peut se définir par la nécessité d'avoir une monnaie commune entre les nations participantes et l'acceptation de donner à une autorité supranationale le soin de coordonner les différentes politiques de gestion des ressources extérieures. Ces deux conditions minimales peuvent s'agrandir avec par exemple la définition d'une politique économique commune, et la concertation dans l'élaboration des budgets.

L'analyse traditionnelle de la théorie des "zone monétaires optimales se fait dans le cadre néo-classique. Un cadre qui émet les conditions d'optimalité d'une zone monétaire. Aujourd'hui la tendance analytique recherche dans une démarche comparative ce qu'on gagne et ce qu'on perd.

1.2 Définition d'une union monétaire

C'est un consensus minimal entre les partenaires.

1.2.1. La monnaie commune

Les monnaies des différentes nations participantes sont liées par des parités fixes et convertibles entre elles. Le cas de la zone franc. Mais il peut aussi exister une union monétaire avec une monnaie commune unique qui circule entre les états de l'union monétaire.

Dans ce dernier cas il y a forcément un organe central chargé de coordonner les politiques économiques et gérer les ressources extérieures communes (35).

1.2.2 Une autorité centralisatrice

L'autorité centrale qui aura pour mission de gérer les ressources extérieures, devra être chargé de résorber les déficits persistants entre les Etats, et surtout entre le reste du monde et les états de l'union monétaire.

1.3 La zone monétaire

Deux approches tendent d'expliquer les raisons qui concourent à la réalisation d'une zone monétaire. C'est à partir de l'article de Mundell que les économistes portent une attention toute particulière sur la théorie des "zones monétaires optimales"

1.3.1. La théorie des "Zones Monétaires Optimales"

Le concept de Zones monétaires optimales à son origine dans une controverse entre partisans des changes flexibles et partisans des changes fixes. Le problème est le suivant : un système de change fixe est-il supérieur au système de change flottant pour un ensemble de pays ? La première approche retient les critères reposant sur les objectifs de politique économique interne (plein-emploi, équilibre extérieur, stabilité des prix).

La deuxième approche davantage comparative cherche à ressortir les avantages et les inconvénients de participer à une zone monétaire (36).

1.3.1.1 L'approche Traditionnelle

Pour cette approche, la zone monétaire est optimale quand les objectifs de politique économique s'améliorent. Cette amélioration peut être perçue à travers certains critères.

1.3.1.1.1 La parfaite mobilité des facteurs de production

Le marché du travail permet la détermination des zones monétaires optimales selon Mundell.

La mobilité du facteur travail est la condition qui empêche la flexibilité des changes car conduit à la stabilité du problème du chômage. Deux régions A et B ayant des productions différentes. Dans l'hypothèse d'une faible mobilité du facteur travail entre les deux régions. Toute demande supplémentaire de la production de la région A, se traduit par un fort déficit de la balance des paiements de B et par un excès d'offre sur le marché du travail. Par contre, la région A accumule un excédent de la balance des paiements et une demande de travail excédentaire.

Le déséquilibre de la balance de paiement se règle de deux manières d'une part, le rapport des monnaies des deux régions (réévaluation - dévaluation) rétablirait l'équilibre, d'autre part la structure des prix relatifs entre les deux régions peut automatiquement rétablir l'équilibre suivant la méthode classique (37).

Une zone monétaire optimale pourrait-elle être constituer par les deux régions ? Selon Mundell ces régions ne constituent point une zone monétaire optimale car le rétablissement de la balance de paiement déficitaire ne résoud pas les problèmes du chômage et de l'inflation dans le pays excédentaire, toute politique d'expansion ou de contraction de la monnaie ne peut réussir à combattre les risques de chômage et d'inflation dans les deux régions.

Par contre dans le cas de l'hypothèse inverse où la mobilité des facteurs de production est élevée, la zone monétaire est une nécessité justifiable.

La libre circulation des travailleurs d'une région à l'autre permet de résoudre le chômage et le déséquilibre extérieur au même moment. Les éventuelles exportations de la région excédentaire se transforme en demande interne grâce au déplacement des travailleurs des régions à déficit vers la région excédentaire.

La région déficitaire verra l'amélioration du marché du travail et la croissance de ses exportations du fait de la demande supplémentaire dans l'autre région.

Selon Mundell la zone monétaire optimale existe dans ce cas et dépend de la mobilité parfaite du facteur travail qui concoure à la promotion des rapports de change fixe.

1.3.1.1.2 Le degré d'ouverture de l'économie

Mc KINNON propose le degré d'ouverture comme critère dans la recherche d'une zone monétaire optimale. Une économie ouverte est la proportion entre la production des biens commercialisables et le revenu de cette économie. Il s'agit de considérer l'effet d'un système de taux de change fluctuant sur le niveau des prix dans une économie ouverte. Les taux de changes flexibles s'avèrent être dans une économie ouverte facteur d'instabilité.

Ainsi donc pour les nations ayant un degré d'ouverture importants une zone monétaire est nécessaire afin d'éviter les fortes fluctuations des taux de changes qui exercent l'action déstabilisatrice sur les prix. Mc Kinnon évoque aussi l'éventualité d'une absence d'illusion monétaire. Les variations de taux de change dans le but de corriger les déséquilibres sont inefficaces du fait d'une proportion importante des produits importés dans la consommation et surtout le degré d'ouverture de l'économie. L'existence d'une union monétaire est indispensable car la flexibilité des changes n'est efficace pour l'ajustement de la balance des paiements que pour les zones reliées par un secteur commercial extérieur faible.

1.3.1.1.3. Le degré de diversification de la production

Pour Kenen la diversification de la production est un critère de délimitation d'une zone monétaire optimale. La démonstration de Kenen peut se résumer en trois points principaux :

- une économie diversifiée n'utilisera pas le plus souvent les variations des changes autant qu'une économie spécialisée.

- toute modification restrictive de la demande extérieure exercerait un effet moins néfaste sur le niveau de l'emploi dans une économie diversifiée que celle qui le serait moins.

- les investissements sont dépendants des exportations dans une moindre mesure pour une économie diversifiée.

L'hypothèse de Kenen est la suivante : tout déséquilibre des paiements extérieurs est le fait de la demande. Une production diversifiée d'un pays peut tolérer un taux de change fixe, tandis que un pays dont la production repose sur quelques produits aurait intérêt à être dans une zone monétaire avec les pays semblables, sous un régime de taux de change flexible.

L'ensemble des petites nations selon Kenen ayant un degré de diversification faible, devrait constituer une zone monétaire optimale.

1.3.1.1.4 Le degré d'intégration financière

C'est J. Imgram qui émet l'hypothèse d'une prise en compte de l'intégration financière comme critère de détermination d'une zone monétaire contrairement aux analyses de Mundell, Mc KINNON, KENEN qui oublient un peu la monnaie, J. Imgram passe par une plus grande liberté des titres à court et long terme entre les nations.

Le besoin d'utiliser les variations des taux de changes devrait moins se faire ressentir une fois que l'intégration financière est assurée. Les mouvements de capitaux observés seraient liés à la seule structure des taux d'intérêt.

L'approche traditionnelle met l'accent sur le déséquilibre de la balance des paiements entre pays membres d'une éventuelle union monétaire. Cette approche fait jouer aux aspects micro-économiques un rôle prédominant. Les hypothèses qui sont sous-jacentes relèvent de la théorie néo-classique.

1.3.1.2 L'approche comparative coûts avantages

L'approche coûts-avantages considère l'unification monétaire comme un processus dynamique où la place du temps prend une importance considérable, aux avantages qu'on rattache à l'union monétaire, il revient plus souvent l'aspect suivant : l'utilisation d'une monnaie commune, élimine le coût de conversion de la monnaie, plus l'espace de transaction d'une monnaie est grand, celle-ci représente une réserve de valeur acceptée dans les Etats de l'union et recherchée à l'extérieur.

Le niveau des investissements dans l'union connaît un incident positif du fait de la suppression des risques de change et la libre circulation des capitaux entre les états de la zone.

Les investissements étrangers apprécieront la stabilité d'une monnaie commune vis-à-vis des monnaies individuelles.

Le bon fonctionnement d'une union monétaire assure une affectation efficiente des ressources, entre les pays membres de l'union. On pourra assister à une croissance des investissements liés à la stabilité de la monnaie, de la meilleure affectation des ressources et du fait d'un marché plus grand.

L'autre aspect en faveur d'une zone monétaire est la capacité de la zone à réduire les capitaux spéculatifs qui pourront circuler entre les pays et atténuer les chocs extérieurs liés à une variation des prix. Les délais de réaction des investissements sont courts.

Une union monétaire permet une économie de devises, car les échanges commerciaux entre partenaires d'une zone monétaire ne nécessitent point une épargne préalable des devises. Le compte d'opération de la zone franc ne fonctionne-t-il pas comme une épargne préalable ?

L'union monétaire permet de nombreux échanges qui économisent les devises autant que les crédits que les membres de l'union peuvent se faire. Adhérer à une zone monétaire présente des contraintes que nous essayerons de relever ici. La création d'une autorité centrale fait perdre aux gouvernements respectifs le contrôle d'un instrument de politique économique qui est la politique monétaire. Toutes les décisions de politique monétaire sont collectives et s'imposent aux membres.

Les décisions de politique monétaire prises par les autorités centrale sont-ils toujours en accord avec les programmes de développement des Etats membres ? Dans les pays en voie de développement, toute quantité excédentaire de monnaie entraîne un accroissement des importations et un déficit de la balance de paiement (38).

L'autorité monétaire dans la recherche du développement favoriserait-elle l'expansion monétaire non lié aux importations mais destiné à l'accroissement d'un investissement productif ? (39).

La politique des taux d'intérêt (40) peut poser des problèmes du fait d'une différence de rendement du capital entre les pays de l'union monétaire. L'homogénéité des taux pour éviter les flux de capitaux à la recherche des gains, grâce aux différentiels d'intérêt, peut être à la base des distorsions au sein des membres de l'union. Les taux d'intérêt étant les mêmes, l'une des variables pour la détermination de la décision d'investir ; il va rester le taux de rendement du capital qui dépend de plusieurs variables, dont certaines sont d'ordre structurels. Les investissements iront dans les pays les plus rentables.

Les distorsions qui s'installeront devront amener les autorités monétaires à modifier les règles pour atténuer les écarts tenant compte du degré de monétarisation de l'économie et surtout du type de monétarisation. Participer à une zone monétaire est un choix difficile qui combine avantages et inconvénients de tout ordre politique, économique et culturel.

1.3.1.2.1 Le choix est-il possible ?

Choisir devient difficile dans le mesure où les lois de l'évolution rendent les facteurs de décision dynamiques susceptibles de se modifier à tout instant, le bénéfice devient

difficilement quantifiable car il associe trois éléments, l'économique, le politique et le culturel. La décision de participer à une union relève de la volonté politique, que commande un destin commun, une identité commune. C'est la sauvegarde des intérêts à long terme, qu'à court terme qui commande l'union monétaire.

1.4 Présentation de la zone franc

La Zone Franc, c'est un ensemble de pays Africains qui se retrouvent autour de la France dans une union monétaire dont le fonctionnement et l'organisation définissent les liens financiers et monétaires très étroits.

La zone franc s'articule autour du mécanisme du compte d'opérations qui est une sorte d'épargne préalable. Ce mécanisme est-il à mesure d'accroître le champ des possibles pour les pays membres de la zone ? Avant d'y répondre ayons un regard sur les fondements de la zone Franc.

1.4.1 Les généralités

La zone franc suscite de nombreux débats ou transparaît souvent la passion.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale la zone franc apparaît être une zone de protection et de sécurisation pour les intérêts du capitalisme français. Elle connaît des aménagements en fonction des facteurs économiques et politiques.

La décolonisation a permis un assouplissement des liens étroits entre la France et les pays membres de la zone, mais cette zone est restée la "chasse gardée" de la France grâce au lien ombilical particulier que définit la monétarisation : un ensemble incohérent de marchandises (P. GROU 1977).

Les cinq pays d'Afrique Centrale (TCHAD, CONGO, GABON, CAMEROUN, CENTRAFRIQUE) se retrouvent dans l'union monétaire d'Afrique centrale qui dépend de la banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), dont le siège est à Yaoundé.

La zone franc comme toute union monétaire est basée sur les principes de fonctionnement reposant sur la convertibilité interne et externe de la monnaie, la gestion commune des réserves extérieures, la fixité du taux de change.

1.4.2. La convertibilité interne

Dans une zone monétaire, les monnaies des pays membres s'échange à taux fixe. Le franc de la coopération financière Africaine (CFA pour la zone BEAC) est relié au franc français à travers un taux fixe. Le taux de change ainsi déterminé est administré car il ne provient pas d'une quelconque confrontation et ne tient pas compte des évolutions des uns et des autres.

La liberté des changes est presque totale entre les pays membres de la zone mais dans la réalité il y a une légère réglementation (voir annexe 6)

1.4.3 La convertibilité externe : le compte d'opération

La convertibilité externe du Franc CFA se fait par l'intermédiaire du mécanisme du compte d'opérations qui engage la France à garantir les Francs CFA émises par les banques centrales des zones d'émission.

Le compte d'opérations est ouvert auprès du trésor français par chacune des banques centrales des pays membres de la zone franc.

Les banques centrales ont obligations de déposer sur le compte d'opérations 65 % de leurs disponibilités extérieures, en contrepartie les pays membres se procurent théoriquement les devises nécessaires aux règlements vis-à-vis de l'extérieur de façon illimitée.

Les transferts qui se font de l'extérieur vers la zone d'émission sont portés au crédit du compte d'opérations qui est un compte en francs. Les opérations de conversion devises-franc français ou Franc français-devises étrangères s'effectuent par l'intermédiaire du marché des changes de Paris.

Au débit du compte d'opérations sont portés les transferts de la zone d'émission vers l'extérieur. La persistance du solde négatif de la balance des paiements se traduit par une perte de devises pour la France, quand le solde de la balance de paiement des Etats de la zone franc l'est envers l'extérieur.

Par contre un solde positif de la balance de paiement des Etats des pays membres profite à la balance des paiements de la France. Le compte d'opération de la zone BEAC se présente ainsi :

TABLEAU 96 : Dépôts en compte d'opérations de la BEAC

Années		1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971
Banques Centrales									
BEAC		310	347	299	163	236	258	467	473
1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
246	270	781	670	1002	428	425	827	1871	2532

Source : P et S Guillaumont : Zone Franc et développement africain. Economie 1984

L'évolution du compte d'opération de 1964 à 1981 a présenté un solde créditeur (41) ce qui peut étonner pour les besoins d'investissements productifs que nécessite les pays de l'Afrique

Centrale. Le compte d'opération est à la recherche d'un équilibre qui ne se comprend pas. Le pays tout entier n'anticipe pas face au temps ni aux besoins. Les pays de l'Afrique Centrale subissent l'avenir comme le paysan subit le climat.

1.4.3.1 Découvert du compte d'opérations

Le principe d'un découvert illimité sur le compte d'opération obéi à une démarche fort prudente qui limite le découvert du compte d'opérations. En effet, le découvert n'est pas illimité ; ceci serait en contradiction avec le préalable de l'épargne qui définit le cercle vicieux de l'épargne et constitue le sous-bassement de la théorie néo-classique donc l'approche quantitative est en vigueur ici. La banque centrale dont les avoirs extérieurs sont faibles doit mobiliser l'ensemble des avoirs détenus par les organismes publics ou privés de l'union, avant de faire appel aux avances prévues par le mécanisme du compte d'opérations.

La crise s'appréhende par le rapport entre les avoirs extérieurs nets et les engagements à vue de la banque centrale. Le seuil de 20 % est la limite fixée au-dessous de laquelle des mesures monétaires restrictives sont prises :

- relèvement du taux d'escompte
- réduction des plafonds de réescompte et d'avance
- limitation des concours au trésor public.
- politique des taux d'intérêt

La politique de "ratissage" adoptée lorsque le solde du compte d'opérations tend vers zéro. La politique du crédit devient plus restrictive.

Ces précautions jouent incontestablement un rôle dissuasif, ce qui limite le découvert. La circulation monétaire qui aboutirait à une monétarisation est gagée sur les disponibilités extérieures. Il y a blocage et contrôle de la monétarisation. Le processus du développement économique est plafonné il est interdit d'anticiper il faut attendre.

Le niveau des avoirs extérieurs, pour des pays dans le processus du développement, dépend d'une production limitée par les débouchés et par la technique.

L'accumulation des réserves est une épargne thésaurisée qui accroît la condition de crise et maintient le pays dans la monétarisation récessive, pourtant ces capitaux pourront être valorisés en participant au capital de nombreuses entreprises et banques étrangères qui dominent le système productif des pays de l'Afrique centrale.

Le schéma théorique qui prévaut ici dans la zone franc est la théorie quantitative, qui considère que la circulation monétaire devrait être garantie par le niveau des réserves extérieures. La circulation monétaire ou la monétarisation n'est pas tournée vers l'avenir mais coincée dans le passé. Ce frein est un mécanisme

cumulatif de retards, par amplification des variables pervers et transformations des variables positives en variables pervers (la démographie, le chômage des diplômés).

Le développement des pays membres de la zone est subordonné au développement de la production à l'exportation. La production à l'exportation est limitée par les marchés extérieurs. L'aide devient le dernier recours.

1.4.4 - La politique monétaire

La politique monétaire appliquée dans la zone se caractérise par deux restrictions au niveau des contreparties de la masse monétaire : limitation des avances consenties aux Etats, limitation des crédits à l'économie.

Les restrictions concernent plusieurs formes d'interventions, la réescompte ou la prise en garantie d'effets publics, ou tout autre concours direct ou indirect des banques centrales aux différents trésors.

Peut-on justifier cette politique restrictive des avances à l'Etat dans le cadre des pays de l'Afrique centrale ayant un besoin d'infrastructures ?

L'état dans les pays de l'Afrique centrale devrait mettre en place les éléments qui permettent la réalisation du dynamisme des entrepreneurs, à ce sujet les trésors publics ont un rôle à jouer que seul la peur de l'inflation doit atténuer.

Le contrôle de la masse monétaire passe par les limitations des créances sur les trésors publics pourtant l'une des composante des contreparties de la masse monétaire, qui est les crédits à l'économie (court terme) connaissent peu de restrictions.

TABLEAU 97 : Distribution du crédit dans la zone BEAC en fonction du terme (1975 - 1980)

Terme du crédit	Années	1975	1976	1977	1978	1979	1980
<u>Crédits à C.T</u>							
CAMEROUN		88,35	84,80	84,81	81,65	75,93	73,52
CENTRAFRIQUE		86,53	77,28	77,18	83,79	81,23	83,40
CONGO		79,93	75,83	73,15	72,35	78,29	71,26
GABON		89,45	86,58	81,51	70,22	69,41	71,22
<u>Crédits à M.T.</u>							
CAMEROUN		5,94	9,43	10,30	14,71	18,70	21,94

CENTRAFRIQUE	2,33	3,00	7,15	4,46	2,22	4,59
CONGO	6,60	6,05	8,45	7,53	5,96	17,21
GABON	7,57	10,59	14,59	23,70	24,43	17,82

La finalité dans le contrôle de la masse monétaire est l'orientation sélective des crédits vers les secteurs jugés prioritaires pour l'économie française et la recherche de l'équilibre.

On peut citer trois techniques d'intervention dans la zone BEAC

- les limites individuelles
- la technique des plafonds d'escompte
- la politique des coefficients d'emplois

1.4.4.1 La technique des limites individuelles

C'est un instrument d'orientation sélective des crédits de la part de la banque centrale. Les entreprises qui font la demande se voient attribuer par les autorités monétaires une "enveloppe" en fonction de trois critères

- la situation financière de l'entreprise
- la nature de l'activité
- l'intérêt économique sur le plan national

les crédits reçus sont à court terme et réescomptables.

1.4.4.2 La technique des plafonds d'escompte

Les crédits à court terme autant que les crédits à moyen terme font l'objet d'un plafond de réescompte de la part des autorités monétaires.

Le conseil d'administration de la BEAC fixe les plafonds de réescompte au niveau de chaque Etat, en fonction des objectifs de croissance économique et du développement des activités économiques du pays.

Les crédits de campagne et les crédits à l'exportation déterminent dans une large mesure le cycle de création destruction de la monnaie

1.4.4.3 La pratique de certains coefficients d'emplois

Les banques commerciales de la zone doivent se soumettre au respect d'un coefficient de liquidité et d'un coefficient d'emplois des dépôts en crédits non réescomptables.

Le coefficient de liquidité est le rapport entre d'une part l'actif disponible mobilisable et mobilisé, et d'autre part, le passif exigible. Ce coefficient varie d'un pays à l'autre. Pour le

Cameroun le minimum est de 70 %, pour le Tchad le minimum est fixé à 80 %, pour le Congo, le Gabon, et la R.C.A. le minimum est de 75 %

Ce ratio se calcule ainsi :

A - ACTIF DISPONIBLE, MOBILISABLE ET MOBILISÉ		P - PASSIF EXIGIBLE	
POSTES SITUATIONS COMPTABLES	Montant	POSTES SITUATIONS COMPTABLES	Montant
A 01 - Caisse		P 01 - Banque Centrale	
A 02 - Banque Centrale		P 02 - Dépôts à vue	
A 03 - C. C. P. et Trésor		P 05 - Banques extérieures	
A 04 - Banques extérieures			
A 05 - Banques locales		P 06 - Banques locales	
A 06 - Crédit à l'Etat		P 07 - Comptes exigibles après encaissement	
A 07 - Effets en recouvrement			
A 08 - Effets reçus pour encaissement		P 09 - Acceptations à payer	
A 09 - Effets réescomptables CT (partie)		P 10 - Crédoeurs divers. dispositions à payer (partie)	
A 10 - Effets réescomptables MT (partie)		P 11 - Dépôts à terme	
A 11 - Crédits réescomptables CT (partie)			
A 12 - Crédits réescomptables MT (partie)			
A 13 - Débiteurs par acceptation			
H. B. Effets réescomptés		H. B. 1 Réescompte ou pension Banque Centrale	
TOTAL A		TOTAL P	
COEFFICIENT DE LIQUIDITE = $\frac{A}{P}$			

Le coefficient d'emplois en crédits non réescomptables est déterminé en fonction des engagements des banques commerciales. Ce coefficient s'exprime de la façon suivante :

crédits non réescomptables / engagement des banques

Pour les dépôts à terme le maximum autorisé est de 50 % et 25 % pour les dépôts à vue.

Le rôle de ces coefficients est limité dans la maîtrise de la masse monétaire. Elles nous apparaissent être un moyen de réguler la concurrence des pays de l'Afrique centrale vis-à-vis de l'extérieur quoique pour les autorités monétaires, la sélectivité des crédits est une recherche d'indépendance des banques commerciales vis-à-vis de la banque centrale.

L'indicateur qui permet de mesurer le degré d'indépendance des banques de second rang vis-à-vis de la banque centrale est le rapport du refinancement de la banque centrale aux crédits à l'économie.

Ce rapport a évolué ainsi dans la zone BEAC

Fin d'années	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970
Cameroun	42,2	44,8	44,9	41,2	39,1	39,0	35,2	32,2	29,8
Centrafrique	43,1	39,9	33,3	32,1	38,0	39,3	35,4	44,2	45,4
Congo	35,6	27,9	36,1	22,2	30,1	27,05	23,7	26,8	22,2
Gabon	27,2	32,5	26,2	12,5	11,7	9,4	13,1	8,5	7,3
Tchad	52,1	52,3	47,9	44,1	42,7	52,0	48,5	49,5	38,2

1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
25,6	29,3	29,9	27,3	24,7	20,2	23,9	24,7	19,9	17,1	19,8
35,0	53,9	59,2	52,9	50,5	26,2	23,2	43,1	54,2	49,8	
21,2	25,9	25,8	19,1	20,2	19,9	22,5	28,5	22,5	7,3	9,7
11,7	17,7	16,2	14,6	10,3	4,7	13,8	9,1	9,8	6,2	4,2
39,6	44,3	47,1	35,2	50,0	37,3	43,4	42,0			

ources des données brutes :

1962-1966. FMI. Etudes sur les économies africaines, p. 112 - p. 174 - p. 231 - p. 284

1967-1972 (et 1967-1977 pour le Tchad). BEAC. Etudes et Statistiques n°57. "Crédits à l'économie"

1972-1981. BEAC. Etudes et Statistiques, n° 86, novembre 1981, pp. 454 et suivantes et 1980, mai 1982, pp. 134 et suivantes

écrit par Patrick et Sylviane Guillaumont, op.cit, p. 113

On peut remarquer une diminution progressive du ratio au Cameroun et au Gabon ce qui montre bien la capacité d'adaptation des banques de second rang vis-à-vis de la banque centrale que signifie une telle adaptation face aux besoins des pays de l'Afrique centrale dans le cadre du développement économique. Le souci de la France partenaire privilégié dans la zone franc est de sauvegarder la parité des monnaies de la zone indépendamment d'un objectif de développement économique à travers les investissements productifs. A ce souci quantitatif s'ajoute celui de la qualité.

1.4.5 La sélectivité des crédits

Les pays africains ont opté depuis les indépendances pour une sélectivité des crédits. Les techniques utilisées sont discriminatoires suivant le type d'activité à financer, le secteur d'activité, la nationalité de l'utilisateur.

Les objectifs de la politique sélective du crédit, promouvoir le développement des P.M.E dirigées par les nationaux, favoriser l'habitat social, orienter les crédits vers les secteurs productifs jugés prioritaires sont loin d'avoir été atteints. Le système bancaire est rigide dans son ensemble. Les banques de second rang sont dans leur majorité étrangères, nous avons pu constater ceci ;

dans les pays de l'Afrique centrale et la priorité est accordée au crédit à court terme et dans les branches d'activités, du transport, transit, commerce et services (tableau ci-dessous).

TABLEAU 100 : Evolution de la part des crédits à moyen et à long termes dans le total des crédits bancaires à l'économie (en pourcentages)

	1964	1967	1973	1978	1981
Zone B E A C	-	21,4	16,5	29,3	31,0
CAMEROUN	13,9	14,6	13,3	24,7	32,2
CENTRAFRIQUE	-	18,6	21,15	14,5	7,2
CONGO	-	18,6	-	40,0	33,8
GABON	-	33,5	21,1	37,7	29,7
TCHAD	-	24,2	-	-	-

On peut s'interroger sur l'efficacité de la politique monétaire sur le développement. La politique monétaire a renforcé l'extraversion des économies. Le recours illimité aux crédits bancaires par les sociétés qui commercialisent des produits agricoles à l'exportation, apporte la preuve que l'argent ne demeure pas dans les pays après la campagne.

La perversité de la politique monétaire fait converger les flux monétaires vers la France par les particuliers et les firmes multinationales qui y trouvent une meilleure rémunération (42). Le flux de la monétarisation est moindre dans les P.S.D et ceci est un comportement non susceptible de déclencher le développement, car les agents économiques préfèrent spéculer que de parier sur le développement. Ce manque de confiance des agents économiques que traduit le comportement monétaire dans les pays de l'Afrique est susceptible de modification à travers une confiance accrue aux institutions politiques et monétaires et une rentabilité meilleure pour toute la zone.

Le tableau des avoirs extérieurs des pays de l'Afrique centrale présentent une tendance excédentaire ; ceci est étonnant. Car, cette situation permet la condition de crise parce qu'elle accroît le dénominateur de l'indicateur circuitiste de la monétarisation, mais ceci montre une absence de dynamisme et d'anticipations des pays membres à mettre sur pied des piliers d'un développement favorable à une politique industrielle audacieuse.

1.4.6 La place de la France dans la zone franc

La France participe dans les organes d'autorité monétaire de la zone franc. La participation française a évolué depuis les ré-

ZONE B E A C (au 30 juin)

(en pourcentages)

Tableau 101

Crédit selon les activités

RANCHES D'ACTIVITES	ANNEE	CAMEROUN	R.C.A.	CONGO	GABON	TCHAD	BEA
Activités agricoles et assimilés	1969	5,5	7,0	-	3,2	4,1	-
	1974	4,3	5,8	2,9	6,5	3,9	4,8
	1978	6,2	10,2	3,3	6,7	0,9	6,0
	1981	4,8	11,1	3,9	5,4	3,1	5,1
Industries B T P	1969	24,7	21,2	-	50,8	25,4	-
	1974	29,7	19,7	53,9	48,6	24,2	36,1
	1978	62,7	29,0	47,8	63,0	55,7	59,7
	1981	45,3	16,3	43,1	48,4	25,8	44,4
Transports, Transits Comerce et Services	1969	68,3	72,0	-	46,0	72,4	-
	1974	66,0	74,4	43,2	44,9	71,9	59,1
	1978	29,2	59,6	48,1	19,2	43,2	29,7
	1981	49,9	72,6	53,0	46,2	71,1	51,5

Sources : B C E A O
B E A C
U N O A

) Cités par Patrick et Sylviane
GUILLAUMONT

formes de 1972 de la zone. Les présidents du conseil d'administration et gouverneurs étaient désignés par le gouvernement français maintenant il revient aux gouvernements des pays de désigner les personnalités importantes dans les organes de décisions. On distingue trois organes de décisions

- le conseil d'administration de la banque des Etats de l'Afrique centrale est le seul organe d'élaboration d'une politique monétaire en Afrique centrale. Avant la réforme de 1972. le conseil comprenait quatre représentants du gouvernement français. La participation française depuis 1972 est réduite à trois représentants

- Le "comité monétaire mixte" réunissant les cinq ministres des finances des Etats de l'Afrique centrale (Cameroun, RCA, Gabon, Tchad, Congo), et le ministre français des finances est chargé de veiller à l'application des dispositions de la convention de 1972. La position du ministre français est déterminante dans cet organe.

- les "comités monétaires nationaux" assurant théoriquement la décentralisation des décisions de politique monétaire au niveau des Etats subissent le contrôle d'un "collège de censeurs" où siège un représentant de la France.

Le "collège des censeurs" est chargé de vérifier la conformité des décisions prises dans les différents comités avec les règles arrêtées par le conseil d'administration.

Le poids de la France dans la définition de la politique monétaire de la zone est déterminante, ce qui ne laissera par une marge de manoeuvre importante aux différents partis politiques dans le cadre de la démocratisation. On peut dire sans être contredit par les faits que dans le cadre de la zone franc définit précédemment, la démocratisation est politique mais pas économique (43).

1.4.7 Le système de change dans la zone franc

1.4.7.1 La variabilité du taux de change

Le système de change dans la zone franc est basé sur trois critères principaux (la fixité des taux de change des francs CFA par rapport au franc français, la convertibilité des monnaies, et la gestion commune des réserves extérieures).

La stabilité des rapports de change est un facteur externe de développement.

Les investisseurs étrangers peuvent mener à bien les calculs de rentabilité des projets d'investissements, grâce à la stabilité des taux de change F. CFA / FF.

Les firmes exportatrices réduisent considérablement le risque de change qui est en principe nul vis-à-vis de la France.

Les pays de la zone franc de l'Afrique centrale connaissent un déficit chronique de la balance des paiements. Le recours au fond monétaire international traduit d'une certaine façon l'inefficacité de la zone devant les crises de paiements.

Le système de change de la zone franc a trop privilégié les modes de production axés sur les biens primaires d'exportation, dans le respect d'une logique de la division internationale du travail quoique défavorable aux pays de l'Afrique.

1.4.8 Les fondements théoriques de la politique monétaire de la zone franc

Nous sommes ici en présence de la théorie quantitative de la monnaie. La recommandation de politique monétaire peut se résumer ainsi. Restriction du crédit et équilibre.

La monnaie est ici instrument d'échanges sans spécificité propre. Sa détention n'affecte pas l'équilibre établi sur le plan réel. La monnaie est neutre.

<< la neutralité de la monnaie par rapport à l'équilibre réel est telle que, toute variation de la quantité de monnaie entraîne une variation du niveau des prix absolus, de telle sorte que soit maintenue la compatibilité entre l'équilibre réels et l'équilibre monétaire. Il existe donc pour les quantitativistes, un lien causal entre la masse monétaire M et le niveau des prix P et la causalité va de M ---> P à travers l'équation $MV = PT$. L'offre de monnaie est exogène, elle s'impose donc aux agents économiques c'est un stock auquel les agents économiques doivent s'adapter >> (44).

Cette présentation succincte de la théorie quantitative de la monnaie semble se retrouver dans la pratique monétaire en vigueur dans la zone franc à travers le principe incontournable de l'équilibre.

La création monétaire dans la zone franc s'effectue :

- à l'occasion des opérations sur l'or et les devises
- à l'occasion des concours apportés à l'économie (les campagnes agricoles)
- à l'occasion des concours au trésor

La création monétaire à l'occasion des opérations sur l'or et devises concerne les devises à travers le mécanisme du compte d'opérations.

La création monétaire à l'occasion des concours à l'économie sont en majorité liée aux campagnes agricoles qui sont les produits de rente procurant les devises qui assureront la création monétaire. La création monétaire se fait en circuit fermé entre la première et deuxième occasion.

La création monétaire à l'occasion des concours au trésor public zone BEAC ne peut être inférieure à 20 % des recettes budgétaires. Le budget de l'Etat est constitué en partie des recettes provenant des produits d'exportation qui sont des devises. Quand ces Etats abandonnent 65 % des réserves extérieures au compte d'opérations, les 35 % qui restent reviennent à l'Etat pour son budget ce qui permet de bénéficier des avances de la banque centrale. En clair la création monétaire dans la zone franc est fonction des recettes d'exportation en devises et n'obéit à aucune volonté d'anticipation. On comprend que les nationaux aient les difficultés à créer les entreprises, et que ce privilège soit réservé aux étrangers.

La théorie quantitative à travers ces hypothèses : le plein-emploi, le long terme... la stabilité de la demande de monnaie, nous sommes loin de cette réalité. Le blocage de la monétarisation est-il institué à travers la zone qui par la centralisation des devises et la création monétaire restrictive ne laisse aucune marge de manoeuvre, a une vision autre du développement que celle d'un wagon Afrique tiré par la locomotive France, attelée elle-même au réacteur américain ? Ce qui est vu par certains comme une rigueur dans l'émission de la monnaie et la distribution du crédit n'est rien d'autre qu'une autre façon de réguler le capitalisme français face à la concurrence.

Schumpeter dans sa théorie de l'évolution économique souligne que « consentir du crédit en faveur des valeurs d'avenir : finances, l'évolution, telle est la fonction principale du marché monétaire ou du capital. L'évolution crée le crédit et à son tour vit de l'évolution ». Schumpeter définit ainsi le processus de la monétarisation des économies qui repose sur le crédit et le remboursement du crédit. En soulignant la convergence des structures monétaires de la zone franc et les structures productives des pays membres, BEKOLO-EBE démontre que la monnaie n'est point neutre et qu'il y a forcément des processus de monétarisation qui conduisent au développement et des processus de monétarisation qui conduisent au sous-développement dans le cas de la zone franc ceci « correspond et sert les intérêts d'un certain type de structures économiques, celle-là qui ont été mises en place pendant la période coloniale au bénéfice de la métropole... La véritable banque centrale est ici, dans la zone, le trésor français à travers le mécanisme du compte d'opérations... Ainsi donc à l'espace économique intégré d'accumulation du capital français que représente encore la zone franc, correspond un espace monétaire articulé autour du compte d'opérations » (45).

Les pays industrialisés ont recherché dans les zones monétaires, les zones de cohérence leur permettant d'économiser les devises (équilibre de la balance de paiement) contourner la concurrence en s'assurant les débouchés.

La zone monétaire assure la reproduction et l'approfondissement de la domination au moyen d'un lien monétaire, le type de monétarisation, parce que la monnaie n'est pas neutre,

déclenchera la spirale de la misère et de la crise qui n'épargnera même pas les pays capitalistes.

Le Franc-CFA sous multiple du Franc français, rend tout effort dans la zone franc sous-multiple du même effort dans la France ; mais en plus, seul le franc français fonctionne comme capital, le franc CFA n'ayant pas de convertibilité à l'extérieur indépendamment du franc, sans la France nous n'avons pas d'identité, une identité monétaire. La zone franc mérite d'être reformée pour accroître le champ des possibles.

1.4.9.1 Libéralisation des échanges et rigidité monétaire

La zone "chasse gardée" de la France est victime du libéralisme économique en vigueur. Les pays de l'Afrique centrale ont développé les échanges commerciaux avec des pays autres que la France et souvent dans les meilleures conditions pour ces pays, mais l'appartenance à l'union monétaire a été un obstacle qui rendait tout projet hors de la zone peu rentable de façon directe et indirecte, à court, moyen et long terme.

Les statistiques commerciales montrent que la part de la France dans les échanges commerciaux avec les pays africains de la zone franc passe de 60 % en 1963 à 37 % en 1982 pour les importations de ces pays.

Ce déclin est aussi observable dans le domaine des exportations des pays africains vers la France. Les exportations africaines de la zone franc vers la France représente 54,2 % du total des exportations en 1963 ce pourcentage est tombé à 19,6 % en 1981

TABLEAU 102 : Evolution des courants d'échanges par Etat

1. CAMEROUN

Tableau 102

	(en %)							
	1970		1975		1980		1983	
	M	X	M	X	M	X	M	X
France	50,23	31,25	46,51	26,72	37,9	19,1	47	25,65
CEE (1)	24,0	40,91	24,78	37,65	27,55	39,6	20,32	37,85
Etats-Unis	7,65	9,49	6,62	2,7	3,78	28,8	10,6	22,9
Japon	2,36	2,8	3,96	2,37	5,22	2,5	5,9	1,1
Afrique	9,38	8,12	8,06	14,33	10,4	7,14	3,9	7,9
U R S S	0,34	3,2	0,51	10,42	0,45	1,7	0,44	0,19
R M (2)	6,04	4,23	9,56	5,81	14,7	1,16	11,84	4,41
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

(1) CEE sans la France

(2) R.M. = Reste du monde.

La France qui fournissait 50,23 % des importations du Cameroun en 1970, n'en fournissait que 37,9 % en 1980 avant de remonter à 47 % en 1983. En même temps les ventes du Cameroun à la France sont tombées de 31,25 % à 25,65 %, les nouveaux clients et fournisseurs sont présents dans le jeu économique du Cameroun.

(en %)

	1970		1975		1980		1983	
	M	X	M	X	M	X	M	X
France	53,9	46	58,1	42	50,4	51,8	35	25,7
CEE	19,74	19,63	15,1	19,2	11,8	23,56	8,77	40,46
Etats-Unis	5,38	0,21	3,5	8,3	2,5	4,6	0,93	2,7
Japon	1,98	4	1,7	3,8	3,13	0,14	4,8	9,6
Afrique	7,66	12,5	5,79	13	15,8	2,16	15,2	4,1
Yougoslavie	0,08	0,06	9,0	0,15	0,06	4	-	3,2
R.M.	11,26	17,6	6,81	13,55	13,31	13,74	35,3 (1)	14,24
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

(1) Thaïlande 23 %.

La part de la France dans les exportations de 46 % en 1970 à 25,7 % en 1983. La république centrafricaine voit de nouveaux clients et fournisseurs sur son marché, les importations passent de 53,9 en 1970 à 35 % en 1983.

4. GABON

(en %)

	1970		1975		1980		1983	
	M	X	M	X	M	X	M	X
France	52,92	35,6	62,0	20,1	50,4	24,4	45,3	18,2
CEE	19,88	15,22	15,0	20,33	14,7	18,89	15,29	18,23
Etats-Unis	10,5	3,28	10,8	17,76	5,55	14,10	8,28	35,5
Japon	0,7	1,04	2,62	1,04	5,16	0,77	5,65	0,50
Afrique	9	12,6	6,62	4,7	4,69	2,88	4,42	3,2
Brésil	-	-	-	8,3	1,15	12,0	0,21	2,16
R. M.	7	(1) 32,26	2,96	(1) 27,77	18,35	(2) 26,96	20,85	22,21
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

(1) dont Antilles néerlandaises 13 % en 1970 ; 8,8 % en 1975

(2) dont Chili : 10,7 %.

Les Etats-Unis sont devenus le principal client du Gabon, la France le principal fournisseur

3. CONGO

(en %)

	1970		1975		1980		1983	
	M	X	M	X	M	X	M	X
France	50,0	12,5	56,8	22,2	47	2,8	58,6	2,4
CEE	20,4	46,2	18,4	31,2	17,1	42,8	13,5	18,6
Etats-Unis	5,7	2,3	5,2	7,6	3,9	14,8	2,6	73,4
Japon	-	0,2	1,8	2,2	3,1	1,4	2,9	0,5
Afrique	13,1	22,3	2,6	2,6	11,6	1,4	8,4	2,3
Brésil	-	-	0,02	4,8	6,5	8,4	1,7	-
R. M.	10,8	16,5	15,2	29,4	10,8	28,4	12,3	2,8
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

La France en 1970 est le troisième client du Congo, mais demeure le premier fournisseur jusque dans les années 1983

(en %)

	1970		1975		1980		1983	
	M	X	M	X	M	X	M	X
France	38,89	72,8	38,18	10,1	10,3	8,75	18,6	2,95
CEE	14,32	0,8	21,87	11,17	5,84	11,76	14,71	20,7
Etats-Unis	3,86	0,10	5,9	2,13	1,71	—	9,5	34,7
Japon	0,93	0,03	1,54	4,17	0,05	5,8	0,69	1,18
Afrique R.M.	18,47	25,6	21,7	23,5	28,9	26,7	20,5	15,9
	23,53	0,67	10,81	48,93	53,2	46,99	35,9	24,57
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

En 1970, le Tchad exportait 72,8% de ses produits vers la France ; en 1983 c'est 2,95% de ses exportations qui sont dirigées vers la France contre 38,89 % des importations en 1970 et 18,6% en 1983.

La France a perdu sa position commerciale dominante il y a d'autres clients et fournisseurs, avec d'autres monnaies. Les Etats de la zone ont pu diversifié leurs partenaires commerciaux depuis les indépendances.

Les pays de l'Afrique centrale ayant diversifié leurs relations commerciales, le problème de change se pose. Les pays de l'Afrique centrale devront profiter du flottement généralisé des monnaies et nouer les nouvelles relations de change susceptibles de les aider à stabiliser les gains à l'exportation ou les accroître. Il y a aussi les modifications au niveau des relations financières qui justifient une réforme de la zone franc.

1.4.9.2 Financement international

La place de la France comme fournisseur de capitaux des pays de l'Afrique centrale de la zone franc s'est amenuisé

la part de la France dans les apports financiers publics est passé de 75,6% en 1961 à moins de 36,4 % en 1981. La part des prêts multilatéraux est devenu plus important que les prêts bilatéraux.

La place de la France comme nation industrialisée se trouve au quatrième ou cinquième rang mondial, le franc français aussi. Cette position réduit la marge de manoeuvre de la France au niveau de la politique monétaire. Il serait préférable que le poids de la zone franc Afrique repose sur une autre structure dans le respect des rapports de forces émergentes qu'impose une hiérarchie financière internationale (46). Le commerce hors de la zone monétaire est soumis à une autorisation préalable de sortie de capitaux délivrés par une direction du ministère des finances. Ceci est de nature à limiter le commerce hors de la zone et susceptible d'accroître les prix des produits importés hors de la zone franc.

Tableau 103 : Evolution des flux financiers dans les pays de la zone Franc

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Flux public en % total des apports.....									91,7	83,8	84,8	81,1	72,2	89,5	89,5	64,7	61,3	69,6	76,4	60,1	73,4
Flux publics bilatéraux des pays de la communauté européenne(9)	85,9	77,6	81,3	78,3	67,1	67,6	69,2	66,5	67,4	62,2	62,7	67,8	61,9	56,3	57,4	62,4	64	54,6	59,4	62,7	63,2
de la France des autres pays de la communauté européenne(9)	75,6	68,2	70,8	61,9	54,7	50,5	51,9	52,3	49	41	34	45,3	32,1	32,5	34,1	34	32,9	30,5	28,7	36,3	36,4
Flux publics bilatéraux en provenance de la CEE du groupe de la Banque Mondiale.....	3,6	2,2	3	6,4	4,1	6,1	9,7	5,5	9,7	8,4	12,4	7,5	15,1	9,9	12,4	16,7	13,5	12,8	18	13,6	11,8
Flux publics bilatéraux en provenance de la CEE du groupe de la Banque Mondiale.....	14,1	22,4	18,7	21,7	31,2	32,4	27,4	31,8	32,6	37,8	37,3	32,2	36,8	43,7	42,6	33,8	32,2	42,1	38,8	35,0	31,8
Flux publics bilatéraux en provenance de la CEE du groupe de la Banque Mondiale.....	5,1	17,7	18,3	20	26,6	28,1	23,5	21,7	20,1	25,2	24,3	17,5	22,9	26,2	20,7	15,4	10,5	12,3	15,4	7,1	9,9
Flux publics bilatéraux en provenance de la CEE du groupe de la Banque Mondiale.....	7,2	2			2	1,1	1,8	5,2	4,5	5,5	5,2	7,4	7	6,9	10,8	9,9	12,1	11,5	10,8	11,9	10,2
Flux publics bilatéraux en provenance de la CEE du groupe de la Banque Mondiale.....	84,2	88,1	92,1	88,2	85,3	84,6	85,1	78,5	78,9	74,5	67	70,3	70,2	68,6	67,1	66,1	56,9	55,6	62,2	58,7	58,4
Flux publics bilatéraux en provenance de la CEE du groupe de la Banque Mondiale.....																3,1	3,8	3,3	1,8	2,3	5,0

La monétarisation croissante des apports financiers extérieurs dans les pays de l'Afrique centrale par les pays autres que la France, confirme le poids moins prépondérant de la France dans ces pays, mais aussi au niveau de l'ensemble de l'économie mondiale ou le franc est une devise moins sollicitée par sa force que le dollar, le deutch mark, le yen. Ces éléments contribuent tout au moins à ce stade à une révision, en profondeur du système de change en vigueur entre la France et les pays de l'Afrique centrale (47). Le taux de change oriente les activités économiques, autant une dévaluation peut avoir les effets positifs sur l'économie, autant un taux de change élevé et axé sur la France peut bloquer l'accumulation du capital, une condition indispensable pour la continuation de la monétarisation. La condition nécessaire de la monétarisation étant le crédit.

Un élargissement du système de change en vigueur dans la zone franc, dans le cadre d'une union monétaire rénovée et dynamique est un préalable à la sortie de la monétarisation récessive, un élargissement que commande les apports de capitaux extérieurs, la France n'est plus seule. Le système de change doit être le reflet de la responsabilité collective dans le cadre d'un nouvel ordre économique mondiale qui respecte la souveraineté de chacun. Nous ne dirons jamais assez, la monnaie est l'expression de la souveraineté. Et les Etats africains doivent exercer cette souveraineté, au péril de leurs économies ou de leur prospérité.

1.4.9.3 Union monétaire et désunion économique

L'union monétaire de la zone franc présente un bilan économique très contrastée. Au point où on est en droit de se poser les questions sur l'intérêt de cette union. Si la France tire son épingle du jeu, les pays d'Afrique centrale connaissent un blocage pour ne pas parler d'un recul. L'étude de la monétarisation justifie les unions monétaires par l'élargissement de l'espace transactionnel, un accroissement de la mobilité des biens et des facteurs de production.

La monétarisation justifie la nécessité des unions monétaires malgré le relatif échec de la zone franc. Une réforme est souhaitable afin que la convergence de croissance soit manifeste dans les différents pays membres de la zone (48).

1.4.9.4 Démocratisation des Etats et réforme de la zone franc

Les Etats des pays de l'Afrique centrale à travers les désirs de leurs citoyens exigent plus de transparence et de logique afin d'assumer la responsabilité qui les incombe à travers la souveraineté que confère le peuple. Les facilités et les erreurs que favorisent les situations non-démocratiques ou le pouvoir le plus absolu s'exerce sont aujourd'hui condamnés.

Les stratégies de développement des pays de l'Afrique centrale n'apparaissent clairement ni à travers la politique de l'éducation et de la recherche, moins encore par la mise en valeur. Il y a un vide qui se trouve au sein même de l'architecture de la politique monétaire. Une politique monétaire tournée vers le passé quand le développement est une vision d'avenir, crée les retards cumulatifs car << les non-linéarités des relations conduisent à l'amplification des variables ; les nouvelles organisations offrent de nouvelles possibilités de choix. La flèche du temps est alors celle de l'inversibilité (l'histoire intervient comme un facteur structurant des devenir possibles) et des cheminements pluriels (liés aux incertitudes aux stratégies d'adaptation des agents aux erreurs...) >> (49).

Malgré les discours ambiants la politique monétaire de la zone est un état de suggestion pour les pays de l'Afrique centrale. Le dualisme de non-concurrence n'autorise pas la production de biens susceptibles de concurrencer les productions étrangères aussi bien sur les marchés intérieurs que sur les

marchés internationaux. L'aide et les crédits bilatéraux et multilatéraux veillent à cela (50).

On peut comparer la monétarisation à la scolarisation. L'un et l'autre ont des degrés, et ont une finalité de rendement. La qualité de la monétarisation et celle de la scolarisation sont à rechercher à tous les niveaux mais l'approche de la scolarisation à un âge premier de la vie et à l'âge adulte semble être différent au point où une pédagogie de l'éducation est une nécessité pour les diverses transitions de la scolarisation. A la pédagogie de la scolarisation on propose une pédagogie de la monétarisation. Dans les économies des pays de l'Afrique centrale l'application du libéralisme économique néo-classique conditionne le développement économique par les échanges extérieurs où les marchés sont des débouchés et réservoirs. La monnaie assure le rôle d'instrument des échanges, de norme pour évaluer la richesse et non pour la créer.

Ce statisme doit changer, le silence commence à être rompu. Les contraintes imposées aux pays de l'Afrique centrale limitent les possibilités des décisions africaines.

La guerre économique à laquelle la concurrence soumet les états et les firmes use de l'arme monétaire, ne dit-on pas que l'argent est le nerf de la guerre?

La monétarisation actuelle qui s'articule autour de la zone franc oriente tous les investissements vers les secteurs ayant une importance pour l'économie dominante et la monétarisation est orientée et fonctionne par les gains obtenus à l'exportation. La monétarisation est liée à l'extérieur, elle est extravertie.

1.4.9.5 Convergence monétaire divergence économique

Les conditions optimales d'une zone monétaire pour les pays appartenant à une même région exige que les structures des économies des pays concernés présentent une étroite parenté, qu'il ait des produits voisins, un rythme de croissance de la productivité proche, des cultures compatibles, des institutions politiques et sociales similaires et les même objectifs économiques, et enfin des marchés intégrés.

Les pays de l'Afrique centrale et la France répondent-ils parfaitement à ces conditions d'optimalité ? On peut observer qu'après plus de trois décennies, les économies de la France et des pays de l'Afrique centrale ont connu des évolutions divergentes. La convergence économique (51) vers un plus de développement ne s'est présentée par contre la convergence monétaire évolue vers le même sentier. Ceci n'est pas normal. La zone franc a besoin de nouvelles règles de fonctionnement pour une meilleure coordination des politiques monétaires (52).

<< Dans les faits, le problème de la coordination des politiques économiques se rapproche d'un jeu dynamique où des chocs viennent modifier les états du monde où les stratégies se modifient et où la structure des économies est-elle même modifiée.

Dans le cadre d'un jeu répété (Friedman, (1986), Tirolle (1983), les pays établissent une réputation. Dans ces modèles (Canzoner et Henderson (1988) Oudiz et Sachs (1985), l'objectif des gouvernements est de maximiser leur utilité présente et la valeur actualisée de leurs utilités futures. Des chocs viennent frapper régulièrement l'économie, par conséquent à chaque moment, les autorités évaluent les options de politique économique qui leur sont offertes y compris celle qui consiste à renoncer à la coordination - à la lumière des répercussions de chaque option pour le futur. Dans le cadre de ces modèles, les autorités nationales adoptent des politiques coordonnées aussi longtemps que les avantages retirés du passage d'une politique coordonnée à une politique non coordonnée sont faibles comparés aux coûts supportés >> (53).

N'a-t-il pas fallu et ne faudrait-il pas qu'il y ait dans chaque pays de la zone des plans d'adaptation économique permettant de réaliser la convergence et réduire les externalités ?

1.4.9.6 Les effets de seuils

Le poids de la France dans le monde et le poids des besoins des pays de la zone franc africaine font qu'il est impossible à la France face à ses propres problèmes, de porter le poids croissant des problèmes des autres sans que la France ne s'écroule, d'où concevoir autrement la zone monétaire ou le poids matériel de la zone sera porté collectivement dans une structure monétaire qui satisfait tout le monde, sans que pour la France il y ait perte de son poids spirituel qu'incarne la culture à travers la langue et l'histoire commune. La zone franc actuelle a atteint depuis longtemps son seuil d'efficacité et << sans la connaissance du moment critique la lecture des indicateurs économiques est muette. On a le sentiment que le système productif malgré les besoins en logements, manger, santé, il devient incapable d'accumuler donc de consommer du fait d'une régulation inefficace qui n'assure pas de répartition des investissements et salaires ou la demande s'impose >> (G. De Bernis).

1.4.9.7 Pour le rattachement à une monnaie composite

Le rattachement à une monnaie composite, ou panier de monnaie semble être la tendance des économies. Depuis 1975, 82 % des régimes de change comportaient le rattachement à une autre monnaie, cette proportion est tombée à 72 % en 1986 et retrouve à 66 % en 1990. Néanmoins, 46 pays restent rattachés à une seule monnaie quand 40 pays sont rattachés à une monnaie composite. La monnaie composite comprend normalement les monnaies des principaux partenaires commerciaux, afin que la monnaie qui y est rattachée soit plus stable qu'avec le rattachement à une seule monnaie. Les pondérations peuvent être fondées sur le volume des échanges, les services ou les principaux flux de capitaux. Un quart environ de tous les pays en développement ont rattaché leur monnaie à un panier.

1.4.9.8 Les avantages

Pour les partisans de la zone franc il y a un réel avantage dans le taux de change actuel.

Politiquement, les solidarités que la zone offre entre pays africains et la France ; la mise en commun des réserves, la définition de la politique commune et les occasions de concertation qu'offre les institutions de la zone. Le rapprochement des nations et élargissement des marchés en vigueur partout dans le monde plaide pour un renforcement de la solidarité inter-africaine d'une part et avec la France de l'autre.

Economiquement, la zone franc assure une libre disponibilité des devises aux opérateurs de la zone franc et par là, peuvent accéder à l'ensemble des biens et services de l'économie mondiale. L'entrepreneur qui gère bien son entreprise a besoin de devises pour les matières premières, les biens d'équipement. La zone empêche les ruptures de paiements extérieurs, la libre convertibilité et les transferts rassurent les investisseurs nationaux comme étrangers, confère la stabilité monétaire qui empêche l'évasion des capitaux, dispense de couverture contre les variations de change, favorise le commerce extérieur en permettant la compensation de l'ensemble des soldes. Apport de fonds publics français

1.4.9.9 Les inconvénients

Toute zone monétaire crée les externalités dans les domaines monétaires et financiers. Pendant les crises monétaires du franc Français, les décisions sont prises unilatéralement par la France ce qui est contraire aux arguments des partisans de la zone d'une concertation des membres de la zone. Il y a volonté unilatérale de la France.

La discipline monétaire fonctionne dans une direction déflationniste constituant une déséconomie monétaire. Un blocage de la monétarisation qui se limite à la << marchandisation >>

La France est bénéficiaire du compte d'opérations dans un environnement bancaire dominé par les filiales des banques françaises ce qui crée une polarisation des flux financiers vers la France, entre autres raisons à travers la disparité des taux d'intérêts français et étrangers qui crée une fuite de l'épargne privée (54) sous forme de transferts de capitaux. L'avantage de la non-évasion des capitaux des pays africains évoqué précédemment existe peu.

La polarisation financière née de l'avantage accordé au financement du commerce extérieur à travers les taux préférentiels renforce les structures exagérément dualistes et extraverties issues de la colonisation.

Le professeur Pierre Salama démontre que la formation de la dette de l'Afrique qui est l'échec de la monétarisation à, pour cause le fait que la souveraineté monétaire des Etats est entamée, l'autonomie relative des gouvernements dans la définition de leur politique économique, monétaire et industrielle est réduite. Marc Raffinot constate que la dépendance monétaire institutionnelle

dans la zone franc se traduit par une sorte de contrainte à la fixité des taux de change... L'accumulation du capital, très faible, se limite le plus souvent au commerce à l'immobilier et, dans le domaine industriel, à la transformation des produits importés ou exportés.

L'accumulation du capital finalité du processus de la monétarisation est selon E.ASSIDON particulière, dominée et discontinuée ; car dans la zone franc, les Etats ne disposent pas d'une libre gestion de la monnaie banque centrale. Il s'opère à ce niveau un contrôle, qui tend à restreindre la création monétaire (Marc Raffinot 1982). Cette situation se double d'un quasi-monopole (de fait et non plus de droit) au niveau de la création monétaire des banques commerciales qui étaient essentiellement des filiales de banques métropolitaines (S.Amin 1972) et sont maintenant des banques « mixtes » à participation étatique minoritaire. La dépendance de l'Etat par rapport aux « pouvoirs de l'argent se retrouve aujourd'hui dans la dépendance néo-coloniale : la Franc-monetarisation appareil conservateur, la zone franc selon Marc Raffinot, apparaît comme destinée à maintenir le statu-quo social, en garantissant le fonctionnement néo-colonial du système, mais aussi en protégeant les nouvelles bourgeoisies au pouvoir contre la tentation du laxisme monétaire créateur, à terme de problèmes sociaux graves. Ce statu quo freine considérablement l'accumulation du capital par le blocage du processus de la monétarisation. C'est avec raison que Marc Raffinot s'interroge. Qui donc avait intérêt à promouvoir l'accumulation du capital dans les pays africains de la zone franc ? Autrement dit, qui veut la concurrence de la zone franc ? Le déblocage du processus de la monétarisation ?

1.4.9.10 La réforme

Il est temps de penser à la réforme dans le cadre de la zone monétaire ce qui suppose un transfert réel de ressources et de technologie, car les vrais problèmes de la croissance trouvent des solutions dans un effort d'équipement pour établir les infrastructures, réaliser les progrès de productivité condition de la compétitivité, à condition que l'effort de formation soit fait pour réduire les coûts de l'expertise étrangère qui réduisent l'effort de la balance commerciale à travers les services. La validité à long terme de la réforme monétaire doit répondre efficacement au problème du financement du développement.

L'Afrique centrale est une zone qui regorge de richesses. La monnaie ne devient inflationniste que dans le blocage du système productif. La crise du sous-développement s'avère être un refus de voir un réajustement vers le centre et non plus à la périphérie.

II REGLES ADAPTEES AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA ZONE FRANC

La réforme de la zone franc devra concerner d'abord le régime de change, le système de règlements entre les pays africains dans un premier temps. Ensuite, le règlement entre les pays membres de

la zone franc et l'extérieur. Et enfin un système de crédit permettant le développement.

1 - LE SYSTEME DE CHANGE

La dépense d'investissement doit précéder l'épargne, ainsi dans le nouveau système de change, le franc ne serait plus attaché à un préalable de l'épargne ou de réserves extérieures. On possèdera à une "démonétarisation" du franc. Cette soupape de blocage enlevée, chaque Etat va répondre aux problèmes de développement à travers une émission monétaire conséquente. En fonction de ces potentialités économiques. Chaque pays se verra définir un taux de change par rapport au franc CFA, qui deviendra l'unité de compte pour l'ensemble des pays qui participent à la zone monétaire.

On peut croire que la possibilité de variation de la valeur des devises nationales par rapport au franc CFA pourra être pour les équipes dirigeantes, des moments de réflexion, car une dégradation prolongée de la situation économique pourra être sanctionnée par la perte des élections nationales et la crédibilité internationale.

Le franc CFA sera la monnaie de réserves pour les différents pays membres de la zone, ainsi elle servira aux règlements des soldes commerciaux.

Dans le cadre des relations extérieures, les règlements se feront avec le franc CFA, ceci à le mérite de développer un flux commercial vers la zone franc. Ce développement se fera avec plus d'engouement si le franc CFA au lieu d'être attaché à une monnaie comme c'est le cas actuellement est attaché à un panier de monnaie. Ceci va correspondre à la diversité des crédits multilatéraux reçus par les pays.

L'Afrique centrale a un besoin de développement où la partie aide et dons ne sont pas les parts les moins sollicités.

Le franc CFA sera la monnaie de référence du "Serpent monétaire Africain" (55) constitué par les pays de l'Afrique centrale, un franc CFA qui sera relié à un panier de monnaie qui pourra être l'écu, une monnaie issu elle aussi d'un panier de monnaie.

Le franc CFA si fortement ancré entraînera les investisseurs étrangers à investir dans la zone, selon un plan défini par les autorités politiques dans le cadre d'une véritable intégration économique par la monnaie

Les difficultés qui naîtront du mécanisme de change mis en place nécessiteront des organismes compétents pour gérer cette nouvelle perspective du développement communautaire qui entrera dans une complémentarité dynamique.

2 - LE FONDS DE RESERVES COMMUN

Ce fonds assure la convertibilité des monnaies nationales en unité de compte commune. Cette convertibilité se fera grâce au dépôt d'une partie des réserves de change auprès du fonds contre la dotation de franc CFA.

La partie restante des réserves de change sera géré librement par le pays concerné. Sur le plan extérieur, le fonds veillera à l'évolution de la parité de l'unité de compte commune et les autres monnaies fortes : le dollar ou l'écu (une fois en place) (56).

Le fonds sera l'interlocuteur extérieur de l'ensemble des pays de la zone à cet effet, il pourra négocier les accords financiers et monétaires pour le compte des pays de la zone dans le cadre d'une souveraineté limitée.

Le fonds veillera au solde de la balance de chaque pays, ainsi compensera les créances et dettes, définira la contrainte de conditionnalité dans l'attribution des crédits dans le cas d'un rétablissement de la balance de pays longuement déficitaire.

Le fonds assurera la coordination des politiques monétaires (1) au nouveau système de change, une véritable union monétaire est le creuset du panafricanisme et d'un monde économique moins inégalitaire.

3 - LA POLITIQUE MONETAIRE DANS LA NOUVELLE ZONE FRANC

La politique monétaire précédente hiérarchisait ces objectifs :

- contrôle du crédit
- stabilité des prix
- équilibre extérieur
- croissance économique.

Le sphère d'influence de la monnaie est limitée, pourtant la monnaie devrait être au service du développement économique. Le développement des pays de l'Afrique centrale passe par moins d'importation donc une industrialisation qui va satisfaire d'abord la demande intérieure. Cette industrialisation devra s'articuler autour de la production agricole et la production industrielle, afin d'intégrer le maximum d'hommes et de femmes du pays dans un marché intérieur élargi.

L'outil privilégié pour une politique susceptible de rompre le cercle vicieux de l'épargne est la monnaie puisque c'est la monnaie aussi qui circonscrit ce cercle.

4 - POUR UNE POLITIQUE DE CREDIT BANCAIRE

Le contrôle quantitatif du crédit dans les pays de l'Afrique centrale est en contradiction avec les exigences du développement. Il faut davantage de crédits tournés vers les investissements productifs, des crédits à long terme et moins de crédits à court terme comme le montre les tableaux précédents.

D'un point de vue historique Anna maria et Christian Picory confirment le rôle déterminant qu'ont parfois joué les phénomènes financiers dans le développement économique, comme dans les crises. Les banques allemandes, par exemple sont réputées pour avoir mené avec succès une politique d'expansion du crédit en faveur de l'industrie à sa naissance, au cours de la deuxième moitié du XIXème siècle, mais aussi dans les périodes de reconstruction, au lendemain des deux guerres mondiales. De plus les modalités de financement se sont révélées un facteur important de concentration industrielle : le crédit bancaire repose en grande partie sur la confiance des banques dans les projets des demandeurs ; la maîtrise du secteur bancaire entraîne la maîtrise du secteur industriel. Le système financier est le moteur de l'activité productive.

Christian Picory a pu observer sur la période de 1960-1984 une hausse continue et presque ininterrompue de l'endettement des entreprises. Le taux d'endettement (ensemble des dettes bancaires et financières/capitaux propres) est passé de 110 % en 1970 à 270 % en 1983. L'influence du système bancaire sur la dynamique industrielle résulte d'une part de l'antériorité de l'engagement des capitaux (préfinancement des cycles de production et de commercialisation) sur la production.

L'intervention des banques dans l'industrie a été un facteur déterminant de la croissance économique en France car, en contribuant à l'élargissement des bases financières des entreprises, les banques ont favorisé la croissance des unités de production en période de développement rapide - (cas des pays de l'Afrique centrale). Les fonds internes ne suffisent plus à assurer les achats nécessaires à la naissance et à l'expansion des entreprises qui sont contraintes de faire appel aux banques. Le rationnement et la sélectivité du crédit sont les contraintes stratégiques issues du financement qui reflète une volonté politique, car en contraignant les stratégies de développement de certaines entreprises ou certaines régions dont les demandes de fonds ne seront pas toujours automatiquement satisfaites, les pratiques discriminatoires mises en place induisent les disparités dans la structure productive obéissant à une logique macro-économique de la concurrence qui influence la composition et la structure du tissu industriel national. «la politique restrictive de crédit... implique une diminution de la propension marginale à consommer. La baisse des dépenses rendra donc improductifs les projets qui auraient autrement été rentables. Une politique monétaire restrictive ne rétabli en rien la rentabilité des activités productrices. Elle ne fait qu'interférer avec l'accumulation par le crédit... La thèse de la monnaie endogène est maintenant bien établie.

Gunnar Heinsohn et Otto Steiger (1983) lui ont donné une assise historique. L'hypothèse de la monnaie endogène a permis d'expliquer de nombreux faits économiques, comme on a pu le constater grâce à des travaux statistiques qui cherchaient à le démontrer... La théorie de la monnaie endogène, est endossée aussi bien par les universitaires que par les praticiens (liés aux banques privées comme aux banques centrales). Chez les premiers

comme chez les seconds, le concept de monnaie endogène est transnational (M. LAVOIE 86).

L'investissement entraîne l'épargne << cette découverte est pour Keynes une libération il tient à présent la justification théorique essentielle des politiques d'investissement public qu'il préconise depuis longtemps...

La monnaie en circulation n'est pas toute obligatoirement de la monnaie de consigne et qu'il peut y avoir une création monétaire véritable non supportée par une épargne préalable.

Une collaboration entre les banques et les entreprises est souhaitable mais la nature étrangère de la majorité des banques est un handicap à une telle collaboration.

Les pays de l'Afrique centrale devront accroître la prise de participation dans les entreprises et les banques afin d'orienter leur activité dans le cadre d'un développement dynamique.

Les gouvernements des pays concernés devront négocier avec les gouvernements de ces banques afin de les faire adhérer à une politique susceptible d'accroître le champ des possibles et de bénéficier à tous.

Nous pensons qu'un franc CFA définit à partir d'un panier de monnaie pourra être intéressant pour les investisseurs qui préféreront conserver leurs profits dans la zone au lieu de les rapatrier systématiquement afin de les conserver en une monnaie à laquelle ils ont plus de confiance.

La politique monétaire appliquée dans les pays de l'Afrique centrale à l'épreuve du temps n'a pas donné les résultats escomptés. Le sous-développement s'est étendu.

Pour modifier cet état de choses, il faut réaliser les investissements productifs seuls capables de moins endetter ces pays, par adoption d'une approche monétaire par circuit.

3.2 L'approche monétaire par circuit

L'approche monétaire par circuit met l'accent sur les relations d'interdépendance entre les banques, les entreprises et les ménages. Le circuit Keynésien est conçu comme un ensemble hiérarchisé de flux monétaires, dont l'objectif est la production des richesses sur la base des anticipations positives des entrepreneurs. La coordination des rôles respectifs joués par les banques, les entreprises et les ménages fait que la société secrète sa propre reproduction grâce au renouvellement sans cesse de ses bases matérielles.

Dans l'approche circuitiste, la monnaie est une institution. La hiérarchie s'établit entre les trois catégories, les banques (B), les entreprises (E), les ménages (M). Ainsi la monnaie créée sortant du pôle B et entrant dans le pôle (E), va se constituer en épargne. L'épargne des ménages sort de la circulation, elle cesse

de faire retour au pôle E, et revient à ce qui était son point de départ, le pôle B.

Les institutions financières remplissent leur rôle d'intermédiaire financier en accordant des crédits aux entreprises. La manière dont la distribution de crédit se fait assure aux entreprises financières un profit qui est analogue à celui des entreprises commerciales et industrielles << les profits n'existent donc bien que parce que les ménages versent une partie de leur temps de travail gratuitement au compte des entreprises... L'accumulation des profits nets, dans une économie capitaliste n'est pas un luxe que le capitaliste cherche à s'offrir, mais une nécessité absolue pour éviter la crise, c'est-à-dire la faillite et la dépossSESSION de son capital >>. Ainsi la consommation des ménages valident des décisions d'investissement et de production des entrepreneurs. Il y a une cohérence de fait entre le producteur et le consommateur. On ne peut pas consommer ce qu'on a pas produit de façon directe ou indirecte de façon continue. Le résultat, c'est l'endettement.

L'endettement bancaire constitue le flux à partir duquel découlent les autres flux à l'intérieur du circuit. L'image d'un espace économique est le résultat de la façon donc la monétarisation de l'économie est entreprise : la recherche des interdépendances économiques, structurelles et stratégiques à travers les unions monétaires, ici la zone franc a généré les effets néfastes, dualistes qui sont un mode particulier de transition. Les banques conservent une place de premier plan dans le système.

A cet égard, il nous semble que ces dernières disposent également d'un pouvoir dans le blocage du fonctionnement général du système. Le dualisme est un blocage en transition discontinue.

Le circuit nous permet de considérer que la monnaie véritable n'existe que si elle est associée à la production.

L'épargne n'existe qu'en tant que produit de l'investissement de ce fait pas d'épargne sans investissements productifs.

L'investissement est le moteur de l'évolution positive de toute société dynamique. Mais du seul fait que l'investissement est du domaine du non-probabilisable et ne fait donc l'objet que d'anticipation, il est préférable d'abandonner le cadre de l'équilibre qui est statique et recroquevillant.

Les paris des entreprises sur le futur sont ratifiés par les banques et c'est la source de la création monétaire, sans monétarisation, pas d'investissement. Pas d'investissement productif, pas de profit. La continuation de la monétarisation de l'économie est liée au profit toujours important.

L'épargne s'avère être la contrepartie de l'investissement.

3.2.1 L'épargne dans le circuit dynamique

L'épargne en tant que fonds à investir est inconcevable dans l'approche dynamique du circuit. Le cercle vicieux de l'épargne n'existe pas ici, comme mode d'explication du sous-développement. Sans création monétaire, la production est impossible, mais sans le désir de produire, la création monétaire serait inutile. Les entreprises anticipent leur dépense, leur recette est le profit. Ce pari sur l'avenir n'est possible que grâce au banquier. Celui-ci valide ou non le pari de l'entrepreneur.

Le banquier valide le pari, accepte la demande de crédit et crée la monnaie. Cette création est instantanée et ne nécessite d'aucune manière des réserves préalables. Les crédits des banques font les dépôts des banques. Il n'y a pas d'autres limites à la création monétaire que la demande des agents non financiers.

La loi fondamentale du circuit dynamique stipule " qu'en tout état du temps, l'épargne est obligatoirement égale à l'investissement permis par la monnaie" (57).

La vision de l'investissement est dominée par l'action et l'espoir. Le pari des entrepreneurs ratifié par les banques crée sa contrepartie qui lui est égale à tout instant dans le circuit.

3.2.2 Le blocage de l'épargne conditionne l'arrêt de la monétarisation

Nous avons démontré que le ratio I/F correspond au ratio i/sr le taux de rétention élevé de l'épargne autant dans les pôles des ménages que dans les pôles des entreprises est susceptible de bloquer le processus de la monétarisation donc du développement. Le circuit dynamique étant un ensemble hiérarchisé de flux. Les mouvements de reflux de l'accumulation financière vers les entreprises et les banques sont d'une importance capitale pour la survie du système.

L'épargne a une importance dans la formation des profits dans le circuit. Les ménages en s'abstenant d'acheter les biens produits par les entreprises empêchent les entreprises de constituer leurs profits et de rembourser les dettes contractées auprès du système bancaire.

Ainsi, le circuit forme un tout, la monnaie est un "fait social total" (58) dont les éléments doivent maintenir les relations de réciprocité favorables au développement de la société dans son ensemble.

Les flux monétaires qui sont à l'origine du circuit permettent, une fois investis par les entreprises, une création de revenus plus que proportionnelle aux montants investis. Ce qui permet de rembourser la dette à l'origine du circuit de la monnaie, du circuit économique. L'entreprise finance ses investissements à partir des profits réalisés et de l'endettement contracté auprès du système bancaire au temps initial.

Les sommes empruntées doivent être remboursées, et rendent indispensables l'obtention des gains ultérieurs plus importants.

Ces gains ne sont possibles que quand les pôles entreprises et ménages, fonctions de production et de consommation fonctionnent de façon cohérentes, c'est-à-dire sont articulées.

L'endettement peut donc être source de rentabilité pour l'entreprise, et la nation. La monétarisation s'annule par un endettement excessif. Quelle signification donner aux indicateurs (S/PNB, MF/PNB) croissants de la monétarisation ? Il est opportun de mieux choisir les investissements, analyser les déterminants et les effets de l'investissement choisi et établir les conditions de la croissance économique et de la crise financière des entreprises. Etapes transitoires vers la monétarisation cumulative ou récessive.

4 - INVESTIR AUTREMENT

4.1 Le choix des investissements

Le choix des investissements rentables est indispensable pour la réussite du processus de la monétarisation. Le développement économique suppose qu'une série de projets produisent des effets favorables sur le flux de revenu par l'accroissement des profits.

Le tableau des échanges inter-industrielles s'avère être un outil indispensable pour de très nombreuses approches qui tentent de faire un choix judicieux des investissements.

4.1.1 La méthode des effets

La méthode des effets consiste selon le professeur Jean-Marie GANKOU en une simulation de l'insertion du projet d'investissement dans l'économie d'un pays. Cette méthode distingue les effets qui se produisent lors de la phase d'équipement de ceux de la phase d'exploitation. De même, elle distingue des effets directs et des effets induits.

Les effets directs sont constitués par les charges et les recettes du projet lui-même, telles qu'on peut les déduire du compte prévisionnel d'exploitation et du programme d'investissement.

Les effets indirects (ou d'entraînement) sont les effets engendrés par le projet d'investissement dans les autres établissements ou entreprises. Ces effets indirects peuvent se situer en amont ou en aval du projet lui-même. Les effets-amont concernent les entreprises qui fournissent les matières premières ou les produits déjà transformés, nécessaires à la réalisation et au fonctionnement du projet : ce que la comptabilité nationale appelle la << consommation intermédiaire >>. Toute la consommation intermédiaire absorbée par notre projet se traduit, pour les entreprises situées en amont, par des ressources dont les emplois viennent modifier la répartition intersectorielle des effets directs du projet. Les effets-aval concernent les entreprises qui vont transformer le produit que le projet fournira lorsque ce projet n'est pas destiné à satisfaire une consommation finale, mais à procurer lui-même une consommation intermédiaire à d'autres entreprises. Ces effets s'ajoutent aux effets directs du projet.

Disons pour reprendre les termes habituels, que les effets-amont concernent les << inputs >> du tableau des échanges inter-industriels et que les effets-aval concernent les << outputs >> de ce même tableau.

Les effets induits (ou de revenu) sont les effets engendrés par l'utilisation des revenus distribués, tant pour le projet lui-même que pour les activités en amont et en aval.

Tous ces effets directs, indirects et induits sont examinés par la méthode des effets dans deux périodes distinctes : la période d'investissement et la période d'exploitation.

La méthode des effets s'appuie sur deux faits essentiels :

- Dans certains secteurs de l'économie, il y a plein-emploi des facteurs de production : la croissance dans ces secteurs ne peut donc se faire que par la mise en oeuvre de nouveaux facteurs, en particulier par l'accroissement de l'appareil productif.

- Dans le reste de l'économie, il y a sous-emploi des facteurs de production : il est donc possible d'obtenir une croissance de la production dans ces secteurs sans mise en oeuvre de nouveaux facteurs, et en particulier sans création d'appareil productif nouveau.

L'évaluation par les méthodes des effets (effets primaires et effets secondaires) d'un projet d'investissement utilise le tableau des échanges inter-industriels (TEI). Lorsqu'il existe un TEI, l'utilisation du calcul matriciel permet la ventilation des effets directs et indirects. Ce calcul permet aussi d'évaluer les investissements complémentaires nécessaires lorsque la capacité de production n'est pas suffisante pour couvrir les besoins nouveaux de consommation intermédiaire.

Il faut toutefois signaler que les coefficients inter-branches sur lesquelles se base cette méthode de calcul présentent le gros inconvénient de se rapporter à des intersections globales qui ne correspondent pas toujours au cas concret étudié. Par exemple l'intersection de la colonne << textile >> et de la ligne << chimie >>, nous donne la consommation moyenne des industries textiles en produits chimiques, mais cette consommation est en réalité très différente selon qu'il s'agira d'une usine d'égrenage ou d'une entreprise de teinture.

La méthode des effets a été appliquée avant la deuxième guerre mondiale pour l'aménagement de la vallée du tennessee aux Etats-Unis, puis au Cameroun dans la construction du transcamerounais Yaoundé-Ngaoundéré et dans bien d'autres pays comme en Italie, en Asie et en Amérique latine.

4.1.2 La méthode structurale

A la recherche des secteurs moteurs et des liaisons industrielles en respectant le chemin critique, la recherche de interdépendance industrielle gagnerait à dépasser le cadre de l'analyse

input-out-put traditionnelle par l'utilisation de la méthodologie structurale à laquelle on associerait la théorie de l'influence productive. La méthodologie structurale (60) de R. Lantner (1974) et J. Gazon (1976) (voir l'annexe 7), selon J. Gazon révèle le cheminement de l'activité et ses phénomènes d'amplification. La méthode structurale dans un cadre relationnel, repère les économies motrices et les économies dépendantes, en associant à une structure d'échange, une structure de pouvoir d'où émergent les agents dominants.

La méthodologie structurale, en éclairant les modifications de la structure et la circularité, peut aider à mesurer les conséquences du processus d'intégration de la zone franc sur les secteurs d'activités des différents Etats-membres. Ce faisant, la méthode est propice à l'élaboration d'une politique industrielle nationale et régionale afin de mieux comprendre les phénomènes d'interdépendance, d'éclairer le processus d'intégration et la coordination des politiques économiques, résorber les disparités régionales.

La méthode structurale permet d'identifier le rôle propagateur d'un secteur généralement appelé pôle sans jamais le séparer de la totalité structurale.

La diffusion de l'influence s'articule progressivement par la prise en considération d'un nombre de pôles de plus en plus élevé jusqu'à rendre compte des interactions de l'ensemble des pôles (60).

Elle révèle quels chemins emprunte l'activité et dans quelle mesure celle-ci est amplifiée par les circuits (révélateurs de feed-back) adjacents à chacun de ces chemins. L'étude du cheminement de l'activité informe les responsables de la politique économique sur les axes par lesquels une impulsion à un secteur se transmet au reste de l'économie. Le degré de dominance d'un pôle pour reprendre la définition de François Perroux est lié à sa possibilité d'influencer les autres pôles de la structure et d'être aussi peu vulnérable que possible à l'influence de ceux-ci. Ainsi, formuler un ordre hiérarchique sur l'ensemble des pôles implique la définition d'une loi d'ordonnancement adaptée au problème à résoudre.

L'interdépendance qui signifie dépendance et n'exclut pas la domination s'illustre par l'effet de circuit. Lorsqu'on s'intéresse à l'influence transmise par un pôle à un autre, cette interdépendance se manifeste par l'effet multiplicateur associé aux chemins par lesquels transite l'influence directe

Par conséquent, l'intégration communautaire s'accompagne d'une modification structurelle qui ne résulte pas d'une simple substitution intra-communautaire des approvisionnements. Il y a évolution modificatrice de la structure du pouvoir afférente à la structure d'échange et consacre la perte d'autonomie nationale sur son activité industrielle.

<<une bonne connaissance des théorème de modifications structurelles doit faciliter pour le décideur politique tant au niveau national que communautaire la recherche d'un optimum dynamique de croissance qui tienne compte de l'allocation optimale des ressources intra-communautaire tout en préservant autant que faire se peut, les effets les plus multiplicateurs pour les économies nationales en particulier et pour l'économie communautaire en général... La méthodologie structurale révèle comment l'activité se diffuse à partir d'un pôle ... Elle permet la hiérarchisation des secteurs productifs et de comprendre les mouvements de restructuration qui peuvent s'opérer au niveau des grands groupes industriels appliqué au niveau communautaire.

Le calcul de la circularité au sein de la structure d'échanges >> (61) intra-communautaire fournira un indice utile de la progression ou du recul de l'intégration sur l'industrialisation de chaque état-membre. Gérard de Bernis écrivait : on ne peut parler de la monnaie sans la fonder sur une industrie cette évidence circulaire éclaire le type de monétarisation en vigueur dans les régions de l'Afrique centrale et plaide pour le changement si nous voulons un autre développement porteur d'industrialisation.

Le rôle de la monnaie dans cette intégration économique demeure capital. La majorité des pays Africains sont membres des zones monétaires étrangères ce qui aggrave la faiblesse de leurs relations économiques. Les échanges commerciaux entre pays Africains ne représentent qu'environ 8 % du total dans la zone franc où circule une monnaie. (Jean NKUETE 1988)

4.2 Choix dynamique de l'investissement dans l'analyse du circuit

Dans l'analyse circuitiste un flux monétaire F en provenance des banques va être prêté aux entrepreneurs pour le financement de la production sous forme d'investissement productif. Les relations des entreprises avec le reste de l'économie s'expriment de façon comptable ainsi

Flux sortant	entreprises	Flux entrant
U		F
I		U
Y		I
		C (1)

Le rapport du revenu Y des ménages au flux d'investissement F (ou multiplicateur du revenu) s'écrit $K = V/F$. Il est aussi égal dans l'analyse keynésienne à $1/1-C$ où C est la propension marginale à consommer des ménages.

Le flux F est le flux initial dans le circuit. Il est le seul susceptible d'enregistrer une perturbation exogène F. les entreprises prévoyant un changement positif des anticipations, peuvent demander plus de prêts aux intermédiaires financiers pour les investir dans leur activité de production. A quelles condi-

tions ce comportement est-il rentable et quels seront les effets de cette augmentation de l'offre de monnaie si la décision d'investir se concrétise.

4.2.1 A la recherche d'une structure optimale de financement

Dans une économie sans inflation, les producteurs auront intérêt à emprunter si la rentabilité économique est supérieure au taux d'intérêt nominal des capitaux empruntés. L'incidence de la structure financière sur la rentabilité des fonds propres (effet de levier) peut être mise en évidence de deux façons différentes.

On suppose donner l'investissement total (I) effectué par l'entreprise son financement est effectué pour partie sur fonds propres (A) et sur capitaux empruntés (E) au taux (i). Soit $I = A + E$. le taux de rentabilité de l'investissement est (r) les profits (p) s'écrivent :

$$P = RI - iE = R(A+E) - iE = RA + RE - iE$$

$$P = RA + (R-i)E$$

L'effet de levier est le ratio $E/A = \lambda$ (62)

$$P/A = R + (R-i)\lambda$$

P/A est le taux de rentabilité financière, que nous notons (q).

$q = R + (R-i)\lambda$ q est le taux de rentabilité pour l'actionnaire. (ce q ne doit pas être confondu avec celui de l'économiste Tobin, quoiqu'il est identifiable dans cette relation).

Le q de Tobin définit la profitabilité. La monétarisation est un processus de profitabilité. Le ratio q durablement supérieur à 1 témoigne de bonnes anticipations sur le taux de rendement réel du capital (voir annexe 8).

Le q est défini comme le rapport du profit non distribué constituant l'épargne brute (EB) de l'entreprise, au capital propre (CP) de celle-ci, soit le ratio EB / CP , r est le taux de rentabilité économique appelé encore le taux de profit dans la théorie économique et défini comme le rapport du profit au capital total de l'entreprise.

En termes de comptabilité nationale, le profit s'exprime par l'excédent brut d'exploitation (E.B.E) et le capital total par l'ensemble du capital propre (CP) et du capital emprunté (CE). Ainsi le taux de rentabilité de l'activité économique se mesure par rapport $EBE / CP+CE$, i est le taux de rentabilité pour celui qui prête. Ce taux est défini comme le rapport des frais financiers Net (FF) de l'entreprise au capital emprunté (CE). Il correspond au taux d'intérêt mesurant le coût d'accès des entreprises au crédit que l'on suppose le plus fréquemment égal au taux moyen du marché.

La relation du levier d'endettement est établi à partir de l'égalité entre l'excédent brut d'exploitation, l'épargne brute et

les intérêts et dividendes payés par l'entreprise à ses créanciers et actionnaires, nets des intérêts et dividendes qu'elle a elle-même reçus, soit $EBE = EB + FF$ (on considère les entreprises exonérées d'impôt sur les sociétés) on pourra écrire :

$$EB = EBE - FF \text{ puis } EB/CP = (EBE - FF)/CP = EBE/CP - FF/CP = EBE/CP + CE \times CP/CP - FF/CE \times CE/CP = EBE/CP + CE - (EBE/CP + CE - FF/CE) \times CE/CP ;$$

$$\text{Soit } q = r + (r - i) \lambda$$

q exprime aussi le taux d'accumulation des fonds propres dans la mesure où l'excédent brut d'exploitation moins les frais financiers nets représente la variation des fonds propres au cours de l'exercice.

Si r est supérieur à i alors q est supérieur au taux de profit r : la différence est d'autant plus grande que le levier d'endettement est lui-même plus élevé. En revanche, si r est inférieur à i alors q sera inférieur à r et l'endettement sera néfaste si i est élevé, q sera nécessairement faible.

L'inflation est la résultante de la hausse des prix des biens produits par les entreprises pour rétablir leur niveau de profit suffisant qui assure le remboursement des dettes contactées autrement auprès des institutions financières, et celles indispensables pour la croissance future.

Cette situation conduit malgré la crise et la monétarisation récessive dans les pays de l'Afrique centrale à s'endetter. L'endettement des entreprises auprès du système bancaire est un processus cumulatif et auto-entretenu.

La fonction de la monétarisation récessive que nous exprimons par $f(x) = C/X$ ou X représente les crédits et C , la formation du capital fixe qui se présente sous la forme d'une constante, quand les crédits (X) croissent ne pourra devenir une fonction cumulative, à la condition que C ne soit plus une constante et évolue plus rapidement que les crédits qui pourront s'accroître (63). L'inflation exerce un double effet sur le coût des entreprises :

- d'une part la hausse des prix allège le coût d'accès au capital emprunté ; le taux d'intérêt réel est de ce fait plus faible que le taux d'intérêt nominal ;

- d'autre part, l'élévation des prix, en particulier ceux des biens d'équipement, alourdit le coût d'amortissement du capital.

Ces deux effets de sens opposé agissent sur la rentabilité des capitaux investis. La relation exprimant l'effet de levier de l'endettement réel s'écrit maintenant $q' = r' + (r' - i')$

Où r' est le taux de profit du capital engagé au coût de renouvellement, i' le taux d'intérêt réel apparent, λ' le levier d'endettement réel et q' le taux réel de rentabilité pour les actionnaires ou taux réel d'accumulation des fonds propres. Le taux de profit du capital engagé ou coût de renouvellement (r') est le

rapport de l'excédent brut d'exploitation à la valeur du stock de capital à son prix de renouvellement noté K (64), le taux d'intérêt réel apparent mesure l'écart entre le taux normal i et le taux d'inflation g dans l'économie, soit $i' = i - g$. Le levier d'endettement réel λ' est le rapport des fonds empruntés au capital à accumuler en fonds propres pour pouvoir renouveler le capital à son prix de remplacement. Tant que r' sera supérieur à i' l'entreprise à intérêt à emprunter, qu'elle soit ou non en situation de profits insuffisants. Cependant, la rentabilité réelle des dettes nouvelles sera d'autant plus atténuée que l'inflation sera plus élevée.

4.2.2 Les effets d'une augmentation de l'investissement

Quand un entreprise fait appel au financement bancaire pour le financement de ses investissements, elle anticipe une rentabilité économique supérieure au taux d'intérêt du capital emprunté soit F , un flux monétaire issu d'un financement supplémentaire du système bancaire. Ce prêt investi par les entreprises donne lieu à un flux additionnel de revenus R , perçus par les ménages dont $S \cdot \Delta R$ est épargné et $C \cdot \Delta R$ consommé (S et C représentent respectivement les propensions marginales à épargner et à consommer des ménages dans l'économie). Les dépenses de consommations $C \cdot \Delta R$ procurent des recettes d'un montant égal aux entreprises qui les investissent et créent de ce fait une deuxième vague de revenus pour les ménages dont $SC \cdot \Delta R$ sera épargné et $C^2 \cdot \Delta R$ consommé. Ce processus se poursuit jusqu'à épuisement des vagues successives de revenus. Le revenu total créé peut s'écrire:

$$\begin{aligned} \Delta Y &= \Delta R + C \Delta R + C^2 \Delta R + \dots \\ &= (1 + C + C^2 + \dots) \Delta R \\ \text{comme } \Delta R &= \Delta F \text{ et } 1 + C + C^2 + \dots = 1 / (1 - C) = k = 1 / S \\ \Delta Y &= 1 / (1 - C) \Delta R \end{aligned}$$

On obtient le résultat suivant $K = \Delta Y / \Delta F$

$$\begin{aligned} \text{Les ménages dégagent un supplément d'épargne } \Delta S \text{ tel que} \\ \Delta S &= S \cdot \Delta R + SC \Delta R + SC^2 \Delta R + \dots \\ &= S / (1 - C) \Delta R \\ &= \Delta R \\ &= \Delta F \end{aligned}$$

L'égalité de l'investissement et de l'épargne des ménages caractéristique de l'analyse Keynésienne est ainsi vérifiée. L'analyse ci-dessus décrit la dynamique du multiplicateur, c'est-à-dire le processus de retour du circuit à l'équilibre après une perturbation des flux. Le nouvel équilibre ne s'établit pas au même niveau du revenu que le précédent mais à un niveau plus élevé si $\Delta F > 0$. L'élévation du revenu dans l'économie favorise le développement de l'emploi et la croissance économique.

Le processus de la monétarisation qui démarre par le flux monétaire F en provenance des banques pour le financement des entreprises obéit à la dynamique du multiplicateur keynésien et vérifie l'égalité de l'investissement et de l'épargne des ménages.

Le processus de la monétarisation est conduit par le processus de libéralisation monétaire, avec une moindre fuite.

Edward S. Shaw, qui fut conseiller économique auprès du gouvernement de la Corée du Sud pendant les deux années qui suivirent l'adoption par ce pays d'une politique de libéralisation en 1964, considérait la libéralisation monétaire comme la clé du succès, en Corée et partout ailleurs. Par libéralisation monétaire, on pense essentiellement à la suppression des plafonds sur les taux d'intérêt, de telle sorte qu'ils puissent s'élever aussi haut que les portera la demande de fonds. En Corée, ils s'élevèrent à 30 % par an sur les dépôts à un an, et à des taux plus élevés encore sur des prêts à plus court terme. Ces taux étaient très supérieurs au taux d'inflation pendant la même période. Un jeune collègue de Shaw écrivit un livre tentant de généraliser à tous les pays la théorie du rôle clé que joue la libéralisation financière.

<<peut-on expliquer pourquoi la richesse économique est élevée, ou s'accroît de façon assez uniforme dans certains pays, tandis que d'autres pays languissent ? Se demandait Ronald Mckinnon dans l'introduction de son livre. Peut-on utiliser un unique cadre de référence pour expliquer pourquoi le Japon a mieux réussi que l'Inde, le Mexique que la Colombie, et Taiwan que les philippines ? La réponse de Mckinnon, développée à travers tout son livre, est affirmative. Il reconnaît qu'une libéralisation, au sens le plus large, est nécessaire, mais il soutient que, une fois que la cheville monétaire est mise en place, les stratégies appropriées pour la libéralisation du commerce extérieur et la rationalisation de la politique fiscale et budgétaire nationale s'en suivront naturellement >> (65).

4.2.3 Le mécanisme de la croissance et de la crise économique

Dans l'analyse keynésienne, le revenu global de la communauté est la somme des recettes des entreprises, nettes du coût d'usage dans une période de temps. Les recettes totales des entreprises peuvent s'écrire : $T=U+I+C$ d'où le revenu global de la communauté $R=RT-U$ plus explicitement en terme des revenus des ménages et des entreprises.

$$\begin{aligned} R &= RT - U \\ &= I + C \\ &= (I - F) + (C + S) \\ \text{Soit } R &= (I - F) + Y \end{aligned}$$

Le profit des entreprises est généralement égal à $I - F$. La recherche et la réalisation d'un profit positif sont une condition indispensable à la croissance de l'activité économique quelle que soit la situation de l'inflation dans le pays concerné.

4.2.3.1 Les modalités d'obtention du profit dans une économie sans inflation

En cas de profit positif, les entreprises enregistrent un niveau d'autofinancement, égal à $I - F$, de l'investissement net en capital fixe I . Elles pourront développer leur activités en cas de

débouchés si leur taux de profit reste supérieur au taux d'intérêt des capitaux éventuellement empruntés (effet de levier de l'endettement positif).

La réalisation des profits n'est pas une condition suffisante pour financer la croissance des entreprises par l'emprunt mais c'est la différence $(r-i)$ qui demeure la variable déterminante de la décision d'endettement. Cette différence est le profit.

La croissance sera d'autant plus forte que cet écart sera plus élevé et la monétarisation sera cumulative. Dans le cas d'un profit négatif et persistant malgré la recherche du profit par la hausse des prix. Nous arrivons à terme à un ralentissement voir un arrêt de l'investissement et à une stagnation de la croissance qui par sa persistance est un blocage de la monétarisation.

Le choix des investissements est la clé du déblocage de la monétarisation. L'apport des capitaux extérieur est porteur de germes de blocage, comme le souligne à juste titre monsieur Léon NAKA dans son livre l'emprunt extérieur dans le processus du développement. On constate que certains pays qui devraient normalement avancer à grands pas grâce aux apports de capitaux extérieurs ont chuté sous le poids du service de la dette et ont vu les équilibres fondamentaux de leurs économies rompus (le dualisme) par propagation des effets pervers dans l'économie. Quoique nous ayons démontré que la rentabilité des fonds propres augmente avec le taux d'endettement si $r > i$, l'analyse des contraintes financières souligne le caractère complexe de la décision d'investissement ainsi du processus de monétarisation. Il est donc préférable de déglobaliser l'étude du processus de monétarisation à travers une somme d'indicateurs afin d'éviter le caractère purement illustratif de certains indicateurs.

5 - QUEL DEVELOPPEMENT ?

Les schémas de développement proposés peuvent à ce jour tenir à deux approches que nous allons présenter successivement. La persistance de la crise du développement montre leurs insuffisances et la nécessité de proposer autre chose.

Le dictionnaire économique et financier définit le développement comme un processus de transformation des structures d'une société liée à la croissance. C'est le passage d'un système économique à un autre écrit François Perroux, le terme de système étant ici utilisé dans son acception générale pour évoquer un <<ensemble de structures>> c'est-à-dire un <<ensemble de proportions et de relations qui caractérisent une unité économique dans des conditions et à un moment donné.

Le développement est complexe et lent, et s'applique à l'ensemble des structures économiques et sociales << le développement reste du domaine du choix politique ou plus exactement de l'art de la politique, ce qui ne veut pas dire, bien au contraire de l'irrationnel >> (66).

5.1 Le schéma libéral de développement

La théorie de développement de l'école libéral néo-classique se fonde sur la théorie de la spécialisation internationale et de l'équilibre international.

La base de la théorie Hecksher/Ohlin est la disponibilité des facteurs de production. Dans le cadre des hypothèses générales l'équilibre international néo-classique entraîne :

- la spécialisation au niveau des produits en termes de substitution (production et consommation). la spécialisation au niveau des facteurs et l'égalisation internationale de leur prix.

- il s'établit de la croissance de ces deux relations un processus endogène de croissance qui par l'égalisation des rémunérations des facteurs de production, accroîtra le revenu national réel entre les nations commerçantes et égalisera les chances de développement.

Le théorème H.O.S va reproduire au niveau international le raisonnement paretien de l'optimum avec en moins la condition de mobilité parfaite des facteurs de production. Cette condition est le fondement de la théorie paretien car les différentes dotations factorielles entre les nations créent la nécessité de l'échange international. On a en présence le capital et le travail variables dans les deux pays (A et B) l'échange se fera par spécialisation de chaque pays dans les types de production qui incorpore le facteur comparativement le plus abondant. Le processus du développement lié à la croissance se réalise par les mouvements internationaux de capitaux et de marchandises.

5.1.1 La croissance dans l'échange des marchandises et des capitaux

La croyance dans la croissance par l'échange des marchandises et des capitaux aurait permis non seulement un accroissement des revenus mondiaux mais la création des même chances de développement partout, en raison de la tendance à long terme à l'égalisation du prix des facteurs. Ainsi la répartition automatique et optimale de l'épargne mondiale se fera par le mécanisme de la croissance transmise.

Ainsi ce courant de pensée fait du sous-développement un retard.

5.2 Le schéma de la thèse radical

A la suite des analystes marxistes du sous-développement. Les adeptes de cette approche suggèrent les réorientations de politique économique autour de deux idées :

- 1) reconquête du marché intérieur
- 2) rupture avec l'impérialisme

5.2.1 Reconquête du marché intérieur

Les analystes marxistes rejettent une dynamique de la croissance externe, basée sur les mécanismes rééquilibrant de la balance des paiements. Ils souhaitent un développement plus endogène basé sur le mécanisme des forces intérieures qui permettront la maximisation du surplus disponible. Cette vision est partagée par C. Bettelheim qui écrit « le surplus économique représente cette fraction du produit annuel de la société que celle-ci est libre d'utiliser selon des fins qu'elle choisit, du moins lorsque le processus économique est réellement dominé par la planification... plus le surplus économique est important, plus la société est libre de décider de son propre avenir. C'est pourquoi le surplus a un rôle stratégique dans toute la politique de développement » P. Baran montre par contre que les pays en voie de développement ne manquent point de capitaux mais se trouvent dans l'impossibilité d'utiliser ces capitaux à des fins productives « le sous-développement écrit P. Baran réside dans le système économique et social du capitalisme qui empêche les économies des pays sous développés de disposer de leur surplus économique potentiel et de réaliser les taux de croissance élevés face à cette situation la rupture avec l'impérialisme est indispensable.

5.2.2 La rupture avec l'impérialisme

Le professeur Samir amin prône la rupture afin de ne plus se retrouver à la périphérie des mouvements économiques mondiaux. Une rupture qui ne signifie pas vivre en autarcie mais négocier les nouveaux accords commerciaux plus égalitaires. Mais aussi la renégociation avec l'extérieur du problème de la dette. Une aide accrue et désintéressée sans condition politique, économique ou militaire (67) bref nous retrouvons ici l'ensemble des résolutions du nouvel ordre économique international depuis la cinquième session de l'assemblée générale des nations-Unis en 1974.

Ce courant sympathique par la nature des problèmes posés ne donne pas les voies pour la réalisation et les conditions de la mise en oeuvre d'une telle politique.

5.3 Le schéma circuitiste du développement

5.3.1 L'irréalisme des contraintes du modèle néo-classique

« la pensée néo-classique ne se présente pas comme un simple problème mathématique dans lequel on se donnerait les hypothèses choisies plus ou moins librement et dont on constaterait que l'on peut déduire la démonstration d'un équilibre. L'équilibre est à la base même. Il est posé au préalable comme l'hypothèse centrale. Il en est ainsi dans toute la pensée néo-classique depuis walras... Dès lors, toute l'analyse a pour objet d'énoncer les conditions, les « contraintes » sous lesquelles cet équilibre existe, est unique, est stable, est optimal » Les efforts qui seront fait pour l'affaiblissement de certaines contraintes et la prise en compte des éléments exclus de la théorie pure substitue à l'harmonie universelle l'incompatibilité des « préférences des structures » (J. Weiller) contrairement à la vision Walrasienne de l'économie. La vision circuitiste présente une économie faite

de dépendance dont l'enchaînement définit un ordre, une hiérarchie bien déterminée entre les agents tout comme entre les opérations.

5.3.2 La nature du développement

Le développement est un phénomène compliqué, alors il importe plus de considérer les rapports qui existent entre les éléments qui constituent le développement que d'étudier isolément chacun de ces éléments. Ainsi la notion de phonèmes, telle que l'a développée Jakobson est applicable au développement.

Les phonèmes sont des sons distinctifs tels par exemple, en français e, t, q, a, b, c, qui ne signifient rien en eux-mêmes. C'est la manière dont on les combine pour faire les mots, les mots étant ici : culture, histoire, les hommes etc qui permettent de différencier les significations. p, c et t ne veulent rien dire mais servent en français à différencier pas, cas, et tas.

La culture d'un peuple est l'ensemble des valeurs acquises, élaborées au cours de son histoire par des générations successives, et qui lui donne à la fois les moyens de survivre de surmonter l'adversité et la joie de vivre. Ce patrimoine englobe les ressources matérielles, les oeuvres d'art, les techniques professionnelles, les connaissances scientifiques, les idéologies morale, religieuse, sociale et politique. Les différents éléments permettent à la communauté au cours de leur histoire d'assurer le changement. On ne peut attribuer à un événement précis le rôle catalyseur du changement observé. C'est plus à la convergence d'influences qu'il faut rattacher la cause première, ayant permis le déclenchement du processus de la marche en avant. Cette marche passe par des mutations simultanées sur le plan technologique avec les changements sur le plan culturel et institutionnel. Il n'y a pas de culture sans développement et vis versa.

J. BRONOWSKI rappelle qu'une culture est une forme apprise de comportement, forme préférée communautairement qui, comme toute autre invention, est adoptée par toute la communauté.

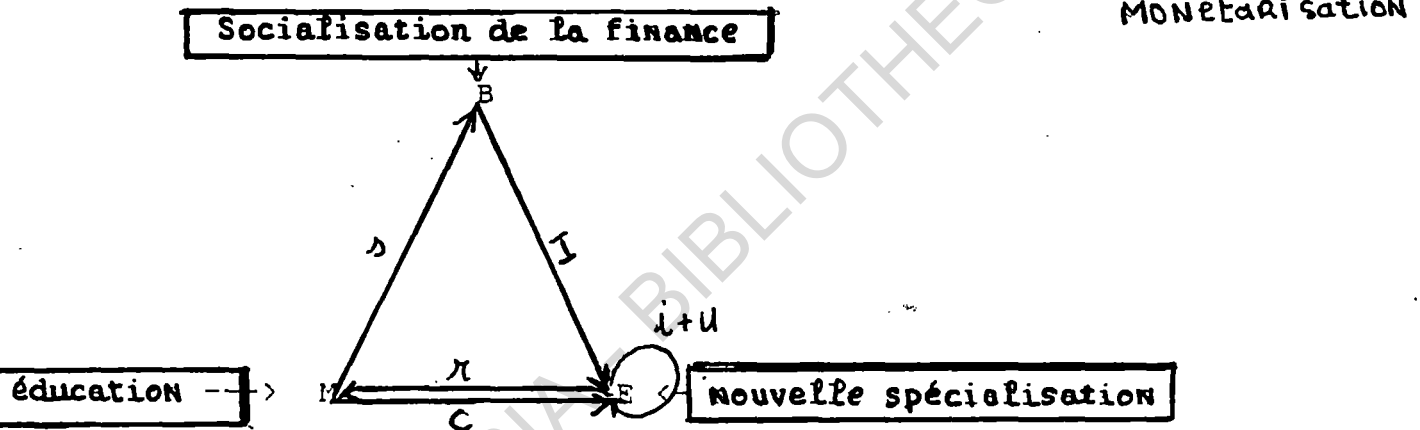
<< Les Ethnologues auraient beaucoup à nous apprendre sur les liens subtiles qui s'établissent entre le culturel, le religieux et les institutions socio-économiques d'une société. Le monde matériel n'évolue pas indépendamment de celui des idées, des mythes et des croyances. Il existe des correspondances entre ces deux mondes qui s'ouvrent constamment l'un à l'autre et se font référence à travers les multiples activités de la vie courante. On comprend ainsi que les modes de production soient influencés par la conception que les paysans se font de la fonction qu'ils ont à remplir dans le groupe auquel ils appartiennent. Leur comportement doit se conformer à une série de prescriptions imposées par ceux qui veillent au respect de la tradition et par là au maintien des institutions qui assurent la pérennité de la structure sociale. >> (68). La relation culture nationale et aptitude à l'industrialisation devient de plus en plus une évidence. Cette circularité s'ouvre sur la modernité avec l'état moderne démocratique qui fait réaliser l'aptitude à l'industrialisation porteur du développement en faisant circuler la monnaie pour

l'investissement. Investir sans épargner car l'investissement est la reproduction. Anéantir la dictature de la finance sur la production, extirper les entreprises de la spéculation afin de permettre une concurrence praticable en contrôlant la concurrence qui accepte que les profits se forment sur les périodes les plus longues, et le refus de comparer la rentabilité des investissements à celles des placements. Cette attitude de l'expansion de l'investissement de la part des entrepreneurs anticipe, en cherchant à capturer les dépenses par des processus de la production, au lieu de développer l'esprit du capital rentier qui traite le coût du travail comme l'une des variables de contrôler du profit (A. Parquez).

Ce développement s'appuie sur la transformation sociale ; la socialisation de la finance, la politique industrielle, une éducation de l'homme. L'ensemble définit le circuit théorique de

L'inflexion de la franc-monetarisation (schéma ci-dessous)

Schéma 14 : Circuit théorique pour l'inflexion de la franc-MONÉTARISATION



5.3.3 La politique de transformation sociale

Cette politique dénonce l'austérité économique érigée sous la forme de doctrine. Cette doctrine dit que, selon A parquez, la société doit converger sur le sentier de la rigueur qui est celui de l'ordre. La marque de l'ordre est que tous les agents soldent leurs comptes sans recours au crédit. Ainsi tous vivent selon leurs vrais moyens, ensuite la société converge sur l'état de rigueur, abolir les faux moyens de dépenses qui nourrissent les déficits dans les comptes, enfin pour équilibrer les comptes, la société doit subir une ponction sur son "niveau de vie" la société jouira demain des vraies richesses en s'appauvrissant aujourd'hui.

L'explication des crises se caractérise par l'accumulation des déficits dans les comptes qui créent l'inflation et le chômage. La solution s'avère être de bloquer le recours à la monnaie, neutraliser la monnaie, lui interdire de sortir de son humble rôle de moyen d'échange et solder les comptes en découvert celui de l'Etat par la réduction du déficit du budget, celui des

entreprises en imposant la croissance du profit et l'augmentation de la vraie épargne des ménages et enfin en contrariant les ménages à rembourser leur dette.

Cette doctrine qui retranche sur la consommation par la douceur et la rigueur pour lutter contre la crise a été dénoncé par Keynes car la course à la déflation bloque la sortie de crise par la politique d'austérité donc le but inavoué est de démonétiser l'économie pour sauver la monnaie. Pourtant l'économie monétaire de production nous entraîne à davantage monétariser l'économie et à plus de solidarité.

Le circuit dynamique nous enseigne que le moteur de la croissance est la dépense globale d'investissement. Et que la condition d'existence d'une économie industrielle, quelque soit son mode de gestion, est l'inexistence du fonds préalable d'épargne pour dépenser. Les entreprises doivent s'endetter envers les banques ainsi apparaîtra la monnaie, puis après l'épargne globale sera égal à la dépense globale d'investissement.

La loi du circuit dynamique rejettent la doctrine de l'austérité :

- 1) Jamais la croissance de l'épargne volontaire n'est la cause de l'augmentation de l'investissement
- 2) Jamais la hausse de la part des profits ne peut être la cause de la croissance de l'investissement
- 3) Jamais le blocage de la création monétaire ne peut coexister avec le maintien de l'investissement
- 4) l'épargne volontaire des ménages d'aujourd'hui limite le profit global aujourd'hui (69).

La cause de l'investissement dans le circuit dynamique est l'anticipation de la dépense qui sera capturée grâce à cet investissement. Les entreprises anticipent en améliorant l'efficacité technique des nouveaux processus, en organisant la hiérarchie du pouvoir et la concertation syndicale en fixant l'objectif économique sur le long terme et non plus sur le court terme. Rechercher le retour au plein-emploi exige en plus des moyens pour investir, la concertation syndicale, un impôt dissuasif sur la fortune et un impôt sur le revenu qui sera autant dissuasif

5.3.4 La socialisation de la Finance

Les projets d'investissements rentables et utiles ne trouvent pas les financements nécessaires du fait de la politique d'austérité qui crée les dualismes évoqués antérieurement. Ce financement ne peut venir des banques dominées par l'étranger ni de l'épargne insuffisante des ménages, quant aux emprunts, ils sont liés et contribuent à une "croissance appauvrissante". Face à cet état de choses il faut voir dans quelle mesure une véritable nationalisation du secteur bancaire est possible compatible avec

une économie à la concurrence contrôlée ou à la "concurrence praticable".

La nationalisation va contraindre les banques à, se conformer à leur fonction sociale :

- pouvoir financer tout projet de dépense productive. le banquier doit proscrire tout projet à court terme qui est un refus du risque, un refus d'anticiper

- pouvoir renoncer à augmenter son capital financier propre, le taux d'intérêt étant là pour la couverture des frais de personnel et les investissements nécessaires. Les banques n'auront pas pour objectif le profit

- La concurrence entre les banques pour la collecte devrait être aménagée, car cette concurrence se fait au détriment des conditions offertes aux clients du fait d'une rémunération trop élevée faites aux grandes entreprises pour la collecte de leur dépôt

- La banque centrale devrait renoncer à l'encadrement du crédit qui veut remplacer la monnaie endogène par la monnaie exogène, arbitraire.

5.3.4 La politique industrielle

Les relations entre les pouvoirs et l'activité productive font partie des plus anciennes études sur l'économie. La pratique de la politique industrielle est universelle. L'approche courante de la politique industrielle comme un ensemble plus ou moins diversifié de mesures c'est-à-dire d'action de l'Etat sur le fonctionnement des entreprises qui, selon Bertrand Bellon et Jacques De Band, ne s'intéressent ni aux objectifs, ni aux cibles, ni réellement aux modalités d'intervention de l'Etat. Les acteurs définissent la politique industrielle comme un ensemble de mesures explicites et sélectives (avec ou sans dimension financière), prises par la puissance publique pour agir sur les structures et les comportements industriels nationaux ou s'exerçant sur le territoire national, en vue d'améliorer les performances industrielles, localisées et/ou générales. Cette politique ne se limite pas à des actions à sens unique ; elle suppose un mouvement interactif dissymétrique entre la puissance publique et les partenaires des activités de production.

La définition d'une politique industrielle recherche la performance des systèmes productifs. Jean-François Lemette démontre qu'il n'y a pas un modèle unique de système productif performant. Chacun d'eux doit être examiné simultanément dans la crise générale de l'accumulation et dans son héritage économique, social, politique et culturel. D'autant plus que toute politique industrielle implique la technologie. La technologie est issu de boucles de causalité complexes selon Pierre F. Gonod président du comité directeur du Greco en économie industrielle. La technologie ne tombe pas du ciel c'est un produit de la société, un système technique est un système social. La technique comme matérialisa-

tion des lois de la nature, médiatise les relations entre celle-ci et celle de l'économie que commande la monnaie, un fait social total selon Mauss. Ainsi donc, la première condition de la maîtrise et la transformation sociale de la technologie est donc la démocratie participative. Le procès politique peut-être lui-même aussi assimilé à un mécanisme Input-output chargé de transformer des besoins et les aspirations en exigences et celles-ci en décisions et en actions (Easton D. cité par Pierre F. Gonod). les boucles de causalités complexes qui concourent à la monétarisation et au développement sont un processus synergique : culture - démocratie participative - éducation - formation - information.

5.3.6 La politique anti-libéral

Keynes pensait que les idées étaient internationales, les hommes libres échangeraient volontiers les idées. Par contre, l'échange des marchandises devrait être national chaque fois que cela est possible comme R. NURSKE qui dit : capital is made home (le capital est fait à l'intérieur) donc l'épargne aussi. Pour ce qui est de la monnaie Keynes pensait qu'elle devrait être strictement national. La condamnation du laissez-faire et laissez-aller est évidente. Cette condamnation a une base théorique. En recherchant les causes profondes de la crise : l'excès du coût d'amortissement, une rotation du capital excessivement rapide, un remplacement du capital fixe en usage à peine les machines sont utilisées. Ce qui explique une obsolescence du capital une trop grande rapidité du progrès technique parce que << seule l'innovation est créatrice de profit mais elle est en même temps destructrice de matériels et de produits qu'elle rend obsolètes... L'entreprise doit faire du profit, elle doit innover sous peine de disparaître du paysage industriel (J. Shumpeter) ce qui rend la concurrence entre les entreprises excessive. Et ce sont ces effets dévastateurs, un gaspillage des ressources productives, une situation dans laquelle les biens, les machines sont finalement jetés avant d'avoir été utilisés à leur véritable valeur. Les pays qui jouent à la concurrence ; en mettant les plus petits hors de cette concurrence par la division internationale du travail s'exposent à la dévalorisation de leur capital et à l'apparition de la crise.

Le libre-échange exagéré entraîne une dévalorisation du capital. Que les pays en voie de monétarisation s'inspirent de ce résultat scientifique, de la théorie du circuit qui donne un fondement à l'attitude anti-libéral, pour orienter le processus de la monétarisation à être plus endogène et compatible avec un protectionnisme éducateur.

5.3.7 La politique du capital humain

Dans leurs stratégies de développement les pays de l'Afrique centrale ont mis l'accent sur le rôle du capital, mais avec un oubli de taille. On a un peu trop vite pensé que l'argent en finançant la route, l'école, l'usine, résoudrait tous les problèmes. On s'aperçoit que c'est une erreur. L'argent ne fait pas le développement contre la volonté des hommes. La rentabilité d'une économie n'est pas assuré même avec une bonne gestion d'un

côté si de l'autre il manque aux agents l'éducation indispensable. L'éducation, la ressource humaine, est la maîtresse des ressources financières, et matérielles. C'est finalement l'homme, le facteur décisif de la rentabilité donc de la monétarisation. Le Japon est un exemple vivant dont les performances illustrent bien ce propos. Le développement c'est 90 % du capital humain et 10 % pour le reste. C'est avec raison que l'indicateur de base ou de commande de la monétarisation se situe au niveau de la recherche, l'innovation créatrice. L'homme est le moyen et le but du développement. La monnaie est le moyen et le but dans l'économie libérale.

Infléchir la franc-monétarisation, c'est infléchir les comportements et pratiques individuelles ou collectives, culturelles politiques et économiques.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

NOTES DU CHAPITRE IV

- 1) THOMAS MAYER ET GUNTHER THUMAN Une réforme monétaire radicale
le cas de l'Allemagne en 1940
Finances et développement mars
1990
- 2) JEAN-FRANCOIS BAYARD La politique française en Afrique à la croisée des chemins revue nord-sud export-consultants, mars 90
voir également l'impérialisme français publié par
le CEDETIM édité dans la petite collection maspero
1980.

Toutes les transactions internationales des Etats de la zone se faisaient donc par l'intermédiaire du Franc. Ce que ceux-ci gagnaient en exportant, francs et devises était déposé auprès du trésor français, ce qui représentait un apport de liquidités intéressant pour la France.

3) La franc-monétarisation signifie le processus de pénétration de la monnaie du colonisateur dans les pays d'Afrique et ces conséquences. Ce processus qui s'est fait par l'impôt, le crédit et le salariat est générateur du dualisme par l'effet d'éviction de la monétarisation traditionnelle. La notion de franc-monétarisation fut inventée dans le cadre des échanges de recherches à l'Université de Lyon II (département monnaie-finances-banques) je participais à ces échanges avec les économistes Ahpata Maxime, et Ousmane Sane qui utilisa le terme pour la première fois dans un mémoire pour l'obtention du diplôme d'études approfondies en monnaie-finances-banques dans la même Université nous remercions M. J. Michel Servet pour toute son attention et son encadrement scientifique.

4) L'intégration de la France dans la chaîne impérialiste aiguise un certain nombre de contradictions. La concurrence des pays industrialisés pose à la France un problème de débouchés et d'emplois. Afin de se protéger contre la concurrence. Le capitalisme français se redéploie dans le cadre de la division internationale du travail dans ces anciennes colonies d'Afrique devenues indépendantes. Voir l'article de Gérard Tardy : la France et la concurrence du tiers-monde le nouveau défi industriel. Problèmes économiques 1565 22 mars 1978 cet article démontre qu'il existe un choc en retour de l'industrialisation du tiers-monde sur les entreprises des pays développés.

5) Les investissements privés étrangers correspondent à un « apport en capital » concentrés dans les sociétés commerciales de l'époque coloniale trois grandes entreprises d'import-export et leurs filiales réalisent dans la zone franc la majeure partie de l'exploitation, de la commercialisation, du conditionnement et de la transformation locale des produits primaires agricoles et minières. Ces sociétés CFAO, SCOA et OPTORG sont contrôlées par le capital financier privé ou nationalisé (BNP, société générale crédit Lyonnais).

6) La réforme de la zone franc indispensable s'avère insuffisante pour une véritable inflexion de la monétarisation car la disparition de la tutelle monétaire et financière directe de la France peut entraîner une adaptation aux conditions locales tant qu'il y a pas remise en cause de modèle de développement imposé de l'extérieur et ses instruments technico-productifs.

7) Il appartient à l'Etat de définir l'intérêt général ou collectif il est démontré qu'il ne peut exister une définition de l'intérêt général, une définition objective. A ce propos le célèbre théorème d'Arrow sous deux de ses formes, la première qui était la vision qu'avait Arrow lui-même montre qu'il n'existe pas de règle raisonnable permettant de définir une préférence collective à partir des préférences individuelles. La seconde vision qui est une interprétation moderne d'Arrow montre que toute procédure de vote par ailleurs raisonnable pourrait être manipulé par l'entité qui détermine quels seront les candidats effectifs. Cours de micro-économie approfondie du professeur Georges Bordes à la Faculté de Droit et Sciences Economiques de Limoges dispensé à l'Université de Yaoundé 86/87.

8) Dans la situation de crise que connaît les pays d'Afrique centrale la gestion des finances publiques est un défi permanent aux principes élémentaires du calcul économique, gestion qui est cautionné par le fond monétaire international. Les dépenses sociales sont réduites au lieu des dépenses militaires qui concourent à l'ordre, un ordre indispensable pour tenir l'économie dans la dépendance, un ordre qui rime avec le silence des intellectuels, des élus et avec le tribalisme. On trouve dans la tribu le soutien que la nation ne peut accorder. Le tribalisme est une colonisation des esprits faibles.

9) R. BARRE Interview Jeune-Afrique économie N°74 du 28 Novembre 1985

10) A. Parquez Profit, épargne, investissement éléments pour une théorie monétaire du profit économie appliquée vol33 N°2 1988

11) On peut observer que dans le domaine budgétaire il se produit un glissement remarquable pour la politique Reaganienne. L'inaptitude de cette politique à contenir la hausse, très forte dès 1982, du déficit budgétaire déjà impressionnant témoigne d'une renonciation implicite à l'un des principes essentiels du libéralisme qu'on ne voit appliquer que dans les pays en voie de développement. Ce comportement de la puissance américaine jette un doute sur la capacité de la politique libérale à obtenir par elle-même des résultats probants. Le moteur de la croissance américaine, au cours de ces dernières années est l'énorme déficit budgétaire que le trésor a pu financer sans vergogne par recours à une épargne internationale elle-même alimentée par le déficit extérieur américain. Voir Frédéric Poulon dans libéralisme et sortie de crise économie appliquée Tome XL II 1989 l'arme absolue pour faire financer par les étrangers le déficit budgétaire américain et la suppression de la retenue à la source qui met fin au marché européen obligataire. Le monde 21 mai 1984 page 21

12) Claude Courtois dans un article Taux de croissance démographique et développement économique en Afrique noire paru dans la revue Tiers-monde N°85 janvier-mars 1985 parvient à la conclusion suivante : développement économique apparaît comme un préalable au ralentissement de la croissance démographique, ralentissement qui ne sera obtenu qu'à terme, après une période d'accélération que l'on peut raccourcir par une politique démo-économique adéquate qui favoriserait le revenu moyen.

13) F. PERROUX Le nouvel ordre économique international encyclopédie Universalis voir également l'article de Gaston Leduc vers un nouvel ordre économique international paru dans la revue BEAC 1978

14) Jean-Louis GUGLIEMI Mutations techniques, formation du capital et monnaie
revue d'économie politique N° 2 1978.

15) C'est une révolution dans les méthodes de formation qu'il faudra instituer dans les pays d'Afrique accroître l'enseignement technique et pouvoir associer l'enseignement technique et l'entreprise privée. De nombreuses études sur la création d'entreprises arrivent à la conclusion qu'il y a un tempérament d'entrepreneurs auquel l'environnement et la culture sont de beaucoup.

16) Bernard Paulre dans son livre causalité en économie affirme : il est important de souligner le caractère explicitement causal du mode d'investigation et de représentation utilisée par J. M. Keynes dans la théorie générale. Non seulement celui-ci se réfère à plusieurs reprises à « la nature réelle de l'enchaînement causal » qui détermine le revenu mais encore lue en ce sens la théorie générale se révèle facilement être une analyse causale, systémique c'est-à-dire un effort permanent d'identification d'évaluation et d'articulation des liaisons causales dominantes dont l'enchaînement détermine le niveau de l'activité économique.

17) Voir l'article de Abdellatif Benachenhou comment reinterpréter la théorie du développement en 1987 paru dans théories économiques et fonctionnement de l'économie mondiale P.U.G de Grenoble, voir également l'article de Faycal Yachir : où en est la théorie du développement paru dans Afrique et développement vol X N° 3 1985 Codesria

18) Les industries sans racine ressembleraient à une monnaie qui n'est point un capital. Ce type d'industrie se trouve à l'intérieur d'une économie sans en être un élément : c'est le petit atelier dans lequel des travailleurs indigènes habiles effectuent un travail demandant une main-œuvre abondante sur des pièces détachées légères d'un produit plus complexe. Une compagnie occidentale fait venir les pièces détachées, paie des salaires très bas selon les normes des pays industriels, mais élevés selon les normes du pays et renvoie au pays d'origine les pièces une fois traitées pour les incorporer au produit final. Ces opérations « sans racine » sont une sorte d'activité enclavée et, comme les autres activités enclavées, elle contribuent davantage au processus d'industrialisation du pays industrialisé et peu dans le pays en voie de développement.

19) M. AGLIETTE/A. ORLEAN Violence de la monnaie P.U.F1 1984 page 3-4.

20) On connaît les conditions économiques du développement mais c'est la volonté politique qui fait défaut car les structures désarticulées des pays en voie de développement ne constituent pas un milieu de propagation et le système de prix devoit les activités des pays en voie de développement. Il faut une libéralisation monétaire et un protectionnisme contrôlé qui certes léseront certains possesseurs d'affaires qui comptent sur un marché protégé par une garantie gouvernementale. Ce type de transition est à mesure de créer une base autonome d'accumulation voir G. Destanne de Bernis : de l'existence des points de passages obligatoires revue Tiers-monde voir également Everett Hagen : économie du développement éditeur tendances actuelles page 470

21) Le seuil de la faim correspond à la satisfaction des besoins essentiels définie par l'organisation internationale du travail à l'occasion de la troisième conférence nationale sur l'emploi, la distribution des revenus et le progrès social. La notion de besoins essentiels recouvre nourriture, logement, santé éducation, adduction d'eau, culture transports publics voir Penouil Socio-économie du développement page 483

22) Le rôle de l'Etat est indispensable dans le financement de la recherche-développement, afin d'accroître et d'orienter avec beaucoup d'autorité les investissements si l'on voulait choisir l'avenir. A cela il faut une volonté politique, les moyens, les hommes et les structures, car la recherche permettra de sauver la culture car elle est sans cesse confrontée à l'avancée de la technologie. Voir l'article de J. Lesourne (à propos de l'apologue militaire : le rôle des personnalités dans les processus historiques) économie appliquée Tome XLII, 1989 N°3.

23) MICHEL Zerbato Circuit keynésien et circuit mar-xiste in documents pour l'enseignement économique et social centre national de documentation pédagogique Oct. 1988 page 23.

24) La place de l'aide extérieur est indéniable dans les schémas de développement des pays d'Afrique. Le concept d'aide manque de clarté condamné par certains et sollicité par tous, le problème de l'aide reste controversé. Pour le professeur Marc Penouil mieux vaut admettre que l'aide a un coût comme tout service économique, pour certains il faut refuser l'aide pour un commerce plus équitable.

25) Voir l'article Faycal Yachir où en est la théorie du développement dans Afrique et développement vol X N°3 1985 Codesria.

26) Pour le professeur François Perroux une nouvelle division du travail s'impose car les inégalités du développement résultent pour une bonne part, de la politique historique des pays industrialisés qui ont structuré la production mondiale selon leurs vœux et nullement en respectant une Rationalité économique et sociale qui n'existe point. voir également J.M Albertini des sous et des hommes éditeur le seuil. Maurice Godelier : Rationalité et irrationalité en économie, Maspero 1977.

27) François Perroux. Le nouvel ordre économique international encyclopédie Universalis page 82

28) François Perroux a énoncé les caractères structurels qui prédisposent une nation « à subir les conséquences des mouvements et les politiques émanant d'une autre nation » Ce ne sont pas des caractères « naturels » qui viennent en premier lieu tels que la « dimension » mais les structures faibles ou fortes (relativement) que les centres de décisions nationaux ont réussi à se donner. Ces influences se réalisent par les courants d'échanges commerciaux, par les investissements directs par les flux monétaires. On voit apparaître l'emprise de structure par G. Destanne de Bernis relations internationales Dalloz 77 page 18.

29) Guy Martin affirme que le taux de change fixe entre le CFA et le FF présente pour les pays Africains plus d'inconvénients juridiques, politiques, économiques que d'avantages. La fixité des taux de change CFA/FF a renchérit les importations lorsqu'il y a dévaluation du franc français et donc aggrave l'inflation dans les pays Africain voir Guy martin zone franc, sous développement et indépendance en Afrique noire francophone Afrique développement vol III N° 1 1987. Le professeur Patrick Guillaumont pense qu'on peut arriver au même résultat qu'une dévaluation par d'autres investissements notamment la politique budgétaire le contrôle du crédit, la politique de prix-salaires, cet approche nous apparaît conjoncturel et que pour une approche structurelle la modification

de la parité des taux de change présente plus d'efficacité car A. Orlean montre qu'il y a une causalité entre taux de change et spécialisation internationale.

30) François Perroux, le nouvel ordre international encyclopédie Universalis
page 76

31) A. Orlean, la spécialisation et le Taux de change ISMEA N° 29
1985 hors série l'auteur montre qu'il existe une
étroite imbrication entre le niveau du taux de
change et la spécialisation internationale

32) Pierre Salama, la dollarisation édition la découverte 1986.

33) Voir Gestanne de relations économiques Bernis internationales
Daloz 1977. Voir également M. Aglietta : théorie
de la régulation ed. la découverte puis le
séminaire interdisciplinaire du collège de France
sous la direction de A. LICHNEROWICZ, F. Perroux
et G. GADOFFRE ed. Maloine Doin, Paris 1977.

34) François Perroux, Le nouvel ordre économique internationale encyclopédie
Universalis

35) Voir A. Fourçans, L'union monétaire de l'Europe fondements théoriques,
problèmes et propositions, revue d'économie
politique N° 1 Janvier-Février 1991.

36) Voir Christian La coordination des politiques
Bordes, Robert Raymond, monétaire revue d'économie politique
Marc-Olivier, Strauss- N° 1 Janvier-Février 1991
Kahn

37) Voir Alain Samuelson économie monétaire internationale mementos Daloz
1982, voir également J. Cedras et N. Porquet dans
théorie de l'échange international mementos Daloz
1975.

38) Le déficit n'est pas un phénomène principalement monétaire, la concurrence
des pays industrialisés à technologie avancée est une guerre économique qui
inonde les pays les moins avancés de produits commerciaux à crédit, du premier
crédit au mimétisme la spirale des déficits de la balance de paiement à
l'endettement se met en place voir Rosa Luxembourg l'accumulation du capital
tome I et II Maspero 1970

39) L'éviction de la monétarisation traditionnelle par la monétarisation colo-
niale a créé les réseaux de production pour les cultures d'exportations au dé-
triment des cultures vivrières, ceci est porteur du dualisme mais davantage en-
core par ces effets retards il y a rétrécissement des débouchés et étiolement
des opportunités d'investissements. Ceci est un facteur de blocage du
développement lié à une répartition inégalitaire de tout industrialisation.
Peut-il exister une véritable égalité nationale ou internationale. A cela
répond J. K. NYERERE << la stricte application du principe d'égalité exigerait
que tous les enfants aient la possibilité d'aller à l'école primaire avant que
l'on dépense de l'argent pour l'enseignement secondaire ou supérieur, mais alors
comment serons-nous capables de développer notre pays ? >>

40) Voir Germain NDJIEUNDE Différenciation des taux d'intérêt et zone monétaire
le cas de la zone franc revue Tiers-monde
juin 1975

41) Les expériences de réévaluation sont des opérations délicates en période de crise (A. Samuelson 1982) pourquoi n'a-t-on pas procédé à une modification des parités quand le compte d'opérations était créditeur ? Constatons que les négociations sur le champ monétaire demeurent absentes dans les rapports Nord-sud. Le rôle structurel de tout système métrique comme le système monétaire actuel ou la zone franc est accompagnée d'un ordre social. C'est à cet ordre qu'on s'attaque quand on s'intéresse au champ monétaire la théorie du circuit le prouve.

42) Pour Jean-Luc Laurent expert financier spécialiste des problèmes de la zone franc, certes il y a la dépendance néo-coloniale dans le fonctionnement de la zone franc, mais c'est à travers la liberté de mouvement de capitaux Pierre angulaire de la constitution de la zone, et les conséquences de l'acceptation de la règle de la convertibilité des monnaies qui fait polarisée sur l'ancienne métropole le maximum de flux financiers. La stabilité de la zone franc évoquée pour refuser tout changement, doit être mise dans le compte d'une stabilité plus globale de la zone Dollar. Dire que la zone franc est stable, c'est dire que le Dollar est stable.

43) L'union monétaire de la zone franc à travers le poids de la France dans l'orientation de la politique monétaire risque de faire de la démocratisation politique un discours sans politique monétaire ou tout au moins avec la même politique monétaire, celle de la volonté politique de l'équipe au pouvoir en France. Au point où c'est pas dans les capitales africaines qu'il faudra demander une hausse des salaires, mais à Paris au Ministère des Finances.

44) Voir Bruno BEKOLÉ EBE Critique des fondements quantitatives de la politique monétaire de la zone franc revue Camerounaise de management N° 1 1986 Voir également MAKHTAR les fondements théoriques DIOUF des politiques d'ajustement du FMI dans les pays sous-développés Afrique développement Codesria vol XXIV N° 2 1984.

45) Pierre Grou cité par Bruno BEKOLÉ-EBE art. cité page 46

46) Le classement des grandes banques du monde réalisé par la revue Bancaire en 1990 sur 25 banques mondiales la France est citée quatre fois et la première fois en septième position.

47) L'examen de la balance commerciale extérieure révèle un équilibre avec les pays de la CEE, un déséquilibre face aux USA (6 à 7 % des échanges), un équilibre avec les autres pays européens (15 % du commerce extérieur) et un excédent sur deux zones : les pays de l'Est et les pays en voie de développement. Pour reprendre une citation de G. Tardy «l'excédent de 62 milliards de francs dégagés par la France dans ses échanges avec ces pays, paie sa facture pétrolière».

48) Paul Fabre zone franc ou zone de pauvreté ? Le monde
du 2 décembre 1972.

50) Tibor Mende De l'aide à la recolonisation Paris ed. seuil 1979

51) André Fourçans pense que « si les politiques monétaires ne sont pas adéquatement coordonnées et si la conséquence est insuffisante, le troisième verrou, celui de la parité fixe devra être ouvert autrement dit, des réajustements de parité... » voir Union monétaire de l'Europe revue d'économie politique jan-fév. 1991 page 140

52) Voir Samuel NGOGANG Credibility Monetary Policy in a currency area :
The case for Franc area. Voir également
Alain Samuelson économie monétaire
internationale me-mentoz dalloz page 186.53) Voir Christian La coordination des politiques
Bordes, Robert Raymond, monétaires revue d'économie
Marc-Olivier, Strauss-kahn politique janvier-février 1991
page 28.

54) Germain NDJIEUNDE art. cité

55) L'écu, l'unité de compte entrée en vigueur en 1979, au sein de la communauté européenne (CEE) est un panier de monnaie. Lorsque le président des Etats-Unis Richard NIXON, supprime le 15 août 1971, la convertibilité du dollar en or le système de change fixe (établi par les accords de Bretton-woods en 1944) qui régit les relations économiques internationales s'effondre. Pour se protéger contre le flottement généralisé des monnaies, la CEE, décide d'instaurer en son sein une zone de stabilité monétaire. C'est ainsi qu'un nouveau système dénommé « serpent monétaire européen » est mis en place en avril 1972 (accords de Bâle). Les parités fixes sont établies entre les monnaies de la communauté, prises deux à deux, sans référence au dollar. Il est prévu que chaque monnaie peut varier de plus ou moins 2,25 % soit au total une marge de 4,5 % autour de sa parité.

56) A. Samuelson économie monétaire internationale
Daloz 1982.57) A. Parquez Profit, épargne, investissement,
éléments pour une théorie
monétaire du profit économie
appliquée.58) Voir B. Courbis,
E. Froment, M. Servet art. cité59) A. Lesage Définition structurale d'une
filiale de production, mondes
développement 1984
Voir également J. Defourny Une approche structurale pour
l'analyse In-put-out put un
premier bilan économie appliqué
tome XXXV N°1-2 page 203-230

- J. Gazon Une nouvelle méthodologie l'approche structurale de l'influence économique. Economie appliquée tome XXXII N° 2-3.
- A. Torre Les relations interindustrielles traité d'économie industrielle economica 1988 page 267
- 60) J. Gazon art. cité
- 61) J. Gazon art. cité
- 62) A. Arena cours analyse financière Université Saint-Etienne (maîtrise) 1985
- 63) Voir l'article de Eduardo Borenztein : Les effets de la dette extérieure sur l'investissement paru dans la revue finances et développement septembre 1989 l'auteur montre dans une étude théorique que pour promouvoir la reprise de l'investissement la réduction de la dette devrait s'accompagner de l'octroi des prêts supplémentaires voir également l'article du professeur Henri-François, la dette et l'ajustement revue d'économie politique mai-juin 1989, voir également l'article de Claudio Frischtak la concurrence instrument de la politique industrielle dans les P.V.D Finances et développement septembre 89.
- 64) Au dénominateur on a substitué au fond propre initiaux, le capital à accumuler en fond propres pour pouvoir renouveler le capital à son prix de remplacement soit K-fonds empruntés.
- 65) Everett Hagen économie du développement ed. tendances actuelles ed. 1982 page 472.
- 66) Marc Penouil socio-économie du sous-développement Dalloz 1979 page 487.
- 67) G. Destanne de Bernis Relations économiques internationales Dalloz 1977 page 1047.
- 68) José Degand Agriculture, lieu privilégié du développement auto-centré ? culture et développement vol XVII - 3 1985 page 531.
- 69) A. Parquez Monnaie et épargne dans la crise pour une analyse dynamique problèmes économiques 6 juin 1984 numéro 1877.

Au lieu d'argent sortant et revenant sans cesse dans les mêmes mains disent-ils avec admiration, on s'y fournit réciproquement des besoins dans les campagnes par des échanges directs. Le tailleur, le cordonnier viennent faire les ouvrages de leur profession chez le cultivateur qui en a besoin et qui le plus souvent, en fournit la matière et paye l'ouvrage en denrées. Ces sortes d'échanges s'étendent à beaucoup d'objets ; on écrit de part et d'autre ce que l'on donne et reçoit et à la fin de l'année, avec très petite quantité numéraire, on solde une grande variété d'échanges qui ne se feraient en Europe qu'avec beaucoup d'argent... >> (1) ainsi est créé << un grand moyen de circulation sans numéraire >> (2) L'économie de troc n'est pas un échange aveugle, elle représente la forme foetale de l'économie monétaire de production ; c'est une monétarisation sans numéraire ou à base de numération mentale. L'économie de troc n'est elle pas aussi une économie de crédit ? << c'est sans doute dans la foulée de cette tradition de troc que les spécialistes du crédit que sont les Génois du XVI^e siècle imaginèrent de faire, des foires dites de Besançon où se réglaient les lettres de change. La lettre de change est une lettre de paiement rédigée par un homme d'affaires que le preneur remet au donneur au lieu de l'adresser directement au tiré, et que les tribunaux acceptent comme preuve de l'existence d'une créance (au même titre qu'un compte bancaire et qu'une lettre obligatoire rédigée par un notaire de l'Europe entière >> (3).

L'interdiction de l'inceste base de l'échange des femmes a été aussi l'élément favorisant le commerce ainsi << l'échange d'une fille ouvre donc une dette infinie ou une dette réelle que le mari ne pourra jamais combler >> (4).

Dans le cadre de l'anthropologie fondamentale de René Girard, la monnaie n'a pas été une nécessité économique, mais une nécessité sociale. Pour que le troc soit possible, il faut que chacun se réfère à une valeur supérieure à l'échange. Or l'échange est fondé sur un mutuel désir de capturer l'autre dans l'échange. Il n'y a pas possibilité d'égaliser des évaluations, puisqu'aucun référent extérieur à l'échange n'existe ni valeur travail ni valeur utile. L'échange des choses, quand il dépasse le cadre du don rituel ou du vol, ne peut être sous une forme autre qu'un échange monétaire : l'économie de troc est monétaire mais a-numéraire. Ainsi la monnaie n'est pas un bien comme les autres. Elle est une institution sociale, celle qui crée le champ de l'économie et permet son développement (5). L'idée selon laquelle le troc précède historiquement, la mesure, donc la monnaie est à reconsidérer.

L'économie du troc est une économie monétaire à numération mentale qui, basée sur la confiance et la solidarité, a permis l'organisation des activités humaines par intégration grâce au processus de la monétarisation.

Le cauri fut l'une des monnaies de coquillage de forme ovale qui circula en Afrique centrale. Le cauri répondait en effet à plusieurs conditions indispensables pour les populations indigènes. Le cauri était un bijou, un ornement, il portait sa valeur en lui comme monnaie, le cauri s'échangeait au Soudan avec les francs coloniaux. Cinq francs en argent contre cinq mille cauris en 1834. Le cauri résistait aux phénomènes climatiques.

Le sel a servi de monnaie en Afrique centrale pendant de nombreux siècles. Le sel servait à l'intérieur du pays. L'importance que revêtaient le sel du haut-Soudan ou de Bornou fut à l'origine de maintes combats sanglants entre les royaumes noirs du moyen Niger et les expéditions arabes venant du nord. Le manque de sel était ressenti comme une calamité.

La poudre d'or fut aussi un intermédiaire des échanges. Le fer a été l'une des monnaies qui circula dans la région d'Afrique centrale avec des implications techniques. Les Pahounis du Congo avaient une monnaie en tige de fer dont l'extrémité était terminée par un anneau. Les Bassa du Cameroun usèrent du fer comme monnaie d'échange, les Beti aussi. Il convient de noter que « la circulation des monnaies dites primitives, ces monnaies imparfaites, cauris et autres mais qui ne sont imparfaites qu'à nos yeux, possédaient toutes les caractéristiques économiques qui s'attachent à cette qualification, homogénéité, c'est-à-dire interchangeabilité, ensuite, valeur en soi, enfin et surtout » (6) tout est monnaie, tout est crédit écrit Schumpeter.

« les récents travaux archéologiques révèlent que les systèmes d'enregistrement sont apparus, il y a quelques 11 000 ans du Soudan au Pakistan, de petits jetons d'argile gravés symbolisent la quantité et la qualité des produits répertoriés en vue du stockage ou des transactions. La comptabilité précède et génère l'écriture sous la poussée du développement du commerce. Les origines de la comptabilité se perdent dans la nuit des temps » (7)

La colonisation va s'employer à évincer la monétarisation traditionnelle, le rôle essentiel de la banque (8) en Afrique serait alors de financer le commerce de la colonie, de faciliter la sortie des produits locaux en même temps que de financer, si nécessaire les entrées de marchandises Européennes. Les populations indigènes dont on a cherché, en même temps à multiplier les besoins sur le modèle des mœurs Européennes, afin d'en faire des centres de consommation de plus en plus étendus d'articles venus de la métropole, se sont trouvés entraînés soit à s'employer dans les exploitations culturelles à caractère industriel et partant, à abandonner les productions locales qui assuraient leur alimentation quotidienne, l'impôt et les travaux forcés (impôt physique) ont été les éléments qui ont contraints les indigènes à travailler dans les cultures rentes.

Le processus de la monétarisation qui va se mettre en place n'obéira pas au processus normal de la monétarisation, la monnaie qui apparaîtra pendant les périodes de campagnes agricoles

retournera très vite à la métropole bloquant toute monétarisation effective de l'économie.

L'étude de la monétarisation à travers la théorie du circuit nous montrera qu'il y a un ordre à la monétarisation, et une condition nécessaire et suffisante de la monétarisation. L'indicateur circuitiste de la crise est en même temps l'indicateur de la monétarisation. C'est la monnaie qui engendre la crise et génère le développement.

La monétarisation récessive observée, conséquence des dualismes et de l'endettement fait de l'indicateur circuitiste de la crise un bon indicateur de monétarisation mais un mauvais indicateur de crise. L'inarticulation de l'économie, son incohérence et la faible industrialisation sont quelques éléments qui affaiblissent l'explication de la crise par l'indicateur circuitiste. Cet indicateur saisi la crise économique, quand les pays d'Afrique centrale connaissent une crise de développement. François Quesnay ne voyait-il pas le fonctionnement de l'économie comme celle du corps humain ? une totalité.

<< Il est inutile d'insister sur la signification, pour un pays, de l'abandon de son patrimoine culturel. Le lien bien connu entre culture nationale et aptitude à l'industrialisation a encore été souligné par H. Aujac. Ainsi Césaire n'écrit-il pas, un peuple qui oublie son passé se prive de l'avenir. << toute économie monétaire est forcément dynamique... La monnaie en effet retient les expériences du passé assure le lien entre le présent et le futur, met au premier plan les anticipations par l'intermédiaires des quelles ce sont toutes les variables non seulement économiques mais extra-économiques qui influent sur l'évolution économique et sociale. En bref, la monnaie c'est l'humain au sens plein saisi dans la dynamique du développement >> (9).

Le milieu culturel est un facteur important dans le processus de développement. Ce sont les valeurs, normes, attitudes et croyances d'une société dans leur totalité qui façonnent l'organisation sociale, politique et économique, les institutions et en général l'attitude de cette société à l'égard du développement et des questions connexes. Ainsi une civilisation ne peut être jugée valablement que par rapport à, elle-même, en tenant compte de ses motivations profondes.

Lorsque nous parlons de culture, il ne s'agit pas uniquement des systèmes d'habitudes façonnées par les mythes, rituels et moeurs hérités de nos ancêtres et souvent vidés de leur contenu scientifique ou cosmogonique en raison des migrations séculaires. Et tout compte fait, ces systèmes d'habitudes sont le témoignage et la vérité d'une époque pendant laquelle nos ancêtres ont su cristalliser l'adéquation entre d'une part, leur conception et représentation du monde et d'autre part les exigences sociales, politiques, religieuses et économiques. Or, lorsqu'une culture manifeste son incapacité à s'adapter aux contingences dictées par un monde en perpétuelle mutation, lorsque confrontée aux cultures exogènes elle s'en trouve désarticulée, elle cesse d'être la vérité de l'époque considérée et est condamnée à la régression,

voir l'extinction. Ainsi donc, le terme culture laisse entrevoir dans notre esprit une critique permanente des valeurs traditionnelles qui, lorsqu'elles sont figées, décrètent notre immobilisme, et toute allégeance à ces valeurs ancestrales sollicite l'intervention de la raison et la pensée libre.

C'est en ce sens que le terme culture revêt son sens le plus dynamique, car il devient un processus dialectique qui codifie les valeurs suggestives du passé pour affermir notre être dans le monde.

La problématique du développement que pose le processus de la monétarisation gagnerait par une meilleure utilisation de notre culture : un produit de l'espace et du temps.

<< Le temps est invention ou il n'est rien du tout ... Il nous permet d'étudier non seulement ce qui demeure << mais aussi ce qui se transforme, les bouleversements géologiques et climatiques, l'évolution des espaces, la Genèse et les mutations des normes qui jouent dans les comportements sociaux >> (10).

Le développement ne peut être considéré comme un processus imitatif dans lequel le procès technique, la maîtrise technologique et le capital financier ne sont que de simples variables. Le développement est d'abord un processus à travers lequel une société donnée, en fonction de sa situation historique, s'adapte à son milieu et son environnement, et maîtrise des changements mutations et ruptures qui s'y produisent. Cette maîtrise implique que la société se donne les moyens d'infléchir ou d'orienter les changements, de les digérer et d'en déterminer le rythme, que ceux-ci soient liés à des variables internes à la société ou qu'elles proviennent de l'extérieur.

Or cette maîtrise du rythme et de la nature des changements implique une maîtrise technologique qui postule le développement au sein de la société. Des connaissances théoriques et pratiques lui permettant de transformer le milieu et de le rendre apte à répondre aux besoins de la société. C'est cette maîtrise technologique, cette production constamment renouvelée des connaissances qui permettent à la société de donner à l'accumulation une dynamique autonome à travers un système productif auto-centré où tous les secteurs sont intégrés. Une définition minimum d'une politique de développement s'alignera sur celle de Nicole Brejan de Lavergne : << réaliser une économie intégrée, tendant à la création d'un marché intérieur et à la satisfaction des besoins essentiels de la population nationale >>. La réalisation d'un tel objectif nous a amené à rejeter deux conceptions du libéralisme << la première c'est l'apologie aveugle de l'ordre existant, considéré par beaucoup comme libéral ; la seconde c'est la conception naïve d'un ordre libéral susceptible d'assurer l'harmonie des intérêts... mon opinion n'a jamais varié sur ce point, que nous sommes avancés trop loin dans la libéralisation des échanges commerciaux et les mouvements de capitaux à long et court terme >> (11).

L'étude de la monétarisation nous a amené à nous interroger sur les conditions effectives de la création monétaire dans le capitalisme contemporain << la connaissance de ces conditions est indispensable à l'intelligence des moyens d'action et des difficultés de la politique monétaire pour avancer résolument vers la bonne voie. il faut se préoccuper de la dynamique du crédit (12), c'est ce que nous avons fait en rejetant le préalable de l'épargne pour investir. La monnaie devrait jouer son rôle : d'instrument au service du développement.

Si la monnaie représente la production elle représente la production qui existe ou va exister, une fois qu'une anticipation se fait jour la monnaie doit être à son service. << la monnaie est servie : aucune autorité monétaire n'a jamais créée de la monnaie sans que celle-ci ait d'abord été demandée.

L'offre de monnaie ne peut-être posée comme exogène >> (13). L'investissement précède l'épargne qui s'y ajuste.

La logique endettement - création de richesses - développement impose pour sa réussite un comportement autre, aux agents économiques (banques, entreprises, ménages) mais ce que nous avons pu constater est différent. Quand le premier flux F part du rôle banques, il va au pôle entreprises, la production qui part des entreprises est destinée aux ménages.

En établissant que la consommation des ménages est extravertie de façon historique et depuis par mimétisme, on en déduit : la production des entreprises est extravertie, ce qui établit l'incohérence du système productif où le profit des entrepreneurs locaux est le dernier profit. Les banques où la majorité des capitaux est non résidents orientent les flux inférieurs. L'épargne des ménages est exportée. Et rien n'empêche que cet épargne soit offert sous forme de crédit aux Etats en retour.

La théorie du circuit permet d'établir que nos entreprises sont intermédiaires des entreprises étrangères et distributrices de leurs marchandises. Nos véritables entreprises de productions sont dans les campagnes pénalisées par le crédit. Le dualisme est une situation de répression monétaire. L'économie informelle et les tontines combattent cette situation, mais elles demeurent encore au niveau de la distribution, le stade de la production tarde à venir. Ce stade est bloqué par le dogme de l'épargne préalable et la technologie.

La crise de 1929 a été resorbée par un processus de monétarisation qui consistait à faire travailler les hommes même pour les travaux inutiles. Ces hommes devenaient des consommateurs. Keynes dit qu'un fêtard est plus utile à l'économie qu'un saint homme. Et la fête se fait avec la monnaie.

Infléchir la franc-monétarisation c'est mettre la monnaie au service de l'économie de production << le destin de l'homme se joue sur la monnaie >> (14) et le processus de la monétarisation n'a pas de terme préassigné.

Infléchir la franc-monétarisation ne signifie pas rompre avec la zone-franc mais refuser une certaine dépendance qui s'apparente à la récolonisation à défaut de ne pouvoir retourner au troc. La zone-franc a permis à plusieurs Etats sinon à tous de taille économique faible de comprendre la nécessité de la solidarité dans la stabilité. Cet acquis n'est pas à négliger, mais une réforme s'impose.

Les politiques d'inspiration quantitativiste appliquées dans la zone-franc renforcent l'extraversion et le dualisme, excluant la grande majorité de la population des mécanismes monétaires.

Le pari des autorités monétaires sera dans la nouvelle donne le pari industriel dans le cadre d'une concurrence praticable qui accroît le champ des possibles en responsabilisant tout le monde.

La rentabilité apparaît être le critère déterminant qui doit soutenir tout endettement. L'endettement est incontournable autant pour les périodes de croissance que pour celle de récession. Un pays ne peut se développer sans endettement.

<< Pour le pays à balance commerciale négative $X - M < 0$ mais à profit généralisé positif ($I - F' > 0$) >> la réponse de la théorie du circuit est << puisque vous ne pouvez pas payer sur le revenu payez sur le patrimoine >> c'est ici que le risque de recolonisation surgit et la théorie du circuit met en garde les pays anciennement colonisés.

La théorie du circuit par l'étude de la monétarisation nous aura permis de chercher ailleurs les voies d'une explication véritable celle qui ne coupe pas le phénomène de ses racines historiques, et culturelles. Car l'économie est un phénomène cumulatif.

Etudier la monétarisation, c'est << penser la monnaie, c'est faire place à l'idée selon laquelle la société marchande n'est pas une structure horizontale mais une organisation hiérarchique. Le rapport monétaire est le niveau supérieur de cette organisation, celui grâce auquel la totalité sociale acquiert son unité >> (15).

La << monnaie charrie les signes pour le plus grand profit non de celui qui les transmet, mais de celui qui les émet >> (16) << celui qui emprunte, sera serviteur de l'homme qui prête >> (17). La socialisation de la finance est un passage obligé dans l'inflexion de la monétarisation.

La franc-monétarisation est un instrument de transfert de souveraineté, et de domination. Le crime de toute domination est le crime contre l'esprit du peuple, sa culture et ce crime ne peut être entièrement saisi par la norme monétaire. C'est un crime contre l'identité car << l'idée selon laquelle la monnaie servirait à mesurer une valeur préexistante est mythique. Il faut s'en détacher pour se consacrer à l'étude passionnante de l'usage que les hommes font et ont fait de la numération pour organiser

une proportion croissante de leurs activités >> (18) et désorganiser une proportion croissante des activités des voisins, tout étant fait avec philosophie.

L'économie dominante exerce ses prises sur les ressources économiques des territoires soumis, par la manipulation de la monnaie, par l'infléchissement de la structure des institutions, par le conditionnement des esprits et de nombreuses fuites de capitaux qui pervertissent la monétarisation qui, croît, en même temps que croît le chômage et l'endettement.

Aussi exhaustif que la comptabilité sur l'échange inégal puisse être. Elle restera en deça de l'impact de la franc-monétarisation dans le continent. Penser un seul instant que l'enfer c'est les autres (19) serait une lecture assez éloignée des doutes que j'ai ressentis et voulu transmettre aux autres. "la vérité n'est écrite nulle part" (20), surtout dans le domaine monétaire où l'on ne méditera jamais assez et sans que ceci soit un frein à l'action le texte de Bernard Vinay qui suit :

La gestion monétaire est un pari permanent en ce sens qu'aucune équation ne donnera jamais le niveau précis tolérable au-delà duquel se trouve l'aventure, l'avenir peut appartenir à ceux qui savent où aller trop loin. L'inconvénient majeur c'est qu'aucun retour en arrière ne permet de compenser les erreurs commises, lorsque la mesure est dépassée (risque de troc ou de récolonisation). La prudence est mère de la sûreté dans le domaine monétaire peut-être davantage qu'en tout autre. L'indicateur circuitiste traduit cette prudence, puisse être la démarche dans les autres domaines ?

La monétarisation est un processus qui s'inscrit dans l'histoire dans la forme et dans le fond. Il ne peut être limité à une forme ou à des formes, le réel est infini. Le processus de la monétarisation en définissant l'économie à travers le social se définit en partie. << L'économie n'est pas une discipline bien définie, ses frontières se déplacent constamment et leur définition est fréquemment un sujet de controverse >> (21) il en est aussi vraisemblablement de la monétarisation. Il manque à la science une théorie des processus transitoires, qui refuserait une normalisation par rapport à un temps ou à un espace acceptant ainsi chaque situation comme un devenir mais ce manque - heureusement ! - Ne laisse-t-il pas un champ à la réflexion ? Le développement n'est-il pas un processus ? Conduit par la monétarisation et conduisant la monétarisation. La causalité est ici circulaire.

LES NOTES DE LA CONCLUSION

- 1) F. BRAUDEL Capitalisme et civilisation matérielle tome 1 ed. Arthaud 1980 page 392.
- 2) IDEM page 393
- 3) IDID page 393
- 4) CHARLES-HENRY PRADELLES Dettes d'alliances chez les père DE LA TOUR de l'Adamaoua. Journal des Africanistes tome 58 Fascicule 2 1988.
- 5) J. M. ALBERTINI ET A. Sipem Comprendre les théories économiques tome 2 ed. seuil 1983 page 321.
- 6) F. BRAUDEL O.C page 386
- 7) P. BAILLY L'économie et les chiffres P.U.G Grenoble 1989 page 123.
- 8) La banque d'Afrique occidentale (B.A.O). La B.A.O fut créée par décret du 29 juin 1901 au capital de 1 500 000 francs (pour la petite histoire), l'origine de la B.A.O comme de toutes les banques coloniales est étroitement liée à l'abolition de l'esclavage. En effet, le décret du 27 avril 1884 qui abolissait définitivement l'esclavage dans les territoires français n'en bouleversait pas moins les conditions économiques. Cette mesure en privant les plantations de leur main-d'oeuvre servile désorganise l'économie locale et rendit nécessaire la création des banques destinées à procurer aux colons les moyens de crédit qui leur étaient indispensables pour poursuivre leurs activités. Les anciens propriétaires d'esclaves reçurent des parts dans la B.A.O pour être dédommagé des pertes occasionnées par la loi abolissant l'esclavage. L'abolition de l'esclavage ouvrit un débouché commercial.
- 9) F. POULON La France, nation salariée économies et sociétés hors série N° 32 août 1989 page 88.
- 10) Cité par M. AGLIETTA La violence de la monnaie P.U.F
ET A. ORLEAN 1984 page 20.
- 11) MAURICE ALLAIS - Impôt sur le capital et la
reformé monétaire ed. Hermann
1977 367 pages.
- 12) ALAIN BARRERE La crise n'est pas ce que l'on
croit ed. economica 1981 page 11.
- 13) GILBERT ABRAHAM-FROIS Eléments de dynamique économique
ed. Dalloz 1977 page 322.
- 14) JACQUES RUEFF Age de l'inflation ed. Payot Paris 1963.
- 15) M. AGLIETTA ET O.C page 3.

« A l'expiration de leurs fonctions, les membres sortants titulaires et suppléant peuvent être nommés à nouveau.

« A titre exceptionnel, pour permettre au comité sortant de terminer l'examen des litiges en cours, les mandats des membres peuvent être prorogés d'une durée maximum de deux mois. »

Fait à Paris, le 3 juin 1937.

ALBERT LEBRUN

Par le Président de la République :

Le ministre des colonies,
MARIUS MOUTET.

ARRÊTÉ promulguant le décret du 7 juin 1937 portant création au Cameroun de sociétés indigènes de prévoyance, de secours et de prêts mutuels agricoles.

LE GOUVERNEUR DES COLONIES
COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AU CAMEROUN
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu les décrets des 23 mars 1921 et 21 février 1925 déterminant les attributions du Commissaire de la République française dans les territoires du Cameroun, ensemble le décret du 13 février 1937 ;

Vu le décret du 16 avril 1921 fixant le mode de promulgation et de publication des textes réglementaires au Cameroun ;

Vu la circulaire ministérielle du 10 septembre 1931 relative à la promulgation et à la publication aux colonies de certains textes législatifs et réglementaires.

ARRÊTÉ :

Article premier. — Est promulgué au Cameroun le décret du 7 juin 1937 portant création au Cameroun de sociétés indigènes de prévoyance, de secours et de prêts mutuels agricoles.

Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Yaoundé, le 7 juillet 1937.

BOISSON

DÉCRET portant création au Cameroun de sociétés indigènes de prévoyance, de secours et de prêts mutuels agricoles.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu le mandat sur le Cameroun confirmé à la France par le conseil de la Société des nations le 20 juillet 1922 ;

Vu les décrets des 23 mars 1921 et 21 février 1925 déterminant les pouvoirs du Commissaire de la République française au Cameroun ;

Vu le décret du 4 juin 1931 organisant le crédit agricole mutuel au Cameroun ;

Sur le rapport du ministre des colonies,

DÉCRET :

Article premier. — Dans le territoire du Cameroun sous mandat français, il peut être créé par arrêté du Commissaire de la République pris en conseil d'administration, des sociétés indigènes de prévoyance, de secours et de prêts mutuels agricoles.

Art. 2. — Les sociétés indigènes de prévoyance, de secours et de prêts mutuels agricoles du Cameroun ont pour but :

De prendre toutes mesures contribuant au développement de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la cueillette ainsi qu'à l'amélioration des conditions dans lesquelles s'effectuent la récolte, la préparation, la circulation, la conservation et la vente des produits. Elles peuvent notamment organiser la vente des produits de leurs adhérents ;

De venir en aide, par des secours temporaires ou des prêts, à leurs adhérents nécessiteux ;

De permettre à leurs sociétaires, par des prêts en nature ou en argent, de maintenir et de développer leurs cultures et d'améliorer leur exploitation, leur outillage et leur cheptel.

Elles peuvent consentir des prêts aux autres sociétés indigènes de prévoyance ainsi qu'aux organismes autorisés par le décret régissant le crédit mutuel agricole, associations agricoles, sociétés coopératives agricoles, etc., à condition qu'ils ne comprennent que des adhérents de la société de prévoyance.

Les sociétés de prévoyance du territoire peuvent constituer un fonds commun, doté de la personnalité civile, dont l'organisation et les attributions seront fixées par arrêté du Commissaire de la République en conseil d'administration. Elles peuvent, dans les mêmes conditions, être groupées en unions.

Art. 3. — Il ne peut être créé qu'une société par subdivision administrative, la plus petite commandée par un Européen. Son siège social est au chef-lieu. Elle peut être divisée en sections réparties, selon le cas, par divisions territoriales ou par groupements ethniques.

Art. 4. — La société indigène de prévoyance, de secours et de prêts mutuels agricoles est composée des seuls cultivateurs et éleveurs de statut indigène de la région, qui en font obligatoirement partie.

Les cotisations sont perçues et les remboursements de prêts recouverts comme s'il s'agissait de centimes additionnels à l'impôt.

Les litiges entre la société de prévoyance et ses adhérents sont portés devant les tribunaux indigènes.

Les graines de semences avancées aux cultivateurs sont incessibles. Tout auteur, coauteur ou complice de cession ou de tentative de cession sera puni d'une amende de 50 à 500 fr. et d'un emprisonnement de six jours à un mois ou de l'une de ces deux peines seulement.

La caisse de crédit agricole mutuel ne peut accorder de prêts aux associations agricoles, sociétés coopératives agricoles et associations d'intérêt général agricole que par l'intermédiaire et sous la garantie des sociétés de prévoyance dans tous les cas où ces associations comprennent exclusivement des adhérents de la société.

Art. 5. — Chaque société est administrée par un conseil formé de membres indigènes délégués par les sections.

L'administrateur, chef de région, est président de ce conseil. Il est assisté d'un vice-président, choisi par le Commissaire de la République, après avis du chef de région sur une liste de trois membres présentés par le conseil.

Les fonctions de président, de vice-président et de membres du conseil d'administration sont gratuites.

Un secrétaire trésorier est adjoint au conseil avec voix consultative.

Les fonctions de secrétaire trésorier sont exercées par un fonctionnaire ou un agent de l'administration choisi par le Commissaire de la République sur la proposition du chef de région.

Une remise ou indemnité lui est attribuée sur les fonds de la société.

La société est représentée dans chaque section par une commission locale dénommée commission des sections.

Les membres de cette commission, élus par les sociétaires de la section, se choisissent un président, ce dernier peut être assisté d'un secrétaire comptable.

Les sociétés de prévoyance peuvent placer leurs fonds disponibles à la banque de l'Afrique occidentale ou à la caisse des dépôts et consignations.

Elles peuvent déposer leurs titres ou valeurs au porteur à la banque de l'Afrique occidentale.

Tout dépôt de fonds ou de titres au porteur leur est interdit en dehors des établissements susmentionnés.

Les fonctionnaires et agents des divers services sont tenus d'apporter leur concours gratuit au fonctionnement des sociétés de prévoyance, ainsi qu'à celui des associations agricoles, sociétés coopératives agricoles et associations d'intérêt général agricole ne comprenant que des adhérents de la société de prévoyance.

Art. 6. — Nulle société indigène de prévoyance, de secours et de prêts mutuels agricoles ne peut entrer en fonctions qu'après avoir fait approuver ses statuts.

Art. 7. — Les fondateurs d'une société indigène de prévoyance, de secours et de prêts mutuels agricoles dont la création a été décidée dans la forme prévue à l'article 1^{er} du présent décret, doivent adresser au Commissaire de la République leurs projets de statuts.

Ces statuts sont approuvés par arrêté du Commissaire de la République en conseil d'administration.

L'arrêté d'approbation constate la conformité des statuts aux dispositions du présent décret.

Art. 8. — Aucune modification statutaire ne peut être mise en pratique si elle n'est préalablement approuvée conformément aux dispositions de l'article précédent.

Art. 9. — Les sociétés indigènes de prévoyance, de secours et de prêts agricoles, approuvées, jouissent de la personnalité civile.

Dans tous les cas, elles sont valablement représentées par leur président.

Art. 10. — Les litiges relatifs aux sociétés indigènes de prévoyance, de secours et de prêts mutuels agricoles sont de la compétence des tribunaux du droit commun.

Art. 11. — Le président du conseil d'administration de chaque société indigène de prévoyance, de secours et de prêts mutuels agricoles adresse annuellement au Commissaire de la République un rapport faisant ressortir la situation morale et financière de la société.

Art. 12. — Le fonctionnement des sociétés indigènes de prévoyance, de secours et de prêts mutuels agricoles est contrôlé par l'inspecteur des affaires administra-

tives ou par des fonctionnaires spécialement délégués à cet effet par le Commissaire de la République.

Ces fonctionnaires reçoivent communication, sans déplacement, des livres, registres, procès-verbaux et pièces comptables de toute nature et peuvent faire porter leurs investigations sur toutes les opérations effectuées par les sociétés.

Les divers documents énumérés au paragraphe précédent sont également communiqués sur leur demande aux inspecteurs des colonies en mission.

Art. 13. — Une commission centrale de surveillance des sociétés, instituée au chef-lieu du territoire, assiste, à titre consultatif le Commissaire de la République.

Elle comprend :

Le secrétaire général du territoire, président.

Un inspecteur des affaires administratives ou à défaut un fonctionnaire désigné par le Commissaire de la République.

L'inspecteur de l'agriculture.

L'inspecteur de l'élevage.

Un président de société de prévoyance, à la désignation du Commissaire de la République.

Un représentant du commerce, à la désignation du Commissaire de la République.

Deux notables indigènes, à la désignation du Commissaire de la République.

Un secrétaire, à la désignation du Commissaire de la République.

Art. 14. — La dissolution d'une société peut être décidée par arrêté du Commissaire de la République en conseil d'administration lorsque le chef du territoire est saisi par un vote de l'assemblée générale des sociétaires.

La dissolution peut également être prononcée d'office par arrêté du Commissaire de la République en conseil d'administration pour inexécution des prescriptions du présent décret, de l'arrêté du Commissaire de la République ou des statuts, ou par tout autre motif.

Art. 15. — En cas de dissolution, la liquidation sera poursuivie sous la surveillance d'un délégué du Commissaire de la République.

Art. 16. — Après règlement des engagements contractés, l'actif social servira en premier lieu à restituer aux sociétaires actuels, soit intégralement, soit au marc le franc, le montant de leurs versements respectifs calculés sans intérêt.

Le surplus, s'il en existe un, sera affecté à l'exécution, sur le territoire de la société, de travaux approuvés par le Commissaire de la République et utiles à l'agriculture ou à l'élevage.

Art. 17. — En cas de démembrement total ou partiel d'une région, les sociétaires des sections intéressées font de plein droit partie de la société de leur nouvelle région à laquelle ils apporteront leur avoir et leurs dettes.

S'il n'existe pas de société dans cette région et si, dans le délai de six mois, il n'en est pas créé une par les sociétaires, la liquidation deviendra obligatoire. Elle sera opérée selon les règles ci-dessus indiquées.

Art. 18. — Les coopératives agricoles existant au Cameroun au moment de la promulgation du présent décret seront tenues, dans un délai de six mois, à compter de la date de cette promulgation, de soumettre à l'approbation du Commissaire de la République en conseil d'administration leurs statuts adaptés aux prescriptions de la nouvelle réglementation.

Art. 19. — Un arrêté du Commissaire de la République réglera les mesures d'exécution du présent décret et notamment le régime financier des sociétés.

Art. 20. — Le ministre des colonies est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République française, au *Journal officiel* du Cameroun et inséré au *Bulletin officiel* du ministère des colonies.

Fait à Paris, le 7 juin 1937.

ALBERT LEBRUN.

Par le Président de la République :

Le ministre des colonies,

MARIUS MOUTET.

ARRÊTÉ promulguant le décret du 7 juin 1937 portant application au territoire du Cameroun, sous réserve de modification des lois des 30 juin 1926, 22 avril 1927, 13 juillet 1933 et 2 février 1937, réglant les rapports entre locataires et bailleurs, en ce qui concerne le renouvellement des baux à loyers d'immeubles ou de locaux à usage commercial ou industriel.

LE GOUVERNEUR DES COLONIES
COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AU CAMEROUN
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu les décrets des 23 mars 1921 et 21 février 1925 déterminant les attributions du Commissaire de la République française dans les territoires du Cameroun ;

Vu le décret du 16 avril 1921 fixant le mode de promulgation et de publication des textes réglementaires au Cameroun ;

Vu la circulaire ministérielle du 10 septembre 1931 relative à la promulgation et à la publication aux colonies de certains textes législatifs et réglementaires,

ARRÊTE :

Article premier. — Est promulgué au Cameroun le décret du 7 juin 1937 portant application au territoire du Cameroun, sous réserve de modification des lois des 30 juin 1926, 22 avril 1927, 13 juillet 1933 et 2 février 1937, réglant les rapports entre locataires et bailleurs, en ce qui concerne le renouvellement des baux à loyers d'immeubles ou de locaux à usage commercial ou industriel.

Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Yaoundé, le 7 juillet 1937.

BOISSON

DÉCRET portant application au territoire du Cameroun, sous réserve de modification des lois des 30 juin 1926, 22 avril 1927, 13 juillet 1933 et 2 février 1937, réglant les rapports entre locataires et bailleurs, en ce qui concerne le renouvellement des baux à loyers d'immeubles ou de locaux à usage commercial ou industriel.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du ministre des colonies ;

Vu le mandat sur le Cameroun conféré à la France en vertu des articles 22 et 119 du traité de Versailles en date du 28 juin 1919 ;

Vu la loi du 30 juin 1926 réglant les rapports entre locataires et bailleurs en ce qui concerne le renouvellement des baux à loyers d'immeubles ou de locaux à usage commercial ou industriel ;

Vu les lois du 22 avril 1927, 13 juillet 1933 et 2 février 1937 modifiant et complétant la loi du 30 juin 1926 susvisée ;

Vu les décrets des 23 mars 1921, 21 février 1925 et 13 février 1937 déterminant les attributions du Commissaire de la République dans le Territoire du Cameroun,

DÉCRÈTE :

Article premier. — Les lois des 30 juin 1926, 22 avril 1927, 13 juillet 1933 et 2 février 1937 réglant les rapports entre locataires et bailleurs en ce qui concerne le renouvellement des baux à loyers d'immeubles ou de locaux à usage commercial ou industriel sont rendues applicables au Cameroun à l'exception toutefois des dispositions :

1° Des alinéas 11, 12, 13, 14 de l'article 5 de la loi du 30 juin 1926, modifié par la loi du 13 juillet 1933 relatif à l'exercice du droit de reprise contre les locataires ou sous-locataires titulaires de la carte de combattant ou veuves de guerre non remariées ;

2° De l'alinéa 3 de l'article 13 de la loi du 30 juin 1926 concernant les locataires mobilisés ;

3° De l'article 19 de la loi du 30 juin 1926, modifié par la loi du 22 avril 1927 relatif aux droits des commerçants et industriels de nationalité étrangère.

Art. 2. — A titre transitoire, le délai minimum de dix-huit mois avant l'expiration du bail prévu pour la demande de renouvellement à l'alinéa 1^{er} de l'article 2 de la loi du 30 juin 1926, modifié par les lois du 13 juillet 1933 et du 2 février 1937, ne sera pas opposable aux locataires dont les baux auront moins de deux ans à courir à la date de la promulgation à la colonie du présent décret.

Pour le renouvellement de ces baux, la demande devra être fournie avant l'expiration du bail et au plus tard dans les trois mois suivant la promulgation à la colonie du présent décret.

Art. 3. — Le ministre des colonies est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République française, ainsi qu'au *Journal officiel* du territoire du Cameroun et inséré au *Bulletin officiel* du ministère des colonies.

Fait à Paris, le 7 juin 1937.

ALBERT LEBRUN.

Par le Président de la République :

Le ministre des colonies,

MARIUS MOUTET.

ARRÊTÉ fixant les conditions d'application du décret du 7 juin 1937 instituant des sociétés indigènes de prévoyance, de secours et de prêts mutuels agricoles.

LE GOUVERNEUR DES COLONIES
 COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 AU CAMEROUN
 OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu les décrets des 23 mars 1921 et 21 février 1925 déterminant les attributions du Commissaire de la République française dans les territoires du Cameroun, ensemble le décret du 13 février 1937 ;

Vu le décret du 7 juin 1937 portant institution au Cameroun de sociétés indigènes de prévoyance, de secours et de prêts mutuels agricoles ;

Le conseil d'administration entendu,

ARRÊTE :

TITRE PREMIER

Formation des Sociétés.

Article premier. — *Qualité des sociétaires.* — Sont seuls considérés comme cultivateurs et éleveurs faisant obligatoirement partie des sociétés indigènes de prévoyance, de secours et de prêts mutuels agricoles, instituées au Cameroun les habitants de statut indigène qui sont aptes à retirer et qui tirent ordinairement leurs principaux moyens d'existence des ressources de l'agriculture ou de l'élevage ainsi que de l'exploitation des produits agricoles ou de cueillette.

Art. 2. — *Statuts.* — Les statuts de chaque société déterminent obligatoirement :

- 1° Le nom et le siège de la société ;
- 2° Son objet ;
- 3° Le mode de répartition de ses membres en sections ;
- 4° La composition des commissions de section, du conseil d'administration et de l'assemblée générale et les règles de fonctionnement de ces organismes ;
- 5° Les conditions auxquelles peuvent être accordés les prêts et les secours ;
- 6° Les conditions auxquelles peuvent être effectués le versement et le retrait des dépôts de fonds en compte-courants ;
- 7° Les conditions auxquelles les machines agricoles, le matériel et les animaux achetés par la société peuvent être loués ou cédés aux adhérents ; également les conditions de vente des engrais aux dits adhérents ;
- 8° Les conditions auxquelles peuvent être consentis ou contractés des emprunts ;
- 9° Les conditions auxquelles peuvent être contractées des assurances ;
- 10° Le mode de constitution des réserves, la nature et les procédés de sélection des graines qu'il y aura lieu de réserver.

Un exemplaire des statuts approuvés est déposé au chef-lieu du territoire, aux archives de la Région et des subdivisions administratives, ainsi qu'au siège social et chez les présidents des commissions de section où tout sociétaire peut être admis à en prendre connaissance.

L'assemblée générale des sociétaires a seule qualité pour proposer des modifications aux statuts.

Art. 3. — Lorsque l'ensemble des cultivateurs et éleveurs d'une Région ne paraît pas susceptible de former une société de prévoyance, il peut être institué, à titre transitoire par arrêté du Commissaire de la République pris dans les conditions stipulées à l'article 1^{er} du décret du 7 juin 1937 une section autonome correspondant à un groupement ethnique déterminé ou à une division territoriale de la région.

Cette section fonctionne comme une société de prévoyance ordinaire et est soumise aux mêmes règles. Son conseil d'administration peut être présidé, à défaut du chef de région, soit par un fonctionnaire spécialement délégué par celui-ci, soit par le chef de subdivision.

Lorsque la création dans la région d'une ou plusieurs autres sections vient à être décidée, la section en question cesse d'être autonome et se transforme automatiquement en section ordinaire de la société de prévoyance de la région.

TITRE II

Administration des Sociétés.

Art. 4. — *Commission de section.* — La société est représentée dans chaque section par une commission élue par les sociétaires de la section conformément aux coutumes locales et sans limitation de la durée de leur mandat. La représentation des divers éléments de la population composant la section doit y être assurée proportionnellement à leur importance.

Le nombre des membres des commissions de section et les règles auxquelles est soumis le fonctionnement de ces commissions sont fixés dans les statuts.

Le chef de subdivision peut être élu président de la ou des commissions de section de sa subdivision.

Art. 5. — *Conseil d'administration.* — Les délégués appelés à former le conseil d'administration de la société sont élus par les sociétaires de la section, conformément aux coutumes locales et pour une durée de trois ans. Leur mandat est indéfiniment renouvelable.

Chaque section est représentée au conseil par un délégué au moins.

A l'expiration de la première année, un tiers des sièges désignés par le sort, font l'objet de la réélection ou du remplacement de leurs titulaires. Il en est de même à la fin de la deuxième année pour le deuxième tiers et à la fin de la troisième pour les sièges restants.

Les élections ultérieures ont lieu tous les trois ans afin de remplacer les titulaires ayant accompli l'intégralité de leur mandat et ceux élus en remplacement de membres décédés, démissionnaires ou révoqués qui auraient à cette époque trois ans de présence.

Le nombre des membres du conseil d'administration et les règles auxquelles est soumis le fonctionnement de ce conseil sont fixés dans les statuts.

Les membres du conseil peuvent être révoqués par le Commissaire de la République pour négligence ou faute grave, sur la proposition motivée du chef de région.

Tout membre révoqué est immédiatement remplacé par un nouveau délégué qu'élit la section qu'il repré-

sentait et pour la durée de son mandat. Il en est de même en cas de décès ou de démission.

Tout membre révoqué ne peut être réélu avant trois ans écoulés.

Art. 6. — Chaque société de prévoyance a un ou plusieurs gérants choisis par le chef de région, de préférence parmi le personnel des services agricoles et vétérinaires, et un secrétaire-trésorier qui est obligatoirement l'agent spécial ou l'agent intermédiaire des fonctions au siège de la société.

Le secrétaire-trésorier perçoit une indemnité de responsabilité calculée sur la base de 2% du montant des recettes avec maximum de 4.000 francs.

Art. 7. — Les agents agricoles, vétérinaires et forestiers de la région, éventuellement les agents d'autres services techniques, assistent à titre consultatif aux séances du conseil d'administration sur convocation du président.

Art. 8. — Toutes les décisions concernant la gestion de la société et qui ne relèvent pas d'un vote de l'assemblée générale, sont arrêtées par le président après consultation et approbation du conseil d'administration.

Les décisions qu'il prend seul en cas d'urgence sont soumises à la ratification du conseil au cours de la plus prochaine séance.

Art. 9. — *Assemblée générale.* — L'assemblée générale représente l'ensemble des sociétaires. Elle se compose :

1° Du président du conseil d'administration assisté du secrétaire-trésorier ;

2° Du vice-président ;

3° Du ou des gérants ;

4° Des délégués des sections, membres du conseil d'administration dont le plus ancien constitue, avec le président et le vice-président, le bureau de l'assemblée ;

5° Des délégués spéciaux désignés, à cet effet, par les sections à raison d'un délégué par village ou par groupe de villages, suivant la répartition fixée par les statuts sans que le nombre desdits délégués puisse être inférieur à deux par section.

L'assemblée générale se réunit obligatoirement une fois par an au siège social, sur la convocation du président pour prendre connaissance du compte-rendu de la situation morale et financière de la société pendant l'exercice écoulé et pour procéder à l'examen du projet de budget et du programme d'améliorations agricoles de l'exercice suivant.

L'assemblée générale peut, en outre, être convoquée par son président quand les circonstances l'exigent.

L'assemblée générale est valablement constituée lorsque la moitié de ses membres plus un sont présents.

Les décisions sont prises à la majorité des voix. En cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Art. 10. — Les sections autonomes visées à l'article ci-dessus sont administrées par un conseil composé de membres élus par les sociétaires de la section conformément aux coutumes locales et sans limitation de la durée de leur mandat. Elles ne comportent pas de commission de section. Leur assemblée générale se compose du président, assisté du secrétaire et d'un

trésorier, du vice-président, d'un délégué membre du conseil d'administration qui constitue avec le président et le vice-président le bureau de l'assemblée et de délégués spéciaux désignés par la section à raison d'un délégué par village ou par groupe de villages, sans que le nombre desdits délégués puisse être inférieur à douze.

TITRE III.

Organisation financière des sociétés.

Art. 11. — Emploi des ressources financières. — Les ressources financières des sociétés doivent être exclusivement consacrées à des opérations dont l'objet réponde à l'un des buts définis par l'article 2 du décret du 7 juin 1937.

L'aide à l'agriculture et à l'élevage qui constitue l'un de ces buts essentiels peut consister, notamment :

Dans l'achat de matériel et de machines agricoles que les sociétés peuvent mettre à la disposition de leurs adhérents soit gratuitement soit moyennant une faible redevance ou qu'elles peuvent leur céder au prix coûtant, soit au comptant, soit à crédit ;

Dans l'achat d'animaux de labour qu'elles peuvent louer ou céder dans les mêmes conditions ;

Dans l'achat d'engrais qu'elles peuvent céder aussi au prix coûtant, au comptant ou à crédit ;

Dans l'achat de matériel et d'animaux de transport pour le transport des produits de leurs adhérents, matériel qu'elles peuvent louer ou céder auxdits adhérents dans les conditions stipulées ci-dessus ;

Dans l'exécution de travaux agricoles et d'améliorations agricoles d'intérêt collectif, ou de travaux tendant à doter une région ou une agglomération d'ouvrages d'intérêt collectif utiles à l'agriculture tels que canaux d'irrigation, barrages, puits, etc... ;

Dans l'achat d'animaux reproducteurs en vue de l'amélioration de races locales, lesdits animaux pouvant être loués ou cédés aux adhérents dans les conditions stipulées ci-dessus.

Dans la conservation, la préparation et la transformation des produits agricoles ou d'élevage provenant exclusivement des exploitations des adhérents.

Dans l'achat de graines pouvant faire l'objet de prêts à leurs adhérents.

Art. 12. — Fonds social. — Le fonds social est composé :

1° Des cotisations annuelles en espèces ;

2° Des cotisations annuelles perçues en nature au lieu de l'être en espèces, lorsque des circonstances exceptionnelles l'exigent ;

3° Des biens immobiliers ou mobiliers, du matériel, des animaux, des plants, du produit des cultures entreprises par la société et, d'une manière générale, des réserves de toute nature possédées par la société ou achetées par elle ;

4° Des capitaux placés en compte-courant et des intérêts échus de ces placements ;

5° Des espèces en caisse et des valeurs à encaisser ;

6° Des subventions accordées par le Territoire ;

7° Du produit des dons et legs en argent ou en nature ;

8° Des emprunts et des prêts consentis par la caisse de crédit agricole mutuel.

9° Des prêts en espèces ou en nature consentis par la société, des intérêts desdits prêts et du supplément prévu à titre de frais de gestion pour les prêts de toutes sortes consentis aux sociétaires ;

10° Des dépôts de fonds en compte-courant effectués par les sociétaires ;

11° De la location ou de la cession aux adhérents aux conditions prévues par les statuts, du matériel et des machines agricoles, des animaux de labour, du matériel et des animaux de transport, des animaux reproducteurs appartenant à la société ;

12° De la vente aux adhérents, aux conditions prévues par les statuts des engrais achetés par la société ;

13° De la vente des produits et matières appartenant à la société.

Art. 13. — Cotisations. — Le recouvrement des cotisations s'effectue comme s'il s'agissait de centimes additionnels à l'impôt.

Leur perception est constatée par le secrétaire-trésorier sur un rôle spécial, numérique ou nominatif. Ce rôle est établi par le secrétaire, présenté au conseil d'administration et visé par le président avant le premier jour de l'exercice. Le recouvrement des cotisations s'effectue dès le début de l'exercice.

Le taux des cotisations est fixé dans les statuts.

Les cotisations en nature pourront être perçues seulement en vertu d'une décision du Commissaire de la République prise sur la proposition du conseil d'administration de la société de prévoyance. Cette décision fixera les produits à accepter et leur valeur.

Art. 14. — Prêts. — Les prêts consentis par les sociétés de prévoyance sont de trois sortes :

Prêts annuels en nature ;

Prêts exceptionnels en espèces ;

Prêts mutuels agricoles à court, moyen et long terme.

1° Les prêts annuels en nature sont des prêts de semences obligatoirement remboursables à la récolte qui suit l'époque à laquelle ils ont été consentis.

Le conseil d'administration de la société fixe les quantités maximum de graines pouvant faire l'objet de ces prêts.

Le remboursement a lieu en nature.

Le bénéficiaire du prêt doit rendre à la société la quantité perçue par lui, majorée d'une bonification ou d'un supplément fixé par les statuts.

Les prêts en nature sont accordés par la commission de la section à laquelle appartient l'emprunteur, sous réserve d'en rendre compte au président du conseil d'administration.

2° Les prêts exceptionnels en espèces, d'une durée maximum d'un an, ne sont consentis qu'en cas d'accident, de maladie ou de circonstances extraordinaires.

Le montant maximum en est fixé par les statuts. Ils sont accordés par le conseil d'administration.

Dans le cas où, par suite de force majeure, des bénéficiaires de prêts exceptionnels en espèces ne peuvent se libérer dans le délai prescrit, le conseil peut, après enquête, en proroger l'échéance d'un an ou proposer la remise partielle ou totale de la dette à l'assemblée générale qui statue à ce sujet.

3° Des prêts mutuels agricoles, à court, moyen et long terme, peuvent être consentis par le conseil d'administration à un sociétaire ou à un groupe de sociétaires lorsque le fonds social présente un disponible suffisant en espèces ou en titres négociables, déduction faite du montant des dettes exigibles.

Un prélèvement sur le montant global du fonds social est effectué chaque année, à l'époque de l'inventaire, pour le fonctionnement de ces prêts. Ce prélèvement ne peut être supérieur à un pourcentage du montant disponible dudit fonds, en espèces ou en titres négociables, fixé par arrêté du Commissaire de la République après avis de la commission centrale de surveillance.

Les prêts mutuels agricoles à court terme sont consentis pour des dépenses courantes d'exploitation ; leur durée totale ne doit pas excéder, dans la limite maximum d'une année, celle de l'opération en vue de laquelle ils sont accordés.

Les prêts mutuels agricoles à moyen et long terme sont consentis en vue de faciliter l'acquisition, l'aménagement, la transformation et la reconstitution d'exploitations agricoles.

Des arrêtés du Commissaire de la République fixent le montant maximum des prêts mutuels agricoles de toute nature, la durée maxima pour laquelle peuvent être consentis les prêts à moyen et long terme, les garanties spéciales à exiger des sociétaires pour la concession des prêts à long terme.

La décision du conseil d'administration consentant un prêt mutuel agricole à long terme supérieur à 5.000 frs est soumise à l'approbation préalable du Commissaire de la République, la commission centrale de surveillance consultée.

Art. 15. — *Emprunts.* — Une société de prévoyance peut contracter des emprunts dont le montant et les conditions de remboursement sont fixés, dans chaque cas, par le Commissaire de la République, sur la proposition du conseil d'administration et après avis de la commission centrale de surveillance.

Les prêts consentis par la caisse de crédit agricole mutuel aux sociétés indigènes de prévoyance dans les conditions déterminées par le décret du 4 juin 1931, font l'objet de comptes spéciaux dans les écritures de celles-ci.

Art. 16. — *Assurances.* — Les sociétés de prévoyance peuvent contracter des assurances collectives contre la mortalité des bestiaux, les sinistres agricoles tels que l'incendie, les inondations, la sécheresse et autres intempéries et les accidents de travail.

Ces assurances doivent faire l'objet d'un contrat ; ce contrat, signé par le président du conseil d'administration, n'est valable qu'après avis de la commission centrale de surveillance et approbation du Commissaire de la République.

Le montant de la prime ou des primes totalisées, s'il est contracté des assurances de plusieurs nature, doit se renfermer dans les limites des disponibilités de la société.

En cas de sinistre, le montant de la somme à payer par la compagnie d'assurance est versé à la société. La répartition en est faite par le conseil d'administration au prorata des pertes subies par les sociétaires sinistrés.

Les sociétés de prévoyance peuvent également contracter des assurances contre la mortalité des animaux, contre l'incendie pour les immeubles et récoltes qu'elles peuvent posséder, contre les accidents pour les véhicules automobiles dont elles disposent et contre les accidents de travail pour les employés à leur solde.

Art. 17. — *Constitution de matériel agricole et achat d'animaux.* — L'achat d'animaux et la constitution d'un matériel agricole destiné à être loué ou cédé aux sociétaires sont décidés par le conseil d'administration. L'approbation préalable du Commissaire de la République, la commission centrale de surveillance consultée, est nécessaire lorsque l'ensemble des animaux ou du matériel représente une valeur supérieure à 6.000 francs.

Art. 18. — *Intérêts des prêts en espèces.* — Les prêts en espèces de toute nature consentis par une société sont obligatoirement productifs d'intérêts.

Le taux de ces intérêts est fixé à 4 %.

Art. 19. — L'intérêt des prêts en espèces est calculé par mois entier sans fraction de jour, il est dû pour le mois entier pendant lequel l'emprunt est effectué et quel que soit le jour, il n'est pas dû pour le mois de remboursement.

Les constatations à ce titre sont justifiées dans les comptes du trésorier par un décompte général des intérêts acquis à la société.

Art. 20. — *Secours et avances.* — En cas de disette, d'épidémie, de sinistre ou de circonstances exceptionnelles, la société peut consentir à ses adhérents des secours en nature ou en espèces dans les limites déterminées par ses statuts.

Les secours sont accordés par le conseil d'administration. Il en est spécialement rendu compte à l'assemblée générale lors de sa prochaine réunion.

En outre, et dans les mêmes circonstances, la société peut consentir à des sociétaires ou groupes de sociétaires tant pour leur nourriture que celle de leurs animaux, des avances à titre remboursable de denrées alimentaires cédées au prix de revient dans les conditions fixées par les statuts.

Art. 21. — *Procédure des prêts, secours, avances, location d'animaux, de matériel ou de machines agricoles.* — Les sociétaires qui veulent obtenir des prêts de quelque nature qu'ils soient, des secours ou des avances ou qui demandent en location des animaux, du matériel ou des machines agricoles appartenant à la société, doivent s'adresser au président de la commission de leur section.

Celui-ci s'assure de l'exactitude des faits avancés par les demandeurs, de leur honorabilité et, le cas échéant, de leur solvabilité.

Il transmet immédiatement les renseignements obtenus, suivant les cas ci-dessus envisagés, à la commission de section ou au conseil d'administration.

Dans les cas d'urgence, des secours, dont le montant ne doit pas dépasser un maximum fixé par les statuts peuvent être accordés à l'unanimité des voix par la commission de section à charge d'en rendre compte immédiatement au président du conseil d'administration. Celui-ci en saisit le conseil à la première réunion.

Art. 22. — A l'expiration des délais, à moins d'une décision contraire du conseil d'administration ou de l'assemblée générale, le remboursement des prêts ou des avances consentis est poursuivi sur ordre de recette visé par le président et notifié au trésorier du conseil et au président de la commission de la section de l'intéressé.

Le paiement du prix de location des animaux, du matériel ou des machines agricoles est poursuivi dans la même forme aux époques fixées par le conseil d'administration au moment de la location.

Art. 23. — *Cession.* — Les tarifs et les conditions de cession ou de location d'animaux, de matériel ou de machines agricoles appartenant à la société consenties par elle à des sociétaires ou des tiers, sont fixés par une délibération du conseil d'administration approuvée par l'assemblée générale et soumise à l'homologation du Commissaire de la République.

Il en est de même des tarifs de cession des engrais achetés par la société et des tarifs de vente des produits agricoles ou d'élevage qui lui appartiennent.

Art. 24. — L'excédent des recettes sur les dépenses résultant du règlement annuel de l'exercice et compte tenu des prélèvements obligatoirement effectués ainsi qu'il est dit à l'article 14 pour le fonctionnement des prêts mutuels agricoles reçoit l'emploi suivant :

1° Un dixième est obligatoirement affecté à l'achat de titres de rente de l'Etat, de bons du Trésor ou de la Défense nationale, ou de titres des emprunts du territoire garantis par l'Etat, pour constituer le fonds de réserve de la société destiné à parer aux dépenses extraordinaires que les événements imprévus peuvent nécessiter.

2° Le reliquat est placé en compte-courant disponible pour subvenir aux besoins courants et parer, le cas échéant, à l'insuffisance des recettes annuelles.

Art. 25. — *Immatriculation des immeubles.* — Doivent être immatriculés dans les formes légales les immeubles de toute nature possédés par une société de prévoyance.

Il est procédé à cette immatriculation à la requête du président du conseil d'administration agissant au nom de la société.

Art. 26. — *Dons et legs.* — Les sociétés de prévoyance peuvent recevoir des particuliers des dons et legs en nature et en espèces ; elles peuvent également recevoir du territoire des avances remboursables et des subventions.

Toutefois, l'acceptation des dons et legs est subordonnée à l'autorisation du chef du territoire qui a qualité pour n'autoriser que celles de ces libéralités dont les charges ne tendraient pas à faire sortir l'établissement de sa spécialité.

Art. 27. — *Exercice financier.* — L'exercice financier des sociétés de prévoyance est de douze mois ; il commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

Art. 28. — *Budget, programme.* — Il est établi pour chaque exercice un budget auquel peut être annexé un programme d'améliorations agricoles ou de travaux d'intérêt collectif agricole.

Le projet de budget et le programme sommaire général des améliorations ou travaux agricoles, présentés par le président et délibérés par le conseil d'administration, sont arrêtés par l'assemblée générale en temps utile pour parvenir au chef de la colonie deux mois avant la clôture de l'exercice en cours.

Si la nécessité de modifications est signalée par le Commissaire de la République il est procédé à une nouvelle délibération par le conseil d'administration, si les observations portent sur les procédés et moyens d'exécution et par l'assemblée générale s'il s'agit du principe même du projet.

Le budget et le programme des améliorations ou travaux agricoles sont rendus exécutoires avant l'ouverture de chaque exercice par le Commissaire de la République.

Au cas où cette approbation n'est pas intervenue à la date de l'ouverture de l'exercice, le budget et le programme sont considérés comme provisoirement exécutoires.

Toutefois, aucune disposition nouvelle y figurant ne peut recevoir un commencement d'exécution avant approbation.

Art. 29. — Les améliorations agricoles et les travaux d'intérêt collectif agricole dont le prix estimé dépasse 6.000 francs ne peuvent être engagés qu'après autorisation du Commissaire de la République auquel un devis estimatif sommaire doit être transmis avec indication des motifs qui justifient le commencement des travaux,

Sont également soumis à l'approbation préalable du Commissaire de la République les adjudications ou marchés passés par le conseil pour les sommes excédant 6.000 francs.

Il en est de même pour les ventes de matières ou de produits appartenant à la société lorsque la valeur prise en charge ou présumée excède 6.000 francs.

Art. 30. — Les recettes et les dépenses extraordinaires, ainsi que les crédits supplémentaires reconnus nécessaires en cours d'exercice sont proposés, délibérés, arrêtés et approuvés dans la même forme que le budget.

Art. 31. — *Rapport de gestion et inventaire.* — Dans les deux mois qui suivent la clôture de l'exercice annuel, le président du conseil d'administration, avec la collaboration du secrétaire-trésorier établit et transmet au Commissaire de la République le rapport de gestion de la société pour l'exercice écoulé ainsi que le bilan qui y est annexé.

L'inventaire servant à établir à la fin de chaque exercice l'avoir de la société est adressé dans chaque section, par le président de la commission assisté de deux membres. L'inventaire général est établi au siège de la société par le président avec la collaboration effective d'au moins trois membres du conseil et l'assistance du secrétaire-trésorier.

Art. 32. — *Secrétaire-trésorier.* — Les encaissements sont effectués par le secrétaire-trésorier sur le vu d'un ordre de recette délivré par le président.

Les dépenses sont acquittées par le secrétaire-trésorier sur le vu "bon à payer" apposé par le président sur les pièces de dépenses. Le secrétaire-trésorier

a seul qualité pour effectuer les paiements de toutes sortes. Toutefois, les cotisations en nature pourront être versées au magasin de section.

TITRE IV.

Archives et comptabilité.

Art. 33. — Sous la surveillance et le contrôle du président le gérant assure la conservation des documents administratifs et des archives sociales. Il tient les dossiers et les registres afférents à ces affaires.

Le secrétaire-trésorier assure la conservation des documents comptables. Il tient les dossiers et les registres de comptabilité de la société.

Les présidents des commissions de sections tiennent les registres relatifs aux opérations de leur section. Ils versent entre les mains du gérant ou du secrétaire-trésorier qui leur en donnent décharge et en assurent la conservation, les archives de la section ayant plus de deux ans.

Les archives ne sont pas ventilées et tous les documents intéressant la vie sociale y sont conservés pendant vingt ans au moins. Chaque année les archives ayant plus de vingt ans peuvent être détruites sauf le livre-journal de caisse grand-livre et les registres de correspondances et de délibérations qui sont gardés pendant vingt cinq ans.

Art. 34. — *Des registres et de la comptabilité tenus par le secrétaire-trésorier.*

Le secrétaire-trésorier tient :

a) Registres.

1° Le registre de correspondance ou se trouvent dans leur ordre chronologique et sous une même série annuelle de numéros les correspondances de toutes sortes envoyées par la société et les rapports et procès-verbaux de toutes natures ainsi que les marchés et traités de gré à gré passés par la société ;

2° Un dossier de correspondance où sont classés dans leur ordre d'arrivée les correspondances reçues et le cas échéant les affaires contentieuses ;

b) Comptabilité deniers.

3° Un livre-journal de caisse grand-livre où sont consignées par ordre chronologique et sous une série unique annuelle de numéros toutes les opérations de recettes et de dépenses ainsi que les entrées des espèces et valeurs et le solde de chaque journée ;

4° Un quittancier à souche ;

5° Un registre de contrôle des recettes et des dépenses ;

6° Autant de livres auxiliaires qu'il est nécessaire pour suivre les divers comptes ;

Les écritures de ces différents comptes sont passées en partie simple et conformément aux instructions sur le fonctionnement des agences intermédiaires du territoire ;

c) Comptabilité-matières.

7° Un livre-journal matières grand-livre, en quantités et en valeurs sur lequel est inscrit, sous une série unique et annuelle de numéros et par ordre chronologique le détail de chaque opération d'entrée ou de sortie de matériel, graines, etc... ;

8° Un registre des inventaires ;

9° Autant de livres auxiliaires qu'il est nécessaire pour suivre les divers comptes.

Les écritures sont passées conformément aux instructions sur la comptabilité-matières du territoire.

Art. 35. — Le secrétaire-trésorier ne peut effectuer aucune opération comptable sans être en possession d'une ordre du président extrait d'un registre à souches.

Art. 36. — *Des registres et de la comptabilité du président de la commission de section.* — Le président de section tient, dans la même forme que le secrétaire-trésorier un registre et un dossier de correspondances.

En outre il suit les opérations de sa section à l'aide de :

1° Un carnet à souche pour constater les avances et les remboursements de semences ;

2° Un carnet à souche pour les reçus concernant les remboursements des prêts de semences ou de graines vivrières ;

3° Un registre de graines en magasin ;

4° Un registre du matériel en compte à la section ;

5° Un registre-inventaire constatant les inventaires faits en fin d'année ;

6° Eventuellement un carnet de recettes pour les cotisations en nature versées au magasin de section.

Art. 37. — Lorsque toutes les avances de semences sont faites, lorsque tous les remboursements sont effectués, les carnets à souche du président de section sont transmis au président qui les vise. Le secrétaire-trésorier relève alors les opérations constatées à ses livres-journaux grands-livres.

Les autres écritures sont arrêtées mensuellement. Des duplicata de toutes les autres écritures de la section sont remis au secrétaire-trésorier. Celui-ci les présente au visa du président qui en constate l'exactitude. Ces documents sont conservés par le secrétaire-trésorier de la société à l'appui de sa comptabilité.

TITRE V

Contrôle des sociétés.

Art. 38. — *Compte-rendu annuel.* — Dans les deux mois qui suivent la clôture de l'exercice annuel, un compte-rendu faisant ressortir la situation morale et financière de la société est adressé par le président du conseil d'administration au Commissaire de la République.

Art. 39. — *Contrôle des opérations des sociétés.* — Le fonctionnement des sociétés indigènes de prévoyance, de secours et de prêts mutuels agricoles est contrôlé, dans les conditions fixées par le décret du 7 juin 1937 par les inspecteurs des affaires administratives, des services financiers et l'inspecteur de l'agriculture, de l'élevage et des forêts.

Art. 40. — *Commission centrale de surveillance.* — La commission centrale de surveillance, instituée au chef-lieu du territoire, se réunit toutes les fois qu'il est nécessaire sur l'ordre du Commissaire de la République qui fixe l'ordre du jour de ses délibérations. Elle est obligatoirement consultée :

1° Sur la création et la dissolution des sociétés ;

2° Sur l'approbation de leurs statuts et les modifications à y apporter ;

3° Sur l'approbation à accorder au budget et au programme des améliorations et travaux agricoles établis par chaque société ;

4° Sur le pourcentage du fonds total en espèces de chaque société affecté au fonctionnement des prêts mutuels agricoles ;

5° Sur la concession des prêts mutuels agricoles à long terme ;

6° Sur les assurances que les sociétés se proposent de contracter ;

7° Sur les emprunts contractés ou consentis par les sociétés ;

8° Sur les dons et legs.

Elle peut, en outre, être consultée d'une manière générale sur tout ce qui concerne le contrôle et fonctionnement des sociétés.

TITRE VI

Dissolution des sociétés.

Art. 41. — Le délégué chargé de procéder à la liquidation définitive d'une société dont la dissolution a été prononcée est nommé par décision du Commissaire de la République.

Communication lui est faite sans déplacement des livres, registres, procès-verbaux et pièces de toute nature.

La liquidation est homologuée par le Commissaire de la République après avis de la commission centrale de surveillance.

Art. 42. — Aucun encaissement des cotisations autres que celles échues au jour de la liquidation ne peut plus être effectué ; aucun prêt, aucun secours, aucune avance, aucune location, ne peuvent être consentis ; aucun emprunt ne peut être contracté.

Art. 43. — Le Commissaire de la République sur la proposition du liquidateur, après avis du chef de région et de la commission centrale de surveillance, statue sur la continuation ou la suspension des travaux en cours.

Art. 44. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Yaoundé, le 9 juillet 1937.

BOISSON

ARRÊTÉ déterminant les conditions d'organisation et de fonctionnement du fonds commun des sociétés indigènes de prévoyance, de secours et de prêts mutuels agricoles.

LE GOUVERNEUR DES COLONIES
COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AU CAMEROUN
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Vu les décrets des 23 mars 1921 et 21 février 1925 déterminant les attributions du Commissaire de la République française dans les territoires du Cameroun, ensemble le décret du 13 février 1937 ;

Vu le décret du 7 juin 1937 portant organisation des sociétés indigènes de prévoyance, de secours et de prêts mutuels agricoles ;

Vu l'arrêté du 9 juillet 1937 réglant les mesures d'application du décret précité ;

Le conseil d'administration entendu.

ARRÊTÉ :

TITRE PREMIER

Constitution et administration.

Article premier. — Un fonds commun des sociétés indigènes de prévoyance, de secours et de prêts mutuels agricoles est institué au Cameroun.

Art. 2. — Toutes les sociétés indigènes de prévoyance, de secours et de prêts mutuels agricoles du territoire participent obligatoirement à son fonctionnement.

Art. 3. — Ce fonds commun a notamment pour objet :

1° De faciliter les opérations des sociétés indigènes de prévoyance, de secours et de prêts mutuels agricoles ;

2° De recevoir du territoire des fonds de concours, des subventions ou des avances remboursables et d'en consentir aux sociétés de prévoyance ;

3° De contracter éventuellement des emprunts avec l'autorisation du Commissaire de la République, sous sa seule responsabilité avec, s'il y a lieu, la garantie solidaire d'une ou plusieurs sociétés de prévoyance. Le fonds commun peut en outre s'affilier à la caisse locale de crédit agricole mutuel, il peut contracter des emprunts à cette caisse avec l'autorisation du Commissaire de la République, il peut se porter caution pour les prêts consentis à une société participante. Le fonds commun peut également se porter caution pour les prêts consentis par une société de prévoyance participante à une autre société de prévoyance participante ;

4° Dans l'intérêt commun, d'acquérir du matériel, de procéder à des essais ou d'assurer l'exécution de travaux d'intérêt collectif ayant pour but l'amélioration des conditions de culture ou d'élevage.

Art. 4. — L'inspecteur de l'agriculture, de l'élevage et des forêts est délégué par le Commissaire de la République dans les fonctions d'administrateur du fonds commun.

L'administrateur du fonds commun est chargé d'assurer la marche du fonds commun et fait partie de droit avec voix délibérative du conseil d'administration.

A cet effet :

1° Il surveille le recouvrement des sommes revenant au fonds commun à titre de participation ;

2° Il veille à la bonne tenue des registres, dossiers et archives ;

3° Il signe la correspondance sociale ;

4° Il cote et paraphe tous les registres de la société ;

5° Il vise les ordres de recette et les pièces de dépense ;

6° Il provoque les appels à la concurrence, préside aux adjudications, signe les marchés, traités de gré à gré, commande, etc... ;

7° Chaque année, il fait procéder à l'établissement du budget et du programme pour l'exercice futur, il présente ces documents au conseil d'administration ;

8° En cas de nécessité il fait établir les projets de budgets supplémentaires et les présente au conseil d'administration ;

9° En fin de mois, il arrête les livres comptables et assure de la régularité des opérations inscrites, provoque, si nécessaire, les redressements utiles et vise les registres ;

10° Il fait établir le compte de gestion annuel et le soumet à la délibération du conseil d'administration ;

11° L'administrateur signe pour le fonds commun, es reçus délivrés par le secrétaire-trésorier et généralement toutes les pièces engageant à titre quelconque le fonds commun. Notamment il signe les factures, reçus, chèques, contrats, billets à ordre, promesses ;

12° Il représente le fonds commun en justice si besoin en est mais ne peut engager une action sans autorisation préalable du conseil d'administration ;

13° Il poursuit l'immatriculation des immeubles du fonds commun ;

14° Il provoque les réunions du conseil d'administrations en fixe, d'accord avec le président, l'ordre du jour, dresse les procès-verbaux ;

15° Il peut, en cas d'urgence, prendre des décisions à charge par lui de les soumettre à la délibération du conseil d'administration ;

16° Généralement, il arrête avec l'approbation du conseil d'administration, les décisions relatives à la gestion du fonds commun ;

17° Il vérifie la caisse, au moins une fois par mois, rend compte de ses opérations au président du conseil d'administration et établit un procès-verbal de ses opérations ;

18° L'administrateur ne peut engager ou révoquer un employé rétribué par le fonds commun qu'avec l'assentiment écrit du président du conseil d'administration.

La passation de service de l'administrateur du fonds commun ou du secrétaire-trésorier dont il sera parlé ci-après donne lieu à un arrêté général des registres signés du titulaire sortant et du titulaire entrant en fonctions. La signature de l'administrateur est en outre requise dans le cas de passation de service du secrétaire-trésorier à son successeur. Un procès-verbal établi en 3 exemplaires constate les sommes figurant aux différents comptes du livre-journal grand-livre. Il consigne le détail des espèces et valeurs en caisse, le détail des divers dépôts : banque, poste, etc...

Y sont joints :

1° Un inventaire détaillé des archives sociales ;

2° Un inventaire de matériel. Un exemplaire de ce procès-verbal est remis aux intéressés, un troisième est déposé aux archives sociales.

Art. 5. — La commission centrale de surveillance des sociétés indigènes de prévoyance, de secours et de prêts agricoles, complétée par l'administrateur du fonds commun désigné à l'article 4, joue le rôle de conseil d'administration du fonds commun.

Art. 6. — Un fonctionnaire en service dans l'un des bureaux du chef-lieu, nommé par le Commissaire de la République est chargé des fonctions de secrétaire-trésorier.

Le secrétaire-trésorier :

a) Encaisse les recettes ;

b) Acquitte les dépenses ;

c) Est responsable des espèces et valeurs en caisse ;
 d) Établit toutes pièces de comptabilité ;
 e) Tient les registres réglementaires ;
 f) Assure le secrétariat en conseil ;
 g) Sous la surveillance et le contrôle de l'administrateur du fonds commun, il assure la conservation des archives sociales et la tenue des dossiers et registres du fonds commun.

Les archives ne sont pas ventilées et tous les documents intéressant la vie sociale y sont conservés pendant vingt ans au moins.

Chaque année les archives ayant plus de vingt ans peuvent être détruites, sauf le livre-journal grand-livre et les registres de correspondance et de délibérations qui sont conservés pendant 25 ans au moins.

Le secrétaire-trésorier assiste aux délibérations du conseil d'administration avec voix consultative. Une indemnité de responsabilité peut lui être attribuée.

TITRE II

Organisation financière.

Art. 7. — Le fonds commun des sociétés indigènes de prévoyance, de secours et de prêts mutuels agricoles jouit de la personnalité civile.

Art. 8. — Les ressources du fonds commun se composent :

1° Des revenus des biens, fonds et valeurs du fonds commun ;

2° Des fonds de concours, subventions ou avances remboursables du territoire ;

3° Du produit des emprunts qu'il peut être autorisé à contracter en vertu d'un arrêté spécial du Commissaire de la République ;

4° D'une quote-part à verser par les sociétés dont la quotité est fixée au dixième des cotisations en espèces de chaque société.

Art. 9. — L'administrateur du fonds commun est ordonnateur du budget du fonds commun. Les dépenses supérieures à mille francs devront être, au préalable, visées par le président de la commission de surveillance.

Pour les fournitures de toute espèce, transports, travaux, etc..., et selon l'importance, l'urgence qu'ils présentent, le plus ou moins de facilités de livraison ou d'exécution rencontrées sur place, il est recouru soit au marché par adjudication, soit au marché de gré à gré après appel d'offres ou demande de prix, soit enfin aux achats de gré à gré sur factures après conventions verbales.

Art. 10. — Le secrétaire-trésorier tient les écritures et la comptabilité du fonds commun suivant les instructions du Commissaire de la République et sous le contrôle de l'administrateur.

La comptabilité reposera sur deux livres essentiels :

1° Le livre-journal grand-livre ;

2° Le livre de contrôle de l'exécution du budget.

Les prescriptions sur la tenue de la comptabilité en vigueur pour les sociétés de prévoyance sont applicables au fonds commun.

Art. 11. — Les fonds disponibles du fonds commun peuvent être déposés en compte courant, à la Banque de l'Afrique occidentale française ou à la caisse des dépôts et consignations.

Un fonds de réserve est constitué en vue de parer à des dépenses extraordinaires nécessitées par des événements imprévus. Ce fonds de réserve sera alimenté par le versement annuel des deux dixièmes de l'excédent des recettes sur les dépenses tel qu'il résulte du règlement annuel de l'exercice.

Art. 12. — L'exercice financier commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

Art. 13. — Il est établi chaque année un budget et, s'il y a lieu, un programme des travaux d'intérêt collectif.

Le projet de budget préparé par l'administrateur ainsi que le programme, délibérés par la commission centrale de surveillance sont soumis par son président à l'approbation du Commissaire de la République en conseil d'administration tous les ans avant le 15 novembre au plus tard.

Art. 14. — Le budget et le programme de travaux sont rendus exécutoires par le Commissaire de la République avant tout commencement d'exécution.

Art. 15. — Dans les deux mois qui suivent la clôture de l'exercice annuel, l'administrateur du fonds commun, avec le concours du secrétaire-trésorier, établit et transmet, après examen de la commission centrale de surveillance, au Commissaire de la République le compte de gestion du fonds commun ainsi que le bilan.

TITRE III

Contrôle.

Art. 16. — Le fonctionnement du fonds commun est contrôlé périodiquement par les inspecteurs des affaires administratives et des services financiers.

Ces fonctionnaires reçoivent communication, sans déplacement, des livres, registres, procès-verbaux et pièces comptables de toute nature et peuvent faire porter leurs investigations sur tous les opérations effectuées.

Les divers documents énumérés ci-dessus sont également communiqués, sur demande, aux inspecteurs des colonies en mission.

TITRE IV

Dispositions diverses.

Art. 17. — Le fonds commun pourra être supprimé par arrêté du Commissaire de la République pris en conseil d'administration. Cet arrêté fixera l'affectation à donner à l'actif du fonds supprimé.

Art. 18. — Le présent arrêté sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Yaoundé, le 9 juillet 1937.

BOISSON

A propos d'un apologue militaire : le rôle des personnalités dans un processus historique

J. Lesourme

Laboratoire d'Econométrie

Conservatoire National des Arts et Métiers

Dès lors que dans les modèles d'évolution sociale interviennent des phénomènes aléatoires aux effets irréversibles, le problème du rôle des personnalités ne peut être éludé. Il devient évident en effet qu'en certaines circonstances les capacités des individus exerçant des responsabilités sont de nature à modifier définitivement le cheminement du système considéré. Mais comment se définissent *ces circonstances* et que signifie le terme de *capacités*?

Pour tenter, non pas de donner une réponse à ces questions, – les philosophes de l'histoire en débattent depuis cent cinquante ans – mais de montrer comment elles peuvent être formulées dans le cadre d'un modèle précis, nous développerons ci-dessous un apologue militaire. Pourquoi militaire et non économique? Pour la seule raison qu'il est plus plausible d'introduire des jeux à somme nulle dans des situations de conflits que dans des situations de concurrence.

La situation générale est la suivante : il y a quelques décennies, deux pays, « rouge » et « bleu », sont en guerre, les forces du pays rouge ayant décidé de mettre fin au conflit en s'emparant de la capitale du pays bleu.

Dans une première partie, nous examinerons l'issue des hostilités en supposant données les conditions géographiques, les volumes des forces armées des deux pays et les caractéristiques des commandants en chef rouge et bleu.

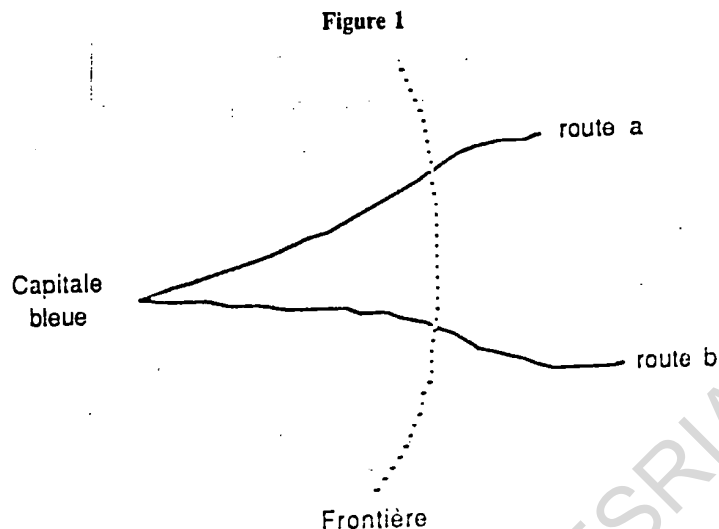
Puis, dans une seconde partie, nous introduirons les procédures de designation de ces généraux par les gouvernements des deux pays

et nous considérerons l'influence de ces procédures sur le cours des événements.

Enfin, la troisième partie s'interrogera sur la portée de cet apologue et sur les enseignements qu'il est possible d'en tirer en micro-économie.

I. L'ÉVOLUTION DU CONFLIT

Sous sa forme élémentaire, le jeu représentant le conflit peut être synthétisé comme suit (voir figure 1) :



– deux routes *a* et *b* mènent de la frontière à la capitale du pays bleu,

– le général rouge dispose d'une force de volume A_R et le général bleu d'une force de volume A_B ,

– le général rouge se donne pour objectif de prendre la capitale du pays bleu et le général bleu de l'arrêter,

– le général rouge doit choisir l'une des deux routes et y consacrer la totalité de ses forces,

– le général bleu doit répartir ses forces entre les deux routes d'accès,

– les rapports des forces défensives aux forces offensives α et β ($\alpha < 1$, $\beta < 1$) qui sont suffisants pour arrêter l'ennemi sur les routes *a* et *b* sont donnés; lorsque les forces bleues ne peuvent arrêter les forces assaillantes, la capitale est prise.

– une fois engagées sur un itinéraire, des forces armées ne peuvent participer à la bataille sur l'autre itinéraire.

Tous les éléments ci-dessus sont *connaissance commune des généraux*.

Dès lors, la capacité de ces derniers ne se manifeste – dans la formulation adoptée jusqu'ici – que par l'affectation plus ou moins correcte des forces aux itinéraires, chaque général ignorant lorsqu'il décide de l'emploi de ses troupes les dispositions prises par l'autre.

Posons $\lambda = A_B/A_R$ et admettons $\alpha < \beta$:

(i) si $\lambda > \alpha + \beta$, le général bleu peut placer sur chaque itinéraire des forces suffisantes pour arrêter la totalité des forces ennemies;

(ii) si $\beta < \lambda < \alpha + \beta$, le général bleu choisit au hasard avec des probabilités égales celui des itinéraires qu'il défend et le général rouge choisit de même un itinéraire; le pays rouge a une chance sur deux de gagner;

(iii) si $\lambda < \beta$, le général rouge a la certitude de la victoire puisqu'il lui suffit d'emprunter l'itinéraire *b* (il peut aussi choisir indifféremment *a* ou *b* lorsque $\lambda < \alpha$).

Dans ce jeu, les seules erreurs que peuvent faire les généraux consistent à ne pas choisir convenablement dans le cas (ii), les probabilités *p* et *q* d'adoption d'un itinéraire (l'itinéraire *a* par exemple). En d'autres termes, les capacités se limitent à des *capacités de calcul*.

Mais l'apologue précédent peut être rendu sensiblement plus complexe tant en ce qui concerne la prise en compte des *itinéraires* que les *objectifs des généraux*, l'évaluation des forces, l'estimation des conditions tactiques.

1) La prise en compte des itinéraires

Dans une situation réelle les solutions ne sont pas données. Le pouvoir d'imaginer des solutions nouvelles est une caractéristique essentielle des individus. Une telle éventualité peut être ici représentée par la possibilité qu'a le général rouge, grâce à un effort de recherche, de découvrir une troisième route d'accès (la route *c*) à la capitale bleu (il est bien connu que la traversée des Alpes a constitué l'essentiel de la manœuvre de Marengo).

Mais dans le cas où le général rouge peut découvrir des solutions, la stratégie qu'il doit adopter ne résulte pas seulement de l'énumération des solutions et de leurs effets. Elle fait aussi intervenir les anticipations du général rouge quant aux connaissances de l'autre. Comme les travaux des dernières années l'ont bien montré, la prise en compte

des anticipations réciproques des deux joueurs conduit à introduire une double suite indéfinie d'anticipations. Dans le cas présent, on peut supposer que le général bleu connaît seulement les itinéraires (a, b) et a la conviction que le général rouge est dans la même situation. Mais le général rouge, quant à lui, peut se trouver devant les éventualités suivantes :

- (i) il n'a identifié que les itinéraires (a, b) et a la conviction que le général bleu est dans la même situation;
- (ii) il découvre l'itinéraire (c) et est persuadé que le général bleu prend également cet itinéraire en compte;
- (iii) il découvre l'itinéraire (c), mais suppose que le général bleu ne connaît que (a, b).

Les deux dernières possibilités modifient sensiblement le résultat du jeu. Dans le cas (iii), le parti rouge gagne à coup sûr en prenant l'itinéraire c. Dans le cas (ii), nous désignerons par γ le seuil de défense associé à la route (c) et admettrons, pour ne traiter qu'une seule possibilité, que $\alpha < \gamma < \beta$ et $\alpha + \gamma < \beta$; il est alors facile de constater que les stratégies optimales des généraux aboutissent aux issues suivantes comme le montre le tableau 1 :

- $\lambda < \beta$: le parti rouge gagne
- $\beta < \lambda < \beta + \gamma$: le parti rouge gagne à 2 chances sur 3
- $\beta + \gamma < \lambda < \beta + \alpha$: le parti rouge gagne à 1 chance sur 2
- $\beta + \alpha < \lambda < \beta + \alpha + \gamma$: le parti rouge gagne à 1 chance sur 3
- $\beta + \alpha + \gamma < \lambda$: le parti rouge renonce ou gagne à 1 chance sur 3

Tableau 1

λ	0	β	$\beta + \gamma$	$\beta + \alpha$	$\beta + \alpha + \gamma$
Stratégie de B (indifférente)		bloque a(1/2) bloque b(1/2)	bloque a(1/2) bloque b(1/2)	bloque (a, b)	bloque (a, b)
Stratégie de B (indifférente postulée par A)		bloque a, b ou c (1/3)	bloque (a, c) ou (b, c) (1/2)	bloque (a, b) (b, c) ou (a, c) (1/3)	bloque (a, b, c)
Stratégie de A (choisit b)		choisit a, b ou c (1/3)	choisit a ou b (1/2)	choisit a, b ou c (1/3)	renonce ou choisit a, b ou c (1/3)
Résultat	R gagne	R gagne 2/3	R gagne 1/2	R gagne 1/3	R gagne 1/3 ou B gagne

1 - voir commentaire dans le texte

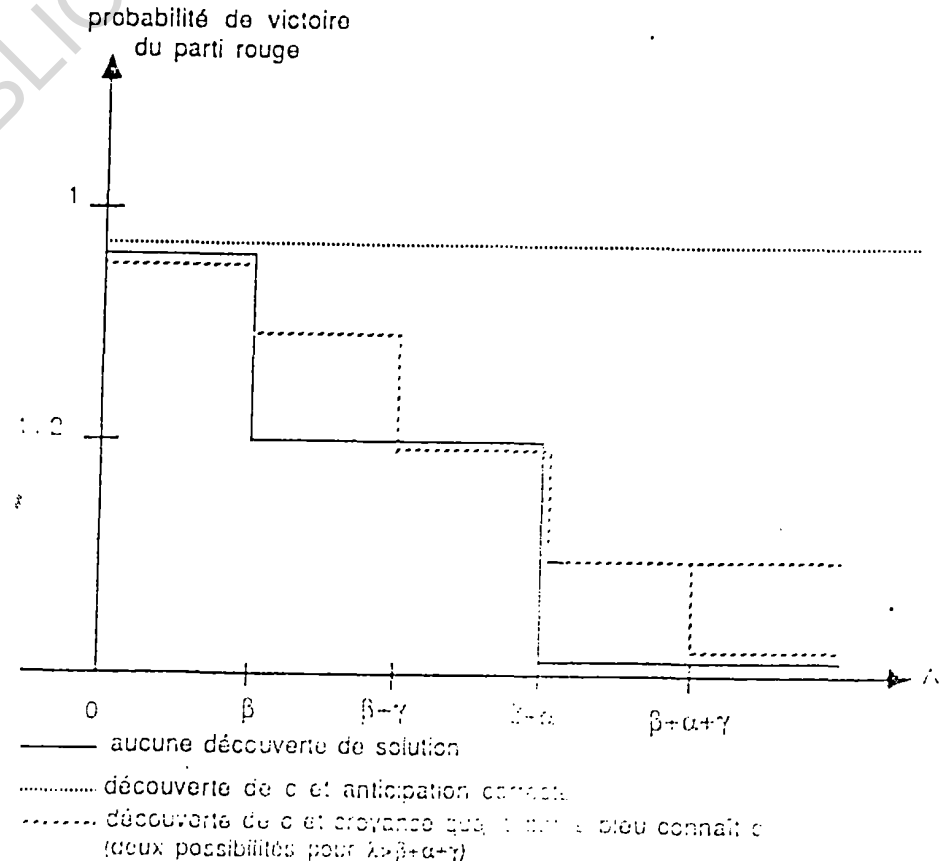
Cet énoncé mérite un commentaire : en effet, dans le cas ($\beta + \alpha + \gamma < \lambda$), le général rouge est convaincu de la possibilité du général bleu de

l'arrêter sur les trois routes; il peut donc renoncer à attaquer et le pays bleu gagner; néanmoins si le général rouge extrapole la stratégie qu'il employait pour $\lambda < \beta + \alpha + \gamma$ et attaque néanmoins, il a une chance sur 3 de gagner.

Par ailleurs, on constatera facilement que le général rouge gagne avec certitude s'il a le moindre doute sur la découverte de l'itinéraire c par le général bleu.

Comme le montre la figure 2, la capacité d'imagination du général rouge augmente sensiblement la probabilité de victoire du parti rouge pour $\lambda > \beta$. Le gain est décisif si les anticipations sont correctes; il est plus limité si le général rouge croit que le général bleu connaît l'itinéraire c.

Figure 2



Ainsi, nous retrouvons au niveau individuel le rôle de l'aptitude à innover, cette aptitude dont l'importance ne cesse d'être soulignée en ce qui concerne le comportement des firmes.

2) Les objectifs des généraux

Les objectifs des généraux méritent d'être discutés parce qu'ils peuvent ne pas coïncider avec ce que souhaitent les pouvoirs politiques des deux pays.

Nous admettrons qu'il n'en est pas ainsi pour le parti rouge : le commandant en chef rouge veut s'emparer de la capitale du pays bleu et nous admettrons que son adversaire le sait.

En revanche, nous supposons que le général bleu peut avoir deux objectifs : arrêter les troupes adverses ou les battre, ce deuxième objectif n'étant pas conforme à celui de son gouvernement mais pouvant être toléré par nécessité par le pouvoir politique du pays bleu. S'il veut battre les troupes adverses, le général bleu doit avoir respectivement, sur les itinéraires a ou b , des rapports de force supérieurs ou égaux à $\mu\alpha$ et $\mu\beta$ ($\mu > 1$).

L'alternative sur les objectifs du général bleu rend concevable de nombreuses situations d'anticipations. En voici quelques-unes :

I. – Le général bleu veut arrêter les forces rouges, le général rouge le sait, le général bleu sait qu'il sait et ainsi de suite (cas du jeu élémentaire déjà traité).

II. – Le général bleu veut battre les forces rouges, le général rouge le sait, le général bleu sait qu'il sait et ainsi de suite (cas où l'objectif du général bleu de battre le parti rouge est connaissance commune).

III. – Le général bleu veut arrêter les forces rouges; le général rouge croit qu'il veut les battre; le général bleu pense que le général rouge connaît la vérité et ainsi de suite.

IV. – Le général bleu veut battre les forces rouges; le général rouge croit qu'il veut les arrêter; le général bleu pense que le général rouge connaît la vérité et ainsi de suite.

V. – Le général bleu veut arrêter les forces rouges; le général rouge croit qu'il veut les battre; le général bleu sait que le général rouge se trompe et ainsi de suite.

VI. – Le général bleu veut battre les forces rouges; le général rouge croit qu'il veut les arrêter; le général bleu sait que le général rouge se trompe et ainsi de suite.

Nous supposons $\mu\alpha < \beta < \mu\beta < \beta + \alpha$ pour préciser l'ordre des possibilités.

Dans le *cas II*, le général bleu n'a aucun espoir de vaincre si $\lambda < \mu\beta$. Il ne peut concentrer ses forces sur l'itinéraire a pour $\mu\alpha < \lambda$, car le général rouge connaissant ses objectifs n'empruntera jamais cet itinéraire. On peut donc penser que le général bleu se borne à arrêter l'adversaire avec 1 chance sur 2 pour $\beta < \lambda < \mu\beta$. Lorsque $\mu\beta < \lambda < \mu(\alpha + \beta)$, il se met en position de vaincre sur un itinéraire. L'armée adverse a donc 1 chance sur 2 de passer et 1 chance sur 2 d'être battue. Pour $\lambda > \mu(\alpha + \beta)$, elle est certainement battue.

Le changement des objectifs du général bleu altère le résultat des hostilités pour $\beta + \alpha < \lambda < \mu(\beta + \alpha)$. Au lieu d'avoir la certitude d'arrêter l'adversaire, le parti bleu a maintenant 1 chance sur 2 de le battre et 1 chance sur 2 de le laisser passer.

La recherche par le général bleu d'un objectif plus ambitieux rend dans cette plage la victoire plus incertaine, mais plus complète lorsqu'elle se réalise.

Dans le *cas III*, la stratégie du général bleu est la même que dans le cas élémentaire. Quant au général rouge il pense que son opposant affecte ses forces avec des probabilités égales à l'un ou l'autre des itinéraires pour $\beta < \lambda < \mu(\alpha + \beta)$. Il fait donc de même, gagne avec 1 chance sur 2 pour $\beta < \lambda < \alpha + \beta$ et est arrêté pour $\lambda < (\alpha + \beta)$. Il n'est donc pas handicapé par son erreur d'interprétation puisqu'il obtient le même résultat que dans le jeu élémentaire.

Dans le *cas IV*, la stratégie du général bleu est identique à celle du cas II. De son côté, le général du parti rouge est convaincu que pour $\beta < \lambda < \beta + \alpha$, le général bleu affecte ses forces à 1 chance sur 2 à l'un des itinéraires a et b et que, pour $\lambda > (\alpha + \beta)$ il bloque les deux itinéraires. Dès lors, le général rouge :

– tire au sort avec des probabilités égales l'itinéraire pour $\beta < \lambda < \alpha + \beta$ avec la certitude de gagner si $\lambda < \beta$, la probabilité 1/2 de gagner ou d'être arrêté si $\beta < \lambda < \mu\beta$, la probabilité 1/2 de gagner ou d'être battu si $\mu\beta < \lambda < \alpha + \beta$;

– renonce puisqu'il croit les deux itinéraires bloqués ou persévère dans sa politique en ayant 1 chance sur 2 de gagner et 1 chance sur deux d'être battu si $\beta + \alpha < \lambda < \mu(\beta + \alpha)$;

– renonce ou est certainement battu si $\lambda > \mu(\beta + \alpha)$.

Le résultat est donc le même que dans le cas II, à ceci près que le général rouge peut renoncer à l'offensive pour $\beta + \alpha < \lambda < \mu(\beta + \alpha)$ alors que, s'il évaluait correctement les intentions de son adversaire, il aurait 1 chance sur 2 de prendre la capitale ennemie.

Enfin dans les cas V et VI, on retrouve respectivement les résultats des cas III et IV.

Dans le cas V, l'erreur du général rouge sur les objectifs du général bleu le conduit à attaquer quand $(\alpha + \beta) < \lambda < \mu(\alpha + \beta)$ en estimant avoir une chance sur deux de passer alors que le parti rouge est arrêté. Dans le cas VI, l'erreur du général rouge pourrait être de renoncer si $\alpha + \beta < \lambda < \mu(\alpha + \beta)$ alors qu'il conserve une chance sur deux de passer.

On constate ainsi que la double séquence des croyances relatives aux objectifs du général bleu a une influence sur l'issue du jeu et constitue par conséquent une composante importante des caractéristiques personnelles des généraux en chef.

3) L'évaluation des forces

Les généraux bleu et rouge doivent évaluer les forces respectives A_R et A_B dont ils disposent. Dans ce domaine aussi, ils peuvent se livrer à des estimations correctes ou erronées. Sans introduire les séquences d'inférences auxquelles les estimations réciproques donnent naissance, nous nous bornerons à considérer à titre d'illustration les quatre cas suivants :

- (1) A_R et A_B sont connaissance commune des généraux,
- (2) le général rouge estime les forces adverses à A'_B tandis que le général bleu connaît A_R et sait que son adversaire se trompe sur l'estimation de A_B ,
- (3) le général rouge connaît A_B et croit que le général bleu connaît A_R tandis que ce dernier estime à A'_R les forces adverses,
- (4) le général rouge connaît A_B et sait que le général bleu estime les forces rouges à A'_R .

Le cas (1) relève du jeu élémentaire déjà traité.

Le cas (2) sera analysé en supposant que le général rouge sous-estime les forces bleues : $A'_B = \nu A_B$ avec $\nu < 1$. Le général bleu raisonne en tenant compte de l'erreur d'appréciation de son adversaire. Le tableau 2 indique pour les différentes valeurs de λ la stratégie de B postulée par A, la stratégie de A et la stratégie de B en supposant $\beta/\nu < \alpha + \beta$.

On constate que pour $\beta < \lambda < \beta/\nu$, le général rouge croit pouvoir sans danger prendre l'itinéraire b et se trouve bloqué. En jouant ses deux stratégies avec la probabilité 1/2, il aurait pu améliorer son résultat dans la plage $(\beta, \alpha/\nu)$ si elle existe.

Tableau 2

λ	0	β	β/ν	$\alpha + \beta$	$(\alpha + \beta)/\nu$
Stratégie de B postulée par A	indifférente	indifférente	1/2 a 1/2 b	1/2 a 1/2 b	a et b
Stratégie de A	b	b	1/2 a 1/2 b	1/2 a 1/2 b	renonce
Stratégie de B	indifférente	b	1/2 a 1/2 b	a et b	a et b
Résultat	R gagne	B gagne	R gagne 1/2	R gagne	R gagne

En d'autres termes, la sous-estimation des forces adverses par le général rouge permet au parti bleu de gagner dans une plage qui lui serait normalement défavorable.

Le cas (3) sera abordé en admettant que le général bleu surestime les forces de son adversaire et les évalue à $A'_R = \nu A_R$ ($\nu > 1$). On supposera l'ordre suivant quant aux paramètres : $\nu\alpha < \beta < \nu\beta < \alpha + \beta < \nu(\alpha + \beta)$. On constate que :

- le général bleu est convaincu de perdre pour $\beta < \lambda < \nu\beta$ alors qu'il a une chance sur deux de gagner;
- le général rouge est susceptible de renoncer pour $(\alpha + \beta) < \lambda < \nu(\alpha + \beta)$ alors qu'il a une chance sur deux de gagner.

En d'autres termes, l'erreur du général rouge sur les anticipations du général bleu le prive d'une possibilité de victoire pour $(\alpha + \beta) < \lambda < \nu(\alpha + \beta)$ tandis que la surestimation de l'adversaire par le général bleu peut le conduire à abandonner la lutte alors qu'il aurait une possibilité de victoire pour $\beta < \lambda < \nu\beta$.

En revanche, dans le cas (4), le général rouge sait que ses forces sont estimées à νA_R par le général bleu. Il en déduit correctement qu'il a une chance sur deux de passer pour $\alpha + \beta < \lambda < \nu(\alpha + \beta)$ et qu'il peut voir le général bleu abandonner la lutte pour $\beta < \lambda < \nu\beta$.

Le jugement des généraux sur les forces modifie donc l'issue des hostilités pour certaines valeurs de λ .

4) L'estimation des conditions tactiques

Dans cet apologue des plus simples, le dernier jeu de paramètres sur lequel les généraux doivent faire des estimations est l'ensemble (α, β) qui définit en fonction de la géographie et de la topographie le rapport des forces nécessaires sur chaque itinéraire pour bloquer une offensive adverse.

Nous ne développerons pas formellement des exemples mais on comprend aisément que :

- si le général bleu sous-estime α et β , il peut, pour certaines valeurs de λ , perdre certainement en divisant ses forces entre les deux routes alors qu'il aurait eu une chance sur deux de gagner en les concentrant,
- si le général bleu surestime α et β , il peut être conduit à concentrer ses forces en ayant une chance sur deux d'arrêter l'adversaire alors qu'en les divisant, il aurait sûrement gagné.

Retenons de cette première partie que, dans le cadre de cet apologue, un général est caractérisé :

- par ses objectifs qui peuvent être ou non conformes à ceux du gouvernement de son pays,
- par sa capacité d'imagination, c'est-à-dire par sa faculté à imaginer des solutions pour lui et à énumérer les solutions à la disposition de l'adversaire,
- par son aptitude à évaluer les forces adverses,
- par sa capacité à estimer les données tactiques qui décident des rencontres entre des troupes des deux partis,
- par son aptitude à répartir ses forces à évaluation donnée de l'ensemble des paramètres,
- par la qualité de son jugement sur les anticipations de l'adversaire.

Mais, pour approfondir l'apologue, il faut poursuivre l'analyse à un niveau supérieur de décision et considérer les processus de nominations des généraux par le pouvoir politique de chaque pays.

II. LES PROCÉDURES DE NOMINATION

L'énumération dans la première partie des caractéristiques d'un général permet d'une manière toute formelle d'associer à tout candidat son *profil* qui est un élément x d'un ensemble X . On remarquera que les dimensions pertinentes pour décrire ce profil peuvent être différentes pour le pays dont les forces attaquent et pour le pays dont les forces défendent.

Imaginons alors qu'il y ait dans chaque pays un nombre donné de candidats $1 \leq i \leq n_B$ et $1 \leq j \leq n_R$ de profil x^i pour le candidat i et x^j pour le candidat j .

Les mécanismes de décision du pays bleu vont entraîner la sélection du candidat i avec la probabilité p_i tandis que ceux du pays rouge vont aboutir au choix de j avec la probabilité p'_j .

Or, compte-tenu du rapport de forces λ entre les deux pays, de la configuration géographique (les itinéraires), des coefficients tactiques, la confrontation entre le général i et le général j va aboutir :

- soit à l'occupation certaine de la capitale bleu (événement e_1),
- soit à l'arrêt des forces rouge (événement e_2) (cet événement peut prendre la forme d'un renoncement, d'un blocage ou d'une défaite),
- soit à e_1 avec la probabilité $q_1(i, j, \lambda, \dots)$ et e_2 avec la probabilité $q_2(i, j, \lambda, \dots)$.

Dans ces conditions, les probabilités *a priori* de e_1 et de e_2 sont respectivement :

$$q_1^*(\lambda, \dots) = \sum_{i,j} p_i p'_j q_1(i, j, \lambda, \dots)$$

$$q_2^*(\lambda, \dots) = \sum_{i,j} p_i p'_j q_2(i, j, \lambda, \dots)$$

A posteriori, les seuls résultats possibles sont évidemment e_1 et e_2 . On se trouve donc en présence d'un processus aléatoire dans lequel interviennent :

- la nature des élites militaires disponibles dans les deux pays,
- les processus de sélection des deux pays,
- les conditions objectives du conflit (λ , α , β , itinéraires, ...).

Le profil des généraux choisis a une influence essentielle sur l'issue des hostilités, mais cette influence dépend des conditions objectives du conflit. En général, lorsque ces conditions sont très défavorables à un pays (λ très faible ou très élevé par exemple), le résultat n'est pas influencé par le profil des généraux. En revanche, dans les situations moyennes, la personnalité des chefs peut engendrer dans les probabilités de victoire ou de défaite des différences dont les conséquences peuvent être irréversibles. Ces considérations peuvent être illustrées graphiquement :

- la figure 3 donne pour chaque couple (i, j) la probabilité de e_1 en fonction de λ ; la courbe représentative est une horizontale d'ordonnée 1 pour $\lambda \leq \underline{\lambda}(i, j)$ et une horizontale d'ordonnée 0 pour $\lambda \geq \bar{\lambda}(i, j)$; elle n'est pas nécessairement non-décroissante;

- la figure 4 donne la probabilité *a priori* de l'événement e_1 , compte-tenu des procédures de sélection; cette probabilité est égale à 1 pour $\lambda < \underline{\lambda}$ et égale à 0 pour $\lambda > \bar{\lambda}$, $\underline{\lambda}$ étant la borne inférieure des $\underline{\lambda}(i, j)$ sur l'ensemble des généraux ayant une probabilité non-nulle d'être choisis et $\bar{\lambda}$ la borne supérieure des $\bar{\lambda}(i, j)$ correspondants.

Pour terminer, nous chercherons à tirer quelques enseignements de cet apologue pour la théorie de l'auto-organisation en micro-économie.

Figure 3

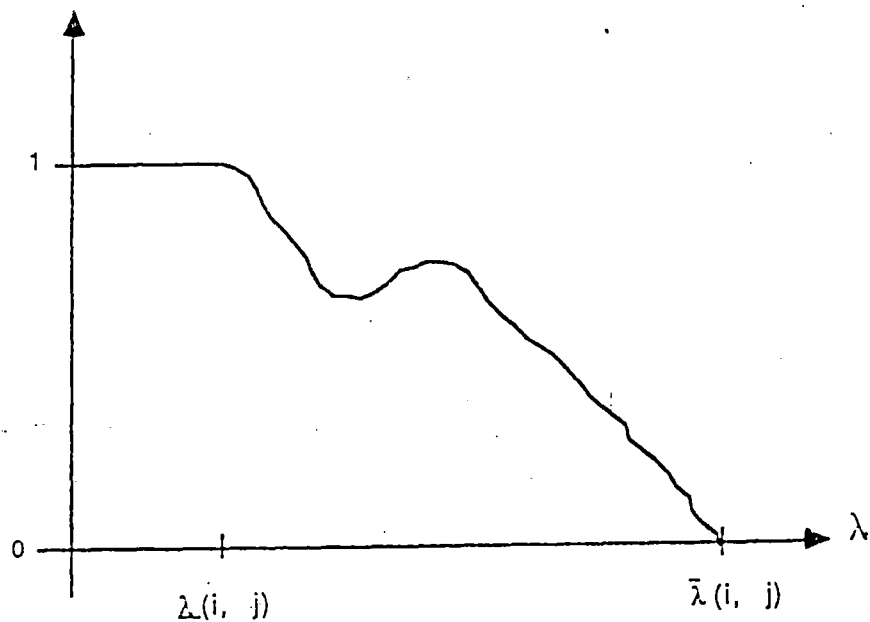
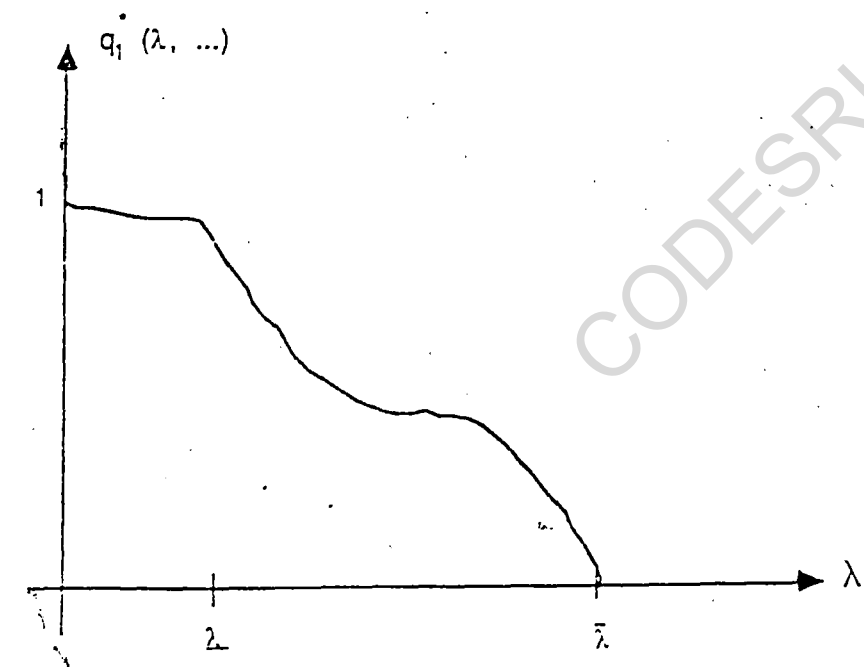


Figure 4



III. LES ENSEIGNEMENTS DE L'APOLOGUE

L'apologue de cet article suggère un certain nombre de réflexions :

1. A l'évidence, dans les modèles où les équilibres dépendent du cheminement, les personnalités des décideurs peuvent avoir à un double titre une influence irréversible :

- elles sont susceptibles tout d'abord de modifier localement les frontières des bassins d'attraction et par conséquent d'introduire dans la dynamique du système au voisinage de certains états des petites variations engendrant de grandes conséquences (cet aspect est clairement mis en évidence par l'apologue);

- elles sont susceptibles ensuite d'altérer le nombre et les caractéristiques des équilibres (cet aspect serait apparu dans l'apologue si nous avions distingué les situations où l'armée rouge renonce, est stoppée ou est battue, la dernière éventualité n'apparaissant que lorsque le général bleu a les objectifs appropriés).

2. Dans un environnement donné, il est possible de décrire le profil d'un décideur en identifiant avec précision les dimensions pertinentes. Néanmoins, même dans le cas d'un contexte simple, la description d'un profil est complexe, en particulier à cause de l'introduction nécessaire des anticipations croisées des décideurs. Il en résulte que la prise en compte des profils oblige, même si le jeu se limite à deux joueurs, à considérer un nombre élevé de structures de jeu (l'apologue montre bien ce phénomène : si, au lieu d'étudier séparément les diverses dimensions des profils, nous les avons croisées, nous aurions dû examiner un nombre très élevé de structures de jeu).

Ce constat autorise à souligner l'extrême variété des situations de concurrence qu'engendre la prise en compte des personnalités des décideurs.

3. Etudier l'influence des décideurs ne suffit pas ; il faut s'interroger sur les procédures qui les amènent au pouvoir. La circulation des élites est depuis longtemps l'une des grandes préoccupations des sociologues, mais les économistes n'ont guère pu en tenir compte dans leurs modèles faute de pouvoir décrire la personnalité des décideurs (à ce titre, l'apologue illustre bien le rôle que peuvent avoir les processus de sélection des joueurs en amont du jeu proprement dit).

4. Il apparaît donc souhaitable que les économistes abordent l'étude de situations de duopole aussi simples que possible, mais dans lesquelles sont prises en compte les caractéristiques des dirigeants des deux firmes (la grande différence avec notre apologue est qu'il ne s'agit plus alors de jeux à somme nulle, mais de jeux à somme non-nulle).

5. Certains aspects de la personnalité des décideurs se traduisent par la possession d'une information supplémentaire. Il y a donc des liens étroits entre le domaine que nous proposons d'explorer et celui de la valeur de l'information dans un jeu.

Il est bien connu que, dans les jeux à somme nulle, l'information est toujours utile, car la possession d'une meilleure information par un joueur tend à améliorer le gain moyen de ce joueur et à détériorer le gain moyen de l'autre.

En revanche, dans les jeux à somme non-nulle, une information supplémentaire peut ne pas être bénéfique (Lévine et Ponsard, 1977). Sakai (1985) s'est intéressé en particulier à la valeur de l'information dans un modèle de duopole où les fonctions de coût sont incertaines : «By comparing ten information structures (he has) shown that information may be detrimental, that improved information for one firm may or may not benefit the other firm and/or the consumer, and that it may be more desirable for a firm to gather information about the rival's cost rather than its own».

Il est donc à souhaiter que, dans le cadre des recherches sur l'ordre et le désordre en économie, un effort tout particulier soit fait pour prendre en compte les caractéristiques individuelles des décideurs et les processus de sélection de ces derniers.

RÉSUMÉ

L'article s'intéresse au rôle des personnalités dans les phénomènes d'auto-organisation. Il montre que, dans un apologue militaire dans lequel s'affrontent deux armées, l'issue des hostilités dépend, lorsque les rapports de force ne sont pas trop déséquilibrés, des caractéristiques des commandants en chef (nature des objectifs poursuivis, capacité d'imagination des solutions, aptitude à évaluer les ressources adverses, anticipation des calculs de l'adversaire, ...). L'article introduit ensuite les processus de nomination des commandants en chef par les gouvernements et met en évidence l'influence de ces processus sur le résultat. Il s'interroge enfin sur les enseignements que l'on peut tirer de l'apologue pour la théorie microéconomique.

ABSTRACT

The paper is concerned by the part played by key individuals in self-organization phenomena. It shows that in a military game opposing two armies, the outcome depends, when the power balance is not too unequal, on the characteristics of the commanders in chief (nature of objectives, ability to imagine solutions, capacity to evaluate the enemy's resources, anticipation of the opponent's computations, ...). Then, the paper introduces the process of appointment of commanders in chief by the governments and underlines the influence of this process on the result. Finally, the text discusses the meaning of such a game for microeconomic theory.

RÉFÉRENCES

- Lévine, P., Ponsard, J.P., The value of information in some non zero-sum games. *Int. J. Game Theory* 6, 1977.
- Sakai, Y., The value of information in a simple duopoly model. *J. of Economic Theory* 36, 1985.
- Walliser, B., *Anticipation, équilibres et rationalité économique*, Calmann-Lévy, 1985.

PROFESSIONS	Camerounais			Français		Européens autres que Français		Africains autres que Camerounais		Divers		Total		"
	nbre	Montant		nbre	Montant	nbre	Montant	nbre	Montant	nbre	Montant	nbre	Montant	
0 — Fonctionnaires	57	23 076 701	8	3 459 480	—	—	—	—	—	—	65	26 536 181	1,30	
1 — Agriculteurs planteurs	26	44 468 124	51	255 029 320	29	209 764 834	—	—	3	12 709 500	109	521 971 778	24,58	
2 — Commerçants	287	442 548 790	9	8 757 940	30	109 097 142	4	3 433 428	3	3 260 592	333	567 097 892	27,80	
3 — Transporteurs	358	379 882 017	14	80 816 028	33	120 795 566	—	—	1	4 507 200	406	586 000 811	28,72	
4 — Artisans	5	3 066 528	3	1 708 350	—	—	—	—	—	—	8	4 774 878	0,24	
5 — Industriels	22	40 439 434	24	29 112 863	7	7 144 083	—	—	4	5 975 574	57	82 671 954	4,05	
6 — Profession libérale ..	43	32 276 521	7	4 779 504	6	4 365 072	2	1 177 992	—	—	58	42 599 089	2,09	
7 — Sans profession	8	5 363 388	5	2 758 212	2	822 480	1	541 452	—	—	16	9 485 532	0,47	
8 — Salariés, employés ..	18	67 107 413	45	29 139 040	17	20 318 332	5	2 309 588	—	—	185	118 874 373	5,83	
9 — Divers	20	21 440 070	45	41 964 400	8	15 185 013	—	—	1	1 390 248	74	79 979 731	3,92	
Total	944	1 059 668 986	211	457 525 137	132	487 492 522	12	7 462 460	12	27 843 114	131	2 039 992 219		
%	72	51,94	16,10	22,43	10,08	23,89	0,91	0,37	0,91	1,37			100	

S.O.C.C.A

FINANCEMENT PAR PROFESSION ET NATIONALITÉ (MATÉRIEL INDUSTRIEL)

EXERCICE 1973/1974

(en F CFA)

PROFESSIONS	Camerounais		Français		Européens autres que Français		Africains autres que Camerounais		Divers		Total		%
	nbre	Montant	nbre	Montant	nbre	Montant	nbre	Montant	nbre	Montant	nbre	Montant	
0 — Fonctionnaires	2	17 010 840	—	—	—	—	—	—	—	—	2	17 010 840	2,40
1 — Agriculteurs planteurs	2	15 419 400	32	342 921 083	11	114 067 140	—	—	1	17 424 000	46	489 831 623	69,02
2 — Commerçants	2	551 600	—	—	2	17 146 800	—	—	—	—	4	17 698 400	2,49
3 — Transporteurs	1	6 207 360	3	15 734 160	1	9 504 000	—	—	—	—	5	31 445 520	4,43
4 — Artisans	4	1 931 618	—	—	—	—	—	—	—	—	4	1 931 618	0,27
5 — Industriels	10	31 255 073	6	21 095 732	2	6 567 996	—	—	1	10 061 760	19	68 980 561	9,72
6 — Professions libérales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
7 — Sans professions	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
8 — Salariés employés	2	491 640	1	4 893 624	—	—	—	—	—	—	3	5 385 264	0,76
9 — Divers	2	21 493 710	7	35 623 199	2	8 187 354	—	—	2	12 114 720	13	77 418 983	10,91
Total	25	94 361 241	49	420 267 798	18	155 473 290	—	—	4	39 600 480	96	709 702 809	
%	26,04	13,30	51,04	59,22	18,75	21,90			4,17	5,58			100

SOCCA

FINANCEMENTS PAR PROFESSION ET NATIONALITÉ 1975/1976
AUTOS

(en francs)

Professions	Camerounais		Français		Européens non Français		Africains non Camerounais		Divers		TOTAL		%
	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	
Fonctionnaires	76	62 466 147	25	12 620 320	1	623 808	-	-	-	-	102	75 710 275	2,6
1. Agriculteurs Planteurs	16	28 727 886	4	8 762 256	2	4 550 400	1	7 963 200	-	-	23	50 003 742	1,7
2. Commerçants	391	670 709 255	16	19 246 944	38	74 245 926	7	7 343 160	13	24 506 107	465	796 051 392	27,0
3. Transporteurs	441	715 991 050	12	59 608 304	25	357 846 235	5	4 296 000	2	5 778 000	485	1 143 521 589	36,6
4. Entrepreneurs T.P.	22	69 988 101	33	81 622 527	25	73 876 242	-	-	10	49 789 488	90	275 276 358	9,3
5. Indust. artisan	21	26 616 813	44	70 484 928	10	9 978 630	1	1 170 000	4	19 519 716	80	127 770 087	4,3
6. Professions libérales	29	46 007 994	10	12 510 780	2	1 706 000	-	-	3	2 928 450	44	63 153 224	2,1
7. Forestiers	4	4 732 920	9	53 889 240	7	67 707 130	-	-	-	-	20	126 329 290	4,3
8. Salariés Employés . . .	103	86 545 220	51	42 904 289	11	23 524 686	2	661 266	-	-	167	153 635 461	5,2
9. Divers sans profession . . .	19	21 965 074	16	37 383 023	20	74 977 301	-	-	2	3 808 993	57	138 134 391	4,7
TOTAL . .	1 122	1 733 750 460	220	399 032 611	141	689 038 358	16	21 433 626	34	106 330 754	1 533	2 949 585 809	
%		58,8		13,5		23,4		0,7		3,6		100	100

SOCCA

FINANCEMENTS PAR PROFESSION ET NATIONALITÉ 1975/1976
MATÉRIEL INDUSTRIEL

(en francs)

Professions	Camerounais		Français		Européens non Français		Africains non Camerounais		Divers		TOTAL		%
	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	
Fonctionnaires	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1. Agricul. Plant.	3	24 351 840	2	6 393 996	1	13 515 840	2	18 774 888	—	—	8	63 036 564	6,5
2. Commerçants	2	3 484 560	—	—	—	—	—	—	—	—	2	3 484 560	0,3
3. Transporteurs	3	17 146 428	5	53 082 840	2	8 076 960	1	12 627 360	2	6 537 600	13	97 471 188	10,0
4. Entrepr. T.P.	3	25 979 976	8	113 342 004	8	81 060 234	—	—	2	25 388 544	21	245 770 758	25,2
5. Indust. Artisan.	7	26 804 178	2	31 433 796	1	5 847 696	—	—	1	3 071 520	11	67 157 190	6,9
6. Profes. libér.	1	1 261 260	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1 261 260	0,1
7. Forestiers	—	—	11	155 841 480	13	188 191 345	—	—	2	15 432 804	26	359 465 629	36,8
8. Salariés, empl.	1	414 048	3	790 920	—	—	—	—	—	—	4	1 204 968	0,1
9. Divers sans prof.	1	4 550 400	6	47 435 688	6	54 548 952	—	—	1	31 007 400	14	137 542 440	14,1
TOTAL . .	21	103 992 690	37	408 320 724	31	351 241 027	3	31 437 868	8	81 437 868	100	976 394 557	100
%		10,6		41,9		36,0		3,2		8,3		100	

FINANCEMENTS PAR PROFESSION ET NATIONALITE - AUTOS

	CAMEROUNAIS		FRANCAIS		EUROPEENS AUTRES QUE		AFRICAINS		DIVERS		TOTAUX		%
	1		2		3	4	5		6		7		
	nb	montant	nb	montant	nb	montant	nb	montant	nb	montant	nb	montant	
0-Fonctionnaires	30	34 251 089	12	9 575 223	2	2 954 535	-	-	-	-	144	46 790 847	10,
1-Agricult. Plant.	16	35 459 412	4	4 870 203	13	20 889 780	-	-	-	-	33	61 219 395	0,
2-Commerçants...	1485	1 418 835 923	23	56 080 276	31	114 325 742	13	13 134 458	32	173 694 703	1584	1 694 281 229	24,
3-Transporteurs	818	2 413 340 857	87	544 552 059	71	677 347 359	3	15 788 550	9	63 576 948	988	3 714 605 773	54,
4-Entreprises													
T.P.....	37	163 299 209	41	105 664 806	9	36 584 199	-	-	4	11 991 210	91	317 539 424	4,
5-Indust. Artis.	28	106 305 984	29	75 188 205	4	18 917 345	2	2 979 483	-	-	63	203 391 017	3,
6-Profes. Libér.	301	62 291 591	9	14 521 734	2	3 585 888	-	-	1	33 767 28	42	83 783 619	1,
7 Forestiers....	10	28 140 639	28	147 070 980	23	80 946 762	-	-	-	-	61	256 158 881	3,
8-Salariés.....	187	254 385 716	58	74 117 293	8	18 135 684	-	-	-	-	253	346 638 693	5,
9-Sans profession	32	50 051 772	9	21 049 197	6	10 603 248	-	-	13	21 295 293	60	102 999 510	1,
Totaux.....	1673	4 566 379 870	300	1 052 689 976	169	984 290 542	18	15 011 261	59	173 934 882	2219	6 827 407 888	
		66,9		15,5		14,4		0,7		2,5			100

EXERCICE 1977/1978

FINANCEMENT PAR PROFESSION ET NATIONALITE - T.P

PROFESSIONS	CAMEROUNAIS		FRANCAIS		EUROPEENS AUTRES QUE FRANCAIS 3		AFRICAINS CAM. autres que		DIVERS		TOTAL		%
	Nb	Montant	Nb	Montant	Nb	Montant	Nb	Montant	Nb	Montant	Nb	Montant	
0-Fonctionnaires	2	1 510 436	-	-	-	-	-	-	-	-	2	1 510 436	10,1
1-Agricult. Plan	1	6 443 892	-	-	1	1 128 468	-	-	-	-	2	7 572 360	0,5
2-Commerçant....	5	2 288 505	-	-	1	16 910 112	-	-	-	-	6	19 198 617	11,3
3-Transporteurs	2	19 003 788	6	121 462 434	1	9 098 460	-	-	-	-	9	149 564 682	10,1
4-Entreprise T.P	4	83 219 280	23	1 373 407 238	1	1 639 638	-	-	-	-	28	458 266 156	31,1
5-Indust. Artisans	8	15 964 029	7	96 452 598	2	10 627 780	-	-	-	-	17	123 244 407	8,4
6-Profes. Libérales.....	2	465 446	1	3 491 388	-	-	-	-	-	-	3	3 956 834	0,3
7-Forestiers.....	6	97 209 192	17	291 239 052	-	239 636 232	-	-	-	-	34	628 084 476	42,6
8-Salariés.....	2	422 304	-	-	-	-	-	-	-	-	2	422 304	-
9-Sans profession.....	2	5 503 662	1	32 316 680	1	44 120 100	-	-	1	799 788	5	82 740 230	5,6
Totaux.....	34	1 232 030 534	55	1 918 369 390	18	323 360 790	-	-	1	799 788	103	1 474 560 502	
		15,8		62,3		21,9							100

ANNEXE 4 G

FINANCEMENTS CLASSES PAR PROFESSION ET NATIONALITE
MATERIEL T.P

01.7.79 au 30.6.80

PROFESSIONS	CAMEROUNAIS (1)		FRANCAIS (2)		EUROPEENS AUTRES QUE FRANCAIS (3)		AFRICAINS AUTRES QUE CAMEROUNAIS (4)		DIVERS		TOTAL		%
	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	
0 - Foncton.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1 - Agric. Plant.	1	2382408	-	-	1	3570840	-	-	-	-	2	5953248	0,4
2 - Commerçants	2	7789188	1	1299864	-	-	-	-	-	-	3	9089052	0,6
3 - Transports	5	20646990	4	262243740	2	12719304	-	-	-	-	11	295610034	19,9
4 - Entrep. T.P	4	44777547	27	375001455	6	115194132	-	-	1	12183072	38	547256106	36,9
5 - Industriels	4	9827712	4	68983803	1	3498300	-	-	-	-	9	82309818	5,6
6 - Prof. Lib.	1	454608	-	-	-	-	-	-	-	-	1	454608	0,1
7 - Forestiers	1	12119712	18	337792124	6	162244496	-	-	-	-	25	512156332	34,5
8 - Salar. Empl.	2	26066667	2	4089950	-	-	-	-	-	-	4	30156617	2
9 - Sans Prof.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	20	124064832	56	1049410939	16	297227072	-	-	1	12183072	93	1482885915	100
%		8,4		70,8		20				0,8		100	

FINANCEMENTS CLASSES PAR PROFESSION ET NATIONALITE
AUTO

EXERCICE 1979 /1980
01.7.79 au 30.6.80

PROFESSIONS	CAMEROUNAIS (1)		FRANCAIS (2)		EUROPEENS AUTRES QUE FRANCAIS		AFRICAINS AUTRES QUE CAMEROUNAIS		DIVERS		TOTAL		%
	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	
0 - Foncton.	30	334546659	7	6664830	1	1063548	1	1774752	3	3014676	42	47064465	0
1 - Agric. Plant.	14	32894787	4	7560603	9	29412090	2	3035103	-	-	29	72902643	1
2-Commerçants	396	1250038051	25	70347840	16	106749294	5	9940308	15	77412892	457	1514488335	29
3 - Transports	520	1385316568	81	37965650*	20	117381000	1	13295616	1	1588158	617	1897237843	36
4 - Entrep. T.P	18	49922754	57	171500192	26	279395100	-	-	2	9882312	103	510700353	9
5 - Industriels	52	161420397	18	33770076	14	25899531	-	-	-	-	84	221090004	4
6 - Prof. Lib.	34	65348808	27	44412348	4	5963958	-	-	-	-	65	115725114	-
7 - Forestiers	9	65782370	25	195778857	10	105135495	-	-	-	-	45	379180754	7
8 - Salar. Empl.	215	272494462	55	84229359	5	16210755	-	-	-	-	275	373134576	7
9 - Sans Prof.	32	47226032	6	8844159	-	-	-	-	8	26924094	46	82994285	1
TOTAL	1320	3364990888	305	1002964825	105	687210771	9	28045779	30	131306164	1769	5214518427	100
%		65,4		15		13,4		2,7		3,5		100	

COEFFICIENT D'EMPLOI DES DEPOTS
EN CREDITS NON REESCOMPTABLES
au.....

Eléments de calcul en millions de F CFA

Nom et pays de l'établissement déclarant :

1° RATIO MAXIMUM AUTORISE	Tableau de concordance avec états A et C	
	ACTIF	PASSIF
A – DEPOTS A VUE		
- Comptes créditeurs à vue de la clientèle		A 334 col 6
- Autres sommes dues à la clientèle		A 345 col 6
- Comptes à vue des correspondants résidents	A 224 col 2	A 436 col 1
- Opérations en blanc au jour le jour entre intermédiaires financiers résidents	sauf A 225 A 217 col 2	sauf A 437 A 429 col 1
- Opérations de pensions au jour le jour entre intermédiaires financiers résidents	sauf A 218 A 139 col 2	sauf A 430 A 418 col 1
- Débiteurs et créditeurs divers	A 127 col 7	A 401 col 6
SOUS-TOTAUX	a₁	a₂
TOTAL (A)..... (a₂ - a₁) ..		
B – DEPOTS A TERME		
- Bons de Caisse		A 320 col 6
- Comptes de dépôts à terme de la clientèle		A 321 col 6
- Autres comptes d'épargne		A 331 col 6
- Autres comptes de la clientèle		A 346 col 6
- Comptes à terme des correspondants résidents	A 210 col 2	A 423 col 1
- Opérations de pensions à terme ou de négociations fermes de valeurs entre intermédiaires financiers résidents	sauf A 211 A 138 col 2	A 417 col 1
SOUS-TOTAUX	b₁	b₂
TOTAL (B)..... (b₂ - b₁) ..		
Total des dépôts	TOTAL (C) = (A) +(B)	
25 % du total (A)		d ₁
50 % du total (B)		d ₂
Encours maximum autorisé :		
TOTAL (D) = (d₁ +d₂)		
RATIO MAXIMUM AUTORISE :		
D/C =%		

ETAT F

2° RATIO EFFECTIF	Tableau de concordance	
	ACTIF	PASSIF
- Crédits non mobilisables	Etat C (total b)	(sauf A 111)
- Opérations de crédit-bail	A 113 col 7	
- Comptes de valeurs immobilisées	A 101 col 7	
- Autres titres de placement	A 142 col 7	
- Actionnaires débiteurs	A 130 col 7	
- Report à nouveau débiteur	A 236 col 7	
- Perte nette en attente d'approbation	A 237 col 7	
- Capital minimum	
- Comptes de capitaux permanents		A 301 col 6
SOUS-TOTAUX	e₁	e₂
TOTAL (E) (e ₁ - e ₂)	
- Comptes à terme des banques non-résidentes	A 210 col 3 à 6	A 423 col 2 à 5
- Opérations de pensions à terme ou de négociations fermes de valeurs avec les banques non-résidentes	A 138 col 3 à 6	A 417 col 2 à 5
- Opérations en blanc au jour le jour avec les banques non résidentes	A 217 col 3 à 6	A 429 col 2, à 5
- Opérations de pensions au jour le jour avec les banques non-résidentes	A 139 col 3 à 6	A 418 col 2 à 5
- Comptes à vue des banques non-résidentes	A 224 col 3 à 6	A 436 col 2 à 5
SOUS-TOTAUX	f₁	f₂
TOTAL (F1) (f ₂ - f ₁)
TOTAL (F2) (f ₁ - f ₂)	
Crédits non réescomptables financés sur dépôts :		
f ₁ < f ₂ G = E - F1 =		
f ₁ > f ₂ H = E + F2 =		
RATIO EFFECTIF		
1° si f ₁ < f ₂ calculer G/C =%		
2° si f ₁ > f ₂ calculer H/C =%		

DISPOSITIONS CONCERNANT	FRANCE	CAMEROUN	CENTRAFRIQUE	CONGO	GABON	TCHAD
Organisation administrative du contrôle	Ministère des Finances Direction du Trésor	Ministère des Finances	Ministère des Finances	B.R.F.E.	Ministère des Finances	Ministère des Finances
Paiement à destination de la Zone Franc	Libres	Libres sauf pour l'or	Libres sauf pour l'or	Libres sauf pour l'or	Libres sauf pour l'or	Libres sauf pour l'or
Déclarations préalables	Non	Obligatoires au-dessus de 500 000	Obligatoires	Obligatoires	Obligatoires	Obligatoires
Commission de transfert	Néant	0,25 %	0,25 %	1 %	0,25 %	0,25 %
Monnaie de règlement						
– Avec pays de la Zone Franc	FF, FCFA ou monnaie Z.F.	CFA, FF ou autre monnaie Z.F.	CFA, FF ou autre monnaie Z.F.	CFA, FF, ou autre monnaie Z.F.	CFA, FF, ou autre monnaie Z.F.	CFA, FF, ou autre monnaie Z.F.
– Autres pays	FF ou devises	FF ou devises	FF ou devises	FF ou devises	FF ou devises	FF ou devises
Transferts commerciaux						
– Aux Importations						
Autorisation préalable	Oui sauf pour les pays privilégiés	Oui sauf celles en provenance de l'UDEAC	Oui sauf celles en provenance de l'UDEAC	Oui sauf celles en provenance de l'UDEAC	Oui sauf celles en provenance de l'UDEAC	Oui sauf celles en provenance de l'UDEAC
– En provenance de la Zone Franc		Licences à partir de 500 000 frs	Libres	Libres	Libres	Libres
– Autres pays			Licences	Licences et jumelage	Licences à partir de 500 000 frs	Licences
– Domiciliation obligatoire chez intermédiaire agréé		Oui à partir de 500 000 F	Oui	Oui	Oui	Oui à partir de 100 000 F
– Interdites avec Afrique du Sud	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

ANNEXE 6

Tableau de synthèse (suite)

DISPOSITIONS DU CONTROLE DES CHANGES EN FRANCE ET DANS LES ETATS MEMBRES DE LA BEAC

DISPOSITIONS CONCERNANT	FRANCE	CAMEROUN	CENTRAFRIQUE	CONGO	GABON	TCHAD
B/ Exportations						
– Interdites à destination de l'Afrique du Sud	Non	Oui	Oui	N.P.	N.P.	Oui
– A destination Zone Franc	Libres	Libres	Libres	Libres sauf produits exportés par ONCPA & CCB	Libres	Libres
– Domiciliation obligatoire auprès d'un intermédiaire agréé		Oui à partir de 50 000 F	Oui	Oui	Oui	Oui à partir de 50 000 F
– Recouvrement et rapatriement des recettes d'exportation	30 j	30 j	30 j	180 j	180 j	180 j
– Cession des recettes d'exportation libellées en monnaies hors Zone Franc	30 j	30 j	30 j	30 j	30 j	2 mois
Transferts non commerciaux						
– Allocation pour voyage touristique	5 000 FF	200 000 F	50 000 F	175 000 F	200 000 F	200 000 F + supplément 30 000 F pour le Maroc
– Rétrocession obligatoire des devises non utilisées	Oui à partir de 1 000 FF	Oui	Oui à partir de 5 000 F	Oui à partir de 5 000 F	Oui	Oui
– Allocation pour voyage d'affaires	500 FF/j avec plafond de 10 000 FF + de l'alloc. touristique	15 000 F/j avec plafond de 450 000 F	10 000 F/j avec plafond de 10 000 F ou 15 000/j avec plaf. 150 000 F	20 000 F/j avec plafond de 400 000 F	25 000 F/j avec plafond de 500 000 F	50 000 F/j avec plafond de 500 000
– Exportation des billets de banque en monnaie nationale ou Zone Franc	5 000 FF	20 000 F	10 000 F	10 000 F	25 000 F	30 000 F

N.P. = non précisé.

DISPOSITIONS CONCERNANT	FRANCE	CAMEROUN	CENTRAFRIQUE	CONGO	GABON	TCHAD
- Exportation de billets de banque en monnaie étrangère par les résidents et non-résidents	5 000 FF	50 000 F	25 000 F	N.P.	30 000 F	150 000 F
- par les non-résidents en devises étrangères	5 000 FF	50 000 F	50 000 F	N.P.	N.P.	100 000 F
- Montant maximum de transfert en monnaie nationale sans justification	1 500 FF	20 000 F	12 500 F	12 500 F	25 000 F	30 000 F
- Transferts des salaires de travailleurs étrangers	sans limitation	20 à 50 % du salaire	totalité du salaire	totalité du salaire	N.P.	N.P.
- Transferts de loyers provenant de biens immobiliers	N.P.	50 % du revenu net	N.P.	N.P.	N.P.	N.P.
- Recettes de transactions invisibles avec pays de la Zone Franc	Libres	Libres	Libres	Libres	Libres	Libres
- avec autres pays recouvrement obligatoire au bout de	2 mois	30 j	30 j	30 j	30 j	2 mois
Importation de monnaie BEAC, Zone Franc ou FF et billets de banque étrangers à la Zone Franc	Libre	Illimitée sauf pièces d'or	Illimitée sauf pièces d'or	Illimitée sauf pièces d'or	Illimitée sauf pièces d'or	Illimitée sauf pièces d'or
Capitaux						
- Transferts à destination de pays extérieurs à la Zone Franc	Autorisation préalable	Autorisation préalable	Autorisation préalable	Autorisation préalable	Autorisation préalable	Autorisation préalable
- Entrée de capitaux en provenance de pays extérieurs à la Zone Franc	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre	Libre
- Emprunts et prêts à l'étranger, inv., exposition ou mise en vente de valeurs mobilières	Contrôles spéciaux	Contrôles spéciaux	Contrôles spéciaux	Contrôles spéciaux	Contrôles spéciaux	Contrôles spéciaux

Tableau de synthèse (suite)

DISPOSITIONS DU CONTROLE DES CHANGES EN FRANCE ET DANS LES ETATS MEMBRES DE LA BEAC

DISPOSITIONS CONCERNANT	FRANCE	CAMEROUN	CENTRAFRIQUE	CONGO	GABON	TCHAD
- Inv. directs à l'étranger et inv. étrangers directs	Autorisation préalable	Autorisation préalable dans les 20 j	Autorisation préalable dans les 20 j	Autorisation préalable dans les 20 j	Autorisation préalable dans les 20 j	Autorisation préalable dans les 20 j
Or						
- Détention libre par résident sous toute forme	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
- Sous toute forme après autorisation	-	Oui	-	Oui	-	Oui
- Pièces d'or en circulation	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui
Importation d'or	Autorisation préalable de la BDF	Autorisation préalable	Autorisation préalable	Autorisation préalable	Autorisation préalable	Autorisation préalable
Exportation d'or	»	»	»	Interdit	»	»
Exportations confiées à des bureaux d'achat agréés	Non	Non	Oui	Non	Non	Oui
Couverture du change						
- au comptant	Autorisée	N.P.	N.P.	N.P.	N.P.	N.P.
- à terme	»	Interdite sauf Imp. marchand.	Interdite sauf Imp. marchand.	»	»	»
- Ouverture obligatoire d'un dossier chez l'intermédiaire agréé	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
- Durée des contrats de change à terme	N.P.	3 à 9 mois	N.P.	N.P.	N.P.	N.P.
Répression des infractions						
- en vertu de la réglementation des changes	N.P.	1 mois à 5 ans	1 à 3 mois	1 mois à 1 an	N.P.	1 mois à 5 ans
- peine d'emprisonnement	»	5 000 à 10 millions de francs	de la moitié au double du montant des avoirs	de la moitié au double du montant des avoirs	»	20 000 à 10 millions de francs

DISPOSITIONS DU CONTRAT DES CHANGES EN FRANCE ET DANS
LES ETATS MEMBRES DE LA BEAC

DISPOSITIONS CONCERNANT	FRANCE	CAMEROUN	CENTRAFRIQUE	CONGO	GABON	TCHAD
<i>Organisation administrative du contrat</i>	Ministère des Finances Direction du Trésor	Ministère des Finances	Ministère des Finances	B.R.F.E.	Ministère des Finances	Ministère des Finances
Paiement à destination de la Zone Franc	Libres	Libres sauf pour l'or	Libres sauf pour l'or	Libres sauf pour l'or	Libres sauf pour l'or	Libres sauf pour l'or
Déclarations préalables	Non	Obligatoires au-dessus de 500 000	Obligatoires	Obligatoires	Obligatoires	Obligatoires
Commission de transfert	Néant	0,25 %	0,25 %	1 %	0,25 %	0,25 %
<i>Monnaie de règlement</i>						
— Avec pays de la Zone Franc	FF, FCFA ou monnaie Z.F.	CFA, FF ou autre monnaie Z.F.	CFA, FF ou autre monnaie Z.F.	CFA, FF, ou autre monnaie Z.F.	CFA, FF, ou autre monnaie Z.F.	CFA, FF, ou autre monnaie Z.F.
— Autres pays	FF ou devises	FF ou devises	FF ou devises	FF ou devises	FF ou devises	FF ou devises
<i>Transferts commerciaux</i>						
<i>A/ Importations</i>						
Autorisation préalable	Oui sauf pour les pays privilégiés	Oui sauf celles en provenance de l'UDEAC	Oui sauf celles en provenance de l'UDEAC	Oui sauf celles en provenance de l'UDEAC	Oui sauf celles en provenance de l'UDEAC	Oui sauf celles en provenance de l'UDEAC
— En provenance de la Zone Franc		Licences à partir de 500 000 frs	Libres	Libres	Libres	Libres
— Autres pays			Licences	Licences et jumelage	Licences à partir de 500 000 frs	Licences
— Domiciliation obligatoire chez intermédiaire agréé		Oui à partir de 500 000 F	Oui	Oui	Oui	Oui à partir de 100 000 F
— Interdites avec Afrique du Sud	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Les méthodes d'analyse structurelle et de recherche des inerties stratégiques permettent d'apporter des réponses à de nombreuses questions posées par les structures productives des systèmes industriels. On retiendra ici, à titre d'exemple, une application de cette approche à un domaine particulier: l'étude des relations entre secteur énergétique et système productif (cf. A. Torre: Une Approche Structurelle de la Relation Secteur Énergétique - Système Productif; *Economies et Sociétés, Série Economie et Energie*, n° 3, 1988).

ANNEXE 7

Sachant que le secteur énergétique est souvent présenté comme un ensemble possédant une spécificité bien nette, ou encore comme une sous-partie caractéristique de la structure productive d'une nation, on cherche à évaluer le degré de « consistance » de ce dernier, les fonctions qu'il remplit au sein de l'Economie Française et les relations qu'il entretient avec les unités économiques auxquelles il se trouve confronté. Afin

de réaliser ce travail, seules sont ici étudiées, dans les T.E.S. 33 et 86 activités et produits (NAP 40 et NAP 100), les branches relevant du domaine de l'énergie - Production de Combustibles Minéraux Solides et Cokéfaction (TO4), Production de Pétrole et Gaz Naturel (TO5) et Production et Distribution d'Electricité (TO6) dans la NAP 40; Production de Combustibles Minéraux Solides (SO41), Cokéfaction (SO42), Extraction de Pétrole (SO51), Extraction de Gaz Naturel (SO52), Raffinage de Pétrole (SO53), Production et Distribution d'Electricité (SO6), Distribution de Gaz (SO7), Distribution d'Eau et de Chauffage Urbain (SO8) dans la NAP 100 - dans leurs rapports avec les autres industries.

Parmi les instruments évoqués dans l'article ci-contre, on utilise principalement la théorie de l'influence productive (par les achats et par les ventes), le multiplicateur d'activité, l'approche verticalement intégrée et la recherche des filières. On cherche à apporter une réponse aux questions suivantes :

— quelles sont les capacités d'entraînement vers l'aval du secteur énergétique, qu'il s'agisse de la possibilité de substitution de produits nationaux à des biens importés ou de la diffusion d'effets stabilisateurs ou amplificateurs de la hausse des prix ?

— même si l'on évoque généralement sa situation en amont des processus de production, quelle est son aptitude (dans le cadre d'une politique de relance, par exemple) à exercer des effets d'entraînement par les achats ?

— est-il indépendant, voire autonome, par rapport aux autres composantes de la structure productive ou se trouve-t-il fortement lié à d'autres activités si bien que sa situation est dépendante de celle d'industries situées en amont ou en aval des processus de production ?

— constitue-t-il un sous-ensemble distinct du reste du système productif et possédant une cohérence interne et une logique de fonctionnement propre ?

— ces questions sur la seule structure productive étant posées et sachant que l'énergie est à la fois une matière première et un produit destiné aux consommateurs, quelle est la place du secteur énergétique face à la demande totale (consommateurs + industries) ?

L'étude réalisée pour les NAP 40 et 100, à dix séries de seuils différents découpant les relations interindustrielles en dix catégories, des plus faibles aux plus fortes, apporte les résultats suivants :

— comme prévu, l'examen des influences et dominances productives (directes et globales) exercées par les ventes met en évidence les fortes capacités d'entraînement vers l'aval du groupe étudié, et tout particulièrement du Raffinage de Pétrole ;

— en revanche, l'analyse des résultats tirés des influences et dominances exercées par les achats a confirmé une faible capacité de diffusion vers l'amont d'éventuels effets de relance, alors que les achats (directs) proprement dits s'avéraient très faibles au sein de l'Economie Française. Par ailleurs, le multiplicateur d'activité permet de souligner de médiocres possibilités d'entraînement généralisé, les branches énergétiques occupant des places très modestes dans la hiérarchie ainsi établie ;

— l'étude des influences reçues, par les achats et par les ventes, et des transmissions (comparaison des influences exercées et reçues) montre que le secteur énergétique reçoit beaucoup d'impulsions (directes ou indirectes) d'achats, mais en exerce peu, ce qui rend ici l'analyse plus complexe. En effet, il est ainsi fortement tourné vers l'aval et indépendant de ce dernier, mais la situation à l'égard des fournisseurs peut recouvrir deux possibilités. Quand les relations sont très faibles (ce qui constitue le cas général), on constate une forte dépendance vis-à-vis des branches situées en amont, en raison du danger d'interruption de la fourniture; quand elles sont encore plus faibles, au point de devenir quasiment nulles, la dépendance se situe au niveau international et apparaît une indépendance forte au sein de la structure productive française;

— l'analyse en termes de filière, l'examen des dominances et influences (achats et ventes) internes au secteur énergétique et l'étude des contributions à la production finale des produits du secteur permettent de montrer que si ce dernier occupe une fonction bien particulière au sein de la structure productive nationale, il ne constitue pas pour autant un ensemble homogène du point de vue des interrelations entre les branches qui le constituent. En effet, les dominances par les achats révèlent un certain isolement, qui se double d'une structure relationnelle fortement extravertie, à l'exception de la seule Electricité, ce résultat se confirmant dans le domaine des ventes. De plus, l'appel aux produits énergétiques dans l'élaboration des biens du même type montre que les branches examinées n'entretiennent pas en général de rapports privilégiés. Il apparaît aussi nettement que l'on ne repère pas ici un groupe indépendant ou autonome, mais que ce sont plutôt les fonctions du secteur énergétique ou les utilisations de sa production qui le constituent en entité homogène, repérable au sein du système productif national;

— enfin, l'introduction de la demande finale par le biais des influences et dominances sous-systémiques ou par l'intermédiaire de la hiérarchie ressortant de la somme des colonnes de l'opérateur B montre que les produits énergétiques occupent dans leur ensemble des places moyennes au sein des hiérarchies, qu'il s'agisse de leur contribution à la production de biens destinés à la consommation ou de leur capacité à absorber des inputs nationaux. Toutefois, cette situation moyenne recouvre des disparités fortes, puisque l'on découvre deux catégories différentes de produits. La première catégorie comprend des biens situés en aval des processus de production et livrés le plus souvent directement aux consommateurs, si bien qu'ils incorporent de nombreux inputs nationaux provenant d'autres branches. Le second groupe est constitué par des biens situés en amont des processus de production et qui contribuent fortement à la production des autres marchandises.

La notion moderne de profitabilité, telle qu'elle a été développée par différents auteurs, s'insère dans les débats sur le rôle et l'efficacité des marchés financiers. La comparaison des taux de profit des opérations productives et des taux d'intérêt offre une information significative sur les performances de rentabilité financière. Mais la notion de "profitabilité" ne se réduit pas à cette mise en rapport et n'est pas indépendante de postulats théoriques. Cette notion s'organise autour du ratio "q" de Tobin, économiste américain néo-keynésien. D. Lacoue-Labarthe en donne une présentation synthétique ("Analyse monétaire" [19]). D. Lacoue-Labarthe commence son exposé ainsi : "Il n'y a pas lieu d'introduire de différence entre les actifs réels en capital et les actifs financiers qui confèrent un droit de propriété sur ces biens. Tout bien de capital est conçu comme une source de services et on s'intéresse à la valeur de marché de ces sources". Le ratio q peut être défini de deux manières alternatives mais équivalentes :

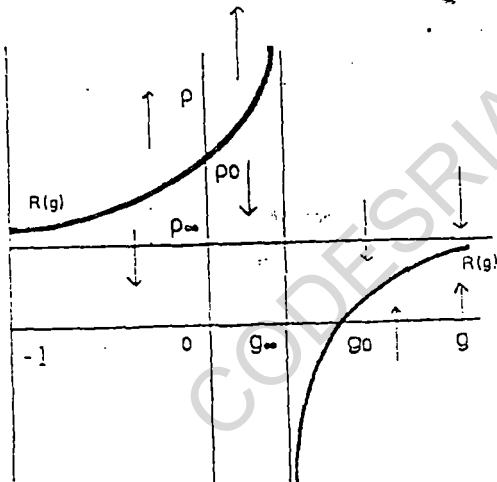
— soit comme le rapport du prix de marché p_e d'une unité de capital existant, indifféremment réel ou financier, au prix p_n d'une unité de bien de capital nouveau : p_n est le coût de renouvellement du capital existant. Donc : $q = p_e/p_n$.

— soit comme le rapport entre le taux de rendement réel e du capital, qui rapporte le flux de revenu périodique issu de ce capital à son coût de renouvellement, et le coût du capital r , qui est déterminé sur les marchés financiers et qui désigne le rendement exigible d'un investissement : $q = e/r$.

L'équivalence des deux approches correspond à l'opération d'actualisation : $p_e = p_n e/r$. On obtient la valeur d'un capital investi par actualisation au taux r du flux de revenu $p_n e$ généré par l'investissement initial de montant p_n .

Lorsque q est supérieur à 1, l'incitation à investir est élevée : la forte mais normale évaluation du capital existant ($p_e > p_n$), qui est le fait d'anticipations de forte rentabilité ($e > r$), incite à acquérir des capitaux neufs, car il est rentable de le faire. Inversement si q est inférieur à 1. La situation d'équilibre correspond à $q = 1$.

Graphique A - D-profitabilité positive



$$R(g) = \frac{g - g_0}{g - g_\infty} \quad p_\infty ; g_0 = \lambda\pi - \delta - a ; g_\infty = (\lambda r - \dot{p}_k) p_\infty ; p_\infty = \frac{1}{1 + \dot{p}_k} ; u = p_k v = \frac{p_k}{\lambda} (\delta + a + g_\infty)$$

Le paramètre u peut s'interpréter comme un coût d'usage nominal du capital lorsqu'on se place du point de vue de la relation entre l'accumulation du capital et l'endettement. Il résulte de l'application au prix d'une unité de capital des deux éléments suivants :

— le rapport $1/\lambda$ qui représente le gonflement du coût d'usage par les taux de prélèvement et de distribution que le revenu brut du capital supporte

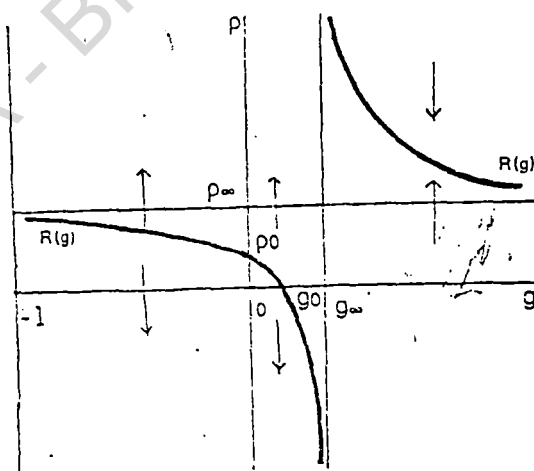
— la somme du taux d'amortissement δ , du taux de placement net a (qui, s'il est négatif, représente un taux d'apport net en fonds propres et allège d'autant le coût d'usage dans son acception présente) et du taux d'intérêt réel g_∞ . Ce paramètre g_∞ peut en effet s'interpréter comme un taux d'intérêt réel net des taux de prélèvement et de distribution, car les flux d'intérêt diminuent l'assiette sur laquelle portent ces taux. Il est également net de l'allègement de la dette par l'inflation : c'est le rôle du dénominateur $(1 + \dot{p}_k)$ dans la formule de g_∞ .

La condition $\pi > v$ peut s'interpréter comme une condition de profitabilité mais non pas dans le sens habituel d'une grandeur représentative de l'incitation à investir. C'est une condition comptable qui rend compte seulement de l'interaction entre les performances des entreprises et la dynamique de l'endettement : le cas d'hyperinflation étant exclu, le taux d'endettement effectif est stable autour du taux d'équilibre lorsque cette profitabilité ainsi définie est positive ($\pi > v$). Pour marquer sa spécificité, cette condition est appelée condition de D-profitabilité.

actions, droits de propriété par excellence sur le capital réel, au-delà de leur valeur normale autorisée par les anticipations de rentabilité ($p_e e/r$), auquel cas l'opération rationnelle d'actualisation n'est plus respectée et le taux de rendement des actions peut paraître faible comparativement à leur cours : c'est ce qui s'est passé durant les mois précédant le krach d'octobre 1987. Mais ces bulles aléatoires sont corrigées et l'équivalence des deux définitions du "q" de Tobin signifie bien que le cours des actions est fondamentalement une évaluation fidèle du capital réel représenté par ces actions. Les paramètres des marchés boursiers et financiers guident alors rationnellement les décisions d'accumulation.

Dans l'approche qui vient d'être résumée, un ratio q durablement supérieur à 1 témoigne de bonnes anticipations sur le taux de rendement réel du capital. Si en revanche on rétablit l'idée de titres faisant l'objet d'évaluations spécifiques sur des marchés fondamentalement imparfaits, une telle configuration ne va pas obligatoirement ou spontanément de pair avec une amélioration des performances d'efficacité réelle. Les évaluations sur les marchés financiers ne sont alors pas le bon et unique étalon d'appréciation des performances économiques. La causalité devient peut-être plus complexe : le ratio qui rapporte l'évaluation boursière du capital réel à son coût de renouvellement est une certaine mesure de l'exigence de rentabilité ex ante des actionnaires et des investisseurs à l'égard de ce capital réel. La comparaison ex post entre rendement productif (e) et financier (r) informe sur la capacité effective du capital réel à satisfaire cette norme de rentabilité. Si les deux comparaisons viennent à coïncider, ce peut être au prix de processus d'ajustement longs et complexes.

Graphique B - D-profitabilité négative



LA DYNAMIQUE DE L ENDETTEMENT

Le cadre comptable

Coûts d'exploitation Excédent brut d'exploitation	cQ EBE	pQ	Valeur ajoutée
Frais financiers Résultat courant brut	rD RCB	EBE	
Impôts directs Résultat brut ou capacité d'autofinancement	rRCB RB	RCB	
Dividendes Autofinancement	θRB RB	RB	
Investissement physique Variation nette des autres actifs	p _k l ΔA	AUT ΔD	Variation de la dette

Lecture : Cette structure comptable permet le calcul d'une série de ratios qui en résument les caractéristiques :

$\pi = EBE/p_k K$: taux de rentabilité économique.

$\rho = D/p_k K$: taux d'endettement.

$g = \Delta K/K$: taux de croissance du capital.

$\delta = l/K - g$: taux de déclassement.

$a = \Delta A/p_k K$: taux de placement net.

$t = AUT/p_k K = (1-\theta)(1-\tau)(EBE-rD)/p_k K = \lambda(\pi-r\rho)$ avec $\lambda = (1-\theta)(1-\tau)$. t est le taux de profit disponible.

La correspondance entre le cadre comptable retenu et les codes et intitulés des opérations de la comptabilité nationale est explicite :

pQ	N1	Valeur ajoutée brute
cQ	R10	Salaires et cotisations sociales
	+ R20	Impôts liés à la production
	- R31	Subventions d'exploitation
rD	R41	Intérêts effectifs (versés - reçus)
rRCB	R51	Primes nettes d'assurance-dommage
	- R52	Indemnités d'assurance-dommage
	+ R60	Transferts courants sans contrepartie (versés - reçus)
	+ R70	Transferts en capital (versés - reçus)
θRB	R43	Revenus de la terre et des actifs incorporels (versés - reçus)
	+ R44	Dividendes et autres revenus distribués des sociétés (versés - reçus)
	+ R45	Revenus prélevés par les entrepreneurs de quasi-sociétés (versés - reçus)
	+ R46	Participation des salariés aux bénéfices (versés - reçus)
p _k l	P41	FBCF hors logement
ΔD	F30	Variation du passif net en titres du marché monétaire
	+ F40	Idem pour obligations
	+ F60	Idem pour prêts à court terme
	+ F70	Idem pour prêts à long terme

Stabilité et instabilité de la dynamique de l'endettement

Les contraintes comptables induisent certaines conditions nécessairement respectées par la dynamique du taux d'endettement des entreprises, rapportant leur encours net de dettes à leur capital fixe productif évalué au prix de renouvellement. Des calculs algébriques élémentaires [13] permettent de représenter cette dynamique par les graphiques A et B. Ces graphiques privilégient la relation qui associe à un taux de croissance g du capital K le ratio d'endettement qui lui correspond pour des valeurs données des autres paramètres. Pour chaque taux g , il existe en particulier un "taux d'endettement d'équilibre", $R(g)$, qui est nécessairement constant entre le début et la fin de la période courante. Si le taux effectif est différent de $R(g)$, il varie selon une relation simple, illustrée par le sens des flèches sur le jeu de graphiques :

$$\rho_{+1} - R(g) = \frac{1+g_\infty}{1+g} [\rho - R(g)]$$

La dynamique de l'endettement possède une propriété de stabilité lorsque le sens de la variation du taux d'endettement tend à ramener celui-ci à proximité du taux d'équilibre : ce n'est vérifié, on le voit sur les graphiques, que pour certaines configurations des paramètres. Si on exclut le cas d'hyperinflation, c'est-à-dire si on se restreint aux taux d'endettement inférieurs au seuil ρ_∞ égal à $\frac{1}{1+\hat{p}_k}$ où \hat{p}_k est le taux de variation du prix du capital,

la courbe $R(g)$ est croissante avec g et le taux d'endettement effectif est stable autour de cette courbe lorsque le paramètre g_0 est supérieur au paramètre g_∞ . Il y a au contraire décroissance de $R(g)$ et instabilité du taux d'endettement dans le cas $g_0 < g_\infty$. Cette condition de stabilité $g_0 > g_\infty$ peut aussi s'écrire : $\pi > v$

$$\text{avec } v = \frac{u}{\rho_k} \text{ où } u = \frac{p_k}{\lambda} (\delta + a + g_\infty)$$

LA LISTE DES CARTES ET SOURCES

- Carte I Carte des zones monétaires sur le plateau de Bamenda vers 1890.
Source : I.P WARNIER : échanges, développement et hiérarchies dans le Bamenda pré-colonial. ed FS.VW Stuttgart 1985.
- Carte II Le commerce entre les granfields et la Côte atlantique
Source : IDEM
- Carte III Piste du commerce au loin à partir du plateau de Bamenda
Source : IDEM

LA LISTE DES ANNEXES ET LES SOURCES

- Annexe 1 : Décret portant création au Cameroun des sociétés indigènes de prévoyance de secours et de prêts mutuels agricoles
Source : Journal officiel du Cameroun du 10 Juin 1937
- Annexe 2 : Arrêté fixant les conditions d'application du décret du 7 Juin 1937 instituant des sociétés indigènes de prévoyance de secours et de prêts mutuels agricoles.
Source : IDEM
- Annexe 3 : A propos d'un apologue militaire: le rôle des personnalités dans un processus historique .
- Annexe 4 : SOCCA, Financement par profession et nationalité
Source : Rapport du Conseil national du crédit 1980 à 1986
- Annexe 5 : élément de calcul du coefficient des dépôts en crédit non réescomptables.
Source : direction BEAC Nationale Cameroun
- Annexe 6 : Disposition du contrôle de changes en France et dans les Etats membres de la BEAC
Source : Revue BEAC études et statistiques 1987
- Annexe 7 : La méthode d'analyse structurale
source : *N. GAZOM aut.c*
- Annexe 8 : La profitabilité selon TOBIN
Source : Revue économie et statistique n° 239 Janvier 1991

LA LISTES DES SCHEMAS, FIGURES ET LEURS SOURCES

- Figure 1 : Monnaie en usage sur le plateau de Bamenda
Source I.P WARNIER O.C
- Schéma 2 : Représentation circulaire de l'économie
- Schéma 3 : Le circuit de la monétarisation confisquée
- Schéma 4 : Le circuit
Source : voir POULON Frédéric : Macro-économie approfondie Cujas 1982

Schéma 5 : Le circuit

Source : IDEM

Schéma 6 : Principe méthodologie de l'innovation

Source : Voir TOKO Jérémie memoire de Maitrise

Schéma 7 : Le circuit en économie ouvert

Schéma 8 : Répartition du surplus dans la banane

Source : J.F Couet et J.BREMOND, Pays sous-développés Tome 1 Hatier 1978

Schéma 9 : Répartition du surplus dans le café

source Les dossiers Faim-développement avril 1981

Schéma 10 : illustration de l'intégration plus ou moins forte d'allucam

Source : thèse complémentaire germain NDJIEUNDE : création des entreprises industrielles du cameroun de 50 à 70

Schéma 11 : Répartition des coûts entre nationaux et expatriés

Source Michèle Saint-Marc , Zone Franc et décolonisation cedex Paris 1964

Schéma 12 : Recherche - Développement

Source

LA LISTE DES GRAPHIQUES ET SOURCES

Graphique 1 : Suite de nombres aléatoires

Source : I.L Boursin les structures du hasard, les probabilités et leurs usages, Paris, édition du seuil

Graphique 2 : Suite de nombres aléatoires

Source : IDEM

Graphique 3 : indicateurs de Michèle Saint-Marc (M.S.M)

Source : Histoire Monétaire de la France PUF 1983 M S M monnaie, espace incertitude Dunod 1972

Graphique 4 : PNB par habitants et la part de l'activité non-monnaire

Source : DERECK W. Blades : activités non monétaires dans les comptes nationaux OCDE Paris 1973

Graphique 5 :Crédit à l'économie zone BEAC

Source : Rapport monétaire de la BEAC 1985

Graphique 6 : Principales exportations de 1983 à 1986

Source : Revue Camerounaise de management N° 3-4 1986

Graphique 7 : Importations par groupe d'utilisation de 1983 à 1985

Source : IDEM.

Graphique 8 : Ventilation par pays emetteur des billets

Source : Revue études et statistiques 1987

Graphique 9 Le multiplicateur

source : Robert L Heilbroner Lester C.THURLOW comprendre la Macro-économie. Economica 1986

Graphique 10 : Le multiplicateur

Source : IDEM

Graphique 11 : Le multiplicateur de crédit

Source : IDEM

Graphique 12 : Dépenses totales de R-D en rapport du PIB en en pourcentage

Source :

Graphique 13 : Courbe du processus de la monétarisation au cameroun

Graphique 14 : Courbe du processus de la monétarisation au Congo

Graphique 15 : Courbe du processus de la monétarisation au Gabon

Schéma 13 : Circuit théorique du blocage de la monétarisation

Schéma 14 : Circuit théorique de l'inflexion de la monétarisation

LA LISTE DES TABLEAUX ET SOURCES

Tableau 1 : Les brevets en Afrique Centrale et Les Régions France

Source : O.A.P. et usine Nouvelle (Revue) 1991

Tableau 2 : Les brevets des pays occidentaux

Source : Statistiques de la propriété industrielle 1989

Tableau 3 : Les brevets demandés et délivrés

Source : IDEM

Tableau 4 : Concours des banques Centrales Africaines à l'économie et aux trésors publics.

Source : Revue BEAC études et statistiques.

Tableau 5 : part de l'activité non-monnaire et PNB par habitant .

Source : Dereck W. Blades O.C

Tableau 6 : Agences Bancaires en AEF et au Cameroun

Source : Revue études et statistiques BEAC

Tableau 7 : Société indigènes de prévoyance en AOF

Source : Cathérine Coquery-Vidrovitch. L'Afrique Noire de 1800 à nos jours

Tableau 8 : Composition du capital Bancaire au Cameroun 1980

Source : I.A économie

Tableau 9 : Composition du capital Bancaire au Cameroun (C.C.B.C) 1981

Source : I.A économie

Tableau 10 : C.C.B.C en 1983

Source : I.A économie

Tableau 11 : C.C.B.C en 1988

Source : I.A économie

Tableau 12 : Composition du capital Bancaire Gabon (C.C.B.G) 1981

Source : I.A économie

Tableau 13 : C.C.B.G en 1988

Source : J.A économie

Tableau 14 : C.C.B.Congo 1981

Source : J.A économie

Tableau 15 : C.C.B.Congo 1988

Source : J.A économie

Tableau 16 : C.C.B.R.C.A 1981

Source : J.A économie

Tableau 17 : C.C.B.R.C.A 1988

Source : J.A économie

Tableau 18 : C.C.B Tchad 1981

Source : J.A économie

Tableau 19 : C.C.B.Tchad 1988

Source : J.A économie

Tableau 20 : Répartition des crédits BEAC 1975

Source : Etudes et statistiques 1974

Tableau 21 : Crédits au Cameroun de 74 à 82

Source : Etudes et statistiques n° 105 1983

Tableau 22 : Crédits bancaire en France :

Source : Rapport C.N.C cité par François CHANTAGNER et Bernard Allain : les banques Hatier 1983

Tableau 23 : Crédit en A.O.F Togo et A.E.F Cameroun de 1956 à 1958

Source : Michèle Saint-Marc : Zone Franc et décolonisation cedex Paris 1964

Tableau 24 : Répartition des crédit au Cameroun de 70 à 79

Source : Etudes et statistiques 1980

Tableau 25 : Crédit à l'économie pays de la BEAC 1979 à 1990

Source : IDEM

Tableau 25 bis : Crédit pays de la BEAC de 1975 à 85 en pourcentage

Source : IDEM

Tableau 26 : Répartition par nature d'activité économique des utilisations des crédits Bancaire au Cameroun 1986

Source : Etudes et statistiques 1987

Tableau 27 : IDEM 1990

Source : Etudes et statistique 1991

Tableau 28 : Répartition sectorielle des crédits pays de la BEAC 1983 à 1987

Source : Etudes et statistiques de 1988

Tableau 29 : Répartition par nature d'activité économique pays de la BEAC 1986

Source : Etudes et statistiques 1987

Tableau 30 : IDEM 1990

Source : Etudes et statistiques 1991

Tableau 31 : Rapport crédit sectoriel sur population active sectorielle en 1985

Tableau 32 : La population de la BEAC
Source : statistiques financières internationales 1990

Tableau 33: Rythme du nombre de régimes fiscaux privilégiés accordés aux entreprises de 1961 à 1970 au Cameroun
Source : Thèse complémentaire Germain NDJIEUNDE thèse citée

Tableau 34 : Evolution du Poste Investissement direct de l'extérieur de 1968 à 1978
Source : Ministère de Finances : différentes balances de paiements

Tableau 35 : Les établissements selon leur nature et selon la branche d'activités économiques enquête de 1974-1975
Source : Ministère du plan et du développement

Tableau 36 : Répartition du capital par branche d'activité au Cameroun en 1976
Source : EDIAFRIC, la documentation Africaine

Tableau 37 : Sociétés Camerounaise en 1983 répartition du capital
Source : J.A économie en 1984

Tableau 38 : Sociétés Camerounaise en 1984 répartition du capital
Source : Jeune Afrique économie 1985

Tableau 39 : Liaison financières de la SCOA en Côte d'Ivoire
Source : Georges NGANGO O.C

Tableau 40 : Poids des branches dans le PIB industrielle 76-77 au Cameroun
Source : Yves MOREL : Tableaux économiques du Cameroun

Tableau 41 : Evolution en pourcentage de chaque produit exporté par rapport au total
source : Revue Camerounaise de management n°3 -4 1986

Tableau 42 : Ventilation des importations par groupe d'utilisation
source : IDEM

Tableau 43 : Ventilation des importations en volume 67 et 83
Source : IDEM

Tableau 44 : Ventilation des Importations en valeur 67 et 83
Source : IDEM

Tableau 45 : Répartition du capital par secteur : primaire
source : Rapport d'activité de la Société Nationale d'investissement

Tableau 46 : R.C par secteur secondaire
Source : IDEM

Tableau 47 : R.C. par secteur tertiaire
Source : IDEM

Tableau 48 : Répartition du capital social Gabon 1975
Source : EDIAFRIC, la documentation Africaine

Tableau 49 : Répartition du capital social (R.C.S) 83
Source : J. A économie

- Tableau 50 : R.C.S. 1984
Source : J.A économie
- Tableau 51 : R.C.S 1976
Source : EDIAFRIC, documentation Africaine
- Tableau 52 : Valeur ajoutée par branche au Congo
source : EDIAFRIC, documentation Africaine
- Tableau 53 : Répartition du Capital social en 1983 et 1984
Source : J.A économie
- Tableau 54 : R.C.S 1976
Source ediafric, Documentation Africaine 1977
- Tableau 55 : R.C.S en République Centrafricaine 1976
Source : EDIAFRIC , documentation Africaine
- Tableau 56 : R.C.S 1983
Source : J.A économie 1984
- Tableau 57 : R.C.S. 1984
Source : J.A économie 1985
- Tableau 58 : Sociétés étrangères recensées en 1965
Source : Georges NGANGO O.C
- Tableau 59 : Statistique des exportations des billets à la BEAC
Source : Etudes et statistiques BEAC
- Tableau 60 : Solde des transactions courantes
Source : Etudes et statistiques, BEAC
- TABLEAU 61 : Répartition de la population active occupée des deux sexes selon la situation dans l'emploi
Source : Revue Camerounaise de Management N°3 -4 1986
- Tableau 62 : Evolution du SMIG et du SMAG
Source : Yves Morel O.C
- Tableau 63 : Distribution des salaires versés à la main d'oeuvre camerounaise
Source : Revue Camerounaise de Management N°3-4 1986
- Tableau : 64 Distribution des salaires entre nationaux et expatriés selon les effectifs 82/83
Source : S.N.I
- Tableau 65 : Distribution des salaires des expatriés et des nationaux selon les effectifs 1987
Source S.N.I
- Tableau 66 : Distribution des salaires des expatriés selon les effectif 1987
Source : S.N.I
- Tableau 67 : Distribution des revenus par groupes Soci-économiques en 1980
- Tableau 68 : Part des Importations de consommation dans les importations totales en %
Source : Etudes statistiques de la BEAC

Tableau 69 : Ventilation des Importations par groupes d'utilisation pays de la BEAC

Source : IDEM

Tableau 70 : Société Camerounaise d'équipement

Source : Conseil National de crédit 1985

Tableau 71 : Société Camerounaise de Crédit-Bail

Source : Conseil National de crédit 1985

Tableau 72 : Société Générale de Leasing au Cameroun

Source : Conseil National de crédit 1985

Tableau 73 : Taux d'utilisation des activités au Cameroun

source : Gérard GRELLET O.C

Tableau 74 : Taux d'utilisation des activités au Congo

Source : IDEM

Tableau 75 : Taux d'utilisation des activités au R.C.A

Source : EDIAFRIC, documentation Africaine

Tableau 76: Evaluation des différentes composantes de la masse monétaire Pays de la BEAC

Source : Rapport du Comité monétaire 1985

Tableau 77 : Evaluation des composants fiduciaire et scripturale de la masse monétaire

Source : Etudes et statistiques 1989

Tableau 78 : Evaluation de la monnaie fiduciaire dans les pays occidentaux

Source : Statistiques financières internationales 1990

Tableau 79 : Evaluation des coefficients d'emploi des dépôts au crédit nor. réescomptables

Source : Direction nationale de la BEAC

Tableau 80 : Evaluation de multiplicative de crédit $r=25\%$

Source :

Tableau 81 : Evaluation de multiplicative et crédit

Source :

Tableau 82 : Influence de la monnaie fiduciaire au niveau du multiplicative et crédit

Source

Tableau 83 : Aide Publique au développement en % du PNB

Source :

Tableau 84 : Décomposition F BCF

Source :

Tableau 85 : Indicateur de I/F Cameroun

Source :

Tableau 86 : Indicateur de I/F Congo

Source :

Tableau 87 : Indicateur de I/F Gabon

Source :

- Tableau 88 : Dette totale
Source : Banque Mondiale
- Tableau 88 bis : Service de la dette
Source : Idem
- Tableau 89 : Quelques indicateurs de la dette
Source : Banque Mondiale
- Tableau 90 : Population totale et active
Source : Revue Camerounaise de Management n° 3 - 4 1986
- Tableau 91 : Emploi salaire secteur moderne
Source IDEM
- Tableau 92 : Solde entre les demandes et offres d'emploi
Sources : IDEM
- Tableau 93 : Cas chômage fort
Source :
- Tableau 94 : Cas chômage faible
Source :
- Tableau 95 : Tableau analytique du processus de la monétarisation.
Source:
- Tableau 96 : dépôts en compte d'opération de la BEAC
Source : P et S GUILLAMONT : zone Franc et développement économique
- Tableau 97 : Distribution du crédit dans la zone BEAC de 75 à 80
Source : Etudes et statistiques 1981
- Tableau 98 : Ration du coefficient de liquidité
Source : Direction Nationale BEAC
- Tableau 99 : Rapport du refinancement de la BEAC aux crédits du système bancaire
Source : Etudes et statistiques BEAC
- Tableau 100 : Evolution de crédits Moyen et long termes BEAC
Source : Etudes et statistiques BEAC
- Tableau 101 : Crédits selon les activités
Source : IDEM
- Tableau 102 : Evolution des courants d'échanges par Etat de la BEAC
Source : Etudes et statistiques de la BEAC
- Tableau 103 : Evolution des flux financiers dans la BEAC
Source :

LISTE DES SIGLES

C.I.A.N : Le Conseil des Investissements en Afrique Noire

C.N.P.F : Le Conseil National du patronat Français

O.C.D.E : Organisation de coopération et de développement économique.

O.A.P.I. : Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle.

LES OUVRAGES

- 1) Abraham- Frais G. Eléments de dynamique, édition Dalloz, Paris, 1977, 357 pages
- 2) Actes du Colloque : Epargne et développement Edition economica 1985
- 3) Actes DU Colloque National : Recherche et technologie : Documentation Française 1982
- 4) Aglietta Michel, Orlean, André : La violence de la monnaie : PUF, Paris 1984 324 pages
- 5) Albertini, Jean Marie : 1) Des sous et des hommes ed. du seuil 1985, 284 pages
2) comprendre les théories économiques T1
T2, le seuil 1983
- 6) Albert, Jacques : La monnaie et le Crédit en Afrique Noire ed. Edition Paris 1982, 228 pages
- 7) Arena R. et Alli : Traité d'économie industrielle economica, Paris, 1988 965 pages
- 8) Arnoult E.: Espace National et déséquilibre monétaire PUF 1977 Aron Raymond : Dix huit leçons sur la société Industrielle Gallimard 1962, 375 pages
- 10) Bailly Pierre : L'économie et les chiffres, PUG 1989 141 pages
- 11) Barrere Alain : La crise n'est pas ce que l'on croit ed economica Paris 1981 308 pages
- 12) Beaud Michel et Alii : Lire le capitalisme Edition Antttro Pos 1976 229 pages
- 13) Bekolo - EBE Bruno : Le statut de l'endettement dans l'économie sous développée Analyse critique. ed presence Africaine
- 14) Berger Pierre : La Monnaie et ses mécanismes PUF 124 pages
- 15) Bernard Guillochon : Théories de l'échange International PUF 1976 199 pages
- 16) Bezbakh P. et Alii : Approches de la Transition, PUL Lyon 1981 , 308 pages
- 17) Bichot Jacques : Huit siècles de monétarisation economica, Paris 1981 238 pages
- 18) Bizec R.T : Les transferts de technologie PUF 1981
- 19) Blardone Gilbet : Le progrès économique dans le tiers Monde ed Librairie sociale et économique 1972, 233 pages

- 20) Boursin Jean Louis : Les structures du hasard (Les probabilités et leur usage) ed du seuil 1986
- 21) Braudel.F 1) Capitalisme et civilisation matérielle.
Tome I édition Arthaud 1980
2) La dynamique du capitalisme édition Arthaud 1985
- 22) Castel M. et Marse G.A : L'encadrement du crédit PUF 1983 126 pages
- 23) Ceconi O : Croissance économique et sous-développement culturel - 1975
- 24) Cedetim : L'impérialisme Français, Maspero, Paris 1980 233 pages
Chabert Alexandre : Structure économique et théorie monétaire ed. ARmand Colin 1956
- 25) Chambrier H.A.B : L'économie du Gabon, economica ,Paris 1990 349 pages
- 26) Chaîneau André : Mécanismes et Politique Monétaires. économie du systèmes Bancaire français Paris P.U.F 1970
- 27) Chalanger F. Alain : Les Banques Hatier 1983
- 28) Choinel A et Ronyer G : Le système bancaire Français 1988 126 pages
- 29) Conférence de Rehovoth : Les problèmes fiscaux et monétaires dans les pays en voie de développement Paris, 1967
- 30) Couet J.F Lignière : Les pays sous développés Hatier, Paris 1979
- 31) Cotta, Alain : La France et l'Impératif Mondial PUF Paris 1978
- 32) David J.H. : La Monnaie et la politique monétaire economica 1986.
- 33) Danidson Basil : L'Afrique ancienne Tome I et II Maspero 1973
- 34) DE Bernis. G. : Relations économiques Internationales ed. Dalloz Paris 1977 1211 pages
- 35) DE Bernis .G : Théories économiques et fonctionnement de l'économie Mondiale, ed P.U.G Grenoble 1988, 193 pages
- 36) De la Fournière : La Zone Franc PUF 1971 128 pages
- 37) Deschamps H : Les Institutions politiques de l'Afrique Noire, PUF Paris 1970.
- 38) De Sismonde J. CH.L de Simonde : Les nouveaux principes d'économie politique. ed ISMEA, Paris 1975, 280 pages
- 39) Dia Mamadou : Contribution à l'Etude du Mouvement Coopératif en Afrique Noire, présence Africaine 1962 , 62 pages
- 40) Diebold INSTITUTES / Le rôle de l'entreprise privée dans les pays en voie de développement , Les éditions Internationales Paris 1974 114 pages.
- 41) Dockes Pierre et Rosier Bernard : Les rythmes économiques ed : La découverte Maspero Paris 1983
- 42) Duprez Leon - H: La monnaie dans l'économie : édition eupas 1976 407 pages

- 43) Emmanuel A. Technologie appropriée ou technologie sous développés PUF I R M 1981
- 44) Fau. Jacqueline : développement économique et processus productif National ed eupas 1970 187 pages
- 45) Gankou J.M.: échange et développement économie camerounaise, economica Paris 1985
- 46) Gankou J.M Investissement dans les pays en développement : Le cas du Cameroun. economica, Paris 1985
- 47) Gerardin HUBert : La zone Franc Tome I histoire et institutions ed. L'harmattan Paris 1989
- 48) Girard Rènè : La violence et le sacré ed : Grasset, Paris 1972 534 pages
- 49) GRellet Gérard : les structures économiques de l'Afrique Noire P.U.F Paris 1982, 179 pages
- 50) Guillaumont (P) et (S) : La zone Franc et développement Africain economica, Paris 1984
- 51) Hagen Everett : économie du développement ed tendance actuelle 1982
- 52) Heilbronner, Robert L, Theirow lester C : Comprendre la macroeconomie , economica, Paris 1986 (8 éditions) 516 pages
- 53) Jacquemot Pierre, Raffinot Mare : Accumulation et développement L'harmattan 1985 Paris 407 Pages
- 54) Keynes J.M : Théorie générale, Payot, Paris 1975, 382 pages
- 55) Kindle Berger : Les Investissements des Etats Unis dans Le Monde. Calman - Levy 1971
- 56) Kour Ganoff. V. : La recherche scientifique P.U.F 1971
- 57) La Burthe-Tolra Philippe : Les seigneurs de la forêt essai sur le passé historique, l'organisation sociale et les Normes éthiques des anciens Beti du Cameroun. Publication de Sorbonne. 1981, 480 pages
- 58) Lacoste Yves : 1) Les pays sous développés P.U.F 1984 126 pages
2) Contre les anti-tiers-mondistes ed, la découverte, Paris,1985,144 Pages
- 59) Lengelle Maurice : La consommation PUF 1980, 126 pages
- 60) Levi Strauss GL Antropologie structurale.
- 61) Luxembourg Rosa : l'accumulation du capital T1, T2, Maspero 1975
- 62) Marseille Jacques : L'empire colonial et le capitalisme Français , ed. Albin Michel, Paris 1984 454 pages
- 63) Menard Claude : Les organisations ed. La découverte Paris, 1990
- 64) Mende Tibor : De l'aide à la Récolonisation ed du seuil 1979 315 pages

- 65) Mingat A. et Alii : La méthodologie économique P.U.F , Paris 1985 576 pages
- 66) Mintz. J : esclave = Facteur de production l'économie politique de l'esclavage Dunod, Paris 1981 271 pages
- 67) Morali CL et Alii : Philosophie ed. Magnavid, Paris 1984
- 68) Morel, Yves : Tableaux économiques du Cameroun
ed. Collège Libermann, Douala
- 69) Naka Leon : Le recours à l'emprunt extérieur dans le processus du développement PUSAF/L'harmattan 1986, 234 pages
- 70) NANA SINKA Samuel : Pays candidats au processus du développement
édition: Mouton 1975 580 pages
- 71) NGANGO Georges : Les Investissements d'origine externe en Afrique Noire francophone, Présence Africaine Paris 1973
- 72) NKUETE Jean : Le Franc CFA éditions de Yaoundé 1981, 168 pages
- 73) NUROKE.R : Les problèmes de la formation du capital dans les pays sous développés ed. eupas 1968
- 74) O.C.D.E : L'incidence des nouveaux pays industrialisés sur la production et les échanges de production et les échanges de produits manufacturés.
Paris 1979.
- 75) Pahl Walter : La lutte mondiale pour les matières, P.Ayot, Paris 1943 311 pages.
- 76) Paulre R : La causalité en économie P.U.L Lyon 1985
- 77) Parquez, Alain : Monnaie et macroéconomie , economica, Paris 1975
- 78) Partant, F : La guérilla économique ed. du seuil Paris 1976
- 79) Perroux F. 1) Pour une philosophie du nouveau développement, Aubier, les presses de l'UNESCO 1981
- 80) Perroux François Pouvoir et économie Dunod 1973
- 81) Pupion Georges et Poulalion Gabriel : Macro-économie Fondements et Formalisation ed. Vuibert
- 2) Contrainte, échange don P.U.F 1963, 186 pages
- 82) Poulon Frédéric : macroéconomie approfondie équilibre, déséquilibre circuit ed : Cujas, Paris 1982, 398 pages
- 83) Poulon Frédéric : Les écrits de Keynes
- 84) Rapport d'activité de la société Nationale d'investissement 1983, 1987
- 85) Rapport de coopération pour le développement O.C.D.E 1988
- 86) Rongère Pierrette : Méthodes des Sciences Sociales mementos dalloz 1979
- 87) Riboud : La vraie nature de la monnaie ed. Revue politique et parlementaire 1973, 236 pages

- 88) Rivoire Jean : Histoire de la Monnaie P.U.F 1985, 126 pages
- 89) Rocheteau Guy : Pouvoir financier et indépendance économique en Afrique le cas du Sénégal éd.: Karthala/Orstom 1982 379 pages
- 90) Rosier Bernard : croissance et crises capitalistes P.U.F 1975
- 91) Rostow N.W. : Les étapes de la croissance économique. Seuil 1970 253 pages
- 92) Rayon M. : La transnationalisation de la production P.U.L Lyon 1982
- 93) Samuelson Alain : économie monétaire Internationale Dalloz, Paris 1982 268 pages
- 94) Saint-Marc Michèle : Zone Franc et décolonisation cedex, Paris 1964
- 95) Saint-Marc Michèle : Monnaie, espace Incertitude. Théorie de la monétarisation ed : Dunod, Paris 1972 125 pages
- 96) Saint-Marc-Michèle : Histoire monétaire de la France de 1800-1980 P.U.F Paris 1983
- 97) Sanson M.A et Salem . M : Les contrats "clé en main" les contrats "produits en main" Technologie et vente du développement. Librairie technique Paris 1979, 206 pages
- 98) Servet Jean-Michel : Nomismata : (état et origines de la monnaie) presses Universitaires de Lyon 1984, 189 pages
- 99) Simmel Georg : La philosophie de l'argent P.U.F 1987. 662 pages
- 100) Christain : La Grande menace industrielle Calman Levy Col pluriel 1979.
- 101) Tardits Claude :Le Royaume Bamoun Edisem publications de la Sorbonne. Librairie Armand colin 1980, 1060 pages
- 102) Tchundjang Pouemi J. Monnaie, servitude et liberté ed : Jeune Afrique, Paris 1980 281 pages
- 103) Tiano A : Dialectique de la dépendance ed PUF Paris 1977
- 104) Warnier Jean-Pierre : échanges, développement et hiérarchies dans le Bamenda, Pré-colonial (cameroun) ed : Franz Steiner verlag wies baden , sttgart, 1985 323 pages
- 105) Witold Kula : Les mesures et les hommes éditions de la maison des sciences de l'homme, Paris 1984, 304 pages

MEMOIRES ET THESES

TOKO Jérémie et Alii : Question de l'innovation technologique au regard du développement local : Application à la Région Stéphanoise, memoire de maîtrise : Université de Saint-Etienne 1984.

NJAMI-NWANDI : Le cogito Negro-Africain
Thèse de doctorat d'Etat
es lettres
Université René Descartes 1971

LES ARTICLES A INSERER

Germidis Dimitri, Denis Kessler et Meghive Rachel : Le dualisme fi-
nancière dans les P.E.D quel avenir pour
les secteurs formel et informel. Problème
économiques N° 2233 Juillet 1991

Gucliemì Jean Louis : mutations techniques formation du capital et
Monnaie. Revue d'économie politique N° 2 1984

Guillaumont J. Sylviane et Paraire Jean-Luc : variabilité de change
et rattachement optimal des monnaies des P V D.
Revue économie- politique N° 1013 Mai 1991

Israel Arturo : Le nouveau rôle de l'Etat dans le développement finances
et développement Juin 1991

Lesourne J : à propos d'un apologue militaire : le rôle des per-
sonnalités dans le processus historique, économique appliquée Tome
XL II 1989 N°3.

Milton Friedman et James Tobin : Thèses en concurrence Revue dialogue N°
90 4/1990 Interview

II- LES ARTICLES

- 1) Anson-Meyer M : Le Mythe de la comptabilité nationale en Afrique Revue
d'économie politique N° 1 1983
- 2) Archéologie du Monde :Bantu Cameroun Tribune N° 4559 Janvier 1990
- 3) Artus P. Bismut CL Debonneuil M. La pénétration étrangère sur le marché
français vingt années plus une économie et statistiques N° 133 1981
- 4) Auyae H. : L'hiérarchie des industries dans un tableau d'échanges
industriels Revue économique mars 1960 169-237 pages
- 4 bis) Aujae H.: Culture nationale et Aptitude à l'industrialisation Revue
d'économie politique N° 1 1983
- 5) Balla Traore M. : Le développement - Modernisme Miroir et écran Revue
IFDA 80 1991
- 6) Bayart J.F. : La politique française en Afrique à la croisée des chemins
Revue Nord-Sud export consultant Mars 90
- 7) Beaud M. : Economie, Théorie, histoire essai de clarification Revue
économique Mars 1991
- 8) Benachénchou (A) Comment reinterpréter la théorie du développement en 1987
dans théorie économiques et fonctionnement de l'économie mondiale
presses universitaires de Grenoble 1988

- 9) Bekolo-EBE.B Critique des fondements quantitatives de la politique monétaire de la zone Franc Revue Management n° 1 1986
- 10) Bekolo-EBE Bruno : Retrospective d'une décennie de croissance de l'économie camerounaise 1975- 1986. Revue Camerounaise de management 1986 N° 3-4 ed. Centre Universitaire de Douala page 7 .55
- 11) Bekolo-Bruno: Le rôle économique de l'Etat. Revue camerounaise de management N° spécial 89
- 12) Bernard C. Froment E, Servet J.M : Enrichir l'économie politique de la monnaie par l'histoire. Revue économique N° 2 Mars 1991
- 13) Bichot J. : La monnaie est-elle une dette Banque N° 376 1978
- 14) Biram Ousmane Sane : Les comportements d'épargne et leur évolution en casamance (Sénégal) Memoire DEA. Université Lyon 2 1985
- 15) Bordes (G) Cours de Micro économie approfondie. Université de Yaoundé 86/87
- 16) BOISSIEU Christian : Avantages de l'union économique et Monétaire Revue économique (101) 1991
- 15 bis) Bordes Christian, Robert Raymond, Straun Kattn, M.O : la coordination des politiques monétaires revue économie politique (101) (1) 1991
- 17) Borenztin Eduardo : Les effets de la dette extérieur sur l'investissement finances et développement sept 1989
- 18) Borensztejn Duardo : La réduction de la dette conduira t-elle à un accroissement de l'investissement finances et développement 1991 Mars F M I
- 19) Boyer R. Orlean A : Les Transformations des conventions salariales en théorie et histoire Revue économique N° 2 Mars 1991
- 20) Bricall J.M. : Sur la demande effective et la crise, économies et sociétés P.U.G 1, 1984
- 21) Butel P : Succès et déclin du commerce colonial français de la revolution à la restauration revue économique N° 6 Nov. 1989
- 22) Cahiers Français : Le Redeploiement ou protectionnisme Juillet 1979
- 23) Cathérine Coquery - Vidrovitch : Le travail forcé en Afrique Revue d'histoire 1984 N° 69 ed : soumillion 100-105 pages.
- 24) C.E.P.I.I : Les stratégies de spécialisation des nouveaux pays industrialisés Janvier 1981
- 25) Charles-Robert Ageron : Le <<parti>> colonial Revue d'histoire, 1984 N° 69 Soumillion 72-81 pages
- 26) Chouraqui Jean Claude et Meyer - 24 -
Schlochtern F : Le comportement du Système Bancaire Français
Revue Banque N° 360, mars 1977

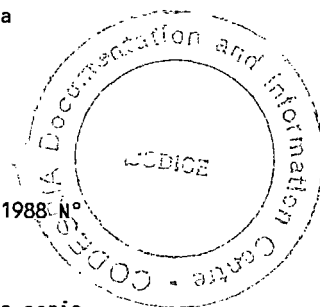
- 27) Claude Julien : La dette du Tiers-monde et la crise financière internationale Revue le monde Diplomatique N° 344 1982
- 28) Courtois (C) : Taux de croissance démographique et développement économique en Afrique Noire Revue Tiers-Monde N° 85 Janvier - Mars 1989
- 29) Cretin L. et l'Hardy P. : Les ménages épargnent moins qu'il y a quinze ans
- 30) De Bernis G. Destanne : De l'existence des points de passage obligatoires économies et sociétés N° 2 1983
- 31) De Boissieu, eh : Introduction économie appliquée Tome X X X 1977 N°2
- 32) De Fourny J : Une approche structurale pour l'analyse. In-put-out put : un premier bilan économie appliquée tome X X X V N° 1-2
- 33) De Grand José : Agriculture, lieu privilégié du développement autocentré
CULTURES ET DEVELOPPEMENT
- 34) De la Grenière R. L'Impératif Monétaire ou la monnaie non comme moyen de la politique économique mais comme institution Revue Banque N° 447 1985
- 35) De la martinière D. structures Industrielles Revue Banque N° 381 1979
- 36) De Latour Charles - Henry pradelles : Les dettes d'alliance chez les pères de l'Adamaou journal des Africainistes 1988 Tome 58 fascicule 2
- 37) Denizet J. L'équilibre général et la monnaie économie appliquée Tome X X X 1977 N° 2
- 38) Derremaux P. -Pellier : Monnaie, Intermediation financière et développement économique Revue Banque N° 382 Mars 1979.
- 39)
- 40) Donavan Donal : Comment mesurer les résultats macroeconomiques 1983 N° 1636 pages 23-27
- 41) Drmer Jean : L'endettement International Revue Banque 1984 N° 436
- 42) Dubarry J.P. : Internationalisation de l'économie française et contrainte extérieure chronique de la SEDETS 15 Juillet 1981
- 43) Economies et Sociétés : Monnaie et système productif : critique de l'économie plitique classique , économies et sociétés hors serie N° 28 1985
- 44) EDIAFRIC : L'Industrie camerounaise, la documentation Africaine 1985
- 45) Ellyne Mark et Flinch. H : Problèmes de chiffrage de la dette extérieure finances et développement Vol 27 N° 1 1990
- 46) Elsa Assidon : Commerce captif, monétarisation et substitution d'importation : le cas de l'Afrique de l'Ouest - Revue tiers Monde Tome X X V II N° 105 1986
- 47) E.N.O Belinga S M Civilisation du fer et tradition orale bantu Revue du ciciba

- 48) Etudes et Statistique (Banque des Etats de l'Afrique de l'Ouest. Les établissements financiers de vente à crédit de l'union monétaire ouest Africaine N° 197 Juillet 1972
- 49) Etudes et statistiques BEAC : évolution du taux de liquidité de l'économie dans la zone d'émission.
- 50) Etudes et statistiques : Compte rendu du deuxième séminaire organisé par le Centre Africain d'études monétaires sur le thème : les économies africaines face aux problèmes monétaires internationaux tanger 24 Novembre, 5 Décembre 1980 N° 313 - 324 Décembre 80
- 51) Fabra P. Zone Franc ou Zone de pauvreté. Le monde 2 Décembre 1972
- 52) Fortin Jacques : Normalisation : Dynamique économique et Nouvelles exigences de l'investigation historique Revue économique N° 2 Mars 1991
- 54) Fourçan. A. L'Union Monétaire de l'Europe fondements théoriques, problèmes et proposition. Revue économie politique 101 (1) Janvier, Février 1991.
- 55) Frischtak : (C) La concurrence : instrument de la politique industrielle dans les PVD finances et développement sept 89
- 56) Froment Eric : Analyse et classement des Innovations en matières de paiements, Texte dactylographié. Université Lyon II 1986 Département-banques-Finances-Monnaie.
- 57) Finances et Développement : La baisse de l'épargne. Vol 27 N° Juin 1990
- 58) Gankou J.M. Dévaluation et politique d'ajustement Tiers Monde X x V II N° 109, 1987
- 59) Gautrant J. : Faut-il d'évaluer le Franc J.A économie N° 109 Juin 1988
- 60) Gazon J. : Une nouvelle méthodologie : l'approche structurale de l'influence économique, économie appliquée Tome X X X II N° 2-3
- 61) Gazon) : Analyse de l'interdépendance industrielle par la méthodologie structurale en économie appliquée Tome XL II N° 4 1989
- 62) Gerard Tardy : La France et la concurrence du Tiers Monde, le nouveau défi industriel problème économiques N° 1565 Mars 1978
- 63) Gerardien Hubert : Participation à une zone monétaires et fiduciaires : l'exemple de la zone Franc. Le monde en développement 23, 1978
- 64) Gerardien Intégration monétaire et création de monnaie le cas de la zone Franc Revue Tiers-monde
- 65) Hegba Meinrad : Pour le développement intégral. Revue Afrique documents 1964 N° 72
- 66) Henner H.F : La dette et l'ajustement Revue d'économie politique N° 3 1989
- 67) Hugon Philippe : L'économie du développement : le temps et l'histoire Revue économique N° 2 Mars 1991 page 339 - 364
- 68) James E : Les limites de l'économie de marché Banques N° 376, 1978

- 85) Mamadou Alpha Barry : Les règles du jeu de la solidarité monétaire J.A
économie N° 109 Juin 1988
- 86) Martin (9) : Zone Franc, sous développement et indépendance en Afrique
Noire francophone. Afrique développement vol III N° 1 1987
- 87) Marchal J. et Poulon F : Le multiplicateur et la probabilité . Revue
l'actualité économique, montreal 1981 71-86
- 88) Mayer T. H et Thumann G : Une reforme monétaire radicale. Le cas de
l'Allemagne en 1948 Finances et développement Mars 1990 Vol 10 n° 1 &
- 89) Menard CL : Les organisations en économie de marché Revue d'économie
politique 99 (6) 1989
- 90) Messori Marcello : financement bancaire et décisions de production
économies et sociétés P.U.G 1 1984
- 91) Moukoko Blaise : Ajustement autonome au Cameroun. éléments de diagnostic
d'une crise Revue tiers monde X X I X N° 144 1988
- 92) Moukoko Blaise : Effet de restructuration et croissance dans les économies
désarticulées Revue camerounaise de management N° 21986
- 93) Morgenstern O. Treize : Point critiques de la théorie économique
contemporaine, une interprétation économie appliquée Tome X X V II 1974
N°2-3
- 94) Munro John : Monnayage, monnaies de compte et mutations monétaires au
brabant à la fin du moyen âge Revue études d'histoire monétaire 1984 N°
4
- 95) NANA - Sinkan S : Banques commerciales internationales et crédibilité
financière des pays candidats au processus de développement études et
statistiques N° 104 1983
- 96) NDJIEUNDE Germain : Différenciation des taux d'intérêt et zone
monétaire : le cas de la zone franc Revue Tiers monde Tome X V I N° 62
1975
- 97) NDJIEUNDE Germain : L'ascension du dollar est-elle irréversible ? Revue
des sciences économique. Université de Yaoundé 1985
- 98) NGannyonn Simon : Le rôle et la contribution des entreprises publiques à
la croissance Revue camerounaise de management N° spécial 1989
- 99) NGogang(s) : Credibility monetary policy in a concurrency area ; the case
for Franc area (article à paraître)
- 100) Nida II Elie : Le commerce extérieur du Cameroun depuis l'indépendance
: Bilan diagnostic et incidence sur le développement R C M 1986 N° 3-4
ed. Centre Universitaire de Douala page 56-126
- 101) Nowzad Bahram : Leçon d'une décennie de la dette finances et
développement vol 27 N° 1 1990
- 102) Owoundi Fouda : La monnaie : ses origines et sa signification Revue
contact magazine numeros du 7 au 12 Mars et 13 au 15 Mars 1990.
- 103) Parquez Alain : Profits, épargne, investissements, élément pour une
théorie monétaire du profit" économie appliquée vol 33 N° 1980

- 104 Parquez Alain : Ordre social monnaie et régulation économie appliquée
N° 2 - 3 1981
- 105 Parquez A. : La monnaie dans le circuit : Le voile déchiré dans la
monnaie dans le circuit économie appliquée N° 3 1982
- 106 Parquez Alain : La dynamique de la monnaie économies et sociétés serie
MPA P.U.G 1984
- 107 Parquez Alain : Profits, épargne, investissements élément pour un
théorie monétaire du profit" économie appliquée vol 33 N° 2 1980
- 108 Parquez Alain : Monnaie et épargne dans la crise pour analyse dynamique
problèmes économiques 1984 N° 1877
- 109 Perroux F : Le multiplicateur Keynésien dans les P V D Revue tiers
monde N° 7 Juillet sept 1966
- 110 Perroux F / matériaux pour une analyse de la croissance économique ,
économie et sociétés N° 27 Juillet 1978
- 111 Perroux F : Trois outils d'analyses pour l'étude du sous développement :
économies et sociétés N° 27 Juillet 1978
- 112 Perroux F : Le nouvel ordre économique international. Encyclopedie
Universalis
- 113 Perroux F : L'effet de domination dans les relations économiques
économie appliquée Tome XL N° 2 1987
- 114 Perroux F : Le sous développement (La nation envie de se faire et les
moyens de l'économie collective) économie appliquée Tome XL N° 2 1987
- 115 Philippe d'ivularme : la gestion des entreprises, le poids des
traditions Nationales Revue recherche N° 230° Mars 1991.
- 116 Penouil M. : Reflexions sur le processus de la transition texte
dactylographiés du CED
- 117 Polachek Solomon : Analyse économique de la discrimination encyclopédie
économique par Douglas Creeewold ed : Grawtill 1979
- 118 Poulon F : La contrainte extérieure et capacité de transfert d'un pays à
l'étranger Keynes et les réparations allemandes
- 119 Poulon F : Graphe, crise et circuit keynésien Revue d'économie politique
N° 4 1980
- 120 Poulon F : La réponse de la théorie du circuit à quelques questions
relatives au temps à l'équilibre macr-économique et au libre - échange
économies et sociétés P.U.G 1 1984
- 121 POULON F : Les écrits de keynes ed Dunod, Paris 1985 Université de
bordeaux
- 122 Poulon F : La condition de crise dans le circuit keynésien (théorie et
application) Université catholique de Louvain Département des Sciences
économiques Mars 1987 (seminaire)

- 123 Poulon f : Keynes et Robertson : Naissance d'un désaccord sur la fonction de l'épargne dans la théorie monétaire.
- 124 Poulon F : Circuit et capacité d'endettement international économies et sociétés N° 6 - 7 1988
- 125 Poulon F : Marché et circuit Revue D E E S ed C N D P Octobre 1988 N° 73 pages 17-21
- 126 Poulon F : La France, Nation salariée économies et sociétés hors serie N° 32 1989
- 127 Poulon F : Théories des économies d'endettement et théorie du circuit face à la crise économie appliquée Lomé X X X V 1982 N° 3 page 467 - 484
- 128 Quiles Jean José Le futur non probabilisable dans le circuit keynesien Revue D E E S (Documents pour l'enseignement économique et social) ed : le Centre National de documentation pédagogique (CNDP) 39-45 pages
- 129 Quiers-Valette s. : Les capitaux étrangers en France dans le cahiers Français N° 190, Mars 1979
- 130 Raffinot Marc : Gestion étatique de la monnaie parité fixes et dépendance le cas de la zone Franc. Revue tiers monde t X X III N° 92 Juillet - Sept 1982
- 131 Raynaut Claude : circulation monétaire et évolution des structures socio- économiques chez Les Haoussas du Niger Revue Africa, 47(2) 1977 page 160 - 171.
- 132 Romo Guillem Hector : crise et austérité au Mexique économies et sociétés P.U.G 1 1984
- 133 Salama Pierre : L'accentuation de la misère Revue Tiers monde t X X I V N° 87 1982
- 134 Saint-Marc-M : Notes sur la monétarisation Revue économique vol 21 N° 3 1970
- 135 Serge Latouche : déculturation et sous développement Revue tiers monde t x x v N° 97 Janvier 1984
- 136 Servant Pierre : Les programmes de restructuration des systèmes financiers d'Afrique sub-saharienne Revue Afrique contemporaine N° 157 1991
- 137 Sim Remy : Problèmes de l'emploi au cameroun à la ville du VI e plan RCM 1986 N° 3 - 4 ed Centre Universitaire de Douala page 174 - 196
- 138 SNOY (B) : La fuite des capitaux et la dette des pays en développement projet N° 196 1985
- 139 Spuffort Peter : Le rôle de la monnaie dans la révolution commerciale du XIIe siècle Revue d'études d'histoire monétaire 1984 N° 4
- 140 Sylla Assane : Développement et régression d'une culture Université de Dakar IFAM N° 190 Avril 1986



- 141 Tene - Koyzoa A : Le commerce extérieur des Etats membres de la BEAC depuis 1960 vers une diversification accrue des partenaires, études et statistiques BEAC numero 120 Mars 1985
- 142 Tene Koyzoa A : La réglementation des changes et sortie des capitaux dans les Etats membres de la BEAC études et statistiques N° 137 Déc. 1987
- Thatchouang .J.C : Quelques reflexions sur les problèmes de l'épargne dans les pays de la zone BEAC études et statistiques 1988 N° 157
- 143 Toko Jérémie et Mbog Bassong : La problématique du développement Centre sur la culture Revue nomade numero spécial 1990
- 144 TOUNA M : L'endettement international : la théorie du circuit a t-elle une réponse Revue D E E S ed CNDP Octobre 1988 N° 73 71 - 74 pages
- 145 Toutain J.C : Le P I B de la France de 1789 à 1982 économies et sociétés n° 15 1987
- 146 Vallageas : Les circuits dans les analyses de Marx, Boehn, Bawerk, Hayeck et Keynes économies et sociétés P.U.G 1 1984
- 147 Vandavelde F : La thésaurisation dans le circuit de l'économie Economies et sociétés P.U.G.1 1984
- 148 Vinay Bernard : La place des banques centrales dans la distribution des crédits à l'économie du regard du P N B Revue études et statistiques N° 87 Décembre 1981, 278 - 292
- 149 Willard Jean Charles : L'économie souterraine dans les comptes nationaux, économie et statistique 1989 N° 226 page 35 - 51
- 150 Yvars Bernard : Endettement, investissement et croissance Multiplicateur et effet de levier 46 6 49 pages
- 151 Yachir Fayçal : Où en est la théorie du développement odesria Afrique et développement vol X N° 3 1985
- 152 Zerbato M. Circuit Keynesien et circuit marxiste DECS Octobre 1988 N° 73

REVUES

Les problèmes économiques
 Revue du tiers monde
 Revue économique
 Revue d'économie politique
 Finances et développement
 Marchés tropicaux
 Jeune Afrique économie
 Revue de la BEAC